

AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE

tome 4

EDITIONS
SYLÉPSE

Syllepse, l'alter-éditeur

www.syllepse.net

des livres pour aller plus loin que l'impossible

AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE

2^E ÉDITION

ÉDITIONS SYLLEPSE (PARIS)

Ouvrage publié en partenariat avec l'Association Autogestion

www.autogestion.asso.fr

L'autogestion est à la fois un but et un chemin.

Comme but, l'autogestion constitue la forme d'organisation et le mode de fonctionnement d'une société fondée sur la participation de toutes et de tous à l'ensemble des décisions dans les champs économique et politique, à tous les niveaux de la sphère collective pour l'émancipation de chacun et de chacune.

Comme chemin, l'autogestion est nécessaire pour accumuler des forces, faire la démonstration que les dominations et les hiérarchies ne sont pas fatales, et qu'une autre société, postcapitaliste, est possible.

L'autogestion est de ce point de vue une utopie concrète.

L'Association a pour ambition de promouvoir la réflexion et l'éducation populaire sur la thématique de l'autogestion. Elle vise à mutualiser les expériences de façon critique sans les transformer en modèles normatifs, et à appuyer toute initiative s'inscrivant dans le sens d'un projet émancipateur. Elle regroupe des hommes et des femmes, syndicalistes, coopérateurs et coopératrices, associatifs, féministes, écologistes et politiques de différents horizons.

DES REMERCIEMENTS PARTICULIERS À

Alberto Acosta, Michel Antony, Dario Azzellini, Isabelle Bleton, Pierre Cours-Salies, Emmanuel Delgado-Hoch, Magali Della Sudda, Anne Guérin, Daniel Guerrier, Ralf Hoffrogge (*workerscontrol.net*), François Longéras, Christian Mahieux, Gus Massiah, Alexander Matkovic, Julie Matthaëi, Sylvie Mayer, Frank Mintz, Eduardo Montes (Frente de Economía Social-La Campora), Irène Paillard, Sylvain Silberstein, Nils Solari, Alan Tuckman (*workerscontrol.net*), le Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (Liège), les Éditions Anthropos (Paris), François Maspero (Paris), La Brèche (Paris), Queimada (Madrid) et Spartacus (Paris), l'Institut Tribune socialiste (Paris), l'Instituto de Ciencias Económicas y de la Autogestión (Madrid), l'Institut international de recherche et de formation (Amsterdam), le Centre Tricontinental (Louvain-la-Neuve), le Centre Europe Tiers Monde (Genève), la coopérative Sub, l'Union syndicale Solidaires, *À l'encontre* (Lausanne), *Inprecor* (Paris), *Labor Notes* (Détroit), *Revue d'études comparatives Est-Ouest* (Paris), l'association Radar (Montreuil), le site *workerscontrol.net*. Sans oublier ceux et celles qui font vivre l'autogestion au quotidien et celles et ceux qui nous ont confié leur documentation, leurs collections d'affiches et de photos et bien entendu leurs textes.

© ÉDITIONS SYLLEPSE 2019

69, RUE DES RIGOLES, 75020 PARIS

EDITION@SYLLEPSE.NET

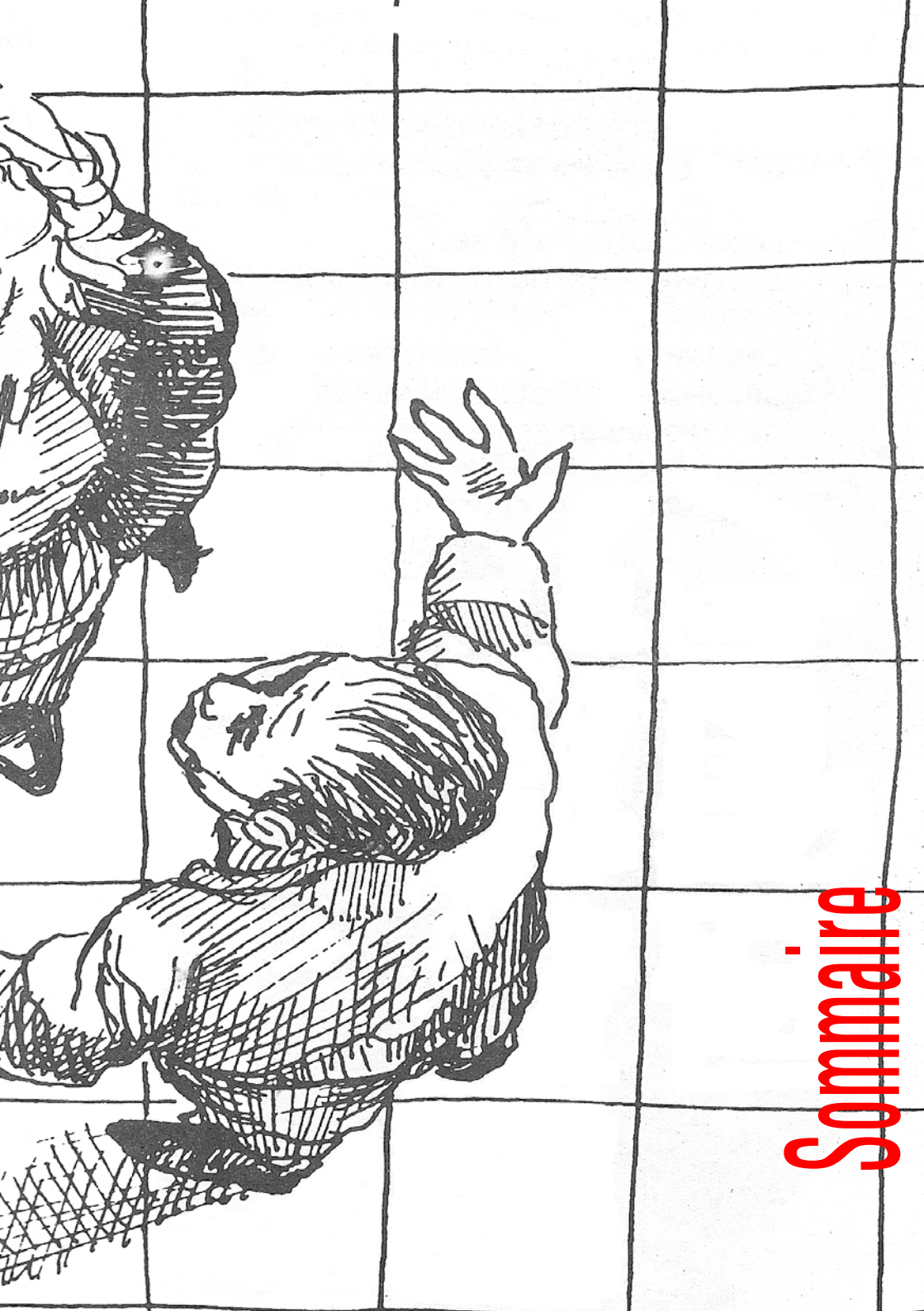
ISBN: 978-2-84950-754-4

ICONOGRAPHIE ET DOCUMENTS: COLLECTIONS PARTICULIÈRES

« Au sein de la société bourgeoise fondée sur la valeur d'échange, il se développe des rapports de distribution et de production qui sont autant de mines devant la faire éclater. Les innombrables formes de l'unité sociale ne sauraient être éliminées par de paisibles métaphores. Au reste, toutes nos tentatives de les faire éclater seraient du donquichottisme, si nous ne trouvions pas enfouies dans les entrailles de la société telle qu'elle est, les conditions de production matérielle et les rapports de distribution de la société sans classes. »

Karl Marx, *Fondements de la critique de l'économie politique*

TOME 4



Sommaire

TOME 4

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

- 13. Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs
Karl Marx
- 14. Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation (L')
Bruno Della Sudda et Guy Gianì
- 36. Appropriation sociale, autogestion, commun
Guy Gianì et Romain Testoris
- 43. Associations ouvrières (Les)
Karl Marx
- 44. Autogestion dans la lutte pour le socialisme (L')
Michel Raptis
- 68. Autogestion et pouvoir(s)
Catherine Samary
- 85. Autogestion : une question pour le 21^e siècle ?
Annick Coupé
- 91. Automation et avenir du travail
Pierre Naville
- 101. Auto-organisation, association et démocratie
Jean-Pierre Hardy
- 108. Avènement des conseils d'usine (L')
Georges Gurvitch
- 115. Citoyen-producteur (Le)
Jacques Texier
- 118. Commune et forme révolutionnaire
Sophie Wahnich

128. **Commune : un laboratoire historique (contre-culture, contre-société, contre-institution) (La)**
René Lourau
132. **Contre-plans ouvriers alternatifs**
Jean-Pierre Hardy
142. **Contrôler aujourd'hui pour décider demain**
Manifeste du Parti socialiste unifié
143. **Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion**
Ernest Mandel
187. **Contrôle ouvrier sur la production**
Pierre Naville
187. **Coopératives et transformation de la société**
Friedrich Engels
188. **Coopératives contre Vichy (Les)**
189. **Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire**
Guillermo Almeyra
207. **Crise économique, marché et autogestion**
Nicolas Bénéès et Claude Kowal
215. **Crise et réponses en France**
Benoît Borrits et Richard Neuville
226. **Déclaration des droits sociaux**
Georges Gurvitch
230. **De la citoyenneté au dépérissement de l'État**
Catherine Samary
239. **De la coopération**
Vladimir Lénine
245. **Demain est déjà commencé**
Lucien Collonges
287. **Démocratie d'entreprise et coopératives**
Tony Andréani
293. **Description de colonies communistes surgies ces derniers temps et encore existantes**
Friedrich Engels

309. Deux siècles de coopération**Benoît Borrits****323. Droit du travail et droits des travailleurs****Robi Morder****331. Droit d'expression des salariés : une histoire encore d'actualité ?****Robi Morder****334. Du contrôle ouvrier à l'autogestion****Victor Fay****341. Du parti-État au parti-mouvement****Bruno Della Sudda et Romain Testoris****351. Ébauches pour un projet autogestionnaire****Michel Fiant****373. Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste****Sérgio Kapron****384. Élections à la Sécurité sociale : une histoire ancienne****Robi Morder****387. Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion****Gilbert Dalgalian****411. INDEX DES ARTICLES****421. INDEX THÉMATIQUE**

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs

Karl Marx

[II] était réservé à l'économie politique du travail de remporter bientôt un triomphe plus complet encore sur l'économie politique de la propriété. Nous voulons parler du mouvement coopératif et surtout des manufactures coopératives créées par l'initiative isolée de quelques « bras » entreprenants.

La valeur de ces grandes expériences sociales ne saurait être surfaite. Elles ont montré par des faits, non plus par de simples arguments, que la production sur une grande échelle et au niveau des exigences de la science moderne pouvait se passer d'une classe de patrons employant une classe de salariés; elles ont montré qu'il n'était pas nécessaire pour le succès de la production que l'instrument de travail fût monopolisé et servît d'instrument de domination et d'extorsion contre le travailleur lui-même; elles ont montré que comme le travail esclave, comme le travail serf, le travail salarié n'était qu'une forme transitoire et inférieure, destinée à disparaître devant le travail associé exécuté avec entrain, dans la joie et le bon vouloir.

En Angleterre, c'est Robert Owen qui jeta les germes du système coopératif; les entreprises des ouvriers, tentées sur le continent, ne furent en fait que la réalisation pratique des théories non découvertes, mais hautement proclamées en 1848¹.

En même temps, l'expérience de cette période (1848-1864) a prouvé jusqu'à l'évidence que, si excellent qu'il fût en principe, si utile qu'il se montrât dans l'application, le travail coopératif, limité étroitement aux efforts accidentels et particuliers des ouvriers, ne pourra jamais arrêter le développement, en proportion géométrique, du monopole, ni affranchir les masses, ni même alléger un tant soit peu le fardeau de leurs misères. C'est peut-être précisément le motif qui a décidé de grands seigneurs bien intentionnés, des hâbleurs philanthropes bourgeois et même des économistes pointus à accabler tout à coup d'éloges

1. [► Marx et l'autogestion].

affadissants ce système coopératif qu'ils avaient en vain essayé d'écraser, lorsqu'il venait à peine d'éclorre, ce système coopératif qu'ils représentaient alors d'un ton railleur comme une utopie de rêveur, ou qu'ils anathématisaient comme un sacrilège de socialiste. Pour affranchir les masses travailleuses, la coopération doit atteindre un développement national et, par conséquent, être soutenue et propagée par des moyens nationaux.

Mais les seigneurs de la terre et les seigneurs du capital se serviront toujours de leurs privilèges politiques pour défendre et perpétuer leurs privilèges économiques. Bien loin de pousser à l'émancipation du travail, ils continueront à y opposer le plus d'obstacles possible. [...] La conquête du pouvoir politique est donc devenue le premier devoir de la classe ouvrière. Elle semble l'avoir compris, car en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en France, on a vu renaître en même temps ces aspirations communes, et en même temps aussi des efforts ont été faits pour réorganiser politiquement le parti des travailleurs¹.

14

1864

Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation (L')

Bruno Della Sudda et Guy Gianì

Au tournant du siècle, les conditions d'émergence de l'altermondialisme, ce mouvement des mouvements, sont décisives pour en saisir l'importance et la dynamique. Trois concomitances peuvent être relevées.

En premier lieu, le mouvement surgit dans une phase d'internationalisation-globalisation du capital aussi importante que la première grande internationalisation du début du 20^e siècle. La première appellation de mouvement, «antimondialisation» – à l'occasion de la manifestation de Seattle en 1999 – reflète bien ce lien. Le mouvement se construit d'abord en s'opposant. En second lieu, le mouvement se structure dans une phase de profonde transformation des sociétés capitalistes. Au centre, le capitalisme libéral se réfère de plus en plus à l'autonomie des salarié-es, fait appel à leur initiative, à leur créativité et à leur capacité de coopération (Boltanski et Chiapello, 1999). Les multinationales se

1. [► Commune de Paris (La)].

structurent en réseaux planétaires. Le pouvoir politique de l'État-nation est assez largement supplanté par celui des grandes organisations internationales, des structures régionales de type Union européenne et des réseaux économiques transnationaux.

Les vieilles structures de lien et de contrôle social résistent ou s'adaptent difficilement au désir d'individuation qui se manifeste maintenant au sein de différents groupes sociaux (Corcuff, 2002). Le sentiment d'appartenance qui passait auparavant essentiellement par la médiation de classe est devenu multiple : la classe entre en résonance avec le genre, l'orientation sexuelle, le mode de vie, l'origine culturelle...

Enfin, à la périphérie, de nouvelles puissances régionales émergent dans lesquelles la valorisation croissante du capital va de pair avec l'extension de la classe ouvrière de même que la constitution de véritables groupes sociaux intermédiaires. Dans le même mouvement, les guerres impériales entraînent paupérisation, bidonvillisation, migrations de masse et nouvel élan des contestations populaires.

Ces dernières se traduisent parfois par l'arrivée au pouvoir de gouvernements ouvertement antilibéraux et anti-impérialistes, en particulier en Amérique indo-afro-latine pour reprendre l'expression de Franck Gaudichaud (2013)¹.

Enfin, le mouvement prend son envol en ce début de 21^e siècle dans une phase de crise de la représentation politique et de décomposition avancée des forces politiques antisystème, tout au moins au centre de celui-ci. Le mouvement communiste a été laminé par le repoussoir qu'a constitué l'URSS puis par l'effondrement des sociétés bureaucratiques de l'est de l'Europe. La vieille social-démocratie et la majorité des partis verts sont engluées dans le social-libéralisme plus ou moins teinté d'écologie, la notabilisation et la carriérisation. Ces organisations se sont transformées en une sorte de « marché politique » imparfait où les différentes entreprises concurrentes cherchent à accumuler le maximum de ressources pour occuper les positions les plus prestigieuses. Le modèle partidaire traditionnel lui-même, de type pyramidal, toujours en vigueur, y compris dans la gauche antilibérale et dans l'extrême gauche, s'accommode mal des aspirations plus égalitaires des nouvelles couches salariées et se situe presque à l'opposé des pratiques d'auto-organisation et des modes d'organisation autogestionnaires d'une partie significative du mouvement altermondialiste.

1. [► Un volcan d'émancipations en construction].

Un kaléidoscope des contestations du capitalisme

Le mouvement altermondialiste est multiforme et d'une très grande diversité politique et idéologique : cette double caractéristique originelle s'est encore accentuée au fur et à mesure de son élargissement et de son extension géographique dans de nouvelles régions du monde depuis 1999. Il exprime cependant l'émergence d'une sorte de conscience politique mondialisée partiellement homogène et embrasse l'essentiel des questions aujourd'hui posées à l'échelle planétaire par le capitalisme globalisé et en ébauche une nouvelle synthèse. Cherchant le plus souvent à être actif plutôt que réactif, le mouvement parvient parfois à dévoiler la mise en œuvre de projets élaborés dans la plus grande discrétion, jouant alors un rôle de veille citoyenne grâce à sa capacité d'expertise et la rapidité de sa mise en mouvement. C'est ce qui s'est produit, il y a quelques années avec l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI), élaboré dans le secret des cercles de pouvoir et première tentative de libéralisation internationale des services, mort-née à la suite de la mobilisation de réseaux altermondialistes et de l'émotion qu'elle a entraînée (1998).

On retrouvera aujourd'hui, quinze ans plus tard, une mobilisation citoyenne et altermondialiste, porteuse de critiques similaires contre les traités de libre-échange TAFTA (Union européenne/États-Unis), TISA (services), TPP (transpacifique) et CETA (Union européenne/Canada).

Il est difficile de déterminer avec précision les contours du mouvement altermondialiste. Eddy Fougier (2004)¹ propose une catégorisation du mouvement altermondialiste qui s'appuie sur des critères objectifs.

Seraient altermondialistes les organisations membres du conseil international du Forum social mondial (FSM), celles qui ont fait partie du comité d'organisation d'un contre-sommet ou encore celles qui participent à des forums sociaux ou à une campagne internationale.

Lui-même relativise cette proposition. En effet, Amnesty International, par exemple, a participé à plusieurs forums sociaux et a fait partie du comité d'organisation du contre-G8 d'Évian (2003). La Confédération internationale des syndicats libres, la Confédération européenne des

1. Précisons que nous ne partageons pas les spéculations finales de l'auteur. Il pronostique en effet un assagissement rapide du mouvement des mouvements et son positionnement comme « vigie éthique » de la mondialisation. Or, rien ne permet de pointer, dans les actuelles évolutions, une telle tendance à la modération. De nouveaux enjeux se précisent, mais ils ne relèvent pas principalement du clivage entre modérés et radicaux, les premiers ayant vocation à l'emporter sur les seconds. Tant le contenu que le lieu choisi des deux dernières éditions du FSM (Tunis 2013 et 2015) confirment que ce pronostic est erroné.

syndicats ou la Fédération internationale des droits de l'homme sont membres du conseil international du FSM. Mais les diverses organisations à l'échelle nationale, régionale ou locale, de ces confédérations et fédérations syndicales ou associatives internationales se vivent-elles véritablement comme altermondialistes? On pourrait multiplier les exemples justifiant une telle interrogation.

L'objectivisme dans le choix des critères de classification aboutit à faire de l'altermondialisme un vaste fourre-tout œcuménique et à relativiser sa portée émancipatrice. Il permet cependant d'avoir à l'esprit que certaines mobilisations altermondialistes sont des succès parce qu'elles sont appuyées par de grandes centrales syndicales institutionnalisées qui souhaitent ou ont intérêt à s'inscrire dans cet espace.

Il semble plus pertinent de retenir un critère plus subjectif comme outil de délimitation. Peuvent être considérées comme altermondialistes, les organisations qui se considèrent elles-mêmes comme telles et qui font explicitement référence aux slogans «Le monde n'est pas une marchandise» et «Un autre monde est possible», symboles clés du mouvement qui expriment en positif l'articulation contestation/proposition au-delà du simple rejet de l'ordre du monde tel qu'il est aujourd'hui. Traduction pratique: ces organisations doivent intégrer régulièrement l'agenda altermondialiste à leur propre agenda politique.

Il y a bien cependant une difficulté réelle à tracer les frontières de l'altermondialisme. Cela traduit sans doute une organisation diffuse du mouvement, plus souple que celle des précédents mouvements de contestation du capitalisme, notamment le mouvement ouvrier. Une organisation en réseau qui est sans doute à la fois une force dans la guerre de mouvement et une faiblesse dans les affrontements de position.

Par souci de compréhension de la configuration du mouvement et de ses domaines d'intervention, on peut esquisser trois grands types de structures participantes: 1) les mouvements sociaux du type mouvements paysans, mouvements indigènes, syndicats de salariés les plus radicaux, mouvements pour les droits des femmes et contre les stéréotypes de genre, organisations de lutte contre le chômage, la précarité et l'exclusion (les sans droits et les No Vox) ou encore les organisations de défense des consommateurs ou d'alterconsommation; 2) les ONG et associations dont le domaine d'intervention se situe d'emblée fréquemment à l'échelle internationale: défense de l'environnement, lutte contre le réchauffement climatique ou contre les gaz de schiste¹ et promotion de l'alterdéveloppement, droits humains et lutte contre

1. [► Gaz de schiste: une lutte citoyenne en Ardèche méridionale].

le racisme et la xénophobie, solidarité internationale et luttes pour les réparations, commerce équitable; 3) les organisations de vigilance citoyenne qui avaient joué un rôle essentiel sur l'AMI et prolongent cet engagement contre le TAFTA et qui interviennent notamment sur la dette, les institutions financières internationales, l'OMC, les compagnies pétrolières, les producteurs d'OGM, de jouets, d'habillement, mais aussi sur la critique des médias de masse; 4) il faut ajouter, pour compléter et enrichir cette typologie, les structures politiques.

La charte du FSM leur en ferme formellement la porte, mais dans presque tous les pays, et de manière diverse et parfois conflictuelle, des partis écologistes à la gauche radicale en passant par une partie de la social-démocratie et des partis communistes, la gauche au sens le plus large est présente. Quand celle-ci occupe d'importantes positions institutionnelles – et c'est surtout cette caractéristique qui est visée dans la dite charte –, une mise à distance formelle salutaire s'effectue. Mais sa présence est bien visible comme on l'a vu dans toute l'histoire des FSM.

Une dialectique féconde peut en résulter, malgré les problèmes posés: le mouvement altermondialiste n'est pas étranger à l'arrivée de la gauche au pouvoir et au basculement politique en Amérique du Sud. Dans cinq pays de cette région du monde emblématique, il existe un lien direct ou indirect entre celui qui est à la tête de l'État et le mouvement altermondialiste, les cinq étant présents au meeting de Belém aux côtés de composantes altermondialistes (2009). De plus, Evo Morales était un militant syndicaliste et altermondialiste avant son élection en Bolivie.

Enfin, les manifestations d'ouverture du FSM donnent toujours à voir le prodigieux kaléidoscope de l'altermondialisme: l'extraordinaire diversité des cortèges, banderoles et drapeaux témoigne de la participation au mouvement altermondialiste de toutes celles et tous ceux qui font vivre l'ensemble des contestations globales ou sectorielles du capitalisme.

Nouvelles formes et nouvelle culture politique

Le mouvement altermondialiste est à la fois un réseau de réseaux, un mouvement des mouvements ou encore une mobilisation de mobilisations dont le fonctionnement rompt avec celui de la démocratie représentative. On voit d'ailleurs mal comment le conseil international du FSM par exemple, pourrait fonctionner sur ce mode alors que certaines organisations syndicales représentent des dizaines de millions d'adhérents, Via Campesina environ 60 millions et les Amis de la Terre quelques milliers tout au plus.

Le fonctionnement adopté est celui du consensus, c'est-à-dire une démocratie de palabre visant à dépasser les positions antérieures, avec l'implication de toutes les organisations, petites et grandes, dans une relative égalité. Un mode de fonctionnement qui s'apparente donc à la démocratie délibérative directe.

Christophe Aguiton (2003), figure française du mouvement, précise cependant que ce consensus se construit d'abord en tenant compte des composantes les plus importantes du réseau. Ce fonctionnement, exigeant pour les individus et qui donne du poids aux plus impliqués, rompt aussi partiellement avec la démocratie délégative des porte-parole. En cela, il est porteur d'auto-émancipation pour les participant·es qui renouvellent en permanence des éléments de leur culture politique et renforcent leur qualité de sujet agissant.

Le mouvement altermondialiste remet en cause, par sa pratique, le primat des partis et les relations autoritaires ou manipulatrices entretenues par le mouvement communiste, la social-démocratie et l'extrême gauche avec le mouvement syndical et associatif ainsi qu'avec les mouvements féministes et jeunes; ce type de relations est encore entretenu aujourd'hui, dans une moindre mesure, par les partis Verts avec les associations de défense de l'environnement.

Les formations politiques constituées, présentes comme on l'a vu, ne sont d'ailleurs pas associées aux structures décisionnaires du mouvement des mouvements. Attitude de défiance largement compréhensible et justifiée, mais aussi expression d'une volonté d'autonomie et de reconstruction par le bas d'oppositions à la domination du capitalisme.

Cette volonté d'initiative autonome et immédiate comme force en mouvement est particulièrement présente dans les franges les plus radicales du mouvement, fortes consommatrices de fonctionnement en réseau affinitaire et pratiquant parfois le «*do it yourself*»: villages alternatifs d'Annemasse lors du contre-sommet du G8 d'Évian, zones autonomes temporaires durant les contre-sommets en général et surtout zones libérées permanentes au Chiapas, contrôlées par l'EZLN, une «armée différente des autres car elle se propose de cesser d'être une armée», dit le sous-commandant Marcos. Si l'EZLN et son leader charismatique sont très populaires dans une partie importante du mouvement altermondialiste, ce n'est pas seulement comme symbole politique mais aussi parce que leur lutte a permis la construction de nouveaux espaces de contre-pouvoirs¹.

1. Cette stratégie de constitution de contre-pouvoirs se combine avec une logique d'auto-limitation de la confrontation avec le pouvoir. Elle est au cœur des débats du mouvement

En proposant d'autres formes d'organisation sociale, ici et maintenant, la frange radicale du mouvement altermondialiste reproduit en partie ce qui avait déjà existé au sein du mouvement alternatif allemand dans les années 1980. Mais elle donne un caractère plus dynamique à ces expériences, plus susceptibles de s'incruster dans la mémoire collective car elles s'inscrivent dans des moments de lutte et d'effervescence sociale.

Autre élément important, le fait que le mouvement, prenant en compte le statut nouveau de l'individu soucieux de s'autonomiser, s'inscrit en rupture avec la figure imposée du « nous contraint », du collectif envers et contre tout propre aux organisations du vieux mouvement ouvrier. Il est porteur d'un *nous* choisi, moins mécanique, capable de frapper fort mais qui, sollicitant plus fortement l'implication personnelle, est plus tributaire des variations de cette implication et susceptible d'entraîner une certaine fragilité collective.

Enfin, le fonctionnement en réseau déjà évoqué, est renforcé par le rôle d'un réseau particulier. On sait en effet qu'Internet pèse considérablement sur les modes d'action mais aussi sur les modes de décision de tout ou partie du mouvement. Les critiques de la démocratie électronique sont d'ailleurs très présentes et souvent plus rudes à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement. Il est vrai que l'opacité dans les processus qui conduisent à la prise de décision est favorisée par l'utilisation d'Internet : les groupes impliqués ne sont pas toujours clairement identifiés et le risque de prise de décision parallèle, par quelques individus court-circuitant l'ensemble d'un groupe, est bien réel.

Y a-t-il un projet et une stratégie altermondialistes ?

La remise en cause de toutes les oppressions et de toutes les dominations irrigue les différentes composantes du mouvement qui s'enrichissent mutuellement et peuvent ainsi s'approprier des angles de vision de la lutte contre le capitalisme qui n'étaient pas nécessairement présents dans leur réflexion et leurs pratiques initiales. On assiste ainsi à un tourbillon universalisant qui renforce le mouvement. Cela suffit-il pour que l'altermondialisme soit en mesure d'ébaucher un projet politique alternatif à la domination du capital ?

Au travers de son « Manifeste altermondialiste », les propositions faites par Attac dès 2007 qui couvrent tout le champ politique et s'apparentent à un programme ainsi que les « Trente propositions pour un modèle

altermondialiste depuis 2003. Mais de nouvelles interrogations se font jour à ce sujet, comme nous allons le voir.

► Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales].

global alternatif» du Centre pour l'innovation sociale en Catalogne, semblent en exprimer la volonté. La même année, Bernard Cassen, ex-président d'Attac, encore influent au sein du mouvement altermondialiste souhaitait «l'élaboration progressive, au niveau mondial, d'un corpus d'analyses et de propositions de plus en plus largement partagé par les acteurs sociaux».

Le manifeste d'Attac, les propositions des altermondialistes catalans, les souhaits de Bernard Cassen, ainsi que d'autres tentatives issues du mouvement, actuelles ou plus anciennes, vont alors dans le même sens : se substituer de fait au travail collectif d'élaboration que devraient mener les organisations politiques favorables au changement politique et social mais que, trop sclérosées pour la plupart, elles ne parviennent plus à mener, en particulier en Europe.

Cependant, l'élaboration d'un projet politique implique «une synthèse généraliste» qui ne peut être la préoccupation première d'une structure associative ou syndicale et qui est qualitativement différente d'une simple juxtaposition de diverses revendications ; elle exige des perspectives globalisantes, une colonne vertébrale et doit constituer une perspective pour l'humanité, à l'image de ce qu'a produit le mouvement communiste dans une phase de l'histoire aujourd'hui close.

La maturation altermondialiste qui s'affine dans les moments de confrontation, dans les combats qui modifient la conscience collective du mouvement et la perception qu'il a de lui-même, a atteint un certain niveau. Concernant Attac, cette maturation s'est précisée depuis 2007 : au *Manifeste altermondialiste* se sont ajoutées diverses prises de position plus récentes sur la justice sociale et écologique, la démocratie réelle, la promotion des alternatives et des biens communs, au-delà des thèmes plus classiques que sont le refus des politiques d'austérité ou la solidarité internationale. Mais cette maturation n'est sans doute pas encore suffisante pour que ce projet puisse prendre corps et soit porté par des forces sociales capables de l'imposer comme projet alternatif. Cela doit être mis en relation avec le fait que la majorité du mouvement altermondialiste se méfie, dès la naissance de l'altermondialisme, de l'idée de projet global, voire s'y oppose. Cette même majorité ne souhaite pas une transcroissance du mouvement en une nouvelle internationale tant le modèle des précédentes apparaît comme un repoussoir¹. De

1. La 4^e Internationale – tout au moins les forces du secrétariat unifié – n'appartient pas complètement au passé. Elle a toujours une activité dans quelques pays et une présence dans d'autres. Néanmoins, elle n'est jamais parvenue à assurer son décollage, n'a pas rompu explicitement avec le verticalisme de l'Internationale communiste et rencontre encore des

nombreux réseaux, des figures altermondialistes, modérées ou radicales, se montrent en effet sensibles à l'idée qu'il est possible de «changer le monde sans prendre le pouvoir», selon le titre du livre de John Holloway (2008). C'est en effet une question essentielle en rapport étroit avec les choix stratégiques de l'EZLN, mentionnés plus haut. À cette étape, deux conceptions différentes traversent le mouvement altermondialiste. La crise d'Attac-France en 2005-2006 est alors en partie liée à l'affrontement entre ces deux conceptions¹.

D'une part, une conception horizontaliste, porteuse d'une logique de contre-pouvoirs qui, majoritairement, n'envisage pas de poser le problème du pouvoir tout en mettant en question la légitimité du capitalisme à orienter le présent et l'à-venir de nos sociétés. Chico Whitaker, Candido Grzybowski, initiateurs du FSM et surtout le zapatisme, de même que plusieurs mouvements radicaux d'inspiration libertaire sont alors partisans de cette orientation. Selon Naomi Klein, ces «espaces libres» – en fait des territoires autogérés – deviendront «un contrepoids efficace à l'État du simple fait de leur existence»².

Cette perspective – qui n'est pas partagée par l'ensemble de celles et de ceux qui sont favorables à une conception horizontaliste de l'altermondialisme – a le mérite de reconsidérer les moyens et les fins de l'action révolutionnaire. Au-delà de la question du projet, elle préfigure une réflexion stratégique qui, à ce stade, n'est cependant pas encore assumée ou réellement organisée dans le mouvement. On est loin, à ce moment-là, d'une véritable stratégie autogestionnaire car cette perspective n'intègre pas la logique des contre-pouvoirs au sein d'un processus de «révolution longue» dans lequel, à des rythmes et sous des formes nécessairement variés, se construit l'hégémonie politique de la majorité contre la dictature de la minorité possédante, des États bourgeois et des nouveaux instruments planétaires de domination.

Il existe d'autre part une conception visant à reconstituer une opposition partidaire à gauche en s'appuyant sur les expériences

difficultés à intégrer dans ses analyses les transformations du capitalisme, à faire toute sa place à l'autogestion et à renouveler le vieux projet communiste. La TMRI (Tendance marxiste révolutionnaire internationale), issue de la 4^e Internationale, et à laquelle les auteurs de ces lignes ont appartenu, n'a jamais dépassé le stade confidentiel, malgré son intelligence de l'évolution du capitalisme, son choix originel de l'autogestion et sa critique pertinente de la forme parti.

1. En France et plus généralement dans les lieux de coordination du mouvement altermondialiste, ce débat, très important, reste cantonné aux «têtes de réseaux», aux petits appareils et aux intellectuel·les militant·es. C'est une des limites du mouvement.
2. [► Autonomie et construction d'alternatives].

gouvernementales sud-américaines menées notamment en Bolivie et surtout, dans le contexte des années 2000, au Venezuela «chaviste»¹.

Bernard Cassen et, d'une autre manière, Walden Bello en sont alors les individualités les plus représentatives², ensuite rejoints par une partie des écologistes radicaux, convaincus de l'existence d'une relation étroite, voire d'une causalité, entre le productivisme capitaliste et l'accélération du développement transnational des échanges de biens et de services. L'International Forum on Globalization, un des réseaux les plus importants, s'inscrit dans cette perspective. Mais, si on ne peut que comprendre – et dans certains cas approuver – le protectionnisme agricole et industriel des pays de la périphérie, nécessaire pour élever le pouvoir d'achat des classes populaires et faire face à la densité du tissu industriel des pays riches, on ne peut en faire une stratégie politique, sous peine de généralisation des oppositions entre prolétariats nationaux et de concurrence écologique entre espaces régionaux.

La mondialisation des possibilités de mise en relation des êtres humains, produit de la mondialisation des échanges, est une potentialité d'émancipation humaine, sans équivalent historique, car elle ouvre de nouveaux horizons et accélère la mise en commun des savoir-faire et des univers culturels. Elle ne doit pas être freinée sous prétexte de sauvegarde des territoires, comme le voudrait le souverainisme d'inspiration populiste et écologiste parfois présent au sein du mouvement altermondialiste.

Cette sauvegarde, dont la nécessité est souvent bien réelle, passe d'abord par une appropriation sociale de ces territoires, une mise en relation des luttes, en rupture avec les logiques de privatisation et de mise en concurrence des régions et espaces régionaux. Mais si la mise en cause de la logique actuelle des rapports sociaux capitalistes peut passer par des luttes où s'impose la préservation des territoires, elle ne peut se réduire à une logique de préservation.

Des éléments substantiels de projet, qui s'agrègent les uns aux autres en lien avec l'élargissement continu du FSM sur le plan géographique et thématique, existent bel et bien, renforcés par de nouvelles interrogations

1. [► Essai de caractérisation du processus bolivarien].

2. Bernard Cassen, en tant que représentant de l'association Mémoire des luttes est signataire en 2008 d'un texte intitulé «Vers un manifeste pour un socialisme du 21^e siècle». À connotation républicaine et sociale-démocrate de gauche, ce texte fait explicitement référence aux expériences bolivariennes. Mais si l'utilité de la résistance des gouvernements vénézuélien, bolivien, équatorien ne fait aucun doute et contribue à freiner la domination de l'hyperpuissance américaine, on voit mal comment ces expériences, dont la dimension nationale et nationaliste est un ressort important pourraient être transposées en Europe.

à partir des effets de la crise de 2008. Mais nul n'a la prétention, au sein du mouvement altermondialiste, de considérer qu'il s'agit d'un projet achevé. Et ces nouvelles interrogations, à la faveur de la crise systémique et multidimensionnelle ouverte en 2008, porteront, comme on va le voir, sur la stratégie du mouvement : une évolution importante de l'altermondialisme en perspective.

Un nouveau mouvement d'émancipation...

C'est l'ambition implicite ou explicite de certaines des composantes du mouvement altermondialiste. Le mouvement des mouvements pose d'abord, en actes, une critique des formes d'organisation traditionnelles du mouvement ouvrier, une critique de sa structure pyramidale qui est aussi celle de nombreux mouvements ayant inscrit leur action dans le sillage de celle du mouvement ouvrier¹.

Avec sa forme réseau dominante et son fonctionnement au consensus, l'altermondialisme s'est partiellement transformé en forme alternative à l'ancien modèle du parti guide, à l'échelle nationale comme internationale, dans lequel domine encore, lorsqu'il subsiste, une élite de professionnels, souvent à fort capital culturel et peu « trempés » dans la culture de la classe ouvrière dont ils prétendent pourtant être les porte-parole.

Le mouvement altermondialiste indique pour les forces politiques attachées à l'émancipation une voie nouvelle : celle du parti-mouvement², dé-hiérarchisé, plus égalitaire et pluraliste. Mais cette forme n'est qu'embryonnaire : elle n'est pas encore inscrite dans une réalité de masse.

En ce sens, l'altermondialisme est bien porteur d'une nouvelle culture politique : horizontalité, refus des hiérarchies entre ses diverses composantes comme entre les terrains de lutte, limitation de la délégation de pouvoir et de la personnalisation, fonctionnement en réseau, coopération. S'ajoutent à cela, de manière explicite l'auto-organisation et, plus ou moins explicite, la référence à l'autogestion.

On peut aussi penser, cette fois en négatif, que le mouvement n'est pas encore parvenu à dépasser certaines limites sociologiques et politiques qui constituent un véritable handicap pour la construction d'un nouveau projet. En effet, l'altermondialisme, malgré une situation plus contrastée avec l'entrée en scène de l'Afrique et de l'Asie, est encore principalement porté par des hommes – et non des femmes – majoritairement « blancs » et éduqués. Cela ne facilite pas la reconnaissance

1. On pense ici, par exemple, à certains mouvements d'éducation populaire et mouvements antiracistes en France, encore très marqués par une logique pyramidale.
2. [► Entreprises récupérées par les travailleurs (Les)].

de l'action des groupes dont l'action se situe en Afrique, en Asie, voire en Amérique du Sud – et notamment des groupes composés de femmes – ni celle des membres des groupes opprimés issus de la colonisation et de l'immigration dans les pays riches. Il est encore dominé par des individus qui occupent une position sociale médiane, voire supérieure et qui s'imposent souvent dans les assemblées pour des raisons de maniement du langage légitime. Cela ne facilite pas l'intégration des milieux les plus populaires au Nord comme au Sud.

Néanmoins, ces limites reculent, en particulier depuis l'évolution polycentrique du FSM et la tenue des FSM de Mumbai (2004) et Nairobi (2007), avec l'extension géographique et thématique des forums sociaux et leur enracinement dans le tissu social à travers les forums locaux. Elles reculent d'autant plus que la tenue du FSM à Tunis – épicerie des révolutions du Printemps arabe – en 2013 et 2015 a permis la jonction avec de nouvelles mobilisations et un processus révolutionnaire, et, en même temps une ouverture, un élargissement supplémentaire et un rajeunissement des réseaux altermondialistes. Il dépend du mouvement lui-même que ces limites reculent encore car les raisons objectives d'une telle domination masculine et d'un tel poids du Nord s'amenuisent: le niveau général de formation, notamment celui des femmes, augmente, y compris dans la grande majorité des pays du Sud¹. C'est un atout pour s'opposer aux mécanismes de domination à l'intérieur du mouvement mais aussi pour renforcer les stratégies collectives de lutte contre toutes les oppressions. D'autres limites sont prises en compte par certains des animateurs du mouvement altermondialiste.

Pierre Khalfa (2008), met en évidence un des problèmes du fonctionnement en réseau: la faible perméabilité des uns par rapport aux autres qui complique la constitution d'une culture commune. Il en conclut que «la construction d'alternatives ne concernera qu'une partie des forces engagées dans les Forums» et propose des «coopérations renforcées» entre telle ou telle composante du mouvement, composantes qui varieront selon les thèmes.

Ces propositions sont stimulantes. Mais peuvent-elles permettre de relancer la dynamique des Forums et, au-delà, du mouvement altermondialiste dont la capacité de mobilisation est affaiblie en Europe, et

1. Depuis près de vingt ans, le programme des Nations unies pour le développement calcule un indice du développement humain (IDH) par pays dont un tiers dépend du niveau de scolarisation. Les résultats montrent que la plupart des pays d'Afrique, pourtant les plus mal placés, progressent quand même, y compris parmi les femmes dont l'amélioration des conditions de vie est essentielle pour l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population.

notamment en France? Elles témoignent d'un constat assez largement partagé: la nécessité, pour le mouvement de retrouver un second souffle en Europe, où il est en panne depuis l'échec du Forum social européen (FSE) d'Istanbul (2010). Mais ce second souffle passe-t-il d'abord par un aménagement des formes institutionnelles de l'altermondialisme? Pierre Khalfa use d'une analogie qui prête à discussion. En effet, on pourrait croire que, comme l'Union européenne, le mouvement altermondialiste se fourvoie faute de «coopérations renforcées». Autrement dit, il faudrait dégager des majorités opérationnelles pour mettre en œuvre la politique du mouvement altermondialiste. Or, c'est d'abord l'orientation néolibérale de refondation du capitalisme, mise en œuvre depuis le début des années 1980, qui cimente l'opposition de la gauche antilibérale à l'actuelle construction européenne. C'est la panne du projet de la gauche qui ouvre des boulevards au projet de reformulation libérale et autoritaire du capitalisme en Europe continentale, après les États-Unis et le Royaume-Uni. Pierre Khalfa conclut que le problème actuel de l'altermondialisme est «de parvenir à être effectivement un mouvement qui aide à une transformation du monde».

Nous sommes bien là dans le domaine du projet. Les aménagements organisationnels nécessaires, ne suffisent pas. Il ne peut y avoir de mouvement d'émancipation sans construction d'un nouveau projet¹ car le mouvement n'est pas spontanément porteur d'un projet. Si des «coopérations renforcées» sont nécessaires, elles doivent d'abord viser à dégager le sens des expériences les plus significatives du mouvement et, plus généralement des oppositions au capitalisme libéral et autoritaire, en tenant largement compte des conditions concrètes dans lesquelles ont lieu ces expériences et ces oppositions.

De ce point de vue – celui du sens –, un premier élément doit être souligné. Au Sud comme au Nord, parmi les mouvements paysans comme parmi les étudiants, au sein des organisations syndicales ouvrières comme parmi les mouvements de femmes, dans les services publics comme dans le secteur privé, s'exprime une volonté d'appropriation et de maîtrise des luttes par celles et ceux qui sont les premiers concernés, parfois contre les petits appareils politiques de représentation et les porte-parole autoproclamés.

Cette volonté a un sens du point de vue de l'organisation sociale future souhaitée en filigrane. Celui de l'autogestion contre l'étatisation².

1. Il va de soi que le projet communiste, même s'il est utile comme point de repère, doit être, selon nous, entièrement renouvelé.

2. Depuis vingt-cinq ans, l'offensive du capital a fait oublier à beaucoup d'entre nous que

Celui de la libre organisation des producteurs et des productrices contre la planification bureaucratique. Celui de l'auto-organisation permanente des groupes dominés. Et celui de la maîtrise entière des services publics par les usager·es et les salarié·es, comme l'ont montré les luttes pour l'appropriation publique de l'eau en Amérique du Sud¹.

L'altermondialisme a déjà marqué les esprits. C'est le mouvement d'émancipation le plus important depuis la fin des années 1960 et les grandes contestations politiques, sociales et culturelles qui leur sont associées. En même temps, c'est pour partie un produit/prolongement de ces années, contenu dans la crise du mouvement ouvrier et qui peut permettre d'en sortir par le haut. Pourra-t-il et saura-t-il se constituer en alternative globale au capitalisme du 21^e siècle ?

Le mouvement ouvrier s'est constitué en alternative globale lorsque la question du renversement du capitalisme est apparue comme faisant partie du champ des possibles, de la Commune² à la Révolution russe³. C'est donc de sa propre expérience – malgré celles et ceux qui veulent l'écrire *a priori* – que le mouvement altermondialiste tirera – ou ne tirera pas – la force et le degré de son inscription dans l'histoire. Et c'est bien de lui que devrait naître, dans la conscience des peuples, sous des formes entièrement renouvelées, la question du pouvoir d'orientation de la société par et sur elle-même.

... et déjà quelques enseignements majeurs

La toute jeune histoire du mouvement altermondialiste incite à une certaine prudence d'analyse. Pour autant, et indépendamment de son évolution ultérieure, son apport est d'ores et déjà considérable, en particulier pour les autogestionnaires dont il valide, confirme ou approfondit plusieurs propositions et intuitions anciennes.

D'abord, au travers des pratiques multiformes où se mêlent contestation – parfois radicale – de l'ordre établi et propositions alternatives, il affirme que le changement commence dès maintenant, sans attendre

l'accomplissement du projet marxiste suppose le dépérissement de l'État. Nous tenons ici à le rappeler.

[► Femmes de la Brukman (Les)].

1. Les débats sur les biens publics mondiaux, dans les revues ou parmi les intellectuels militants qui se reconnaissent dans le mouvement altermondialiste ont un inconvénient majeur : il est rare qu'ils évoquent la gestion de ces services par les usager·es et les travailleur·travailleuses, même si la coopération entre les premier·es et les second·es peut être conflictuelle.

2. [► Commune de Paris : entre autogestion et projet souverain].

3. [► Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe].

le «grand soir» mythique de la révolution telle que l'a conçu en grande partie l'extrême gauche de l'après 68 en France, en Europe et dans le monde. Dans la nouvelle phase ouverte par la crise de 2008 et ses effets, le mouvement altermondialiste va plus loin : il élabore/revise le concept de transition en le raccordant à la notion de rupture amorcée avec le capitalisme. Au travers des luttes, des mobilisations et des expérimentations menées aujourd'hui, les réseaux altermondialistes donnent à voir ce que peut être un monde postcapitaliste (avant même d'en finir avec le capitalisme). Cette rupture, c'est ce que l'altermondialisme appelle la transition démocratique, sociale, écologique, amorcée dès aujourd'hui dans un monde fini¹.

Ensuite, avec la fin de la hiérarchisation des mouvements de contestation – aucun mouvement, aucune structure ne peut prétendre dicter sa loi ou sa conduite aux autres, la coopération horizontale devient la règle, la délégation de pouvoir recule au profit des initiatives et de la mise en mouvement autonome des structures locales – l'altermondialisme entérine la fin du «paradigme rouge», cher à la tradition révolutionnaire du mouvement ouvrier, qui n'attribuait qu'un rôle secondaire aux autres contestations, notamment le féminisme et l'écologie.

Simultanément et de manière symétrique, il donne un brusque coup de vieux à la prétention des partis verts, en particulier dans les années 1990, à substituer au vieux «paradigme rouge» un nouveau «paradigme vert» faisant de l'écologie ou de l'«écologie profonde» à la fois la base explicative des dérives du monde tel qu'il est et le projet alternatif à elle seule, subordonnant à son tour les autres questions, économiques, sociales et démocratiques notamment, à l'écologie.

Ces éléments sont bien constitutifs d'une nouvelle culture politique qui ne peut qu'interpeller et bousculer en particulier les forces politiques existantes, et contribuer à renouveler conceptions, pratiques et programmes.

Le mouvement altermondialiste, enfin, trace les contours d'un mouvement d'émancipation de type nouveau pour une double raison.

En premier lieu, il croise, rassemble et fait s'entremêler les différents mouvements de contestation du capitalisme, alors que l'affirmation des nouveaux mouvements politico-sociaux, depuis la seconde partie du 20^e siècle, est passée par une logique de cloisonnement de fait, entre eux d'une part et de séparation d'avec le mouvement ouvrier d'autre part. En ce sens, c'est bien un nouveau sujet politique qui se construit.

1. [► Demain est déjà commencé].

En second lieu, parce qu'il situe d'emblée les problèmes politiques majeurs à l'échelle pertinente : celle de la planète. Il fait ainsi preuve d'une certaine maturité et permet un dépassement partiel des antagonismes nationaux qui ont marqué les luttes de classe dans la période précédente. Cette qualité, à laquelle il faut ajouter une plasticité qui facilite la réactivité, lui avait permis d'organiser, sur proposition faite à l'issue du FSE de Florence, une journée mondiale le 15 février 2003 contre la guerre impérialiste en Irak. Une première dans l'histoire, qui s'était traduite par de grandes manifestations sur tous les continents, même si cette mobilisation n'a pas suffi à empêcher l'irréparable.

Ainsi, et sans théorisation excessive, l'altermondialisme réussit à la fois à prolonger, mettre à jour et élargir l'internationalisme prolétarien du mouvement ouvrier.

Sur le plan géographique, il lui est déjà qualitativement supérieur en ce sens qu'il rassemble, malgré bien des limites, des réseaux citoyens et militants du Nord et du Sud alors que le mouvement ouvrier était essentiellement limité au Nord pour des raisons à la fois objectives : faiblesse de la classe ouvrière dans les pays du sud – et subjectives ; importance de l'idéologie coloniale au sein du mouvement ouvrier des pays riches.

Sur le plan politique, il marque aussi une avancée majeure, car il refuse de fait l'existence d'un centre et d'une périphérie, d'un noyau dirigeant et d'une avant-garde autoproclamée et d'une hiérarchisation des rapports de domination, rompant ainsi avec la part sombre de l'héritage du mouvement ouvrier.

On ne saurait sous-estimer par ailleurs la capacité du mouvement altermondialiste à apporter lui-même des réponses encore partielles, mais positives, aux problèmes posés par ses difficultés de fonctionnement,



bien réelles, et aux critiques fondées qui lui sont faites – en particulier l’opacité des procédures de décision – au niveau mondial.

C’est ce qu’indique la tentative de formule polycentrique et d’alternance dans le calendrier entre polycentrisme et lieu unique du FSM. C’est aussi ce que montrent avec éclat tant la multiplicité de forums thématiques que la déclinaison territoriale, essentielle, de l’altermondialisme au travers des Forums organisés à d’autres échelles que celle de la planète : locale, départementale, régionale, nationale ou continentale selon les cas. L’enjeu est de taille : c’est cette déclinaison qui permet l’ancrage au sein des populations et rend possible – sans le garantir – l’élargissement à la fois géographique, social et politique de l’altermondialisme¹. Ainsi se complètent et se stimulent réciproquement les rendez-vous des contre-sommets (à l’occasion des réunions du G8, de l’OMC, etc.), fondamentaux dans les premières années de l’altermondialisme et qui restent essentiels, et les réunions du FSM et des Forums sociaux territorialisés. C’est encore ce que nous dit le nouvel équilibre organisationnel trouvé depuis le 5^e FSM (2006) et confirmé lors des éditions suivantes du FSM jusqu’en 2015 : les grandes conférences – marquées par le gigantisme, le caractère institutionnel et le caractère passif du public, ont cessé de prendre le pas de manière excessive sur les ateliers plus restreints dans lesquels, à l’inverse, priment à la fois la réflexion collective sur les pratiques et les expériences, et la circulation de la parole, ce qui est décisif pour asseoir la dimension de « démocratie active et autogestionnaire » des Forums sociaux. Du reste, ces ateliers sont explicitement présentés comme autogérés, après le processus d’enregistrement des structures participantes et leur agrégation thématique et géographique organisée par les équipes de préparation du FSM.

À l’intersection des dimensions organisationnelle et politique, deux éléments apparaissent aujourd’hui comme des acquis du FSM et des Forums sociaux locaux en général : la volonté largement majoritaire de maintenir la conception horizontaliste de ces forums comme des espaces ouverts et inclusifs les plus larges possible, fonctionnant au consensus et sans caractère délibératif, refusant une mutation de l’altermondialisme en nouvelle force politique constitutive d’une nouvelle

1. Ainsi, en France, l’émergence du Forum social des quartiers populaires (FSQP) à la fin des années 2000 et, aujourd’hui du Front uni des immigrations et quartiers populaires, a permis, certes de manière encore partielle, d’intégrer des groupes marginalisés, victimes à la fois de discriminations sociales et de discriminations « raciales » liées à leur statut d’ex-colonisé. De les intégrer aux mouvements de contestation, mais aussi de reconnaître une forme politique qui leur appartient en propre.

internationale; la participation toujours plus importante des mouvements féministes – et une dimension féministe transversale forte en général –, et davantage encore des organisations écologistes dans leur grande diversité, présentes dès la manifestation initiale de Seattle et celle des forces représentant la diversité culturelle du mouvement altermondialiste – et en particulier sa dimension « indigène » (enjeu majeur en Amérique indo-afro-latine par exemple)¹.

Le mouvement altermondialiste n'a pas seulement contribué – avant même la crise ouverte en 2008 – à délégitimer fortement, sur le plan politique et idéologique, le néolibéralisme et les institutions internationales qui organisent le capitalisme mondialisé.

Il a aussi obligé celles-ci comme les gouvernements des riches de ce monde à intégrer dans leurs agendas, même si c'est de manière formelle et sans remise en cause réelle du capitalisme, des thèmes mis en avant par l'altermondialisme.

On peut penser – sans pouvoir en donner la garantie – que les premiers enseignements tirés de l'activité du mouvement altermondialiste, rapidement évoqués dans les lignes qui précèdent, vont au-delà du statut de meilleur opposant au capitalisme mondialisé. Les prémices d'une construction alternative – projet et formes d'organisation – sont présentes. Comme l'a montré Geoffrey Pleyers (2008), l'altermondialisme a mis l'accent sur la nécessité de développer un espace public et une citoyenneté au niveau mondial, alternatifs à la mondialisation libérale, et essentiels pour les mouvements contestataires de ce début de 21^e siècle.

De nouveaux défis

En Europe, après l'échec d'Istanbul, le mouvement altermondialiste est en panne et aucune édition du FSE n'a été organisée depuis 2010. Cette panne – même si elle a aussi des causes politiques – n'est pas sans lien avec le caractère spécifique dominant de la crise en Europe, focalisée sur la question des dettes souveraines et qui a suscité une très forte mobilisation des élites économiques et du personnel politique européens, bien plus importante que celle dont les forces antisystèmes, en premier lieu le mouvement altermondialiste, ont mise en œuvre. Cette dégradation des rapports de forces sociaux et politiques a été particulièrement perceptible à l'occasion des premiers mois de l'expérience Syriza en Grèce².

1. [► Autonomie et construction d'alternatives].

2. La mobilisation du mouvement social en Grèce, de même que celle des réseaux européens

Cette panne européenne a largement alimenté l'idée dans le vieux continent en général et en France en particulier selon laquelle l'altermondialisme serait en recul à l'échelle de l'ensemble de la planète. Cette idée est assez largement répandue au sein même des réseaux altermondialistes en Europe et des forces politiques, notamment de France, jusque-là plus ou moins partie prenante du mouvement. À Tunis, tant en 2013 qu'en 2015, plusieurs de ces forces n'étaient présentes que de manière limitée.

Il n'y a pourtant aucun déclin réel de l'altermondialisme, comme le montrent avec éclat la multiplicité des forums sociaux – qu'ils soient généralistes ou thématiques – de par le monde, le succès quantitatif et qualitatif des deux éditions organisées à Tunis dans des conditions pourtant particulièrement difficiles et la naissance de nouvelles organisations politiques à la suite de mobilisations directement ou indirectement liés à l'altermondialisme. On pense principalement à Podemos, né à la suite du Mouvement des Indignés et dont la figure la plus connue, Pablo Iglesias, est issue du mouvement altermondialiste – dont il n'a pas forcément retenu les principes de fonctionnement horizontal.

Néanmoins, le mouvement altermondialiste a été percuté de plein fouet, comme l'ensemble des forces associatives et syndicales, des ONG ou des courants politiques qui en sont partie prenante, par la crise de 2008. Cette crise est perçue au sein du mouvement comme systémique et multidimensionnelle : économique-sociale et financière, écologique, démocratique et géostratégique.

À ce jour, aucune sortie de crise n'est palpable nulle part dans le monde. Le capitalisme est certes délégitimé comme jamais : si la crise s'aggrave et s'approfondit, aucune alternative n'émerge encore. La situation chaotique au Proche-Orient et la montée des conservatismes et des droites extrêmes notamment en Europe pèsent lourd dans le paysage.

Les réseaux altermondialistes, pris séparément et ensemble au sein du Forum social mondial, sont parfaitement conscients de ces difficultés. De nouvelles questions surgissent : comment passer à la vitesse supérieure pour l'élaboration d'un projet et d'une stratégie permettant de mettre fin au capitalisme ? La rhétorique anticapitaliste est parfois exprimée au sein même des grandes institutions internationales ou même des gouvernements ou des états-majors politiques et donc bien au-delà des acteurs et actrices de la contestation altermondialiste. Mais cette rhétorique ne s'accompagne d'aucune réelle remise en cause des politiques

de solidarité, est restée limitée et bien en deçà des nécessités.

[► Oxi avait conjuré les « dix plaies » de la Grèce].

publiques à l'échelle des États: l'offensive capitaliste néolibérale, sous la forme des politiques d'austérité, continue dans ce qui ressemble à une course folle et une déconnexion de plus en plus grande entre les sociétés et leur représentation politique.

Pour le mouvement altermondialiste, l'enjeu est donc de combiner, comme le propose Gus Massiah, les mesures immédiates et les propositions de rupture, celles de la transition :

Les nouveaux rapports sociaux se construisent à partir des résistances et de la contestation, par les luttes contre les rapports dominants, la critique intellectuelle et théorique, les pratiques nouvelles qui préfigurent des dépassements des rapports existants (2011).

Pour le dire autrement, en montrant que d'autres rapports sociaux, plus égalitaires et coopératifs sont possibles, on prépare la transition entre le monde dominé par la rationalité marchande et celui auquel aspire l'altermondialisme.

Pour Gus Massiah, cette stratégie met au cœur, au-delà des résistances, la bataille principielle pour l'égalité des droits de toutes et tous, et la conquête de nouveaux droits, et ce à l'échelle mondiale. Cette visée stratégique est de plus en plus présente au sein du mouvement altermondialiste¹.

1. La contribution de Gus Massiah («FSM 2015 à Tunis, éléments de bilan», avril 2015) est particulièrement éclairante à ce sujet: «Y ont participé 4398 organisations de 119 pays qui ont proposé 1079 activités. Le nombre total de participants inscrits a été de 48600 personnes, sans compter 1300 journalistes et 1000 personnes engagées dans l'organisation [...]». Le FSM 2015 a été le plus important espace démocratique de la région Maghreb-Machrek. Pour le Maghreb, il a réuni 2568 associations maghrébines, dont 1142 associations tunisiennes, 828 algériennes (dont plusieurs centaines plutôt gouvernementales), 512 marocaines, 66 mauritaniennes, 20 libyennes et 6 sahraouies. Pour le Machrek, il a réuni 524 associations, dont 136 palestiniennes, 133 égyptiennes, 47 irakiennes, 41 iraniennes, 32 libanaises, 29 yéménites, 24 jordaniennes, 16 turques, 7 syriennes, 7 soudanaises, 4 du Bahrain, 2 de Oman, 2 d'Arabie saoudite, 1 du Koweït, 1 du Qatar [...]. La situation dans la région a aussi été abordée à partir des rapports entre la région et le reste du monde. Particulièrement la Méditerranée et les rapports entre la région et l'Europe dans les nombreuses activités sur les migrations et sur les accords économiques, ainsi que dans les débats sur les matières premières et sur l'extractivisme [...]. Les thèmes des ateliers ont recoupé toutes les mobilisations et les réflexions qui caractérisent le mouvement altermondialiste. [...] Les débats ont [...] bénéficié des forums thématiques et des rencontres des réseaux internationaux qui, depuis plusieurs années, approfondissent les réflexions et organisent les mobilisations. L'espace du FSM de Tunis 2015 a été organisé en six espaces: la citoyenneté (mobilisation citoyennes, transition démocratique, alternatives d'organisation politique, avenir des Forums...) [...]; l'économie et les alternatives (finance, multinationales, dette, corruption,

Cette nécessité de la réflexion stratégique est ressentie et partagée aujourd'hui par des animateurs historiques du mouvement. C'est par exemple le cas de Chico Whitaker, autrefois partisan de l'orientation hostile à la transformation de l'altermondialisme en nouvelle force politique de type 5^e Internationale. Pour lui, une telle réflexion est d'autant plus à l'ordre du jour qu'il constate, dans le compte rendu d'une rencontre à Tunis à l'occasion du FSM en mars 2015, «le pouvoir grandissant du système capitaliste globalisé, dans sa guerre contre les êtres humains la vie dans la planète et la démocratie» et le besoin de «renforcer nos luttes contre le système et les rendre plus efficaces».

Si le rapport de forces face aux oligarchies du capitalisme mondialisé est très défavorable, les points d'appui existent cependant sur le plan des perspectives. Ces points d'appui, ce sont les processus révolutionnaires, qualifiés aussi de «révolution longue¹» amorcés fin 2010-début 2011 à travers les printemps arabes – même au creux de la vague aujourd'hui comme en Tunisie ou menacés de grave régression en Égypte – et le

alternatives économiques et sociales, économie sociale et solidaire...) [...] ; l'égalité (luttes contre les discriminations, égalité de genre, droits des femmes, des minorités, des peuples autochtones...) [...] ; la planète (environnement, écologie, changement climatique, ressources naturelles, extractivisme...) [...] ; l'outre-frontière (territoires, colonialisme, conflits et guerres, liberté de circulation, migrations...) [...] ; la justice social.» Gus Massiah qu'en dehors des activités autogérées, un très grand nombre d'activités ont trouvé leur place dans le FSM 2015 tels le Forum mondial des médias libres, le Forum mondial sciences et démocratie et une rencontre sur le climat pour préparer les mobilisations à l'occasion de la COP 2. Il y a eu aussi une rencontre sur les accords économiques et un Forum des parlementaires. Des « tables de controverses », ont également permis des discussions entre animateurs de mouvements, représentants d'institutions et responsables politiques. Le Forum a été précédé par une Assemblée mondiale des femmes – a réuni plusieurs milliers de femmes – et par une Assemblée mondiale des jeunes. Les nombreux forums ont permis l'approfondissement de l'orientation stratégique, celle de l'égalité des droits et des mobilisations contre la logique du capitalisme. Ils portent et anticipent une nouvelle génération de droits (« droits de la Nature », liberté de circulation, souveraineté alimentaire, protection sociale universelle...) et mettent en avant des propositions pour les politiques publiques : « Ils permettent les échanges sur les pratiques d'émancipation concrètes et peuvent être des espaces de préfiguration de nouvelles pratiques. Il s'agit dès maintenant de construire un autre monde à partir des alternatives et des ruptures nécessaires pour y arriver. »

1. La notion de «révolution longue», proposée par Michel Fiant, a fait l'objet, à la lumière des Printemps arabes, d'un atelier organisé par le journal *Rouge et Vert* à l'occasion du FSM de Tunis en 2013. Cette notion stratégique rend compte de la révolution non pas comme une rupture, mais comme un processus, non-linéaire, basé sur les mobilisations populaires et les pratiques autogestionnaires et alternatives, et sur une série de ruptures et de paliers, l'une de ces ruptures étant constituée de l'expropriation des capitalistes.

nouveau cycle de luttes et de mobilisations dites d'«occupation des places» provoqué en partie par ce processus, en Europe méditerranéenne puis ailleurs dans le monde à partir de 2011.

Dans ces luttes et ces mobilisations, on retrouve tous les éléments de la nouvelle culture politique déjà à l'œuvre dans l'altermondialisme.

Mais cette proximité sur le terrain de la culture politique, aussi essentielle soit-elle, ne permet pas mécaniquement l'existence d'un lien organique entre l'altermondialisme et ces nouveaux mouvements de contestation. La nature même des réseaux, hétérogènes et organisés sans hiérarchie, contribue à la difficulté de créer ces liens. Or, la jonction entre les générations qui ont mis en place les réseaux altermondialistes au tournant du siècle et les nouvelles générations qui ont animé ces luttes et ces mobilisations à partir de 2011, est une impérieuse nécessité, ressentie comme telle par les équipes d'animation du mouvement altermondialiste.

C'est cette jonction qui peut donner des perspectives en termes de projet comme de stratégie aux un·es comme aux autres. Tout n'est pas à faire : cette jonction, encore modeste, a commencé à s'établir à Tunis dès le FSM de 2013. Elle s'est consolidée à l'occasion du FSM de 2015 et la tenue du FSM 2016 à Montréal y contribuera fortement aussi, le Québec ayant été concerné par le nouveau cycle de luttes et de mobilisations amorcé en 2011.

Dans une période de crise profonde du capitalisme, qui ne semble entraîner ni réforme significative venue de l'intérieur du système – le paradigme néolibéral n'est pas remis en cause – ni inversion des rapports de forces politico-idéologiques, le mouvement altermondialiste entretient le principe d'espérance en parvenant à nous faire imaginer et construire d'autres voies et d'autres vies que celles qui nous sont dictées par la loi d'airain du capital.

C'est bien à partir de lui, au travers de processus en construction et de sa capacité de jonction avec les processus révolutionnaires et le nouveau cycle de luttes et de mobilisations ouvert en 2010-2011, que devrait renaître, dans la conscience des peuples, sous des formes entièrement renouvelées, la possibilité d'une appropriation sociale des productions de la société par elle-même et pour elle-même. Autrement dit, rien de moins qu'un projet d'émancipation autogestionnaire.

août 2015

Pour en savoir plus

Aguiton, Christophe (2003) *Critique communiste*, n° 169-170, été-automne.

Attac (2007), *Le manifeste altermondialiste*, janvier.

- Boltanski, Luc et Ève Chiapello (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Corcuff, Philippe (2002), *La société de verre*, Paris, Armand Colin.
- Dardot, Pierre et Christian Laval (2014), *Commun : Essai sur la révolution au 21^e siècle*, Paris, La Découverte.
- Fougier, Eddy (2004), *Altermondialisme, le nouveau mouvement d'émancipation ?*, Paris, Lignes de repère.
- Holloway, John (2008), *Changer le monde sans prendre le pouvoir*, Paris/Québec, Syllepse/Lux.
- Khalfa, Pierre (2008), « Problèmes dans (et de) l'altermondialisme ».
- Massiah, Gus (2011), *Pour une stratégie altermondialiste*, Paris, La Découverte.
- Pleyers, Geoffrey (2008), « Altermondialisme : essoufflement ou reconfiguration ? », réponse à Eddy Fougier, 21 mars, www.laviedesidees.fr.

Appropriation sociale, autogestion, commun

36

Guy Giani et Romain Testoris

L'idée d'appropriation enferme une redoutable ambiguïté : « approprier », ce peut être rendre quelque chose propre à un usage, comme on approprie un champ à une culture ; ce peut être aussi faire sien un bien, en faire sa propriété, se l'attribuer, s'en emparer. En quel sens faut-il ici prendre ce terme ?

Les systèmes d'exploitation sont liés à la propriété privée des grands moyens de production et d'échange, les classes dominantes se les étant appropriés (au second sens du terme, que nous nommerons « appropriation privative ») pour monopoliser le surtravail qu'elles en tirent. Marx a montré comment la propriété privée des terres en Angleterre s'est mise en place aux débuts du capitalisme sur les ruines des communs, par la mise en clôture (« *enclosures* ») ; comment le capitalisme est né en expropriant les travailleurs de leurs moyens de travail et ne se reproduit qu'en reproduisant cette expropriation. Le contenu de cette appropriation privative, c'est la recherche du profit, et sa forme, le totalitarisme de la rentabilité privée devenue avec l'ultralibéralisme, norme universelle de civilisation, valeur marchande absorbant toute valeur éthique. Est social, pour les grands groupes financiers, non ce qui satisfait les besoins sociaux, mais ce qui est rentable. Depuis la contre-réforme ultralibérale des années 1980, la propriété des titres étant devenue aussi « liquide » que la monnaie, les actionnaires considèrent les salariés et le capital physique comme devant avoir la même « liquidité ». L'appropriation privative de l'ultralibéralisme se réalise dans les privatisations, déréglementations, fusions-acquisitions, concentrations, dans la maîtrise et l'interconnexion

des marchés; dans les textes du traité de Maastricht et son «économie ouverte où la concurrence est libre» et du Traité constitutionnel européen, avec sa «concurrence libre et non faussée»; aujourd'hui dans les accords internationaux où loin de tout débat démocratique se mettent au point des dispositions qui soumettent toutes les activités humaines à la marchandisation: Grand marché transatlantique (TAFTA), entre l'Union européenne et les États-Unis, et Accord commercial global entre l'Union européenne et le Canada.

Exproprier les expropriateurs

L'ouvrier voit ainsi se dresser face à lui de manière crûment tangible l'appropriation du travail par le capital, le capital absorbant en lui le travail vivant (Marx, 1980, 2: 192).

C'est dans cette dépossession que Marx voit, dans ses œuvres de la maturité, la source de l'aliénation, cette diminution de la puissance d'agir, de vivre et d'être que salariés et salariées vivent dans leur esprit et dans leur chair, et qui va aujourd'hui jusqu'au suicide dans certains cas extrêmes. À cette appropriation capitaliste doit s'opposer l'appropriation des travailleurs, qui suppose l'expropriation des expropriateurs, fondement de la désaliénation non seulement de l'économie mais de toute la société, c'est-à-dire des individus.

Ce fait est essentiel: ce que vise Marx n'est pas une simple rationalisation de l'économie, la suppression des crises, une production ajustée aux besoins sociaux, c'est bien plus: le libre développement des individus, dont il fait la définition même du communisme:

Tandis que sont un produit non de la nature mais de l'histoire les individus universellement développés qui ont fait passer sous leur contrôle commun leurs rapports sociaux devenus leurs propres rapports communautaires (Marx, 2011: 120).

Pour lui, l'appropriation par les salariés n'est pas un simple fait économique, mais un fait de civilisation, un fait anthropologique¹.

Pouvons-nous aujourd'hui penser cette appropriation par les travailleurs comme le simple symétrique de «l'appropriation du travail par le capital»? L'expérience de la propriété collective bureaucratifiée des pays

1. Insistons-y: pour Marx et Engels, l'appropriation des forces productives est au cœur du projet d'émancipation sociale et du libre développement des individus. Ils écrivent dans «*L'idéologie allemande*»: «L'appropriation de ces forces, n'est elle-même pas autre chose que le développement des facultés individuelles correspondant aux instruments matériels de production. Par là même l'appropriation d'une totalité d'instruments de production est déjà le développement d'une totalité de facultés dans les individus eux-mêmes.»

aits socialistes montre que non. Avec l'appropriation par les producteurs, c'est la société dans son ensemble qui fait fonctionner l'économie en la rendant propre à l'usage de tous et de toutes, en l'accordant aux besoins sociaux. Il ne s'agit donc pas d'un changement juridique de propriétaire, mais d'un basculement dans une réalité sociale et historique nouvelle, du passage du deuxième sens, l'appropriation privative, au premier, l'usage commun des capacités de production de la société, au service de tous et toutes. Les garanties juridiques sanctionneront cette évolution. Marx considère que dans cette société, qu'il nomme communiste, la propriété privée de l'appareil productif sera supprimée, mais que la propriété individuelle sera rétablie sur une base supérieure. Cette parole, qui parut si souvent énigmatique, ne signifie-t-elle pas que l'usage commun des moyens de production, suppose de mettre un terme à l'appropriation privative capitaliste, véritable barrage au libre accès de chacune et de chacun à la satisfaction de ses besoins, qui sont des besoins sociaux? La double négation de l'expropriation des expropriateurs nous fait alors accéder à une réalité humaine supérieure, celle du libre développement des individualités.

Les diverses formes historiques d'appropriation collective sont restées bien en dessous de ces exigences. En France les nationalisations ont marqué l'histoire au point qu'elles représentent parfois, devant les dévastations de l'ultralibéralisme, les «jours heureux» de la lutte de classe. Les réalisations issues du programme du Conseil national de la Résistance, à la Libération, sont une haute époque de ces luttes portées par une intense mobilisation populaire. Elles ont apporté une amélioration parfois considérable aux conditions de vie des travailleurs. Cependant ces nationalisations, justifiées alors autant pour des raisons patriotiques que par le souci du bien commun, n'ont pas menacé le capitalisme; ainsi les banques d'affaires ont été soigneusement laissées de côté. Et la Sécurité sociale, qui reste aujourd'hui une conquête populaire capitale, s'est bureaucratisée en éloignant les salariés et leurs représentants de toute gestion, alors qu'elle aurait pu être un terrain de choix pour l'appropriation, au premier sens du terme, de ce bien commun qu'est la santé¹.

Nationalisation et permanence de la subordination

L'ampleur des nationalisations de 1981 est, sur le papier, impressionnante; en réalité, si peu de choses ont changé! Ni la gestion, toujours soumise au profit, ni le haut personnel, ni les rapports avec la société

1. [► Budget participatif].

civile ; l'État a remplacé les actionnaires privés ; les travailleurs et travailleuses sont restés·es des salarié·es subordonné·es à une hiérarchie censée représenter l'intérêt général et décidant de tout ; elles n'ont donné lieu à aucune appropriation sociale. Une fois la productivité rétablie, elles sont retournées en partie au privé ! En 1985, Jean Peyrelevade, conseiller économique du Premier ministre Pierre Mauroy, explique gentiment aux naïfs le tour de passe-passe : « Socialisation des pertes ? Certes ! Et alors ? Le passage total ou partiel par le secteur public est donc transitoire. Le principe est le retour total ou partiel au privé, toutes restructurations faites et la rentabilité restaurée. »

Les faits conduisent donc à distinguer l'appropriation, au premier sens (que nous nommerons désormais appropriation par l'usage commun), de l'étatisation, sous forme notamment de nationalisations. L'appropriation par l'usage commun assure aux citoyens et citoyennes, aux salariés et salariées, une maîtrise réelle dans la gestion ; elle est synonyme de socialisation de la production ; elle sera l'aboutissement d'une révolution longue, série de luttes occupant toute une période historique et assurant l'hégémonie aux idées et pratiques autogestionnaires. L'étatisation, elle, ne touche que la forme juridique, elle n'est qu'une « déprivatisation », et peut être accomplie d'un coup, par simple décret¹. Étatisation porteuse de nouvelles aliénations liées à la coupure maintenue entre dirigeants et exécutants ; l'exemple des pays dits socialistes est parlant.

Cette distinction peut nous permettre d'éclairer les formes actuelles de la propriété non capitaliste : tiers-secteur de l'économie sociale et solidaire, secteur public. Quel pouvoir de gestion et d'intervention donnent-ils aux citoyens et citoyennes, aux salariés et salariées ? De ce point de vue, si le secteur public doit être fermement défendu comme un des derniers remparts à la violence de la mondialisation capitaliste, il ne peut, dans son état actuel, pas plus que les grandes mutuelles ou les banques coopératives servir de modèle à l'appropriation par l'usage commun.

Il convient de s'appuyer ici sur le livre important de Dardot et Laval, *Commun. Essai sur la révolution du 21^e siècle* :

Le commun, écrivent-ils, est à penser comme co-activité, et non comme co-appartenance, co-propriété, co-possession. [...] C'est seulement l'activité pratique des hommes qui peut rendre les choses communes [...]. Le commun n'est pas un bien [...]. Il est le principe politique à partir duquel nous devons construire les communs.

1. [► À propos du congrès des travailleurs de la terre].

Est commun ce qui est institué comme tel par les individus qui agissent ensemble et définissent les règles qui permettront l'usage sans exclusion de ce commun. Ainsi défini, «le commun est le principe de l'émancipation du travail». Le bien commun est «institué», insistent-ils, et non «géré», terme aujourd'hui envahissant. En effet la gestion ne porte que sur ce qui a déjà été institué démocratiquement; elle est l'après-démocratie, elle est hors démocratie. L'ultralibéralisme multiplie les injonctions à gérer ce qui a été institué sous son hégémonie; on comprend pourquoi: la simple gestion, parce qu'elle élimine les conflits sociaux et politiques, qui au contraire marquent si fort le moment instituant, n'ouvre aucune perspective d'émancipation. La démocratie pleine et entière, elle, est ce qui institue, elle est la décision collective en actes, la praxis délibérative, l'agir instituant; agir instituant qui doit se relancer en permanence pour empêcher l'institution de se bureaucratiser et de se hiérarchiser, comme «un commencement toujours commençant». Dans la dialectique entre instituant, institué et institution, le premier terme a la primauté et ne doit jamais la perdre.

Le travail de Dardot et Laval vient à son heure¹. Il ne répond pas à toutes les questions, bien évidemment. Mais en mettant en lumière que le commun est tel par institution et non par nature, qu'il n'est pas défini par les experts ni attribué d'en haut par l'État, mais qu'il est le fruit d'un agir collectif, il nous donne un critère rigoureux pour distinguer les véritables appropriations sociales du commun de leurs caricatures bureaucratisées et hiérarchisées et nous met en garde contre les assouplissements qui menacent toute innovation sociale. Il retrouve l'inspiration de Marx définissant la société communiste comme régie par les travailleurs librement associés. En même temps, par sa critique de la gestion, il nous invite non pas à abandonner le terme d'«autogestion» mais à approfondir son contenu: les pratiques autogestionnaires sont marquées par la volonté initiale des travailleurs, volonté institutante, de reprendre en main l'outil de travail; les expériences réussies sont celles qui savent pratiquer une gestion démocratique sans perdre la fraîcheur du commencement.

Ce critère est d'autant plus précieux qu'un double glissement, dans l'histoire du mouvement ouvrier, a progressivement restreint la perspective de l'émancipation sociale, le «libre épanouissement des individus», à la seule réforme de l'économie. Premier glissement: le socialisme prend la place du communisme désormais conçu comme simple maturation du socialisme; c'est pour le socialisme qu'il faut lutter, le communisme

1. [► Lutte pour les communs dans les Balkans (La)].

viendra tout seul. Deuxième glissement : le socialisme est conçu comme réduit à l'économie, elle-même synonyme de planification centralisée. La grande idée de Marx de l'économie déterminante en dernière analyse, idée fructueuse si la détermination est comprise comme une logique à l'œuvre dans la société et non comme une fatalité pesant sur la société et venue de l'économie conçue comme son extérieur, se trouve appauvrie en simple réorganisation de l'économie. Quelque chose s'est perdu, et quelque chose d'essentiel, dans cette vision purement technique ; vision qui n'était pas seulement celle du courant majoritaire du mouvement ouvrier, organisé autour des partis communistes, mais, très souvent, s'est imposée dans l'extrême gauche et dans les courants de gauche dissidents¹. Apparaissent frappées de ce vice les formules telles que : l'«usine aux ouvriers», proche du corporatisme ; la «gestion ouvrière», qui ne se hisse pas à la hauteur de la société, le «contrôle ouvrier», bien timide par rapport à la maîtrise. Visions étroites : en effet, si l'appropriation privative de la plus-value s'accomplit à l'intérieur du procès de travail, elle se réalise dans la circulation, par la vente des marchandises, à l'échelle de la société. La loi de la valeur traverse la société : le harcèlement publicitaire est là pour nous le rappeler. Ce à quoi s'oppose le mot d'ordre de l'altermondialisme : «Le monde n'est pas une marchandise». La véritable question est donc : «Dans quelle société, dans quel monde, voulons-nous vivre?», ce qui rend la réorganisation de l'économie, la propriété collective des moyens de production, nécessaire mais non suffisante.

La réponse est alors celle de l'autogestion généralisée, dans une perspective écologique libérée de tout fétichisme des forces productives et de tout fantasme de maîtrise sur la nature, assurant la pleine égalité entre hommes et femmes². L'appropriation sociale autogestionnaire déborde la seule définition juridique de la propriété ; elle englobe l'auto-organisation du travail ; elle ne peut se définir comme un ensemble de revendications ou un programme, mais comme une logique, une chaîne,

1. «Les Cahiers de l'Institut Tribune socialiste» ont réédité en 2013 un débat de 1962 entre Claude Lefort, Serge Mallet, Pierre Mendès France et Pierre Naville sur le thème «Les travailleurs peuvent-ils gérer l'économie?», suivi des appréciations d'Annick Coupé, Thomas Coutrot, Jacques Rigaudiat, qui remarquent tous trois que le «socialisme», comme le nomment les quatre intervenants, enfermé dans l'entreprise laisse peu de place, dans leurs interventions, à l'émancipation de la société. Annick Coupé note que la question n'est peut-être pas tant «les travailleurs peuvent-ils gérer l'économie?» mais «dans quelle société voulons-nous vivre?» Cette réduction a empêché la gauche de voir ce qui naissait de neuf après Mai 68 : le féminisme, l'écologie, les luttes antinucléaires...

2. [► Écologie et socialisme : travail, production et valeur].

ou plutôt un réseau dont les mailles seraient la réduction du temps de travail et la réorganisation des temps sociaux, la rupture avec la logique du profit, la subordination du marché aux besoins sociaux, la mise en place et le respect de la volonté populaire s'exprimant notamment par la planification démocratique, le renforcement des droits des travailleurs, l'intervention citoyenne à tous les niveaux de la société civile, le salaire socialisé, du moins en partie... avec les luttes populaires comme moteur. Serait alors atteint un point où la loi de la valeur serait brisée pour laisser place à une économie subordonnée aux besoins sociaux démocratiquement définis. Ainsi comprise, et éclairée par la perspective du commun, l'autogestion sera l'autogouvernement de la société. Elle ouvrira la voie à un état de choses où les richesses sociales seront «inappropriables», au sens de Dardot et Laval, c'est-à-dire hors propriété.

En cette époque où le pire peut advenir, mais où les possibilités d'émancipation humaine n'ont jamais été aussi grandes, ce qui se joue, ce n'est pas seulement la fin de l'exploitation capitaliste mais la désaliénation de toute la société, devenue condition de possibilité du vivre ensemble si l'on songe au réchauffement climatique et aux dévastations de la planète. L'enjeu est donc immense. Une autogestion imposée d'en haut, même par «l'État des travailleurs», ne serait qu'une caricature. Il ne s'agit plus seulement de réaliser la propriété collective des moyens de production, mais de transformer moyens et fins de la production. Il faut penser l'appareil de production comme Marx a pensé l'État : la société ne peut pas seulement s'en emparer et le faire tourner tel quel, elle doit le modifier profondément en tenant compte de ses besoins, des conditions de travail, des contraintes écologiques... Sans cette transformation, l'appareil de production risquerait d'échapper aux producteurs et productrices, aux citoyennes et citoyens en développant ses tendances au gigantisme, comme tout État a tendance à développer sa logique et à se bureaucratiser. Cette perspective d'émancipation, de dépassement du capitalisme est à l'œuvre dans les réappropriations partielles qui se multiplient dans le monde, en Amérique du Sud, notamment, mais aussi en France, dans les Scop, chez les Fralib entre autres¹. Notre responsabilité est d'élargir cette perspective à toute la société.

juin 2015

Pour en savoir plus

Collectif (2014), «Le retour des solidarités», *Politis*, novembre-décembre.

Collonges, Lucien (2010), *Autogestion : Hier aujourd'hui demain*, Paris, Syllepse.

1. [► Fralib : le chemin d'une alternative populaire].

- Dardot, Pierre et Christian Laval (2014), *Commun : Essai sur la révolution du 21^e siècle*, Paris, La Découverte.
- Fondation Copernic (2002), *L'appropriation sociale*, Paris Syllepse.
- Gorz, André (1973), *Critique de la division du travail*, Paris, Le Seuil.
- Collectif (2013), *Les travailleurs peuvent-ils gérer l'économie*, « Les Cahiers de l'Institut Tribune socialiste », Paris, Bruno Leprince.
- Lebrun, Catherine et Christian Maheux (2013), « Nationalisation, privatisation, socialisation, autogestion. Le droit de propriété en question » *Les Cahiers d'alter*, août.
- Marx, Karl (1971), *La guerre civile en France*, Paris, Éditions sociales.
- Marx, Karl (1980), *Grundrisse*, Paris, Éditions sociale.
- Marx, Karl (2011), « *Manuscrits de 1857-1858* », Paris Éditions sociales.
- Marx, Karl (2013), Propriété et expropriation. Des coopératives à l'autogestion généralisée, textes présentés et annotés par Pierre Cours-Salies, Pierre Zarka, Paris/Québec, Syllepse/M. Éditeur.
- Marx, Karl et Friedrich Engels (1972), *Critique du programme de Gotha et d'Erfurt*, Paris, Éditions sociales.
- Sève, Lucien (2012), *Aliénation et émancipation*, Paris, La Dispute.

Associations ouvrières (Les)

Karl Marx

Un des thèmes de la théorie de la population était de vouloir diminuer la concurrence parmi les ouvriers. Les associations ont pour but de la supprimer et de la remplacer par l'union entre les ouvriers.

Ce que font remarquer les économistes contre les associations est juste. Les frais qu'elles causent aux ouvriers sont, le plus souvent, plus grands que l'augmentation du gain qu'elles veulent obtenir. À la longue, elles ne peuvent résister aux lois de la concurrence. Ces coalitions entraînent de nouvelles machines, une nouvelle division du travail, le transfert d'un lieu de production dans un autre. En conséquence de tout cela : diminution du salaire.

Si les coalitions réussissaient à maintenir dans un pays le prix du travail, de façon que le profit baisse considérablement par rapport au profit moyen dans d'autres pays, ou que le capital fût arrêté dans sa croissance, la stagnation et le recul de l'industrie en seraient la conséquence et les ouvriers seraient ruinés ainsi que leurs maîtres, car telle est, comme nous l'avons vu, la situation de l'ouvrier. Sa situation s'aggrave par bonds lorsque le capital producteur s'accroît, et il est ruiné à l'avance lorsque le capital diminue ou reste stationnaire.

Toutes ces objections des économistes bourgeois sont, comme nous l'avons dit, justes, mais justes seulement de leur point de vue. S'il ne s'agissait vraiment dans les associations que de ce dont il s'agit en apparence, notamment de la détermination du salaire, si les rapports entre le capital et le travail étaient éternels, ces coalitions échoueraient, impuissantes devant la nécessité des choses¹. Mais elles servent à l'unification de la classe ouvrière, à la préparation du renversement de toute l'ancienne société avec ses antagonismes de classes. Et de ce point de vue, les ouvriers se moquent avec raison des malins pédants bourgeois qui leur font le compte du coût de cette guerre civile en morts, blessés et sacrifices d'argent.

Celui qui veut battre son adversaire ne va pas discuter avec lui les frais de la guerre. Et ce qui prouve aux économistes mêmes combien les ouvriers ont le cœur généreux, c'est que ce sont les ouvriers de fabriques les mieux payés qui forment le plus de coalitions et que les ouvriers emploient tout ce qu'ils peuvent économiser, en se privant, de leur salaire pour créer des associations politiques et industrielles et couvrir les frais de ce mouvement. Et si Messieurs les bourgeois et leurs économistes les prestidigitateurs philanthropes sont assez bons pour consentir à ajouter au minimum de salaire, c'est-à-dire au minimum vital un peu de thé ou de rhum, de sucre et de viande, il doit, par contre, leur sembler aussi honteux qu'incompréhensible de voir les ouvriers comprendre dans ce minimum un peu des frais de la guerre contre la bourgeoisie, et trouver dans leur activité révolutionnaire même le maximum des jouissances de leur vie.

1847

Source

« Salaire ». Extrait des conférences données par Karl Marx en 1847 à l'Association des ouvriers allemands de Bruxelles.

Autogestion dans la lutte pour le socialisme (L')

Michel Raptis

Depuis le *Manifeste communiste*, les luttes pour le socialisme dans le monde ont pris les formes les plus variées, avec un contenu diversifié dans chaque cas. Nulle part encore on n'est parvenu

1. [► Liberté, émancipation, autogestion... le fil du temps].

au type de société de transition du capitalisme au socialisme que prévoyait Marx dans la *Critique du programme de Gotha* et Lénine dans *L'État et la révolution*.

De très importants problèmes concernant le contenu économique, politique, culturel, moral même, de la société évoluant vers le socialisme ont surgi et sur lesquels l'accord est loin d'être unanime entre marxistes-révolutionnaires et socialistes de toutes nuances.

Dans notre essai, nous nous efforcerons de développer une série d'idées concernant plus particulièrement la manière dont se pose dans nos conditions historiques actuelles la lutte pour la victoire de la révolution socialiste et, pour la construction d'une société socialiste succédant à une telle victoire.

Dans la «lutte pour le socialisme», il s'agit, tout d'abord de distinguer la phase de la «lutte pour la prise du pouvoir de celle de la lutte pour construire le socialisme». La lutte pour la prise du pouvoir est la lutte pour la «révolution», c'est-à-dire un moment de changement qualitatif brusque dans le processus évolutionniste, plus ou moins long, qui caractérise une situation objectivement révolutionnaire.

Une telle situation met à l'ordre du jour le changement du régime social existant et son remplacement par de *nouveaux rapports de propriété* et de *nouveaux rapports sociaux*.

Une situation «objectivement révolutionnaire», peut surgir sous des formes diverses, et sans qu'un «parti révolutionnaire» préexiste et soit le catalyseur essentiel d'un ensemble de conditions objectives qui, dans leur interaction complexe, créent une telle situation.



Dans les conditions historiques concrètes, actuelles, une situation objectivement révolutionnaire peut surgir par exemple à la suite d'une guerre nationale contre l'intervention ou, l'occupation, impérialiste, à la suite d'une grave crise sociale, à la suite de la victoire électorale, d'une alliance des partis se réclamant du socialisme et luttant sur la base d'un programme anticapitaliste ou anti-impérialiste avancé.

Pendant la Seconde Guerre mondiale et immédiatement après, nous avons assisté à des mouvements qui ont mobilisé des masses très importantes en vue d'objectifs initiaux de caractère national, comme ceux de la résistance en Europe occupée (Yougoslavie, Grèce, Albanie, etc.) par les nazis, comme, en Afrique et en Asie, les mouvements luttant contre l'occupation ou l'intervention impérialiste ouverte (FLN algérien, Vietminh, puis Vietcong, en Indochine, etc.)

Par la logique et la dynamique de la situation ainsi créée, ces mouvements ont rapidement évolué vers des objectifs également sociaux, déclenchant un processus authentiquement révolutionnaire.

De la «résistance» et de la «guerre», il y a transcroissance en révolution sociale. Mais ces conditions «exceptionnelles» ne sont pas les seules à provoquer une situation «objectivement révolutionnaire» ou à créer une «ouverture révolutionnaire», c'est-à-dire une évolution rapide vers une telle situation.

Depuis quelques années déjà, nous observons dans nombre de pays européens des situations conduisant rapidement à des *crises nationales révolutionnaires majeures* qui mettent à l'ordre du jour la «lutte pour le pouvoir» et la victoire donc, possible, de la «révolution».

Mai 1968 en France, l'«automne chaud» de 1969 en Italie, la situation en Angleterre en 1971 lors de la grande grève des mineurs, sont des cas qui s'apparentent, à des degrés divers, à de telles situations.

Le trait commun de ces cas est le suivant : il s'agit de pays capitalistes avancés, où malgré l'absence encore à l'époque d'une crise économique majeure, nous avons assisté à la conjonction d'un nombre de facteurs qui, dans leur interaction, avaient créé une situation «objectivement révolutionnaire» ou susceptible d'évoluer rapidement vers une telle situation.

Quels étaient ces facteurs ?

Il y a eu, d'une part, le mouvement «contestataire» de la jeunesse et d'autres couches sociales *nouvelles* (scientifiques, techniciens, intellectuels, etc.) et, d'autre part, la mobilisation des larges masses de la classe ouvrière traditionnelle.

Dans le cas de l'Angleterre, il y avait, en plus, la guerre civile en Irlande et les difficultés de l'impérialisme anglais en Rhodésie en particulier, le tout dans le cadre d'une conjoncture économique marquée par plus d'un million de chômeurs, et une inflation considérable. Mais même dans le cas particulier de l'Angleterre, la crise nationale révolutionnaire majeure qui grossissait pendant la grande grève des mineurs et qui a mis le gouvernement conservateur à un doigt de sa perte n'était pas le résultat avant tout d'une crise économique majeure, mais celui de l'interaction d'un ensemble de facteurs caractéristiques d'une *crise sociale* et non simplement d'une *crise économique*.

Mais une situation «objectivement révolutionnaire» peut surgir également dans certains pays à la suite d'une victoire électorale des partis se réclamant du socialisme, comme c'est le cas actuellement au Chili¹ et comme cela pourrait être demain le cas dans un pays comme la France ou l'Italie. Certes, une telle situation est à la fois le *résultat* d'une «montée révolutionnaire» préexistante, d'un long processus marqué par les luttes multiformes des masses, et la cause d'une accélération du mûrissement révolutionnaire. Nous y reviendrons.

D'autres formes sont encore possibles, tant la réalité est complexe, riche et donne constamment lieu à des combinaisons inédites. Par exemple, au Pérou existe actuellement un gouvernement militaire *sui generis* – parvenu au pouvoir à la suite de la neutralisation réciproque des forces de l'extrême droite et de la gauche révolutionnaire en tant que solution «bonapartiste» – ayant entamé des réformes profondes qui comportent une dynamique révolutionnaire indéniable et qui ont créé une «ouverture révolutionnaire» non moins indéniable². C'est aux forces révolutionnaires authentiques du pays d'exploiter cette conjoncture et d'empêcher soit la sclérose bureaucratique et la régression réactionnaire du régime, soit sa chute à droite à la suite d'une contre-offensive de l'oligarchie et des autres forces réactionnaires alliées de l'impérialisme.

Ainsi, des conditions objectives, indépendamment de l'existence ou non d'un facteur subjectif révolutionnaire ayant une véritable base de masse, peuvent créer une «situation révolutionnaire» ou, tout d'abord, une «ouverture révolutionnaire». Mais cela ne suffit pas encore pour que cette situation évolue quasi automatiquement vers la «victoire», c'est-à-dire pour parachever le processus commencé et provoquer, à un moment donné de son évolution, le saut qualitatif absolument indispensable, qui caractérise la véritable révolution.

-
1. [► Impact et incidences des politiques publiques dans le développement coopératif].
 2. [► Consult'action à Bobigny].

Pour que ce saut soit accompli, il sera nécessaire que les masses parviennent à structurer entre-temps leur propre pouvoir de façon à être en mesure de faire victorieusement face au retour inéluctable de l'offensive, sous une forme ou une autre, des forces sociales réactionnaires.

Dans cette phase, donc, la «lutte pour le socialisme» se résume à la lutte pour la «révolution» et le «pouvoir», en partant de la conception fondamentale vérifiée jusqu'ici par l'Histoire, que la révolution n'est pas un processus entièrement évolutionniste, et que le «pouvoir» n'est pas la somme arithmétique des conquêtes partielles.

À un moment donné du processus, il s'agira de passer d'une *qualité* à une *autre*, de la «*partie*» au «*tout*», de l'*évolution* à la *révolution* par un «saut», un changement brusque.

Mais quelles sont les conditions qui permettraient l'issue victorieuse d'une «ouverture révolutionnaire» conduisant rapidement à une véritable «situation objectivement révolutionnaire»?

C'est dans ce domaine que se place l'importance du facteur subjectif, du point de vue du programme, de la tactique, de l'organisation.

La révolution, en tant que changement qualitatif de la réalité sociale dans un *but donné*, est un projet volontariste, accompli par des hommes acquis à ce but. La révolution n'est pas un ensemble de mesures économique-sociales, conçues et appliquées par la techno-bureaucratie de l'État.

La révolution, c'est-à-dire la conclusion victorieuse d'un processus révolutionnaire commencé exige la mobilisation et l'organisation des masses, afin d'assurer la plus large participation consciente de celles-ci à toutes les mesures qui réalisent le contenu de la révolution.

Assurer cette participation réelle des masses doit être le but de tout gouvernement, parti ou syndicat se réclamant du socialisme. La participation des masses n'est pas effective quand elle est assumée essentiellement à travers des médiations diverses se réclamant d'elles. Elle doit se manifester par la structuration et par le fonctionnement du pouvoir propre des masses dans tous les domaines.

C'est dans le cadre d'un tel processus que les masses réalisent l'existence d'une situation révolutionnaire et se mobilisent pour la défendre, l'approfondir et la porter à sa conclusion victorieuse.

Mais que signifie exactement cette participation des masses?

Prenons tout d'abord l'exemple ou niveau élémentaire où se déroulent les luttes revendicatives des travailleurs. Formuler les revendications de ces luttes et diriger ces dernières exclusivement ou essentiellement à travers les syndicats et les partis n'est plus suffisant. L'expérience s'accumulant ces dernières années de ce qui se passe dans le mouvement

ouvrier et autres mouvements sociaux (jeunes, femmes, etc.) démontre que les nouvelles générations aspirent un peu partout à pouvoir contribuer directement aussi bien à la formulation des revendications qu'à la gestion de leurs luttes.

Cette aspiration profonde conduit non pas à nier la nécessité absolue des syndicats et des partis, mais à modifier leur fonction.

Il s'agit désormais de concevoir leur rôle comme résidant avant tout dans l'*aide* qu'ils peuvent et doivent apporter aux travailleurs, à la jeunesse, aux femmes, pour que ces couches sociales participent ou maximum à l'élaboration de leurs revendications, et à la gestion de leurs luttes, ensemble avec les représentants des syndicats et des partis.

C'est le sens, par exemple, du mouvement des délégués d'atelier travaillant étroitement avec l'assemblée générale des travailleurs qui marque tant d'expériences faites maintenant en Italie, en Angleterre, en France et ailleurs.

C'est le sens également du «contrôle étudiant» que la jeunesse scolarisée veut voir appliquer dans, les universités, les lycées, les écoles, en vue d'une cogestion de ces établissements par les élèves et les enseignants dans le cadre d'une réforme radicale de l'enseignement¹.

C'est le sens plus général du «contrôle social» auquel aspirent des couches sociales diverses sur les conditions de leur travail et sur ses répercussions sociales et, qui, naturellement, ne saurait s'instaurer adéquatement dans le cadre d'une société restée essentiellement capitaliste, donc hiérarchisée, autoritaire, oppressive.

Mais la *tendance* est déjà esquissée dans le cadre même des sociétés encore typiquement capitalistes, qui sont de plus en plus aux prises avec les problèmes découlant de la résistance des travailleurs et de la jeunesse aux conditions de travail, et de vie en général, que ces sociétés leur imposent.

Dans le cas plus particulier des pays engagés, sous une forme ou sous une autre, dans un processus révolutionnaire la question de la participation des masses est cruciale.

Distinguons deux éventualités dont nous pouvons aisément trouver l'équivalent dans des expériences contemporaines: celle d'une crise nationale majeure; celle où un gouvernement se réclamant des travailleurs crée une «ouverture révolutionnaire».

Une crise nationale majeure surgit – nous l'avons déjà signalé – à la suite, par exemple, d'une jonction de la mobilisation des diverses couches sociales, comme au moment de mai 1968 en France.

1. [► Pouvoirs étudiant et lycéen].

Écoles, services publics et entreprises furent occupés par la jeunesse scolarisée, les fonctionnaires et autres travailleurs, les ouvriers. En l'espace de quelques jours, un grand pays capitaliste avancé s'est trouvé paralysé sous l'effet des grèves suivies d'occupations. Dans certains de ces lieux, on a assisté alors à des expériences limitées «d'autogestion», mais le cas général fut dominé par l'*occupation passive*. Un état de «double pouvoir» s'est ainsi installé.

Du point de vue révolutionnaire, il s'agissait de passer du «pouvoir partiel» détenu par les masses au «pouvoir total»¹.

Ce passage aurait pu se trouver énormément facilité si les masses avaient été préparées à combiner l'*occupation* des entreprises avec un commencement de *gestion* de celles-ci par elles-mêmes, cela sous leur *protection*, y compris armée, grâce à la création de milices des travailleurs et des citoyens.

Mais cette préparation idéologique, nécessaire pour élever le processus révolutionnaire à un niveau supérieur, manquait. De surcroît, les organisations ouvrières de masse, politiques et syndicales, prises à l'improviste par la crise révolutionnaire, n'ont nullement contribué à faciliter une telle prise de conscience. Au contraire.

L'éventualité de la formation d'un «gouvernement des travailleurs», ou qui se réclame des travailleurs ou du «peuple», est à la fois plus compliquée et intéressante. Elle permet d'utiliser pour l'«ouverture révolutionnaire» le succès «légal» de formations politiques qui jouissent de la confiance des larges masses, ce qui, de ce fait, peut éviter – pour toute une période – de recourir à l'épreuve de force directe, avec les adversaires sociaux de ces formations. Mais pour qu'une telle éventualité se présente, il est nécessaire qu'elle soit l'émanation non pas d'une simple victoire électorale, mais le résultat d'une véritable montée du mouvement radical, des masses obligeant, en quelque sorte les formations politiques traditionnelles de celles-ci à se battre sur la base d'un programme anticapitaliste avancé et à se considérer liées par la fidélité jurée à ce programme.

Par exemple, une victoire électorale du Labour Party anglais survenant lors d'une conjoncture plus ou moins «normale» et portant ce parti au gouvernement n'équivaut pas nécessairement à la naissance d'une «ouverture révolutionnaire» dans le pays et peut signifier pratiquement la continuation de la gestion pure et simple des «affaires du capitalisme» par une formation politique ayant un programme socialiste et une base

1. [► Circulaire relative au mode d'élection des conseils des travailleurs et des comités de gestion].

ouvrière. Mais l'accès du Labour Party au gouvernement à la suite d'une crise nationale comme celle que l'Angleterre a connu lors de la grève des mineurs en 1971, dans l'éventualité où le Parti conservateur serait obligé de démissionner sous la pression de cette crise, signifierait la naissance d'une conjoncture objective différente et pourrait obliger le Labour Party d'entamer de profondes réformes anticapitalistes¹.

De toute façon, nous n'examinerons ici que le cas de la formation d'un «gouvernement des travailleurs» à constituer à la suite d'une conjoncture exceptionnelle qui s'apparente à celle d'une situation objectivement très radicale, c'est-à-dire dotée d'une véritable dynamique révolutionnaire.

Dans ce cas-là se poseraient les questions relatives au problème capital suivant : comment passer d'une telle situation à une véritable fin victorieuse du processus révolutionnaire entamé ? Comment, en d'autres termes, ne pas seulement «commencer» la révolution, mais la «parachever» ? Nous examinerons cette question par rapport au rôle que peut jouer à cette fin la participation démocratique des masses, aux rapports qui seront établis entre le gouvernement se réclamant du «peuple», des travailleurs, et ces derniers.

En général, de tels gouvernements commencent à appliquer les «réformes de structure» incluses dans leur programme. Parmi ces réformes, les plus importantes sont celles qui concernent les «nationalisations» et la question agraire (dans tous les cas où nous avons affaire à des pays où cette dernière question n'est pas encore résolue).

Les nationalisations visent à enlever la propriété des principaux moyens de production du pays (banques, industries, commerce) aux grands capitalistes étrangers ou indigènes et à la transférer à la «nation» tout entière. Ce transfert de propriété se fait à travers l'État, qui est supposé représenter les intérêts de la communauté nationale. Mais l'État n'est qu'une *abstraction* dont la réalité sociale ne peut être saisie que si elle devient *concrète*².

L'État ne plane pas comme une structure autonome, autodéterminée, au-dessus des rapports de propriété et des rapports sociaux d'un régime donné, mais il est l'expression la plus consciente des intérêts collectifs de la classe dominante d'une société donnée, matérialisée dans un ensemble articulé d'institutions. «Étatiser» ne signifie donc pas nécessairement «nationaliser» si ce dernier terme est pris comme équivalent du terme «socialiser», c'est-à-dire transférer le droit de propriété à la «nation», à la «société» tout entière. Pour qu'un nouveau *rapport de*

1. [► De Londres à Glasgow : la flamme du contrôle ouvrier].

2. [► Regarder là-bas pour construire ici...].

propriété soit équivalent d'un nouveau *rapport social*, il doit s'exprimer dans de nouvelles formes de *gestion de la propriété*.

«Étatiser», simplement en transformant les travailleurs de salariés du patronat en salariés de l'État, ne suffit pas pour une véritable transformation des *rapports sociaux* dans un sens socialiste. Il faut encore que les travailleurs des entreprises «étatisées» aient le droit de gérer eux-mêmes ces entreprises à travers l'organisation démocratique de leur collectif de travail, incluant tout le personnel, productif de l'entreprise.

Seule une telle mesure peut vraiment intéresser les travailleurs, les aider à comprendre la véritable révolution intervenue dans leur statut social, les inciter à organiser mieux la productivité de leur travail devenu effectivement libre, et à défendre avec une extrême énergie cette conquête capitale contre toute tentative des forces sociales rétrogrades de revenir au «modèle» de l'entreprise privée, hiérarchisée, autoritaire, «napoléonienne».

Le cas de la transformation réelle des rapports sociaux dans le domaine de l'économie agricole est analogue. Dans tous les pays où nous avons affaire à l'existence d'une véritable «question agraire», c'est-à-dire où une grande partie des terres productives appartient à une oligarchie terrienne restreinte, avec une immense masse de paysans soit «pauvres», soit complètement sans terre, il est urgent de procéder à une réforme agraire radicale.

Le but de la réforme agraire est multiple : élever le niveau de vie de cette catégorie de la population, qui constitue parfois la majorité de celle-ci ; agrandir le marché intérieur ; procurer à l'industrie légère, en particulier, les matières nécessaires pour son développement ; éviter des importations de produits qui pourraient être fournis par l'économie du pays ; nourrir mieux la population. Sans l'existence d'une économie agricole dynamique, aucun pays en voie de développement ne saurait accélérer son véritable «décollage» économique équilibré.

Il y a donc dans l'entreprise nécessaire de la réforme agraire radicale des aspects à la fois sociaux et économiques très importants à atteindre.

Mais quelle réforme agraire ?

Si l'on procède à l'expropriation des grands domaines et à leur division en petits lots accordés (avec paiement ou non) aux paysans sans terres, sans que l'État n'aide ces derniers à se regrouper en *coopératives* de production et de commercialisation de leurs produits, on risque de créer une masse de petits paysans ayant une faible productivité de travail et qui, inexorablement, tomberont sous l'exploitation conjointe des banques, des commerçants, des industriels et de l'État.

D'autre part, si l'on crée de grandes exploitations agricoles étatisées, on risque également de voir baisser la productivité du travail, les paysans ne trouvant aucun stimulant matériel ou moral dans un tel genre d'exploitation de la terre. Dans ce domaine, l'expérience est déjà extrêmement riche et concluante aussi bien du côté des pays capitalistes que du côté des pays qui se sont engagés dans la voie de la construction du socialisme.

Pour que la réforme agraire réussisse, elle doit se faire avec la coopération volontaire, consciente de ceux qui travaillent la terre. Dans le cas où l'on crée – comme cela est absolument nécessaire – de grandes exploitations agricoles collectivement travaillées, il est nécessaire que leur gestion effective soit assumée par le collectif démocratique de leurs travailleurs. Cette forme de gestion sera soit l'autogestion, soit la coopérative de production autogérée : dans un cas la terre appartient à la nation tout entière ; dans l'autre, elle appartient aux paysans individuels et elle est collectivement travaillée par la coopérative de production¹.

Mais dans les deux cas, la gestion devrait être confiée au collectif démocratiquement organisé des travailleurs, qui devrait bénéficier de toute l'aide possible de la part de l'État.

La pire erreur consisterait à transformer les grandes exploitations qui dominent l'économie agricole en des exploitations étatisées dont les travailleurs seraient de simples salariés de l'État.

Pour que les paysans trouvent un intérêt à bien travailler la terre et à augmenter sa productivité, ils doivent se sentir directement liés à la gestion de celle-ci, aussi bien sur le plan *matériel* que *moral*.

Le même principe est aussi valable pour la meilleure organisation des différents services sociaux et pour l'éducation.

Investir dans cette dernière afin d'assurer l'éducation permanente de la population, générale, professionnelle, politique, doit aller de pair avec les efforts accomplis dans l'économie proprement dite, afin de permettre le développement rapide, équilibré de celle-ci, ainsi que de la vie sociale dans son ensemble.

Une tendance fondamentale de notre époque est de voir la science, la culture s'incorporer de plus en plus dans les forces productives de la société. La qualification devient de plus en plus nécessaire, ainsi que le recyclage permanent des connaissances. D'où la nécessité d'une éducation permanente, d'une formation continue, mais qui ne saurait être seulement professionnelle, spécialisée, mais également générale.

1. [► Un volcan d'émancipations en construction].

Une telle révolution dans le système éducationnel ne saurait prendre l'aspect d'une réforme octroyée d'en haut, mais doit être le résultat d'une participation effective des enseignés, des enseignants et des représentants de la collectivité sociale.

Certes, nationalisations, réforme agraire, réforme éducationnelle, ne suffisent pas encore pour assurer la victoire de la révolution et la transition vers le socialisme. Ces mesures, aussi fondamentales soient-elles dans leur interaction, doivent se trouver insérées dans un programme plus global. Mais elles peuvent énormément dynamiser le processus révolutionnaire déclenché en permettant la participation démocratique des larges masses, participation qui deviendra le facteur subjectif le plus important pour la véritable victoire de la révolution.

Inutile de rappeler que celle-ci ne saurait être le résultat d'un processus simplement évolutionniste et pacifique, s'accomplissant intégralement dans le cadre de la démocratie bourgeoise traditionnelle, de l'ancien État et de ses institutions. À un moment donné se produira un affrontement décisif, sous une forme ou sous une autre, avec les forces sociales conservatrices alliées de l'impérialisme, qui obligera à transgresser le cadre traditionnel, provoquant une *mutation sociale*, un changement qualitatif.

Nous entrerons ainsi dans une nouvelle phase, celle où le «gouvernement des travailleurs» est réellement établi, et où il est possible d'entreprendre plus librement la lutte pour la «construction du socialisme».

La période préexistante du «double pouvoir» est finie, la résistance des forces sociales hostiles est vaincue et le pouvoir propre des travailleurs commence à se réaliser non seulement sous la forme d'un gouvernement se réclamant d'eux, mais également et surtout par l'existence d'institutions et d'organismes directement représentatifs des travailleurs.

L'avenir d'un tel régime dépendrait désormais du rapport qui s'établirait entre les formes *indirectes* et les formes *directes* du «pouvoir des travailleurs».

Les formes indirectes sont celles de l'État, des partis, des syndicats, qui assument par *délégation* le pouvoir des travailleurs et des citoyens. Les formes directes sont celles avec lesquelles ces derniers gèrent directement la vie sociale, dans les entreprises, les services sociaux, les écoles, à tous les niveaux de la nation.

Les formes indirectes ne s'identifient pas nécessairement avec le véritable pouvoir des travailleurs et des citoyens, car il s'agit d'institutions gérées par des éléments et des couches sociales acquérant, insensiblement, par leur fonction, un statut spécial par rapport aux masses.

Il s'agit, inévitablement, du point de vue matériel et fonctionnel, d'un statut privilégié propice à la bureaucratisation et à la formation de la bureaucratie, véritable couche sociale nouvelle. Ce sont là les dangers les plus graves qui guettent la naissance des États transitoires évoluant vers le socialisme.

Certes, les raisons fondamentales de ces phénomènes doivent être recherchées dans le relatif bas niveau économique et culturel et dans le confinement prolongé de ces expériences dans un cadre national étroit.

Ce sont ces conditions *objectives* qui favorisent avant tout la bureaucratisation et la bureaucratie.

Mais, sur la base d'une expérience maintenant très riche provenant des pays qui se sont engagés dans la voie de la construction du socialisme, il faut y ajouter un facteur *subjectif* très important : l'absence d'une critique des conceptions traditionnelles de l'État, des partis, des syndicats, par rapport au pouvoir des travailleurs et des citoyens, et d'une réflexion théorique adéquate sur ces questions.

La conception la plus répandue du régime appelé «socialisme» est celle d'un régime caractérisé par l'étatisation et la planification de l'économie, dirigé par un parti «révolutionnaire». À la limite de cette conception nous trouvons la fusion pratique de l'État et du parti, les syndicats se réduisant à un rôle de «courroie de transmission» des desiderata de l'État par rapport aux travailleurs. L'État étant axiomatiquement désigné comme «socialiste» et le parti comme «révolutionnaire», on conclut sommairement et schématiquement à l'identification de ces institutions avec le pouvoir des travailleurs et des citoyens.

Certes, cette conception ne fut jamais celle de Marx ou de Rosa Luxemburg, de Lénine ou de Trotsky. Les bolcheviks, par exemple, avaient initialement envisagé un régime multipartis, un gouvernement multipartis même, et l'existence d'un système de «soviets», de «conseils», assumant directement une partie du pouvoir. Mais rapidement les circonstances les ont amenés à gouverner pratiquement seuls, à travers leur parti qui, insensiblement, a fusionné en réalité avec l'appareil d'État et a cantonné les soviets dans un rôle subalterne et de plus en plus formel.

Les épigones de Lénine ont théorisé cet état de fait et l'ont présenté comme le «modèle» de régime «construisant le socialisme». Or, si le marxisme est, entre autres, la méthode scientifique la plus apte à saisir la réalité sociologique du capitalisme et à démystifier toutes ses catégories, valeurs et institutions, il doit s'appliquer avec le même bonheur, avec la même pénétration critique, à analyser et à démystifier la réalité

sociologique des régimes surgissant de la victoire de la révolution et s'engageant dans la construction du socialisme.

La vérité étant concrète, on ne saurait retenir les généralisations schématiques qui identifient les structures spécifiques de l'État, des partis, des syndicats, après la révolution, au pouvoir réel, direct, des travailleurs. Car en procédant ainsi on abandonne le terrain de la sociologie scientifique pour s'engager dans les aberrations idéologiques et escamoter, par exemple, des « bagatelles » comme les nouvelles stratifications sociologiques et les nouveaux antagonismes et les nouvelles contradictions qui subsisteront pendant toute une période historique.

Il faut être pour l'analyse et la critique marxistes permanentes du processus permanent de la révolution socialiste.

L'État de la période de transition du capitalisme au socialisme est une institution qui risque, en se bureaucratisant, de défendre en dernière analyse les intérêts spécifiques propres de la nouvelle caste bureaucratique, dans le cadre de la défense des intérêts généraux du nouveau régime social. De ce dernier point de vue, il est en partie l'État des travailleurs, mais par délégation, médiation, et par conséquent de manière déformée et limitée.

Le parti « révolutionnaire » lui-même, en accédant au pouvoir, en s'identifiant avec l'administration de l'État, risque de subir une transformation qualitative et de jouer le même rôle que l'État par rapport aux travailleurs.

Quant aux syndicats, dans la mesure où ils abandonnent leur autonomie complète par rapport à l'État et aux partis et leur rôle primordial de défenseurs des intérêts propres des travailleurs, y compris par rapport à l'État appelé « ouvrier » ou « socialiste », ils risquent de devenir, pratiquement, les porte-parole d'une bureaucratie, appendice de celle de l'État et des partis.

Tout cela ne veut pas dire qu'il faut se déclarer contre l'État, les partis, les syndicats et se réfugier dans la mythologie dite « anarchiste » qui construit arbitrairement, c'est-à-dire quand les conditions historiques appropriées n'existent pas encore, des « modèles » de société « parfaite ». Cela veut dire simplement qu'il ne faut pas *systématiquement* ou encore *exclusivement* favoriser les formes indirectes du « pouvoir des travailleurs » au détriment des formes directes de ce dernier. Les formes directes sont celles qui favorisent systématiquement la gestion progressive directe de la vie sociale, dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les travailleurs eux-mêmes et les citoyens en général.

C'est le système du « socialisme d'autogestion »

Dans le domaine économique, l'autogestion signifie la gestion progressive des entreprises et des exploitations qui appartiennent à la nation tout entière, directement par le collectif démocratiquement organisé de leurs travailleurs.

Ceux-ci, manuels et intellectuels, s'organisent de manière à gérer eux-mêmes les unités de production.

Leur forme d'organisation dépend du type d'entreprise, du niveau de leur qualification et des conditions générales d'évolution et d'organisation de l'ensemble de la société, du niveau matériel et culturel atteint par la « construction du socialisme ».

Ce qui signifie également que l'autogestion ne surgit pas d'emblée « parfaite », mais qu'elle est un processus s'étalant sur toute une période historique.

Les travailleurs commencent à *gérer* des fonctions qui n'exigent pas un très haut degré de spécialisation scientifique et technique, et en ce qui concerne ces dernières ils se contenteront, pour tout un temps, simplement de les *contrôler*.

L'autogestion ne peut pas éliminer d'emblée les distinctions séculaires entre qualifiés et non qualifiés, manuels et intellectuels, ni se passer du jour au lendemain de certains spécialistes exigeant pour leurs services une rémunération exceptionnelle et hors de proportion avec leur travail effectif¹. Mais ces spécialistes nécessaires à la marche d'une grande entreprise moderne seront placés sous le contrôle du collectif des travailleurs et travailleront pour le compte du collectif comme ils travaillent actuellement sous le contrôle du patronat et pour son compte.

Ce dont il s'agit, tout d'abord, c'est de placer le véritable pouvoir dans l'entreprise entre les mains du collectif démocratique des travailleurs.

À la base d'un tel collectif se trouverait l'assemblée des travailleurs qui élirait un Conseil des travailleurs avec un bureau exécutif de ce conseil, organes destinés à assumer la gestion quotidienne de l'entreprise dans le cadre fixé par l'Assemblée des travailleurs et sous le contrôle suprême de celle-ci.

Il ne s'agit là que d'un schéma d'organisation initiale de l'autogestion sur le plan d'une entreprise. Ce qu'il faut retenir, c'est que le collectif des travailleurs englobe tous les éléments productifs de l'entreprise qui acceptent ce mode d'organisation, à l'exception éventuelle de quelques spécialistes nécessaires, mais qui ne feront pas partie du collectif, car ils s'excluent eux-mêmes de ce cadre en exigeant, par exemple, une

1. [► Projet de loi sur le système national d'autogestion].

rémunération exceptionnelle. On louera donc leurs services à ce prix «fort», mais ils travailleront sous le contrôle du collectif comme sous un patron.

Afin que le collectif du travail – le «travailleur collectif» dont parlait déjà Marx en se référant à la fusion progressive entre travail manuel et travail intellectuel, entre technique et science, vers laquelle il voyait tendre l'évolution de l'économie capitaliste – devienne de plus en plus homogène par une qualification supérieure continue de l'ensemble de ses membres, il serait nécessaire d'envisager *dès le début* l'application progressive des deux mesures suivantes : un mode de rémunération des travailleurs basé sur le «travail fourni»; une éducation permanente des travailleurs à la fois professionnelle, générale et politique.

Le mode de rémunération est un élément très important dans une société qui s'engage dans la construction du socialisme et qui ne saurait se passer, pour toute une période, de l'emploi des méthodes d'économie marchande et monétaire.

Le mode de rémunération, pour qu'il soit «juste», doit être basé sur le «travail fourni» par chacun, c'est-à-dire sur la richesse créée par le travail. Ce qui n'est pas le cas avec le salaire dans le régime capitaliste, qui ne représente qu'une partie de la richesse produite, ni avec la rémunération que les travailleurs reçoivent dans les États dans lesquels le capitalisme a été aboli, mais qui est arbitrairement fixée, sans rapport direct avec le critère de la richesse produite.

Certes, on objectera qu'il est difficile d'employer ce critère – indiqué pourtant par Marx dans. La *Critique du programme de Gotha* comme le plus approprié pour cette période transition, car la richesse est actuellement produite par l'ensemble du «travailleur collectif» d'une entreprise, avec la participation aussi bien des travailleurs manuels que des travailleurs intellectuels (ingénieurs, savants, chercheurs)¹.

En effet, depuis les progrès réalisés par la mécanisation et l'automatisation poussées du travail et par l'incorporation de plus en plus organique de la science dans le processus productif, *valeur* et *plus-value* cristallisent un *travail social* de plus en plus complexe.

Mais ce qui reste toujours valable, c'est que la richesse est le produit du travail social et que la rémunération de chacun doit être basée sur le critère du travail fourni.

C'est aux travailleurs eux-mêmes de déterminer démocratiquement non seulement l'organisation du travail au sein des entreprises et son fonctionnement, mais également le montant de leur rémunération sur

1. [► Commune du 17 avril (La)].

la base de conventions conclues par entreprise et dans le cadre général des conventions nationales.

C'est aux travailleurs également de décider quelles devraient être les défalcatons nécessaires faites sur leurs rémunérations en vue de subvenir aux besoins de l'entretien de la société tout entière.

Afin que le salariat soit effectivement aboli il est nécessaire d'établir le critère du « travail fourni » et de laisser les travailleurs eux-mêmes et les citoyens dénouer la complexité du « travail social » dans lequel s'intègre le travail fourni individuellement par chacun, grâce à leurs décisions démocratiques depuis l'entreprise jusqu'aux plus hauts niveaux de l'administration de la nation.

Un tel mode de rémunération n'abolit pas d'emblée les différenciations, mais contribue à les atténuer, à refermer leur éventail, et à répartir de manière « juste » les gains résultant de l'augmentation de la productivité du travail.

Le meilleur « stimulant » pour cette dernière s'avérerait ce mode de rémunération, chaque travailleur ayant le sentiment d'être rémunéré selon sa contribution au travail social, et de bénéficier automatiquement de la productivité accrue de ce dernier.

Tout mode de rémunération arbitrairement fixé, sans rapport évident, clair avec le travail fourni et sa productivité, aboutit à maintenir le sentiment de l'« injustice » et à stériliser l'effort productif des travailleurs.

Les apologistes des systèmes qui astreignent les travailleurs au travail accru, en invoquant l'« idéal » du socialisme et des motifs d'ordre moral, sans donner aux travailleurs la possibilité de participer réellement à la gestion et aux richesses résultant de leur travail, deviennent insensiblement les porte-parole des couches bureaucratiques privilégiées et perpétuent la condition prolétarienne d'une très grande masse de travailleurs.

L'autre réforme dans laquelle il faut s'engager, également dès le début, et qui va dans le même sens de l'abolition effective de la condition prolétarienne est celle de la réforme éducationnelle radicale¹. Elle vise à abolir, progressivement, l'« inculture » de la grande masse des travailleurs, à mettre fin à la division actuelle entre « qualifiés » et « non qualifiés », entre « intellectuels » et « manuels », entre soi-disant « aptes à diriger » et simples « exécutants ». Elle s'inscrit non seulement dans le sens que doit avoir une véritable transformation socialiste de la société, qui doit atteindre non seulement les *formes* de la propriété, mais la *qualité* des rapports sociaux, mais également dans le sens de l'évolution des forces

1. [► Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école].

productives et des répercussions de cette évolution sur la composition qualitative de la classe ouvrière et des travailleurs en général.

En effet, nous avons déjà insisté sur le trait dominant de l'évolution de l'économie moderne qui incorpore de plus en plus la science, en tant que recherche fondamentale, recherche appliquée et technologique supérieure, dans le processus productif.

D'où la nécessité d'une qualification supérieure et continue d'un nombre accru de travailleurs, au détriment du nombre, et surtout de l'importance dans la production, des simples, manœuvres.

Ce sont ces nouvelles nécessités du processus productif qui amènent y compris les pays capitalistes avancés à mettre un accent grandissant sur la notion de l'éducation permanente et de la formation continue, en vue d'obtenir un nombre de travailleurs qualifiés de plus en plus grand.

Mais dans le cadre du régime capitaliste, cette nécessité risque, de rester une simple *tendance*, qui ne saurait jamais se parachever, sans détruire, ce système, basé sur les principes de l'autorité, de la hiérarchie, de la subordination, du dualisme, maintenant le contrôle du capital sur les travailleurs.

Dans le cadre, par contre, d'un régime évoluant vers le socialisme, l'éducation permanente pourrait s'épanouir pleinement pour des motifs à la fois fondamentaux et conjoncturels, qui tiennent à l'essence même du socialisme et à la façon de promouvoir et de développer un tel régime.

Afin que les travailleurs deviennent progressivement aptes à gérer la vie sociale dans tous les domaines et à tous les niveaux – ce qui reste le but du socialisme –, il est nécessaire de les aider grâce à l'éducation permanente.

D'autre part, seule leur qualification continue, supérieure, est, capable de dynamiser économiquement le système, de moderniser l'économie et d'accroître sa productivité.

L'éducation permanente des travailleurs doit être conçue dans son essence globale : à la fois générale, professionnelle et politique, afin de former non pas de simples spécialistes mais des sujets polyvalents, des citoyens développés de manière équilibrée, aptes à contrôler et à gérer leur vie sociale. Elle doit être considérée comme faisant partie intégrante du travail social de chaque membre de la société, travail qui se trouverait divisé entre travail productif direct et travail éducationnel, le tout rémunéré par la société.

C'est-à-dire qu'on aménagera dans le temps de travail social un temps consacré au travail productif direct et un temps consacré au travail éducationnel, grâce à une réforme éducationnelle radicale. C'est là la

véritable «révolution culturelle» à accomplir, et dont le déroulement, l'ampleur, les formes dépendront, à chaque étape, du contexte concret de chaque cas.

Mais ce qui compte, c'est de s'engager, dès le début, dans cette direction et entamer, sur ce plan également, le processus de la véritable abolition de la condition prolétarienne.

L'autogestion est un système global qu'on ne saurait limiter au seul plan économique et au niveau des entreprises, agissant chacune de manière essentiellement autonome.

À la limite une économie socialiste pourrait être composée de quelques grandes entreprises ultramodernes dans chaque branche économique, dans le cadre d'une planification démocratique sociale sur le plan national. Mais, pour toute une période, nous aurons affaire à une multitude d'entreprises dans chaque branche, travaillant dans des conditions différentes et c'est cette disparité extrême, entre autres facteurs, qui perpétue la nécessité d'emploi de méthodes d'économie marchande et monétaire, et entrave une véritable planification, c'est-à-dire une administration quasi automatique du développement social équilibré.

Seule une telle planification supprimerait réellement, économiquement, et non pas de manière administrative et arbitraire, les séquelles de la société capitaliste dans le domaine du marché, de l'argent, de la rémunération selon le travail fourni de la valeur et de la plus-value, c'est-à-dire les séquelles d'une économie qui a toujours besoin de mesurer ses progrès, d'équilibrer son développement et de stimuler sa productivité, par le marché, l'argent, le travail.

Pendant cette période de transition, la ligne directrice en matière économique doit être de *socialiser*¹ dans chaque branche économique un *secteur dominant* grâce à sa concentration, sa modernisation, sa productivité, et de favoriser la coopération volontaire des autres petites entreprises avec l'aide multiforme de l'État.

L'autogestion ne se résume pas à la gestion économique d'entreprises agissant chacune pour elle-même et en concurrence incontrôlée entre elles. L'autogestion, sur le plan économique, s'insère dans le plan social national, démocratiquement élaboré et appliqué. Ce qui présuppose une conception radicalement différente de la planification centralisée, rigide, d'une économie étatisée².

1. Nous entendons toujours sous ce terme propriété collective, mais sous gestion par les travailleurs.

2. [► Flaskô, dix ans d'occupation].

Le but du plan dans le domaine économique est de fixer les conditions générales dans lesquelles auront à agir les entreprises autogérées, en vue d'atteindre des finalités d'intérêt social général, en coordonnant leurs efforts. Nous employons le terme « plan social » et non simplement plan économique pour souligner le fait que le plan vise le développement équilibré global de la société évoluant vers le socialisme et que ses buts proprement dits économiques sont déterminés par rapport à cette conception et visent à satisfaire des véritables besoins sociaux démocratiquement décidés par les travailleurs et les citoyens de bas en haut et vice versa, dans un jeu d'interaction constante qui ajuste mieux les objectifs à atteindre au cours même de l'exécution du plan.

Il n'y a donc pas incompatibilité absolue entre autogestion, plan et emploi nécessaire, pour toute une période, non pas exactement du « marché » dans son sens capitaliste, mais des méthodes d'économie marchande et monétaire.

Le but du plan est de rétablir l'équilibre entre le fonctionnement de l'autogestion et l'emploi de telles méthodes et de veiller à ce que la direction générale du développement favorise le développement plus rapide et important du secteur socialisé de l'économie. Dans cette conception du plan la décentralisation administrative et économique du pays jouera un rôle très important.

Le pays doit être conçu comme un ensemble de communes et des régions découpées non pas simplement sur la base des considérations de contrôle administratif, mais en tant qu'unités économique-administratives plus homogènes et cohérentes, capables de favoriser le développement équilibré du pays.

Communes et régions seront également autogérées, autogouvernées, par leurs travailleurs et citoyens et posséderont des moyens financiers adéquats pour promouvoir leur développement planifié dans le cadre général du plan social national.

Une réforme communale radicale entreprise dans ce sens serait une mesure très importante aussi bien pour les pays développés que pour ceux en voie de développement. Elle serait à la base d'une véritable démocratisation du nouvel État, avec des incidences économiques et sociales heureuses, favorisant le développement plus rapide et équilibré de l'ensemble du pays.

Dans le cas plus particulier des pays sous-développés, la réforme communale, jointe à la réforme agraire et à l'autogestion, peut s'avérer un très puissant levier pour faire participer l'énorme masse inemployée de la paysannerie au travail productif stimulé par des objectifs démocratiquement désignés sur le plan de la commune et dont la réalisation

se répercute de manière directe, palpable, sur le niveau de vie de la population.

Ainsi prend forme l'articulation globale de la société basée sur l'auto-gestion et évoluant vers un régime socialiste authentique. Socialisation et pas simplement étatisation des entreprises et des exploitations, réforme agraire, réforme communale, réforme éducationnelle, planification démocratique, constituent les éléments d'une structure dont le parachèvement exigera toute une période mais qu'on doit aborder dès le début en partant de la conception globale de celle-ci.

À la lumière de ce qui précède, la lutte pour le socialisme apparaît inséparable de la lutte pour l'autogestion. Elle s'inscrit dans la stratégie de l'autogestion avant et après la prise du pouvoir, seule capable de mobiliser les larges masses des travailleurs et des citoyens en assurant leur participation effective dans le processus révolutionnaire pendant toutes ses phases.

Partis, syndicats, gouvernements se réclamant de la classe ouvrière, du «peuple», du socialisme, doivent se consacrer à rendre cette participation effective, afin d'assurer la victoire de la révolution «commencée» et, par la suite, l'édification d'un nouveau régime social évitant la sclérose bureaucratique et ses conséquences désastreuses sur tous les plans.

Les masses, tout en aspirant à réaliser la «démocratie directe», à supprimer l'aliénation multiforme qu'elles subissent dans leur vie sociale – du fait de l'existence de rapports sociaux basés non seulement sur l'*avoir*, mais également sur le *pouvoir* et le *savoir* accaparés par des minorités sociales restreintes, sur les concepts séculaires de la hiérarchie, de l'autorité, du dualisme entre «dirigés» et «dirigeants» – ne sont pas immédiatement capables, par elles-mêmes, de s'élever à la construction de l'autogestion sociale, dans tous les domaines et à tous les niveaux de la vie sociale. Pour toute une période, elles auront besoin de la *médiation* des partis, des syndicats, d'autres institutions, comme la société tout entière aura besoin, pour toute une période, d'un pouvoir central, d'un «État».

Mais c'est la fonction de toutes ces formes de délégation du pouvoir des masses qui doit changer, à la lumière de la conception de l'auto-gestion, afin que celles-ci n'abusent pas de ce privilège pour cristalliser une nouvelle couche sociale, celle de la bureaucratie, mais œuvrent au contraire à aider les masses à jouer pleinement leur rôle, à gérer, progressivement, elles-mêmes, la vie sociale entière.

Ainsi, si le véritable objectif de la révolution sociale n'est pas simplement de changer les rapports de propriété, mais la qualité des rapports sociaux, le statut réel de l'homme producteur et du citoyen dans la

société, il est nécessaire d'entreprendre dès le début des mesures effectives allant vers cet objectif. Ces mesures sont celles de l'application progressive de l'autogestion sociale, c'est-à-dire de l'autogestion dans tous les domaines et à tous les niveaux de la vie sociale. C'est dans ce processus que se fera l'apprentissage du socialisme, conçu en tant que gestion progressive directe de la vie sociale par les travailleurs et les citoyens.

L'autogestion est la pédagogie du socialisme et la pédagogie d'elle-même, elle s'apprend, et se perfectionne dans son application.

On ne saurait ajourner l'application de l'autogestion sous prétexte que les travailleurs et les citoyens ne sont pas encore aptes à gérer leur vie sociale et qu'il faut procéder par étapes : une première phase sous le signe de l'État, des partis, des syndicats, assumant par délégation l'essentiel du pouvoir des masses et pendant laquelle ces dernières se contentent d'un certain contrôle ; une deuxième phase pendant laquelle les masses « instruites » seront associées à la gestion.

Ce raisonnement est propre à la déformation bureaucratique du pouvoir conquis au nom des masses et du socialisme, et aboutit, inexorablement, à la stratification d'une bureaucratie, capable de devenir, insensiblement, omnipotente.

En favorisant la bureaucratisation et la formation d'une bureaucratie, on bloque la voie d'une évolution pacifique, rapide de l'État où les masses simplement contrôlent à l'État ou les masses gèrent. Le risque est grand, sinon inévitable, de déboucher sur un régime politique qui, ayant pris l'habitude d'écarter les masses du pouvoir direct et de l'assumer à travers les médiations de l'État, des partis, des syndicats, devienne un obstacle majeur à l'instauration de l'autogestion.

Car l'autogestion est l'ennemi le plus direct, le plus redoutable de la bureaucratie, la négation de celle-ci par excellence.

Tout le passé barbare de l'humanité basé sur l'exploitation et la subordination des uns par les autres continue à conditionner, consciemment ou inconsciemment, notre comportement, indépendamment de notre adhésion à telle ou telle idéologie.

La résistance à l'éclosion de nouveaux rapports sociaux abolissant l'autoritarisme, la hiérarchisation, les subordinations, les dualismes, est quasi irrésistible, y compris chez les éléments se réclamant de la révolution et du socialisme.

Pour cette raison la lutte en vue du « socialisme d'autogestion » sera une « marche longue », mais absolument nécessaire.

Ceux qui se réclament de l'avant-garde ont la tâche d'œuvrer à ce que le nouveau « pouvoir » ne soit pas centralisé entre les mains d'une « élite »

de l'État, des partis, des syndicats, mais soit le plus amplement diffusé parmi les masses des travailleurs et des citoyens, d'encourager systématiquement toutes les initiatives, toutes les créations émanant des masses dans lesquelles s'exprime, d'une manière plus ou moins consciente et claire, leur aspiration profonde à devenir les véritables sujets de leur propre histoire, à gérer elles-mêmes directement leur vie sociale.

L'avenir du socialisme à «visage humain», le seul qui mérite la lutte persévérante, longue, pleine de sacrifices pour y parvenir, est à ce prix.

Annexe : la conception actuelle de l'autogestion socialiste

L'autogestion est un thème de réflexion théorique et politique et de pratique révolutionnaire relativement neuf, qui dans un pays comme la France, par exemple, date essentiellement de mai 1968.

On retrouve maintenant ce thème, plus ou moins explicitement de telle ou telle manière, dans les innombrables ouvrages de critique sociale surgis depuis cet historique mois de mai 1968, ainsi que dans les textes politiques de nombre de tendances se réclamant du prolétariat et du socialisme, y compris dans le programme de certains partis et syndicats et encore dans la pratique du mouvement ouvrier, à l'occasion, de nombre de grèves et de mobilisations mettant en avant des mots d'ordre et des formes de lutte à caractère plus ou moins clairement «autogestionnaire»¹.

Certes, le thème de l'autogestion, si on le rattache à l'idée plus générale de la «démocratie directe», de la gestion directe de la vie sociale par les producteurs et les citoyens, est un thème ancien qui a stimulé et même animé nombre de révoltes et de révolutions du passé.

Mais le contenu qu'acquiert actuellement l'autogestion pour ceux qui luttent pour le socialisme est nouveau et ne se rattache directement à aucune conception et pratique du passé.

Il suffit, pour étayer cette affirmation, de rappeler que même l'expérience des soviets de la Révolution d'octobre, à laquelle nombre de marxistes-révolutionnaires se réfèrent toujours comme à une expérience exemplaire, fut extrêmement limitée aussi bien dans le temps que dans l'ampleur acquise par la démocratie socialiste à l'époque.

Les soviets ont vécu peu de temps et n'arrivèrent pas à s'articuler dans un système de gestion démocratique de la vie sociale, pas seulement dans les entreprises et les localités, mais dans tous les domaines et à tous les niveaux. En réalité, ils n'ont joué qu'un rôle de cogestion, dans certains domaines, avec les représentants de l'État «ouvrier» et du

1. [► Capitale mondiale des entreprises récupérées (La)].

parti, qui assumaient par délégation le vrai pouvoir de la classe et des travailleurs.

L'autogestion dont nous parlons aujourd'hui correspond à un contexte historique fort différent, caractérisé essentiellement : par les nouveaux besoins et aspirations surtout des jeunes générations, particulièrement dans les sociétés évoluées capitalistes ou appelées « socialistes » ; par le développement des forces productives à la suite de l'incorporation de la science dans celles-ci. Ces deux facteurs sont d'ailleurs en interaction incessante. C'est sur la base d'un niveau matériel, et surtout culturel, de plus en plus élevé, que les masses des nouvelles générations ressentent, encore plus profondément que par le passé, les multiples effets de l'aliénation dans les conditions actuelles où se déroule leur vie sociale globale.

66 Mais l'élévation du niveau culturel des masses, de la jeunesse et des travailleurs, est d'autre part favorisée par l'évolution des forces productives qui imposent la qualification, le recyclage des connaissances, l'éducation permanente. Nous avons donc affaire, de plus en plus, avec un nombre accru de jeunes et de travailleurs qui acquièrent une culture professionnelle, générale et même politique plus poussée et qui, de ce fait, entrent en opposition avec les rapports sociaux caractéristiques de la société capitaliste hiérarchisée, dualiste dans tous les domaines, autoritaire et oppressive.

Le même phénomène, pour des raisons analogues, est caractéristique de la situation dans les États appelés « ouvriers » ou « socialistes » et qui ne sont en réalité que préparatoires, à des degrés divers, à une évolution possible vers le socialisme.

De ce point de vue, mai 1968 en France et le Printemps de Prague ¹sont des phénomènes symétriques qui ont illustré la même aspiration fondamentale, de très larges masses de la jeunesse et de travailleurs, à la société démocratique de demain, au socialisme d'autogestion.

Comprendre à fond cette nouvelle tendance historique et en tirer toutes les conclusions, dans tous les domaines, c'est le devoir de toute tendance politique qui se réclame du prolétariat et du socialisme.

Certes, ces conclusions sont véritablement « révolutionnaires » par rapport à nombre de conceptions et de pratiques du passé. Sur le plan des organisations et des institutions qui prétendent assumer par délégation le pouvoir de la classe et des travailleurs (partis, syndicats, États « ouvriers » ou « socialistes »), l'autogestion signifie, non pas, certes, leur suppression, mais leur transformation en instances aidant

1. [► Ce n'est pas seulement un printemps].

la classe ouvrière, les travailleurs, à gérer, progressivement, directement eux-mêmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux, la vie sociale.

Cela veut dire que dès maintenant on doit s'attacher avant tout à préparer la classe et les travailleurs pour un tel rôle, en les aidant dans l'immédiat à structurer leur pouvoir, aussi partiel qu'il soit encore, dans les entreprises, les services, les écoles, à participer réellement à la formulation de leurs revendications et à l'organisation de leurs luttes; à apprendre à transformer les moments inévitables de crise nationale révolutionnaire majeure qui peut surgir dans un pays capitaliste avancé, à la suite de l'occupation des entreprises, des services, des écoles et à travers un commencement de gestion de ces lieux et de leur production, en des situations capables de déclencher la dynamique de la lutte effective pour le pouvoir total.

C'est dans le cadre d'une telle conception de son rôle qu'une formation politique qui se réclame de l'avant-garde fera sa propre rééducation, en élargissant le cadre de sa démocratie interne, et surtout en «révolutionnant» son style de travail parmi les masses et ses rapports avec les formes propres, autonomes, du mouvement des masses.

Respecter ces formes, les aider à s'épanouir librement et à évoluer par leur propre expérience vers des positions idéologiques plus avancées, cesser de vouloir les domestiquer au «profit» du «parti révolutionnaire», éviter de créer des fractions du «Parti», dans les syndicats, les mouvements des jeunes, des femmes, des minorités ethniques, visant des buts étroits, sectaires, destructeurs de l'autonomie nécessaire de tous ces organismes et mouvements par rapport aux partis et, demain, par rapport également à l'État «ouvrier», c'est inciter les organisations politiques à repenser leur rôle dans le cadre du projet révolutionnaire du socialisme d'autogestion.

Les directions syndicales elles-mêmes se doivent de reconsidérer leur rôle en associant de plus en plus étroitement, organiquement, leur base à la formulation des revendications et à la gestion de leurs luttes. Tel est le sens du mouvement des délégués d'atelier, opérant étroitement avec l'Assemblée des travailleurs et les représentants des syndicats, que nous voyons surgir, sous des formes diverses, d'un nombre d'expériences d'une importance capitale pour le renouvellement du syndicalisme en Italie, en France, en Angleterre.

Quant au rôle des avant-gardes après la victoire de la révolution socialiste et l'établissement d'un État «ouvrier», elles doivent se préoccuper avant tout du danger extrême de la bureaucratisation rapide de ce pouvoir et de l'apparition d'une couche bureaucratique omnipotente, capable des pires erreurs et crimes.

Plusieurs d'entre nous ont été amenés à réfléchir sur les raisons profondes de ce phénomène et c'est par ce cheminement, entre autres, que nous sommes parvenus à la conception que nous avons actuellement de l'autogestion.

Car on ne saurait attribuer le phénomène de la bureaucratisation et de la bureaucratie aux seules raisons «objectives»: bas niveau économique et culturel, confinement national de la révolution socialiste. Il faut y ajouter un facteur subjectif: faute d'expérience historique suffisante de ces phénomènes qui suivent la prise du pouvoir, il y a eu tendance à favoriser systématiquement la délégation de la gestion de la société à l'État, aux partis, aux syndicats qui se réclament du prolétariat et du socialisme, mais qui ne s'identifient pas nécessairement aux ouvriers, aux travailleurs, aux citoyens.

Il faut donc penser, et cela *dès le début*, à structurer le pouvoir propre de la classe et des travailleurs et à les rendre capables de gérer, eux-mêmes, directement la vie sociale entière. D'où l'importance des conseils de travailleurs (et pas seulement des ouvriers) dans les entreprises, les services, et des institutions de gestion directe dans les écoles, les universités, les communes, les régions, la nation entière.

Certes, nous savons tous que l'autogestion est un processus historique, et ne se crée pas d'emblée «parfaite». Mais ce qui compte, c'est de s'engager dès le début dans cette voie, grâce à, une préparation idéologique adéquate des dites avant-gardes, et à une révision radicale de leur façon d'envisager le «modèle» du socialisme et leur propre rôle.

août 1972

Source

Document présenté au 10^e congrès latino-américain de sociologie (Santiago du Chili).

Autogestion et pouvoir(s)

Catherine Samary

Cette contribution sur les questions de l'autogestion comme mode de résistance et projet de société veut partir d'une tension qui traverse bien des débats passés/présents: celle qui semble opposer droits individuels et approches d'ensemble – donc enjeux de pouvoirs. Je partirai d'une conception de l'autogestion comme principe ou droit de base accordé à tous ses citoyens,

hommes et femmes dans leur diversité: le droit de participer de façon autonome au processus de production et distribution des richesses (biens et services) avec les moyens de le contrôler pleinement, en cherchant dans les différentes parties abordées à dépasser certains faux dilemmes. Je proposerai d'abord quelques principes généraux, puis une façon d'intégrer le «passé/présent», enfin je mettrai l'accent sur la centralité d'une reformation stratégique actuelle des luttes autogestionnaires à partir des «biens communs»¹.

Remarques générales et principes de base

Pouvoir individuel et collectif

a) Il s'agit d'un «pouvoir» de décision en amont et aval du processus productif, concernant d'une part quoi produire et comment – selon quelles priorités, quels rapports humains, quelles conditions sociales et écologiques de production; mais aussi comment est «appropriée» cette production – les conditions de sa distribution.

L'évocation ici de l'amont et de l'aval du processus productif indique qu'il y a vérification des résultats et qu'il peut y avoir des rectifications nécessaires, des insatisfactions, tant dans les conditions de production qu'eût égard à la satisfaction des besoins au sens le plus large et inclusif. Il s'agit donc d'ouvrir les débats sur le «comment» répondre à des déséquilibres et insatisfactions de tous ordres (matériels ou plus qualitatifs) sans modèles dogmatiques sur les moyens. Les buts émancipateurs, autogestionnaires, doivent être explicites. Mais il est essentiel d'emblée de reconnaître comme «normaux» des écarts, des tensions et conflits, en cherchant les moyens de les exprimer et de les résorber, sans illusions sur une société sans conflits.

b) Le «pouvoir» autogestionnaire – conçu comme droit de contrôle et décision sur tout ce qui concerne l'individu, de tout genre – est «autonome»: il est d'*abord individuel*. L'émancipation n'a pas de sens sans libertés et moyens individuels de peser sur tous les choix combinés qui concernent l'individu en question.

Mais chaque individu à *diverses facettes*: outre son «genre», son âge, sa culture, sa nation d'origine; il-elle est impliqué-e dans la société dans des activités d'apprentissage, de production, de consommation, de démocratie citoyenne à divers niveaux, etc.

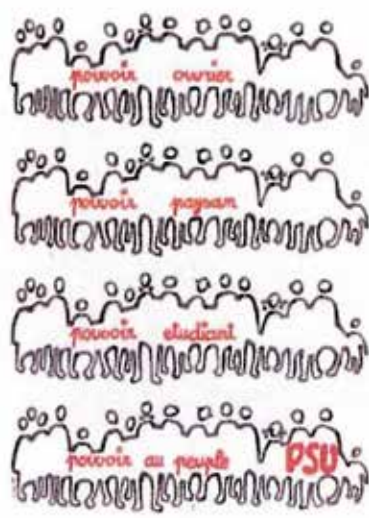
Cette implication dans la société n'est pas «atomisée» et purement égoïste – contrairement à ce que «représente» l'*homo œconomicus*

1. [► Appropriation sociale, autogestion, commun].

individuel des modèles néoclassiques, même s'il est juste de réfléchir de façon «concrète» aux «intérêts» individuels qui forgent les comportements. Mais ne pas les idéaliser (dans leur générosité) est aussi important que de ne pas sous-estimer les transformations profondes de comportements associées à la «praxis» sociale, à la fois aux solidarités ressenties envers les communautés diverses dans lesquelles on s'insère, mais aussi à *l'élargissement des horizons de pensée* et d'aspiration associé à l'expérience, aux débats pluralistes, à la rencontre des «autres» – aux luttes autonomes.

c) La transformation (imprévisible, complexe, mais souhaitable) des comportements dans un sens altruiste soulève la question des «stimulants» (matériels et immatériels) adéquats à un projet de société socialiste, respectant à la fois pleinement l'autonomie individuelle et la satisfaction solidaire des besoins: j'ai souligné plus haut la nécessité de penser une telle société avec des conflits; cela signifie que la solution fondamentale de ces conflits, cohérente avec les finalités émancipatrices d'une telle société, doit articuler «buts et moyens» de façon que les buts eux-mêmes deviennent des moyens. Autrement dit, les mécanismes d'expression et de dépassement (provisoire) des conflits, doivent être basés sur les droits autogestionnaires, les libertés: la *liberté d'exprimer* de façon individuelle et collective des besoins non satisfaits, des critiques sur des rapports de dominations sous-estimés ou imprévus, cette liberté est un «moyen» qui influe sur la perception des enjeux, modifie la conscience individuelle et collective; elle doit déboucher sur des *procédures démocratiques de gestion des problèmes rencontrés*. Les conflits exprimés et les débats donnent évidemment un poids essentiel (voire des droits de veto) aux catégories sociales insatisfaites ou qui se sentent

70



opprimées – mais il revient à l'ensemble de la société concernée de trouver à tâtons (et par rectification), les réponses.

Le pouvoir autogestionnaire est donc à la fois individuel et collectif – l'émancipation de chacun·e sera la condition de l'émancipation de tous·tes, dirions-nous pour prolonger le *Manifeste communiste*.

Pas de « hiérarchie » et de rapports de domination, mais responsabilités mutualisées

a) Dès qu'on s'éloigne de l'individu (et du local?) on prend le risque de tomber dans une hiérarchie au sens d'un rapport de domination, rapport d'exploitation ou encore bureaucratisme : il y a alors, dans divers domaines, ceux et celles qui exécutent et ceux et celles qui décident ; mais aussi ceux et celles qui sont cantonné·es dans des tâches ingrates, et les autres. Ces rapports-là, sous leurs diverses formes (exploitation de classe, rapports d'oppression nationale, de genre, ou autres rapports de domination bureaucratiques), doivent être évidemment explicitement combattus comme contradictoires avec des finalités et droits autogestionnaires. L'analyse concrète de l'apparition, du maintien de tels rapports renvoie au point évoqué précédemment : la société ne sera jamais « parfaite » et sans conflits. Il n'y a pas d'autres moyens de « garantir » un « sens » (direction et finalité) émancipateur de l'organisation sociale qu'en garantissant le droit d'organisation et d'expression pluraliste des conflits, d'une part ; mais aussi en explicitant – de façon « constitutionnelle » – ces finalités, ces droits, pour mettre au cœur des réflexions, les moyens de « surveiller » et combattre toute résurgence ou apparition de rapports de domination.

Mais toute « division du travail » si elle est cristallisée durablement, toute spécialisation excessive, toute inégalité culturelle durable, peut s'apparenter, voire s'identifier, à une hiérarchie ; elle peut être même valorisée sur le plan matériel ou relationnel de diverses manières possibles. La rotation et le partage des tâches (y compris au foyer), la révocabilité des élus, la formation permanente pour réduire les distinctions entre travail manuel et intellectuel – la baisse massive du temps de travail dégageant aussi du temps pour la participation aux activités de gestion démocratique, mais aussi un contrôle collectif des critères de rémunération valorisant/compensant plutôt les tâches ingrates : ce sont là autant de mesures qui peuvent être consciemment adoptées pour satisfaire les buts émancipateurs et donc démocratiques évoqués¹.

1. [► Automation et avenir du travail].

Les écarts de revenus et leurs critères doivent faire partie de l'analyse publique et de choix concertés. Au sein même des entreprises de biens et de services ; l'organisation du travail doit refléter ces objectifs – avec élection des responsables, sur la base à la fois de compétences acquises et de relations de confiance, révocabilité et contrôle : les mandats déterminés en assemblés doivent faire l'objet de bilans et rectifications.

b) Mais il faut *distinguer* donc «*hiérarchie*» et «*responsabilité*» dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation du travail et les stimulants. Tout le monde n'a pas envie d'être «*responsable*» de façon directe, de tout. On peut avoir envie de concentrer son énergie créatrice dans des activités ludiques et hors «*emploi*» – et se contenter d'un contrôle des responsables sous des formes et selon des périodicités à déterminer collectivement en fonction des domaines à gérer. La prise de responsabilité est, en elle-même, une source de difficultés, certes, mais aussi de valorisation et d'intérêt personnel pour un travail créatif.

La rémunération «*selon le travail*» n'implique pas de payer moins un «*travail simple*» sans grande qualification que celui d'une personne qualifiée assurant une activité responsable de direction d'une entreprise ou d'un service. On peut même justifier au contraire des compensations pour un travail ingrat qu'on ne peut immédiatement faire disparaître.

Là encore l'analyse concrète et collective – évolutive – est nécessaire : si la formation permanente, les études, sont assumées financièrement par la collectivité, d'une part et si d'autre part on ne manque pas de personnel qualifié, les écarts de rémunération devraient être réduits. La stimulation de la responsabilité peut être la responsabilité elle-même, son prestige social et convivial acquis. Les stimulants matériels devraient être associés à des efforts collectifs, poussant au partage des connaissances et compétences, à l'entraide solidaire et à la coopération – et non pas à la compétition individuelle : les gains de productivité ainsi acquis devraient être associés à une meilleure satisfaction des besoins et organisation du travail : la baisse et réorganisation du temps de travail/loisir peut être pleinement intégrée dans la réflexion sur les stimulants ayant de telles finalités¹.

c) Des «*observatoires*» des *inégalités*, avec dimensions de genre, de race, et autres possibles sources d'inégalités, peuvent être établis à divers échelons et mis au service des associations et des institutions démocratiques.

Ils doivent permettre non pas un «*aplatissement*» des différences entre individus ou une uniformisation dogmatique et normative des choix, mais au contraire une grande diversité et souplesse. Le but des

1. [► Producteurs ou marchandises?].

observatoires des inégalités et des débats publics est d'empêcher que des différences ne se transforment en inégalités et rapports d'oppression – généralement soulignés par des déséquilibres matériels (dans l'accès aux droits reconnus) et des mouvements protestataires.

Des enquêtes réalisées périodiquement, l'analyse pluridimensionnelle (quantitative et qualitative) des inégalités, appuyées sur des indicateurs et sondages, doivent être publiques. De même les observatoires doivent pouvoir être sollicités ou contestés par des associations ou institutions pour examiner un problème spécifique.

Démocratie directe ou/et représentative – institutions démocratiques socialisées

Il ne faut exclure aucune forme de représentation, mais encadrer chacune d'objectifs, de critères explicites et de bilans périodiques. La critique concrète du parlementarisme dans les sociétés capitalistes ne peut être séparée de l'analyse des rapports de classe et des inégalités ainsi que de l'analyse des rapports de production/distribution qui conditionnent et limitent la démocratie politique représentative.

Une démocratie autogestionnaire socialiste ne s'arrête jamais aux portes des entreprises et intègre tous les aspects de base de la vie sociale. Les formes de contrôle direct ou sociaux spécifiques (Chambres *ad hoc* dotées de droits spécifiques de veto, par exemple) peuvent être articulées à des formes «parlementaires» de représentation des citoyens «en général».

«La politique» doit prendre un sens plus large – associé aux grands choix de société et aux moyens pour les satisfaire – et ne plus être l'apanage de «partis» ou d'un appareil d'État séparé de la société; elle doit pénétrer toutes ses sphères publiques (et l'arrivée sur la scène publique d'un enjeu «privé» dépend de l'émergence d'une insatisfaction majeure et partagée, ou/et d'un rapport d'oppression, dénoncés par les intéressé-es).

Mais il faut mettre à plat – notamment avec les courants anarchistes, les débats sur les institutions. La critique du parlementarisme n'implique pas forcément qu'il faille supprimer les parlements; pas plus que la critique du rôle de la monnaie et des rapports marchands dominants dans le capitalisme ne signifie qu'on puisse se passer de toute monnaie et de tout marché. Il en va de même des partis, syndicats, associations et autres institutions qui n'échappent à la bureaucratisation: la remise en cause de cette dernière passe-t-elle par la suppression de ces institutions? Les réseaux et la démocratie directe ne connaissent-ils pas eux aussi des rapports de dominations (non codifiés et non contrôlables),

alors qu'il n'est pas impossible de les combattre consciemment dans les partis, syndicats et associations. Finalement, peut-on traiter de la même façon des institutions organiquement associées à la défense répressive de l'ordre bourgeois (son armée, sa police, l'OTAN...) ou de ses rapports de domination financiers (FMI, etc.) et des institutions du type parlements ou encore ONU? La nécessaire analyse critique de ces dernières dans le contexte capitaliste n'implique pas que l'avenir soit à leur suppression.

Bref il faut distinguer les institutions qui devront disparaître avec l'ordre capitaliste, celles qui seront radicalement recomposées et celles qui pourront être inventées et mises au service de la démocratie directe – qui doit primer en dernier ressort. En mettant à plat le débat sur «les buts et les moyens» de façon non dogmatique mais appuyée sur l'expérience, il faudra aussi penser un «dépérissement de l'État»¹ en tant qu'organe répressif de classe, ou au-dessus des sociétés; mais avec une combinaison de transformations radicales et de «socialisation» accompagnant la suppression de certaines institutions d'État actuelles: le contrôle social de toutes les institutions – y compris plan, marché et monnaie, autant que diverses formes de propriété et d'associations – doit permettre de décider de ce qu'il advient des institutions en sélectionnant celles qu'il faut supprimer, transformer ou créer – au service de la démocratie autogestionnaire.

74

Dépasser les faux dilemmes, incorporer les acquis de l'expérience

Synthétiquement ici, il faut distinguer ce qui doit l'être mais rompre avec des oppositions qui demandent à être dépassées sous une forme à débattre.

Luttes autogestionnaires dans/contre le capitalisme et système autogestionnaire global

Faut-il opposer les unes à l'autre? Oui, et non.

Oui, parce que l'oubli (ou la sous-estimation) du pouvoir capitaliste réel dans ses déclinaisons institutionnelles et socio-économiques, comme contrainte fondamentale limitant les droits et rapports autogestionnaires, conduit à des impasses contre-productives. L'enlisement dans le capitalisme, la perte de substance de l'«esprit» initial de certaines coopératives, l'auto-exploitation des travailleurs – et parallèlement l'approche négative des résistances non autogestionnaires considérées comme non subversives: ce sont des défauts ou des risques réels. On les retrouverait aussi dans l'absence d'analyse critique des financements

1. [► De la citoyenneté au dépérissement de l'État].

dirigés vers les micro-entreprises et ménages défavorisés, éventuellement présentés par la Banque mondiale comme «solution à la pauvreté» tournées vers le «workfare» et auto-entrepreneuriat, mais qui sont des pièges: taux d'intérêt qui deviennent usuraires et enfoncement dans une pauvreté et une dépendance sans fin.

L'autogestion dans le capitalisme est si difficile à appliquer qu'il peut être plus pertinent (comme des travailleurs argentins le suggéraient) de revendiquer des nationalisations sous contrôle ouvrier¹. On risque sinon de se concentrer sur des cas très marginaux ou exceptionnels et de renoncer à des luttes essentielles à la défense des travailleurs et de leurs droits mais qui ne peuvent pas prendre des formes «autogestionnaires» ou coopératives au sein d'une entreprise donnée (je reviendrai plus loin sur d'autres potentiels à ne pas négliger). Le capitalisme impose sa cohérence de «droit de propriété» et il exige de pouvoir «vendre» des produits – ou d'être autosuffisant ou «assisté» pour survivre: l'autogestion de territoires et communes agricoles, les petites productions marchandes, les produits finis ayant une clientèle populaire sont des exemples plus favorables à des luttes coopératives/autogestionnaires. Mais les firmes multinationales ont appris à compartimenter leur production et à délocaliser des «ateliers» ou sous-traitances, à briser la cohérence du processus de production local: vendre une pièce de moteur n'a pas de «sens» autogestionnaire...

Non, parce que l'attente du «Grand Soir» de la révolution pour expérimenter des alternatives ébauchées dans/contre le capitalisme serait un autre suicide; parce qu'aussi des cas même partiels peuvent devenir populaires et démontrer d'autres possibles; parce qu'enfin la lutte contre la bureaucratisation des expériences révolutionnaires sera d'autant plus efficace que le nouveau pouvoir s'enracinera dans des expériences d'auto-organisations/autogestion les plus longues et poussées possibles.

Il s'agit aussi d'une composante du rapport de force social et idéologique contre le capitalisme, une base d'une contre-hégémonie contestataire des critères dominants.

Mais la *conscience des limites* imposées par le capitalisme peut être un facteur de radicalité de l'expérience: elle doit être en permanence explicitée et développée – pour radicaliser les exigences, ne pas accepter comme «idéaux» des rapports sociaux très imprégnés des rapports d'argent et de concurrence marchande, chercher à tout prix les liens externes – territoriaux, sociaux, de branche, internationaux – qui aident à résister et à penser autrement.

1. [► Démocratisation, crise économique et récupérations d'entreprises].

Le passé/présent

Il faut certes réinventer le langage des luttes dans l'horizon des expériences actuelles – et il n'est heureusement pas nécessaire de connaître et partager le bilan des expériences passées pour remettre en cause le système capitaliste et s'engager vers d'autres possibles.

Pourtant, *loin de dénigrer l'expérience passée globalement présentée comme «échec», il est essentiel d'en incorporer les leçons* comme «nôtres»: l'attitude de bien des militants et intellectuels antistaliniens, rejetant en bloc le «socialisme réel» a le danger paradoxal de faire le jeu du rejet en bloc «anticommuniste» qui fait du capitalisme le seul horizon de pensée et d'expérience possible.

L'écart entre le «socialisme réel» et les idéaux émancipateurs socialistes et autogestionnaires ne doit pas être pensé comme «extérieur» à l'expérience anticapitaliste, mais interne: la cristallisation bureaucratique stalinienne est certes «exceptionnelle» dans sa dimension totalitaire et le rôle international du stalinisme au sein du mouvement ouvrier; mais le bureaucratisme est un problème «organique» du mouvement ouvrier (politique, syndical, associatif) au cœur même du capitalisme et après la prise de pouvoir. Ne pas le comprendre revient à ériger en «nouvelle classe» ou en simple «bourgeoisie» (donc externe au mouvement ouvrier) un *problème d'abord endogène*, que «nous» devons maîtriser dans nos propres rangs... Il menace toute organisation révolutionnaire, si antistalinienne et anar soit-elle.

Dire cela n'empêche pas d'analyser le fait que ce processus bureaucratique peut certes tendre dans cette phase vers la cristallisation d'une nouvelle classe ou bourgeoisie et qu'il recouvre des relations de conflits ET d'intérêts communs avec la «bourgeoisie réellement existante» et son système. Mais cela impose d'une part une plus grande profondeur autocritique du mouvement révolutionnaire (y compris de la phase préstalinienne de la Révolution russe), et surtout d'analyser toute une série de conflits et de contradictions comme «nos» problèmes, ceux que toute expérience révolutionnaire devra résoudre.

Cette approche/appropriation de l'expérience passée est particulièrement importante pour la révolution yougoslave: une révolution sociale et politique où un parti communiste (après la stalinisation de l'URSS) est une force dirigeante qui introduit l'autogestion généralisée pour la première fois dans le monde. L'approche dogmatique de cette expérience renvoyée au «capitalisme d'État» (ou à une «nouvelle classe») conduit à ne pas analyser comme «nos problèmes» la difficulté d'organisation d'un système d'autogestion – et à rejeter comme sans intérêt

les élaborations des courants marxistes yougoslaves autogestionnaires¹ et critiques : il n'y a rien à apprendre de tout cela puisque c'est le capitalisme (un capitalisme stalinien), et les critiques internes sont au mieux des couvertures réformistes d'un système qu'il faut globalement rejeter ?

Contre ces comportements intellectuels et politiques, on ne peut bien sûr croire que l'expérience yougoslave pourrait jouer aujourd'hui un rôle direct dans la conscience large des nouveaux mouvements sociaux de résistance au capitalisme – pas plus d'ailleurs que la Révolution d'octobre ou la Commune de Paris² : ce sont désormais des expériences d'un passé révolu. Mais elles comptent pour l'éducation et la réflexion politique.

Quelques apports de l'expérience yougoslave

On peut résumer ici les principaux apports de la réflexion de l'École de *Praxis* (courant marxiste menant la lutte dans le cadre du système autogestionnaire mais en le critiquant au nom des idéaux communistes) mis en avant contre les réformes marchandes des années 1960.

a) *Propriété sociale*. Contre le dilemme propriété nationale étatisée ou autogestion entreprise par entreprise (reliée par le marché et les banques gérant le surplus), la socialisation de la propriété affirmée dans les années 1970, veut résister à la fois à l'aliénation de l'autogestion (et de la propriété) par l'État et par le marché. Elle transforme l'autogestion en droit de gestion de cette propriété à une échelle sociétale – et pas seulement d'entreprise. Certes, elle est « à tous et à personne » dit-on parfois pour critiquer l'absence de critères et mécanismes précis de gestion) divers niveaux articulés – mais c'est un sujet ouvert à l'expérience, à la réflexion et au débat sur lequel je reviendrai à propos de la notion de « communs » (ou « biens communs »), plus loin. Les propositions exprimées par le courant *Praxis* et en partie reprises dans les amendements à la Constitution de 1974³ rédigée par Edvard Kardelj, sont des avancées dans la réponse à cette question. Elles se concrétisent dans les points suivants.

b) Les « *SIZ* » (selon les initiales serbo-croates) ou « *communautés d'intérêt autogestionnaires* » associant notamment producteurs, usagers d'un service/produit donné : établis pour la gestion des services de santé, d'éducation, de crèches, de transport notamment et à diverses échelles

1. [► Rapport sur le projet de Constitution à la 6e session ordinaire de l'Assemblée populaire fédérale (1953)].

2. [► Ateliers coopératifs de la Commune de Paris].

3. [► Loi sur le travail associé (La)].

territoriales, ces «communautés d'intérêt» autogèrent donc un budget commun et la façon de produire un bien commun – notamment un service. C'est le dépassement nécessaire d'une approche purement centrée sur la production et qui permet une pression des usagers sur la qualité et l'organisation du service, en dialogue avec les travailleurs de ce service. Le SIZ peut intégrer aussi des représentants des pouvoirs publics de l'échelon considéré et des associations ou syndicats.

c) Les *Chambres de l'autogestion* à divers niveaux territoriaux. Ces Chambres *ad hoc* en pratique introduites dans la Constitution de 1974 seulement au niveau des communes et des républiques, auraient eu une pertinence importante au plan fédéral pour élargir l'horizon de gestion dans une approche articulée des besoins d'un territoire donné. La composition de ces Chambres doit permettre des liens avec les divers centres de production autogérés de biens et services sur le territoire concerné; elle peut combiner des formes de délégation des travailleurs, usagers, syndicats, associations diverses socio-économiques: on peut imaginer l'intérêt d'une approche écologique, féministe, etc. Ces Chambres sont évidemment articulées sur le dernier aspect de la «mutualisation» des droits autogestionnaires: la planification¹.

d) La *planification autogestionnaire*; elle peut se concevoir à divers niveaux territoriaux avec des modalités de coordination. Par essence, elle vise à réaliser plusieurs dimensions évoquées concernant la nature du statut des droits autogestionnaires.

■ Les droits individuels de décision et contrôle autogestionnaires ne doivent pas être tributaires du hasard d'un emploi dans une entreprise ou service donné: tous ceux et celles qui sont concernés par la production et la gestion d'un bien et service ont leur mot à dire (priorités, répartition des financements, critères, etc.): tous les membres de la société peuvent être impliqués dans les procédures de discussion de la planification autogestionnaire – et l'on peut concevoir un creuset spécifique de réflexion et élaboration dans le cadre des Chambres basées sur des représentations de collectifs, même si les grands choix sont ensuite soumis à tous les citoyens.

■ Réciproquement, il n'est pas juste que les problèmes rencontrés dans une entreprise ou un secteur donné ne soient de la responsabilité ou à la charge que des travailleurs et des travailleuses de cette entreprise: ces dernier-es ont une responsabilité première dans les choix

1. [► Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures].

de gestion de leur entreprise. Mais ceux-ci peuvent être dépendants de choix sociétaux (produire ou pas du nucléaire, assurer un équilibre d'emplois et d'activités sur un plan régional, assurer la conversion écologique des transports, etc.) et d'un principe de refus du chômage.

■ Aujourd'hui il va de soi que la planification autogestionnaire doit à la fois incorporer des droits sociaux et des objectifs de reconversion radicale des productions en fonction de finalités écologiques¹.

Les droits sociaux doivent être dissociés en partie de l'emploi

Ceci peut être pris en compte dans le cadre d'une démarche transitoire anticapitaliste vers une société autogestionnaire.

L'expérience yougoslave autogestionnaire s'est heurtée à une contradiction et un échec majeurs : *l'incompatibilité d'un système de droits autogestionnaires liés à l'emploi avec les exigences de restructuration de l'emploi et de plein-emploi*².

Le « chômage socialiste » qu'a connu la Yougoslavie, doit être analysé comme tel et non pas avec les concepts et critères d'une société capitaliste. C'est à nouveau « notre problème », un des problèmes essentiels à résoudre dans une société socialiste, et non pas la preuve que la Yougoslavie titiste était capitaliste.

Pour résoudre ces problèmes, il faut affirmer simultanément : le droit au travail (distingué d'un emploi spécifique) et la remise en cause radicale du rapport de domination (donc du statut) de salarié : donc des droits associés au statut d'autogestionnaire donc au contrôle des moyens de production par les travailleurs/usagers eux-mêmes.

La remise en cause du rapport salarial comme rapport de domination de la propriété capitaliste, ne signifie pas la fin d'un « revenu » monétaire (appelé ainsi pour le distinguer du « salaire ») associé au travail ; elle ne signifie pas non plus le rejet d'une souplesse nécessaire dans l'emploi (à la condition qu'elle soit recherchée par les travailleurs) : on peut vouloir changer de poste et d'organisation du travail ; mais on peut aussi souhaiter la permanence d'un poste de travail. Ceci relève à la fois de choix individuels et collectifs : la réorganisation du travail peut être socialement fondée ou contestée comme un gaspillage ou en fonction de tel ou tel aspect négatif impliquant des reconversions.

La compatibilité de ces objectifs simultanés implique que les reconversions sont assumées socialement, collectivement (donc organisées) et que les revenus et droits sociaux de base (protection de la santé,

1. [► Écosocialisme et planification démocratique].

2. [► Déclaration des droits sociaux].

droits à l'éducation permanente sur toute la durée de vie, protections familiales, etc.) ne sont pas perdus quand on change d'activité. On peut d'ailleurs envisager la notion d'emploi (social) ou d'activité sociale au sens large reconnu par la société intégrant le temps de formation (qui peut être étalé sur toute la durée de vie), le temps nécessaire aux activités démocratiques de gestion, le temps imparti aux tâches domestiques et de prise en charge des enfants, etc. Le revenu de base et les droits sociaux peuvent être associés à cette «activité sociale» qui peut passer d'un emploi à un autre – ou à une formation, ou encore une autre tâche collectivement reconnue.

Ces enjeux se posent aussi dans les luttes anticapitalistes, contre la précarité imposée qui vise (du point de vue capitaliste) à diminuer les avantages sociaux versés. Il faut au contraire (avec les juristes du travail) élaborer un Code du travail qui supprime le «stimulant» capitaliste de la précarité: celle-ci doit coûter (en termes de protection sociale) à l'employeur autant qu'un emploi non précaire...

La lutte anticapitaliste au plan social et idéologique doit remettre en cause le traitement inhumain des travailleurs comme marchandises «jetables» (pour comprimer les coûts): un «droit» de propriété et un statut social alternatif doit être ébauché contre le droit bourgeois, pour le délégitimer. Mais il s'agit d'une lutte d'ensemble qui se heurte aux pleins pouvoirs institutionnels, militaires, juridiques, économiques du capital à divers échelon. Le «contrat» de travail est évidemment profondément biaisé et inégal face à ces droits de propriété juridiques et réels du capital. Il faut contester ces droits. Des avancées sont possibles.

Mais il est clair qu'une des transformations radicales que vise et permet la prise de pouvoir révolutionnaire est d'établir une nouvelle Constitution par une assemblée constituante: celle-ci doit changer «les règles du jeu», les droits sociaux de base, les statuts des êtres humains. C'est là que doivent être concrétisées et défendues les finalités autogestionnaires, telles que des expériences partielles les auront ébauchées.

Les «biens communs» enjeu stratégique

Chaque période historique doit trouver ses références et ses «mots» pour dire de nouveaux projets qui se dissocient des échecs passés sans briser les liens de continuité des grandes luttes émancipatrices et des utopies concrètes. L'enjeu principal est celui du rapport de force en mesure d'établir une contre-hégémonie à celle qui domine, en l'appuyant sur des «blocs historiques» de résistance.

On ne peut penser une alternative et stratégie autogestionnaires, de fait «communiste», au monde actuel en s'appuyant sur ce que fut le

«communisme réel» qui n'est pas un «modèle»; mais la simple accumulation d'expériences partielles profondément contraintes et étouffées par un environnement redoutable est également une impasse, une voie peu crédible où les efforts militants risquent de s'essouffler rapidement.

Il ne faut pas y renoncer pour autant. Mais il faut ne pas opposer des cheminements multiples et apparemment contradictoires (pratiquement difficiles à concilier quand on n'a guère de forces). Quelle que soit la difficulté, nous devons «penser» le passé/présent, l'individuel/collectif, le local/planétaire et agir en cohérence avec la nécessité de maîtriser ces tensions.

L'enjeu des «biens communs» aide à cela – et à reformuler, avec des mots «nouveaux» d'anciennes et durables utopies «communistes» – y compris à comprendre les échecs passés. Il permet d'élargir les terrains et thèmes de mobilisations, dans une optique autogestionnaire au sens large défini plus haut : usagers et producteurs, à diverses échelles territoriales, et articulant explicitement une remise en cause de statuts sociaux inhumains. Il exprime l'exigence du 21^e siècle de droits sociaux universels fondamentaux en y intégrant l'exigence d'être copropriétaire, pleinement responsable des richesses humaines produites, co-solidaires dans la protection de l'environnement. Il ne s'agit pas d'abstractions mais d'enjeux concrets¹.

La notion de «commons» (en anglais), ou de «biens communs» émerge de plus en plus à la fois des recherches théoriques – comme celles d'Elinor Ostrom sur les communautés indigènes – et des expériences tournées vers la gestion démocratique de biens naturels – comme l'eau ou les terres – ou de biens (matériels ou immatériels comme les services) créés par l'activité humaine. Ces réflexions qui se répandent actuellement sous tous les continents dans les mouvements de résistance, se dressent contre les interprétations néolibérales qui ont cherché à «démontrer» que seule la propriété privée des biens génère une gestion efficace. La «tragédie des biens communs», article écrit par Garrett Hardin en 1968, associait ainsi à toute propriété collective une supposée inefficacité organique. Cette «tragédie» serait due à la «désresponsabilisation» qu'impliquerait toute propriété sociale («à tous et à personne» comme on disait en Yougoslavie) – chacun se renvoyant à d'autres la charge de prendre soin de la propriété commune. Bien des critiques libérales de l'expérience yougoslave, et plus largement du «socialisme réel», ont mis l'accent sur des comportements réels de gaspillage ou absence d'entretien des biens publics illustrant en effet

1. [► Lutte pour les communs dans les Balkans (La)].

cette «tragédie». Elle n'est pourtant pas fatale et ses causes sont au cœur de la réappropriation nécessaire du bilan critique de ce passé : l'absence de responsabilité des autogestionnaires, des travailleurs et usagers de la propriété collective, théoriquement «propriétaires», mais pratiquement subordonnés à la gestion appartenant au parti/État régnant au nom des travailleurs, sur leur dos.

Mais il n'y a là rien de fatal, et les expériences étudiées notamment par Elinor Ostrom permettent de dégager des critères qui entrent en résonance avec les remarques faites précédemment : les comportements irresponsables peuvent être maîtrisés si émergent ce que l'on pourrait appeler en reprenant le vocabulaire yougoslave évoqué plus haut, les «communautés d'intérêt autogestionnaires» qui déterminent les critères mêmes de la gestion et en contrôlent l'application. Cette idée générale peut s'étendre à divers niveaux d'application. Elle implique que toutes les personnes concernées par la gestion d'un bien donné soient responsabilisées dans la détermination des choix, leur contrôle, leur ajustement à diverses échelles territoriales.

Certes, il faut une analyse concrète des situations concrètes. Les problèmes de gestion ne sont pas les mêmes si le bien à gérer est «partageable» et matériel (comme une terre ou des ressources naturelles d'eau ou d'énergie) – et épuisable; ou s'il est d'autant moins coûteux à produire qu'il est approprié par tous·tes sans que l'usage individuel empêche l'usage collectif: la satisfaction de chacun·e augmente au contraire avec un logiciel libre collectivement géré par exemple. Les caractéristiques de la «propriété intellectuelle» sur les connaissances scientifiques et médicales, ou culturelles, soulignent que la privatisation est contre-productive pour l'intérêt collectif. Mais on peut aussi montrer des articulations positives entre intérêts individuels et collectifs en trouvant les stimulants et modes de gestion adéquats des entreprises autogérées, des services publics, voire d'une «communauté sociétale» tout entière (dans une région, avant de pouvoir s'emparer d'un pouvoir plus large...). Autrement dit la «gestion des communs» permet aussi d'articuler la réflexion et l'action des luttes dans/contre le système capitaliste, inventant concrètement d'autres possibles qui ne peuvent trouver leur cohérence et efficacité sans «prendre», déterminer, «le pouvoir».

Cerner l'enjeu stratégique des privatisations généralisées du 21^e siècle

L'expérience du capitalisme actuel montre que rien, aucun bien naturel, aucun produit voire aucun être humain voire morceau d'être humain, n'est en soi (ou «par nature») protégé des menaces de l'appropriation prédatrice, individuelle du «brevetage» capitaliste. La privatisation par

«dépossession» a été dénoncée par David Harvey comme nouvelle phase et multiplication de nouvelles «*enclosures*» (évoquant les clôtures associées à la privatisation des terres, en Angleterre aux 16^e-17^e siècles). Cette nouvelle vague prédatrice marquant la phase néolibérale du capitalisme financier depuis les années 1980 s'est étendue dans toutes les sphères et régions du monde en s'articulant sur les caractéristiques de base de la «reproduction élargie» du capital pour plus de profit.

Cette logique s'est imposée d'abord au cœur même des pays impérialistes, sous le slogan «Tina» (*There Is No Alternative*) de Margaret Thatcher, avec la destruction de l'État social et les vagues de privatisations : celles-ci se poursuivent contre les protections collectives du Code du travail et tout ce qui n'a pas été encore privatisé, «à la faveur» des diverses phases de crise, notamment en Europe. Cette destruction sociale s'appuie sur ce continent sur la destruction de l'ancien système de «socialisme réel» par des privatisations forcées d'industries entières et de coopératives agricoles accompagnant la transformation du rôle de la monnaie et des marchés. Parallèlement, toutes les ressources naturelles des pays du Sud qui avaient été nationalisées avec la décolonisation, sont devenues la proie des multinationales sous pression du FMI et de l'OMC. Il y a donc bien un enjeu spécifique et historique des «privatisations» aux 21^e siècle – avec ses dimensions dogmatiques néolibérales appuyées par des institutions puissantes, dont les dimensions antisociales sont combinées avec une crise environnementale majeure : les «dépossessions» combinées à la destruction de toute forme de protection sociale collective des travailleurs sont la réalité de ce capitalisme globalisé depuis le tournant néolibéral du dernier quart du siècle précédent. Répondant à une crise de profit et de l'ordre mondial capitaliste, ce cours néolibéral a été accentué radicalement par le basculement de 1989-1991 de l'unification allemande et de démantèlement de l'URSS. Ses acteurs (politiques, financiers, idéologiques) assument aujourd'hui plus explicitement les caractéristiques dogmatiques de l'«ordo-libéralisme» imposant ses règles par des institutions fortes radicalement contradictoires avec toute démocratie, tant les effets de ces politiques sont destructeurs de droits sociaux et de l'environnement. La mondialisation de ces logiques antisociales, anti-environnementales et antidémocratiques s'accompagne de révolutions technologiques qui transforment les relations mondiales de production et de distribution, ce qui rend souvent impuissantes les résistances purement locales.

Réponses autogestionnaires en défense des communs, du local au planétaire

Mais ces transformations créent aussi une mondialisation de liens et de résistances. Certains enjeux fondamentaux sont devenus réellement planétaires – la crise écologique en premier lieu; mais aussi les enjeux de la faim; de la pauvreté, de l'accès à l'eau ou à l'éducation comme à la santé ou au logement – des droits fondamentaux acquis dans les luttes du 20^e siècle sont remis en cause. C'est pourquoi il faut s'emparer de la lutte pour la délégitimation politico-morale de ce processus de «dépossession», transformer les révoltes en luttes collectives ancrées sur des «biens communs» associés à des droits: le droit à l'eau, le droit au logement, à la culture, à la santé, à l'éducation – à un revenu et un statut «digne».

Ces droits se heurtent à la destruction des ressources fiscales des États – un autre «bien commun» comme l'est aussi la monnaie en tant que bien public: la transparence des comptes et la subordination des financements au contrôle public, social, doivent s'imposer aussi dans la lutte contre le sauvetage des banques privées par les États sur le dos des contribuables, et dans celle contre les crédits toxiques des banques qui piègent les municipalités appauvries ou les ménages précarisés. Les droits de base se heurtent aussi aux spéculations financières sur les matières premières, l'eau, l'immobilier, des produits agricoles; ils se heurtent aux comportements et discours supposés «responsables» de firmes multinationales hypocrites et tentaculaires comme Videndi ou Nestlé, protégées par de puissantes institutions et accords de «libre-échange» quand elles privent des millions de paysans pauvres ou d'habitants des quartiers pauvres de l'accès à l'eau.

Le sentiment d'urgence de la crise sociale et environnementale, la révolte contre l'injustice, la perception croissante d'intérêts sociaux conflictuels en jeu du local au planétaire, se sont exprimés notamment lors de la conférence Rio+20 durant laquelle le terme de «communs» est devenu un point de ralliement, exprimé dans le titre même du «Sommet des peuples pour la justice sociale et environnementale en défense des biens communs». Les articulations entre luttes locales, nationales, continentales et planétaires existent aussi dans les combats en cours contre les accords de libre-échange transatlantiques. Une même logique est présente dans les combats qui veulent imposer la subordination du droit de la concurrence défendu par l'OMC, le FMI (ou la Commission européenne...) à des droits éthiques supérieurs reconnus dans la Déclaration universelle des droits humains que l'ONU est supposée défendre. Certaines batailles ont été victorieuses contre le droit de la concurrence dans l'Unesco en défense des biens culturels, ou encore avec l'OMS en

défense de la santé contre l'OMC. Les subventions en défense de droits sociaux et environnementaux s'opposent à celles qui soutiennent les firmes agro-exportatrices, ces conflits sont exprimés par les Sans Terre brésiliens et relayés par Via Campesina dans les luttes mondialisées qui mettent aujourd'hui l'OMC en crise – mais avec le danger immédiat des accords bilatéraux destructeurs.

Séparer le local de ces enjeux internationaux est une impasse alors que de tels accords conditionnent étroitement ce que peuvent être les droits sociaux des entreprises, les critères de subventions et les moyens de résistance à la prédation des firmes multinationales. Réciproquement, les luttes « globales » n'auront de portée et de poids qu'en s'appuyant sur des rapports de forces ancrés dans des mobilisations de masse des populations locales, nationales – stimulées par des victoires partielles, des résistances multiformes qui se relient entre elles. De nouveaux « espaces publics » de contre-pouvoirs, de contre-hégémonie, d'invention de nouveaux droits et de nouveaux possibles doivent émerger dans/contre le capitalisme globalisé, reliés du local au planétaire, par le biais d'internet et des rencontres solidaires.

La (re)conquête des « biens communs » se fera à la fois contre les nouveaux prédateurs et contre la gestion technocratique ou étatique passée ; la défense de la « dignité » comme un de ces « biens communs », associée à des droits de base, doit impliquer une pluralité d'acteurs notamment les « exclus » ou précaires du monde du travail. Cet enjeu-là, associé à la recomposition d'un tissu associatif et de vie commune (travail, consommation, loisirs, formation...), passe par la défense de droits humains et d'un statut des êtres humains de cogestionnaire des richesses existantes aujourd'hui appropriées par le 1% qui gère la planète.

juin 2014

Source

Texte présenté à l'occasion du séminaire « Appropriation sociale, coopératives et communs », 24 juin 2014.

Autogestion : une question pour le 21^e siècle ?

Annick Coupé

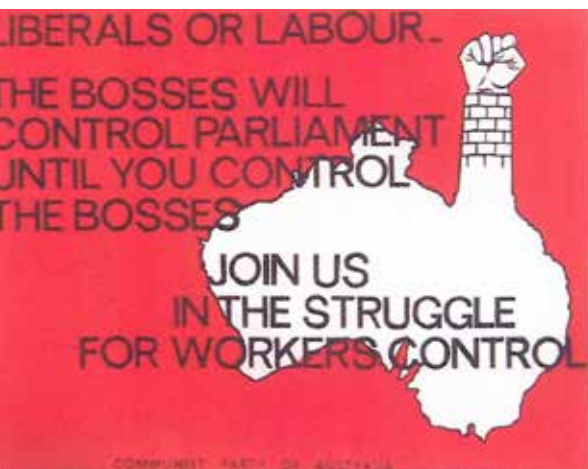
Poser cette question, c'est reprendre la thématique de l'autogestion, alors même que celle-ci semble avoir disparu de

nos «radars» de pensée, alors même que c'était une question importante débattue dans une partie du mouvement syndical et social dans les années 1960 et 1970, qu'elle faisait partie de la réflexion sur la transformation sociale à mettre en œuvre pour en finir avec le système capitaliste et ses mécanismes d'exploitation et de domination! Il s'agissait aussi de poser la question du pouvoir des travailleurs, dans les entreprises, les bureaux et au-delà de qui fait les choix économiques. C'est sans nul doute un chantier à réouvrir pour les mouvements sociaux qui font toujours du dépassement du capitalisme et de l'émancipation individuelle et collective un objectif, à défaut d'être un idéal!

Les termes du débat doivent prendre en compte le contexte économique, social, et politique auquel nous sommes confrontés aujourd'hui mais aussi des questions à affronter qui étaient peu mises en avant à ce moment-là: comme le genre, les discriminations ou l'écologie (même si certaines réflexions existaient mais de façon assez marginale). Aujourd'hui, avec la crise systémique que nous connaissons (financière, sociale, écologique mais aussi démocratique), le capitalisme financier, le néolibéralisme a perdu de sa crédibilité et de sa légitimité. Mais il n'a pas pour autant perdu la partie!

Un contexte contradictoire et paradoxal

Les crises économiques et financières successives et leurs conséquences sociales dévastatrices ont mis à jour l'impasse du capitalisme financier et re-légitimé la nécessité d'une utopie transformatrice. Mais les effets du néolibéralisme en termes de chômage de masse, de précarisation, d'individualisation de la relation salariale handicapent toute velléité de dynamique d'émancipation et le bilan des expériences passées du socialisme réel pèse encore négativement dans l'inconscient collectif. La référence au «socialisme», réel ou rêvé, ne fait plus recette.



Nous sommes en quelque sorte dans «un entre-deux» où les processus de transformation et les réponses alternatives prendront du temps pour s'imposer. Est-ce à dire qu'il faut attendre «des lendemains qui chantent»... qui ne chanteront jamais? Ou est-il possible de reprendre ces questions à la fois en termes de réflexion mais aussi en termes d'expérimentation sociale, de pratiques novatrices dans les luttes ou dans le quotidien, que ce soit dans le travail ou dans la Cité?

Les défis

L'internationalisation du capital, la domination des multinationales sur l'ensemble des filières et des PME des pays nous obligent à repenser la perspective autogestionnaire, et dans ce cadre la question du pouvoir des salarié·es dans l'entreprise. Nous ne sommes plus dans les années 1970 où nous étions face à un capitalisme patrimonial, familial, de production nationale, avec un pouvoir de décision unique et identifié. En un mot, les expériences autogestionnaires se trouvent et se trouveront confronter à un enchevêtrement d'interdépendance économique qui suppose de les repenser au-delà des murs d'une seule entreprise. C'est sans doute une des raisons qui explique que l'«aventure» autogestionnaire ne surgisse pas, en France, des luttes d'entreprises récentes et que cette question ne vienne pas en débat parmi les travailleurs et les travailleuses confrontés à des restructurations et à des plans de licenciement. Cela n'est pas non plus proposé par les syndicats partie prenante de ces conflits: l'usine Fralib de Géménos¹ étant l'exception où un projet de reprise de l'usine en coopérative est porté par la CGT et la CGC [...].

De son côté, l'économie sociale et solidaire peut montrer qu'il est possible de faire fonctionner l'économie sans mettre au centre la «valorisation pour l'actionnaire». Ce secteur est parfois dénaturé, il reste limité et peut se heurter au fonctionnement du capitalisme mondialisé: il ne peut donc pas être la «voie royale» pour une perspective autogestionnaire².

Des alliances nécessaires au-delà des seuls travailleurs et travailleuses

On ne peut plus penser les forces dynamiques de la transformation sociale uniquement à partir des «producteurs», du lieu clos de l'entreprise. Ce point doit être appréhendé de manière transversale, interprofessionnelle mais aussi par l'articulation usagers/salarié·es/citoyens et

1. [► De Fralib à la Scop-Ti, état des lieux].

2. [► Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve (La)].

citoyennes. La cohérence de choix économiques, des finalités de production de biens communs, nécessite une vision globale qui va bien au-delà des intérêts d'une seule communauté de production ou de service, en y intégrant le défi écologique¹.

L'éclatement du salariat sous l'effet du chômage de masse et de la précarisation, pose également la question de la représentation et de la convergence des intérêts communs de l'ensemble du monde du travail, salarié·es ou privés d'emploi. Aucune des expériences syndicales ou associatives d'organisation des chômeurs et des précaires n'a su résoudre le problème majeur de l'atomisation qui caractérise ces situations sociales. Faut-il renouer avec l'expérience et l'idée des Bourses du travail, comme lieu de mutualisation et d'organisation, pour enrayer cette fracture sociale? La question peut se poser.

88 **L'enjeu des pratiques dans les luttes sociales**

Les pratiques syndicales au sein des organisations et dans les luttes révèlent une conception encore trop pyramidale des prises de décisions, aux antipodes d'une conception autogestionnaire. Nombre d'organisations syndicales se considèrent encore trop comme les «états-majors» des mouvements sociaux. Rompre avec cette conception et favoriser les formes de démocratie directe (comités de grève, assemblées générales interprofessionnelles, coordinations, consultation des salariées...), c'est œuvrer à l'apprentissage de pratiques autogestionnaires.

Au-delà du syndicalisme, c'est une question qui se pose dans les mouvements sociaux apparus ces dernières années. Le besoin de démocratie directe, transversale s'est exprimé dans des mouvements comme les Indignés ou Occupy Wall Street...

Des enjeux à travailler dès maintenant

Personne ne peut prétendre avoir un modèle clé en main d'un processus de transformation sociale, ni des formes achevées d'une organisation sociale autogestionnaire. Néanmoins, plusieurs questions sont à mettre en chantier dès maintenant. Il est nécessaire de porter des revendications qui cassent la logique de la concurrence de «tous contre tous» et donc de défendre les droits collectifs ou le système de protection sociale qui garantit chacun et chacune contre les «aléas de la vie»... tout ce qui est mis en cause aujourd'hui dans les politiques néolibérales.

1. [► Écologie, le rouge et le vert (L)].

Le droit à l'emploi doit s'accompagner de la réduction du temps de travail et du partage des richesses pour permettre à chacun/chacune d'exercer son droit fondamental à un travail et à un revenu lui garantissant un niveau de vie décent. Il faut en finir avec l'inégal partage du travail et des richesses qui est en cours actuellement et qui produit de la désagrégation sociale!

Il faut repenser aussi le temps de travail (dans ses multiples dimensions : durée hebdomadaire, possibilité d'années « sabbatiques », retraites) et sa réduction en fonction des besoins de temps disponible pour se former et s'informer, se cultiver, participer à la vie sociale, bref participer à la (re)construction de liens sociaux qui font tant défaut aujourd'hui. Comment envisager de prendre la main sur l'économie dans l'entreprise ou plus globalement sans poser cette question du temps et de sa maîtrise? Sans oublier la question de la séparation de plus en plus importante entre le lieu de travail et le lieu de vie, qui est un obstacle important au lien social dans les grandes métropoles...

Il faut reprendre la réflexion sur la division du travail et des revenus : comment mettre en œuvre la rotation des tâches, la polyvalence... tout cela supposant des politiques de formation dans ce sens. La division du travail pose aussi la question de la hiérarchie des salaires, mais également la remise en cause de tout ce qui a contribué à l'individualisation (intérêt, participation, stock-options...) et à affaiblir le financement de la protection sociale. Cette question du niveau et de la hiérarchie des salaires doit aussi être comprise comme un élément pour freiner la consommation des plus favorisés et des actionnaires, avec un mode de vie qui tire la société toute entière vers un consumérisme exacerbé (et toutes les frustrations qui vont avec).

La question de l'information est un enjeu important pour connaître et maîtriser ce qui se passe dans les entreprises, les multinationales, les donneurs d'ordre et les sous-traitants. Les multinationales se donnent les moyens de rendre opaques leurs comptes, leurs choix d'investissement, de stratégie financière, de restructuration... afin d'empêcher les salariées de regarder tout cela de près. Les droits existants (comités d'entreprise, comités centraux d'entreprise, comité de groupe) sont insuffisants pour faire face à cette stratégie de la dissimulation : il faut donc les renforcer et en créer de nouveaux¹. Là aussi, cet enjeu de l'information ne se joue pas uniquement dans l'entreprise mais bien aussi d'un point de vue général : c'est un enjeu démocratique en tant que tel pour toute la société [...].

1. [► Sans-terre urbains (Les)].

La réappropriation du travail et de son organisation doivent être à l'ordre du jour¹. Les horaires décalés, l'éclatement des collectifs de travail et des statuts au sein d'une même entreprise, les restructurations permanentes des entreprises, la production à flux tendu, la perte de sens y compris dans les services publics... tout cela engendre stress, désintérêt, souffrance au travail. Cela doit devenir un enjeu de luttes collectives pour sortir du mal-être au travail et pour se réappropriier ensemble les enjeux d'organisation du travail en lien avec les finalités de la production. Les conditions de travail doivent être favorables à l'exercice de l'intelligence critique des individus. Plus les travailleurs et les travailleuses sont autonomes dans le choix des buts et des moyens de leur travail, plus ils et elles peuvent participer à une vraie démocratie, à la délibération dans tous les aspects des choix politiques, économiques et citoyens.

90 Autogestion, socialisation, planification...

Les grandes questions ouvertes dans les années 1960 autour des idées d'autogestion, de contrôle ouvrier... restent d'actualité pour ceux et celles qui ont toujours comme objectif l'émancipation individuelle et collective et la réappropriation par les travailleurs et les travailleuses de leur destin.

Les richesses produites n'ont jamais été aussi grandes : mais cela s'inscrit dans une logique productiviste, consumériste totalement contradictoire avec les besoins de transition écologique. Il faut donc repenser la production de richesses en fonction des besoins sociaux, mais en articulant cela avec la nécessaire transition écologique.

La question du niveau de décision reste ouverte : comment reprendre la question du plan, de la planification, en la liant avec la question démocratique, ce qu'on appelait la « planification démocratique ». Celle-ci ne peut pas reposer sur les seuls salarié·es au sein des entreprises et des services publics : il faut imaginer des espaces (assemblées de citoyen·nes par exemple) où s'élaborent les besoins (en tenant compte des impératifs écologiques) de la population dans sa diversité et au plus près d'elle. Et il faut construire les outils d'une articulation régionale, nationale, européenne (sur certaines grandes questions).

Les nouvelles technologies et leur fonctionnement horizontal sont des outils utiles pour les mobilisations et peuvent favoriser la démocratie, à condition que cela aide à la confrontation des points de vue

1. [► Projet de loi sur le système national d'autogestion].

pour bâtir du collectif et non pour conforter l'addition de points de vue individuels...

Reste bien sûr la question centrale de la propriété des moyens de production : nationalisation, socialisation, appropriation des moyens de production et d'échanges... Tous ces termes apparaissent aujourd'hui d'«un autre temps» et pourtant au vu de l'impasse dans laquelle nous met et nous mène le capitalisme financier, il faut sans nul doute les reprendre, les retravailler dans le sens d'une utopie transformatrice même si nous n'avons pas (plus) de schéma global prédéterminé¹.

Comment faire ce chemin ? Inscrire ces idées dans les combats d'aujourd'hui et notamment autour de l'idée de ne plus laisser la finance, le marché décider de nos vies. Il nous faut appuyer toutes les expérimentations sociales concrètes qui montrent qu'il est possible de fonctionner autrement.

Finalement, la question n'est peut-être pas tant «les travailleurs peuvent-ils gérer l'économie» mais «dans quelle société voulons-nous vivre»? Qui décide de la production, de la répartition des richesses, de ce qui est utile, des besoins collectifs à un moment donné (en intégrant la question de la solidarité et de la coopération avec les peuples du monde entier) : une minorité, une oligarchie qui concentre richesse financière et pouvoir politique ou le reste de la population ? Cela pourrait s'appeler le socialisme autogestionnaire...

août 2013

Source

Collectif, *Les travailleurs peuvent-ils générer l'économie ?*, «Les Cahiers de l'Institut Tribune socialiste», Paris, Bruno Leprince, 2013.

Automation et avenir du travail

Pierre Naville

Dans *Vers l'automatisation de la société?* (1963), Pierre Naville indiquait que la productivité s'élevait prodigieusement avec l'automation selon un coefficient un multiplicateur moyen de 12 à 20 avec des pointes à 50, 80 ou même 100 dans des ateliers spécifiques. Il dégagait ainsi des perspectives plus larges que la nécessaire réduction du temps de travail à 35 heures. Le

1. [► Nationalisation, autogestion et droit de propriété].

rapport au temps de travail changeait: «De nouveaux horaires de travail s'échelonnent par roulement, se logent à des moments variables de la journée et de la semaine.» Avec l'automatisation et la réduction massive du temps de travail, devenaient possibles le développement de «formes nouvelles» de «la vie en société», de «relations entre sexes»: «Les individus doivent devenir les véritables souverains du système de fabrication.» L'occasion d'une véritable avancée d'une exigence d'autogestion généralisée n'a pas été saisie, malgré Mai 68... Cet entretien, réalisé par Jean-Marie Vincent en 1977, est le jalon d'une réflexion alternative qui implique un objectif, refusé par le programme commun de la gauche: «Il faudrait arriver à une situation où les hommes, qui ont la tâche de produire la subsistance à la société, pourront effectuer de façon quasi expérimentale cette production dans un laps de temps de travail assez limité, pour chaque individu. Il faudrait, en outre, que les conditions techniques de travail ne soient pas soumises à des exigences de rendement, de profit, etc.» (Naville, 1963: 207).

Qu'en est-il de l'automatisation aujourd'hui? N'a-t-elle pas déçu beaucoup d'espoirs mis en elle au début des années 1960?

Bien entendu, l'automatisation n'est pas la panacée destinée à faire disparaître les maux du capitalisme (pas plus que ceux du socialisme d'État des pays de l'Est). Tant que les activités productives sont réglées par les échanges de valeur entre capitaux et force de travail, le progrès technique lui-même est réglé par l'accumulation du capital et ses rythmes heurtés. Les dirigeants d'entreprise n'investissent pas dans l'automatisation pour rendre le travail moins pénible, mais pour mieux utiliser le travail, accroître rendement et produire de la plus-value. Il n'est donc pas étonnant que l'introduction des innovations techniques dépende des hauts et des bas de la conjoncture, de l'évolution à moyen et à long terme de la rentabilité du capital et du prix des capacités de travail. On ne doit pas se représenter le développement de l'automatisation comme un développement linéaire. Il est au contraire très inégal dans l'espace et dans le temps, comme l'accumulation du capital elle-même.

Mais cela n'est qu'un aspect général des problèmes posés par l'automatisation. Au niveau de la production et de la technologie apparaît aussi toute une série de contraintes et contradictions que l'on perçoit maintenant beaucoup mieux. Certains développements technologiques de pointe sont difficilement compatibles avec la stagnation de certains procédés de production dans les branches mêmes où on veut les mettre

en œuvre. Autrement dit, il est de plus en plus difficile d'accorder entre eux des systèmes de machines de complexité croissante. Des matériels travaillent trop vite, d'autres trop lentement. Il peut y avoir des difficultés à adapter les unes aux autres des chaînes de montage ayant des caractéristiques très différentes. On peut ajouter qu'il se produit aussi des défaillances de l'automatisme. Ainsi, certaines commandes automatiques à très grande distance – pour des barrages, des raffineries, etc. – se révèlent souvent défectueuses. Dans l'état actuel de nos connaissances, il ne peut y avoir d'automatisation absolue. On se heurte un peu partout à un seuil optimum des techniques de l'automatisation qui renvoie dans le domaine de l'utopie l'image d'une production qui fonctionnerait par simple pression de boutons. La technique n'est pas maîtresse complète des processus naturels ni des processus dérivés créés par le milieu technologique et industriel. Elle ne permet que des contrôles très relatifs, sous certains aspects et dans des conditions données, des activités de production. C'est ce qui justifie l'extension des services de contrôle et d'entretien.

Il faut en outre tenir compte du fait que des collisions graves peuvent se produire au niveau de l'organisation du travail entre les systèmes technologiques mis en œuvre et les réactions des travailleurs, entre les rythmes mécaniques et les rythmes humains dont la plasticité et la malléabilité sont beaucoup moins grandes qu'on ne veut bien le dire au vu de certaines performances exceptionnelles. La technologie progresse essentiellement en fonction des impératifs de l'extraction de la plus-value, ce qui veut dire que d'une certaine façon, elle fait violence aux hommes auxquels elle s'impose et qu'elle est développée pour tirer le maximum des collectifs de travail comme des travailleurs pris individuellement (en les laissant dans une situation d'impuissance). En d'autres termes, le développement de la technologie n'a pas pour but de renforcer le contrôle des travailleurs sur la production, mais celui du capital¹.

Il ne faut donc pas tomber dans le piège de considérations mythiques sur la révolution scientifique et technique comme moyen privilégié de transformer les rapports sociaux. La technique n'est pas une malédiction, pas plus qu'elle n'est une perversion : mais elle ne se présente jamais dans un état chimiquement pur, abstraction faite des rapports économiques et sociaux qui lui donnent la possibilité de se manifester et de se déployer. Comme le dit Marx dans *Le Capital*, il y a un emploi capitaliste des machines qui oblige à se poser la question d'un autre mode de production et d'utilisation de la technologie.

1. [► Citoyen-producteur (Le)].

Cela dit, on peut se demander si l'on atteindra un nouveau seuil d'automatisation dans les années qui viennent en la liant à l'informatique. Bien des indices montrent que des vagues d'innovation technologique sont possibles, dans l'électronique notamment (il suffit de songer aux microprocesseurs), dans le secteur des machines-outils (les machines à commande numérique qui maîtrisent 30 à 50 postes de travail). Tout cela est largement aiguillonné par les nouveaux développements de l'informatique, caractérisés par les possibilités de centralisation des systèmes d'information et en même temps par leur ubiquité.

Mais, bien évidemment, le passage à un nouveau seuil dépend concrètement de beaucoup de facteurs socio-économiques, entre autres des transformations de la division internationale du travail. Les multinationales recourent de plus en plus au montage et à l'assemblage de pièces fabriquées dans le monde entier (y compris dans les pays de l'Est). Elles centralisent, grâce à une véritable révolution des transports, des structures de production qui peuvent être très distantes les unes des autres, voire éparpillées sur toute la planète. Cela permet de conjuguer des bas salaires avec une haute technologie (par exemple dans le domaine du textile), voire de changer rapidement la localisation des principales opérations. Mais il faut se garder de conclure trop rapidement. Certaines technologies « lourdes » exigent des investissements massifs, des localisations relativement durables et des appuis constants d'Etats puissants. Or elles sont souvent appelées à jouer un rôle déterminant dans la dynamique d'ensemble et dans le développement plus ou moins inégal du progrès technique. Il faut donc faire entrer en ligne de compte, au-delà des rapports de forces économiques immédiats, des rapports de forces stratégique-militaires qui expriment la capacité des États et des plus grandes firmes multinationales à contrôler les conditions d'exploitation de la force de travail (et des ressources naturelles) sur des zones entières du monde. Le progrès technologique, en ce sens, n'est pas indépendant des aléas de la politique internationale et des rapports de forces entre la bourgeoisie et le prolétariat à l'échelle internationale¹.

Que devient le travail humain dans ce contexte ?

Il est bien évident qu'on s'éloigne de plus en plus des vieilles activités de métier, pour ne pas dire de l'artisanat, modèle qui continue à hanter bien des opposants au capitalisme. La recomposition du travail que certains attendaient du progrès technique a fait long feu. On décompose de moins en moins le travail à la façon de Taylor. Pour autant,

1. [► Crise et réponses en France].

il n'est pas moins parcellisé et exploité, et on voit mal comment on pourrait retourner à des modalités de travail où chaque poste maîtriserait une séquence bien déterminée d'un processus de production. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'il faille le regretter, car l'évolution actuelle contient en germe de grandes possibilités de libération. Curieusement il se crée une situation où les hommes – le travailleur collectif – et les systèmes de machines sont de plus en plus distants les uns des autres, où la symbiose précapitaliste entre l'homme et ses instruments de travail, fait place à une véritable séparation. Il y a une autonomie relative du système des machines qui a pour conséquence une autonomie au moins potentielle des collectifs de travail. Lorsque les ouvriers ou les opérateurs ne sont plus les servants directs d'une machine qui leur impose des rythmes très contraignants, mais sont au contraire des surveillants ou des réparateurs de processus automatisés, ils ont des possibilités plus grandes de réflexion. Ils peuvent plus facilement se poser des questions sur la gestion de l'entreprise et ses modalités, sur ses finalités et sur son insertion dans le système économique global. Cela tient notamment au fait qu'un nombre d'hommes relativement limité peut mettre en branle des ensembles productifs de grandes dimensions et peut donc les paralyser, ce qui entraîne des conséquences en cascade qui débordent largement domaine d'une seule entreprise ou d'une seule région (voir les grèves thromboses). Tous les travailleurs ne sont évidemment pas des surveillants de chaînes automatisées, beaucoup accomplissent toujours des tâches directes, pénibles et salissantes dans des environnements techniques peu avancés. Mais la tendance générale est indéniablement à la disparition du rapport individualisé entre l'ouvrier et «sa» machine. La situation de travail est de plus en plus marquée par des formes nouvelles de coopération au travail – imbrication et intégration très poussées de processus de production interdépendants, contraintes structurelles et technologiques se substituant à l'expression directe du despotisme patronal. Dans ce cadre, l'initiative individuelle, ou plutôt le fantôme de l'initiative individuelle, perd beaucoup de sa portée. La mesure de l'effort personnel n'a plus grand sens et l'on s'explique assez bien qu'il y ait une crise récurrente des salaires au rendement. Tous les efforts des capitalistes visent précisément à recréer plus ou moins les conditions d'un rapport individualisé entre le capital et le travailleur en imposant des mesures plus ou moins arbitraires de l'effort personnel ou de la contribution présumée de chaque individu à la production globale.

Les formes actuelles de rémunération – du salariat – constituent un mélange savant de salaires de base, de primes collectives et individuelles, établis selon des normes hiérarchisées très compliquées qui tendent à

reproduire l'isolement et du travailleur face à un capital impersonnel qui incarne la force des choses. Dans ce cadre, la technologie joue un très grand rôle ; elle permet de bouleverser constamment l'organisation du travail au nom de l'efficacité et de l'objectivité du progrès, c'est-à-dire en occultant les rapports de classes et la violence qui s'exerce dans la production. Il faut donc bien voir qu'il y a brassage et rebrassage incessants de la classe ouvrière et qu'on ne saurait la réduire à des schémas simplificateurs – une classe d'OS ou de techniciens – en oubliant les différences et les discontinuités, suscitées et utilisées par les capitalistes pour l'empêcher de s'organiser et de s'unifier.

Justement, que peut-on penser de l'évolution des qualifications ces dernières années ?

Je crois qu'aujourd'hui il faut largement se débarrasser des idées communément admises sur la qualification du travail, encore très marquées par les références à l'habileté, aux tours de mains et aux connaissances nécessaires dans les vieux métiers. Je n'entends naturellement pas nier que le savoir joue un très grand rôle dans la division sociale du travail, particulièrement dans l'accès aux fonctions dirigeantes dans la production. Ce que je voudrais mettre en lumière, c'est le fait que, pour les travailleurs, la qualification se présente de plus en plus comme une qualification des postes de travail et de moins en moins comme une qualification des individus. Il y a des secteurs qui sont plus ou moins importants – stratégiquement ou tactiquement – pour les dirigeants d'une grande entreprise moderne, et c'est en fonction de leur importance pour la continuité de la production qu'il y a valorisation par une échelle des postes de travail. La qualification paraît aussi s'attacher au niveau de responsabilité par rapport à la production, c'est-à-dire paraît déterminée en fonction des effets négatifs que peuvent avoir les ratés du comportement sur les installations et la production. La qualification est en quelque sorte une norme, un ensemble de règles de comportement exigé et imposé par une combinaison de machines. Mais ce n'est encore qu'un aspect du problème. Il faut voir aussi que la disparition tendancielle de l'objet du travail, ce qu'on pourrait appeler la fluidité des matières ouvrées, transforme considérablement les données les plus concrètes du travail. Il n'y a plus homologie entre le travail des machines et les gestes ou les dépenses d'énergie des ouvriers. Ces derniers touchent de moins en moins la matière, ils ont essentiellement à contrôler des signaux ou à interpréter des systèmes de signes qui s'interposent entre la matière et eux. Cela veut dire dans le procès et de travail, les communications, les échanges de signes prennent une

importance primordiale, accentuant encore un peu plus le caractère collectif et impersonnel de la production. Il s'établit une sorte de qualification collective, d'équipe, à laquelle chacun doit contribuer. C'est-à-dire que, dans un tel cadre, le temps et la difficulté de l'apprentissage ne peuvent plus être les seuls critères pour apprécier un individu ou un groupe d'individus. Il devient au contraire tout à fait décisif de tenir compte de la capacité d'adaptation des travailleurs à des environnements techniques complexes et à des données changeantes (variations de la production, défaillances de certaines installations, etc.). Au niveau microtechnique, il faut une assez grande souplesse des travailleurs ainsi qu'une grande mobilité de leurs réseaux de communication et d'échanges, ce qui entre inévitablement en contradiction avec la rigidité des structures de production. Il y a donc crise de la qualification et des qualifications, parce que la réalité des activités de production se heurte à des contraintes économiques ou technologiques globales qui traduisent les impératifs de la reproduction du capital. Les hommes comme force productive sont étroitement corsetés dans le rapport social de production, alors que les possibilités de diminuer la pénibilité du travail sont techniquement plus grandes que jamais.

Quelle distinction peut-on faire aujourd'hui entre travail intellectuel et travail manuel ?

Il ne me semble pas que l'opposition radicale, pour ne pas dire métaphysique, que certains font entre le travail intellectuel et le travail manuel soit très pertinente. On peut, bien sûr, repérer facilement des travaux manuels pénibles et mal rémunérés, mais tous ceux qui travaillent manuellement ne sont pas réduits à ce genre de pratique, et, comme on l'a déjà vu, beaucoup d'ouvriers interprètent ou manipulent des systèmes de signes. Il faut voir en outre que le travail dit traditionnellement lui-même n'est pas un bloc. Qu'y a-t-il de commun entre un PDG et un employé de banque, même si tous deux ont fait des études supérieures ? Qu'y a-t-il de commun entre un informaticien hautement qualifié et une dactylo dans une grande société d'assurances ? Je crois



qu'il vaut beaucoup mieux s'interroger sur les différentes formes de séparation entre les travaux de commandement et d'élaboration, d'une part, et les travaux soumis et subordonnés au commandement du capital (public ou privé) d'autre part. Pour cela, il faut suivre avec beaucoup d'attention les différences qui peuvent se faire jour entre le travail prédominant dans les principaux secteurs de la production, ceux où on trouve les travailleurs exploités, et le travail accompli à la périphérie de la production ou dans les centres de commandement de la société. Il faut comprendre quels sont les plus ou moins grands privilèges dont jouit telle ou telle couche, quelle place elle occupe dans la production sociale. Il faut arriver à saisir les situations ambiguës, celles que Marx analyse déjà dans les *Théories sur la plus-value*, tout cela pour mettre en lumière les rapports étroits qui existent entre la division sociale du travail et la division technique du travail, les deux ayant tendance à se confondre dans une situation où plus de 80% de la population active est salariée et intégrée dans des ensembles productifs et administratifs très hiérarchisés.

Je sais bien que ces considérations vont à l'encontre des certitudes trop vite acquises, mais, si l'on veut agir à bon escient, il faut procéder scrupuleusement à ces analyses. En simplifiant, je dirais que la différence s'établit entre deux pôles: celui qui suppose une soumission directe à l'appareil matériel de production et celui qui implique une disponibilité par rapport aux systèmes matériels.

Que devient dans ce contexte la perspective de l'autogestion?

Dans ce domaine, il faut se garder des visions simplistes. L'autogestion n'est pas une formule magique, le «sésame ouvre-toi» du socialisme, mais un ensemble d'objectifs à réaliser – auto-organisation des travailleurs, autogouvernement de la société, etc. Or, pour mettre tout cela en pratique il ne suffit pas d'introduire des changements formels dans les entreprises, il faut bouleverser toutes les structures de travail et toute la hiérarchie sociale. Cela ne sera pas si facile. Il faut dire d'abord que l'autogestion ne peut véritablement se développer et prospérer que s'il y a une diminution substantielle de la durée du travail. Quand on travaille 40 heures ou plus par semaine, il est difficile, pour ne pas dire impossible de se former de façon permanente, de façon à pouvoir occuper des fonctions multiples dans la production et dans la vie sociale. Or il ne peut y avoir de victoire définitive de l'autogestion si les hommes et les femmes au travail ne deviennent pas polyvalents, s'ils ne peuvent pas circuler dans les systèmes de production, s'ils ne peuvent pas changer d'emploi plusieurs fois au cours de leur vie. La rotation des tâches est

aujourd'hui combattue par les syndicats, parce qu'elle est une arme entre les mains du patronat pour mieux contrôler les travailleurs et parce qu'elle s'effectue dans des sphères très restreintes (chez les ouvriers et les employés). Dans le cadre de l'autogestion, au contraire, il faut la mettre progressivement en œuvre pour empêcher qu'à partir de la division des tâches et des fonctions se reconstitue une division sociale du travail. On voit par là les changements considérables qu'il faudra introduire dans les systèmes d'enseignements et de formation¹.

Cela dit, les problèmes de la gestion économiques ne seront pas moins redoutables. Il ne faut pas s'imaginer qu'il y aura une sorte de transparence immédiate du fonctionnement des systèmes productifs et que l'activité spontanée des autogestionnaires sera en mesure d'éliminer toutes les difficultés à partir des problèmes posés à leurs cellules de base. Il ne faut pas s'imaginer non plus qu'il pourra y avoir des plans parfaits aux différents échelons de la pyramide économique, particulièrement au sommet. Il importe avant tout de rendre les systèmes productifs perfectibles, en éliminant autant que possible les facteurs de rigidité, en laissant la porte ouverte à des modifications institutionnelles. Cela implique que l'on repère soigneusement les contraintes inévitables, les obstacles incontournables pour atteindre les grands objectifs stratégiques. Cela implique aussi que l'on détermine avec précision les niveaux où les décisions doivent être prises. Il ne peut plus être question de réserver les décisions aux échelons les plus élevés. En même temps, il faut réaliser la meilleure intégration possible des systèmes productifs, c'est-à-dire la meilleure articulation possible des systèmes de décision, compte tenu d'une articulation satisfaisante de l'activité des groupes humains.

Tout le monde sait qu'il faut coordonner les plans partiels, mais cela ne peut être une pure question de rentabilité économique, il faut faire entrer en ligne de compte bien d'autres facteurs. Si l'on veut rendre compatibles les activités des groupes humains, il faut respecter leurs rythmes vitaux, leurs diversités, en sachant précisément que la libération des forces productives exige un meilleur ajustement des activités dites extra-économiques sous leurs différentes formes. Les gaspillages que l'on déplore aujourd'hui sont très souvent dus à sous l'optique étroite sous laquelle on considère les intérêts de la société et en fonction de laquelle on sélectionne les objectifs à poursuivre. La maximisation de la production, qui, dans certaines circonstances, peut être tout à fait primordiale, peut et doit être subordonnée à d'autres objectifs; par exemple, des rapports plus équilibrés avec l'environnement naturel ou encore la

1. [► Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école].

diminution de la peine des hommes. Est-il besoin de le rappeler? Marx s'est opposé aux conceptions qui identifient ou confondent la richesse des échanges humains à une accumulation sans fin de marchandises ou de produits. Ce qu'il faut rechercher, ce n'est pas une civilisation du travail et de la production, c'est société libérée dans ses échanges et dans ses communications. De toute façon, la régulation de la production restera un problème qu'il est impossible d'ignorer et qu'il faudra résoudre, mais la réussite de l'évolution autogestionnaire se mesurera au fait que l'on attribuera de plus en plus d'importance à des activités non productives au sens traditionnel du mot¹.

La crise des rapports de travail en ce moment annonce-t-elle la société autogestionnaire dont tu parles?

Il faut faire attention à ne pas rassembler, sous les termes d'allergie au travail, des phénomènes hétérogènes. Il y a d'abord la fuite des travailleurs exploités devant la dureté des conditions de travail, par exemple, les tentatives d'évasion des ouvriers à la chaîne. C'est une manifestation très importante de la lutte des classes. Mais il y a aussi des phénomènes beaucoup plus ambigus qui trouvent leur origine dans certaines couches dites tertiaires. Au nom la créativité, on refuse toutes les contraintes de la vie productive et on recherche toutes les formes possibles d'échappatoires. Cela peut être sympathique, voire honorable, mais ce n'est pas sur cette base qu'on peut s'attaquer aux rapports de production actuels. Soyons clair: ce n'est pas avec les idéologies de la création spontanée qu'on pourra affronter les problèmes les plus brûlants du mouvement ouvrier, pas plus que lorsqu'on développait le même genre d'idées sous l'expression de joie au travail, etc. Il faut s'attaquer à des objectifs concrets de façon ordonnée. Le premier, je le répète, c'est la réduction du temps de travail salarié, ramené à 30 heures hebdomadaires. C'est à partir de là que peuvent se greffer de nouvelles formes de travail et de modalités de vie hors travail, et de nouveaux rapports entre la consommation par salaire et par services gratuits.

1977

Source

Critiques de l'économie politique, n° 1 (nouvelle série), «Entretien avec Jean-Marie Vincent», *Travail et force de travail*, octobre-décembre 1977.

Pour en savoir plus

Naville, Pierre (1963), *Vers l'automatisme social*, Paris, Gallimard; réédition à paraître chez Syllepse avec une introduction de Pierre Cours-Salies.

1. [► Écologie et socialisme : travail, production et valeur].

Auto-organisation, association et démocratie

Jean-Pierre Hardy

Comités de grève, de quartier, de contrôle, de gestion, d'action, conseils d'atelier, assemblées générales, coordination des comités de grève, conseils de surveillance... les structures d'auto-organisation émergent lors des luttes, mais refluent ensuite, faute de se transformer en structures de «double pouvoir» puis du nouveau pouvoir que nous souhaitons fonder sur l'autogestion de tous les domaines de la vie sociale.

Pour ses partisans, l'autogestion «de et dans» les luttes impose que les organisations syndicales soutiennent et encouragent l'auto-organisation des travailleurs, des habitants, des étudiants ou des lycéens. Non seulement parce que ces organisations sont elles-mêmes trop divisées et qu'elles n'organisent qu'une petite fraction des travailleurs, des habitants ou des jeunes scolarisés, mais parce que c'est une condition du succès de la lutte menée qui, pour être en mesure de l'emporter et de se dépasser, doit associer une majorité d'acteurs mobilisés.

Si l'intersyndicale est une avancée pour animer une lutte ou une grève, des syndicats ayant un fonctionnement démocratique irréprochable à l'égard de leurs adhérents, et l'auto-organisation «de et dans» des luttes constituent un stade supérieur qui permet à la majorité de sortir de la passivité et de faire la preuve d'une capacité d'initiative et d'imagination insoupçonnée. Dans les luttes auto-organisées, le niveau de conscience fait des pas de géant, les intéressé-es s'impliquent et se surpassent, la «classe en soi» s'approche de la «classe pour soi». Il faut donc éviter que la fin de la lutte n'entraîne un recul en matière de conscience et d'organisation du fait des désillusions et encore plus des défaites. Même la victoire n'est souvent pas à la hauteur des espoirs et des perspectives ouverts par la mobilisation auto-organisée.

L'élaboration des revendications, le choix des modes d'action, la capacité de désigner et de contrôler ses propres représentants, le contrôle des assemblées générales, sont des garanties du caractère majoritaire de la lutte.

Une fois la lutte terminée, les syndicats qui l'ont soutenue dans ses formes, ses moyens et ses actions peuvent voir arriver dans leurs rangs une nouvelle génération d'adhérents, de militants et de cadres actifs. Ainsi, les militants de l'auto-organisation des mouvements de la jeunesse des années 1970 ont été, une fois entrés dans la vie active, des

animateurs syndicaux défendant les coordinations des comités de grève. L'expérience acquise a bien été capitalisée et réinvestie...

L'auto-organisation des luttes ne peut pas éviter des tensions avec les syndicats, surtout lorsqu'ils ont subi d'importantes déformations bureaucratiques et ont des intérêts particuliers et des prébendes à défendre. Mais l'auto-organisation doit également éviter les dérives minoritaires et activistes, surtout lorsque la lutte s'étiole. Le comité de grève doit être représentatif des différentes sensibilités; les militants d'extrême gauche qui sont comme «un poisson dans l'eau» dans ces luttes ne doivent pas confondre la confiance qui leur est accordée comme représentants avec une conversion rapide et soudaine à leurs idées. La construction de l'hégémonie politique et culturelle, au sens «gramscien» du terme, est un long processus; ce n'est ni la révélation subite de la «vraie» nature des «directions traîtres» des syndicats et des partis, ni la reconnaissance soudaine de l'«avant-garde éclairée».

Dans les années 1970, certains courants d'extrême gauche ayant conquis des positions hégémoniques dans les mouvements sociaux et les grèves étudiantes et lycéennes en ont profité pour faire adopter par des assemblées générales des mots d'ordre antisyndicaux, gauchistes ou propagandistes ne correspondant ni aux tâches de l'heure ni à la nécessité de tenir compte du niveau de conscience et de mobilisation de l'ensemble du mouvement en question. Pour avoir participé à ces mouvements de la jeunesse lycéenne et étudiante, tout en défendant son auto-organisation dans la lutte et sa syndicalisation dans la durée, nous avons été confrontés à des comités de lutte minoritaires et antisyndicaux qui, par exemple, n'hésitaient pas à faire adopter par des assemblées générales des motions dénonçant le «révisionnisme du P“c”F» ou le programme commun de la gauche.

Afin de ne pas discréditer les formes d'auto-organisation, le maximum de personnes doit être associé aux tâches et aux débats. La rotation des dirigeants et leur révocabilité sont indispensables. Les militants les plus actifs doivent accepter d'être mis en minorité plutôt que de multiplier des assemblées générales de plus en plus squelettiques et des actions ne pouvant être suivies que par des activistes chevronnés. Il convient donc de ne pas faire délibérer les structures d'auto-organisation sur «n'importe quoi» sous prétexte qu'on y est majoritaire, et donc savoir «autolimiter» les délibérations aux problématiques qui font l'objet d'une appropriation collective et sur lesquelles les mobilisés ont la maîtrise¹.

1. [► Capitale mondiale des entreprises récupérées (La)].

Il y a eu trop de luttes dans le mouvement de la jeunesse dont l'auto-organisation s'est coupée de la base qui avait été mise en mouvement, ce qui a entraîné, une fois la lutte terminée, le plus souvent par délitement, un « champ de ruines » en termes de niveau de conscience et d'organisation. L'auto-organisation ne doit pas rejeter une plus grande formalisation de son fonctionnement démocratique : convocation d'assemblée générale à des rythmes soutenables (éviter à la fois la délégation totale des pouvoirs sur une trop longue période et l'activisme effréné), droit au vote à bulletin secret, référendums sur certains choix cruciaux à certaines étapes de la lutte...

À titre d'exemple, un comité de quartier représentatif animé par des militants associatifs de gauche peut, dans le cadre d'un référendum sur les équipements de sécurité dans un quartier ou un immeuble, voir ses préconisations non retenues. La démocratie dans l'auto-organisation, c'est accepter d'être mis en minorité, même si la majorité n'a pas forcément raison et s'il faut veiller à préserver les droits des minorités et le droit à l'expérimentation sociale.

Auto-organisation et « double pouvoir »

Pour nombre de courants d'extrême gauche, l'auto-organisation des luttes couplée à la perspective de la généralisation et de la coordination des luttes dans différents secteurs, sans parler de la grève générale, doit permettre de transformer rapidement dans la foulée les structures d'auto-organisation des luttes en organes de « double pouvoir ». Cependant, ce « double pouvoir » ne peut perdurer longtemps, l'alternative est simple : contre-révolution *a priori* violente (comme en Espagne en 1936 et au Chili en 1973) ou prise du pouvoir.

Dans des mouvements politico-sociaux d'ampleur comme juin 1936 ou mai 1968, les structures d'auto-organisation des luttes peuvent potentiellement devenir rapidement des structures de « double pouvoir » puis celles du nouveau pouvoir.

Les expériences de la Commune de Paris, des soviets des villes industrielles de Russie¹, de Bavière et d'Autriche (1917-1919), de Catalogne (1936), des conseils ouvriers de Hongrie (1956)², des cordons industriels du Chili (1970-1973)³, du *Poder popular* de la révolution des

1. [► Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe].

2. [► Conseils ouvriers à Budapest].

3. [► Poder popular].

Œillets au Portugal (1974-1976)¹, de Solidarnosc (1980)² montrent la nécessité de formaliser juridiquement les pouvoirs et les missions de ces nouveaux organes d'expression démocratique et leurs articulations avec les assemblées issues du suffrage universel. La convocation d'une assemblée constituante chargée d'élaborer une nouvelle Constitution et une représentation des travailleurs et des citoyens reposant sur la double Chambre furent notamment proposées par le programme autogestionnaire du premier congrès de Solidarnosc en 1981.

La formalisation juridique de la démocratie autogestionnaire dans les entreprises, les quartiers, les administrations, les services publics, les collectivités territoriales, au niveau national comme supranational, s'impose pour éviter les dérives, tantôt bureaucratiques faisant suite à la démobilisation relative, tantôt «avant-gardistes». Un code de la démocratie autogestionnaire devra voir le jour. L'utile critique marxiste du «droit bourgeois» a trop souvent dérapé sur la négation de la nécessité d'un droit formalisé et d'un nouvel «État de droit».

Auto-organisation et associations

Le secteur associatif avec les mutuelles et les Scop est l'un des trois piliers de l'économie sociale présentée comme un «tiers-secteur» par rapport aux services et administrations publics de l'État et des collectivités territoriales et aux entreprises privées de l'économie marchande.

L'économie sociale ne doit pas être confondue avec l'économie solidaire. En effet, l'économie solidaire a théorisé le «panachage» des financements et des modes de gouvernance dans le cadre d'une économie «plurielle» dénonçant à la fois le «tout marché» et le «tout État». Il s'agit presque toujours d'obtenir des financements publics, de faire intervenir des bénévoles ou le sponsoring social des entreprises privées, pour faire en sorte que les services rendus aient des coûts plus réduits jusqu'à devenir rentables. Portée par des associations, l'économie solidaire fait des injonctions à la participation des publics auxquels ses actions sont destinées, et ce, plus dans le cadre d'une pédagogie de l'insertion que dans le cadre d'une démarche autogestionnaire.

L'importance du phénomène associatif a entraîné une certaine idéalisation, voire une mythification pouvant aller jusqu'à la mystification. Les associations sont présumées être l'expression pure et parfaite de la société civile, ce qui les mettrait à égalité en termes démocratiques

-
1. [► Révolution des Œillets, Poder popular et autogestion].
 2. [► Pour le pouvoir aux travailleurs].

avec la démocratie représentative et ce serait une des formes essentielles et les plus abouties de la démocratie participative.

Les études sociologiques sur les dirigeants des associations ont mis en évidence que ces derniers n'étaient pas à l'image de la société civile dont ils prétendent être l'expression, voire la seule représentation. Ils sont en effet issus très largement des classes supérieures et moyennes supérieures (professions libérales, cadres supérieurs du secteur public...), les classes populaires étant nettement sous-représentées. Ces dirigeants sont surtout des hommes à la retraite, les jeunes et les femmes étant très minoritaires. Enfin, ils cumulent les mandats sur des décennies dans plusieurs associations «sœurs» et leur renouvellement se fait, très souvent, par cooptation, voire endogamie.

Ces phénomènes s'aggravent d'ailleurs au niveau des fédérations et confédérations associatives et dans les instances de la vie associative que l'État a concédées : conseil national de la vie associative, conseils économiques et sociaux régionaux, conférences permanentes des coordinations associatives... Les bureaucraties et technocraties des fédérations associatives sont les «sœurs jumelles» des bureaucraties administratives. Et ce, même si les premières sont plus cooptées qu'issues, comme les secondes, de la «méritocratie républicaine» des concours, point culminant d'une sélection autant sociale que scolaire. Force est de constater que les associations dégagent de moins en moins en leur sein leurs propres «intellectuels organiques».

Que les associations puissent être une école de démocratie active ou de démocratie participative ne fait pas de doute. Mais évitons en la matière une vision unilatéralement angélique et vite mystificatrice. La loi de 1901 sur le droit d'association oblige uniquement les associations à être «non lucratives», c'est-à-dire à ne pas partager de bénéfices entre les associés, ce qui n'empêche pas que les résultats puissent être excédentaires et réaffectés à l'objet social de l'association. Mais, sans partager de façon éhontée des bénéfices, il y a la possibilité de «vivre sur la bête», selon l'expression du Service central de prévention de la corruption dans son rapport 2002 consacré aux associations.

La loi de 1901 n'oblige pas (et cet aspect est occulté) les associations à avoir un fonctionnement démocratique, participatif et encore moins autogestionnaire. Lorsque l'on prend connaissance des statuts de certaines associations, fondations et fédérations associatives, on est plus proche de la monarchie absolue autour de «pères fondateurs» (il y a peu de «mères fondatrices», ce qui ne relève pas du hasard) que de l'auto-gestion. Le mode censitaire et la cooptation de membres de droit ou des fondateurs l'emportent souvent sur la démocratie directe.

Si les Scop sont obligées de respecter le principe «un homme, une voix», ce n'est pas le cas dans les associations dont les statuts consacrent souvent des inégalités entre les membres relevant de différents collèges¹.

Pour pallier ces carences de la représentativité et de la démocratie associatives dans le secteur de l'éducation populaire, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports de 1997 à 2002, avait légiféré pour conditionner les aides financières des pouvoirs publics à un fonctionnement démocratique avec une parité hommes/femmes :

Les associations, fédérations ou unions d'associations régulièrement déclarées ayant une activité dans le domaine de l'éducation populaire et de la jeunesse peuvent faire l'objet d'un agrément par le ministre chargé de la jeunesse ou par l'autorité administrative compétente. L'agrément est notamment subordonné à l'existence et au respect de dispositions statutaires garantissant la liberté de conscience, le respect du principe de non-discrimination, leur fonctionnement démocratique, la transparence de leur gestion, et permettant, sauf dans les cas où le respect de cette dernière condition est incompatible avec l'objet de l'association et la qualité de ses membres ou usagers, l'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes à leurs instances dirigeantes. Les conditions de l'agrément et du retrait de l'agrément sont déterminées par décret [...].

Seules les associations, fédérations ou unions d'associations agréées d'éducation populaire et de jeunesse peuvent recevoir une aide financière du ministère chargé de la jeunesse. Toutefois, les associations non agréées peuvent recevoir une aide pour un montant et pendant une durée limitée. Les conditions de l'octroi d'une aide financière aux associations non agréées sont déterminées par décret en Conseil d'État².

Si un projet autogestionnaire doit évidemment s'attacher à la démocratisation radicale des associations, celle des mutuelles s'impose aussi. Ainsi, des millions de salariés mutualistes reçoivent chaque année une convocation à l'assemblée générale et la possibilité de donner leur «pouvoir». Force est de constater que ces assemblées générales sont convoquées dans des salles pouvant à peine contenir 1% des adhérents. Ces assemblées générales marathon votent à la chaîne des résolutions, des motions et des quitus lourds de sens. La réintroduction d'une démocratie de projet mutualiste, de vote par correspondance et par Internet,

1. [► ABC Coop].

2. Article 8 de la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel.

de référendum récusatoire des décisions des instances impose de revoir le Code de la mutualité...

Les associations naissent dans l'enthousiasme d'un projet collectif porté par des militants fondateurs. Avec la reconnaissance et le succès – et pour répondre plus efficacement aux besoins –, certains fondateurs et militants sont «permanentisés». Ils sont souvent choisis sur des critères professionnels et non plus strictement militants d'adhésion au projet initial. Avec les années, vient le temps de la gestion qui transforme les bénévoles-militants en chefs d'entreprise. Le pouvoir se concentre dans les faits entre les membres du bureau de l'association et quelques techniciens. Aussi, les autres membres de l'association et les autres salariés se sentent de moins en moins concernés par le projet dont on perd la mémoire des motivations premières. Le caractère militant et collectif de l'association disparaît, des conflits de travail employeurs-salariés apparaissent...

Il y a donc deux phases dans la vie d'une association: une phase tournée vers l'extérieur, c'est la satisfaction de besoins sociaux négligés notamment par les logiques marchandes, c'est le temps des militants et des bénévoles autour d'un projet collectif; une phase d'intériorisation, c'est-à-dire de salarisation des bénévoles et des militants, et de conflits avec un pouvoir de moins en moins partagé pour un projet de plus en plus lointain.

Le projet autogestionnaire devrait aussi encourager la transformation en Scop de nombreuses associations produisant des services, notamment dans le secteur sanitaire, médico-social et social. Dans le cadre de cette démocratisation des associations gestionnaires ayant des missions d'intérêt général et produisant des services sociaux, la création d'organes d'autogestion avec un collège pour les salariés et un collège pour les bénéficiaires faux adhérents libres mais vrais usagers consommateurs, s'impose.

Enfin, si l'autogestion des entreprises et des branches de l'économie doit intégrer des représentants des usagers, des consommateurs et des écologistes, il convient d'avoir la garantie d'une réelle représentativité démocratique desdites associations d'usagers, de consommateurs et d'écologistes...

La société autogestionnaire ne peut que s'appuyer sur un riche tissu associatif autogéré pour élargir la prise en charge de besoins sociaux, l'expérimentation et l'innovation, le droit à l'initiative économique et sociale... Comme l'écrit Tony Andréani, il faut s'inscrire dans la perspective d'un «socialisme associatif et autogestionnaire» susceptible d'être une réponse au dépassement du capitalisme libéral et à l'échec

des modèles de socialisme mis en œuvre au 20^e siècle (Andréani, 2004a ; 2004b). Selon lui, ce socialisme associatif et autogestionnaire reposerait sur une planification qui serait d'une part démocratique en prenant l'aspect d'une supervision associant notamment les « utilisateurs » et les personnels et, d'autre part, indicative au niveau macroéconomique et macrosocial ; des services publics forts ; un secteur associatif reprenant la fonction entrepreneuriale fondée sur l'initiative et l'innovation qui a fait la force du système capitaliste.

Il s'agit de produire un système « non naïf » qui prenne en charge les comportements opportunistes des agents économiques, de façon à respecter les trois critères d'efficacité économique : satisfaire les besoins réels en minimisant les ressources utilisées à cet effet, corriger les erreurs d'investissement et de production, accepter les innovations.

avril 2010

108

Pour en savoir plus

Andréani, Tony et Marc Féray (1993), *Discours sur l'égalité parmi les hommes : penser l'alternative*, Paris, L'Harmattan.

Andréani, Tony (dir.) (2004a), *Le socialisme de marché à la croisée des chemins*, Pantin, Le Temps des cerises.

Andréani, Tony (dir.) (2004b), *Le socialisme est (a)venir*, t. 2, *Les possibles*, Paris, Syllepse.

Avènement des conseils d'usine (L')

Georges Gurvitch

Georges Gurvitch a conçu la possibilité de l'autogestion comme une subversion du « droit des conseils d'usine », nés de diverses politiques patronales de stabilisation des relations sociales après 1914. Dans les usines de guerre pour commencer... Ces concessions prenaient en compte un fait : les travailleurs ont une conscience de plus en plus claire de la valeur du travail manuel et intellectuel dans la production. Entre la collaboration de classe et la procédure exigée dans une convention collective, il y a une palette d'avancées et de reculs. Gurvitch espérait qu'un mouvement se développe « en faveur du droit positif extra-législatif et libre et s'affirme comme le fondement des doctrines modernes du droit ouvrier et du droit international ». Salubre rappel de la dimension de l'autogestion dans l'espérance d'après 1939-1945.

[Les] «conseils d'usine», effectuant le «contrôle ouvrier» et établissant le régime constitutionnel dans l'usine, sont des créations toutes récentes, ne datant que d'après 1914. Pour mieux faire comprendre les théories actuelles du «droit constitutionnel des entreprises» qui, tout en étant préparées par le développement antérieur de la doctrine, tiennent directement compte des réalités du contrôle ouvrier, nous commencerons par décrire la genèse et le fonctionnement des conseils d'usine, faisant ainsi une digression du domaine des idées, qui nous occupe ici exclusivement, au domaine des faits.

Un grand fait domine la vie sociale moderne: les travailleurs ont une conscience de plus en plus claire de la valeur du travail manuel et intellectuel dans la production. C'est pour cette raison qu'il importe de reconnaître comme légitime et de garantir dans l'organisation de la paix sociale le droit de représentation de tous les intérêts [...]. En conséquence, le congrès salue avec joie l'institution de conseils d'entreprise dans plusieurs pays d'Europe, institution déjà assurée de succès.

Le mouvement tendant à l'établissement des conseils d'usine a commencé en pleine guerre. Les conseils d'usine, proposés déjà par le premier rapport Whitley en 1916, comme partie intégrante du projet d'organisation paritaire de l'industrie, avaient été instaurés en partie en Angleterre en 1918 dans les entreprises municipales et en 1921 dans les chemins de fer [...].

D'autre part, en 1918, le National War Labour Board des États-Unis a, par mesure administrative, introduit les conseils d'entreprise dans les usines de guerre. Le gouvernement provisoire de Lvov-Kerensky, par décret du 23 avril 1917, a institué des conseils d'usine obligatoires dans toute l'industrie russe¹.

La poussée vers la «fabrique constitutionnelle» s'est accentuée en Europe et en Amérique depuis la révolution allemande. [La] Constitution de Weimar a garanti aux travailleurs la participation à la gestion des entreprises; en exécution de cette garantie, la loi du 4 février 1920, depuis lors devenue classique, a ordonné l'organisation obligatoire des conseils d'usine dans toutes les entreprises employant plus de vingt ouvriers. Une loi analogue avait déjà été promulguée en Autriche le 15 mai 1919. En 1921, une loi semblable a été adoptée en Tchécoslovaquie, où les conseils d'usine ont été, en fait, organisés dès 1920. Dans le Luxembourg, les conseils d'usine ont été introduits par la loi du 26 avril 1919, mais supprimés par l'arrêté du 11 mars 1921. En Norvège, la loi du 23 juillet 1921 a ordonné l'organisation obligatoire

1. [► Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe].

des conseils d'usine, mais leur a seulement accordé des attributions facultatives. En Suède, un projet de loi instituant obligatoirement les conseils d'entreprise, a été élaboré par une commission gouvernementale d'enquête en 1920-1921, mais ce projet n'a pas été adopté.

Il en fut de même en Italie en 1921, avant l'avènement du régime fasciste¹. En France, l'Association nationale pour la protection légale des travailleurs a voté (en 1919 et en 1921) deux vœux concernant l'institution de comités d'usine mixtes, dans les établissements industriels employant plus de cent ouvriers, mais obligatoires seulement pour les entreprises subventionnées, ou données en concession par l'État ou travaillant pour le compte de celui-ci.

Les conseils d'usine n'ont pas été seulement organisés par l'État, par voie législative ou administrative ; ils l'ont été aussi ou par octroi patronal, ou par conventions collectives de travail comptant parmi leurs clauses l'institution du contrôle ouvrier.

C'est surtout en Angleterre que les conventions collectives de travail ont contribué, d'une façon suivie et sans aucune intervention de l'État, à réaliser, dans une mesure assez large, l'idée de la « fabrique constitutionnelle ». D'autre part, en France, en Amérique (particulièrement dans l'industrie du vêtement et dans les arsenaux), enfin en Italie, avant l'avènement du fascisme, on peut également citer quelques exemples de l'institution de conseils d'usine par la voie de conventions collectives. Le conflit est ici dès le début éliminé entre les conseils d'usine et les vieilles organisations syndicales, les premiers étant placés sous la dépendance des secondes, qui agissent précisément comme parties des conventions collectives. C'est le côté positif de cette façon d'instituer le contrôle ouvrier. Ce n'est pas sans raison que l'American Federation of Labor [...], dans sa lutte contre les conseils d'usine octroyés par la volonté patronale, a déclaré (résolution de 1921) que la seule forme de conseils d'usine qu'elle admette est celle qui doit son existence aux conventions collectives.

De plus, l'introduction des conseils d'usine par voie de conventions collectives fait apparaître avec une netteté particulière l'absence totale de rapport entre les institutions de la démocratie industrielle et l'éta-tisation de l'économie et la nécessité pour les problèmes qu'ils posent d'être résolus dans les catégories du droit social pur (droit de la société opposée à l'État), ce qu'on met quelquefois en doute, d'ailleurs tout à fait à tort, lorsqu'il s'agit de l'aménagement du « contrôle ouvrier » par voie législative.

1. [► Printemps des conseils ouvriers (Le)].

Mais, d'autre part, l'expérience atteste que les conseils d'usine introduits par convention collective se montrent plus que fragiles. C'est le côté négatif de cette méthode. Il suffit d'une légère modification des rapports de forces entre les syndicats ouvriers et les associations patronales, il suffit d'une dépression économique, pour que les syndicats soient contraints de sacrifier le « contrôle ouvrier ». La force donnée aux patrons par le droit de propriété est trop grande pour que les conseils d'usine, qui entament dans une certaine mesure les prérogatives mêmes découlant de ce droit, puissent subsister d'une façon suffisamment stable, sur la seule base des conventions collectives de travail. Ainsi, dans ces dernières années, la plupart des conseils établis de cette façon ont-ils été balayés à la première offensive du capital.

La troisième manière d'établir dans l'usine la représentation ouvrière, l'octroi d'une constitution de l'usine par la volonté unilatérale du patron et sur sa propre initiative, s'est assez largement répandue aux États-Unis, depuis la fin de la guerre, à la suite de la suppression des conseils organisés par l'intervention du National Board of Labor. Les magnats industriels américains [...], sous l'influence des événements, se sont persuadé que la meilleure méthode pour éviter les secousses sociales et pour intensifier la production, c'était la démocratisation de l'usine par en haut, en faisant collaborer à la gestion de l'entreprise tous ses facteurs essentiels : travail, compétence technique et capital. En 1924, on comptait aux États-Unis 1 777 000 ouvriers représentés dans des conseils d'usine octroyés par le patronat.

La structure de ces conseils est de deux espèces : a) la plupart d'entre eux [...] organisés comme des comités mixtes, comprennent à la fois des représentants des patrons, du personnel technique et des ouvriers ; b) d'autres conseils d'usine, moins nombreux [...], sont composés uniquement d'ouvriers et siègent à côté d'un « sénat », composé, lui, par le personnel technique ; le patron occupe la place du chef de l'État. Cet aménagement de l'entreprise rappelle la Constitution des États-Unis ou celle d'une monarchie constitutionnelle.

Le premier système est fondé sur les idées de collaboration des classes et d'harmonie sociale, le second est trop compliqué, aussi les conseils d'usine établis par le patronat comportent-ils dans leur structure même des désavantages essentiels, qui affaiblissent grandement leur portée : a) bien qu'ils soient appelés à participer à la gestion de l'entreprise, au pouvoir normatif et disciplinaire du patron, ces conseils n'ont que des attributions consultatives, et peuvent être supprimés par la même volonté unilatérale du propriétaire qui les a constitués ; b) encore plus grave est le fait que la représentation ouvrière dans l'usine a été constituée par le

patronat des États-Unis, non seulement en marge de l'action syndicale, mais encore avec le dessein manifeste d'opposer la «fabrique constitutionnelle» aux syndicats professionnels, que les patrons se refusaient à reconnaître. [...].

S'étant engagé, sous la pression d'événements, et non sans une certaine hypocrisie, dans la voie de la «fabrique constitutionnelle», le capitalisme ne pourra empêcher que, tôt ou tard, les conseils d'usine octroyés ne se lient aux *trade-unions* et ne fassent échec au pouvoir patronal. D'ailleurs, les nécessités techniques dictées par la «rationalisation» et la «standardisation» poussent souvent dans la même direction. [...]

La tendance vers l'union organique des conseils d'usine et des syndicats est un phénomène qui devra être pris en considération par la doctrine occupée de justifier juridiquement les institutions de la démocratie industrielle: ce phénomène dénote clairement que c'est dans le droit social pur, droit de la société opposé à celui de l'État, et non dans le droit social annexé par l'ordre étatique et élevé au rang de droit public, qu'il faut rechercher le fondement juridique véritable de ces institutions.

Pour résumer les traits caractéristiques de la mise en pratique de l'idée de l'usine constitutionnelle que nous venons de décrire, nous pouvons constater qu'il s'agit ici uniquement de la délimitation du pouvoir normatif et disciplinaire du patron sur la personne des ouvriers. Ce qui est en cause, c'est le pouvoir social du patron, considéré dans une partie de ses attributions et non dans toutes. On pourrait envisager encore d'autres modes de participation des ouvriers à l'organisation des entreprises; les formes de la «fabrique constitutionnelle» peuvent en général être réduites aux trois formes suivantes:

1. La participation à la propriété même de l'entreprise, à son capital, par l'intermédiaire des actions de travail [...], donnant aux possesseurs le droit de prendre part à la direction et à la gestion de l'usine. Nous nous abstenons de toute appréciation sur cette forme de participation qui, par suite d'une série de malentendus, n'a trouvé que peu de partisans dans les milieux ouvriers. Elle ne pourrait d'ailleurs être jugée que si elle était introduite (en bloc et obligatoirement) dans toutes les branches d'industrie. Nous noterons cependant ceci: cette forme de participation pose avant tout des problèmes juridiques infiniment plus larges que ceux de la simple cogestion non intéressée. Elle cherche à réduire complètement le pouvoir social du patronat par la transformation de la propriété individuelle de l'entreprise en une «propriété fédéraliste». D'autre part, les formes de participation à l'exercice du pouvoir social qu'elle suppose, et qui comportent le droit

de prendre part à la direction économique, commerciale et technique de l'entreprise, ne peuvent être regardées comme rendant inutiles les conseils d'usine. Ceux-ci étant spécialement chargés de participer à l'élaboration de l'ordre intérieur de l'entreprise sont distincts par leurs fonctions des conseils de direction et d'administration des sociétés anonymes.

2. Une autre forme de participation est celle où les travailleurs sont appelés à prendre part à la direction économique et commerciale de l'entreprise, sans en devenir en même temps copropriétaires. On a pu l'observer en Allemagne, dans certaines industries alors qu'elles étaient partiellement nationalisées, comme les mines, les entreprises électriques et les entreprises de kaolin; on la retrouve également en France, dans certaines entreprises concédées par l'État, par exemple la régie du Rhône, etc. Ici encore le problème des conseils d'usine occupés uniquement de la réglementation de l'ordre intérieur des entreprises, se pose dans toute son ampleur, comme une question séparée. Car, alors que toutes les parties intéressées – consommateurs, producteurs, État, propriétaires, etc. – sont appelées à prendre part à la direction générale de l'entreprise, qui revêt la forme de la «nationalisation industrialisée», l'ordre intérieur de l'usine est seulement l'affaire des producteurs, et les consommateurs, par exemple, n'y ont aucun droit de regard.

3. La troisième voie de participation est justement celle dont il s'agit dans toutes les expériences récentes [...]. C'est la participation ouvrière, à la fois désintéressée et restreinte uniquement aux attributions normatives et disciplinaires du pouvoir patronal. Les fonctions des conseils d'usines sont détachées plus ou moins complètement ici des attributions de direction économique, commerciale et administrative, qui restent entièrement entre les mains du patron¹. [...]

Conclusion

Dans trois ordres de recherches juridiques, à première vue tout à fait différents, se pose, sous la pression de la réalité des faits, un seul et même problème essentiel, inconcevable dans les catégories traditionnelles de l'individualisme juridique : c'est le problème du droit autonome des totalités extra-étatiques, qui les intègre dans des ordres anti-hiérarchiques, dans des associations de collaboration et de coopération.

1. [► Nationalisation ou contrôle ouvrier?].

Le développement de la doctrine du droit ouvrier et celui de la doctrine du droit international sont absolument parallèles. Il s'agit de deux aspects du droit d'une même structure, obligeant positivement tantôt les individus et les groupes professionnels ou industriels, tantôt les États, contre leur volonté, sans cependant les subordonner à des entités supérieures ou même les soumettre à une contrainte inconditionnée, et sans détruire leur autonomie relative, mais irréductible. Il s'agit de la même limitation de l'État par la société, qui vient lui faire contrepoids, à l'intérieur de l'État comme « société économique », à l'extérieur de celui-ci comme « société internationale ». Il s'agit de la même révolte contre la suprématie juridique de l'État du dedans et du dehors, du même avènement, sous deux aspects, d'ordres de droit équivalents au droit étatique, lui faisant concurrence et réalisant le principe du pluralisme juridique. Il s'agit de la même décadence du contrat, non pas en faveur de la loi, mais en faveur des manifestations juridiques spontanées des totalités extra-étatiques qui préexistent aux parties contractantes et donnent autorité aux actes de celles-ci. Il s'agit de la même prépondérance de la couche inorganisée de la vie juridique sur les superstructures organisées qui doivent y prendre racine, des mêmes tensions et conflits entre ces deux étages de la vie des groupes.

L'approfondissement des doctrines du droit ouvrier et du droit international conduit inéluctablement au même problème de l'élargissement de la notion du droit positif, de sa libération à l'égard de la volonté étatique, de la multiplication de ses sources formelles. Seule une révision fondamentale de la théorie des sources du droit positif peut donner une solution satisfaisante aux problèmes posés par le développement actuel du droit ouvrier et du droit international.

Si la tendance à une pluralisation des sphères juridiques conduit à la nécessité de concevoir, à côté de la loi étatique, une multiplicité d'autres sources formelles du droit positif, reconnues équivalentes à la loi, le dynamisme essentiel de la couche inorganisée du droit social, qui joue un rôle si important dans le droit ouvrier et international actuel, pose avec une particulière vigueur le problème du « droit intuitif », constaté d'une façon immédiate sans l'intervention de procédés techniques arrêtés. Tant que le « fétichisme de la loi », sous tous les aspects dans lesquels il s'affirmait, ne sera pas définitivement battu en brèche, l'idée du droit social, si puissamment imposée par les réalités de la vie actuelle du droit, se présentera comme une « monstruosité juridique ».

Ainsi les acquisitions du mouvement en faveur du droit positif extra-législatif et libre s'affirment comme le fondement indispensable

des doctrines modernes du droit ouvrier et du droit international, comme leur base commune, qui seule peut fournir leur justification¹.

La discussion sur les sources du droit positif, après avoir commencé par une simple interprétation plus souple des textes législatifs, a bientôt dépassé ce cadre étroit, non seulement en faisant ressortir l'importance du droit spontané et intuitif qui vient concurrencer le droit formel arrêté d'avance, mais encore en concentrant particulièrement l'attention sur le droit formel des corps extra-étatiques, constaté par une multiplicité de procédés techniques autres que la loi. En conséquence, les théoriciens du «droit libre» et de l'«impuissance de la loi», se sont de plus en plus rendu compte que la réalité du droit vivant était avant tout la réalité du droit social, qui se libère de la tutelle du droit étatique, comme inversement les théoriciens du droit social ont souligné le dynamisme essentiel de ce droit en l'opposant au statisme relatif du droit individuel. [...]

1966

Source

Article paru dans *Autogestion*, n° 1, décembre 1966.

Citoyen-producteur (Le)

Jacques Texier

La question démocratique est au cœur du projet d'émancipation de Marx. Mais quelles sont les conditions d'une pratique démocratique touchant l'ensemble de la vie sociale? Auteur de *Révolution et démocratie chez Marx et Engels* (PUF), Jacques Texier revient sur la question de la démocratie politique et sur l'apport de la problématique autogestionnaire.

De quel type de démocratie politique avons-nous besoin pour que devienne effectif le passage au socialisme? Sur ce point, la pensée marxiste n'est pas démunie. Elle a constamment revendiqué le suffrage universel et les institutions de la souveraineté populaire, défendant au minimum l'idée que c'est seulement sur le terrain de la république démocratique qu'aura lieu le combat décisif entre les classes de la société moderne. Elle a identifié le type d'institution qui fait obstacle à la souveraineté populaire effective et elle lui a donné un nom: celui

1. [► Crise et réponses en France].

d'appareil bureaucratique de l'État. Est bureaucratique ce qui dessaisit le peuple de sa souveraineté politique. Ces obstacles doivent être brisés. Il doit être mis un terme à la monopolisation des pouvoirs politiques qu'implique l'existence d'appareils bureaucratiques.

La démocratie participative

Le principe fondamental affirmé par cette tradition est celui d'une démocratie participative. Si l'on considère deux moments essentiels de la réflexion de Marx et d'Engels (*La guerre civile en France* de Marx et la « Critique du projet de programme d'Erfurt » d'Engels), on peut affirmer qu'ils n'étaient pas hostiles à la démocratie représentative en tant que telle, mais soucieux de multiplier les instances de décision à tous les niveaux de la vie sociale, et tout particulièrement à la base. Le principe de l'auto-administration locale, sur lequel insiste Engels, caractérisait selon lui la 1^{re} République française et fait de ce type de république démocratique « la forme spécifique de la dictature du prolétariat ».

Marx et Engels combattent donc les formes diverses de la monopolisation du pouvoir politique par les classes qui possèdent un véritable « privilège politique » (*La guerre civile en France*) et les mécanismes multiples qui aboutissent à dessaisir les classes populaires de tout pouvoir de décision effectif. Ce dessaisissement concret les conduit à utiliser le schème de l'aliénation pour penser l'appareil d'État. Selon Engels, lors de la dissolution de la société gentilice, les organismes publics chargés de la gestion des intérêts communs s'élèvent au-dessus de la société et lui deviennent toujours plus étrangers. La démocratie participative implique qu'il soit mis fin à la transformation des organismes publics en entités étrangères à la société et qui la dominent.

Se pose enfin la question de savoir si le développement de la démocratie participative met fin aux organes de pouvoir et au caractère politique du pouvoir. Je ne le crois pas. L'idée de remplacer le gouvernement des hommes par l'administration des choses a donné lieu à des interprétations redoutables. En fait, la gestion de la production devient socialiste lorsque le gouvernement des hommes devient autogouvernement des femmes et des hommes. Le socialisme n'abolit pas les rapports de pouvoir, même s'il vise la fin de toute domination. Il est radicalisation de la démocratie, pouvoir du *demos*, de la multitude. Le pouvoir de la cuisinière me paraît un programme suffisamment ambitieux. Je ne vois pas ce que pourrait être un au-delà de l'autogouvernement effectif des hommes et des femmes.

L'apport autogestionnaire

Nous devons réfléchir maintenant à l'apport éventuel du concept d'autogestion. Si elle figure ici, c'est pour préciser que l'approfondissement de la démocratie politique ne suffit pas et que, limité à lui-même, il ne saurait même s'autoreproduire.

L'idée fondamentale du socialisme, c'est de mettre fin à la séparation du politique et de l'économique. L'autogestion est le franchissement de cette limite. L'autogestion qui donne le pouvoir aux travailleurs dans l'entreprise est l'extension du principe de la démocratie participative au domaine de la production. Le socialisme n'est pas seulement une démocratie politique, c'est aussi et nécessairement la démocratie économique, la fin du pouvoir despotique du patron dans l'entreprise. Une entreprise autogérée est dirigée par ses personnels. Il faut donc qu'ils possèdent les savoirs et savoir-faire techniques et économiques qui permettent à un collectif de la faire tourner.

L'autogestion renvoie également à un autre problème : celui du passage d'une simple appropriation publique des entreprises à une véritable appropriation sociale. Le concept est apparu dans des expériences visant à dépasser les limites d'un «socialisme» étatiste et bureaucratique, il a une donc une dimension anti-étatiste et antibureaucratique¹.

Mais il suscite d'autres interrogations, sur la forme de la propriété de l'entreprise autogérée tout d'abord. Les formes coopératives ont été analysées par Marx ou par Lénine. Mais l'un comme l'autre ne s'arrêtaient pas à cette propriété coopérative. Penseurs communistes, ils proposaient l'appropriation des moyens de production et d'échange par la société, c'est-à-dire une propriété commune. L'appropriation par l'État au nom de la société joue son rôle dans ce processus. Mais Marx était conscient de la nécessité de mettre réellement fin à la séparation entre les travailleurs et les moyens de production et d'échange. Lui et Engels ont critiqué le «socialisme» d'État comme s'ils avaient entrevu le péril d'une appropriation collective par une bureaucratie qui ne met pas fin au dessaisissement des travailleurs.

Quelle planification ?

On en vient enfin à la question de la planification. Elle peut être envisagée de façon aussi intelligente qu'on voudra, avec de la souplesse, de l'incitation, en combinaison avec des formes de marché anciennes ou nouvelles. Mais il reste que l'idée de socialisme est amputée d'une

1. [► Autogestion dans la lutte pour le socialisme (L')].

dimension essentielle si on ne pose pas qu'il tend à faire prédominer la coordination consciente et méthodique de la planification sur celle «inconsciente» et «aveugle» du marché. C'est en fonction d'une économie fonctionnant comme un tout qu'il faut examiner la question de l'autogestion et les formes de propriété adéquates. La planification est le type de coordination propre au socialisme qui implique la considération de ce tout et de ses équilibres. De ce point de vue, l'idée de propriété commune et celle de planification imposent nécessairement des abandons de souveraineté de la part des collectifs d'entreprise. Ce n'est pas au niveau de la seule entreprise individuelle que peuvent être réglés tous les problèmes que pose sa gestion. Il s'agit donc de savoir s'il y a un concept marxiste d'autogestion¹.

À ce point du raisonnement, il est nécessaire de revenir à la question de la démocratie participative et au point de vue de la totalité sociale. Ce sont les citoyens-travailleurs qui choisissent dans les différentes instances de décision les grandes orientations de la production, et ce qu'ils décident dans ces instances politiques concerne l'ensemble de l'économie et s'impose aux différentes branches, et donc à chaque entreprise autogérée.

2002

Source

Article publié dans *Rouge*, janvier 2002.

Commune et forme révolutionnaire

Sophie Wahnich

Qu'est ce que l'autogestion en temps révolutionnaire? La question mérite qu'on s'y arrête car elle engage en fait l'interprétation, d'une part de la dynamique révolutionnaire, d'autre part des compétences populaires à s'auto-organiser sur différents plans, politiques mais aussi au sens strict gestionnaires. Sur cette question, l'imaginaire politique radical a surtout retenu l'épisode de la Commune de 1871. Mais cette dernière s'appuie sur l'expérience de la Révolution de 1789-1794 et sur ses traces.

Il me semble important de revenir sur ce qui peut malgré tout, c'est-à-dire malgré les régressions démocratiques engagées par Thermidor et

1. [► Commune du 17 avril (La)].

le Directoire, être considéré comme une des rares expériences historiques, victorieuse et effective. Il y a bien eu une révolution, elle a duré plusieurs années et les phénomènes d'autogestion y ont été nombreux même si, à l'évidence on ne parlait pas encore dans ces termes-là. Le mot consacré était plutôt celui de «souveraineté», souveraineté aujourd'hui souvent confondue avec le «souverainisme», néologisme qui a au moins le mérite de pouvoir rappeler le distinguo, quand il en est encore temps. Qu'est-ce alors que «vivre libre, l'égal de tous et membre du souverain»? Qu'est-ce qu'être autogestionnaire en révolution?

Le souverainisme caractérise la revendication d'une souveraineté étatique, qui fait parler le peuple en ventriloque. La souveraineté populaire invente les dispositifs qui donnent à chaque citoyen les moyens d'être, non seulement des êtres parlants et délibérants mais les acteurs de la production de la loi. Être souverain, c'est n'obéir qu'aux lois qu'on s'est soi-même données, et contrôler leur application du niveau le plus local au niveau le plus universel. C'est ainsi, entre autres, être maître de la distribution des moyens alloués à la vie de la cité et même à la vie des citoyens. Cette maîtrise existe avant la Révolution française dans certaines communautés villageoises qui décident en commun, dans les assemblées communales, des usages des biens communaux. Mais la commune comme division de la population et non comme division du territoire, acquiert pendant la Révolution française une place fondatrice. Dès 1789 et avant même la révolution municipale, les assemblées d'habitants font la révolution. De 1790 à 1792, elles inventent des formes nouvelles pour mettre en œuvre une politique souveraine fondée sur la délibération. En 1792, elles sont au fondement de l'insurrection. Au plus fort de la Terreur, cette conception délibérative de la politique reste la base du gouvernement révolutionnaire. La commune est ainsi avant



tout une sorte de cellule sociale et politique dans laquelle réside la souveraineté du peuple. Saint-Just l'affirme avec clarté le 15 mai 1793 :

La population des villes et des campagnes que renferme un arrondissement est divisée en communes de six à huit cents votants. [...] La souveraineté de la nation réside dans les communes (Bosc et Wahnich, 1990 : 101).

1789, communes, districts et électeurs

Cette souveraineté populaire existe à Paris dès les premiers jours de la Révolution dans les districts qui se sont institués depuis l'ouverture des États généraux en mai 1789 sur la base des assemblées primaires qui avaient débattu des Cahiers de doléances, puis élu les électeurs qui élirent eux, les députés. Ces districts sont en fait des quartiers organisés en petites assemblées délibérantes et maîtresses de leur décision. Sortes de clubs publics, ils sont ouverts à tous et toutes et permettent de faire très concrètement l'apprentissage immédiat de la citoyenneté. Ces assemblées de quartier élues fonctionnent comme des sortes de mini-parlements avec leurs bureaux, leurs commissaires, leurs rapporteurs élus. Toutes les questions fondamentales de la vie quotidienne des citoyens sont débattues et décidées. Les questions de l'armement, des subsistances, de la bienfaisance et même une sorte de justice de paix et de police, font l'objet de séances prises, car tout un chacun peut y assister. Les décisions sont placardées et lues avec avidité¹.

C'est donc dans les districts que le peuple de Paris opine et décide, qu'il a donc pris l'habitude de débattre, ce qui ne plaît pas à tous. Or ces districts jouent un rôle fondamental dans l'organisation des Parisiens à la veille de la prise de la Bastille. C'est dans les districts que se prennent les décisions comme celle de tenter de détacher les soldats de métier de l'obéissance au roi pour les attacher à la cause de la Révolution, celle de manifester le 12 juillet contre le renvoi de Necker, le 13 juillet d'enfoncer les boutiques des armuriers. Lorsqu'il s'agit de distribuer les armes, nombreux sont les districts qui proposent que ce soit par quartier et à tous les citoyens capables de les porter. Les districts proposent également que chaque quartier élise son chef. Le citoyen Jean Rossignol qui propose de mettre en œuvre ce dispositif dans le quartier Saint-Paul se heurte au curé qui veut le faire incarcérer à Bicêtre. Mais le quartier habitué à débattre dans l'assemblée de district avec Jean Rossignol, le soutient, et résiste victorieusement au curé. Le petit peuple qui s'attroupe devant la Bastille, symbole du despotisme et de

1. [► Conseils communaux et double pouvoir].

l'arbitraire monarchique, est d'ailleurs convaincu qu'il ne peut compter pour se défendre que sur ses propres forces. On n'attend pas les ordres de la garde municipale bourgeoise mise en place dès le 10 juillet par les délégués des assemblées primaires ou électeurs, c'est-à-dire ceux qui dans le vote à deux degrés ont pu élire les députés aux États généraux. Si le 13 juillet, ces électeurs se sont emparés des pouvoirs municipaux, sans les districts, il aurait été plus que difficile d'enrôler et d'armer 48 000 hommes.

Lorsque la Bastille est prise, «le dissentiment le plus marqué s'établit entre le district et les électeurs» selon les termes de Mirabeau le 23 juillet 1789. Les districts refusent que soit entérinée l'appropriation par les électeurs d'un pouvoir municipal sans le consentement de la commune, c'est-à-dire de tous les habitants. Les districts refusent de perdre leur pouvoir délibérant et souverain au profit des plus riches. Mirabeau soutient alors les districts et réclame effectivement que le pouvoir municipal soit «élevé sur les vrais principes d'une élection libre faite dans la commune» (Bosc et Wahnich, 1990 : 96). Face à cette autonomie communale proposée par Mirabeau, Mounier affirme que «la municipalisation est du ressort de l'Assemblée nationale, et qu'il serait trop dangereux de créer des États dans l'État, et de multiplier les souverainetés». Autour de ce débat se joue l'autonomie communale dans le choix des municipalités. Mirabeau continue de défendre les districts et réclame qu'on envoie «un député par district pour établir un centre de correspondance entre toutes les assemblées de districts afin de les accorder», et demande qu'on «déclare formellement que les fonctions d'électeurs sont finies, et que toute assemblée revêtue des fonctions municipales doit être établie au consentement de tous». Les districts avaient gagné cette partie, mais le suffrage censitaire même s'il réunissait les trois ordres ce qui est alors proprement révolutionnaire, ne mettrait pas au pouvoir municipal les gens du peuple qui avaient pris la Bastille.

Fin septembre, début octobre, une nouvelle offensive contre le pouvoir délibérant populaire met en alarme ces districts. On souhaite empêcher le peuple de se rassembler et de débattre au palais royal. Or, les débats portent alors sur la nécessité de ramener le roi à Paris pour l'obliger à ratifier les décrets d'août, c'est-à-dire l'abolition des privilèges et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Les assemblées de district font alors mûrir l'idée d'aller chercher le roi pour l'obliger à faire le bien. La dimension d'émeute de subsistance des journées des 5 et 6 octobre est retenue le plus souvent dans l'image d'Épinal. Sont ramenés «le boulanger, la boulangère et le petit mitron». Cette question des subsistances constitue bien un facteur de déclenchement de l'émeute, ce

sont les assemblées populaires qui en ont décidé en amont pour obtenir que la Révolution ne puisse pas régresser en deçà de la déclaration des droits. L'historiographie a souvent présenté les journées d'octobre comme une manipulation des députés du club Breton, Barnave, Lameth, Duport, Chapelier qui utilisent le peuple et sa capacité combative pour soumettre le roi et l'Assemblée, soutenus en cela par tous les plunitifs de Paris. Ce type d'interprétation nie la capacité politique du peuple à opiner librement dans l'espace public démocratique qui a surgi l'été 1789. On choisit de décrire un peuple manipulable et manipulé au gré des stratégies des lettrés qui seuls font l'opinion. L'analyse des journées d'octobre en amont et en aval, offre pourtant la possibilité de saisir la spécificité des mouvements populaires urbains comme conjonction décisive des différents enjeux politiques du moment. C'est en articulant la culture lettrée des journaux et des pamphlets, et l'espace des émotions et des opinions populaires que les gens du peuple se déclarent souverains. C'est cette articulation qui caractérise le mode populaire de faire de la politique. La presse patriotique, les pétitions et les porte-parole députés auprès des autorités constituées sont les outils fondateurs d'une telle articulation.

Lorsque le cortège s'ébranle à la suite des 6 000 femmes parties pour Versailles en portant drapeau et frappant tambours, 15 000 hommes de troupe additionnés de 15 000 porteurs de piques et d'armes dérobées à la municipalité savent pourquoi ils marchent sans attendre l'autorisation de la municipalité et de la garde nationale. La Fayette est menacé de la corde pour l'obliger à faire son devoir. Enfin 12 000 hommes des districts restent pour garder Paris et éviter tout pillage. L'auto-organisation concerne aussi cette question de sécurisation des biens et des personnes restées à Paris.

La ratification de l'abolition des privilèges et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est enfin obtenue suite à ces journées d'octobre 1789.

1790-1792: communes, sections, sociétés fraternelles et politiques

L'activité des districts produit une expérience démocratique fondatrice en cette année 1789, ce qui déplâit majoritairement aux Constituants qui les suppriment le 21 mai 1790 craignant l'«anarchie», et les remplacent par quarante-huit sections aux pouvoirs beaucoup plus limités mais où les citoyens continuèrent à se réunir et à délibérer. Désormais, le métier de citoyen allait également se faire au sein des sociétés politiques qui se créent puis se multiplient de 1789 à 1791. L'instituteur Dansart crée le 2 février 1790 la Société fraternelle des deux sexes

ouverte à tous les citoyens sans distinction de sexe ni de fortune. Les plus connues sont celles des amis de la Constitution ou sociétés affiliées aux Jacobins, l'ancien club Breton qui s'est ouvert d'abord aux bourgeois puis à des citoyens plus modestes ; celle des droits de l'homme et du citoyen ou Cordeliers fondée en avril 1790 où les cotisations demandées sont moins élevées qu'aux Jacobins et où le public est d'emblée plus populaire. Marat, Desmoulins, Bonneville, Robert encouragent la création de sociétés fraternelles souvent sous l'égide des Cordeliers de décembre 1790 à mars 1791. Bonneville du Cercle social explicite ainsi la nécessité de ces sociétés délibérantes :

Il faut qu'un peuple dont la liberté n'est pas imperturbablement affermie, soit toujours sur le qui-vive ; il doit craindre le repos comme l'avant-coureur de son indifférence pour le bien public et se faire une habitude de contredire et de disputer pour n'être pas la dupe de tant de vertus vraies ou affectées par lesquelles on pourrait le tromper (Monnier, 1994 : 35).

Les étrangers présents à Paris se mêlent aux sociétés qui se créent ou créent leurs propres sociétés politiques en soutien à la Révolution qu'ils voient s'accomplir¹.

Les sociétés politiques, les sections, les sociétés fraternelles assurent de fait une fonction d'information et d'éducation en diffusant le contenu des lois avant d'en délibérer. L'activité politique est ainsi conçue comme continue et ne peut être confinée au seul exercice du droit de vote, ou à la seule réception des décrets votés par l'Assemblée. Elle reste d'abord une activité délibérante et communicative. Sur le plan horizontal, elle établit l'échange entre citoyens et entre sociétés, en délibérant sur les décisions juridiques, la formation de la loi, et en correspondant entre elles. En mai 1791 un comité central des sociétés fraternelles unifie l'opinion publique qu'elles produisent. Louise Robert explique très clairement dans le *Mercure national* du 23 avril 1791, la fonction politique des sociétés fraternelles :

Chaque homme étant partie intégrante du souverain, ne pouvant remplir le devoir d'être soumis à la loi qu'autant qu'il a usé du droit de la faire ou de la consentir, toute société devait être de droit société délibérante sur la nature et sur les effets de la loi. La société fraternelle a également senti que le but ne serait pas rempli, si, après avoir établi une opinion dans son sein, elle ne la communiquait pas à ses concitoyens et si l'opinion publique ne se formait point du

1. Sur les étrangers en France pendant la période révolutionnaire, je renvoie à Albert Mathiez (1918) et à Sophie Wahnich (1997).

concours des différents principes qu'ils auraient adoptés avec elle ou d'après elle (Guilhaumou, 1998 : 156).

Ces sociétés politiques qui s'écrivent et se rencontrent entre elles produisent une opinion publique unifiée qui doit agir et contrôler les travaux de l'Assemblée nationale. Leur fonction première est alors de contrôler l'adéquation des décrets pris avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et de donner ainsi à chacun la possibilité de répondre de ses devoirs de membre du «peuple souverain». Sur le plan vertical, les sociétés entretiennent ainsi un échange constant avec l'Assemblée par la voie des adresses et des pétitions. Lorsque l'Assemblée adopte le principe du cens électoral, 27 pétitionnaires du faubourg Saint-Antoine envoient une pétition à l'Assemblée pour protester. Ils demandent «respectueusement à payer une contribution directe, afin de ne plus être des ilotes» (Monnier, 1994 : 50).

Lorsque les 9 et 10 mai 1791, les libres droits de pétition et d'affichage sont attaqués, les sociétés politiques organisent des débats publics pour répondre à la question de l'adéquation entre une telle restriction et les principes de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Débattre du droit de pétition c'est alors débattre de l'effectivité de la souveraineté populaire. Le Cercle social met à l'ordre du jour le 13 mai 1791 la question suivante :

Peut-on sans porter atteinte à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, poser en principe que le droit de pétition ne peut s'exercer qu'individuellement, qu'il ne saurait jamais être délégué, et qu'enfin il ne soit permis d'en user à aucun rassemblement de citoyens? (Monnier, 1994 : 43).

Le débat dure quatre jours et aboutit à déclarer le décret contraire à la déclaration des droits et appelle à en demander la révocation. Le citoyen Nicoleau de la section de la Croix-Rouge, avait défendu l'idée d'un peuple «véritable souverain et législateur suprême», «qu'aucune autorité ne pouvait priver du droit d'opiner, de délibérer, de voter et par conséquent de faire connaître par des pétitions le résultat de leurs délibérations, les objets et motifs de leurs vœux». Il espère «que les Français ne se trouvent pas dans la fâcheuse nécessité de suivre l'exemple des Romains, et d'user contre les mandataires, non du droit humble et modeste de pétition, qu'on a cherché à leur ravir, mais du droit imposant et terrible de résistance à l'oppression, conformément à l'article 2 de la déclaration des droits» (Monnier, 1994 : 45).

C'est fort de cette conception de la résistance à l'oppression que ces sociétés fraternelles et les sections s'organisent quand le roi fuit et réclament que justice soit faite dans la pétition du 17 juillet 1791. Ils

sont violemment réprimés dans la fusillade commandée par La Fayette qui répond alors au maire Bailly qui a déclaré la loi martiale contre ce peuple venu demander justice sans arme et sans bâton. L'intelligence politique s'affine alors dans l'art pétitionnaire. Les sections ne cessent de délibérer sur l'évolution de la loi, réclament contre la loi martiale, contre le suffrage censitaire, contre l'incurie royale, contre sa trahison et demandent à porter les armes pour sauver une «patrie en danger».

Face au veto posé par le roi sur les décrets protecteurs de la Révolution, les délibérations se font plus vives et les sections réclament la déchéance du roi, puis la déclarent sans plus attendre que l'Assemblée se décide à le faire. Ainsi la section Mauconseil inaugure ce geste le 31 juillet 1792 et déclare qu'elle ne reconnaît plus Louis XVI pour roi des Français. Elle supprime son nom de la formule du serment. L'Assemblée voulut casser cette décision et arrêter ce mouvement pour la déchéance. Elle fut tenue en échec, on pétitionne à nouveau au champ de mars, le 6 août. En situation insurrectionnelle, le souverain populaire reprend, selon l'expression consacrée, «le glaive de la loi», c'est-à-dire qu'il concentre l'ensemble des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire dans l'action souveraine¹.

La Commune insurrectionnelle

C'est dans ce contexte que s'est mis en place un directoire secret des sections parisiennes pour préparer l'insurrection du 10 août 1792 à front découvert puisqu'un ultimatum réclamant la déchéance a été envoyé à l'Assemblée pour le 9 au soir. Les fédérés venus à Paris sont désormais incorporés dans les sections qui sont amenées à prendre les décisions politiques et militaires. Les sections figurent alors la Commune, la population de Paris, elles renferment les citoyens actifs et passifs de la constitution de 1790 et les fédérés².

Le 9 août, l'Assemblée nationale des législateurs se sépare sans avoir répondu à l'ultimatum. Les sections révoquent alors l'ancien commandement de la garde nationale Mandat et son état-major. Elles brisent, quand c'est nécessaire, les autres forces légales qui pourraient entraver le mouvement : juge de paix, directeurs de jurés. Chaque section avait eu le projet d'élire six commissaires qui par leur réunion formeraient un «point central à l'Hôtel de ville» pour surveiller les pouvoirs établis. Finalement, trois commissaires sont élus par section pour se réunir aux

1. [► Liberté, émancipation, autogestion... le fil du temps].

2. Sur le 10 août, on consultera, Albert Mathiez (1934, 1989). Sur cette compétence politique propre à l'année 1792, je renvoie à Sophie Wahnich (2008).

pouvoirs établis et pour sauver la Révolution. Mais les sections décident de ne recevoir d'ordre que de tous les commissaires des sections réunis. L'assemblée n'est plus de surveillance, mais d'exécution de la loi dans un va-et-vient du centre aux sections. Vers trois heures du matin, alors que le conseil général de la commune légale siège dans sa salle habituelle, cette assemblée des commissaires réunie à l'Hôtel de ville, s'entourne d'une force armée fournie par les sections, vingt-cinq hommes environ par section. Le tocsin sonne et les gardes nationaux se rassemblent aux points de réunion prévus. Mandat est convoqué à l'hôtel de ville par la commune légale, mais il est jugé par cette commune insurrectionnelle qui s'institue par là même. Lorsque la commune légale lui dit qu'elle n'a pas le droit de juger et de faire emprisonner Mandat, car ce type de décision revient au juge de paix, les commissaires répondent que le peuple en insurrection leur a confié tous ses pouvoirs, qu'ils portent donc toute l'autorité et que les anciens pouvoirs doivent disparaître devant cette nouvelle délégation de souveraineté populaire. Le conseil général de la commune est alors suspendu. Mandat et Pétion avaient prévu de faire tirer sur le peuple insurgé même par derrière pour défendre le château. Mandat est tué par la foule avant d'atteindre la prison de l'Abbaye. Santerre est nommé commandant de la garde nationale à sa place. Pétion est encore maire mais plus pour longtemps. De l'ancienne commune légale, il ne reste que ce maire, le procureur et les dix administrateurs de police.

C'est cette commune insurrectionnelle qui organise la victoire ce 10 août et obtient que les assemblées primaires électorales soient à nouveau réunies cette fois au suffrage universel masculin pour élire une Convention qui aura à nouveau des pouvoirs constituants. C'est cette commune insurrectionnelle qui demande que la déchéance soit prononcée sans régence et fait ainsi advenir la République¹.

La Commune comme instance souveraine en République

L'histoire de la commune insurrectionnelle ne peut être réduite à celle de cette insurrection, elle poursuit son travail politique et social et désormais elle incarne la souveraineté populaire dans le lien permanent qu'elle entretient avec les sections qui sont depuis juillet permanentes à Paris. La souveraineté populaire délibérante ne connaît plus de vacances et la gestion quotidienne de la vie de la cité passe par là à Paris comme en province, dans les villes comme dans les communautés villageoises. Ce sont les communes et les sections qui vont mettre en application les

1. [► Commune de Paris (La)].

nouvelles législations économiques et sociales portant sur la suppression des droits féodaux, les partages des biens communaux ou leur usage commun, la mise en vente des biens d'émigrés, l'organisation de la bienfaisance, des ateliers nationaux. La restitution des biens communaux usurpés pouvait se faire par simple arbitrage, procédure efficace et rapide : chaque partie choisissait ses arbitres qui se rencontraient et appliquaient la loi. La sentence arbitrale était sans appel.

C'est la logique même de la République telle que pouvaient l'entendre Robespierre ou Saint-Just. Le 10 mai 1793, Robespierre demande qu'on « laisse dans les départements, et sous la main du peuple, la portion de tributs publics qu'il ne sera pas nécessaire de verser dans la caisse générale et que les dépenses soient acquittées sur les lieux, autant qu'il sera possible ». Il déclare encore :

Fuyez cette manie ancienne des gouvernements de vouloir trop gouverner ; laissez aux individus laissez aux familles le droit de faire ce qui ne nuit point à autrui ; laissez aux communes le pouvoir de régler leurs propres affaires, en tout ce qui ne tient pas essentiellement à l'administration générale de la République. En un mot rendez à la liberté individuelle tout ce qui n'appartient pas naturellement à l'autorité publique, et vous aurez laissé d'autant moins de prise à l'ambition et à l'arbitraire. Respectez surtout la liberté du souverain dans les assemblées primaires. Par exemple en supprimant ce code énorme qui entrave et qui anéantit le droit de voter sous prétexte de le régler, vous ôterez des armes infiniment dangereuses à l'intrigue et au despotisme des directoires ou des législatures (Bosc et Wahnich, 1990 : 100).

Les communes demeurent ainsi des assemblées délibérantes et disposant de pouvoirs qu'on peut, je crois, qualifier non seulement de décentralisés mais d'autogestionnaires. Lorsque les thermidoriens feront le procès à la terreur, ils souligneront ce caractère insupportable de voir des assemblées « constamment délibérantes ».

Ce sont ces modèles de communes incarnant la souveraineté populaire ordinaire dans des décisions qui organisent et gèrent la vie locale, mais incarnant également la souveraineté populaire extraordinaire comme instance de résistance à l'oppression par le pouvoir de décider de la nécessité de l'insurrection, qui permettront de nourrir l'imaginaire politique de la Commune de Paris de 1870. La dynamique révolutionnaire réside dans cette souveraineté effective d'assemblées délibérantes qui sans attendre des ordres ou des autorisations venues de plus haut savent, quand c'est nécessaire, se ressaisir de la totalité des pouvoirs souverains et s'auto-organiser en vue de la reconquête d'une liberté entamée par la trahison des pouvoirs exécutifs, la défaillance des pouvoirs législatif

et judiciaire. À ce titre, la dynamique révolutionnaire ne peut être qu'autogestionnaire et populaire.

avril 2010

Pour en savoir plus

- Bosc, Yannick et Sophie Wahnich (1990), *Les voix de la Révolution, projets pour la démocratie*, La Documentation française.
- Guilhaumou, Jacques (1998), *L'avènement des porte-parole de la république, 1789-1792*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Mathiez, Albert (1918), *Les étrangers pendant la Révolution française*, Paris.
- Mathiez, Albert (1989), *Le dix août*, Paris, 1934, Paris, La Passion.
- Monnier, Raymonde (1994), *L'espace public démocratique*, Paris Kimé.
- Wahnich, Sophie (1997), *L'impossible citoyen, l'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris Albin Michel.
- Wahnich, Sophie (2008), *La longue patience du peuple : 1792, naissance de la République*, Paris, Payot.

128

Commune : un laboratoire historique (contre-culture, contre-société, contre-institution) (La)

René Lourau

On ne va pas passer en revue toutes les décisions et toutes les réalisations de la Commune. On se contentera de mettre l'accent sur l'apparition des forces *instituant*es, sur leur originalité et sur leurs limites (circonstanciennes, historiques).

Au lendemain de la prise de pouvoir, le premier acte *instituant* consiste à convoquer des élections afin d'élire la Commune, Mais sans attendre, certaines mesures sont prises, qui rompent avec l'ordre *institué* : abolition de l'armée permanente, amnistie et libération des détenus politiques, suspension des mesures répressives concernant les loyers, les échéances et effets de commerce, les objets déposés au Mont-de-Piété. Ces premières décisions caractérisent la révolution *sociale* autant que le changement du pouvoir *politique*.

Ce dernier est vacant. Il n'y a donc pas transmission, négociation, compromis avec l'ancienne classe dirigeante. Tout le personnel des administrations a rejoint Versailles. Paris est vidé de sa classe politique. Comme on l'a vu, la classe intellectuelle a, elle aussi, déserté. Même Monsieur Littré, en pleine fabrication du *Dictionnaire* qui allait lui assurer la célébrité, a fait transporter ses fiches dans sa maison de banlieue et s'est remis au travail, loin des canons. Au moment où une « certaine

idée de la France» est en train de vaciller, il s'agit de sauver au moins la langue française...

Que font les révolutionnaires? Ils proclament et *appliquent* immédiatement les principes du droit que la bourgeoisie n'utilisait que pour mieux camoufler la réalité de sa domination.

Conformément au droit républicain, vous vous convoquez vous-mêmes, par l'organe de votre comité, pour donner aux hommes que vous-mêmes aurez élus un mandat que vous-mêmes aurez défini.

Votre souveraineté vous est rendue pleine et entière; vous vous appartenez complètement; profitez de cette heure précieuse, unique peut-être, pour ressaisir les libertés communales dont jouissent ailleurs les plus humbles villages, et dont vous êtes depuis si longtemps privés.

En donnant à votre ville une forte organisation communale, vous y jeterez les assises de votre droit, *indestructible base de vos institutions républicaines* (souligné par moi, R. L.). [...]

Cette assemblée fonde l'ordre véritable, le seul durable, en l'appuyant sur le consentement renouvelé d'une majorité souvent consultée.

Ces phrases magnifiques du comité central posent la théorie et la pratique (éphémère) des contre-institutions *de lutte* de la classe exploitée. Alors que les institutions de la société bourgeoise se servent du parlementarisme pour assurer la délégation de pouvoir et son abandon aux mains de la classe politique, les contre-institutions sont fondées sur l'autogestion sociale des affaires publiques. Le principe des assemblées renouvelables et révocables en permanence, issu de l'expérience du mouvement révolutionnaire et de ses théorisations les plus «utopiques», est, remarquons-le, le principe même des conseils ouvriers qui apparaîtront en Europe au 20^e siècle (Russie¹, Allemagne, Hongrie², Italie³, Espagne, etc.).

Une autre caractéristique des contre-institutions contribue à mettre à jour et à analyser en permanence la *négativité* contenue dans toute forme de régulation sociale, c'est-à-dire dans toute source du pouvoir: il s'agit de la suppression de l'armée permanente et de son remplacement par une milice populaire directement contrôlée par les assemblées communales. Ainsi l'année, pas plus que la bureaucratie, n'est plus la base objective, matérielle, de l'ordre établi et des institutions.

La rupture avec les grandes forces dominantes de la bourgeoisie s'opère aussi, pendant la Commune, quand l'enseignement est séparé

1. [► Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe].

2. [► Conseils ouvriers à Budapest].

3. [► Printemps des conseils ouvriers (Le)].

de l'Église et devient gratuit. Mais cette rupture se manifeste de mille manières, par exemple lorsque les artistes, sous la conduite du peintre Courbet, s'organisent afin de combattre les institutions culturelles qui font de l'artiste un domestique « doré » de la bourgeoisie.

Le passage de l'autogestion sociale de crise à l'autogestion économique de crise n'est pas aisé à franchir. Dans une économie de siège, sous le signe de la rareté, de l'autarcie, de la lutte politique et militaire permanente, il n'est pas facile d'innover radicalement. L'autogestion des unités de production pendant la Commune n'est exemplaire que dans la mesure où elle aussi préfigure, annonce, un ordre économique et social que les conseils ouvriers actualiseront plus tard dans des circonstances révolutionnaires moins limitées¹. Il n'en reste pas moins que la question actuellement débattue de l'autogestion comme forme sociale liée à un développement moyen de l'industrie ou à des pays moyennement industrialisés ne peut être posée correctement si l'on oublie la référence aux laboratoires historiques que sont les crises sociales.

À ce sujet, on peut dire, avec Albert Meister, que l'autogestion est liée à une phase du développement des forces productives, comme l'exemple de la Yougoslavie² le montre bien. Mais est-ce suffisant? Enterrer l'autogestion au nom de cette analyse est peut-être un peu hâtif. Un autre paramètre est à considérer, le paramètre de la crise. Car tous les pays moyennement industrialisés, ou tous les secteurs de la moyenne industrie, ne vont pas vers l'autogestion comme vers une « bonne forme » de gestion. En Yougoslavie, en Algérie, c'est un facteur historique – politique et militaire – qui est à l'origine de l'expérience autogestionnaire. Il en va de même – mais pour deux mois seulement – avec la Commune de Paris³.

Plutôt que de considérer seulement l'autogestion comme une phase sociale du développement industriel, il serait plus exact de dire que l'autogestion (en dehors de toute fétichisation comme de tout dédain « théorique ») est un *analyseur* des contradictions entre le développement des forces productives et la reproduction des rapports sociaux. Les institutions sont analysées *in vivo* par l'autogestion, même si cette dernière ne constitue absolument pas un modèle idéal du socialisme. Comme *instrument analytique et de lutte* contre l'ordre institué, elle agit bien à la manière de ce qu'on nomme en physique ou en biologie un *analyseur*:

1. [► Portées et limites de l'autogestion].

2. [► Rapport sur le projet de Constitution à la 6e session ordinaire de l'Assemblée populaire fédérale (1953)].

3. [► Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes].

elle produit une information, un savoir (social) sur le fonctionnement et les contradictions du système.

Pour finir, un rappel est nécessaire. Les contre-institutions éphémères de la Commune de 1871 ne sont pas réductibles à des événements sans lendemain, à un dérangement insignifiant des structures sociales. Si l'on veut la preuve qu'elles s'inscrivaient dans une dialectique historique, et non dans un pur fantasme proudhonien et utopique¹, il suffit de considérer que la plupart : des grandes innovations institutionnelles de la 3^e République ne font que reprendre, en les récupérant et en les canalisant au profit de la nouvelle classe (moyenne) au pouvoir, les innovations de la Commune.

C'est ainsi que la liberté d'association et de réunion, qui sous la Commune a connu une extension inouïe, finira par être institutionnalisée par la loi de 1901 sur la liberté d'association.

Le droit pour les travailleurs de s'unir dans des syndicats sera, lui, reconnu et organisé encore plus tôt, en 1884, par la loi Waldeck-Rousseau.

L'enseignement gratuit et laïque, proclamé par la Commune, deviendra la loi la plus célèbre de la 3^e République : entre 1881 et 1885, Jules Ferry attachera son nom à cette transformation institutionnelle radicale.

La séparation de l'État et des Églises, liée à l'institution de la laïcité dans l'enseignement, comme on l'a vu sous la Commune, sera effective après des luttes parlementaires homériques, en 1905.

Quant au contrôle ouvrier dans l'économie, on sait de reste qu'il est toujours d'actualité dans l'idéologie et la législation du néocapitalisme. C'est dire qu'après la Commune, nombreuses ont été les lois (jamais appliquées ou de façon toujours restrictive) prônant la « participation » des travailleurs à la gestion ou aux bénéfices de l'entreprise... Dans ce domaine, les « leçons de la Commune » sont toujours actuelles. Le laboratoire historique n'en finit pas de nous apprendre ou de nous rappeler le sens du mouvement ouvrier et du « changement social ».

Reconnaissons donc que la Commune est une révolution de la première époque industrielle : ni l'aviation ni l'automobile ni le téléphone n'étaient inventés. C'est sur un fond de ballons, de voitures à chevaux, de chandelles et de gaz, de pigeons voyageurs et de télégraphe optique que le peuple de Paris s'est révolté.

C'est aussi sur un fond social et organisationnel qui n'a pas grand-chose à voir avec la théorie classique du prolétariat et de l'organisation révolutionnaire. Comme on l'a vu, les marginaux, et les catégories sociales d'âge et de sexe marginalisés, ont joué un plus grand rôle que

1. [► Problèmes théoriques de l'autogestion].

le prolétariat industriel au sens actuel du terme. La théorie de l'organisation au sens de Lénine n'est pas tendre pour ces *analyses sociaux*...

Pourtant, si la Commune est la dernière révolution de la société moyennement industrialisée, elle est la première révolution urbaine. La Ville insurgée contre ce qui la nie, contre ce qui nie la pratique urbaine et les formes sociales nouvelles liées à la révolution industrielle et démographique, un bourgeois comme Monsieur Thiers en avait peut-être vaguement conscience, lorsqu'il tirait des révolutions de 1830 et 1848 l'idée d'ouvrir la cité aux canons et aux manœuvres de l'armée : l'urbaniste Haussmann, sous Napoléon III, allait appliquer sur le terrain la prémonition de l'homme politique contre-révolutionnaire. Mais la guérilla urbaine, comme Engels l'avait senti dès juin 1848, n'allait pas moins s'emparer de la capitale et fournir sa forme militaire privilégiée à certaines révolutions modernes.

Enfin, il est un élément du décor politique de la Commune qui apparaît non seulement moderne mais futuriste. La lutte contre les Versaillais s'allume, pour reprendre les paroles que Marx appliquait à la philosophie du droit de Hegel, «sur le sombre fond naturel [...] de l'État». Maintenu dans l'ombre par la tradition marxiste, sabordée par le marxisme légal de Lassalle et de ses actuels continuateurs, la stratégie de lutte pour le dépérissement et la disparition de l'État est, depuis la Commune, à l'ordre du jour de la révolution¹.

mars 1971

Source

Extrait de l'article publié par René Lourau dans *Autogestion et socialisme*, n° 15, mars 1971.

Contre-plans ouvriers alternatifs

Jean-Pierre Hardy

À partir de la seconde moitié des années 1970 et tout au long des années 1980, le tissu industriel européen connaît une profonde restructuration, notamment dans le textile, la sidérurgie, les chantiers navals... Des collectifs de travailleurs ayant une forte tradition de lutte et d'organisation, des savoir-faire sont détruits en même temps que des sites industriels. Comment

1. [► Marx et le marxisme].

dans ces conditions ne pas en rester à une lutte défensive pour le maintien des emplois? Comment éviter que les fermetures et les réductions d'effectifs se succèdent?

Les contre-plans ouvriers pour des productions alternatives socialement utiles, à la fois moyen de lutte immédiatement mobilisateur et condition d'une généralisation autogestionnaire ont du mal à émerger. Ils sont en effet prisonniers d'une culture politique hégémonique à gauche et à l'extrême gauche oscillant entre « défenses des acquis » sans remise en cause de la propriété privée des moyens de production et des institutions de domination capitaliste et renvoi des transformations aux lendemains du « Grand Soir ».

Le mouvement d'émancipation devant reprendre sa marche en avant en partant du niveau le plus haut atteint par ses prédécesseurs, il convient de raviver la mémoire de ces expériences passées. Il est aussi nécessaire de réexaminer les conditions dans lesquelles ces contre-plans alternatifs ont été élaborés, ainsi que les problèmes et les contradictions qui ont émergé.

Lorsque le contre-plan ouvrier alternatif de la Lucas Aerospace est rendu public, le journal de la City britannique, le *Financial Times*, déclare : « Ce plan est un des plus radicalement alternatif qui ait jamais été dessiné par un groupe d'ouvriers. » Un retour sur cette expérience de la Lucas Aerospace s'impose donc.

Lucas Aerospace : une démarche opposable au pouvoir patronal

La Lucas Aerospace est, à l'époque, la première firme européenne d'équipements de haute précision. Principale entreprise d'armement britannique, elle participe aussi au projet franco-britannique du Concorde. De 1970 à 1975, l'entreprise passe de 18 000 salariés répartis sur quinze sites à 13 000. La Lucas, ce sont treize syndicats professionnels et... 100% de syndiqués chez les ouvriers (la plupart hautement qualifiés) et 80% chez les cadres et techniciens.

Au milieu des années 1970, confrontée à la chute des commandes d'armement au profit de ses concurrents internationaux, la Lucas Aerospace envisage de supprimer 4 000 emplois. À cette époque, partout en Europe de l'Ouest, le tissu industriel de l'après seconde guerre mondiale connaît une profonde restructuration : sidérurgie, automobile, construction navale, textile...

La défense du *statu quo* et des structures industrielles telles qu'elles existaient ne pouvait donc suffire à défendre l'emploi. Aussi, le comité central des délégués d'atelier de la Lucas Aerospace (Combine Shop-Steward Committee) impulse-t-il, avec le soutien du Centre pour

des systèmes industriels et technologiques alternatifs (CAITS), une démarche de contre-plan alternatif basée sur la production de biens socialement utiles. «Il faut élaborer un plan sans la direction, déclare Mike Reynolds, délégué d'atelier. Montrons leur notre capacité à traiter de toutes les questions.»

Le Combine Committee est alors arrivé à la conclusion qu'il n'était pas possible de se cantonner à l'aérospatiale militaire à l'abri des commandes de l'État. En effet, la manne des contrats avec le secteur de la défense a détourné la Lucas Aerospace de la recherche d'autres marchés. Le contre-plan devait donc lutter contre l'inertie bureaucratique propre à l'industrie militaire tout en relevant le défi de l'innovation et du «socialement utile».

Pour le Combine Committee, les travailleurs ne pouvaient se limiter à défendre «le prix de vente de la force de travail» en appelant de leurs vœux la reprise des exportations d'armes, sans être regardant sur les acheteurs; ainsi, à l'époque, l'un des acheteurs les plus importants était la junte militaire chilienne au pouvoir depuis le coup d'État du 11 septembre 1973. Alors, plutôt que de déplorer la réduction des dépenses d'armement et de défendre cette production pour l'exportation, il a fallu, selon Mike Cooley, un des responsables du Combine Committee, mettre en avant «le droit à l'emploi et le droit d'utiliser l'outil de travail et les qualifications des travailleurs pour produire des biens qui bénéficieront à la communauté tout entière».

Pour impliquer l'ensemble des salariés, un questionnaire est adressé aux 13 000 salariés, toutes catégories confondues. Il s'agit de faire l'inventaire des qualifications, des savoir-faire, des équipements et des machines disponibles, ainsi que des propositions de transformation de la production. Un document de synthèse est ensuite soumis aux comités d'atelier et la discussion élargie aux organisations ouvrières locales, aux organisations féministes¹ et au mouvement écologique²: des choix technologiques, de production, d'investissement, d'organisation du travail, de qualification et de formation sont mis en avant et articulés entre eux.

Valeur d'usage et valeur marchande

En janvier 1976, le contre-plan ouvrier alternatif – sans aucune perte d'emploi – est prêt à servir de «base offensive et préventive» opposable aux projets de restructuration de la direction. Il s'agit d'un document de 1 200 pages divisé en six chapitres et se concluant par 150 propositions

1. [► Féminisme et autogestion].

2. [► Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique (Les)].

de productions alternatives: énergie (éoliennes, pompes à chaleurs, solaire, carburants alternatifs...), santé (reins artificiels, instruments d'optique, véhicules pour la mobilité des personnes handicapées...), transports collectifs (bus hybrides pétrole-électricité, véhicule route-rail¹).

Ces produits socialement utiles sont destinés à remplacer la production traditionnelle de la Lucas, qualifiée «de mort et de luxe». Mike George, coordonnateur du CAITS, précise :

Pour nous, des produits socialement utiles sont des produits accessibles à tous et pas seulement à une élite, des produits qui développent la santé et la sécurité dans le travail, des produits qui défendent l'environnement et préservent les ressources.

Critique pratique du progrès technologique, le contre-plan remet aussi en cause la division sociale du travail et veut contrecarrer «la tendance historique à la déqualification du travailleur, à la perte de son autonomie, à l'intégration de ses connaissances dans la machine».

Les choix productifs soustraits aux logiques patronales traduisent bien les préoccupations écologiques émergentes de cette seconde moitié des années 1970. C'est la concrétisation de l'unité d'intérêt entre le mouvement ouvrier et les «nouveaux mouvements sociaux» (mouvement de la jeunesse, mouvement féministe, mouvement écologiste...).

Ces choix ont été majoritairement faits en fonction de la valeur d'usage et non de la valeur d'échange des produits. Cependant, comme l'admet le Combine Committee, il a fallu inclure des propositions rentables à court terme. Les négociations avec la direction de la firme et le gouvernement ne s'engagent d'ailleurs que sur la base de douze propositions de fabrication, les autres n'étant pas dans un premier temps révélées afin d'éviter que la direction ne s'approprie les projets les plus rentabilisables.

Pour rendre le contre-plan ouvrier alternatif crédible dans l'environnement capitaliste, le Combine Committee est contraint de s'assurer que les propositions mises en avant sont, pour l'essentiel, des produits alternatifs économiquement viables et commercialisables, même si les relations économiques avec des collectivités publiques (promesses d'achat de bus hybrides par les communes dirigées par la gauche du Parti travailliste) sont privilégiées.

Comment concilier critères d'efficacité et de rentabilité et critères sociaux? C'est une des questions majeures à laquelle doit répondre le contre-plan. Les propositions de productions alternatives posent en effet

1. Il s'agissait de développer des prototypes de véhicules hybrides (trente ans avant leur apparition sur le marché!) et capables d'être utilisés en ville et d'emprunter les voies ferrées...

la question des choix de société¹. Ainsi, les propositions en matière de technologies médicales ne remettent pas en cause la marginalisation de la médecine préventive au profit d'une médecine curative qui agit sur les effets en laissant les causes prospérer. Autre question, la production de pompes à chaleur doit-elle miser sur les besoins solvables des particuliers ou privilégier les collectivités?

À la question du «quoi produire?» se superpose celle du «comment produire?». Il est ainsi prévu que la production des pompes à chaleur se fera par des «équipes intégrées» plutôt que sur des chaînes de montage traditionnelles à flux continu.

N'en restant pas à des propositions, le Combine Committee décide de la production «en perruque» (c'est-à-dire clandestinement dans l'entreprise et sur le temps de travail) des prototypes de ces productions alternatives, notamment un véhicule mixte rail-route.

Avec la démarche de contre-plan industriel alternatif, les acteurs s'opposent aux logiques patronales et se posent en candidat au pouvoir et à la gestion des entreprises. Le patronat britannique, le gouvernement et la bureaucratie syndicale des trade-unions ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et se sont ligüés contre le combat des Lucas. Les plans sociaux successifs comportant des conditions globalement intéressantes ont permis de désamorcer la dynamique alternative du contre-plan et entraîné l'isolement politique du Combine Committee.

Enfin, la relance de la course aux armements, au début des années 1980, permet à la Lucas Aerospace de retrouver ses marchés habituels. Tous ces éléments permettront d'étouffer la démarche.

Réception et essaimage

Au Royaume-Uni, l'extrême gauche semble avoir été unanime à faire part de ses réserves et des risques d'adaptation au capitalisme et de «collaboration de classe».

En France, ce sont essentiellement les Comités communistes pour l'autogestion (CCA) qui populariseront l'expérience, alors même qu'elle est encore *in vivo*. Maurice Najman, membre des CCA et journaliste à *Libération*, publie trois longs articles dans ce quotidien (Najman, 1979). *Sous le drapeau du socialisme*, revue de la Tendance marxiste révolutionnaire internationale (dont les CCA sont la section française), publie des articles de Michel Nallard (Maurice Najman), les documents les plus importants du Combine Committee et de la CAITS et donne la parole aux principaux animateurs de l'expérience (Nallard, 1983a; 1983b;

1. [► Des dégâts du «productivisme» à la planification écosocialiste autogestionnaire].

1988). De leur côté, les CCA de Nantes publieront une brochure sur les contre-plans (CCA, 1980). Tout ce capital sera repris par la Fédération de la gauche alternative (FGA) dans une brochure¹.

En 1982, dans une usine du groupe Rhône-Poulenc, près du Havre, la CFDT élaborera un contre-plan pour sauver le site en mettant en avant la production alternative d'engrais. Rhône-Poulenc désamorçera le mouvement en assurant le reclassement des personnels dans ses usines de la région.

La construction navale en Europe passe de 210 000 emplois en 1975 à 122 000 emplois en 1983 dont 22 000 en France. Au début des années 1980, force est de constater une surcapacité des flottes mondiales et une surcapacité de tous les chantiers de construction dont ceux du Japon et surtout ceux de Corée du Sud qui « cassent les prix ». Cette crise mondiale de la construction navale touche aussi les chantiers navals Lénine à Gdansk en Pologne qui seront le berceau de Solidarnosc et de la révolution antibureaucratique et autogestionnaire polonaise de 1981-1982².

Aux chantiers navals Blohm-Voss de Hambourg, dont l'activité repose à 70% sur l'armement (frégates, chars), le syndicat IG-Metal et une centaine de salariés particulièrement mobilisés sur un effectif de 5 000 travailleurs proposent de produire des éoliennes flottantes, des unités de chauffage à technologie atomique et de dessalement de l'eau de mer. En liaison avec les travailleurs de la navale, les Grünen font des propositions précises allant dans le sens de la diversification des chantiers de la mer du Nord. Ainsi, Rolf Fücks cite dans un texte (« Chantiers navals, production alternative et collectivisation »), les 26 propositions faites par une commission du personnel de l'entreprise de construction navale A.G. Weser. Allant dans le même sens, Heiner Heseler et Hans Jürgen Kroger soulignent :

Il n'y a pas que des bateaux que l'on puisse construire dans les chantiers navals. Ceux-ci sont capables aussi de concevoir des machines et de faire des projets, d'usiner, de travailler l'acier, la tôle et le bois, de monter des conduites de tuyaux, des installations sanitaires et électriques, d'installer des protections contre les incendies, des climatisations, des systèmes d'isolation contre le bruit et d'isolation thermique, de construire des containers et des citernes.

Ils citent des exemples de productions alternatives possibles : 1) pour la protection de la nature : installations d'épuration, de filtrage des eaux

-
1. [► Capitale mondiale des entreprises récupérées (La)].
 2. [► Autogestion et Solidarnosc (L')].

usées, des centrales électriques, élimination des déchets, navires de pompage des carburants; 2) pour les économies d'énergie et la protection de l'environnement: turbines et chaudières, échangeurs de chaleur, amortisseurs de bruits, centrales marémotrices, utilisant l'énergie des vagues et éoliennes; 3) pour les techniques marines et les industries minières marines: offshore, usines flottantes, dessalage de l'eau de mer... Enfin ils ajoutent:

Les différents exemples de production alternative, tels qu'ils ont été proposés par les délégués de chez Blohm et Voss ou alors dans le Mémoire «Garantie à long terme de l'emploi» font apparaître que par ces produits, il ne s'agit pas seulement de créer du travail dans la navale, mais aussi que l'élaboration de tels produits contribue notablement à la solution de problèmes centraux de notre société.

La puissance du mouvement antiguerre en Allemagne qui s'oppose à la relance de la course aux armements imposée par Ronald Reagan («guerre des étoiles», installation de missiles Pershing américains), fait que les syndicats allemands, et l'IG-Metal en particulier, ne se lancent pas dans la demande de nouveaux contrats militaires, mais mettent au contraire l'accent sur des productions alternatives orientées vers les économies d'énergie et la protection de l'environnement.

En mai 1985, une brochure, *La navale coulera-t-elle? Propositions pour une démarche alternative*, est publiée par la commission nationale emploi et la commission emploi de Nantes de la FGA. Les chantiers navals en France travaillent à 70% pour l'exportation et dans le cadre d'une surcapacité mondiale, le maintien de la construction navale en Loire-Atlantique est menacé. Il faut donc que les travailleurs de la navale fassent des propositions alternatives pour la préservation des potentiels humains et des «savoir-faire» accumulés. Alors que l'utilité sociale de nombreux échanges maritimes doit être mise en cause, il convient de ne pas produire n'importe quoi pour maintenir à tout prix une activité. La FGA fait donc connaître les propositions des travailleurs de la navale allemande et lance des pistes pour la production de matériel portuaire et la construction de mini-paquebots de croisières populaires en lien avec les associations de tourisme social. Les Chantiers navals de l'Atlantique subiront finalement une importante restructuration et seront relancés par la construction de bateaux de croisières de luxe en confiant une grande partie des travaux à des entreprises sous-traitantes originaires du monde entier.

De son côté, dans les années 1975-1981, le PSU-Bretagne élabore un contre-plan alternatif dans le domaine de l'énergie. La Bretagne produisait en effet moins d'électricité qu'elle n'en consommait, et le

programme électronucléaire visait à y implanter de nouvelles centrales nucléaires, notamment à Plogoff à la pointe du Finistère et au Pellerin dans l'estuaire de la Loire. Un mouvement antinucléaire puissant fera échec à ces projets. Le PSU-Bretagne souhaite alors ne pas en rester aux slogans antinucléaires, et élabore un contre-plan dont l'objectif est d'assurer l'autonomie énergétique de la Bretagne grâce à la production d'énergie renouvelable et l'utilisation de la biomasse, que l'agriculture et l'élevage génèrent massivement, même si par ailleurs, avec le mouvement des Paysans-Travailleurs et le mouvement écologiste naissant (les Amis de la Terre), le PSU-Bretagne dénonce cette agriculture productiviste et l'élevage intensif¹.

Enfin, des syndiqués CFDT de la firme automobile Talbot ont, « tout en menant le combat contre les licenciements [...] réfléchi à une autre politique pour l'entreprise. Au discours patronal, qui se fondait sur le simple et indéniable constat de la mévente des produits maison, ils ont tenté d'opposer une finalité différente de la production vers les besoins d'équipements collectifs, vers les demandes des pays en voie de développement » (FGA 1987)².

Les questions posées par les contre-plans ouvriers alternatifs

Il n'apparaît évidemment pas possible de reconnaître une filiation entre cette démarche de contre-plans et la revendication d'un « droit à l'initiative économique » qui permet à des personnes en chômage de longue durée, soutenues par des associations se réclamant de l'économie solidaire, de créer leur propre petite entreprise grâce au microcrédit et à l'épargne solidaire. On peut même regretter que l'économie sociale traditionnelle constituée par le dense tissu associatif, les mutuelles et les Scop ne se soit pas emparée de la démarche de contre-plans pour opérer les recompositions nécessaires afin de s'adapter aux mutations des besoins non-marchands auxquels elle ambitionne de répondre³.

Alors qu'ils devraient faire partie de la démarche systématique du mouvement syndical, afin de contester le pouvoir patronal sur les entreprises et les choix de société, les contre-plans n'apparaissent que lorsqu'un lieu de production est menacé par une restructuration importante, voire par une fermeture.

D'outil pour « défendre l'emploi autrement », ils deviennent alors des instruments de mobilisation mettant en cause les pouvoirs, dans

-
1. [► Écosocialisme et planification démocratique].
 2. [► Contre-plan ouvrier à la Compagnie aérienne polonaise LOT (Un)].
 3. [► Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve (La)].

l'entreprise comme dans la société. Très vite, ils ne se contentent pas de proposer le simple maintien du lieu de production et de ses marchandises, mais proposent de produire des biens ayant une utilité sociale.

Cependant, les contre-plans peuvent difficilement éviter l'ambiguïté de certaines de leurs propositions, comme la reconquête du marché intérieur et la prise en compte des contraintes de la compétitivité immédiate. Comme ils se proposent de produire des biens socialement utiles, ceci les conduit à se poser les questions: que produire? (ne faut-il aller vers plus de gratuité, la jouissance de produits plus utiles, plus solides et plus fonctionnels); pour quoi faire? (produire pour vendre et échanger, produire pour donner et mieux vivre); comment produire? (temps de travail, remise en cause de la vision du travail, qualification, formation permanente et continue).

Aussi, les contre-plans ne peuvent pas s'autocentrer sur leur entreprise stricto sensu, mais doivent au contraire éviter l'enfermement et s'élargir à l'échelle d'une industrie et du bassin d'emploi. C'est bien au niveau de l'industrie qu'il est possible de définir une politique générale et cohérente de produits liée à des perspectives d'usage de ces produits en rapport avec les utilisateurs, les usagers et les consommateurs. L'entreprise ne peut être le seul lieu d'arbitrage dans l'affectation des moyens financiers et productifs en fonction des choix opérés entre différentes stratégies industrielles.

La dynamique des contre-plans pousse à dépasser les corporatismes d'entreprise ou de branche pour arriver à une coordination des propositions pour les diverses entreprises qui soient logiques du point de vue des conditions de production réciproques et des volumes nécessaires. Par exemple, des propositions sur la sidérurgie ne peuvent pas être faites sans liens étroits avec les travailleurs de l'automobile et du BTP en tant qu'utilisateurs d'un acier qui est leur objet et leur instrument de travail.

Les contre-plans doivent accepter et prévoir que les produits et services offerts aux publics, aux usagers, aux bénéficiaires, aux consommateurs,



voire aux clients, soient de qualité et compatible avec un développement durable. Comment les contre-plans doivent-ils prendre en compte la demande sociale hors mécanismes de marché? En effet, ce n'est pas le délégué d'atelier à lui tout seul, et quel que soit son degré de représentativité, qui peut déterminer à quels besoins sociaux, les qualifications et les ressources de production disponibles peuvent être employées. Il faut donc sortir de l'entreprise et aller à la recherche de la demande sociale. Et, sans doute, ne pas écarter certains mécanismes de concurrence économique pour réaliser l'adéquation des ressources aux besoins sociaux?

Les contre-plans ne peuvent pas éluder longtemps les questions comme: le développement et la faisabilité technologique de l'évolution des produits proposés; la recherche de l'innovation pour une plus grande utilité sociale des produits; la redéfinition des rapports sociaux dans l'entreprise, la firme et la branche; l'organisation du travail qui doit valoriser les savoir-faire en remettant en cause les «savoirs en morceaux», les savoirs morcelés entre différentes fonctions (production, achat, vente...); les processus sociaux de recomposition du salariat compte tenu des clivages concurrentiels entre salariés au sein de l'entreprise et entre entreprises, et des contradictions entre ouvriers de fabrication, et cadres, ingénieurs et techniciens; le contrôle et l'évaluation (interne mais aussi externe) de la qualité des produits.

Les contre-plans posent la question de la démocratie autogestionnaire autour de l'entreprise: démocratie comme révélatrice des conflictualités dans l'édification d'un projet commun; accès à l'information ce qui veut dire *a minima* l'ouverture des livres de comptes et le contrôle des investissements; les nouvelles formes d'organisation et d'expression des travailleurs des conseils d'atelier au conseil de firme; le rôle des experts et contre-experts (associations de chercheurs, économistes, syndicalistes); intervention de la population concernée, du mouvement écologiste, des mouvements de contestation dans le domaine de la santé, puisque la définition d'une production socialement utile ne peut être obtenue que par un processus d'échange «avec nous-même en tant que consommateur» (faut-il produire des voitures design ou des voitures capables de rouler 500 000 km, sans qu'elles soient pour autant sur le modèle de la Trabant de l'ex-RDA?). Au niveau d'une entité nationale, la création – comme cela avait été proposé par le premier congrès de Solidarnosc – d'une Chambre économique et sociale représentant

les producteurs et les consommateurs paraît constituer la meilleure réponse¹.

La démarche de contre-plans a vocation à se généraliser à tous les espaces de vie et de travail qui sont autant de territoires à autogérer (crèches autogérées, centres d'orthogénie autogérés, etc.). Elle appelle à un changement radical de la propriété des moyens de production et des infrastructures, ainsi que du contrôle des institutions financières.

Avec les «grèves actives», les contre-plans permettent dans une stratégie autogestionnaire de gagner l'hégémonie politico-sociale nécessaire pour remporter la guerre de positions que sera la révolution autogestionnaire en tant que «révolution prolongée».

avril 2010

Pour en savoir plus

- CCA (1980), *Contre les restructurations capitalistes, contre-plans ouvriers : les travailleurs de la Lucas Aerospace montrent la voie*, brochure ronéotypée, Nantes.
- FGA (1985), *Les expériences de contre-plans alternatifs ouvriers*, brochure, Paris.
- FGA (1987), *Le renouveau des luttes. L'autogestion et l'alternative*.
- Najman, Maurice (1979), «Lucas Aerospace : ces ouvriers écolos qui dessinent les plans de leur futur», «Un deux trois, plusieurs Lucas», «Lucas Aerospace : entre les patrons et les stars du syndicat», *Libération*, 10, 11 et 12 décembre.
- Nallard, Michel (1983a), «Le plan d'entreprise de la Lucas Aerospace. Une interview de Mike Cooley», *Sous le drapeau du socialisme*, n° 92-93, février.
- Nallard, Michel (1983b), «Le plan d'entreprise de la Lucas Aerospace. Les limites de la négociation collective», *Sous le drapeau du socialisme*, n° 94, juillet.
- Nallard, Michel (1988), «Lucas Aerospace : les conditions d'une alternative autogestionnaire», *Sous le drapeau du socialisme*, n° 107, avril-mai.
- Wainwright, Hilary et Dave Elliott (1982), *The Lucas Plan : A New Trade Unionism in the Making ?*, Londres, Allison and Busby.

142

Contrôler aujourd'hui pour décider demain

Manifeste du Parti socialiste unifié

Sans l'autogestion, la collectivisation des moyens de production n'entraîne pas nécessairement la maîtrise des finalités et de l'organisation du travail productif par les producteurs eux-mêmes. [...]

Il s'agit de libérer le développement des forces productives en le soumettant à des fins qui ne soient plus ni celles du profit, ni celles de l'accumulation, même d'un capitalisme d'État qui se baptiserait socialisme. [...]

1. [► République autogérée].

Il est nécessaire de [...] faire la liaison avec le mot d'ordre du contrôle ouvrier qui en même temps qu'il s'oppose à l'organisation capitaliste crée les conditions de l'apprentissage de la démocratie ouvrière et prépare les formes naissantes de l'autogestion. [Celle-ci] ne se résume pas à une forme d'organisation de la production. Les collectifs de travailleurs, au même titre que ceux d'usagers de tel équipement ou service public, ou que ceux d'habitants [...] de ceux de consommateurs, sont les cellules de base de la vie sociale. C'est à travers eux que la collectivité territoriale provoquera l'expression des besoins collectifs. C'est à travers eux que s'exprimera la pression des usagers sur les producteurs pour un autre modèle de consommation¹. [...]

Dans la France actuelle, de très nombreuses luttes illustrent la volonté et la capacité de décision collective des travailleurs. [...] La liaison doit être recherchée entre la lutte au niveau de l'entreprise par le mot d'ordre de contrôle ouvrier et les luttes remettant en cause l'idéologie bourgeoise. Les luttes, mêmes dures, [...] ne rendent pas directement crédible la possibilité de prendre le pouvoir pour substituer à l'État bourgeois le pouvoir des travailleurs. [Le mot d'ordre de contrôle ouvrier] est inséré dans les luttes [...] Chaque fois que les travailleurs s'organiseront collectivement et librement pour régler les cadences du travail, pour refuser la hiérarchie et désigner leurs propres responsables, pour exiger un contrôle de la qualité sur un produit que, consommateurs, ils utiliseront, ils saperont les fondations du pouvoir capitaliste. [...]

À travers l'autogestion peuvent se réconcilier le travailleur et le citoyen, dissociés l'un de l'autre par la bourgeoisie².

1972

Source

PSU, *Manifeste du Parti socialiste unifié : Contrôler aujourd'hui pour décider demain*, Paris, Téma, 1973.

Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion

Ernest Mandel

Ce texte constituait l'introduction de *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion*, livre publié à Paris par les éditions François

1. [► Associations ouvrières (Les)].
2. [► Citoyen-producteur (Le)].

Maspero en 1973. L'anthologie s'efforçait de présenter une vue d'ensemble du mouvement d'idées et d'actions qui incitait les travailleurs à enlever au Capital le pouvoir sur les entreprises et à leur substituer l'organisation de la classe ouvrière, sur les lieux de travail, en tant que maîtresse du processus de production.

Cette anthologie est donc éclectique, puisqu'elle rassemble à la fois des analyses théoriques et des récits d'actions révolutionnaires des travailleurs. Elle n'a pas la prétention d'être complète. Les origines historiques de l'idée de l'organisation de l'économie fondée sur des conseils ouvriers (les « producteurs associés », comme le disait Marx) n'ont pas été retracées. Si nous débutons avec des citations de Marx et d'Engels, cela ne signifie point qu'il n'y ait pas eu d'ancêtres bien plus anciens de l'idée de l'autodétermination et de l'autogestion de tous les producteurs¹. Quant aux syndicalistes révolutionnaires, s'ils sont absents de cette anthologie, ce n'est pas que leur contribution à l'idée des conseils ouvriers ait été nulle. C'est que ces contributions antérieures à la révolution russe sont rarement généralisées sur le plan théorique, au-delà de l'idée de l'organisation de la production socialiste par les syndicats d'industrie, exprimée sous la forme la plus succincte par Daniel De Leon. Après 1917, elles se confondent avec l'idée d'un système de conseils « construit à partir d'en bas », qu'on retrouve largement – et mieux – exprimée par les *Radenkommunisten* de l'école de Pannekoek et de Gorter, présents dans ce livre².

144

1. Daniel Guérin (1965 : 521 et suiv.) se trompe lorsqu'il voit en Proudhon le père de l'idée d'autogestion. Owen et ses disciples avaient développé cette idée bien avant Proudhon, et nous ne croyons pas qu'ils aient été les premiers. En février 1819, des ouvriers anglais du tabac, après onze semaines de grève, commençaient à organiser eux-mêmes la production pour leur propre compte ! (Thompson, 1968 : 869.) Il faut ajouter un exemple – sans doute même pas le premier – d'ouvriers français tailleurs qui, en 1833, avaient établi le principe de ne plus travailler qu'en association, en éliminant les patrons. Cet exemple indique nettement comment l'idée d'autogestion ouvrière peut être d'origine précapitaliste et corporatiste.

[► Proudhon, l'autogestion ouvrière et les anarchistes].

2. Voir par exemple Rudolf Rocker, « Die Prinzipienklärung des Syndikalismus » (1919). Il existe une littérature française assez ample, d'avant 1914, sur l'organisation de la production par les syndicats après la révolution sociale (voir, par exemple, Charles et Duchène). On ne se rappelle plus aujourd'hui que même Jean Jaurès a jadis prôné (dans la *Revue socialiste* d'août 1895) une idée analogue d'autogestion des branches d'industries, organisées en syndicats élisant leurs propres chefs, contremaîtres, conseils, etc. Mais Jaurès tempère cette idée d'autogestion syndicale par la création d'un organisme économique suprême, qu'il appelle « conseil central de l'économie » et où siègeraient à la fois des représentants élus par les

Dans le choix des morceaux de cette anthologie, nous nous sommes laissé guider par deux considérations. D'abord démontrer le caractère universel de la tendance des travailleurs à s'emparer des entreprises et à réorganiser l'économie et la société sur la base des principes qui correspondent à leurs besoins d'autodétermination. Ensuite tracer l'évolution de la théorie des conseils ouvriers – selon une logique interne, mue par des contradictions internes de la théorie et déterminée en dernière analyse par l'évolution du système capitaliste lui-même, ainsi que par une autocritique des expériences pratiques pour surmonter ce système.

Pour souligner le caractère universel du mouvement, nous avons délibérément introduit dans l'anthologie des récits – quelquefois peu connus du mouvement ouvrier en Europe – d'expériences de conseils ouvriers et de contrôle ouvrier dans divers pays extra-européens. En fait, ces expériences se sont déjà produites sur les cinq continents; et au moment où nous rédigeons cette préface, des informations nous parviennent quant au lancement du mouvement du contrôle ouvrier en Australie et au Canada. À Ceylan, les ouvriers et employés de la Société nationale des pêches, après une grève victorieuse, expulsent les directeurs, et gèrent l'entreprise eux-mêmes pendant de longues semaines. Faut-il rappeler aussi qu'au cours de la grève générale la plus vaste jusqu'ici qu'a connue l'Argentine, celle de 1964, quelque trois millions d'ouvriers avaient occupé 4 000 entreprises, et avaient commencé à organiser la production eux-mêmes? Un film émouvant, *L'Heure des brasiers*, a été consacré à ce sommet de la lutte de classe en Amérique du Sud¹.

Nous avons donc préféré citer de tels exemples, plutôt que d'énumérer toutes les expériences européennes qui, quelquefois, ne sont que l'imitation de ce qui s'est produit dans les pays voisins. Ainsi, l'anthologie comporte des récits d'expériences de conseils ouvriers et de contrôle ouvrier au Canada, aux États-Unis², en Chine, en Bolivie et en Indonésie, mais ne reprend pas des expériences autrichiennes, polonaises ou finlandaises, qui étaient étroitement conformes aux modèles allemands et russes dans la période 1918-1919.

Quant à l'évolution de la doctrine sur le contrôle ouvrier, la gestion ouvrière et le pouvoir ouvrier, elle éclate dans toute sa plénitude et

syndicats (conseils fédéraux) de toutes les industries, et des représentants directs de la nation tout entière, élus au suffrage universel.

1. Sur des expériences d'occupation d'usines dans un autre pays d'Amérique du Sud, voir Arango et coll. (1967). [► Capitale mondiale des entreprises récupérées (La)].
2. [► Commune de Seattle (La)].

dans toutes ses contradictions dans les pages mêmes des principaux théoriciens que nous citons amplement. C'est à une revue critique de cette évolution que nous consacrons cette introduction.

1

Toute lutte d'ensemble de travailleurs, qui déborde des objectifs immédiats et étroitement corporatistes, soulève le problème de formes d'organisation de la lutte qui contiennent en germe une contestation du pouvoir capitaliste.

Le ministre prussien von Puttkammer n'avait pas tort quand il prononça la fameuse phrase : « Chaque grève recèle l'hydre de la révolution. » Une grève purement professionnelle vise seulement une répartition plus favorable, du point de vue des vendeurs de la force de travail, de la valeur nouvelle qu'ils ont créée entre eux-mêmes et le patronat qui s'en approprie une partie. Mais même pareille grève, si elle est menée avec énergie et combativité, conteste des parcelles du pouvoir capitaliste. Elle veut empêcher le patron d'acheter « librement » la force de travail, c'est-à-dire d'imposer aux travailleurs une concurrence mutuelle, alors qu'ils ne peuvent se défendre contre la toute-puissance financière du Capital qu'en transcendant la concurrence au sein de leur classe. Elle veut empêcher le patron d'introduire dans « son » entreprise qui bon lui semble ; c'est la condition de réussite de toute grève. Elle conteste du même fait le droit de la bourgeoisie collective – de l'État bourgeois – de contrôler les routes et la circulation ; c'est la fonction des piquets de grève, qui font « la police de circulation des grévistes » autour de l'entreprise en grève, au lieu et à la place de la police bourgeoise.

Elle conteste de même l'idéologie bourgeoise régnante (y compris le droit bourgeois) en révélant que même l'État bourgeois le plus « libéral », en défendant des principes abstraits comme « la liberté du travail » ou « le droit de circuler librement » sur les routes (d'accès des usines), loin de proclamer sa « neutralité » ou son rôle conciliateur dans la lutte des classes, intervient activement dans celle-ci, du côté du Capital et contre le Travail, car la grève, c'est l'affirmation par les travailleurs de leur droit de lutte contre « la liberté d'exploitation » et de combattre pour le contrôle sur la main-d'œuvre par la collectivité des travailleurs eux-mêmes.

L'idéologie dominante n'est d'ailleurs pas seulement bourgeoise ; elle est aussi contradictoire. En proclamant la « liberté du travail », elle interdit à la majorité des travailleurs en grève l'exercice du droit de ne pas travailler dans des conditions qui ne leur conviennent pas, sans leur garantir en même temps la possibilité de travailler en permanence (le

plein-emploi). La «liberté du travail» n'est donc que la liberté du Capital d'acheter la force de travail quand bon lui semble et aux conditions qui lui conviennent, ainsi que l'ensemble des conditions sociales, juridiques et idéologiques qui obligent le travailleur à vendre sa force de travail à ces conditions-là. Tous leurs droits véritables sont foulés aux pieds, et le seul «droit» qui subsiste, est celui de ne pas mourir de faim... en se pliant aux conditions du Capital!

Mais ce qui n'est que potentiel, présent en germe, dans une simple grève professionnelle, a tendance à s'exprimer plus nettement dès que la grève s'amplifie. Qu'on passe d'une grève dans une seule entreprise à une grève dans toute une branche industrielle d'importance vitale; qu'on passe de celle-ci à une grève générale locale, régionale et surtout nationale; qu'on transforme une grève au cours de laquelle les travailleurs quittent l'entreprise en une grève avec occupation des usines, des ateliers et des bureaux; et que la grève avec occupation passive évolue finalement vers la grève avec occupation active (dans laquelle les travailleurs commencent à reprendre le travail sous leur propre direction): et tout le potentiel contestataire du simple «conflit de travail» se développe jusqu'à ses ultimes conséquences: une épreuve de force pour déterminer qui doit être le maître à l'usine, dans l'économie et dans l'État: la classe ouvrière ou la classe bourgeoise.

C'est dans l'organisation que se donnent les travailleurs pour mener le combat avec le maximum de chances de succès qu'éclate le plus nettement ce «contre-pouvoir» embryonnaire produit par la grève. Un comité de grève efficace, pour peu que la grève soit suffisamment large et longue et conduite avec suffisamment de combativité, sera forcé de créer en son sein et parmi les grévistes des commissions responsables pour la collecte et la distribution des fonds de soutien; pour la distribution de vivres et de vêtements aux grévistes et à leurs familles; pour l'interdiction des accès de l'entreprise; pour l'organisation des loisirs des grévistes; pour la défense de la cause des grévistes dans l'opinion publique ouvrière; pour la recherche d'information sur les intentions de l'adversaire, etc.

Nous voyons là les germes d'un pouvoir ouvrier qui organise des départements des finances, du ravitaillement, des milices armées, de l'information, des loisirs et même de services confidentiels. Pour peu que la grève devienne active, un département de la production industrielle, de la planification, voire du commerce extérieur, s'articule logiquement avec les départements susmentionnés.

Et même lorsqu'il n'existe que de manière embryonnaire, le futur pouvoir ouvrier manifeste déjà la tendance qui lui est particulière, à

savoir chercher à associer le maximum de participants à l'exercice du pouvoir, surmonter dans la mesure du possible la division sociale du travail entre administrés et administrateurs, qui est le propre de l'État bourgeois et de tous les États défendant les intérêts des classes exploiteuses dans l'histoire.

À partir du moment où nous nous trouvons devant une grève générale locale, régionale et nationale, ces germes de pouvoir ouvrier se mettent à éclore et à se développer dans toutes les directions. Même sous la conduite de dirigeants relativement modérés, et de toute manière non-révolutionnaires, des comités centraux de grève d'une grande ville prolétarienne sont obligés de commencer à prendre en main l'organisation du ravitaillement et des services publics. À Liège, en Belgique, au cours des grèves générales de 1950 et de 1960-1961, la direction de la grève réglementait la circulation automobile dans la ville et en interdisait l'accès à tout camion qui n'était pas muni d'un laissez-passer du comité de grève. La population, y compris la bourgeoisie, reconnaissant le pouvoir de fait, s'inclina et se rendit au siège des syndicats pour obtenir ces autorisations, de même qu'en temps normal, on se rend à la Municipalité. On n'en est plus au stade du germe; l'embryon s'est développé au point où la naissance devient possible.

Une grève peut être dirigée par un syndicat bureaucratiquement, c'est-à-dire par des fonctionnaires fort éloignés des lieux de travail, qui ne s'y rendent que de temps en temps, afin de prendre le pouls de leurs troupes. Elle peut être dirigée par un syndicat démocratiquement, c'est-à-dire sur la base d'assemblées de syndiqués grévistes, qui gardent en main la décision sur le développement de leur lutte. Mais la forme la plus démocratique qu'on puisse donner à la direction de la lutte est évidemment elle d'un comité de grève élu par l'ensemble des grévistes, qu'ils soient syndiqués ou non, et qui se soumet démocratiquement aux décisions des assemblées générales de grévistes convoquées régulièrement.

C'est dans ce dernier cas que la grève commence à déborder ses fonctions immédiates. Car une organisation aussi démocratique du combat fait plus qu'assurer la victoire de la grève et la réalisation des objectifs librement choisis. Elle commence à libérer l'ouvrier individuel d'une longue habitude de passivité, de soumission et d'obéissance dans la vie économique. Elle commence à lever le poids des différentes «autorités» qui l'écrasent dans la vie quotidienne. Elle commence donc un processus de désaliénation, d'émancipation au sens réel du terme, d'un être déterminé par le régime économique et social, par le Capital, les «lois du marché», les machines, les contremaîtres et cent autres «fatalités». Il

commence à devenir un être qui se détermine lui-même. C'est pourquoi tous les observateurs attentifs ont toujours constaté les explosions de liberté et de véritable «joie de vivre» qui accompagnent les grandes grèves dans l'histoire contemporaine.

Lorsqu'on se trouve en présence d'une grève générale au moins locale ; lorsque des comités de grève démocratiquement élus et appuyés par des assemblées générales de grévistes se constituent non seulement dans une entreprise mais dans toutes entreprises de la ville (et *a fortiori* de la région, du pays) ; lorsque ces comités se fédèrent et se centralisent et créent un organe qui rassemble régulièrement leurs délégués, alors naissent des conseils ouvriers territoriaux, cellule de base du futur État ouvrier. Le premier «soviet» de Petrograd n'était que cela : un conseil de délégués de comités de grève des principales entreprises de la ville.

2

Si toute grève large, longue et combative contient en germe la création de pareil pouvoir de contestation au pouvoir du Capital, il s'en faut évidemment de beaucoup pour que ce germe se développe chaque fois.

Soyons plus précis : normalement il ne se développera pas du tout ! C'est qu'entre une contestation potentielle du régime capitaliste et sa mise en question effective, il n'y a pas seulement une différence de degré, d'ampleur du mouvement, de nombre de grévistes, d'impact de la grève sur l'économie capitaliste nationale, etc. Ce qui sépare l'une de l'autre, c'est un niveau de conscience déterminé des travailleurs. Sans une série de décisions conscientes, aucune grève ne peut remettre en question le régime, aucun comité de grève ne peut se transformer en soviet¹.

On touche là du doigt une des caractéristiques fondamentales des révolutions socialistes et prolétariennes. Toutes les révolutions sociales du passé ont porté au pouvoir des classes sociales qui avaient déjà réuni entre leurs mains les principales richesses du pays. Elles ne faisaient donc qu'enregistrer une situation de fait. La classe ouvrière, par contre, est la première classe dans l'histoire qui ne peut prendre en main les moyens de production et les richesses nationales qu'au moment où elle s'émancipe politiquement et conquiert le pouvoir. Sans renverser le pouvoir d'État de la bourgeoisie, elle ne peut pas plus durablement se

1. Voir l'absence de désarmement de l'ancienne *Reichswehr* en novembre-décembre 1918 en Allemagne ; l'absence de la distribution des terres aux paysans dans la révolution hongroise de 1919 ; l'absence de constitution d'un gouvernement central fondé exclusivement sur des organismes révolutionnaires de pouvoir, localement établis et articulés, en Espagne en 1936, etc.

rendre maîtresse des entreprises, qu'elle ne peut éliminer durablement le pouvoir d'État du Capital sans lui arracher la domination sur les moyens de production matérielle.

Or, le renversement du pouvoir d'État de la bourgeoisie exige une action politique délibérée et centralisée; l'organisation d'une économie socialisée et planifiée réclame à son tour des mesures conscientes, articulées, cohérentes. Bref, la révolution socialiste, loin de pouvoir se limiter à un mouvement torrentiel, élémentaire et spontané – mouvement qui est évidemment présent dans chaque révolution populaire et sans lequel une véritable révolution socialiste serait inconcevable – constitue un ensemble de bouleversements conscients, s'agencant les uns les autres, où l'absence ne fût-ce que d'un seul chaînon condamne toute l'entreprise à la défaite.

Plus généralement, la révolution socialiste qui a fonction de transformer l'immense majorité des travailleurs, des exploités et des opprimés, d'objets en sujets de l'histoire, d'êtres aliénés en êtres qui forgent leur propre destin, ne peut se concevoir sans une participation consciente de la masse à l'entreprise ainsi engagée. Pareille révolution ne peut pas plus se réaliser derrière le dos des intéressés qu'un plan économique ne peut être appliqué «derrière le dos» de ceux qui gèrent l'économie.

Or, pour que le germe de la dualité du pouvoir, qui est présent dans chaque grève importante, longue et combative, se transforme en réalité pleinement développée, il faut tout un complexe de conditions favorables qui permettent à la conscience de classe du prolétariat de connaître une brusque mutation, de faire un «grand saut en avant»¹.

Ces conditions sont bien connues. Ce sont celles qui créent des situations prérévolutionnaires: crise objective du mode de production renforcée ou non par des crises conjoncturelles de surproduction, aujourd'hui appelées «récessions»; crise du pouvoir d'État, et crise dans tous les principaux domaines de la superstructure; désunion et flottements au sein de la classe gouvernante et du gouvernement; mécontentement massif parmi les couches intermédiaires; longue accumulation de mécontentement et d'aspirations non satisfaites chez la classe révolutionnaire; confiance croissante des travailleurs dans leurs propres forces, et, de ce fait, combativité croissante de leur part, ce qui modifie les rapports de forces sociaux en leur faveur, et aux dépens des classes dominantes; escarmouches préalables se terminant sans défaites dans une série de cas; raffermissement d'une avant-garde (qui, pour cette étape d'une situation prérévolutionnaire, ne doit pas nécessairement prendre la

1. [► Un processus historique de récupération d'entreprises].

forme d'un parti révolutionnaire jouissant déjà d'une influence au sein des masses)¹.

Lorsque la plupart ou toutes ces conditions sont réunies, une étincelle quelconque peut brusquement provoquer l'explosion. Des grèves, au lieu de se limiter à des formes traditionnelles de lutte et à des objectifs immédiats et purement professionnels, sont conduites jusqu'au bord d'une dualité de pouvoir. Que ce bord soit traversé ou non dépend essentiellement de la conscience des ouvriers d'avant-garde – elle-même fonction de plusieurs facteurs, mais parmi lesquels la manipulation de la conscience (et même de l'inconscient) des travailleurs par les capitalistes et l'État qui contrôlent les médias est décidément un thème à la mode. Mais les marxistes n'ont pas attendu les révélations d'Herbert Marcuse pour s'apercevoir que l'idéologie dominante de chaque époque, c'est l'idéologie de la classe dominante. Il en fut ainsi hier, comme il en est ainsi aujourd'hui.

Le régime capitaliste ne survivrait pas une semaine si l'ensemble des travailleurs était globalement libéré de l'influence de l'idéologie bourgeoise et petite-bourgeoise. Ce serait précisément embellir le capitalisme de manière absurde que de proclamer la capacité des travailleurs de s'émanciper intégralement de l'influence de cette idéologie sous le règne du Capital, qui ne signifie pas seulement le règne de l'école, de la presse, de la radiotélévision et du cinéma bourgeois, mais encore et surtout le règne de l'économie de marché, de la réification universelle, de l'asservissement par le travail salarié, qui est un travail forcé et aliéné, et par le travail parcellaire qui ne peut pas ne pas produire une « fausse conscience » de la réalité sociale dans la grande masse.

Ce qui est le propre de la domination du Capital, c'est qu'elle ne s'exerce normalement pas par le truchement des rapports de domination extérieurs à la vie de tous les jours, rapports de domination politiques et violents. Ce n'est qu'en périodes de crise aiguë du régime que la bourgeoisie doit avoir recours à ces moyens de répression massive pour maintenir son règne. Normalement, cette domination s'exerce par le truchement des rapports marchands quotidiens, acceptés par tous (y compris les prolétaires) comme évidents et inévitables. Chacun « achète » du pain et des souliers, « paye » son loyer et ses impôts, et est de ce fait

1. Voir le rôle joué par les *révolutionäre Obleute* (hommes de confiance révolutionnaires) des métallurgistes berlinois dans la préparation de la révolution de novembre 1918 en Allemagne, l'existence d'une organisation révolutionnaire et l'éducation systématique qu'elle a pu effectuer au sein des masses pendant la période préalable, jouent évidemment un rôle important. Il le fut en Russie en 1905 et en Espagne en 1936; il ne le fut pas en Italie en 1948 et en France en 1968.

amené à « vendre » sa force de travail (sauf s'il est propriétaire d'un capital).

Même les travailleurs qui ont compris, par l'étude, la réflexion, l'éducation politique reçue, leur capacité à tirer des conclusions générales d'expériences de luttes partielles, que ces rapports marchands capitalistes ne sont nullement « évidents » et « naturels », qu'ils sont la source de tous les malheurs dans la société bourgeoise, qu'on peut et qu'on doit les remplacer par d'autres rapports de production ; même ces travailleurs-là sont obligés, dans la pratique de tous les jours, de tolérer, de subir et reproduire des rapports capitalistes s'ils ne veulent pas se condamner à vivre en marge de la société.

Ce n'est donc qu'à des moments relativement rares qu'une lente accumulation de ressentiments, de préoccupations, de soucis, d'indignation, d'expériences partielles et d'idées nouvelles peut provoquer de brusques conflagrations dans la conscience des masses laborieuses (ou du moins d'une avant-garde en leur sein, suffisamment large et influente pour entraîner leurs couches déterminantes).

Brusquement, les masses sentent d'instinct qu'il n'est ni « normal » ni « inévitable » que le patron commande, que les machines et les usines appartiennent à d'autres qu'à ceux qui les mettent quotidiennement en mouvement ; que la force de travail, source de toutes les richesses, soit ravalée au niveau d'une simple marchandise qui s'achète comme on achète un quelconque objet inanimé ; que des travailleurs perdent périodiquement revenus et emplois, non pas parce que la société produit trop peu mais parce qu'elle produit trop.

Alors elles cherchent, instinctivement à modifier le fond des choses, c'est-à-dire la structure de la société, le mode de production. Et quand elles s'aperçoivent de la puissance immense qui est la leur, non seulement du fait de leur nombre, de leur cohésion, de la force collective qui se dégage de leur rassemblement, mais surtout de la puissance qu'elles ressentent lorsqu'elles sont seules à l'usine, lorsque le pouvoir économique tout entier est à leur portée, alors ce qui est potentiellement présent dans chaque grève large et combative s'affirme soudainement de manière consciente.

Les travailleurs constituent en fait un contre-pouvoir. Leurs conseils s'arrogent en fait des prérogatives de pouvoir. Ils s'intègrent en fait dans tous les problèmes politiques, économiques, militaires, culturels, internationaux du pays. Ils opposent en fait leurs solutions de classe à toutes les solutions de la bourgeoisie. Alors une véritable dualité de pouvoir paraît à la surface, comme en Russie entre la révolution de Février et la révolution d'octobre 1917. Alors les conseils ouvriers agissent comme

les organes d'un pouvoir d'État nouveau en train de naître. Et alors un affrontement final – insurrection au sens politique du terme, dont le degré de violence dépend de la résistance de l'ennemi – décidera de la question de savoir qui l'emportera : le vieil État bourgeois condamné par l'histoire à mourir (mais qui peut encore survivre si l'énergie et la lucidité des travailleurs défont au moment décisif, s'ils ne possèdent pas une direction révolutionnaire adéquate), ou le jeune État ouvrier déjà en train de naître.

3

Toute grève importante contient en germe la lutte de classe poussée jusqu'à sa plus extrême conséquence, à savoir la remise en question du pouvoir du capitaliste dans l'entreprise, et de la classe capitaliste dans la société et dans l'État.

Pour que cette lutte puisse déployer toute sa logique, il faut des rapports de forces favorables. Mais les marxistes ne sont pas de simples commentateurs de la vie sociopolitique. Ils ne se contentent pas d'enregistrer les rapports de forces comme quelque chose de donné et d'immuable, ou de supputer simplement les chances de modifications futures. Ils agissent dans un sens précis : ils cherchent à modifier les rapports de forces entre le Capital et le Travail en augmentant la confiance des travailleurs dans leurs propres forces, en élevant leur conscience de classe, en élargissant leur horizon politique, en renforçant leur degré d'organisation et de cohésion, en forgeant une avant-garde révolutionnaire capable de les conduire à des combats victorieux.

Cela ne signifie évidemment pas que les marxistes méconnaissent les limites imposées par les conditions objectives défavorables à la transformation d'organismes d'auto-organisation et d'autodéfense des travailleurs en organismes de dualité de pouvoir, dans des circonstances déterminées. Il était émouvant de constater que les travailleurs espagnols, après plus de vingt-cinq ans de fascisme et de dictature militaire sénile, ont pu retrouver d'instinct des formes d'organisation sur les lieux de travail qui renouent avec les meilleures traditions de la révolution espagnole : les *comisiones obreras* (commissions ouvrières)¹.

Les directions modérées et opportunistes du mouvement ouvrier espagnol clandestin (y compris celle du Parti communiste espagnol) ont cherché à transformer et à légaliser ces commissions en simples

1. Pour les commissions ouvrières, voir notamment *Le Commissioni Operaie Spagnole*, Turin, Musolini, 1969, en conquérant la dualité du pouvoir au bout d'une période prérévolutionnaire, et en faisant aboutir la période révolutionnaire à la conquête du pouvoir.

syndicats – ce qui correspondait d'ailleurs aux visées et aux préoccupations du patronat espagnol. Les travailleurs espagnols ont compris d'instinct que dans des conditions de dictature directe du Capital, la limitation des activités de ces commissions à des revendications et des actions purement économiques était inopérante. Les *comisiones obreras* cherchaient, par la logique de la situation, à devenir des organismes représentatifs d'autodéfense des travailleurs dans tous les domaines. Elles se battaient pour des revendications démocratiques autant que pour des revendications matérielles, pour la défense des victimes de la répression et de la justice de classe autant que pour la reconnaissance de leur droit à négocier au nom de tous leurs camarades de travail. Mais elles ne pouvaient pas devenir des organes de dualité de pouvoir, aussi longtemps que la dictature n'était pas sur le point d'être renversée par une puissante poussée révolutionnaire des masses.

154 L'avant-garde marxiste révolutionnaire ne peut pas « provoquer » des situations prérévolutionnaires et encore moins des révolutions. Celles-ci résultent d'une concordance d'un grand nombre de changements « moléculaires », « souterrains », dont certains seulement peuvent être directement influencés par l'action consciente, dont d'autres peuvent tout au plus être prévus, tandis que d'autres encore échappent à toute prédiction précise, du moins dans l'état actuel de nos connaissances par contre ce que l'avant-garde révolutionnaire peut et doit réussir : c'est préparer les conditions propices pour que les travailleurs puissent opérer une percée vers le socialisme.

Cette préparation porte sur quatre facteurs principaux. D'abord la diffusion au sein de la classe ouvrière¹ de thèmes programmatiques qui la rendront apte à réagir dans un sens déterminé, objectivement révolutionnaire, lorsqu'une lutte généralisée éclatera. Puis l'éducation de militants d'avant-garde dans les entreprises, qui incarnent ce programme, qui conquièrent suffisamment d'audience et d'autorité auprès de leurs camarades de travail pour pouvoir engager la lutte pour la direction des masses lorsqu'un combat généralisé éclate.

Ensuite le rassemblement de ces militants dans une organisation nationale et internationale dans laquelle ils se fondent avec des travailleurs manuels et intellectuels, des étudiants, des paysans pauvres révolutionnaires, d'autres usines, régions et pays, surmontant, ainsi l'étroitesse d'horizon inévitable pour tout ouvrier qui ne connaît qu'une expérience

1. Précisons que nous utilisons dans ce contexte le terme « classe ouvrière » comme s'appliquant à tous ceux qui vendent leur force de travail, et dont l'activité est indispensable pour la production et la réalisation de la plus-value.

de lutte limitée, neutralisant les effets de la parcellisation du travail et de la conscience incomplète et donc fautive qui lui correspond, accédant, grâce à une praxis révolutionnaire universelle, à une théorie qui saisit les problèmes de l'impérialisme et de la révolution socialiste dans leur ensemble et qui peut, de ce fait, perfectionner la pratique et l'amener à un niveau de coordination et d'efficacité beaucoup plus élevé.

Enfin, la capacité de cette organisation d'avant-garde (ou du moins de certains de ses secteurs) de dépasser le stade de la propagande et de la critique littéraire, pour devenir capable de déclencher des actions exemplaires, qui montrent en pratique aux travailleurs quel est le sens de la stratégie socialiste révolutionnaire que les marxistes opposent au réformisme et au néoréformisme des organisations traditionnelles bureaucratiques du mouvement ouvrier.

Cette stratégie des revendications transitoires – connue en Belgique sous le nom de «réformes de structure anticapitalistes» – vise à sortir les actions des travailleurs d'une contradiction inhérente au mouvement ouvrier, du moins dans les pays impérialistes, depuis l'existence des organisations de masse. Par la force des choses, les actions des travailleurs visent toujours des buts immédiats (revendications matérielles; législation sociale; conquête des droits politiques; lutte contre de répressions ou des coups d'État réactionnaires, etc.). L'activité des organisations se réclamant du mouvement ouvrier a donc toujours été centrée autour de ces buts immédiats auxquels s'est jointe ou non une propagande abstraite pour «le socialisme» (ou la «révolution socialiste», ou «la dictature du prolétariat», etc.).

Ainsi, le but historique à atteindre par le mouvement ouvrier a toujours été détaché des luttes pratiques quotidiennes, et ceci aussi bien pour tous les réformistes d'ancienne ou de nouvelle mouture (pour lesquels, pour paraphraser un mot célèbre de Bernstein, les objectifs immédiats étaient tout et le but final n'était rien), que pour les «extrémistes de gauche» les plus radicaux, qui rejetaient avec mépris toute lutte pour des objectifs immédiats, et n'acceptaient comme valable que la lutte ayant pour but «la conquête du pouvoir» (ou «la conquête des entreprises», ou «la destruction de l'État», etc.). En pratique d'ailleurs, ces deux attitudes se rejoignent, puisqu'elles ont pour conséquence de séparer radicalement la lutte quotidienne réelle des travailleurs et l'objectif de renversement du capitalisme.

La stratégie des revendications transitoires cherche à dépasser ce dualisme. Et à cette fin, elle part d'une constatation. Ce qui a facilité jusqu'ici la survie du régime capitaliste, c'est le fait que les revendications immédiates, même les plus radicales, étaient parfaitement intégrables

dans ce régime, étaient réalisables sans «contestation globale» de ce mode de production dans la mesure où elles n'en remettaient pas en cause la base même : la domination du Capital sur les machines et le travail.

Certes, savoir jusqu'à quel point le capitaliste résistera plutôt que d'accorder telle ou telle augmentation des salaires, de permettre de nouveau le libre exercice du droit de grève ou la libre négociation des salaires dépend essentiellement de la conjoncture économique, de la gravité de la crise structurelle qui secoue le capitalisme en déclin. Mais quelle que soit la gravité de ses contradictions internes, aucune de ces revendications n'est à la longue inassimilable et mortelle pour le régime, qui préférera les accorder s'il est confronté avec un mouvement d'une ampleur telle que son pouvoir même risque de lui être arraché. Il dispose en effet de mille moyens pour désamorcer le contenu (explosif pour son économie) de ces conquêtes, précisément s'il conserve le pouvoir.

Mais si, en partant de préoccupations immédiates des travailleurs, on formule des revendications qui ne sont pas intégrables dans le régime, si les travailleurs sont pleinement persuadés de la nécessité de lutter pour ces revendications, alors une fusion se produit entre la lutte pour des objectifs immédiats et la lutte pour le renversement du Capital. Car dans ces conditions, la lutte pour les revendications transitoires devient par sa propre logique une lutte qui remet en question les fondements mêmes du Capital, à laquelle le Capital ne peut pas ne pas opposer une résistance farouche. Et la lutte pour le contrôle ouvrier est l'exemple le plus typique de lutte pour une revendication transitoire.

4

Jadis, la lutte de classe quotidienne était centrée sur les problèmes de répartition, entre le Capital et le Travail, de la valeur nouvelle créée par le Travail.

Les revendications politiques qui s'y ajoutaient (telle la lutte pour le suffrage universel) avaient pour fonction de fournir des instruments de lutte supplémentaires en vue d'améliorer cette répartition pour les travailleurs (en arrachant une «législation sociale», etc.). Ce n'est qu'en période de crises aiguës que le problème de la «socialisation» de branches d'industrie était posé (par exemple au lendemain de la Première Guerre mondiale), moins d'ailleurs pour des raisons qui résultaient de l'expérience des travailleurs en ce qui concerne le fonctionnement ou le non-fonctionnement de ces branches d'industrie, qu'en fonction de considérations politiques générales.

Au cours des dernières décennies, l'axe de la lutte de classe s'est progressivement déplacé dans une autre direction, non pas du fait d'une agitation ou d'une conspiration maligne des marxistes, mais par révolution du mode de production capitaliste lui-même. D'une part, la troisième révolution industrielle implique un raccourcissement du cycle de reproduction du capital fixe, une accélération du rythme d'innovation technologique¹. Cela entraîne la nécessité, pour les trusts monopolistes, de planifier de manière précise ramortissement du capital fixe et l'accumulation des nouveaux capitaux, c'est-à-dire d'effectuer une planification des coûts (y compris des coûts salariaux), et de tendre vers une «programmation économique» nationale et même internationale.

D'autre part, le régime capitaliste, encore plus affaibli à l'échelle mondiale au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale qu'il ne l'était au lendemain de la première, ne peut plus se permettre le luxe d'assister passif à des crises catastrophiques de surproduction du genre de celle de 1929-1932. Il est donc obligé de faire jouer tout un registre de techniques anticrise, se fondant pour l'essentiel sur l'inflation de la monnaie de papier et du crédit.

Ces deux tendances modifient profondément les conditions dans lesquelles se déroulent les escarmouches traditionnelles entre le Capital et le Travail dans le cadre de la démocratie bourgeoise parlementaire. Les trusts monopolistes cherchent à éviter presque à tout prix les grèves et à intégrer à cette fin les appareils syndicaux dans des organismes étatiques qui ont pour fonction de «planifier» les salaires comme ils «planifient» la «croissance économique» (politique des revenus, programmation sociale, politique «dirigiste» en matière de salaires, etc.). Lorsque l'autorité des appareils syndicaux est ébranlée du fait d'une application à long terme de ces pratiques, la pénalisation des «grèves sauvages» est indispensable pour maintenir l'efficacité momentanée du système.

Par ailleurs, lorsqu'il y a un climat économique général d'inflation coïncidant avec des transformations technologiques rapides, l'attention des travailleurs se déplace inévitablement vers des questions d'organisation du travail, de formes de rémunération, de cadences de la chaîne, de sécurité d'emploi, d'orientation des investissements, d'autant plus que l'impression se crée (pas toujours de façon justifiée d'ailleurs) que, dans des conditions de plein-emploi ou de quasi-plein emploi, les revendications salariales seront de toute façon satisfaites.

Ce déplacement est d'autant plus frappant que la troisième révolution industrielle fait éclater une autre contradiction supplémentaire du

1. [► Automation et avenir du travail].

capitalisme, dans le domaine social. Elle tend à réduire de plus en plus la place des manœuvres, du travail non qualifié et purement répétitif, dans le processus de production. Elle réclame donc une force de travail plus qualifiée, plus éduquée, ayant suivi un enseignement à un niveau plus élevé que jadis (fût-ce un enseignement fort parcellisé et inférieur aux possibilités et aux besoins objectifs de la science contemporaine). Mais les travailleurs produits par cette formation supérieure se trouvent brusquement précipités dans une entreprise où toutes les techniques raffinées de «relations humaines», de «délégations de pouvoir», et de «formation de liens de communication informels» ne peuvent point camoufler le fait que les rapports Capital-Travail sont des rapports hiérarchisés à l'extrême, des rapports entre ceux qui commandent et ceux qui n'ont qu'à obéir.

Ainsi, le centre de gravité de la lutte de classe se déplace des problèmes de répartition du revenu national vers les problèmes d'organisation du travail et de la production, c'est-à-dire vers le problème des rapports de production capitalistes eux-mêmes. Qu'il s'agisse en effet de disputer au patron le droit de fixer le rythme de la chaîne ou de lui disputer le droit de choisir l'emplacement où il créera une nouvelle usine; qu'il s'agisse de contester le type des produits fabriqués dans une entreprise ou de vouloir opposer aux contremaîtres ou aux «chefs» désignés des compagnons élus par leurs camarades de travail; qu'il s'agisse pour les travailleurs d'empêcher tout licenciement ou toute réduction du volume de emploi dans une région, ou de calculer eux-mêmes les fluctuations du coût de la vie; tous ces efforts reviennent en dernière analyse à une seule et unique conclusion¹: le Travail n'accepte plus que le Capital soit le maître des usines et de l'économie. Il n'accepte plus la logique de l'économie capitaliste qui est celle du profit. Il cherche à réorganiser l'économie sur la base d'autres principes – les principes socialistes qui correspondent à ses propres intérêts.

Les couches les plus intelligentes du capitalisme sont parfaitement conscientes du danger que recèle, pour le régime dans son ensemble, cette révolte instinctive des travailleurs contre les rapports de production

1. Aux usines Pirelli (Milan), les travailleurs ont unilatéralement modifié les cadences de production. Aux usines Fiat (Turin), des tentatives ont été entreprises pour empêcher la modification de types de production par le patron (substitution de voitures de luxe à des voitures populaires). Un conseil ouvrier y a d'ailleurs surgi au début de 1970. La question du droit de veto contre des réductions du volume de l'emploi a été largement propagée en Belgique, etc.

► Rimaflow Trezzano, les travailleurs font renaître l'entreprise sans patron].

capitalistes¹. Elles comprennent aussi que cette révolte risque de fusionner avec la propagande, l'agitation et l'action de l'avant-garde révolutionnaire en faveur du contrôle ouvrier et que cette fusion risque de faire sauter le régime. Aussi s'efforcent-elles de canaliser et de détourner cette révolte (avec l'aide des appareils syndicaux) dans une direction de collaboration et non de contestation de classe. C'est le sens de toute la propagande pour les idées de « participation », de la « *Mitbestimmung* », de la « cogestion », qui sont aujourd'hui mises en avant par d'importantes fractions de la bourgeoisie européenne (et demain japonaise et nord-américaine).

En général, les formules utilisées sont déjà suffisamment claires pour permettre la distinction avec les revendications transitoires. La confusion ne naît que lorsque l'aile gauche des appareils syndicaux s'empare à son tour du mot d'ordre de contrôle ouvrier, pour lui donner un contenu tout à fait différent de celui que lui donnent les marxistes-révolutionnaires.

La différence fondamentale entre les idées de « participation » et de « cogestion » d'une part, et le concept du contrôle ouvrier d'autre part, se laisse résumer ainsi. Le contrôle ouvrier refuse toute responsabilité des syndicats ou (et) des représentants des travailleurs dans la gestion des entreprises ; il réclame un droit de veto pour les travailleurs dans toute une série de domaines qui concernent leur existence quotidienne dans l'entreprise ou la durée de leur emploi. Le contrôle ouvrier refuse tout secret, toute « ouverture des livres de compte » devant seulement une poignée de bureaucrates syndicaux triés sur le volet ; il réclame au contraire la publicité la plus large, la plus intégrale, sur tous les secrets que les travailleurs peuvent découvrir, non seulement en examinant la comptabilité patronale et les opérations bancaires des entreprises, mais aussi et surtout en les confrontant, sur le tas, avec la réalité économique qu'elles recouvrent. Le contrôle ouvrier refuse toute institutionnalisation² et toute idée de devenir, fût-ce pendant une période transitoire,

1. Un capitaliste intelligent comme Bloch-Lainé l'avait compris dès 1963, en signalant que l'insatisfaction des travailleurs, du fait de leur aliénation en tant que producteurs, pouvait aboutir à de véritables révoltes, au premier fléchissement de la conjoncture (Bloch-Lainé, 1963 : 25).

2. C'est sur ce point que nous différons d'André Gorz (1964 : 115-117), qui a défendu une conception gradualiste du contrôle ouvrier, avec objectifs « échelonnés » et l'idée d'une succession de revendications intermédiaires réalisables, qui ouvriraient une « voie praticable » vers le socialisme. Cette conception sous-estime la nécessité d'une mobilisation révolutionnaire des masses du type de celle de mai 1968 pour rendre possible la conquête du contrôle ouvrier, les liens étroits entre une pareille mobilisation et la question du pouvoir politique qu'elle pose inévitablement et l'impossibilité de maintenir durablement l'« équilibre », comme

une partie intégrante de la manière dont fonctionne le système car ses protagonistes comprennent que son intégration implique nécessairement sa dégénérescence en un instrument de conciliation entre les classes.

Il ne s'agit pas là d'une prise de position dogmatique, relevant de partis pris passionnels et irrationnels. Il s'agit au contraire d'une conclusion logique qui se dégage de l'analyse des tendances profondes du capitalisme contemporain, examinées d'un point de vue de lutte de classe.

Le capitalisme contemporain cherche avant tout à contrôler tous les éléments indispensables à une reproduction élargie ininterrompue du capital. C'est là le sens profond de la formule programmation économique, «le plan ou l'anti-hasard», ou d'autres slogans exprimant à leur façon les servitudes nouvelles qui découlent, pour le Capital, du raccourcissement du cycle de reproduction du capital axe. Peu lui importe, par conséquent, que certains groupes d'ouvriers voient leurs «droits» augmenter à telle ou telle phase particulière du processus de production, pourvu que le contrôle du Capital sur «le processus» de reproduction dans son ensemble se maintienne, se consolide, et se renforce.

Mieux : pour autant que des secteurs déterminés de la classe ouvrière acceptent d'être associés à la gestion de «leur» usine particulière, y compris à parité de voix, y compris par le biais de la «participation aux bénéfiques», ils ne pourront qu'assumer les intérêts de l'entreprise en face de ses concurrents, c'est-à-dire accepter que la concurrence capitaliste soit réintroduite au sein de la classe ouvrière, et donc aussi accepter de se désarmer devant les effets objectifs de cette concurrence lorsqu'elle frappe cette entreprise particulière.

Tout cela ne peut que servir les intérêts de la lutte de classe capitaliste, à l'étape présente du capitalisme, même si cela implique un abandon de «principes» que la bourgeoisie n'était point prête à abandonner jadis quand la solidité générale de son système, et des rapports de forces globaux plus favorables, ne rendaient pas nécessaires et utiles de tels «sacrifices». La classe ouvrière, au contraire, ne peut accepter, au risque d'une démission croissante menant vite à la paralysie totale, que le principe de concurrence soit transporté du marché capitaliste et de la société bourgeoise au sein de sa propre organisation et conscience de classe. Elle cherche à infléchir l'évolution économique dans le sens inverse : transposer au sein de l'organisation économique les principes

le dit Gorz, entre le mouvement ouvrier et le capitalisme, qui n'est en réalité point un équilibre mais une situation de dualité de pouvoir extrêmement instable et fragile.

d'association, de coopération et de solidarité, qu'elle a d'abord expérimentés dans ses propres organisations. Bien loin d'accepter la «cogestion» qui la condamne à cette fragmentation de ses forces, les ouvriers de chaque entreprise devant être solidaires de l'«entreprise», c'est-à-dire du patron, elle lui oppose le principe du «contrôle ouvrier» où l'argument de la rentabilité individuelle des entreprises est nié au nom du principe de la solidarité collective.

Indépendamment de la «rentabilité» de telle ou telle usine, nous refusons les licenciements et le chômage. Indépendamment des «intérêts de la rationalisation», nous refusons l'accélération des cadences. Indépendamment de la «nécessité d'accroître la productivité», nous refusons l'atomisation des travailleurs au sein de l'entreprise qui découlerait de l'introduction de «nouveaux systèmes de rémunération»: tel est l'esprit du contrôle ouvrier qu'il faut répandre au sein des masses ouvrières. C'est dans ce sens bien précis qu'il faut opposer la propagande pour le contrôle ouvrier aux pièges et aux chants de sirène de la «cogestion».

Est-ce une attitude «irrationnelle» du point de vue économique? Point du tout: la base matérialiste de cette attitude, c'est la conviction – confirmée par la théorie économique – que la rentabilité globale de l'économie nationale (ou internationale) est supérieure à la somme des «rentabilités individuelles», pour peu qu'un système de planification démocratiquement centralisé fonctionne avec un minimum d'efficacité.

Est-ce une attitude utopique que d'espérer voir adopter pareille orientation par des masses ouvrières de plus en plus larges, «en dehors de crises révolutionnaires»? Cette objection recouvre une conception non dialectique du développement inégal de la conscience de classe ouvrière. Elle présuppose une correspondance mécanique entre les convictions et les actions des masses laborieuses.

En réalité, pour que de larges masses ouvrières soient capables de se battre immédiatement pour le contrôle ouvrier, lors d'une grande explosion de lutte, il faut qu'elles aient été familiarisées au préalable avec ce mot d'ordre, et toute la logique qu'il recèle, pendant toute la phase antérieure à cette explosion. Et pareille préparation ne sera jamais adéquate si elle se limite à la propagande littéraire, et si elle ne s'efforce pas, du moins occasionnellement, à passer de la propagande à l'agitation, et à la tentative de transmettre ce mot d'ordre dans le corps des objectifs poursuivis par des combats partiels, déclenchés par des secteurs d'avant-garde. L'expérience pratique qui se dégage de ces combats, leur effet pédagogique sur des masses plus larges, l'entraînement dans le

maniement de cette orientation entièrement nouvelle qu'ils impliquent, tout cela constitue une étape indispensable du mûrissement de la conscience de classe révolutionnaire.

Cela ne signifie évidemment pas qu'en période «calme», l'agitation et l'action puissent être déclenchées à la légère autour de ce mot d'ordre explosif. Cela signifie simplement qu'une avant-garde révolutionnaire digne de ce nom doit suivre avec la plus grande attention l'impact de sa propagande pour le contrôle ouvrier sur des secteurs avancés de la classe ouvrière et, dès qu'elle constate que le pli est pris et que des travailleurs en plus grand nombre commencent à réagir d'eux-mêmes dans ce sens, il est de son devoir de ne plus écarter mais de rechercher au contraire une expérience partielle d'agitation et d'action. Après tout, la «différence» entre une période «calme» et une phase prérévolutionnaire, ne pourrait-elle pas se surmonter précisément à travers l'écho que provoque la lutte pour le contrôle ouvrier dans une usine importante, une ville ou une région?

5

Les réformistes ont longtemps cru sincèrement que les gouvernements de coalition avec la bourgeoisie étaient «une étape» vers des gouvernements «purement socialistes».

L'expérience a démontré que ces gouvernements «ouvriers», fonctionnant dans le cadre de l'État bourgeois et ne remettant pas en cause les fondements mêmes du régime capitaliste, ne pouvaient pas ne pas défendre les intérêts de classe fondamentaux du Capital. En réalité, les gouvernements de coalition étaient des étapes vers une intégration des «partis ouvriers» dans l'État bourgeois, loin d'être des étapes vers la «conquête de l'État bourgeois» par la classe ouvrière.

Mais ce qui est vrai de l'État l'est encore mille fois plus nettement de l'économie. L'économie capitaliste ne peut pas fonctionner autrement que sur la base de la recherche du profit maximum. Toute «participation» des représentants des travailleurs à la gestion de l'économie dans ce cadre-là les oblige à «participer» à l'effort continu de rationalisation, ce qui implique notamment la réduction périodique du volume de l'emploi. Loin d'être une étape vers la «conquête des entreprises», cette participation représenterait simplement une étape ultime d'intégration des syndicats dans l'État bourgeois, de leur transformation d'un instrument de défense des intérêts des travailleurs contre la bourgeoisie en un instrument de défense des intérêts de la société bourgeoise contre les travailleurs.

L'idée d'une conquête graduelle de la « démocratie économique », sans renversement préalable du pouvoir d'État bourgeois et sans expropriation préalable du grand capital, est aussi vieille que le réformisme social-démocrate lui-même. On en trouve les racines chez Bernstein, dès la fin du siècle dernier. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le même Bernstein peut se vanter que la pratique de la social-démocratie internationale s'inspire de sa théorie et non de celle de Kautsky et Bebel qui s'opposaient à lui dans la grande controverse contre le « révisionnisme¹ ».

Il est un fait que la transformation des conseils d'entreprises d'un embryon de pouvoir ouvrier en instruments de la collaboration de classe au sein de l'entreprise capitaliste, constitue une des « réussites » majeures de la social-démocratie internationale au cours des années 1920. Là encore, il s'agissait d'abord, comme le croyait sincèrement Otto Bauer, d'effectuer « un premier pas vers la forme socialiste de production » (Bauer 1923 : 171) (16). Mais les rapports de forces s'étant détériorés, ces conseils ouvriers ne pouvaient plus jouer qu'un rôle défensif. Sous l'effet de la crise économique de 1929-1932, leur intégration dans la « communauté d'entreprise » devint de plus en plus nette. D'un instrument de lutte de classe, ils étaient devenus des instruments de division de la classe ouvrière.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les rapports de forces s'étant de nouveau modifiés au détriment de la bourgeoisie, l'idée de la « cogestion » pouvait renaître de ses cendres et aboutir à accroître l'influence du mouvement ouvrier au sein du capitalisme monopoliste d'État grâce aux « nationalisations démocratiques » (Varga, 1967 : 73-76). En fait, les pratiques de collaboration de classes imposées cette fois-ci non seulement par la bureaucratie social-démocrate mais encore par celle des partis communistes joua une fois de plus en faveur du grand Capital, dont le pouvoir chancelant put se consolider et dont les profits se trouvèrent garantis.

L'idée d'un « contrôle public » exercé sur l'économie capitaliste par le gouvernement, le Parlement, les municipalités, les organismes « paritaires », etc., n'est qu'un leurre aussi longtemps que le pouvoir d'État et le pouvoir économique réel restent entre les mains de la classe bourgeoise. Pour les réformistes et néoréformistes, la participation gouvernementale à des coalitions avec la bourgeoisie s'excuse par ces « victoires » qui, à l'examen attentif, se révèlent encore plus limitées et misérables

1. Pour les origines bernsteiniennes du concept de « démocratie économique », voir le texte de Bernstein (1921 : 170 et suiv ; 186-190, etc.).

que celles obtenues par la social-démocratie allemande au début de la République de Weimar.

Un social-démocrate de gauche autrichien, Eduard Marz, qui se réclame de Marx et continue à défendre le marxisme, représente aujourd'hui le dernier survivant de la tradition centriste austro-marxiste de l'époque des années 1920 et 1930. Pour lui, la « cogestion » n'est qu'une étape vers la gestion ouvrière, exactement comme la participation ministérielle n'est qu'une étape vers la conquête du pouvoir. Pour passer dans la bonne direction, il suffit de ne pas se limiter à une « cogestion au sommet », mais de pousser aussi à une « cogestion à la base », donc de « revaloriser l'assemblée générale des syndiqués sur les lieux de travail », ou l'« assemblée générale du personnel », et de la pousser à exécuter une série croissante de fonctions de contrôle et de cogestion (Marz, 1969 : 606-608). L'aile gauche des syndicats ouest-allemands et de la social-démocratie s'efforce d'amener dans un sens analogue les projets actuellement en discussion dans la République fédérale sur la cogestion généralisée dans l'industrie.

Les marxistes révolutionnaires n'ont, de toute évidence, aucun intérêt à se laisser absorber par des querelles sémantiques. Si l'on donne à la formule « cogestion à la base » (« *Mitbestimmung am Arbeitsplatz* ») exactement le même contenu que nous donnons plus haut au contrôle ouvrier, sans y ajouter aucun élément de coresponsabilité pour la gestion d'entreprises capitalistes ou de l'économie capitaliste dans son ensemble, alors la dispute devient absurde.

Mais son objet reste fort réel lorsqu'on combine cette « cogestion à la base » avec le fonctionnement de toutes sortes d'organismes et de mécanismes de « représentation » des travailleurs conjointement avec les représentants du grand capital. Toute la logique du régime capitaliste transforme inévitablement de tels organismes en organes de collaboration de classe, c'est-à-dire de renforcement du Capital et d'affaiblissement et de division des travailleurs. Or, même les représentants les plus avancés des sociaux-démocrates de gauche ou centristes n'excluent point une telle combinaison. Nous sommes donc en présence d'une reproduction pure et simple des illusions gradualistes du passé, et non d'une lutte pour un « contrôle ouvrier nouvelle mouture ».

Une des formes astucieuses – encore que fort ancienne – de la dénaturation réformiste du mot d'ordre du contrôle ouvrier a été récemment remise à l'honneur au sein du Parti socialiste unifié (PSU) français, notamment par Gilles Martinet dans un livre qui porte comme titre le concept même du réformisme : *La conquête des pouvoirs*. Partant de la constatation indéniable que tout pouvoir de la classe dominante,

et forcément celui de la classe capitaliste, est toujours un fait social s'étendant à tous les domaines de la société, les néoréformistes en tirent la conclusion que c'est dans tous ces domaines qu'il faut conquérir le pouvoir.

C'est oublier que ces «pouvoirs» sont articulés de manière précise autour de deux structures privilégiées: le mode de production (c'est-à-dire le droit du grand Capital à disposer des principales forces productives grâce aux institutions qui perpétuent l'économie capitaliste: propriété privée, salariat, économie de marché généralisée, intégration dans le marché capitaliste international, etc.) et l'État bourgeois. L'illusion gradualiste d'un effritement progressif des «pouvoirs» capitalistes est tout aussi infondée que l'illusion de changer la nature d'une armée en la «conquérant» bataillon par bataillon.

On rencontre la même conception gradualiste et irréaliste dans l'élaboration de la CFDT, nourrie par quelques-unes des expériences les plus avancées de «grève active» pendant Mai 68¹. (C'est la majorité de la CFDT que nous avons en vue, et non la tendance minoritaire de Krumnov, qui défend des positions plus proches des nôtres².) Il y est question d'une «autogestion des entreprises» qui présuppose la disparition de la propriété privée, mais nullement dans «toutes les entreprises». L'«autogestion» est présentée comme «le meilleur modèle de démocratisation de l'entreprise», comme «possibilité» pour les travailleurs d'accéder «au pouvoir de décision économique».

Mais la question du «pouvoir de décision» est détachée de la question du pouvoir tout court, c'est-à-dire du pouvoir d'État et du pouvoir économique. Le «plan démocratique» apparaît (ou subsiste) comme quelque chose d'extérieur à l'autogestion; le Parlement subsiste lui aussi, comme quelque chose de différent du congrès des conseils ouvriers. L'autogestion elle-même n'est pas exercée par un conseil ouvrier, mais par une «instance de direction élue par les travailleurs».

On ne semble pas comprendre qu'une telle «autogestion» sans renversement préalable du pouvoir d'État bourgeois est une utopie totale. En

1. Il est vrai qu'à l'époque de la première et de la deuxième révolution industrielle, une concentration dans les quartiers ouvriers et les villes prolétariennes appuyait et renforçait la cohésion et les liens de solidarité et de coopération de la classe, tissés foncièrement sur les lieux de travail. À ce propos, deux éléments contemporains de la civilisation capitaliste, l'auto et la télévision, tendent à substituer des loisirs et même des habitats décentralisés à cette centralisation d'antan. Au lieu de passer leurs loisirs ensemble, dans les Maisons du peuple et les salles de réunion, les travailleurs tendent à les passer individuellement, ce qui affaiblit la cohésion de la classe et rend encore plus vicaux les liens établis à l'entreprise même.

2. [► Treize questions sur l'autogestion].

cas de renversement de ce pouvoir d'État, la dualité entre des «instances de direction» économiques jouant au niveau des entreprises, et des «dirigeants politiques» fonctionnant dans le cadre d'une démocratie représentative qui perpétue la séparation des citoyens en mandants et mandataires, ne peut qu'accélérer tous les processus de bureaucratisation que les militants de la CFDT déclarent par ailleurs vouloir éviter.

Bref, la confusion entre «contrôle ouvrier» à réclamer au sein du régime capitaliste, «autogestion ouvrière» à réaliser après le renversement du règne du capital, et pouvoir ouvrier qui doit être un pouvoir tout autant politique qu'économique et s'articuler politiquement sur des conseils (des soviets) de même qu'il le fait dans les entreprises, aboutit à une conception bâtarde qui laisse subsister la plupart des illusions réformistes, avant tout celle d'une conquête graduelle de l'autogestion au sein même du régime capitaliste¹.

166

6

C'est au sein de l'entreprise que la concurrence universelle entre les individus, la «guerre de tous contre tous», qui est le propre de la société capitaliste, commence d'abord à être surmontée parmi les travailleurs.

C'est au sein de l'entreprise que s'affirment la coopération et la solidarité entre tous les compagnons de travail, qui permettent aux travailleurs de surmonter leur sentiment d'impuissance en face d'un patron infiniment plus riche et plus cultivé. L'entreprise a toujours été la cellule de base d'un «pouvoir ouvrier²». En s'éloignant de l'entreprise, les organisations ouvrières, devenant plus larges, plus complexes, moins transparentes, semblent toujours se hiérarchiser, donner naissance à des délégations de pouvoir de plus en plus multiples, pour finir par échapper à l'emprise de leurs fondateurs et de leurs mandants, et même par se retourner contre eux.

Ainsi, les données immédiates de l'existence ouvrière ont été renforcées par l'expérience amère des organisations de masse bureaucratisées pour donner naissance à l'idée qu'un «pouvoir ouvrier» ne peut s'exercer que sur la base de l'entreprise. Le syndicalisme révolutionnaire et les conceptions des *Radenkommunisten* rejoignent ainsi des idées d'origine proudhonienne, que Marx avait combattues avec vigueur et dont l'histoire a maintes fois confirmé le caractère utopique.

1. [► Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs].

2. Voir Proudhon (1923-1939), Guillaume (1876), et un bon résumé dans Guérin (1965). La réponse classique de Marx est contenue dans *Misère de la philosophie*.

Les anarchistes les plus clairvoyants avaient compris où le bât blesse : dans la tendance inévitable des forces productives contemporaines à se centraliser, à devenir de plus en plus complexes, à se « socialiser » au sens objectif du terme, c'est-à-dire à impliquer simultanément dans leur devenir des masses énormes de producteurs et de travailleurs non productifs (au sens de production de la valeur et non de travail socialement utile). Aussi avaient-ils projeté un monde imaginaire dans lequel la technique irait au contraire dans le sens d'un morcellement à l'infini des entreprises et des producteurs (Kropotkine, 1921). Ceci reflète bien un aspect fondamentalement petit-bourgeois de l'anarchisme, qui mêle à des objectifs communs avec les marxistes et à la défense de tendances historiques du prolétariat, la poursuite d'un idéal calqué sur des communautés artisanales et paysannes du passé.

La réalité a en tout cas démontré que la tendance fondamentale de la technique (qui est, bien sûr, constamment accompagnée d'une tendance contraire qui la nie, mais qui n'en reste pas moins la réalité dominante) va dans le sens de la centralisation et de la socialisation du travail, et non dans le sens d'un morcellement de plus en plus prononcé des entreprises et d'une dispersion de plus en plus grande des producteurs.

Le caractère utopique de l'idée de réduire l'émancipation des travailleurs à la prise en main des entreprises individuelles par des conseils ouvriers se situe à de multiples niveaux. L'aspect le plus éclatant – celui sur lequel s'est toujours concentrée jusqu'ici la critique marxiste du syndicalisme – c'est qu'en niant l'État, on ne l'a encore nullement renversé. Ce renversement ne peut être attendu comme résultat « automatique » d'une grève, y compris d'une grève générale avec occupation active des usines¹. Poussée dans ses derniers retranchements, la bourgeoisie utilise tous les ressorts de son pouvoir pour défendre la propriété privée. Elle dispose d'un puissant appareil de répression, policier et militaire, et d'un réseau de communications non moins complexes.

Tout cela ne fond pas comme neige au soleil, sous le seul effet d'une grève générale. Pareille grève a d'ailleurs l'effet de disperser partiellement la puissance des travailleurs, non seulement entre usines différentes, mais encore entre ceux qui occupent les entreprises et ceux qui, pour des raisons multiples, restent à la maison. Des forteresses ouvrières dispersées peuvent être attaquées et réduites séparément par la puissance concentrée de la bourgeoisie, si elles ne sont pas reliées entre elles et si elles n'opposent pas une centralisation de forces ouvrières à l'appareil d'État centralisé du Capital. L'histoire a pleinement confirmé

1. [► Autogestion dans la lutte pour le socialisme (L')].

cet enseignement : les travailleurs ne peuvent conquérir leur émancipation du Capital sans renverser l'État bourgeois par une action politique centralisée, et sans remplacer cet appareil d'État bourgeois par un État d'un type nouveau, un État ouvrier¹.

La coordination de toutes les activités économiques est une exigence absolue au niveau actuel de développement des forces productives. Il n'y a au fond que deux formes possibles de coordination : la coordination consciente et la coordination spontanée, par le truchement du marché. En rejetant la coordination consciente sous prétexte qu'elle aboutirait fatalement à la « centralisation administrative » et à la bureaucratisme, les partisans d'un « pouvoir ouvrier » fractionné et décentralisé par entreprise œuvrent en pratique pour la renaissance généralisée de l'économie de marché, dont les effets aliénants ne sont pas moins nocifs que ceux d'une bureaucratie centrale².

L'émancipation des travailleurs ne nécessite pas seulement la suppression de la propriété privée, de la domination du Capital sur le Travail, et le dépérissement des rapports marchands, source de réification et d'aliénation. Elle exige aussi le dépérissement graduel de la division sociale du travail, de la parcellisation des tâches, du détachement des fonctions administratives et des fonctions productives. Elle réclame donc, non pas des travailleurs attachés à « leur » entreprise et défendant jalousement « leur emploi » (sinon, ce qui est encore pis, « leur » part des « profits » réalisés par « leur » entreprise), mais plutôt des travailleurs auxquels, sur la base d'un niveau de consommation annuel garanti, la multiplicité des tâches devient familière, et, avec elle, une énorme extension de l'horizon, des informations et de la culture. Tout cela est assez loin d'une activité « émancipatrice » exclusivement centrée sur une entreprise, ou, pis encore, sur le « rendement » de celle-ci.

Si l'idée syndicaliste ou proudhonienne d'une appropriation des moyens de production par les travailleurs de chaque usine est déjà utopique, celle d'une telle appropriation par des entreprises isolées « coopératives » ou « autogérées » au sein de la société capitaliste – selon le modèle des coopératives de production ou des kibboutz israéliens – l'est encore davantage. Dans la mesure où ces expériences ne sont pas condamnées à l'échec (comme la plupart des colonies « communistes » aux États-Unis

1. Sur le problème général de la bureaucratie dans l'État ouvrier, ses origines, et les moyens de la combattre, voir Charlier (1968 : 253-274).

2. Voir l'expérience douloureuse de la Yougoslavie, surtout depuis la réforme économique de 1965 [...].

► Pour une appropriation plurielle des bilans].

au 19^e siècle), elles se transforment inévitablement en entreprises qui établissent des rapports capitalistes d'exploitation avec le monde extérieur.

Ce n'est qu'à un moment de crise révolutionnaire, lorsque l'expérience du contrôle ouvrier commence déjà à se généraliser et qu'elle ne risque donc point de rester isolée, que des entreprises occupées par les travailleurs peuvent connaître un début de gestion ouvrière, accélérant ainsi le mûrissement de la crise et la rapprochant de la lutte décisive pour la prise du pouvoir au niveau national.

Pour la même raison, il est contre-indiqué de remplacer aujourd'hui dans l'agitation le mot d'ordre de « contrôle ouvrier » par celui d'« autogestion » comme mot d'ordre central du programme de transition. La fonction essentielle du programme de transition est de permettre d'élever le niveau de conscience des masses, à travers des mobilisations de masse, vers le point où elles commencent à renverser dans les actes le régime capitaliste. Faire de l'agitation sous le mot d'ordre d'autogestion, c'est supposer résolu le problème clé qu'il reste à résoudre. Croire que les masses laborieuses des pays impérialistes sont déjà prêtes à prendre tout de suite en main la gestion de l'économie, sans être passées préalablement par l'école du contrôle ouvrier, c'est se berner soi-même et répandre des illusions pernicieuses quant au niveau de conscience réel des masses.

L'agitation pour le contrôle ouvrier a précisément pour fonction d'amener celles-ci, à travers leur propre expérience, et partant de leurs préoccupations immédiates, à apprendre la nécessité de chasser le capitaliste de l'entreprise et la classe capitaliste du pouvoir. En substituant à cette agitation pédagogique celle pour l'« autogestion », on empêche la grande masse de faire cette expérience, on l'encourage en pratique à se confiner dans les revendications immédiates et on risque de provoquer quelques expériences isolées d'« autogestion » d'entreprises d'avant-garde, condamnées à dégénérer dans l'entourage capitaliste¹.

Un autre méfait d'un début d'application pratique de l'autogestion ouvrière au sein du mode de production capitaliste, en dehors d'une situation révolutionnaire, réside dans sa tendance à transformer l'énergie de l'avant-garde ouvrière, disponible à des fins d'agitation, en énergie productive. Au lieu de s'organiser dans l'usine occupée en vue d'étendre la lutte à d'autres usines de la même ville, de la région, de la branche d'industrie, voire du pays, les travailleurs qui reprennent la production à leur compte doivent concentrer tous leurs efforts sur l'organisation

1. [► Pipinas, un hôtel abandonné puis récupéré].

d'une production d'autant plus menacée que l'usine occupée reste isolée. Au lieu de se placer sur le terrain où ils sont les plus forts – celui de la lutte de classe qui se généralise – ils se placent sur celui où leur infériorité est manifeste : la concurrence sur le marché capitaliste.

7

Les conseils ouvriers issus d'une grève ou d'un grand combat révolutionnaire, créés dans le cadre de la lutte pour le contrôle ouvrier ou d'un affrontement des travailleurs avec un pouvoir d'État répressif, sont les organes naturels de l'exercice du pouvoir par le prolétariat.

Des «comités ouvriers» dont parle Marx en 1850 sur base de l'expérience de la révolution de 1848, de la Commune de Paris¹ et du soviet de Petrograd de 1905, jusqu'aux soviets qui ont pris le pouvoir dans la révolution d'Octobre² et aux conseils ouvriers créés au cours des révolutions allemande, autrichienne, hongroise, espagnole³, de la deuxième révolution hongroise et ailleurs, cette forme d'organisation du pouvoir prolétarien s'est imposée encore et toujours à la pratique révolutionnaire pour des raisons évidentes.

Elle est d'une très grande souplesse, permettant des articulations alternatives sur le plan territorial et fonctionnel (soviets d'ouvriers, de soldats, de paysans pauvres, d'étudiants, de matelots, d'enseignants, etc.). Elle permet d'associer au maximum la masse des combattants à l'exercice du pouvoir. Elle permet de dépasser dans une large mesure la séparation des fonctions législatives et exécutives. Elle facilite le contrôle des masses, la transparence des opérations, l'éligibilité et la révocabilité des élus. Elle crée surtout un cadre idéal pour la démocratie prolétarienne et socialiste. Car elle constitue à la fois une arène où les diverses tendances et partis ouvriers peuvent se combattre idéologiquement et politiquement, et une limite rationnelle de cette lutte : le pacte d'unité d'action, le minimum de discipline acceptée, face à l'ennemi commun, qui est la condition pour participer à la vie des conseils (on ne peut participer à un comité de grève sans être gréviste) et sur lequel les masses elles-mêmes veillent aussi jalousement que sur le respect de la démocratie ouvrière.

Il est peu probable que dans les révolutions futures, des formes d'organisation entièrement nouvelles du pouvoir ouvrier soient inventées, comme il est peu probable que ces formes soient de simples décalques

1. [► Ateliers coopératifs de la Commune de Paris].
2. [► Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe].
3. [► Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire (L')].

de ce que furent les soviets russes à différentes étapes de la Révolution dans l'ancien empire des tsars.

Nous connaissons ainsi de nombreuses variantes du type d'organisation modelé sur l'expérience particulière de la déformation, puis de la dégénérescence bureaucratique de l'État ouvrier en URSS, et surtout l'expérience de la dictature stalinienne, ont créé une immense confusion quant aux potentialités démocratiques d'un État créé sur le pouvoir des conseils ouvriers. Des expériences ultérieures, tels l'étouffement par la violence des conseils ouvriers en Hongrie en 1956¹, et l'étouffement, moins violent mais non moins pernicieux, des débuts de démocratie socialiste en République socialiste tchécoslovaque² après août 1968, ont du moins confirmé aux yeux des observateurs les plus objectifs l'antagonisme entre dictature stalinienne et État fondé sur les conseils ouvriers, plutôt que leur prétendue identité.

Néanmoins, une grande confusion subsiste à ce propos. Les mythes défendus avec acharnement par les dirigeants soviétiques et leurs satellites quant à la doctrine léniniste de l'État ne font qu'apporter de l'eau au moulin de tous ceux qui contestent qu'une forme supérieure et réelle de démocratie soit possible en dehors des cadres de la démocratie parlementaire bourgeoise.

Rappelons donc à ce propos quelques vérités élémentaires. Jamais Marx ni Lénine n'ont proclamé le principe absurde selon lequel il n'y aurait place que pour un seul parti dans le cadre de la dictature du prolétariat, ou selon lequel la classe ouvrière elle-même ne serait représentée que par un seul parti. Toute l'expérience du mouvement ouvrier enseigne au contraire que la multiplicité des tendances et des partis se réclamant de la classe ouvrière correspond aussi bien à une différenciation sociale qu'à des différenciations idéologiques inévitables au sein du prolétariat³.

Le droit de tendance et la liberté de constituer de nouveaux partis – dans le respect de la légalité socialiste – ne relèvent pas

1. [► Conseils ouvriers à Budapest].

2. [► Projet de thèses du 14^e congrès extraordinaire (clandestin) du Parti communiste tchécoslovaque].

3. Voir à ce sujet l'intéressante étude d'Ossip K. Flechtheim sur la sociologie de la division du mouvement ouvrier allemand entre SPD et KPD (1920-1933). Cette étude révèle notamment qu'au moment où il a la plus forte implantation ouvrière – la période 1921-1928 – le KPD conquiert la prépondérance des branches industrielles où les salaires sont les plus élevés et la concentration industrielle la plus forte, tandis que le SPD conserve l'hégémonie sur les couches ouvrières les moins bien rétribuées et les plus dispersées (Flechtheim, 1969: 311-321).

seulement de cette réalité; ils répondent aussi à des exigences d'efficacité manifestes. Beaucoup de problèmes avec lesquels le pouvoir ouvrier est confronté sont des problèmes nouveaux, pour lesquels seule la pratique (et une pratique à long terme) permettra en définitive de départager les partisans de solutions différentes. En supprimant le droit de constituer de nouveaux partis, le parti au pouvoir étouffe inévitablement la démocratie en son propre sein. Cette démocratie réclame en effet le droit de tendance, et comment ne pas accuser une tendance qui mène un combat acharné, sur des questions de principe, d'être un nouveau parti en puissance? Or, en étouffant la démocratie interne, tout parti réduit automatiquement la possibilité d'éviter des erreurs politiques et recule leurs chances d'être corrigées.

La démocratie des conseils implique le libre accès aux moyens de diffusion massive (presse, radiotélévision), au matériel de propagande, aux salles de réunion, etc., pour tout groupe de travailleurs qui respecte la légalité socialiste. Toute l'argumentation de Lénine arguant de la supériorité de la démocratie soviétique sur la démocratie bourgeoise, du point de vue de l'exercice effectif des libertés démocratiques par la masse des travailleurs, était fondée sur de telles jouissances. L'idée que seul le parti au pouvoir puisse disposer de la presse et des moyens de diffusion massive, qu'il ait seul le droit de désigner les directeurs de tous les journaux, d'établir la censure sur les informations (idée que Brejnev et ses acolytes dans divers pays – y compris en URSS – défendent avec acharnement depuis le «printemps de Prague») est une déformation flagrante des principes léninistes de la démocratie soviétique, tels qu'ils sont développés dans *L'État et la révolution*. Faut-il rappeler que Lénine l'a souligné à de multiples reprises que même la question de savoir si les droits démocratiques sont octroyés ou non aux bourgeois ne



constitue pas une question de principe, mais simplement une question de rapports de forces et d'efficacité (Lénine, 1947, 2: 450-451)? L'idée d'exclure du bénéfice de ce droit la majorité des travailleurs, parce qu'ils n'approuvent pas la ligne momentanée du Parti communiste, ne lui serait jamais venue à l'esprit.

L'application pratique et fidèle des principes de démocratie socialiste est évidemment fonction de la lutte de classe réelle et non de désirs abstraits et de vœux pieux. Quand son régime est en danger, la bourgeoisie, même la plus libérale a, à d'innombrables occasions, suspendu les libertés démocratiques qu'elle accorde chichement au peuple, établi des dictatures, fait régner la terreur sanglante contre les opprimés. Animés de la volonté de conserver leur liberté nouvellement acquise, les travailleurs se défendront avec acharnement contre les tentatives du Capital de rétablir son pouvoir renversé.

Moins cette lutte sera violente, plus l'État ouvrier sera stable, plus les relations sociales se détendront, et plus les restrictions imposées à l'exercice des libertés démocratiques pour tous les adversaires du nouveau régime pourront être levées. L'État ouvrier, au service de la grande majorité et répressif seulement pour une petite poignée d'exploiteurs devra de toute manière être un État d'un genre particulier, un État qui commence à dépérir pour ainsi dire dès sa naissance. Que la lutte de classe puisse périodiquement s'exacerber même pendant la période de transition du capitalisme au socialisme, on peut l'accorder à Mao Tsé-toung. Mais qu'après le parachèvement victorieux de la construction du socialisme – c'est-à-dire la naissance d'une société sans classes – il faille encore un État, ou qu'il faille même envisager une aggravation de la lutte de classe (une lutte de classes... sans l'existence de classes!), voilà une absurdité théorique que seul un Staline pouvait produire.

8

Si la doctrine marxiste est assez nette en matière d'organisation de l'État ouvrier, elle est loin de présenter des vues claires en ce qui concerne l'organisation de l'économie à l'époque de transition.

La manière concrète dont la planification de l'économie – qui a été proclamée à maintes reprises par Marx comme le principe de base de l'économie socialisée – doit s'articuler avec l'exercice du pouvoir par la classe ouvrière (sous le régime des «producteurs associés») reste sujette à controverse. Les expériences multiples accumulées aux divers stades d'évolution de l'économie soviétique d'abord, de l'économie des différents pays qui ont aboli le capitalisme ensuite, présentent un kaléidoscope de solutions disparates, allant d'une extrême centralisation

bureaucratique au régime yougoslave fondé sur la combinaison de l'autogestion des entreprises et de l'économie socialiste de marché.

Il faut reconnaître que la théorie elle-même ne fournit pas beaucoup d'indications. Marx a fait une brève allusion aux coopératives de production dont les associés nomment eux-mêmes les directeurs-gérants¹. De Leon avait une théorie vague des «syndicats d'industrie», qui organiseraient la production après la prise du pouvoir. Le Parti bolchevik s'en inspira largement et confia, pendant les premières années qui suivirent Octobre, la gestion de l'économie aux organisations syndicales. Les résultats ne furent guère brillants, et on passa insensiblement d'un système de gestion mixte (directeurs + syndicats), au système de la «direction unique», qui fut officiellement proclamé par Staline en 1930.

Par ailleurs, l'idée de faire des soviets d'usine (conseils ouvriers) des organes de direction de l'économie fut défendue par plusieurs communistes de gauche au cours des premières années consécutives à la révolution d'Octobre. Elle fut largement reprise par les communistes de gauche en Europe, surtout en Allemagne et aux Pays-Bas.

La discussion actuelle sur cette question est incontestablement polarisée par les deux expériences extrêmes; l'expérience stalinienne et l'expérience yougoslave. Des deux côtés on cherche à enfermer les variantes possibles de gestion des entreprises dans le dilemme: ou bien large autonomie des entreprises et jugement de la performance de celles-ci d'après un critère global, celui de la rentabilité financière (du profit) par le truchement du marché; ou bien centralisation administrative des décisions stratégiques, ce qui implique l'impossibilité d'une autogestion ouvrière.

L'argument selon lequel l'autogestion implique nécessairement une forte décentralisation économique et un recours croissant à l'«économie de marché socialiste» n'est pas convaincant. Pourquoi l'autogestion ouvrière serait-elle incompatible avec une délégation démocratique de pouvoirs de décision, non pas à des instances administratives, mais à des instances représentatives de l'ensemble des travailleurs concernés (congrès national, régional, local des conseils ouvriers, demain sans doute également congrès internationaux)? En réalité, toute une série de décisions économiques ne peuvent être prises valablement au niveau de l'entreprise individuelle.

Quand on affirme que les «autogestionnaires» sont «libres» de prendre ces décisions, on cache la moitié de la vérité; ces décisions seront par la suite «corrigées» par le marché, et peuvent aboutir au résultat opposé à

1. [► Programme de Gotha (Critique du)].

celui que les « autogestionnaires » avaient visé. Quelle est donc la différence entre une obligation économique, agissant derrière le dos des « autogestionnaires », et un décret administratif pris à leur insu ? Les deux procédés ne sont-ils pas en fait équivalents et également aliénants ? Et la véritable solution socialiste et démocratique ne consiste-t-elle pas à faire prendre ces décisions-là consciemment, par des congrès de conseils ouvriers, à tous les niveaux où elles peuvent être prises valablement (il va de soi que toute une série de ces décisions peuvent l'être au sein d'une entreprise, et même au sein d'ateliers et de départements individuels) ?

Il n'est pas vrai non plus que la source unique ou principale de la bureaucratisation, de la toute-puissance de la bureaucratie, serait le contrôle central sur le surproduit social dont celle-ci dispose dans le cadre du système de planification bureaucratique. La source dernière de la bureaucratisation réside dans la division sociale du travail, c'est-à-dire dans le manque de connaissances, de compétences, d'initiatives, de culture et d'activité sociale de la part des travailleurs.

C'est sans doute avant tout un produit du passé et de l'entourage capitaliste, un produit du degré de développement insuffisant des forces productives. Mais tous les facteurs qui tendent à décourager les travailleurs, et à abaisser leur conscience de classe risquent d'accroître leur passivité et d'accentuer ainsi l'emprise de la bureaucratie sur la gestion de l'économie et sur le surproduit social. Cette emprise peut s'effectuer par l'intermédiaire du marché, dans un système de gestion décentralisée, tout aussi efficacement que dans un système de centralisation administrative.

Et parmi les facteurs qui accentuent le découragement des travailleurs, il ne faut pas seulement citer l'absence de participation réelle à la gestion des entreprises (qui est évidemment un facteur réel d'aliénation), mais encore la croissance de l'inégalité sociale, la commercialisation universelle de la vie sociale et la réification de tous les rapports humains qui en résultent, l'accentuation de la concurrence entre différents groupes d'ouvriers, la désintégration de la solidarité collective, la réapparition du chômage et beaucoup d'autres conséquences inévitables de l'« économie socialiste de marché », telle qu'elle se développe actuellement en Yougoslavie.

Les marxistes sont résolument partisans de l'autogestion ouvrière de l'économie. Mais ils sont convaincus que les dirigeants yougoslaves ont rendu le plus mauvais service possible à la cause de l'autogestion en combinant abusivement le concept d'autogestion et celui d'« économie socialiste de marché ». La véritable déprolétarianisation du Travail n'exige

pas seulement la suppression de la propriété privée des moyens de production et de la gestion bureaucratique de l'économie mais encore le dépérissement des relations marchandes et de la division sociale du travail. Il s'agit de processus qui ne peuvent se réaliser du jour au lendemain, pas plus d'ailleurs que le dépérissement de l'État. Mais de même que la durée de ce processus de dépérissement de l'État ne peut être un prétexte pour remettre aux calendes grecques son début, de même il n'est point logique de prétendre vouloir retarder le début du dépérissement des rapports marchands sous prétexte que ce processus ne s'achèvera que lorsque l'abondance des biens et des services essentiels pourra être garantie à tous.

En réalité, l'autogestion ouvrière en tant que processus de désaliénation des rapports de production doit s'exercer simultanément à tous les niveaux où le producteur continue à subir des rapports économiques alarmants. Elle implique donc que soient prises au niveau de l'usine, avec participation consciente de tous par des conseils ouvriers démocratiquement élus, toutes les décisions de gestion qui sont applicables à l'usine, indépendamment des interférences externes.

Elle implique que pour tous les rapports entre l'entreprise et l'extérieur où des décisions de coordination s'imposent ces décisions soient prises consciemment par des congrès élus par les conseils ouvriers. Elle implique le dépérissement de la structure hiérarchique de l'entreprise et le dépérissement des rapports marchands, une série croissante de biens et de services étant distribués d'après le principe de satisfaction des besoins (sans intervention d'argent), selon des priorités établies démocratiquement par les masses laborieuses elles-mêmes. Elle implique que dans toute une série de domaines (enseignement, culture, loisirs, santé, urbanisme), on abandonne délibérément des critères de «rentabilité» en faveur des critères de service public, d'utilité sociale. La capacité d'une économie d'époque de transition du capitalisme au socialisme à réaliser pleinement ces principes dépend évidemment de sa richesse relative. Mais sa capacité de s'engager dans cette voie est partout présente.

9

Une des variantes néomarxistes de la doctrine des conseils ouvriers défendue actuellement par des théoriciens yougoslaves est celle qui constitue une justification à peine voilée de la réalité contradictoire en Yougoslavie: les travailleurs ne seraient ou ne devraient être capables d'exercer le pouvoir directement que dans le seul domaine économique, par le truchement de l'autogestion des entreprises.

Dans l'État, le pouvoir devrait appartenir aux «forces conscientes» de la société, c'est-à-dire à la Ligue des communistes de Yougoslavie. Les

plus hypocrites des défenseurs de cette théorie affirment que même dans la société dans son ensemble, il n'y a pas lieu de créer de nouvelles structures politiques puisque «l'État se meurt». Il est pourtant difficile de contester qu'il est encore loin d'être périmé. Pourquoi, dans ces conditions, les conseils ouvriers ne disposeraient-ils pas du pouvoir politique que la théorie marxiste-léniniste a toujours prévu pour des soviets? Cela n'a jamais été expliqué de manière satisfaisante par les théoriciens yougoslaves officiels¹.

En fait, la contradiction la plus apparente du système yougoslave est celle qui existe entre l'autogestion, proclamée principe de base de l'économie, et des structures politiques qui sont loin d'être fondées sur l'exercice direct du pouvoir par les travailleurs. Nous avons déjà vu que dans des conditions de décentralisation économique excessive, de recours abusifs aux mécanismes de l'«économie socialiste de marché», d'intégration croissante de l'économie Yougoslave dans l'économie capitaliste internationale, l'«autogestion» des producteurs au niveau de l'entreprise risque d'être vidée de sa substance. En outre, nous avons souligné qu'une véritable autogestion économique n'est possible qu'au niveau de l'économie dans son ensemble (par un congrès des conseils ouvriers)².

Mais une autre notion mérite maintenant d'être soulignée: aucune autogestion ne peut être réelle si elle se cantonne exclusivement dans le domaine de la «vie des entreprises» (autant prises séparément que réunies dans un ensemble cohérent). Les interférences entre «économie» et «politique» sont innombrables à l'époque de transition du capitalisme au socialisme (elles vont d'ailleurs croissant à l'époque du néocapitalisme également). Le terme «politique économique» les exprime de manière assez nette. Les conseils ouvriers ont beau disposer d'une partie du surproduit social créé au sein des entreprises; la politique économique du gouvernement (sa politique fiscale, sa politique de crédit, sa politique monétaire, sa politique commerciale, sa politique étrangère, etc.) peut modifier du jour au lendemain les conditions dans lesquelles ce surproduit est «réalisé», et donc aussi bien sa quantité que sa qualité. Une fois de plus, l'opération ressemble davantage à un camouflage qu'à une véritable «désaliénation».

Par ailleurs, un congrès de conseils ouvriers ne peut valablement prendre en main le droit de décision en matière du plan, de répartition du revenu national et des investissements (de la croissance économique),

1. [► Problèmes théoriques de l'autogestion].
2. [► Loi sur le travail associé (La)].

sans revendiquer également le droit de décision dans tous les domaines qui influencent de manière appréciable les tendances du développement économique, et que nous venons d'énumérer dans le paragraphe précédent. S'il ne l'obtient pas, une véritable et dangereuse (dualité de pouvoir) s'instaure au sein de la société. S'il l'obtient, qu'elles restent les fonctions d'autres organismes représentatifs centraux, sinon celles de se cantonner dans des domaines spécifiques (questions culturelles, problèmes d'enseignement et de santé publique, etc.) où ils peuvent faire un travail utile? Mais ce travail est en contradiction avec des prétentions de type parlementaire, et justifierait d'ailleurs une représentation privilégiée de certains groupes sociaux, afin d'y favoriser au maximum la fusion de fonctions législatives et exécutives.

Comme les décisions économiques clés concernent des problèmes économiques fondamentaux, une véritable autogestion, même au niveau de l'entreprise, réclame le droit des «autogestionnaires» à s'occuper activement de «politique économique» au niveau national, c'est-à-dire de politique tout court. Elle présuppose le droit pour chaque conseil ouvrier d'opposer des contre-propositions aux projets gouvernementaux en matière de politique économique, de chercher des alliés dans tout le pays sur cette base, d'informer l'opinion publique de l'alternative avec laquelle elle est confrontée, etc. Une véritable autogestion réclame donc le respect des principes de démocratie socialiste dans le domaine politique, ce qui est loin d'être assuré en Yougoslavie.

En l'absence de cette démocratie socialiste, l'autogestion est largement bureaucratisée et vidée de sa substance émancipatrice. Et comme aucun débat public ne peut produire une information claire s'il n'y a pas des tendances organisées, l'absence du droit à l'organisation d'autres partis respectant la constitution socialiste (ainsi que l'absence du droit de tendance au sein de la Ligue communiste yougoslave) contribue à vider encore davantage l'autogestion d'une partie de sa substance.

Le couronnement théorique de toutes ces contradictions et déformations du système d'autogestion en Yougoslavie réside en la thèse selon laquelle les rapports de production qu'il s'agirait de modifier se réduisent en dernière analyse... à la répartition du revenu au sein de l'entreprise¹. L'autogestion serait fondamentalement le droit des travail-

1. C'est ce que s'obstinent à nier les apologistes les plus fanatiques de la bureaucratie yougoslave, qui en arrivent ainsi à des formulations véritablement grotesques. Ainsi, écrivant dans le journal *Student* (18 mars 1969), un partisan de l'économie de marché socialiste s'oppose à l'application stricte du principe de la rétribution selon la quantité de travail fournie à la société, en affirmant que ce principe «ignore les différences de talent» (sic) et de contributions. Pareille revendication conduit à la formation d'une force administrative

leurs à voter sur cette répartition ; le reste serait l'affaire des techniciens et du marché.

Inutile d'insister sur le fait qu'il s'agit là d'une idéologie typiquement technocratique qui n'a pas grand-chose de commun avec le marxisme. Les rapports de production ne concernent pas avant tout la répartition du revenu mais la manière dont la production est organisée. La répartition du revenu en tant que phénomène économique « essentiel » présuppose le maintien du salariat et de l'économie de marché, et présuppose que l'organisation du travail, la valeur d'usage produite, le but de la production sont largement soustraits à la détermination des travailleurs. L'aliénation toujours persistante de ceux-ci n'en est que plus frappante.

Poussée jusqu'à ses conclusions ultimes, l'« économie socialiste de marché » risque de saper l'autogestion ouvrière même sous sa forme limitée, telle qu'elle est pratiquée en Yougoslavie depuis 1950. La pression des technocrates, des directeurs et des éléments bureaucratisés au sein des entreprises joue nettement dans ce sens. Ils s'efforcent de déplacer tout pouvoir de décision en matière d'organisation du travail et de la production à des instances extérieures aux conseils ouvriers, sous prétexte que les travailleurs ne sont pas des « experts », seuls « compétents », semble-t-il, pour trancher ces questions.

La suppression de fait du conseil de gestion, la proposition de contrats à long terme entre le conseil ouvrier et le directeur, qui donnent les pleins pouvoirs à ce directeur en matière de gestion quotidienne pendant toute cette période, voire la tentative de réduire le conseil ouvrier à un simple organe de répartition du revenu de l'entreprise, sont les étapes déjà concrètes d'une tendance au démantèlement de l'autogestion ouvrière qui surgit comme conséquence logique de la « concurrence socialiste », pierre angulaire de l'« économie socialiste de marché ».

La critique très affirmée des déviations yougoslaves du marxisme que nous avons développée ne doit guère détourner l'attention du fait que l'introduction du système d'autogestion des entreprises en Yougoslavie y a créé des conditions beaucoup plus propices à l'avènement d'un véritable pouvoir des travailleurs que dans tous les autres pays ayant aboli le capitalisme. C'est une critique qui doit permettre aux travailleurs révolutionnaires à avant-garde de se libérer du dilemme « ou bien hypercentralisation stalinienne », ou bien économie « socialiste » de

et bureaucratique toute puissante, au-dessus de la production et au-dessus de la société, une force qui instaure une égalité artificielle (re-sic) et superficielle, et dont le pouvoir conduit au besoin à l'inégalité et au privilège, La bureaucratie née de l'instauration de l'égalité, c'est vraiment un comble pour quelqu'un qui prétend s'inspirer du marxisme.

marché à la yougoslave, tout en appréciant à leur juste valeur les expériences yougoslaves d'autogestion, fondements sur lesquels de nouvelles révolutions et d'autres États ouvriers poursuivront la recherche d'un modèle valable d'organisation économique à l'époque de transition du capitalisme au socialisme.

10

Les transformations opérées dans la société bourgeoise par la troisième révolution industrielle ont été multiples.

Le poids spécifique de la paysannerie et des anciennes classes moyennes a été à nouveau réduit, au point de devenir insignifiant dans plusieurs pays. L'importance des professions libérales et des «nouvelles classes moyennes» n'a guère débordé la marge déjà acquise à la veille de la grande crise économique de 1929-1932, Le nombre des salariés et appointés, forcés de vendre leur force de travail, n'a cessé d'augmenter.

180 Contrairement à une légende répandue avec ténacité, la cohésion interne de cette masse énorme – entre 70 et 85% de la population active dans la plupart des pays industriellement en pointe – s'est accrue et non pas réduite. Aussi bien les différences de rémunération que les différences de statut social entre ouvriers manuels, employés de bureau, techniciens salariés et fonctionnaires petits et moyens, ont diminué par rapport à ce qu'elles étaient au début du siècle ou au début des années 1930, Et les transformations technologiques imposées par la troisième révolution industrielle impliquent que même la nature des tâches exécutées dans l'usine semi-automatisée par une équipe volante d'ouvriers d'entretien polyvalents, par un comptable opérant à l'aide de computers, et par un technicien installant une nouvelle machine, tend singulièrement à s'uniformiser.

Les résultats de cette homogénéisation croissante du travail salarié ont été visibles dans l'explosion de mai 1968 en France et dans les grèves générales de 24 heures qui ont secoué l'Italie dans l'année qui s'est écoulée depuis lors. Le nombre de grévistes a dépassé tout ce qu'on avait connu dans le passé (10 millions en France; 15 millions en Italie), La participation des employés, des fonctionnaires, des enseignants, voire des cadres, a été très importante. Cette participation ne s'est point limitée à réclamer, avec les ouvriers, des améliorations des conditions de rémunération et de travail. Elle s'est étendue à la revendication qui donne à ces luttes un sens profond de contestation, de remise en question des rapports de production capitalistes eux-mêmes: la contestation de la structure autoritaire des usines, des bureaux, des ateliers, des entreprises de service, la contestation du droit du Capital et de son État à disposer des hommes et des machines.

On avait déjà remarqué que les étudiants avaient repris de la tradition marxiste révolutionnaire des revendications comme celles de l'introduction du «contrôle étudiant», du «pouvoir étudiant», de l'«autogestion» des écoles et des universités. Ce qui a été frappant, au cours du Mai révolutionnaire en France, c'est le fait que des revendications analogues se sont répandues dans des milieux «périphériques» de la vie économique proprement dite, mais dont l'importance ne peut que croître au stade actuel du développement des forces productives: chercheurs et savants, médecins et personnel des hôpitaux, journalistes de la presse écrite et radiotélévisée, acteurs et personnel du spectacle, etc.

Il s'agit là du résultat de plusieurs tendances historiques profondes dont il faut saisir toute l'importance pour la lutte pour le socialisme. La troisième révolution industrielle implique une réintégration massive du travail intellectuel dans le processus de production sous forme de travail salarié. C'est la base objective de l'alliance entre les ouvriers d'une part et les étudiants et intellectuels d'autre part. Ceux-ci cessent de plus en plus d'être des petits-bourgeois; ceux-là se transforment de plus en plus d'apprentis-bourgeois en apprentis travailleurs intellectuels salariés.

Mais cette réintégration du travail intellectuel dans le processus de production, dans une société dans laquelle la force de travail reste plus que jamais une marchandise, implique que le travail intellectuel subit toutes les conséquences objectives et subjectives de cette prolétarianisation: division du travail, hyper-spécialisation et parcellarisation des tâches de plus en plus poussées, subordination brutale des talents et besoins individuels aux «besoins sociaux» qui se confondent avec les besoins de profit du Capital (présélection et souvent disqualification), aliénation croissante du travail intellectuel, etc. C'est là la base objective de la révolte universelle des étudiants, à laquelle peuvent se joindre des couches entières d'intellectuels, et qui apporte au mouvement ouvrier révolutionnaire des alliés d'une valeur considérable, non seulement dans la lutte pour renverser le capitalisme, mais encore dans celle de construire une société socialiste fondée sur l'autogestion planifiée des producteurs associés.

Cependant, la nature différente du travail qui crée la base matérielle de l'existence des hommes, et l'activité qui se cantonne pour l'essentiel dans des domaines extérieurs à celui de la production matérielle, impliquent des différences substantielles dans l'organisation de la gestion, aussi longtemps que l'abondance n'est pas acquise et que la distribution des biens et des services selon les besoins de tous les individus ne peut pas encore être généralisée.

L'autogestion signifie en dernière analyse que les producteurs décideront eux-mêmes de l'ampleur de leur effort et des sacrifices de consommation qu'ils sont prêts à consentir, aussi longtemps que des choix pour l'emploi de ressources rares restent posés. Mais lorsqu'on veut étendre ce principe à des domaines tels que l'enseignement, les hôpitaux ou les instruments de diffusion massive, on ne doit pas oublier qu'il s'agit là non pas d'un emploi de ressources matérielles par ceux qui les ont créées, mais d'emploi de ressources matérielles mises à la disposition de ces secteurs par le reste de la société. Il est évident que la collectivité doit conserver un droit de regard et de contrôle sur l'emploi de ces ressources, bien au-delà de celui qu'elle s'arrogera sur l'emploi des ressources mises à la disposition des usines individuelles.

Le cas de la presse et de la radiotélévision est le plus clair à ce propos. Face à des patrons capitalistes ou à un État qui «manipule» cyniquement les informations, les journalistes ont pleinement raison de réclamer des droits de contrôle et de défendre leur autonomie; encore faudrait-il ne pas oublier que les travailleurs des imprimeries ont, eux aussi, des intérêts et des droits qui méritent d'autant d'attention que ceux des journalistes. Mais dans une société capitaliste fondée sur une large démocratie socialiste, il serait évidemment absurde de faire des journalistes les arbitres de ce qui est et de ce qui n'est pas diffusé. La logique de la démocratie socialiste réclame dans ce cas l'extension à l'ensemble de la société (à tout groupe de citoyens travailleurs dépassant des seuils numériques successifs) de l'accès aux différents moyens d'information, et non un monopole d'accès ou de gestion de ceux-ci entre les mains d'une seule profession.

C'est pourquoi l'extension des mots d'ordre de «contrôle» et d'«auto-gestion» à ces différents domaines doit être opérée avec prudence, en tenant compte des différences de situations structurelles que nous venons d'esquisser. Il n'en reste pas moins vrai que le renversement des structures autoritaires se justifie pleinement dans tous ces domaines, et que partout le remplacement de cette hiérarchie imposée par des formes d'organisation qui s'inspirent du principe des conseils – élection, révocabilité, contrôle permanent du sommet par la base, association la plus large possible de la masse des intéressés à l'exercice de fonctions dirigeantes, épanouissement de l'initiative créatrice des masses, etc. – peut être considéré comme un objectif révolutionnaire socialiste parfaitement légitime. L'idée de la société socialiste constituant un vaste ensemble

planifié et consciemment dirigé de producteurs et de citoyens qui s'administrent eux-mêmes représente l'essence même du marxisme¹.

11

Il nous faut finalement élucider une dernière question controversée : quels sont les rapports entre les activités des masses laborieuses cherchant à prendre en leurs mains l'organisation de leur propre sort – par le truchement de la lutte pour le contrôle ouvrier et l'autogestion ouvrière, par la création de conseils ouvriers – et l'effort de construire des partis révolutionnaires d'avant-garde ?

L'expérience de l'étouffement de la démocratie des conseils par la bureaucratie en URSS et dans les pays sous son influence a rendu du crédit dans certains milieux d'avant-garde, à des thèses que l'expérience historique avait pourtant à maintes reprises permis de réfuter². Il nous importe donc de réaffirmer avec force ce qui constitue l'acquis de la théorie marxiste-léniniste dans ce domaine.

Les racines objectives de la nécessité de partis révolutionnaires d'avant-garde sont triples : le caractère partiel et parcellaire de l'expérience qui peut être acquise, tant de la société bourgeoise que de la lutte de classe, par des collectifs d'ouvriers d'entreprise ou de localité (caractère qui résulte en définitive de la division capitaliste du travail et de ses conséquences, quant à la conscience élémentaire à laquelle peut accéder le travailleur qui lui reste soumis) ; la différenciation idéologique inévitable de la classe ouvrière, qui résulte tant des différences de tâches et des origines sociales, que de facteurs qui relèvent de la superstructure (influence familiale, formation à l'école, diverses influences idéologiques subies, etc.) ; le caractère discontinu de l'activité politique des masses, la périodicité des montées révolutionnaires.

Pour ces trois raisons-là, une avant-garde se dégage inévitablement de la classe. Elle est constituée par des éléments qui, par un effort individuel, réussissent à surmonter le caractère partiel et fragmentaire de la conscience de classe à laquelle accèdent les larges masses. Elle permet de fondre en une expérience unique infiniment plus riche des expériences partielles de luttes révolutionnaires réalisées à diverses époques et dans divers pays, généralisant ainsi ces expériences dans une conception théorique d'ensemble scientifique, le programme marxiste révolutionnaire. Elle rassemble enfin les individus qui, par conscience, tempérament, capacité de dévouement, auto-identification avec la cause

1. [► Demain est déjà commencé]

2. [► De l'autogestion à la bureaucratie soviétique].

de leur classe, maintiennent un haut niveau d'activité même dans les phases de déclin de la lutte des masses.

Rien que pour cette dernière raison, l'existence de l'organisation révolutionnaire d'avant-garde se justifie amplement afin de favoriser la future montée révolutionnaire de masse. Dans les phases de déclin, cette organisation conserve l'acquis théorique, empêche que l'idée des conseils ouvriers ne soit noyée dans l'oubli et la démoralisation, éduque une nouvelle génération dans l'acquis du passé, répand le programme contre vents et marées dans des couches plus larges.

Il ne faut guère insister sur le fait que la possibilité de voir se généraliser des conseils ouvriers est accrue grâce à cette activité. L'organisation révolutionnaire d'avant-garde est indispensable pour assurer une victoire de la révolution. Celle-ci réclame une concentration des efforts, une conscience de la maturité de conditions spécifiques, une analyse minutieuse des préparatifs et des intentions de l'adversaire, l'élaboration d'une véritable science de la révolution, à laquelle les masses dans leur ensemble ne peuvent guère accéder. On a vu un grand nombre de révolutions éclater spontanément; on n'en a pas vu une seule qui ait pu spontanément triompher.

L'organisation révolutionnaire d'avant-garde constitue finalement aussi un instrument indispensable pour combattre les risques de déformation bureaucratique du nouveau pouvoir. Croire que l'autogestion constitue à elle seule est une garantie suffisante contre de telles déformations, ce n'est pas comprendre leur source profonde, à savoir la survivance de la division sociale du travail et de l'économie marchande à l'époque de transition du capitalisme au socialisme. Des conflits d'intérêts sectoriels, professionnels, régionaux, entre différents groupes de producteurs, sont absolument inévitables à cette époque.

C'est une illusion que de supposer que le simple processus démocratique (le vote) donnera automatiquement la majorité aux thèses qui reflètent le mieux les intérêts de la classe dans son ensemble. Le triomphe de ces thèmes n'est possible que par une lutte politique et idéologique constante, par une élaboration politique qu'une telle lutte ne peut que favoriser. La structuration organique des tendances en organisations et partis permet de clarifier le débat; la confrontation confuse d'un grand nombre d'individus non groupés ne peut que faciliter l'emprise des ou de groupements privilégiés.

Il n'y a aucune contradiction entre la nécessaire spontanéité des masses et la fonction d'une organisation révolutionnaire d'avant-garde. La deuxième guide la première dans les périodes de montée et la prolonge dans les périodes de reflux. Encore moins y a-t-il de contradiction entre

la démocratie socialiste des conseils, le plein exercice de souveraineté par les conseils ouvriers et leurs congrès, et l'activité d'une organisation révolutionnaire d'avant-garde. La deuxième permet d'articuler la première et facilite en définitive l'exercice du pouvoir par le prolétariat en précisant les options sur lesquelles doit porter cet exercice. De même l'existence d'une Internationale révolutionnaire permet-elle d'intégrer dans un tout cohérent l'élaboration théorique et la pratique de mouvements d'avant-garde nationaux, intégration irréalisable sans organisation et absolument indispensable à une époque d'internationalisation de plus en plus accentuée de tous les aspects de la vie sociale.

Ce qu'il faut combattre, ce sont les dogmes selon lesquels tout groupe d'avant-garde autoproclamé acquiert des privilèges matériels et politiques quelconques du fait de cette autoproclamation. Les privilèges matériels sont de toute manière à bannir. Quant aux «privilèges» politiques, le seul que les militants d'un parti révolutionnaire sont en droit de réclamer, c'est celui de se battre au premier rang pour les intérêts de leur classe, c'est celui de consacrer à l'activité sociale une fraction de leur temps de vie beaucoup plus élevée que celle des autres travailleurs.

Cela ne donne aucun droit supplémentaire ; mais cela leur donne incontestablement la possibilité d'influencer et de convaincre leurs compagnons et leurs concitoyens mieux que d'autres. Dans une démocratie socialiste, cette possibilité est ouverte à tout le monde. Et si le mot de sélection s'est prononcé à ce propos, c'est bien d'une sélection par la praxis qu'il s'agit. Ce n'est en tout cas que dans la mesure où les masses finissent par accepter l'orientation de l'organisation révolutionnaire que celle-ci se transforme d'une avant-garde autoproclamée en une avant-garde véritable.

Ceux qui réfutent la nécessité d'un parti révolutionnaire d'avant-garde au nom de la spontanéité des masses, ou qui désirent même en interdire la création au nom de la souveraineté des conseils, imitent en réalité l'erreur des partisans staliniens du parti unique, qui rejettent la souveraineté des conseils ouvriers au nom d'une prétendue sagesse universelle que le parti incarnerait automatiquement. Pour les deux, il existe une antinomie entre le devoir de persuasion et de direction politique de l'avant-garde et l'activité des masses organisées. Pour le marxisme-léninisme au contraire, cette antinomie est non démontrée.

La nécessité d'un parti d'avant-garde est conçue comme un complément nécessaire et indispensable de l'organisation des masses elles-mêmes dans les conseils ouvriers. Marx et Engels l'avaient déjà exprimé de manière suffisante à l'époque du *Manifeste communiste*, et il n'y a rien à ajouter à leur doctrine :

Les communistes n'ont point d'intérêts qui les séparent de l'ensemble du prolétariat. Ils n'établissent pas de principes sectaires sur lesquels ils voudraient modeler le mouvement ouvrier. Les communistes ne se distinguent des autres partis ouvriers que sur deux points : 1) Dans les différentes luttes nationales des prolétaires, ils mettent en avant et font valoir les intérêts indépendants de la nationalité et communs à tout le prolétariat. 2) Dans les différentes phases que traverse la lutte entre prolétaires et bourgeois, ils représentent toujours les intérêts du mouvement dans sa totalité. Pratiquement, les communistes sont donc la fraction la plus résolue des partis ouvriers de tous les pays, la fraction qui stimule toutes les autres; théoriquement, ils ont sur le reste du prolétariat l'avantage d'une intelligence claire des conditions, de la marche et des fins générales du mouvement prolétarien (Marx et Engels, 1955 : 34-35)¹.

mai 1970

186

Pour en savoir plus

- Albert, Charles et Jean Duchène, *Le socialisme révolutionnaire*, Paris, La Guerre sociale.
- Arango, M. E. et coll. (1967), *Las Tomas de Fabricas*, Bogota, Centro Columbiano de Investigaciones Marxistas, Suramerica.
- Bauer, Otto (1923), *Die Österreichische Revolution*, Vienne.
- Bernstein, Eduard (1921), *Die Voraussetzungen des Sozialismus und die Aufgaben der Sozialdemokratie*, Stuttgart, Dietz.
- Bloch-Lainé, François (1963), *Pour une réforme de l'entreprise*, Paris, Le Seuil.
- Charlier, Fernand (1968), «The roots of bureaucracy and ways to fight it», dans Ernest Mandel (dir.) *Fifty Years of World Revolution*, New York, Merl Publishers.
- Flechtheim, Ossip K. (1969), *Die KPD in der Weimarer Republik*, Francfort, Europäische Verlagsanstalt.
- Gorz, André (1964), *Stratégie ouvrière et néo-capitalisme*, Paris, Le Seuil.
- Guérin, Daniel (1965), *L'anarchisme*, Paris, Gallimard, 1965.
- Guillaume, James (1876), *Idée sur l'organisation sociale*.
- Guin, Yannick (1969), *La Commune de Nantes*, Paris, François Maspero.
- Kropotkine, Pierre (1921), *Landwirtschaft, Industrie und Handwerk*, Berlin, Verlag Der Syndikalist.
- Lénine, Vladimir (1947), «La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky» dans *Ceuvres choisies*, Moscou, Éditions de Moscou.
- Marx, Karl et Friedrich Engels (1955), *Le Manifeste communiste*, dans *Ceuvres choisies*, Moscou, Le Progrès.
- Marx, Eduard (1969), «La prospettiva storica della cogestione», *Critica Sociale*, n° 20.
- Proudhon, Pierre-Joseph (1923-1939), *Ceuvres complètes*, Paris, Rivière.
- Thompson, Edward P., (1968), *The Making of the English Working Class*, Pelican Book.
- Varga, Eugène (1967), *Essais sur l'économie politique du capitalisme*, Moscou, Le Progrès.

1. [► Guerre civile en France (La)].

Contrôle ouvrier sur la production

Pierre Naville

Les patrons [du textile]¹ déclarent qu'ils ne «peuvent» pas accorder des augmentations de salaire, la semaine de quarante heures, etc. Ils mentent. En réalité ils ne veulent pas réduire d'un sou leurs immenses profits [...]. Une seule solution : *contrôle ouvrier sur la production!*

Comment l'organiser? Les délégués d'atelier et les comités d'usine exigeront d'examiner eux-mêmes la situation. *À bas le secret commercial!* C'est eux qui contrôleront l'embauche, les renvois et les mutations. C'est eux qui imposeront le rythme du travail. C'est eux qui examineront les conditions de la production et l'établissement des prix.

Si les patrons ne cèdent pas, alors, dans les usines occupées, en liaison avec la population, les ouvriers reprendront la production².

Cette question doit être résolue à l'échelle nationale pour vaincre l'anarchie capitaliste profitable aux deux cents familles.

C'est pourquoi nous proposons à nouveau l'organisation d'un *congrès national des délégués d'entreprises et comités d'usines*, qui examinerait dans son ensemble le problème du contrôle ouvrier. [...]

septembre 1936

Source

La Lutte ouvrière, 19 septembre 1936.

Pour en savoir plus

Naville, Pierre (1976), *L'entre-deux-guerres : La lutte des classes en France (1926-1939)*, Paris, EDI.

Coopératives et transformation de la société

Friedrich Engels

Tous les mouvements sociaux, tous les progrès réels qui furent menés à bien en Angleterre dans l'intérêt des travailleurs se rattachent au nom d'Owen. [...]

1. Devant la résistance du patronat à appliquer les accords de Matignon signés le 7 juin, de nouveaux conflits ont surgi dès septembre.
2. [► Une tentative d'exploitation directe].

C'est ainsi qu'il présida le premier congrès au cours duquel les *trades-unions* de toute l'Angleterre s'unirent en une seule grande association syndicale. C'est ainsi qu'il introduisit, comme mesure de transition menant à une organisation entièrement communiste de la société, d'une part, les sociétés coopératives (coopératives de consommation et de production) qui, depuis, ont au moins fourni la preuve pratique que le marchand ainsi que le fabricant sont des personnages dont on peut très bien se passer; d'autre part, les bazars du travail, établissements pour l'échange de produits du travail au moyen d'une monnaie-papier du travail, dont l'unité était constituée par l'heure de travail. Ces établissements, nécessairement voués à l'échec, étaient une anticipation complète de la banque d'échange que Proudhon devait instituer bien plus tard, et ne s'en distinguaient que par le fait qu'ils ne représentaient pas la panacée des maux sociaux, mais seulement un premier pas vers une transformation bien plus radicale de la société¹.

1878

Source

Friedrich Engels, *L'anti-Dühring*, Paris, Éditions sociales, 1977.

Coopératives contre Vichy (Les)

[...] Au plan d'asservissement de Vichy, nous opposons un plan de redressement économique de la France, premier pas vers sa libération. Nous proposons :

La création dans les usines travaillant partiellement de comités de réorganisation industrielle composés de représentants des ouvriers et es techniciens et ayant pour tâches : a) de répartir immédiatement le travail disponible [...] sous condition d'un salaire minimum; b) de faire le recensement de la main-d'œuvre, de l'outillage, des matières premières, des capitaux, des possibilités de commande, etc.

La réouverture des usines fermées sous forme de coopératives ouvrières de production : a) élection par le personnel employé dans l'usine au 10 juin d'un comité de direction choisi parmi les ouvriers et les techniciens qualifiés, acceptés par le syndicat; ce comité sera chargé du recensement du matériel et des commandes, de l'établissement d'un plan de production, l'organisation du travail et de la conclusion de

1. [► Une alternative pour la Grèce].

conventions collectives avec les syndicats ; b) avance par l'État des fonds nécessaires à la remise en marche de l'usine et la saisie des capitaux immobilisés ; c) répartition des bénéfices réalisés (remboursement des avances de l'État, versement aux caisses de chômage de la corporation, versement à une caisse central de production et du chômage chargée de la réorganisation de la production [...] ; d) contrôle de la gestion par l'ensemble des ouvriers travaillant dans l'usine¹.

septembre 1940

Source

La Vérité, n° 2, 15 septembre 1940.

Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire

Guillermo Almeyra

189

Une crise provoque non seulement désordre et destruction, mais ouvre aussi la possibilité d'une reconstruction, de la création d'une alternative, de la recherche de nouvelles solutions pour des problèmes anciens et nouveaux qu'elle met à l'ordre du jour. Elle secoue les incertitudes mais aussi les routines et les fatalismes, le conservatisme de la pensée et de la pratique quotidienne de ceux qu'elle entraîne.

[...] Le chômage structurel provoqué par la mondialisation ressemble à une catastrophe semblable aux sécheresses ou à d'autres calamités naturelles pour les paysans. Ceux-ci se mettent volontairement « au chômage » de leurs tâches rurales pour chercher en ville une occupation qu'elles n'ont plus à la campagne fuyant individuellement les zones rurales où elles ne peuvent plus vivre. Mais pour ceux qui ont été ouvriers salariés ou pour les enfants des travailleurs, le chômage permanent a une origine et des caractéristiques sociales. Ces chômeurs-là écriront des graffitis dans les rues de Buenos Aires : « Les patrons sont un luxe que nous ne pouvons pas nous offrir : nous sommes trop pauvres. »

Ainsi, le chômage aura un effet sur ceux qui n'ont jamais été « employés » (c'est-à-dire salariés), et prendra une autre forme chez ceux qui se concentrent depuis des générations dans les zones urbaines et sont passés par les ateliers d'artisans, les industries, le commerce ou les services publics, profondément transformés par la crise.

1. [► Comités de gestion (1944-1945)].

Il y aura différentes perceptions du chômage et différentes manières de s'en protéger. Le nouveau pauvre [en français dans le texte] en France dispose d'une préparation culturelle et d'habitudes de confort qui ne disparaissent pas avec la crise. En même temps, il n'a pas la vieille capacité d'adaptation à la misère du paysan mexicain démuné, par exemple, qui pourra toujours survivre tant bien que mal grâce au réseau de la famille élargie ou du *compadrazgo*¹, car il n'est pas seul. Le petit-bourgeois argentin appauvri qui doit emménager dans une baraque d'un bidonville sans eau chaude, ni services municipaux, ni sécurité, réagira en fonction de son bagage culturel et politique (avec, aussi, son passé syndical ou celui de son milieu). Sa réaction sera d'autant plus rapide et violente qu'il aura plus perdu, comme c'était le cas des travailleurs du pétrole, des privilégiés à Cutral-Có, dans le sud du pays, ou à General Mosconi², dans le nord. Voilà pourquoi les grandes luttes contre le chômage ont commencé à Paris en novembre 1995 et pas au Brésil ou à Mexico, par exemple, où la situation était bien pire.

La crise représente aussi la destruction de capitaux et des capitalistes. Elle provoque l'affaiblissement des relations d'ordre et soumission, nécessaires au capital, s'appuyant sur la supériorité apparente du capitalisme aux yeux de beaucoup de ses victimes – cet individu «est riche parce qu'il est plus capable et organisé». Au moment où les patrons en faillite, frauduleuse ou non, perdent tout prestige, l'idée selon laquelle le capital est indispensable et que connaissances et propriété sont des synonymes perd du terrain. Le fossé entre travailleurs et patrons semble grandir. Il est donc possible d'oser, d'avoir le courage de sauter la barrière et de prendre, de manière collective, la conduite ou la propriété de l'entreprise en crise.

[...] La mondialisation actuelle ouvre des espaces à la régionalisation, affaiblit le centralisme d'État et ouvre des brèches à l'autonomie en réponse au désengagement de l'État de ses fonctions d'assistance. Elle facilite le remplacement de la dépendance vis-à-vis de l'État par l'auto-organisation des gens qui deviennent de vrais citoyens de leur propre territoire. L'idée d'autonomie surgit alors en même temps en Italie et en Espagne, au Mexique, au Brésil, au Venezuela, en Uruguay et en Argentine (avec, certes, une force différente et pas toujours dans les

1. Relations entre les parrains et les parents de leur filleul ou de la filleule qui sont fortes et enracinées au Mexique. L'aide et la solidarité sont dues dans tous les domaines de la vie sociale, politique, religieuse.

2. Villes centrées sur l'exploitation du pétrole où ont commencé les explosions populaires dans les années 1990.

mêmes secteurs sociaux)¹. La célèbre occupation et l'autogestion sous la direction des ouvriers de Lip², la grande usine française de montres, dont on discuta tant Europe, se reproduira, des années plus tard, en Argentine avec les usines et entreprises récupérées remises en activité sous direction ouvrière ou dans celles occupées par les travailleurs et transformées en coopératives [...].

La lutte pour l'autonomie, comme la lutte pour l'auto-organisation, est à l'ordre du jour, mais elle appartient à un long processus d'apprentissage et de consolidation de la pratique collective, qui est loin d'être terminé car ni l'autonomie ni l'auto-organisation ne se sont imposées nulle part. [...] Sans remonter à la corruption et la dissolution des phalanstères fouriéristes installés sur le sol américain ou à l'échec des colonies anarchistes du sud du Brésil, il faut au moins comprendre pourquoi si ces expériences pionnières d'auto-organisation et celles tentées après la Seconde Guerre mondiale, au moment du boom capitaliste, n'ont pas fonctionné. Il faudra se demander si elles pourraient réussir aujourd'hui, en pleine récession prolongée, dans une crise économique, sociale, politique et culturelle sans précédent historique, alors que des tentatives brutales pour effacer un siècle de conquêtes des travailleurs et pour revenir au 19^e siècle affrontent la résistance active de ceux qui gardent un grand patrimoine de luttes dans leur mémoire historique.

L'autogestion, ses bases et ses conditions préalables

Qu'est-ce que l'autogestion? C'est la gestion directe de la production par les producteurs eux-mêmes, organisés librement et démocratiquement pour être à la fois dirigeants et dirigés. Les décisions sont prises collectivement et la hiérarchie n'est pas imposée mais signifie une acceptation volontaire et raisonnée des recommandations de ceux qui montrent qu'ils ont plus de connaissances dans une situation donnée. L'autogestion n'élimine pas les différences entre les individus, de niveaux d'intelligence, de connaissances ou de préparation technique à certaines tâches. En revanche, elle réduit au minimum les rapports de pouvoir induits par la suprématie du travail «intellectuel» sur le travail «manuel» de celui qui n'est, en principe, qu'un simple d'exécutant.

L'autogestion ne se limite pas à la production. Elle signifie aussi le pouvoir démocratique organisé horizontalement au niveau du territoire; la planification et l'organisation en commun sans hiérarchie de la reproduction sociale (santé, éducation, services...). Autrement dit, elle

-
1. [► Genre et entreprises récupérées en Argentine].
 2. [► Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »].

est synonyme de démocratie complète, politique et sociale. L'autogestion ne peut se cantonner à une seule entreprise ou à un seul lieu, comme la démocratie ne peut pas exister dans une seule circonscription ou une seule municipalité alors que le reste du pays en est privé.

Il faut donc faire la différence entre ce qui n'est qu'une expérience d'autogestion, étape importante dans la construction de l'autogestion sociale généralisée, et ce que l'on cherche à créer au niveau de l'organisation sociale elle-même. L'autogestion sociale généralisée, par son caractère socialiste – elle bannit la recherche du profit privé qu'elle remplace par l'intérêt collectif de l'entreprise et de tous les travailleurs, qu'elle tente d'organiser politiquement ensemble – ne peut rester isolée ni essayer d'administrer la misère ou simplement la survie.

Il ne peut donc pas y avoir d'autogestion dans un seul lieu ou une seule entreprise comme le socialisme ne peut pas exister dans un seul pays. L'autogestion sociale généralisée ne sera possible que lorsque le pouvoir capitaliste sera éliminé à l'échelle mondiale ou, au moins, dans les pays qui ont un poids décisif dans l'économie et la production de la technologie et la culture. L'autogestion est donc un objectif subversif: c'est la recherche d'une société de producteurs libres et associés, conscients de leurs devoirs et de leurs droits et qui construisent un destin commun sans exploités, ni bureaucrates, ni leaders providentiels¹.

En conséquence, l'autogestion sociale généralisée reste encore une utopie, un horizon lointain. Elle implique non seulement un changement politique et social profond, mais aussi une transformation culturelle radicale de ses acteurs. Ceux-ci doivent être capables d'éliminer l'égoïsme, l'individualisme, l'insouciance, le «j'm'en-foutisme», la paresse, la délégation de responsabilités ou le désir de commander. Ils doivent modifier fondamentalement leur subjectivité pour être conscients de leurs limites individuelles et collectives et avoir la patience et la ténacité de les surmonter. Ils pourront alors lutter en faveur de nouvelles relations entre les sexes et les générations, qui les feront mûrir et qui contrôleront les tendances à s'imposer (dans la famille, la société ou le travail) de celui qui «sait» sur celui qui ne «sait pas», de l'homme sur la femme, du vieux sur le jeune, rendant les leaders inutiles.

Même si l'autogestion sociale généralisée est une utopie pas encore réalisable, car elle exige un changement profond au niveau mondial de la société et des individus ainsi qu'une transformation de la subjectivité, de la culture populaire, de la consommation, des relations entre les gens et entre l'humanité et l'environnement, la lutte concrète pour

1. [► Conseils communaux et double pouvoir].

qu'elle devienne réalité est, elle, urgente, possible et forcément locale et territoriale. Elle commence dans une usine ou un quartier, à partir de la résistance non seulement au capitalisme mais à l'État dans toutes ses manifestations, non seulement à l'appareil étatique ou à la société politique. Elle commence par la transformation de la résistance cachée en une résistance ouverte et organisée prenant la forme de l'autonomie. Bien que celle-ci n'implique pas toujours l'existence de relations autogestionnaires ou la conscience du besoin de construire une société basée sur l'autogestion sociale généralisée, l'autogestion, en revanche, est impossible sans la pratique de l'autonomie. Cette dernière apparaît, au début, de façon limitée, confuse mélangeant de vieux et de nouveaux éléments ou devenant même institutionnelle voire intégrée dans le système politique capitaliste, c'est le cas des régions autonomes d'Espagne, de France, d'Italie et de Belgique, c'est-à-dire à travers la pratique d'une autonomie qui n'est pas autonome.

L'autogestion sociale généralisée est synonyme d'anti-autoritarisme et de socialisme démocratique (Marx lui-même a défini le socialisme en tant que fédération de communes libres associées et non comme produit d'un État hypercentralisé et bureaucratique). En conséquence, c'est une unité de diversités, c'est-à-dire une multiplicité d'opinions, de personnes réunies autour d'idées ou de «partis», de courants ou de tendances et non d'un régime paternaliste basé sur un parti unique, la prétendue avant-garde. Ce n'est pas simplement un système administratif productif qui pourrait s'intégrer à un État où existerait encore le capitalisme et qui serait dirigé par un front formé par les travailleurs et les exploités «nationaux», unis dans un front patriotique unitaire et nationaliste. Il ne peut pas y avoir d'autogestion sociale généralisée qu'après avoir éliminé le pouvoir des exploités, sans que soient créées les bases pour l'égalité sociale. Et on ne peut pas lutter pour une société autogestionnaire si à l'intérieur de l'entreprise, où l'on commence à construire les éléments de base de l'autogestion, les relations de pouvoir existent encore et si on ne construit pas une nouvelle subjectivité.

On ne peut pas concevoir l'organisation d'unités de production ou d'expériences autonomes comme les petites îles d'un archipel. Pour obtenir l'autonomie politique, il faut faire de la politique et généraliser les expériences ; pour obtenir l'autonomie face à l'État, il faut construire des fonctions relevant précédemment de l'État, tout en écoulant la production et en créant, d'une certaine manière, un marché parallèle non capitaliste. On modifie ainsi la production, qui n'était qu'au service de la recherche des gains pour le patron et on l'oriente selon les besoins sociaux. Pour appuyer l'autonomie, même dans une entreprise ou un

territoire limité, il faut consolider le front interne en instaurant la solidarité, la participation, l'égalité, en discutant de tout jusqu'à convaincre la minorité, en préférant le consensus plutôt que décider et trancher une question par la majorité.

L'idée d'autogestion, comme celle d'autonomie, surgit toujours dans les moments de grande commotion sociale : comme lors de la Commune de Paris ou lorsque sont apparus les conseils ouvriers en Allemagne, en Autriche et en Italie¹ après la Première Guerre mondiale. Ce fut également le cas en 1905 et 1917, des soviets russes, de vieille tradition paysanne, de la Commune d'Aragon et la Columna Durruti, pendant la Révolution espagnole², de la république autonome des partisans italiens dans le Val d'Ossola, des autonomies yougoslaves, des conseils ouvriers polonais à l'époque de Gomulka, qui réapparurent avec force en 1952, 1956, 1980 ou des conseils ouvriers en 1956 en Hongrie³, de la lutte pour l'autogestion en Yougoslavie⁴, en Algérie⁵, en Pologne⁶ – où l'on proposait en 1981 de créer une deuxième Chambre du Parlement d'auto-organisation. Il s'agit, dans tous les cas, de faire progresser le désir de liberté et de reconstruction du pays à partir des travailleurs et, en même temps, d'articuler la l'élan spontanéité pour éviter que la poussée sociale ne se dilue et ne se réduise à des explosions locales.

La répétition de ces processus montre d'elle-même que, lors des crises sociales, les travailleurs refusent autant la manière de fonctionner de l'État que celle les partis de gauche traditionnels, toutes nuances confondues, qui s'y adaptent. En effet, la tradition sociale-démocrate et communiste, dans leurs versions stalinienne ou trotskiste, est étatique et insiste sur le fait que le socialisme commence à se construire à partir du pouvoir de l'État. Cette tradition est synonyme d'étatisation des moyens de production et du développement économique.

Lénine disait, par exemple, dans une de ses formules résumées pour être plus claires et frappantes dans un monde soviétique composé surtout de paysans analphabètes, que le socialisme, c'était «les soviets plus l'électricité». Mais les soviets, les conseils ouvriers et paysans pluralistes et indépendants du Parti communiste qui auraient dû gouverner avaient déjà disparu lorsqu'il prononçait cette phrase. Il restait l'électrification, qui,

1. [► Printemps des conseils ouvriers (Le)].

2. [► Décret de collectivisation de la Généralité (Le)].

3. [► Mouvements pour l'autogestion en Europe du centre et de l'est].

4. [► Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures].

5. [► Travailleurs prennent les choses en main (Les)].

6. [► Résolution sur l'autogestion].

par définition et dans un pays aussi grand que l'Union soviétique, était une tâche technique revenant à un État centralisé. Quant au prétendu contrôle ouvrier, bien qu'il y eut des commissions spéciales du Parti et du gouvernement censées en assurer le fonctionnement, il perdait tout son sens parce que la vie démocratique agonisait et que s'établissait une dépendance des usines sans patrons vis-à-vis de la bureaucratie du parti et de l'État. Dans le cas de la social-démocratie autrichienne ou allemande, la dépendance s'établit vis-à-vis du le marché capitaliste.

Marx était partisan, comme les anarchistes, du dépérissement de l'État, qui devait commencer à se dissoudre dès que le pouvoir du capital serait éliminé. Engels, lui, parlait de passer «de l'administration des personnes à l'administration des choses», comme expression de l'État non-capitaliste. En revanche, aussi bien la social-démocratie que le stalinisme ont éduqué les ouvriers pendant des dizaines d'années pour qu'ils partent à la conquête du pouvoir étatique afin de réformer le capitalisme d'en haut ou de l'intérieur du système (la social-démocratie) ou bien pour créer de meilleures conditions politiques pour conserver le pouvoir de la bureaucratie en URSS, en négociant avec l'impérialisme dans des relations de force plus favorables au niveau mondial (le stalinisme). Le trotskisme, quant à lui, recherchait, à partir du pouvoir de l'État, une transformation du pays dont on aurait pris le pouvoir avec une politique internationale d'extension de la révolution anticapitaliste dont le triomphe dans le monde entier serait la condition *sine qua non* du socialisme. Ces trois tendances insistaient sur l'idée que le parti est le dépositaire du programme du socialisme et l'avant-garde qui dirigera les opprimés vers le but historique qu'ils auront déterminé ; une phalange dont la direction prendra toutes les décisions.

Cette déformation de presque un siècle a coïncidé avec les idées de hiérarchie et de parti de la bourgeoisie, qui impose une discipline et des relations de commandement-obéissance dans l'économie, la production, la culture, l'éducation, son armée, sa politique. La gauche socialiste, réformiste ou révolutionnaire, en conséquence, ne représentait pas une alternative et n'a même pas été capable de préserver la mémoire historique des conseils, des expériences d'autonomie et d'autogestion de masse dans différents pays, ni d'enseigner de tels exemples aux travailleurs de ces mêmes pays parce que pour elle, «le parti, c'est tout».

La lutte pour l'autogestion risque de s'étouffer dans des expériences corporatives limitées localement ou dans des succès très restreints touchant des secteurs particuliers. En effet, la pression du marché, de l'État et de la tendance politique et syndicale à la centralisation et à la verticalité pour disputer ces espaces de pouvoir finissent par effacer

196

l'auto-organisation sans qu'elle laisse un enseignement positif. Surtout quand les travailleurs doivent entrer en concurrence sans moyens et dans des conditions techniques et de salaires inférieurs pour soutenir ce type de propriété sociale face aux propriétés étatiques et privées, toutes deux capitalistes, puisque le marché capitaliste persiste et donc reste aussi le marché des facteurs de production, de la force de travail et de l'approvisionnement capitaliste d'énergie. Bien que, dans le cas de l'autogestion, la propriété soit sociale, le secteur qui tente une telle expérience doit subir la concurrence du marché et doit aussi affronter la bureaucratie étatique, qui va essayer de la subordonner et de le coopter. C'est pour cette raison qu'on ne peut se limiter à s'organiser et à produire dans des conditions concurrentielles; il faut avant toute chose élever le niveau de conscience de ceux qui entreprennent des projets d'autogestion, les transformer en militants sociaux, en propagandistes. Sans cette politisation de ces protagonistes, non seulement il est impossible d'en faire des administrateurs, des planificateurs, des producteurs, des créateurs, mais on manque en plus de l'appui social nécessaire, en élargissant le foyer d'action, pour résister aux forces économiques et sociales hostiles.

Les chômeurs qui tentent de lancer un projet de production avec peu de moyens pour obtenir une source de revenus ou ceux qui, après la fermeture d'une entreprise, l'occupent pour garder cette source de travail et de survie ne sont pas préparés, en plus, à une aventure politique et sociale dont l'importance dépasse leur niveau de compréhension initiale. Ils apprendront au cours de la pratique autogestionnaire, à travers les expériences, les succès et les échecs. Habituellement, une façon élémentaire de résister, chez les travailleurs salariés, est d'éviter l'auto-exploitation: ne pas se donner à fond, économiser ses efforts, faire son travail mais sans y mettre son imagination créative, éviter de penser à des innovations techniques parce qu'il sait que cela augmentera la productivité et les gains du capitaliste entraînant une diminution de la main-d'œuvre ou l'intensification du travail. Le travailleur doit trouver du temps pour lui, et finalement considérer que l'entretien des instruments de travail, l'organisation du travail et les économies de matières premières ne sont pas de son ressort car l'entreprise appartient au capitaliste. Une autre forme de résistance est l'absentéisme, lorsque c'est possible. Le travailleur peut aussi réaliser des travaux pour des particuliers avec du matériel de l'entreprise pendant le temps où, en principe, il doit produire ou encore emporter ce dont on a besoin pour travailler à son compte ou bricoler chez lui. Les impératifs de la production l'obligent à collaborer avec ses camarades de travail, mais l'organisation

du travail par le capital favorise, en même temps, la concurrence avec les autres salariés ; elle conduit à dissimuler jalousement tout ce qui peut constituer un avantage dans les temps de production ou les temps de repos ou, pour certains, à chercher des privilèges à travers une relation personnelle avec celui qui commande.

Le travail en autogestion dans une société où règne l'autogestion sociale généralisée, au contraire, n'exigera que des qualités, un être humain altruiste, noble, disposé à tout donner ; qui ne comptera pas son temps, qui partagera ses connaissances généreusement, qui cherchera à économiser le matériel, l'énergie, les efforts mais pour le bien de tous. Cet individu prendra soin des biens collectifs ; sera ponctuel et respectueux des résolutions, créatif, il essaiera d'innover car cela servira son intérêt et l'intérêt commun.

Les anges n'existent pas, pas plus que les démons, ces anges déchus : nous avons tous quelque chose de démoniaque et quelque chose d'angélique en nous ; ces deux aspects de notre personnalité se battent et l'un prend le dessus dans certaines conditions sociales et non sans conflits. Nul n'est fait que de qualités et l'environnement social, au contraire, nous oblige à nous protéger contre les menaces, les agressions continues et la tendance à développer des aspects négatifs, résultat d'une formation entre conflits permanents et individualisme. L'être humain, dans un processus d'autogestion, aura traversé un long processus d'influences et de rectifications collectives. Au début, même, les vieux vices prendront le dessus sur les nouvelles vertus parce qu'il y en aura certains qui travailleront moins ou qui prendront moins soin du matériel que d'autres ou qui seront moins ponctuels ; cela provoquera discussions et reproches. Certains ne seront motivés que par le salaire et ne seront pas satisfaits d'un salaire égalitaire mais moins important qu'auparavant, obtenu avec beaucoup plus d'efforts ; ils regretteront leur condition de salariés dépendants et les vieilles structures hiérarchiques où ils tenaient un rôle subordonné mais clair et défini en tant que simples exécutants des décisions d'autrui.

La conséquence logique de tout cela est que, alors que le capitalisme se reproduit « naturellement » sur le marché, dans les relations sociales marquées par le fétichisme, les relations de pouvoir de la famille, entre les sexes ou, en politique, dans les valeurs et les idées imposées par une société de classes, l'autogestion, c'est-à-dire les relations non capitalistes, doit s'apprendre et se construire dans un long processus, à contre-courant. Cet apprentissage commence par le travail didactique du collectif, de l'assemblée, sur les lieux de travail, où l'on essaie de mettre l'autogestion en pratique, de façon isolée, comme dans une éprouvette de

laboratoire. Ce contrôle collectif est plus facile dans les petits groupes et beaucoup plus difficile dans les grandes entreprises, où les assemblées où tout le monde intervient sur tout ne sont techniquement pas réalisables. C'est encore plus difficile à l'échelle territoriale ou nationale, si l'on manque de moyens techniques.

D'où la nécessité de construire un État de transition autogestionnaire et démocratique qui forme les individus à l'auto-organisation et qui facilite le long processus d'apprentissage à l'altruisme, la fraternité, la coopération et la solidarité. En effet, la condition préalable d'un État qui administre seulement «les choses», celui où la cuisinière sera une femme d'État, comme l'écrivait Lénine, est que la cuisinière ne soit pas seulement cuisinière mais qu'elle connaisse autre chose à part la cuisine. C'est-à-dire qu'elle ait la formation et l'information nécessaires pour prendre les grandes décisions – non pour apporter des solutions techniques, mais pour connaître les données essentielles du problème et les solutions possibles – pour la technique, il y a les techniciens et les spécialistes, qui sont aujourd'hui au service des capitalistes et qui demain mettront leur savoir au service de la collectivité, avec plus de stabilité et de dignité. La diffusion de l'information pourrait se généraliser, se démocratiser, à condition de supprimer le monopole des classes dominantes sur les moyens techniques actuels. Mais pour comprendre et analyser correctement les données, il faut une formation préalable que tous acquerront dans un futur autogestionnaire, mais qui reste aujourd'hui le privilège de quelques-uns.

Pour instaurer, même dans quelques entreprises ou de petits territoires, les conditions préalables à l'autogestion sociale généralisée, il faut créer dans les mouvements sociaux une couche de militants, dont l'intelligence, l'engagement, l'esprit démocratique et la solidarité pourront construire, au moyen d'alliances et de cooptations avec les intellectuels et les professionnels ayant une sensibilité populaire, l'intellectuel organique collectif dans le sens de Gramsci. Ce n'est pas l'intellectuel qui s'organisera en un corps séparé mais celui qui, au contraire, sera issu d'un effort collectif des travailleurs, devenus philosophes et penseurs; des penseurs professionnels qui parviendront à s'élever avec la pratique.

Voilà la condition pour la construction d'un État non capitaliste, de transition, capable de former les travailleurs à l'auto-organisation sociale généralisée. L'auto-organisation a besoin aujourd'hui pour triompher de l'autonomie face à toutes les formes de l'appareil d'État actuel; elle aura besoin, dans l'avenir, de la disparition des fonctions étatiques de répression, d'«administration des personnes». On n'obtiendra cette disparition qu'après une période de transition où tous apprendront et

réaliseront les tâches politiques et administratives, comme les Athéniens, qui étaient un jour juges, le lendemain dirigeants politiques ou généraux par roulement et par élection de leurs concitoyens à l'Agora, aussi bien sur les problèmes municipaux que sur les relations internationales.

L'autonomie

Quand nous parlons d'autonomie, nous faisons aussi bien référence à celle qui s'exerce ou que l'on essaie d'exercer dans le territoire déterminé d'un État, avec ses privilèges et droits particuliers administratifs, juridiques, politiques et culturels, qu'à la relation entre un secteur politique ou une expérience d'organisation sociale et les diverses composantes du pouvoir d'État (pouvoir politique, Église, parti), dans le cadre juridique et l'unité politique de l'État-nation.

Le premier type d'autonomie naît de la crainte de l'appareil d'État face à l'éventuelle sécession ou indépendance d'une région. L'autonomie est alors perçue comme un moindre mal par le gouvernement national, qui fait tout pour ne pas appliquer les accords ou pour reconquérir le terrain politique qu'il a été obligé de céder.

C'est le cas de l'autonomie sicilienne, concédée pour éviter le séparatisme indépendantiste d'après-guerre, ou de celles du Tyrol, de la Sardaigne, du Val-d'Aoste, en Italie, ou plus récemment, de la Corse¹, en France. Quant à l'État espagnol, il ne faut pas oublier que les représentants de Charles V, en guerre contre la France, ont également combattu les communes ou les villes autonomes fédérées qui rejetaient le centralisme mais pas la monarchie, qu'elles souhaitaient bâtir sur un pacte égalitaire entre les bourgeois et les milices citoyennes. Tandis que Franco punissait de la peine de mort ceux qui parlaient basque (comme le nazisme autrichien punissait les Slovènes), après avoir écrasé les républicains basques ou catalans, la transition ouverte par le pacte de la Moncloa a cherché à éviter une explosion sociale et une explosion des nationalismes catalan, galicien, et basque.

L'autonomie des régions qui ne supportaient plus le joug autoritaire de Madrid est, comme en Italie, une concession préventive. C'est la réponse aux menaces de séparatisme, mais aussi le résultat d'une forte pression sociale qui a été canalisée vers le nationalisme alors que le vieil État franquiste ou celui de Mussolini se décomposait et qu'il fallait reconstruire l'État et le centralisme autrement. L'autonomie yougoslave, sous Tito, comme le modèle d'auto-organisation imaginé par le Slovène Edouard Kardelj, était ancrés dans la réalité de la révolution qui, en

1. [► Une stratégie d'autodétermination].

Yougoslavie, avait chassé les nazis par la guerre de libération nationale ou liquidé les monarchies bourgeoises serbe et croate, les Tchetsniks ou les Oustachis, par la guerre de libération sociale. Mais cette autonomie visait aussi à gagner l'appui populaire pour affronter la rupture avec le Kominform stalinien, dont Tito avait relayé la politique dans les Balkans avec son centralisme dictatorial jusqu'en 1948¹.

L'autonomie n'a donc jamais été une concession gracieuse ni un pacte du pouvoir central avec les classes dominantes et leurs forces politiques locales. Cela a toujours été le résultat d'un rapport de force entre les classes dominées et les classes dominantes, au niveau local et national, plus favorable aux classes dominées, qui arrachaient des espaces politiques par la pression, la lutte ou la menace.

La mondialisation, après avoir infligé une défaite aux travailleurs, favorise les efforts des gouvernements centraux pour réduire les autonomies. Elle établit de nouvelles relations internationales de dépendance autour de nouveaux pôles (Madrid ou Rome sont remplacés par Bruxelles ou par l'axe franco-allemand, en Europe, et les capitales des États-nations tiennent ce rôle en raison de la présence des capitaux) et développe de nouvelles relations économiques centrifuges². Elle pose les bases de régionalismes qui sont, en partie, les fiefs de forces locales qui vont alors réclamer plus d'autonomie, comme les secteurs économiques dominants du Pays basque ou de Catalogne, qui s'appuient sur le nationalisme culturel linguistique des classes moyennes et de secteurs populaires importants.

De nouveaux pactes avec le pouvoir central sont ainsi établis qui découlent du nouveau rapport de force au sein de la bourgeoisie, divisée sous la pression du capital financier international et des peuples de sa région. Cependant, cette autonomie n'est jamais totale face à l'appareil d'État central, elle découle d'un pacte avec celui-ci, d'une redistribution du pouvoir entre les différentes forces bourgeoises du pays. Certaines de ces forces bourgeoises s'appuient, à leur tour, sur de vieilles revendications nationalistes des paysans et de la petite bourgeoisie majoritaires au niveau local, mais minoritaires au niveau national. La menace des indépendantistes ne vise pas à obtenir une indépendance réelle pour les Basques ou les Catalans mais à faire pression pour arracher plus de fonds et quelques concessions culturelles et juridiques.

1. [► Repères yougoslaves].

2. L'invention du mouvement en faveur de l'autonomie dans la région de la vallée du Pô (Lombardie et Vénétie) et la menace de se séparer du reste de l'Italie est une expression très claire de ce processus, de même que le nationalisme flamand.

Le deuxième type d'autonomie, l'autonomie politique de mouvements ou d'acteurs sociaux vis-à-vis de l'appareil d'État, central ou local, de l'Église et des partis, est aussi le résultat des effets de la mondialisation. Comme nous l'avons déjà signalé, ces effets affaiblissent l'action de l'appareil central, qui, impuissant, abandonne ses fonctions «polyclassistes» (c'est-à-dire s'occupant non seulement des classes dominantes), qui génèrent le consensus. Dans le même temps, en raison de la grande offensive en cours contre les acquis politiques et sociaux des travailleurs, les effets de la mondialisation provoquent leur résistance la transformant localement en défi politique.

C'était le cas en Équateur, lorsque les Indiens se sont organisés en dehors des forces politiques, dès 1990, même s'ils ont établi des alliances ponctuelles avec elles et avec des secteurs de l'Église catholique¹. Ou avec le soulèvement zapatiste, au Chiapas, en 1994, dirigé par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN)². Ou encore avec des Indiens de la Montaña, dans l'État mexicain de Guerrero, avec leurs instances de double pouvoir créées en 2002, comme la police communautaire. Ou, enfin, les Aymaras, les travailleurs d'El Alto ou ceux de la coca, en Bolivie, qui ont réussi à renverser le président Gonzalo Sánchez de Lozada en octobre 2003 provoquant une dualité de pouvoir qui persiste face à l'actuel président Carlos Mesa, dont on ignore combien durera le mandat. Certains groupes de *piqueteros* argentins qui, dans leurs quartiers, avec leurs projets de production, veulent également créer des espaces d'autonomie. Nous reviendrons plus loin sur les points forts et les limites de ce type d'autonomie.

Les pratiques autogestionnaires et leurs défaits

Les différentes tentatives modernes d'appliquer la théorie de l'autogestion à l'échelle d'un pays ont échoué. C'est le cas de [l'Algérie, de la Yougoslavie et de Tchécoslovaquie]. Toutes ces expériences se sont produites pendant la période du boom mondial du capitalisme et, à part l'Algérie où l'autogestion est née et a disparu avec le gouvernement de Ben Bella (1963-1965)³, elles sont entrées en crise à la fin des années 1970 avec le début de la récession économique lorsque la mondialisation s'est imposée avec sa politique néolibérale.

La Yougoslavie a connu la tentative la plus importante et la plus longue d'autogestion. La République fédérale yougoslave a imité la politique

-
1. [► Communautés et autonomie].
 2. [► Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales].
 3. [► Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve (La)].

soviétique jusqu'à son expulsion du Kominform, Tito faisant ombrage à Staline dans les Balkans. En effet, le dirigeant croate voulait organiser une fédération socialiste des Balkans, avec l'appui du Bulgare George Dimitrov, ce qui aurait réduit la dépendance de la région vis-à-vis de Moscou. À l'époque, le plan économique de la loi de 1946 était rigide et bridait les unités de production, dirigées par des directeurs nommés par l'appareil d'État central, qui les contrôlaient de manière bureaucratique. Mais la rupture avec le Kominform, en 1948, a poussé le Parti communiste yougoslave hypercentralisé à se transformer devenant la Ligue des communistes yougoslaves, décentralisée. Cette évolution a aussi modifié le fonctionnement de l'État, devenu une sorte d'alliance entre les différentes bureaucraties des républiques et régions autonomes, ce qui a modifié le plan économique, devenu indicatif alors qu'avant il était obligatoire, ainsi que la centralisation totale des moyens financiers.

Les «collectifs de travail» (les unités de production) sont devenus dès lors la base de l'autogestion¹. Ils devaient gérer et diriger leur travail, disposer de leurs résultats, décider des investissements ou de la distribution en augmentations de salaires. Ces collectifs comptaient sur l'appui technique de l'État pour la production et sur ses orientations économiques. Les travailleurs élisait le directeur de l'entreprise ou du bureau et contrôlaient le fonctionnement de l'administration à travers leurs syndicats et leurs assemblées.

Si l'entreprise subissait des pertes, la municipalité devait en assumer le contrôle et la réorganiser parce qu'elle était considérée comme un bien commun, une propriété sociale basée sur la propriété collective des ressources et moyens de production. Tous les travailleurs, et éventuellement les usagers et les clients, participaient à l'assemblée générale ; un conseil de direction, qui élisait le directeur et les administrateurs, était nommé au sein du conseil de surveillance élu par l'assemblée ; il devait, à son tour, contrôler la direction. Le syndicat et le parti étaient représentés et avaient aussi voix au chapitre.

La Constitution de 1963, réformée en 1968, 1971 et 1974, a décrété que l'autogestion était la base de la structure économique et politique du pays. «L'unité de base du travail associé» pouvait faire des bénéfices et des investissements ; elle avait une existence juridique et était associée au reste de l'entreprise au moyen d'un contrat d'association révocable à tout moment. Elle pouvait organiser librement les conditions de

1. [► Propriété sociale en droit yougoslave (La)].

travail des ouvriers et décider de la distribution des éventuelles recettes. Malgré tout cela, l'autogestion yougoslave connut différents problèmes¹.

Le plus grave découlait de la nature du régime de parti unique ; la décentralisation régionale devenait une fragmentation de la bureaucratie sur des bases ethniques (croates, serbes, slovènes et autres nationalités). Le parti intervenait partout, donnait son avis sur l'élection du directeur de chaque entreprise et exerçait pression sur celui-ci. En même temps, le plan économique avait une fonction indicative tout en déterminant ce qu'il fallait produire et dans quelles quantités ; les entreprises étaient mises en concurrence les unes avec les autres pour l'obtention de ressources, de financements. Elles arrivaient même à exporter ou à établir des liens avec l'étranger ; elles géraient les devises et les contrats et avaient un poids politique sur les différentes républiques. La nature ethnique de ces républiques aggravait la bureaucratie et le gaspillage, provoquant des problèmes techniques et politiques², malgré des tentatives de concéder des droits culturels et juridiques aux minorités nationales.

À cause du caractère social de la propriété il existait plusieurs centres de décision : au niveau national, au niveau des républiques (ou local), au niveau de la direction politique régionale, élue par le vote général mais qui appartenait au parti (dans le cas yougoslave), au niveau de la direction municipale, de l'entreprise, où pouvaient s'affronter l'assemblée générale, le conseil de surveillance et la direction. Cela favorisait l'apparition d'une couche politique de « spécialistes » qui tournaient et s'éternisaient ; le conseil de surveillance pouvait se mettre d'accord avec la direction et assumer des dettes au nom de l'entreprise ou distribuer les fonds au bénéfice de quelques-uns ou encore prendre des décisions techniques difficiles à comprendre par l'assemblée. La corruption, le gaspillage et l'endettement ont ainsi pu s'introduire dans les fissures de la bureaucratie et de l'absence d'autonomie politique du parti et de l'État (qui s'identifiaient l'un à l'autre), au sein duquel les différences et les discussions étaient essentiellement ethniques et non idéologiques.

Tant que les appareils institutionnels pouvaient limiter l'exercice du pouvoir de l'assemblée des travailleurs à l'entreprise et influencer l'élection ou la révocation des dirigeants, le type d'élection des dirigeants favorisait les technocrates. En effet, non seulement les hiérarchies, bien

1. [► Rapport sur le projet de Constitution à la 6^e session ordinaire de l'Assemblée populaire fédérale (1953)].

2. Pour des raisons de clientélisme et de pouvoir, par exemple, le personnel qui conduisait les moyens de transport changeait aux frontières entre les différentes républiques de la Fédération.

que contrôlables, persistaient, mais c'étaient les techniciens qui déterminaient l'organisation du travail, de la production; le travail s'organisait selon le modèle tayloriste au nom de l'efficacité, ôtant toute créativité aux travailleurs. Par ailleurs, le directeur luttait contre la dualité de pouvoir dans l'entreprise, c'est-à-dire aussi bien le contrôle du comité de surveillance que celui de l'assemblée ou même du syndicat; il essayait d'avoir des relais dans les organismes ouvriers de contrôle, surtout jusqu'à la réforme constitutionnelle de 1968.

La difficulté la plus grave de la vie interne des entreprises, c'était le présupposé bureaucratique, semblable à celui des capitalistes, selon lequel la motivation fondamentale des ouvriers est le salaire. Il est évident que sans un salaire pour pouvoir vivre dignement, les travailleurs de quelque pays que ce soit ne s'intéressent guère aux initiatives visant à augmenter la productivité. Mais l'être humain n'est pas seulement *œconomicus*, malgré le discours de l'idéologie officielle, et la Yougoslavie sous-estimait les motivations politiques et morales des travailleurs car il supposait que les institutions «socialistes» (parti, État, syndicats) y répondaient. C'est pour cela, entre autres, qu'il existait une concurrence entre les entreprises ou entre les républiques «socialistes», et pas seulement entre ces forces et les organismes de direction, techniques ou politiques mais aussi entre les travailleurs eux-mêmes.

L'État, par ailleurs, ne poussait pas le peuple yougoslave à l'autogestion car il limitait la critique et la vie politique, et en conséquence, le rôle assigné aux travailleurs se limitait à l'application des décisions adoptées «en haut», aussi bien sur le plan technique dans l'entreprise que politique et économique. Les travailleurs devenaient de simples exécutants. La nécessaire déprolétarianisation ne se produisait pas. Il n'y avait aucune rupture avec la vision corporative que les ouvriers avaient d'eux-mêmes au moyen de l'auto-éducation et de l'autogestion, ce qui aurait pu contribuer à réduire le rôle politique de l'État, les marges de la démocratie dans la production et la vie quotidienne devenant alors plus importantes. L'égoïsme, la tendance à travailler au ralenti, le

204

PAYSANS GREVISTES

NON AUX INTERMÉDIAIRES



gaspillage, l'augmentation constante de la part des salaires en comparaison avec celle des investissements sociaux subsistaient dans le collectif des travailleurs, tout comme l'affrontement avec les dirigeants. Tout cela provoquait la désaffection et une attitude passive dans la vie du parti ou du syndicat, des grèves ou encore l'absentéisme, voire l'émigration vers les pays capitalistes voisins où les salaires étaient plus élevés et les conditions de travail meilleures.

La liberté et une totale participation politique, conditions essentielles de l'autogestion, n'existaient pas car l'État, avec son armée et son parti, veillait à les étouffer. Il n'y avait pas le changement nécessaire dans la subjectivité permettant d'éliminer la division entre « moi » et les « autres », et entre « nous » et « eux ». En effet, pour créer un sujet collectif, l'ouvrier métallurgique doit cesser de se voir de manière corporatiste et ne chercher des solutions que pour son secteur ; il doit trouver une solution à ses problèmes de producteur, qui sont en même temps ceux du consommateur, du citoyen, d'ordre intellectuel et politique, dans la collectivité et en tant que collectivité.

L'égoïsme corporatiste ou d'entreprise s'est allié au contrôle bureaucratique pour cacher les coûts réels de la production et réduire l'épargne, le renouveau technologique, les investissements de l'unité de production. Il n'y a pas eu d'éducation politique collective solidaire ce qui a provoqué, par la suite, à la mort de Tito et en pleine récession économique mondiale, l'éclatement de la Fédération en autant de républiques indépendantes d'avant 1945.

L'autogestion n'est pas seulement une revendication du rôle des travailleurs dans l'entreprise ; elle doit représenter aussi une autre manière de construire l'État et le gouvernement. Son but ne peut pas être le profit, ni le maintien d'une structure hiérarchique dans l'organisation du travail, ni la séparation entre le producteur, le planificateur de la production, et le contrôleur de qualité. L'entreprise ne doit pas fonctionner comme sous le régime capitaliste de concurrence et ne peut pas dépendre non plus du contrôle administratif centralisé et bureaucratique, comme dans le système soviétique. Dans une société d'autogestion sociale généralisée le plan doit faire reculer la logique mercantile, développer les services collectifs (services, éducation), organiser la coopération et non la concurrence entre les entreprises au moyen de la discussion. Le producteur est à la fois consommateur et créateur de nouvelles relations et cela doit se refléter du processus de travail dans l'entreprise jusqu'à sa participation dans la vie municipale et territoriale.

Tout cela est un objectif, le résultat de la construction d'une relation autogestionnaire. Au début de ce processus, tous les individus concernés

n'ont pas la même culture, les mêmes possibilités, le même pouvoir de décision. Ils ne participent pas tous aux assemblées, où c'est une minorité qui prend la parole. Cette minorité est presque toujours composée par les mêmes personnes qui sont également élues à différents postes. Si elles sont réélues, elles risquent de s'éloigner peu à peu des travailleurs et de monopoliser les connaissances. Le roulement dans les postes de responsabilité et la lutte pour élever le niveau culturel général et la circulation de l'information sont essentiels, de même que le contrôle de la commune ou la municipalité, où vivent les voisins de l'entreprise et ses usagers, sur le fonctionnement et la vie interne de l'entreprise collective.

Dans un système capitaliste, les expériences visant à établir des relations autogestionnaires naissent à contre-courant; ce sont des exceptions, au contraire de ce qui arrive dans une société – comme en Yougoslavie – où les moyens de production appartiennent à la nation même si les petits commerçants et les artisans privés existent encore. Dans le système capitaliste, de telles expériences ne peuvent aboutir que si le secteur pratiquant l'autogestion s'étend; si elles sont enfermées entre les murs de l'entreprise non seulement ces tentatives risquent de disparaître mais même de mettre sur le banc de touche de la lutte pour la transformation sociale, pour une alternative anticapitaliste un contingent de travailleurs.

En Algérie, l'expérience autogestionnaire a échoué rapidement. Elle a commencé en mars 1963 lorsque le gouvernement d'Ahmed Ben Bella a instauré l'autogestion dans les «biens vacants¹» (en général, des entreprises agricoles abandonnées par les colons français partis après l'indépendance algérienne). 92% des travailleurs algériens étaient analphabètes et n'avaient pas pu apprendre à diriger une entreprise car ceux qui possédaient le savoir et ceux qui dirigeaient le travail étaient français, parlaient une autre langue, considérant les autochtones comme de simples ouvriers agricoles. Le nouvel État algérien indépendant a alors nommé les directeurs des entreprises autogérées, mais ces directeurs n'étaient pas nommés par les travailleurs, qu'ils ne respectaient guère, et avaient un droit de veto sur les décisions des assemblées si elles ne correspondaient pas avec celles du gouvernement. Même si le système d'assemblées ne garantissait pas automatiquement la bonne prise de décisions démocratique, ce centralisme, ce système vertical a entravé l'apprentissage collectif et a démobilisé les travailleurs des entreprises autogérées, qui ont commencé à se considérer comme des ouvriers de

1. [► Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes].

l'État. Deux ans plus tard, quand Ben Bella a été renversé par un coup d'État conservateur, le système d'autogestion a agonisé pendant une brève période puis a fini par disparaître.

En Pologne, l'État « communiste » a étouffé l'auto-organisation surgie en 1956 de l'insurrection ouvrière. En Hongrie, l'intervention armée soviétique a écrasé en 1956 les conseils ouvriers dans les usines et l'expérience de renouveau socialiste démocratique. En Tchécoslovaquie, en 1968, les tanks soviétiques ont joué le même rôle; l'autogestion polonaise de 1980-1981 n'a pas pu perdurer parce que la droite de Solidarnosc, avec l'appui de l'Église catholique et du capitalisme international, a conduit le processus vers la conquête du gouvernement au moyen d'un compromis avec la bureaucratie « communiste ». [...]

2004

Source

Guillermo Almeyra, *Rébellions d'Argentine : Tiers-état, luttes sociales et autogestion (1990-2004)*, Paris, Syllepse, 2006.

Crise économique, marché et autogestion

Nicolas Bénéès et Claude Kowal

«L'analyse de la marchandise ne porte pas sur un produit auquel il arrive d'être échangé, sans tenir compte de la société dans laquelle cela se produit; elle ne porte pas sur la marchandise coupée de son contexte social ou telle qu'elle peut exister de façon contingente dans nombre de sociétés. Bien au contraire, l'analyse de Marx est celle de la "marchandise [...] lorsqu'elle est devenue forme générale et élémentaire du produit" et "forme élémentaire générale de la richesse". Et, selon Marx, la marchandise n'est la forme générale du produit que sous le capitalisme» (Postone, 2009).

Dans le monde globalisé les marchés financiers dépassent largement en valeur les autres marchés (transactions sur biens et services). Ces marchés financiers prennent des formes diverses et contrôlent, au travers des banques et les institutions financières ou d'autres formes, l'essentiel des autres secteurs. [...]

Alors qu'en 2002, les opérations de couverture des risques (marchés dérivés), à haut caractère spéculatif, représentent environ 18 fois les sommes consacrées à l'achat d'actions ou d'obligations déjà émises

(marchés financiers), en 2007 ce rapport a grimpé à plus de 29. Plus le capitalisme dérégule et accroît les risques, plus les opérateurs financiers cherchent à se couvrir contre ces mêmes risques. Ils y parviennent puisqu'ils ont réalisé un taux de profit supérieur à 15% ces dernières années, faisant ainsi pression sur l'industrie et les services avec les conséquences désastreuses que l'on connaît sur l'emploi, la précarisation et les conditions de travail des salarié·es.

D'une façon plus générale, l'hypertrophie de la sphère financière apparaît dès qu'on compare les PIB mondiaux d'une part, c'est-à-dire la richesse réellement produite, aux transactions réalisées sur le marché monétaire (marché des changes) ou à l'ensemble des transactions enregistrés sur le marché interbancaire. Le rapport entre PIB mondial et montants échangés sur le marché des changes a été multiplié par deux en cinq ans de 2002 à 2007.

Enfin, si on compare la valeur des sommes consacrées aux exportations mondiales en 2004 par rapport aux sommes échangées pour la même année sur le marché des changes, le rapport est de un à cent cinq. Cela signifie que seul un peu moins d'un centième des échanges entre devises sont justifiés par le commerce international de biens et services.

Selon Thomas Coutrot, la réflexion sur les alternatives, qui doivent s'appuyer sur les pratiques de contre-pouvoirs pour devenir une force, s'articule autour de trois «familles de modèles»: les socialismes «de marché», les socialismes de «démocratie participative» avec une dimension «électronique» et les socialismes «autogestionnaires» avec le marché des produits mais sans marché du travail ni marché des capitaux, et avec un contrôle social de l'investissement.

Marx décrit dans *Les Fondements de la critique de l'économie politique* et dans *Le Capital* le procès de la réalisation du capital. Dans la société capitaliste moderne c'est au travers des divers marchés que le capitalisme financier s'approprie une part de la plus-value. Si l'accaparement d'une part de la plus-value par le capitalisme financier existe depuis les débuts du capitalisme¹, la déréglementation des années 1980 a installé le renard financier dans le poulailler industriel. Il a pris une telle ampleur que toute analyse sur le marché passe obligatoirement par des analyses des conséquences sur les marchés financiers.

Dès lors, deux groupes de questions se posent. Si les marchés financiers ont l'importance stratégique que l'on vient de montrer, comment les producteurs et consommateurs peuvent-ils construire une stratégie

1. Fernand Braudel (1979) décrit des spécialisations dans les pratiques financières; ainsi Gènes était spécialisée dans le financement des États.

qui leur permet de renverser le rapport de forces et de rééquilibrer le partage des richesses? Au-delà, comment une stratégie de conquête de pouvoir des producteurs associés peut renverser l'ordre des choses et proposer une alternative autogestionnaire de contre-pouvoirs à la domination des marchés financiers? N'y a-t-il pas un lien entre les luttes à court et moyen terme visant à modifier le rapport des forces et celles qui, à plus long terme, permettent d'envisager un autre devenir politique et social pour l'humanité?

Le marché est une institution

«Le marché est incapable de prévoir l'avenir, il faut donc planifier y compris dans le cadre du capitalisme», remarque James K. Galbraith à partir de l'analyse de la politique économique suivie aux États-Unis depuis Ronald Reagan (Galbraith, 2009). Cette démonstration devrait servir à la gauche française et européenne engoncée trop souvent dans l'idéologie libérale qui lui impose l'idée du marché libre, de la « concurrence libre et non faussée ». Les mécanismes du marché réalisent, dit cette idéologie libérale, l'équilibre général, l'allocation optimum des ressources sans s'interroger sur les conditions d'existence de ce marché. Le prix étant posé comme un indicateur non seulement des préférences des consommateurs mais aussi du coût réel des productions. Or, il n'en est rien. Le futur, de même que les stratégies pour y parvenir, doivent être pensés au travers des idées de coopération et de coordination négociée, forme autogestionnaire de la planification¹, c'est-à-dire un projet politique et des décisions politiques supposant la démocratie la plus vaste pour permettre des choix collectifs. C'est le mérite de la thèse de Galbraith de nous rappeler que l'État structure ce marché, que les politiques économiques – même celles qualifiées de « libérales » – sont des formes d'intervention de l'État. Par voie de conséquence, l'État est toujours intervenu, même lorsqu'on parle de « désengagement ». En orientant notre regard vers l'ensemble de l'économie et de la société et non plus vers l'illusion d'un marché « libre », la réalité de l'intervention de l'État est évidente, et ce bien avant l'entrée dans la crise systémique actuelle (Béniès, 2009).

Ce rappel est nécessaire pour appréhender la place du marché dans une économie en transition vers d'autres modalités de fonctionnement

1. Il ne s'agit pas ici de la planification bureaucratique (Gosplan) comme on l'a connu en URSS jusqu'en 1989, mais d'une planification démocratique assurée par les producteurs organisés en comités de gestion, les consommateurs et les citoyens et échangeant entre eux et publiquement pour arbitrer entre les divers choix.

que la valorisation du capital et pour permettre de définir une stratégie politique transitoire autogestionnaire.

La stratégie autogestionnaire inscrit le futur dans le présent

Comment une société autogérée peut permettre que se réalise l'échange des produits et des services? Quel serait le système permettant de trouver l'équivalence et quel rôle jouerait la monnaie (si tant est qu'elle soit présente)? La question ainsi posée a-t-elle un sens ou deviendra-t-elle caduque quand l'autogestion généralisée s'imposera? Au travers de quelle transition et quels processus le marché disparaîtrait?

Il s'agit de construire les outils et le savoir-faire pour permettre les prises de conscience nécessaires à l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle logique sociale, économique et politique. La stratégie autogestionnaire inscrit le futur dans le présent pour œuvrer à des transformations immédiates inscrivant le processus autogestionnaire dans la réalité.

La crise systémique actuelle, qui démarre en août 2007, oblige l'ensemble des forces qui se réclament de la transformation sociale à cette révolution culturelle. Le capitalisme financier pose en effet directement ces questions. Pour construire un projet de transformation sociale, il est nécessaire d'inscrire les formes de pouvoirs décisionnels des salariés à la fois dans l'entreprise et dans la société. Il faut à la fois construire la démocratie sociale et politique – l'autogestion dans l'entreprise, dans la cité et dans un ensemble transnational.

Cette crise systémique indique la faillite des modalités du capitalisme dit «libéral» qui se sont mises en place dans les années 1980. Une faillite profonde qui obligera – oblige déjà – le capitalisme, si aucune force n'est capable d'infléchir cette marche, à se restructurer de fond en comble, avec comme objectif premier l'augmentation de l'exploitation pour hausser le taux de profit du capital investi, condition première – mais non suffisante – pour permettre la sortie de crise.

La nécessité de détruire l'État est la conséquence de son caractère d'État bourgeois au service de la classe dominante. Cet état de faits nécessite certes une logique de construction d'affrontements partiels, mais aussi la mise en œuvre dès aujourd'hui de pratiques donnant à voir ce que pourrait être une planification autogestionnaire où les décisions sont prises et mises en œuvre par les producteurs, les consommateurs et les citoyens¹!

Les marchés existaient bien avant le capitalisme et le capitalisme marchand de plus en plus élargi n'a pas pour autant donné naissance

1. [► Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste].

partout à un capitalisme industriel. Il a fallu les conditions spécifiques des pays d'Europe et, paradoxalement, l'économie domaniale fermée, pour assister à la naissance du capitalisme industriel généralisé avec sa loi de l'accumulation du capital et l'exploitation de la main-d'œuvre salariée (Bihar, 2006).

Le marché, dans le capitalisme, permet la confrontation des biens en métamorphosant en marchandises. L'échange permet la socialisation. La marchandise se dévoile. Elle synthétise toutes les contradictions du mode de production capitaliste. Marx explique que la marchandise est valeur – d'où la loi de la valeur – et se manifeste comme valeur d'usage et possède une valeur d'échange liée à la quantité de travail abstrait traduit immédiatement en termes de monnaie. Si Marx parle d'équivalent général, il sous-entend l'équivalent général de la totalité de ce travail abstrait généré par les travailleurs productifs – «productifs de plus-value», ajoute-t-il¹.

Le marché permet aussi la répartition de la plus-value entre les différents capitalistes suivant leur place et les rapports de forces. Il est structuré par le processus d'accumulation et par l'État. État et marché ne s'opposent pas et le marché sans l'État n'a aucune existence. Il apparaît clairement que c'est au travers des marchés sous toutes ses formes (et elles sont nombreuses) et des institutions financières qui les contrôlent que se réalise la répartition de la plus-value entre les capitalistes financiers et industriels².

Dans un cadre où les principales modalités de l'accumulation sont déterminées par le plan autogestionnaire, le marché peut servir d'expression aux préférences des consommateurs pour éviter les imbécillités et les dangers d'une planification bureaucratique, une sorte de sanction des décisions de production dans les domaines de la production de biens de consommation. Les grands choix de production étant pris de manière démocratique à la fois par le processus de la décision citoyenne et par celui de la représentation sociale.

Les propositions formulées par Nicolas Béniès (2009) constituent l'ébauche d'un programme de transition à contenu autogestionnaire insistant sur le rôle de l'État et de l'intervention citoyenne. Nous rappelons ici quelques-unes de ces propositions.

1. On oubliera souvent ces trois derniers mots chez les marxistes dogmatiques, pourtant c'est le sens même de la réalité du procès de production, de circulation et de réalisation qui est contenue dans la marchandise.

2. [► Flaskô, dix ans d'occupation].

Socialiser le système bancaire

La crise actuelle a une dimension financière et bancaire due à la déréglementation des années 1980 et au visage même de la mondialisation. L'internationalisation des marchés financiers en a été l'élément essentiel¹.

Un des aspects de la situation, et non des moindres, est que le capitalisme domine l'ensemble de la planète, sans toute fois imposer ses modalités de fonctionnement partout (cf. la petite paysannerie en Chine qui ne fonctionne pas encore suivant les modalités de l'accumulation du capital). Pour aller plus loin encore, le capital cherche à marchandiser tous les secteurs de la vie sociale qui avaient échappé, pour des raisons diverses, à son emprise. En particulier les services publics sous toutes leurs formes, notamment en Europe.

Le capitalisme est donc une machine à «pomper» (à «fabriquer et à réaliser») la plus-value dans le procès de production des biens. Le capitalisme financier s'approprie cette plus-value – ce surtravail pour parler comme Marx – via le processus de circulation du capital, et en étant devenu leader, il impose à tout le capitalisme un approfondissement-perfectionnement de la machine à pomper.

Aujourd'hui, les nécessités de l'accumulation du capital entrent en contradiction directe avec les impératifs des marchés financiers, notamment avec l'impératif du profit à court terme. La crise a permis de prendre conscience des temps différents de l'industrie et de la finance. Cependant, la différenciation entre capitalisme «industriel» et «financier» n'exprime en rien une différenciation de classe, au contraire ils sont l'un et l'autre consubstantiellement liés. Les besoins du développement du capitalisme ont généré une machinerie financière qui a déterminé les critères de fonctionnement de ce capitalisme, à commencer par le «courtermisme» remettant en cause les conditions mêmes de la possibilité de l'investissement productif qui suppose une vision à moyen terme.

L'entrée à reculons de l'État dans le capital des banques vise à redresser le système pour le rendre aux actionnaires privés. Il faut au contraire que les pouvoirs publics – au niveau régional, national ou européen, selon les cas – assument la propriété des banques et associent à leur gestion les salariés, les associations d'usagers et de défense de l'environnement, c'est-à-dire les producteurs-citoyens.

1. Le capitalisme, c'est une des grandes leçons de Marx, cherche toujours à élargir sa sphère d'accumulation.

Il doit s'agir non pas d'une étatisation mais d'une appropriation sociale, d'une «socialisation». Le même principe devra d'ailleurs être appliqué à l'ensemble des services publics et aux entreprises faillies¹.

Les banques centrales doivent revenir sous contrôle politique et pouvoir prêter aux pouvoirs publics pour financer les investissements publics. Il s'agit de constituer ainsi un «pôle financier» public fonctionnant comme un service public. Le but étant de construire une économie reposant sur d'autres valeurs que celles de la valorisation du capital².

Réorienter les investissements, redistribuer les richesses

Il faut définir une politique du crédit: les taux d'intérêt doivent être modulés en fonction de l'utilité sociale et écologique des productions. La crise actuelle a plusieurs dimensions, dont celle écologique. On parle beaucoup aujourd'hui de «capitalisme vert» qui ne pourrait se réaliser que par une intervention massive des État, faute de quoi aucun capitaliste n'ira investir dans ce domaine n'étant pas assuré du retour sur investissement. On doit orienter ces capitaux vers un service public qui pourrait déterminer les besoins collectifs en matière de protection de l'environnement.

Il faut promouvoir une réforme fiscale – afin, notamment de financer les services publics – qui fasse de l'impôt sur le revenu l'impôt principal en frappant les hauts revenus et les patrimoines, en instaurant un revenu garanti de haut niveau et en décrétant un revenu maximum (rappelons que le président des États-Unis, Franklin D. Roosevelt, avait augmenté le taux maximum d'imposition jusqu'à 94% en 1945).

Une des dimensions paradoxales des politiques économiques actuelles est de favoriser les riches pour qu'ils deviennent plus riches. Le «bouclier fiscal» est une manière d'afficher la volonté de s'attaquer à l'ensemble des droits, aux solidarités collectives pour favoriser la privatisation de la société.

Il est nécessaire de réduire la liquidité des marchés financiers (réglementation, taxes globales sur les transactions financières), réserver le droit de vote aux actionnaires stables, réduire le financement sur les marchés, voire fermer les Bourses, facteur majeur d'instabilité, qui prélèvent plus de ressources qu'elles n'en apportent aux entreprises.

La taxe Tobin qui n'est pas autre chose qu'une taxe sur les spéculations financières devrait être un outil permettant de dégager des fonds pour réduire le retard des économies des pays en retard économique.

1. [► Une alternative pour la Grèce].

2. [► Féminisme «décolonial» et économie sociale et populaire].

Démocratiser le pouvoir dans l'entreprise

Quelques mesures s'imposent. Nous en énumérerons certaines : droit de veto des comités d'entreprise sur les décisions en matière d'emploi et d'investissement ; élargissement de leurs compétences aux sous-traitants ; aide à la reprise d'entreprises par leurs salariés ; développement de services publics démocratiques et décentralisés dans le domaine du crédit, du logement, des transports, etc. pour étendre l'accès aux droits sociaux et élargir la sphère de la gratuité ; instauration d'une sécurité sociale professionnelle ; promotion d'une consommation responsable par le développement d'un système public d'information sur la qualité sociale et environnementale des productions ; obligation de transparence de la part des entreprises sous contrôle des comités d'entreprise élargis ; refondation de la construction européenne en harmonisant vers le haut les conditions sociales et environnementales ; mise en place d'une fiscalité européenne sur le capital et les émissions de GES et d'un programme européen d'investissements dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables, à hauteur de 5 % du PIB (actuellement de 1 %) ; transformation de la Banque centrale européenne pour permettre son contrôle ; restructuration du commerce international, en donnant la priorité aux cultures vivrières, contre le tout à l'exportation pour faire rentrer des devises dans le pays pour faire face à la dette ; développement des procédures de démocratie directes : budgets participatifs¹, référendums d'initiative populaire, etc. ; développement de réseaux économiques solidaires, de « zones libres », affranchies de l'emprise du capital : commerce équitable, réseaux de production et d'échanges locaux, coopératives, entreprises sociales, etc. (ce que Diane Elson, appelle la « socialisation du marché »)² ; développement de réseaux gratuits, à l'image de la communauté du logiciel libre sur Internet.

Aucune des avancées démocratiques évoquées n'est en elle-même une rupture de l'ordre capitaliste. La démocratisation et la socialisation de l'économie résulteront d'abord d'une série d'avancées démocratiques partielles combinées qui sapent le pouvoir du capital. Grâce à ces avancées, la société civile fera son apprentissage collectif de la gestion de l'économie et de l'État.

La stratégie ici ébauchée amène une remise en cause des institutions centrales du capitalisme. Elle s'attaque tout autant aux mécanismes de la domination étatique et à l'accumulation privative de capital. C'est

1. [► Budget participatif].

2. [► Travailleurs et autogestion].

donc une stratégie révolutionnaire. La structure du marché en sera transformée.

Jusqu'où les élites économiques supporteront-elles de voir leur pouvoir désarticulé, encerclé, contrôlé de l'intérieur et de l'extérieur, par des mouvements sociaux et des acteurs politiques déterminés à faire valoir le principe démocratique dans toutes les sphères de la société?

avril 2010

Pour en savoir plus

- Béniès, Nicolas (2009), *Petit manuel de la crise financière et des autres*, Paris, Syllepse.
- Bihr, Alain (2006) *La préhistoire du capital*, t. 1, *Le devenir-monde du capitalisme*, Lausanne, Page deux.
- Braudel, Fernand (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (17^e-18^e siècles)*, Paris, Armand Colin.
- Coutrot, Thomas (2005), *Démocratie contre capitalisme*, Paris, La Dispute.
- Coutrot, Thomas (2008), « Comment sortir du capitalisme ? Vers un socialisme civil », www.france.attac.org/spip.php?article9274.
- Galbraith, James K. (2009), *L'État prédateur*, Paris, Le Seuil.
- Marx, Karl (1994), *Économie*, t. 1, Paris, Gallimard, La Pléiade.
- Postone, Michael (2009), *Temps, travail et domination sociale*, Paris, Mille et une nuits.

Crise et réponses en France

Benoît Borrits et Richard Neville

La crisis financiera de 2007 tuvo repercusiones económicas muy importantes en el mundo y tocó particularmente Europa. La crisis de 2008 fue la más violenta desde el 1929 y se caracteriza por su duración. Afectó en primer lugar las clases laboriosas y populares con despidos masivos que engendran una desocupación de masa y un desarrollo inédito de la precariedad y la flexibilidad. Esa crisis fue instrumentalizada para justificar la ofensiva de las clases dominantes en un centro del capitalismo y en la periferia próxima (algunos países de Europa del Sur y del Este).

En Francia, las multinacionales persiguieron su movimiento de concentración y se aprovecharon de la situación para aumentar las des-localizaciones y los planes de destrucción de puestos de trabajo. Los trabajadores reaccionaron y lucharon para preservar sus empleos. Después de un proceso de luchas defensivas, ciertos equipos sindicales y de trabajadores pusieron en debate la cuestión de la recuperación de las empresas. Hoy, Francia se caracteriza como el país europeo en el

cual se encuentra el mayor número de empresas recuperadas por los trabajadores.

Algunos elementos de análisis de la crisis y sus efectos desastrosos en Europa

Desde el año 1980, el capitalismo en su versión neo-liberal está en la ofensiva, se caracteriza por una tasa de desocupación de masa y la complejidad de la globalización financiera. Para remediar la baja tendencial de la tasa de provecho y aumentar las tasas de explotación y de reproducción del capital, las multinacionales atizan la competencia capitalista gracias a la financiarización universalizada. Esta ofensiva se traduce particularmente por nuevas formas de esclavitud asalariada en las empresas, una «acumulación por des-posesión» en las economías dominadas, y una penetración de las sociedades más periféricas para el acaparamiento de las tierras.

La presión fuerte sobre los salarios tuvo un impacto negativo sobre el consumo, que afectó las salidas de la producción que solamente la economía de crédito sofisticado y la extensión del espacio capitalista pudieron compensar durante cierto tiempo.

A finales de 2007, la economía de crédito y la especulación generalizada alcanzaron sus límites y se produjo la explosión de la burbuja financiera a partir de los famosos «créditos tóxicos». Después, la transferencia de las pérdidas de los bancos sobre las finanzas públicas, justificada por los gobiernos para «salvar la economía», le permitió a la burguesía reactivar el asalto contra los déficit públicos. Esta orientación alimentó planes de austeridad muy duros por todas partes, pero particularmente en Europa. Las reformas de la regulación bancaria contra la especulación fueron extremadamente limitadas, mientras que la concentración bancaria aumentó.

La zona euro es la más amenazada por la fragilidad porque reúne capitalismo heterogéneos, y una política monetaria y de crédito que amplió la crisis de una duración inédita. Las diferencias de evolución de los PIB alcanzan un nivel récord: Europa del norte: + 3 %, Europa del sur: - 9 % entre 2007 y 2013. Aunque no se redujeron desde el 2007, las deudas públicas y privadas están contenidas por el Banco Central Europeo y los nuevos instrumentos de regulación: Fondo europeo de estabilidad financiera, Mecanismo europeo de estabilidad.

Los países de Europa del sur e Irlanda se vieron imponer «purgas» drásticas. Alemania y Europa del norte no están tocadas, pero Francia conoce ataques sociales sin precedente desde el medio del siglo XX y la presión de la competencia fiscal se refuerza por todas partes.

La crisis económica en cada país está instrumentalizada para justificar la ofensiva de las clases dominantes. Las batallas para la competitividad, contra los derechos y las experiencias sociales, para el *merchandising* del medio ambiente sirven cada vez más la desregulación liberal.

La competencia para las inversiones internacionales y las des-localizaciones, entre continentes, entre país y en el interior mismo de cada país están utilizadas cada vez más visiblemente para reforzar la esclavitud asalariada. El trabajador está cada vez más precarizado, con una articulación de trabajadores seguros y de trabajadores pobres precarizados dentro de las mismas empresas.

Las multinacionales persiguen su movimiento de concentración y refuerzan sus poderes frente a los Estados. Por lo tanto, los provechos continúan orientándose hacia la distribución de la renta a los accionistas, más que hacia las inversiones productivas. En Francia, la parte de los sueldos socializados bajó de 10 puntos en 30 años.

El despliegue de la crisis económica actual fue mundial, pero desigual según los continentes. Por el momento, global-mente no podemos hablar todavía de salida de crisis, 7 años después de su explosión: los provechos no están consolidados, la “recuperación” económica aún es frágil y los elementos de desestabilización son muy importantes.

La negociación final – y secreta – de un nuevo tratado de libre cambio para un gran mercado transatlántico (dicho “TTIP” o “TAFTA”), que dará lugar a una competencia sin freno de los sectores enteros de las economías europeas (servicios y mercados públicos, protecciones sociales, culturales y medioambientales), daría así a los grandes grupos privados derechos extravagantes para explotar a los pueblos y la naturaleza. Conviene añadir que las negociaciones prosiguieron entre la UE y el Mercosur con vistas a un acuerdo de libre comercio.

En Europa, hubo que esperar el año 2013 para ver una recuperación pero fue un año de crecimiento económico débil o de recesión más o menos fuerte según los países. Esta situación se confirmó en 2014 con un casi estancamiento de las economías y un ligero crecimiento al principio de 2015.

En Francia, después de un año de casi-estancamiento (0,4%) en 2013, la situación en 2014 (0,4%) no mejoró e incluso el riesgo de deflación apareció con la baja de los precios y de los salarios a causa de la compresión de la economía. En el primer trimestre 2015, la tasa de crecimiento progresó en el 0,6% y las previsiones son del 1,2% para este año con una progresión del poder adquisitivo de los hogares y la tasa de margen de las empresas. Por ahora, podemos hablar sólo de una

recuperación económica frágil y la tasa de desocupación sigue siendo muy alta.

Una desocupación de masa y formas atípicas de empleo

Esta ofensiva se apoya sobre una tasa de desocupación de masa, que pasó de 6,8% en enero de 2008 a 10,9% en junio de 2013 de la población activa en la Unión europea (9,0% en diciembre de 2014 pero alcanza el 11,4% en la zona euro). En la UE, el número de desempleados culminó a 26 millones en 2013, o sea un aumento de 10 millones con relación a 2008. Sin embargo, existen unas diferencias importantes dentro de la UE: 5% en Alemania y 20% en los países del sur del continente (26% en España, 27% en Grecia). En diciembre de 2014, la tasa de desempleo de jóvenes se estableció en el 21,4% en el UE28 y en el 23,0% en la zona euro, respectivamente contra el 23,1% y el 23,9% en diciembre de 2013. Las tasas más bajas en diciembre de 2014 han sido observadas en Alemania (7,2%), en Austria (9,0%) así como en Países Bajos (9,6%) y las más elevadas en España (51,4%), en Grecia (el 50,6% en octubre de 2014), en Croacia (el 44,8% por cuarto trimestre 2014) y en Italia (42,0%).

También conviene apuntar la subida general de la precariedad laboral y la flexibilidad del empleo. Las mujeres son las primeras víctimas, así como los jóvenes, porque se experimentan primero las técnicas de precarización con estas dos categorías. Según la quinta encuesta europea sobre las condiciones de trabajo, a finales de 2013, el 80% de los asalariados gozaban de un contrato indefinido en el seno de la Unión. El tiempo parcial representa hoy el 19,2% de los empleos.

Estas «formas atípicas» de trabajo reagrupan un conjunto muy heterogéneo de situaciones: contrato temporal, interinidad, trabajo estacional, el tiempo parcial, trabajo independiente. El conjunto de las formas de contratos temporales, interinidad y representan hoy el 15,7% del empleo asalariado total. Además, el empleo atípico evoluciona hacia unas formas muy atípicas, tales como los contratos temporales y los tiempos parciales muy cortos, incluso el contrato de cero horas que se desarrolla particularmente en el Reino Unido.

Otra forma de empleo atípico: el tiempo parcial está considerado como impuesto por el 27,6% de los asalariados concernidos según los datos de Eurostat. Allí también se observan niveles espectaculares al sur de la Unión: el 65% en Grecia, el 60,9% en España. O sea cerca de dos veces más que en Francia (31,5%) y casi cuatro veces más que en Alemania (16,6%).

Las formas atípicas de empleo tocan sobre todo dos categorías de la población: los jóvenes y las mujeres. A los primeros particularmente les toca el trabajo temporal y el corte es muy neto con las generaciones precedentes, como lo muestra la encuesta europea sobre las condiciones de trabajo. Si el 85% de los asalariados entre 45 o 54 años gozan de un contrato de trabajo a duración indeterminada, y si todavía es el caso del 76% de los 25-34 años, sólo 50% de los nuevos asalariados dependen de este estatuto de empleo. Para los más cualificados de los jóvenes, se trata sin duda de un tamiz, mucho más largo que el de las generaciones anteriores, hacia el contrato indefinido. Para los menos cualificados, a menudo significa una alternancia entre contratos cortos y desocupación.

En cuanto al tiempo parcial, el desequilibrio de género, esta vez, es neto en la UE: si el 7% de los hombres tienen el tiempo de trabajo inferior a las 20 horas a la semana, es el caso del 19% de las mujeres.

Los jóvenes son las primeras víctimas de la crisis en Europa. En marzo de 2014, 5,340 millones de jóvenes europeos (fuera de estudiantes) no tenían empleo en Europa. Por todas partes en la Unión Europea, desde Portugal hasta Europa del Este, las tasas de desempleo entre los menos de 25 años permanecen muy elevadas. El 22,8% de los jóvenes están buscando un empleo en la UE, lo que deja presagiar una generación «perdida» (el 23,7% en la zona euro).

España y Grecia son particularmente tocadas por esta plaga, y registran una tasa catastrófica del 53,9% y el 56,8% (julio de 2013) respectivamente, mientras que Alemania se saca de este aprieto con 7,8% de jóvenes desocupados en el país. Croacia (49%), Portugal (35,4%), Italia (42,7%), Eslovaquia (32,5%) y Chipre (43,2%) sobrepasan la barra fatídica del 30%. A la inversa, Austria (9,5%) y Países Bajos (11,3%) figuran entre los alumnos buenos con Alemania. Francia (23,4%) se sitúa en un nivel próximo de la media europea (22,8%).

Una conflictividad elevada pero dispersa y desigual

En este contexto, observamos una multiplicación de movimientos de masa con dimensiones económicas, sociales, institucionales y ecológicas. Pero no existe un movimiento de amplitud a la escala europea.

En Europa del sur y en los Balcanes, frente a una degradación sin precedente de las condiciones de vida, frente a los retrocesos sociales, las rebeliones y las movilizaciones de masa son estructurales y se reactivan pero las victorias son raras y no llegan a obtener una ruptura con la austeridad. Hubo huelgas generales importantes en España, Grecia y Portugal, movilizaciones interprofesionales en Francia pero no prorrogables. Las centrales sindicales divididas aparecen como paralizadas

y no quieren entrar en un enfrentamiento con la clase capitalista. La Confederación europea de sindicatos (CES), que agrupa la gran mayoría de los sindicatos de los distintos países de la UE, sigue colaborando vergonzosamente con la Comisión europea¹.

En este panorama, las mareas ciudadanas de educación, salud, cultura, etc. en España en contra de los recortes y privatizaciones aparecen como movimientos originales y emergieron después de décadas de atonía social en este país. En Francia, existen movimientos ciudadanos por la defensa de los servicios públicos pero muy débiles y locales, aquellos en contra de los grandes proyectos cualificados de “impuestos e inútiles” son más importantes a causa de las consecuencias ecológicas desastrosas. Esas luchas actualizan el repertorio de acciones desarrollando nuevas formas de luchas, como las ocupaciones permanentes de «zonas que hay que defender²».

Esas nuevas acciones se quedan en niveles locales o nacionales y sólo hubo un día de huelga el mismo día a escala europea en noviembre de 2012 en contra la austeridad pero con participación desigual según los países. Existen también acciones simbólicas como Blockcupy en Fráncfort cada año delante de la Banca europea o por iniciativa del Altersummit pero esas movilizaciones no se sitúan a la altura de las circunstancias.

Con la crisis económica, las tendencias contrarrevolucionarias reaparecen y observamos una subida de corrientes ultrareaccionarias en toda Europa, ultra-derechistas en Francia y neo-fascistas como en Grecia. También existe un fortalecimiento de la represión y de la penalización de los movimientos sociales por parte de los Estados, como lo demuestra la ley de seguridad ciudadana en España. En este contexto, es urgente construir alternativas para abrir nuevas perspectivas de transformación social en el viejo continente. En este panorama, las recuperaciones de empresas por los trabajadores ni siquiera aparecen como la preservación de los empleos sino completamente como una reconquista del aparato de producción y del papel de productor asociado y de actor en una perspectiva de apropiación social más global.

Alternativas y respuestas desde la economía de los trabajadores y las trabajadoras

En el primer encuentro europeo de «La economía de los trabajadores» en enero de 2014, tuvimos una visión de las resistencias en países diversos

1. [► Revendications communes adoptées par les plénums].
2. [► Notre-Dame-des-Landes, zone à autogestion déterminée].

y sobre todo en el Sur de Europa, países más tocados por la crisis, el cierre de empresas y la desocupación: el estado español, Francia, Grecia, Italia, Serbia. En estos países, los trabajadores se organizan para construir alternativas. Si estas experiencias quedan todavía marginales, revelan sin embargo una evolución reciente pero notable en la conciencia de los trabajadores en Europa.

En Francia, la crisis provocó el cierre de 900 fábricas pero también 1170 anuncios de reducción de efectivos, lo que provocó la destrucción de 269000 empleos industriales en 2008-2009 (Duval, 2010). Son cerca de 900000 empleos industriales que desaparecieron en doce años. Durante esos dos años hubo conflictos sociales muy fuertes con ocupaciones, en los cuales los asalariados reivindicaban indemnizaciones de despido más importantes por parte de grupos que habían amontonado provechos enormes durante los años 2000. La mayoría de las luchas fueron esencialmente defensivas y limitadas a resistir a los «planes sociales» dictados por la lógica accionaria.

En este contexto, la experiencia limitada de Philips Electronique¹ en Dreux tuvo el mérito de reactualizar la noción de «control obrero» empezando de nuevo la producción del día 5 al día 15 de enero de 2010 cuando la dirección quería abandonar la planta. Su objetivo era mostrar a la dirección y a los medios de comunicación que eran capaces de producir solos.

Ya en 2009, los 283 trabajadores de Molex – empresa de conexión automóvil – intentaron recuperar la empresa de capital norte-americano, que quería trasladar la tecnología y cerrar la planta. El asunto será juzgado sólo en marzo de 2014 en el tribunal (Consejo de Prud’hommes) y dará la razón, pero demasiado tarde, a los trabajadores.

Durante el invierno 2010-2011, SeaFrance², quien pertenecía a una empresa pública (La SNCF) y aseguraba la travesía del mar de la Manche entre Calais y Douvres se declaró en quiebra. La UE negó una capitalización del Estado. Los 870 trabajadores crearon una cooperativa, en alianza con Euro Túnel que adquirió los buques. Eso permitió salvar 500 puestos de trabajo hasta que en julio de 2015, Euro Túnel decidió romper el contrato y vender los buques, lo que provocó una puesta en observación judicial de la cooperativa. A menudo, los trabajadores bloquean el puerto para obtener satisfacción y apelaron a la justicia para discutir la decisión de la empresa Euro Túnel. La situación es crítica pero los trabajadores siguen luchando.

1. [► Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier].

2. [► SeaFrance: du sauvetage au naufrage].

A partir del año 2011, hubo una evolución en la conciencia de la clase trabajadora. Si los cierres de empresas prosiguieron a un ritmo más lento, los trabajadores se dieron cuenta de sus capacidades y pusieron en debate cada vez más la posibilidad de recuperación de las empresas.

Estos últimos años, varias empresas se recuperaron, entre las cuales las más conocidas: la compañía de ferry-boats SeaFrance, las acerías de Ploërmel, la SDAB (Marisqueros bretones), la imprenta Helio-Corbeil¹, la fábrica de mueble Arfeo, los tejidos Fontanille, la oficina de proyectos en la electrónica SET, la fundición Gillet (Tarn), el periódico Nice-Matin (Niza), la “Fábrica del Sur” ex Pilpa (Helados)², la librería de los Volcanes, la carpintería Labat y Sierra y recientemente, la Compañía Alpina de aluminio (Saboya) y Fralib³ (acondicionamiento de té e infusiones) que acaba de reactivar la producción en cooperativa después de una lucha ejemplar con ocupación de la fábrica de 1336 días en contra de la multinacional Unilever.

La lucha de los trabajadores de la fábrica Fralib en Gémenos (cerca de Marsella) empezó en septiembre de 2010 para acabar en mayo de 2014 en resistencia al traslado de la producción en Polonia. Tuvo un impacto muy importante en toda Francia con una cobertura de los medios de comunicación inédita y la solidaridad del movimiento obrero. Un acuerdo fue concluido previendo el pago de 20 millones de euros de indemnización y para crear la cooperativa. Los trabajadores decidieron rechazar las indemnizaciones propuestas para preferir un proyecto de recuperación en cooperativa, en vez de un nuevo dueño que se hace cargo de una empresa. Desde el principio del conflicto, los trabajadores eran conscientes que su empleo estaría mejor protegido si estaba entre sus manos. A esta voluntad de conservar el empleo, se añade un deseo de volver la página de una producción poco respetuosa en el plano ecológico. Su proyecto de cooperativa integra la necesidad de reactivar sectores locales de aromas naturales y de anudar relaciones de comercio justo con proveedores de tés, como lo demuestra el acuerdo con una cooperativa del Vietnam. Después de 1336 días de conflicto, un convenio fue firmado con Unilever en el cual este grupo pagará al final 20 millones de euros en calidad de indemnizaciones y en calidad de ayudas al lanzamiento del Scop. El 26 de mayo de 2015, los 50 nuevos socios de la empresa nueva Scop-Ti estaban muy orgullosos de presentar sus dos nuevas gamas de productos. La producción volverá a empezar el verano

1. [► Hélio-Corbeil, c'est notre outil].

2. [► De Pilpa à La Fabrique du Sud].

3. [► Fralib: le chemin d'une alternative populaire].

de 2015 para estar presente en los rayos de supermercados desde el otoño. Además, la cooperativa pudo obtener una certificación orgánica.

Otro conflicto parecido de manera extraña a Fralib: el de Pilpa que dará origen a la Fábrica del Sur, otra cooperativa de producción (Scop). Se trata de una fábrica de helados basada en Carcasona que recientemente había sido comprada por un grupo de inversiones, R^{*}R, número uno europeo de helados vendidos bajo marca de distribuidores. Nueve meses después del rescate, el cierre fue anunciado el 5 de julio de 2011. Los trabajadores lucharon contra éste con, allí también, la perspectiva del mantenimiento de la actividad en el mismo lugar. Nueve meses más tarde, un acuerdo fue encontrado con el grupo que autorizó que una cooperativa mantuviera la actividad de helados con la sola condición de que ésta no vendiera bajo las marcas de distribuidores.

Allí también, la nueva entidad, la Fábrica del Sur privilegia una producción de calidad con productos naturales y de preferentemente locales. La producción se inició en la primavera de 2014 y los primeros resultados están alentadores. La movilización de la población local durante el conflicto desembocó en la creación de una asociación de apoyo al proyecto, Les Amis de la Fabrique du Sud (los Amigos de la Fábrica del Sur). Con la afiliación y la contribución de un millar de ciudadanos, pudo participar en la capitalización de la cooperativa y contribuye a dar a conocer los productos y asegurar ventas militantes en distintas manifestaciones.

Último ejemplo de lucha en contra de una multinacional: desde hace dos años, en el este del país, 161 trabajadores de la papelería más antigua de Francia en Docelles (creada en 1478 en el Este del país) luchan contra la multinacional finlandesa UPM que cerró definitivamente la empresa en enero de 2014 y se negó a ceder el sitio para seguir produciendo en cooperativa. Los trabajadores tienen el apoyo de los cargos políticos locales pero de momento ninguna solución ha sido encontrada.

Estos casos de recuperaciones de empresas demuestran una tendencia en la actitud de los trabajadores frente a los cierres de fábricas y el inicio de un proceso que deberá ser medido sobre un período más largo para saber si es simplemente coyuntural o más estructural, a la imagen de la situación argentina.

La evaluación compleja del proceso de recuperación

No existen estudios que permiten evaluar la amplitud del proceso de recuperación de empresas por los trabajadores en Francia. Es pues imposible contabilizar el número de casos desde el principio de la crisis o las precedentes porque hubo algunas recuperaciones antes, como lo

ilustran las empresas aisladores eléctricos Ceralep¹ (2004) o las acerías de Ploërmel² (2005).

Por lo que sabemos, los datos únicos y disponibles son los que emanan de la federación nacional de las Scop. En el año 2014, 277 sociedades cooperativas de trabajo y participativas (Scop et SCIC) fueron creadas, con lo que el total ascendió a 2 680 empresas cooperativas (2 222 Scop y 408 SCIC) afiliadas a la federación nacional de las Scop, que agrupan 51 000 asalariados, es decir el 0,2% del empleo total en Francia (FNSCOPE, 2015). En el año 2014, el 13% de las cooperativas creadas fueron unas recuperaciones de empresas en dificultad y el 20% de transmisión de empresas, cuando el dueño se jubila y prefiere dejarles la empresa a sus trabajadores en vez de venderla al capital extranjero, lo que es presentado como una particularidad francesa. Pero los datos de 2013 indicaban que las recuperaciones fueron proporcionalmente más importantes respecto de las transmisiones por los fundadores. La media del conjunto de las cooperativas corresponde a 19 trabajadores.

El mantenimiento del empleo es la principal motivación de estas recuperaciones. Pero éstas provocan una baja significativa del empleo: 181 trabajadores en Fralib y ahora 50 en la cooperativa; una centena en Pilpa y ahora una veintena en la Fabrique du Sud. Pero estas experiencias permiten desarrollar una nueva relación en el trabajo en la cual la forma de explotación desaparece. Es un principio de des-alineación que se caracteriza particularmente por unas interrogaciones sobre el sentido de la producción y el contenido social y ecológico de la producción.

Si estas cooperativas no son una receta milagrosa que permitiría burlar la crisis – las quiebras de Scop existen también – estas empresas son más perennes sin embargo que otras. Su tasa de fracaso a cinco años es del 36% contra el 50% del conjunto de las empresas.

Frente a los cierres de sus empresas, cada día más los trabajadores no vacilan para preconizar la recuperación de su empresa en cooperativa como solución única para preservar el empleo. Por eso, estas recuperaciones se hacen actualmente sobre un modo defensivo – la protección del empleo – y muy a menudo, los efectivos bajan entre el anuncio del cierre y la reactivación en cooperativa de trabajo.

Las transformaciones en cooperativas permiten efectivamente conservar una actividad en el mismo lugar y asegurar que no estará des-localizada, a pesar de una erosión significativa de los empleos. Cuando el trabajador es próximo de la jubilación o cualificado hasta el punto

1. [► Céralep: le refus du diktat des actionnaires!].

2. [► Acéries de Ploërmel: quand des métaux deviennent propriétaires de leur usine].

de encontrar un trabajo muy rápidamente, no participa siempre en la recuperación propiamente dicha. Pero estas recuperaciones de empresas nos enseñan algo muy importante. Les permiten a los trabajadores contemplar una nueva relación en el trabajo en la cual la sujeción ya no es la regla, en la cual las decisiones se toman entre pares, en la cual la integridad de los frutos de su trabajo vuelve a los trabajadores. En todas estas experiencias un principio de desalineación se produce como lo demuestra el hecho de que casi siempre los nuevos asalariados-socios se interrogan sobre el sentido de lo que ellos producen y procuran dar un contenido social y ecológico en su trabajo.

La Asociación para la autogestión trata modestamente de apoyar a los equipos de trabajadores, de federarlos, de popularizar sus experiencias difundiendo a partir de su página Web y la organización de conferencias y debates con los trabajadores implicados en esas recuperaciones.

Los datos necesitarían un análisis más detallado, pero demuestran que varias empresas están recuperadas por los trabajadores en Francia. La ausencia de trabajos académicos es perjudicial. De momento, no hay interés de parte de los universitarios e investigadores.

Con la concentración del capital y la dominación de las multinacionales, los trabajadores están confrontados con cierres de empresas rentables, cerradas por razones de competencia entre los trabajadores dentro de la UE para aumentar los provechos. Esas empresas se oponen a la continuación de la producción. Por eso, no quieren vender o ceder las fábricas, lo que complica a menudo las tentativas de recuperaciones.

En Francia, las recuperaciones múltiples de empresas por los trabajadores atestiguan que otra economía, una economía de los trabajadores es posible. Dar a conocer esa otra economía es el medio más seguro de reactivar las luchas sociales ofreciendo un horizonte a éstas, un horizonte por una apropiación social más global.

juillet 2015

Source

Association Autogestion, communication présentée aux 5^e Rencontres de « L'économie des travailleurs » (Venezuela, Falcón, Península de Paraguaná, 22-26 juillet 2015).

Pour en savoir plus

Duval, Guillaume (2010), *Alternatives économiques*, n° 288, janvier.

Fédération nationale des Scop, (2015), *Les chiffres-clés 2014*, www.les-scop.coop/sites/fr/les-chiffres-cles.

Déclaration des droits sociaux

Georges Gurvitch

Georges Gurvitch a eu une longue existence avec une continuité : un intérêt majeur pour les possibilités d'auto-organisation permettant que les potentialités humaines se développent. Il adhéraït fortement à toutes les manifestations d'autogestion des premières années après 1917. Il choisit l'exil devant les signes de ce qui ensuite fut une bureaucratie. Il dut ensuite s'exiler de France pour gagner les États-Unis devant la menace nazie, puis revint en 1945 avec les mêmes options politiques, comme en témoigne sa signature du Manifeste des 121 contre la torture en Algérie. Après sa mort en 1965, ses proches ont tenu à ce que des textes de lui fassent partie du n° 1 de la revue *Autogestion*. Durant tout l'entre-deux-guerres, il fut attentif aux potentialités de transformation des rapports sociaux : si le patronat essayait de capter une dynamique, c'est qu'il était possible que celle-ci aille bien au-delà et que surgisse une force sociale hors du filet dans lequel les «managements» modernes veulent enserrer l'autonomie des syndicats et du contrôle ouvrier...

226

Les conseils de contrôle et les conseils de gestion

La subdivision de notre projet de Déclaration, consacrée au droit du travail, mentionne une série d'institutions nouvelles ou entièrement transformées qui demandent à être précisées et commentées en détail. Il s'agit surtout des conseils de contrôle, des conseils de gestion et du Conseil national économique.

Les «conseils d'usine et d'entreprise» servant de base à la «fabrique constitutionnelle» ont été expérimentés dans la période d'entre les deux guerres sous des formes diverses dans différents pays. Seuls les conseils d'usine rendus obligatoires, soit par la loi, soit en tant que clauses indispensables des conventions collectives, peuvent être cités ici comme entrant dans le cadre de cette expérience [...].

On sait [que cette loi] n'a pas été très heureuse et n'a pas eu beaucoup de succès, parce que les conseils d'usine, même rendus obligatoires, se sont révélés comme infiniment trop faibles pour limiter effectivement l'autocratie patronale. Pour que les conseils d'usine puissent devenir les véritables organes de base de la démocratie industrielle et s'affirmer comme expression «du droit constitutionnel des entreprises», plusieurs conditions indispensables sont requises :

1. Il faut d'abord nettement distinguer entre les conseils de contrôle et les conseils de gestion, en rendant les deux obligatoires. Les conseils de contrôle qui furent au fond seuls expérimentés sous le nom de «conseils d'usine et d'entreprise» ne peuvent effectivement ni surveiller le pouvoir disciplinaire qui s'y exerce, ni participer avec une autorité suffisante à l'élaboration des «règlements intérieurs des ateliers», sans que les ouvriers participent également aux conseils de gestion appelés à diriger la marche générale des entreprises et des industries au point de vue économique et technique. On a parlé parfois «du droit de regard» des conseils d'usine, c'est-à-dire de leur droit de demander compte de la gestion, mais ce droit n'a jamais pu être réalisé, étant donné que la gestion restait entièrement dans les mains des patrons et des directeurs nommés par eux. Pour que le «contrôle ouvrier» fonctionne effectivement, il faut que les ouvriers aient le droit de participer à la gestion même des entreprises et des industries. Or, cela est impossible sans des conseils de gestion obligatoires.

Cependant, il est évident que les conseils de gestion ne peuvent pas avoir la même composition que les conseils de contrôle. Ces derniers doivent être, et ont été presque toujours, des représentations exclusivement ouvrières. Au contraire, pour les conseils de gestion, il ne peut s'agir que de représentations paritaires, la contrepartie des ouvriers étant soit les usagers et les consommateurs (dans le secteur nationalisé de l'économie), soit les patrons (dans le secteur de l'économie privée), soit l'État, le département ou la commune (dans les services publics). D'autre part, tandis que les conseils de contrôle ont pour champ d'action l'usine, l'entreprise (qui peut comprendre plusieurs mines) et l'industrie (comprenant toutes les entreprises de la même branche), les conseils de gestion ne peuvent fonctionner que par rapport aux entreprises entières et aux industries entières.

2. Les «conseils d'usine» expérimentés entre les deux guerres ont échoué, en second lieu, parce qu'ils n'étaient pas inclus dans une chaîne, intégrés dans un ensemble d'organes de démocratie industrielle, remontant des cellules de base aux conseils des industries et aux conseils économiques régionaux et aboutissant par là au Conseil national économique et, plus loin encore, au Conseil économique international. Les conseils d'usine sont restés fragiles parce qu'ils sont restés des tronçons détachés de toute liaison vivifiante avec le corps entier des organismes économiques représentatifs. Leur intégration dans un ensemble de ce genre leur donnera dans l'avenir une force véritable.

3. En troisième lieu, le problème des relations entre les conseils d'usine et les organisations syndicales ne fut jamais résolu. Les syndicats

professionnels, depuis longtemps formés, craignaient souvent l'indiscipline syndicale des conseils d'usine ; de multiples frictions entre les deux modes d'organisation ouvrière ont pu être observées, ce qui certainement ne servait pas à renforcer la position des conseils, déjà très faible pour d'autres causes.

L'introduction au sein des conseils de contrôle et des conseils de gestion des représentants des syndicats (un quart des membres) nous paraît la solution qui s'impose pour garantir le contact et la collaboration efficace entre les conseils et les syndicats.

Cette solution est complétée par l'attribution aux conventions collectives, conclues par les syndicats professionnels, d'une compétence en vue de préciser les fonctions des conseils de contrôle dans les usines, les entreprises et les industries. Cela exclut toute possibilité de conflits entre des ententes conclues par les conseils de contrôle et les conventions collectives conclues par les syndicats ; ces dernières gardent la primauté. Ainsi un équilibre nécessaire entre les syndicats et les représentations ouvrières fondées sur les lieux du travail est introduit par notre projet.

4. La quatrième et dernière raison de l'échec des conseils d'usine d'ancien modèle est la plus importante de toutes, Ni les conseils de contrôle, ni les conseils de gestion ne peuvent fonctionner effectivement sans que l'économie nationale soit planifiée et partiellement nationalisée. Les différents organes de la démocratie industrielle sans l'économie planifiée ne sont que des ombres sans réalité. Et l'économie planifiée sans la démocratie industrielle n'est qu'un renforcement de la domination et de l'oppression.

Il faut donc que l'économie planifiée et la démocratie industrielle s'unissent et s'interpénètrent, ne devenant qu'une seule et même chose. C'est alors, mais alors seulement, que les conseils de contrôle et de gestion [...], ainsi que les conseils économiques régionaux, national et international, deviendraient une réalité pleine et travailleraient avec une efficacité entière. Les conseils de contrôle, sous condition qu'une partie au moins de l'économie soit nationalisée, recevront une force considérable, même dans le secteur de l'économie restant privée, car en participant par les délégués à l'Organisation nationale économique, ils jouiront de l'appui de cette dernière. [...]

Il nous faut [...] répondre à une objection qui doit être faite au sujet des conseils de gestion : ne serait-il pas bien dangereux d'appeler les ouvriers, vu leur incompétence, à participer à la gestion technique et économique des industries et des entreprises ? Notre réponse sera que la difficulté ici n'est qu'imaginaire, car la gestion consiste dans la direction de la marche générale des entreprises et des industries, qui ne

se substitue en aucune façon aux fonctions du personnel technique. Celui-ci n'est que nommé par les conseils de gestion et ne fait que recevoir les directives générales de ce dernier. Dans des questions de direction générale, les ouvriers d'une part, les usagers de l'autre, étant directement intéressés au bon fonctionnement de la production, sont plus compétents et non pas moins compétents que les membres des conseils de sociétés anonymes par actions, les patrons et les directeurs nommés par eux. Le personnel technique, par exemple un ingénieur, sera choisi par les conseils de gestion parmi les personnes ayant les diplômes correspondants ; pour juger des qualités personnelles et de l'expérience des candidats, les ouvriers sont plus compétents que quiconque. Il serait peut-être même justifié de soumettre le personnel technique, après sa première nomination par les conseils de gestion, à des réélections périodiques par les ouvriers : moyen très efficace de combattre la pente technocratique, sans toucher à la « compétence technique ». En effet, un ingénieur ou un autre technicien ne perdrait rien de sa compétence en étant soumis à une réélection périodique ; sans les diplômes nécessaires il ne pourrait être ni nommé, ni réélu...¹

On pourrait peut-être nous chercher querelle également au sujet de la composition compliquée des conseils de gestion, prévue dans notre projet ; pour les constituer ne serait-il pas plus simple en effet d'adjoindre simplement aux conseils de contrôle respectifs les représentants des usagers et des consommateurs ? Nous répondrons à cette objection comme suit : a) les qualités requises des délégués ouvriers pour exercer le contrôle du pouvoir disciplinaire et pour participer à la gestion sont nettement différentes ; b) étant donné que les conseils de contrôle et les conseils de gestion devront souvent agir comme parties adverses, il est préférable que leur personnel soit différent ; c) les élections directes dans tout organisme représentatif, sont, comme principe général, toujours préférables aux élections indirectes par des représentations de second ou de troisième degré. C'est pourquoi là même où il est indispensable d'introduire, pour le bon fonctionnement de la représentation, un certain nombre de délégués élus par des corps intermédiaires, la prédominance doit être donnée aux représentants élus directement par les intéressés de base.

1944

Source

Article paru dans *Autogestion*, n° 1, décembre 1966.

1. [► Problèmes théoriques de l'autogestion].

De la citoyenneté au dépérissement de l'État

Catherine Samary

Dans le cadre des « mises à plat » nécessaires à la refondation d'un projet socialiste, Antoine Artous (1999) nous propose de nous approprier – et non de rejeter, comme une certaine tradition révolutionnaire le suggérait – la notion de citoyenneté issue de la société bourgeoise. Je voudrais relier ce débat à la double critique que Nicos Poulantzas exprimait dans *L'État, le pouvoir, le socialisme* (1978 : 280) et que l'on peut aujourd'hui préciser davantage en évitant le manichéisme réformisme ou révolutionnaire. Celle d'une vision simplificatrice de l'État bourgeois (et de son droit) comme seul instrument de la bourgeoisie, d'une part; et d'autre part celle réduisant la démocratie socialiste à celle des seuls conseils.

Poulantzas soulignait que dans cette dernière vision, la dualité de pouvoir de la période révolutionnaire débouchait sur une destruction radicale de l'État bourgeois intégralement remplacé par le système conseilliste. Et, il soutenait à juste titre Rosa Luxemburg qui, sans remettre en cause cette approche conseilliste, avait critiqué la dissolution de l'Assemblée constituante par les bolcheviks dans la Révolution russe « en niant les corps représentatifs surgis des élections populaires générales, Lénine et Trotsky ont installé les soviets comme l'unique représentation authentique des masses laborieuses¹. Mais avec l'étouffement de la vie politique dans tout le pays, la vie des soviets eux-mêmes ne pourra pas échapper à une paralysie étendue. Sans élections générales, liberté de presse et de réunion illimitée, lutte libre des diverses opinions, la vie s'éteint de toute institution politiques et seule triomphe la bureaucratie... Cela aussi fait partie de notre « patrimoine politique² » sans qu'on en ait tiré toutes les conséquences.

Les « incertitudes » fécondes de Marx (Bensaïd, 1995a ; 1995b) et d'Engels, notamment analysées par Jacques Texier (1998) quant à la place de la démocratie parlementaire dans la stratégie révolutionnaire

1. [► Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe].

2. Cette critique de Rosa Luxemburg a, depuis longtemps, eu bonne presse dans la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et, plus largement la 4^e Internationale. Et, bien avant la chute du Mur de Berlin et la crise de l'URSS, l'accent a été mis sur une démocratie socialiste et autogestionnaire – mais la vision exclusivement conseilliste et « ouvrière » de la démocratie a persisté.

ne pouvaient être «pensés» pleinement sans recul suffisant. On sait aussi que Marx et Engels se refusaient à «trop» prévoir l'après-capitalisme sans expérience. Nous avons l'avantage d'un recul qui permet d'incorporer à l'analyse marxienne plusieurs apports essentiels.

D'une part, la «démarche transitoire» proposée par Trotsky, faisant le pont entre réformes et révolution : dans cette logique, toute victoire partielle par des luttes permettant des réformes qui améliorent les droits et conditions d'existence et de travail est un mieux-être qui stimule la confiance dans la possibilité de résistance et un apprentissage. La fragilité et les limites de ces gains dans le capitalisme font avancer l'idée qu'il faut aller plus loin, changer de système, avoir le plein soutien d'un autre pouvoir contre celui du capital. Cette démarche peut être appliquée pleinement sur les questions de la citoyenneté – donc de la démocratie «bourgeoise»...

Parallèlement, ceux des marxistes révolutionnaires qui ont incorporé (et non pas rejeté comme «petits-bourgeois») la richesse des mouvements transclassistes féministes, nationaux, environnementalistes peuvent aujourd'hui combattre toute vision mythique d'un prolétariat homogène et non conflictuel. Mais il s'agit aussi ce faisant d'un retour au projet communiste émancipateur en fait appauvri par les visions ouvriéristes étroites imposant aussi une réflexion sur les médiations institutionnelles permettant l'affirmation convergente d'un projet «politique».

Enfin, il est également possible de repenser l'articulation démocratie directe/institutions dans la réalisation des tâches de transformation socialiste contre toute vision fatale de la cristallisation bureaucratique et à partir d'un bilan critique de l'expérience des pays dits socialiste et des impasses du substitutisme (parti-État ou... «marché socialiste» orientant l'économie en place et lieu des travailleurs)

Une telle actualisation doit permettre de repenser la question du dépérissement de l'État «utopie réaliste» (Maler, 1995) qui impose un retour sur la notion de dictature du prolétariat. Je voudrais donc articuler cette contribution en quatre points : 1) de la critique de la démocratie «bourgeoise»; 2) à la défense de la citoyenneté contre le capitalisme; 3) d'une discussion nécessaire de la dictature du prolétariat...; 4) au dépérissement de l'État

De la critique de la démocratie «bourgeoise»...

Le capitalisme est le premier système qui proclame à son ordre du jour l'émancipation de l'individu («liberté, égalité, fraternité» – suffrage universel). Il le proclame sans le réaliser vraiment. Il prétend à l'universalité – tout en restant capitaliste. C'est une contradiction majeure,

non réductible à une « idéologie » sans réalité, sans contrainte. Car il y va de la légitimation même de cette société-là qui ne se dit pas bourgeoise. De même, les fonctionnaires de son appareil d'État (de toutes ses institutions) sont supposés nommés pour remplir des tâches, sur la base de compétences et de concours, et non pour défendre les seuls intérêts de la bourgeoisie. L'émergence de ce corps de bureaucrates modernes, auquel Max Weber prête sans doute abusivement une rationalité trop largement « technique » basée sur le savoir, distingue en tout cas l'État « bourgeois » de tous les pouvoirs de classe antérieurs en le séparant de la sphère productive (*Actuel Marx*, 1992). Jacques Texier (1998) a montré de façon convaincante combien Marx et Engels ont dû rectifier et affiner leurs approches et hypothèses initiales sur les formes politiques adéquates au règne du capital¹ – non pas le suffrage censitaire (comme cela aurait pu être la forme directe du règne de la bourgeoisie), mais la citoyenneté universelle associée à l'individu salarié, « libre »².

En même temps on sait combien cette « liberté » est prise au piège du « despotisme d'usine » – et combien ce despotisme-là ne se desserre que pour laisser jouer, tout aussi despotique, la « main invisible » du marché (Coutrot, 1998). On sait aussi combien ces institutions « au-dessus des classes » sont en même temps insérées dans (bornées par) des réalités de classe : les changements du haut personnel d'État accompagnant les modifications de majorité politique en témoignent ; de même que les inégalités colossales d'accès à l'enseignement supérieur et donc à ces fameux concours d'où sont formés les « corps » de l'État. Mais les enseignants ne sont pas pour autant « au service » de la bourgeoisie. Et les droits universels reconnus ne sont pas de simples chiffons de papier camouflant la réalité de classe. Il y a là derrière l'espace de luttes politiques, de contradictions et de conquêtes (le droit social par exemple, le suffrage universel lui-même, notamment pour les femmes) tributaires des rapports de forces et des réalités économiques, donc susceptibles de multiples limites et régressions tant que le capitalisme n'est pas remis en cause comme système dominant...

On peut mettre en évidence d'un point de vue analytique et empirique (évolutif, différencié dans le temps et l'espace) dans la société capitaliste plusieurs mécanismes exprimant l'écart entre les principes démocratiques de la république « universelle » et la réalité :

1° La « citoyenneté » est universelle... pour qui « mérite » d'être citoyen. Celui-ci a pu être défini à certaines époques par la propriété (ou par

1. [► Marx et l'autogestion].

2. [► Citoyen-producteur (Le)].

un principe censitaire), par le sexe, et par la nationalité – excluant de la citoyenneté les pauvres, les femmes et les nations colonisées voire soumis à l’esclavage. Mais les luttes ont tendu à imposer le suffrage universel comme une composante essentielle d’une démocratie qui considère l’être humain, quel que soit son statut social, son genre et sa nationalité, comme doté de raison pour décider souverainement de son sort et ne s’en remettre ni à Dieu, ni à un État absolutiste.

2° Mais si le droit s’est étendu, la réalité de classe et celle du marché capitaliste marginalise de fait dans la vie politique ceux qui «ont d’autres chats à fouetter» ou qui se sentent bien loin des débats politiques tels qu’ils se mènent – les pauvres, les analphabètes, les «exclus»... C’est en fait une autre façon de revenir à une «ploutocratie» ou un suffrage censitaire impur et non déclaré: le lauréat du prix Nobel d’économie de 1998, l’Indien Amartya Sen souligne combien la faim dans le monde d’aujourd’hui est un signe de non-démocratie (et non plus un problème matériel). On peut en réalité étendre sa réflexion (portant à ce sujet principalement sur le tiers-monde) vers les pays les plus développés où l’abstentionnisme est croissant. Si les pauvres (et notamment les travailleurs pauvres des États-Unis) votaient – ou, ce qui revient au même, avaient le sentiment qu’en votant ils pourraient changer leur situation –, la société serait tout autre. Et c’est d’ailleurs pourquoi les «libéraux» les plus radicaux au plan économique préfèrent en matière économique s’appuyer sur le marché plutôt que sur la démocratie...



3° Enfin, si la bourgeoisie a préféré ne pas régner «directement», c'est que l'économie et le social se sont, comme le dit Polyani analysant la grande transformation capitaliste, «désencastrés» du politique – y compris dans la mise en place d'un appareil moderne de fonctionnaires promus par voie de concours. Car en fait, l'essentiel des grands choix de société échappe au vote politique: l'économie présentée comme affaire d'experts, ou comme régie par des «lois naturelles», les statuts sociaux, la propriété privée des moyens de production sont eux-mêmes présentés comme «normalité incontournable».

... À la défense de la citoyenneté contre le capitalisme

On doit retourner contre le capitalisme les droits qu'il a reconnus. Certes, sous pression de la guerre froide et des luttes sociales, le droit a pu reconnaître des limitations nécessaires à la propriété privée, au nom de l'«intérêt général», de l'état d'urgence ou de la cohésion sociale. Même le traité de Rome ne fait pas de la propriété privée un critère absolu ou un préalable à l'adhésion au projet communautaire. Le Préambule de la Constitution française, comme la Déclaration universelle des droits humains ont intégré des droits sociaux de base, voire ceux de revenu «digne»... L'interventionnisme d'inspiration keynésienne a élargi les domaines économiques de l'action publique.

Mais l'État-providence est depuis l'offensive néolibérale des années 1980 remis en cause. Quoi qu'en dise le discours «libéral», il ne s'agit pas de moins d'État, mais d'un État davantage gendarme, imposant plus de marché et plus de domination impérialiste, relayé par de puissantes institutions mondiales – très interventionnistes dès qu'il y a risque de système (selon le principe «*too big to fall*» – disons, trop gros pour être mis en faillite...). Les budgets des États et leur mode de financement se sont modifiés dans leurs structures sur la base des intérêts des classes et États dominants, sans se réduire.

Le retour à un État «libéral» (par opposition à un État d'inspiration keynésienne) renforce donc ce grand écart entre démocratie représentative et pouvoir de décision enraciné «ailleurs», dans la domination du capital sur le travail et dans la dictature des relations marchandes, de la propriété privée et du droit de la concurrence. Mais cette évolution, cause de régressions sociales considérables, fait aussi émerger une «exigence citoyenne» de contrôle mondialisé sur l'économie associée à une puissante délégitimation des institutions et critères de cet ordre barbare... On peut plus que jamais montrer comment, dans les pays les plus «démocratiques» (au sens très étroit en fait d'un pluralisme de partis et d'élections), la «république» est de fait «bourgeoise», largement

censitaire, masculine et raciste en substance. Il faut analyser (au plan national, régional et supranational où s'articule la domination actuelle du capital) quelles institutions doivent/peuvent jaillir comme contre-pouvoir, celles qui sont directement achetées par les classes dominantes, ces « bandes d'hommes armés » qui sont leurs mercenaires directs et devront être dissoutes comme l'OTAN; celles enfin qui sont susceptibles d'être plus ou moins traversées par les conflits de classe – justement celles qui prétendent ouvertement le plus à la démocratie universelle. Des décisions réactionnaires sont régulièrement prises dans un cadre parlementaire – ou dans celui de l'ONU. Mais on peut les dénoncer comme telles. En même temps, la structure parlementaire ou onusienne (dont on doit analyser de façon critique le fonctionnement et les limites) permettent de rendre publique le vote des partis politiques, des élus – et de faire progresser l'idée qu'ils ont des comptes à rendre devant leurs populations sur les effets de leurs politiques...

Le crétinisme parlementaire serait de ne pas tirer les leçons du Chili d'Allende... Le principal enjeu est de protéger par une puissante mobilisation et auto-organisation extraparlamentaire les décisions audacieuses d'un Parlement susceptible de refléter, dans les pays où la démocratie existe, la radicalisation d'une crise révolutionnaire¹: appel à une nouvelle constituante, pleine légitimation politique d'un élargissement radical de la sphère politique s'emparant de l'économie, des questions de la propriété; droits sociaux et politiques nouveaux reconnus...

Les mobilisations contre l'OMC et les institutions financières internationales ou les critiques de la construction européenne libérale débouchent sur des exigences de contrôle, de transparence, de subordination de l'économie à des droits universels, de défense dans ce cadre des services publics...

Tout cela relève aussi d'une nouvelle « citoyenneté universelle » en formation... Car une source essentielle de mobilisation radicalement contestataire de l'ordre mondial existant est/sera l'exigence de réduire les écarts entre d'un côté les droits proclamés et, de l'autre les obstacles sociaux, économiques et culturels à la pleine réalisation de ces droits. Ou encore l'écart entre les fonctions officielles des institutions dites d'intérêt général ou démocratiques et l'étroitesse des intérêts réellement défendus. Ces intérêts étroits sont en même temps puissants, capables littéralement de « se payer » certaines institutions pour défendre bec et ongle leurs privilèges: le capital (la propriété privée des moyens de production comme forme dominante) dispose et mobilisera de puissants

1. [► Poder popular].

moyens pour borner ou remettre en cause violemment les acquis démocratiques fragiles que les luttes peuvent imposer. Il est important de repérer où sont ces bornes, les formes qu'elles prennent, leurs instruments répressifs – mais de mettre la légitimité démocratique du côté de la contestation de l'ordre existant contestable parce que capitaliste alors qu'il prétend à la défense d'intérêts et de libertés universels.

Mais à partir de cette critique cohérente, une première démarche oppose à la « démocratie bourgeoise » une « démocratie ouvrière » – supprimant les institutions « formelles » de la première.

D'une discussion nécessaire de la « dictature du prolétariat »... au dépérissement de l'État

Certes, le projet postcapitaliste de « dictature du prolétariat » n'était pas spécifié « politiquement » chez Marx et ne peut pas être réduit à la triste expérience des partis-États prétendant incarner la forme politique du prolétariat (Samary, 1999). On peut aussi rejoindre Jacques Texier quand il souligne l'essence démocratique et autogestionnaire du projet marxien communiste. Mais la notion de « dictature du prolétariat » n'est pas seulement problématique à cause de ce qu'en a fait le stalinisme.

Dans *La Révolution traquée*, Trotsky revient de façon critique sur plusieurs erreurs des années 1920. D'une part, la suppression du pluralisme politique qu'il admet comme erronée, mais en se référant exclusivement à l'hétérogénéité du seul prolétariat dont aucun parti ne pouvait prétendre représenter tout seul « les intérêts », historiques et immédiats : on reste donc dans le cadre d'une approche « sociale » de la citoyenneté.

Parallèlement, la NEP n'est plus présentée comme un simple « recul » temporaire. Trotsky souligne les illusions qu'avait véhiculées le communisme de guerre : celui-ci, au-delà de sa caractéristique de « réglementation de la consommation dans une forteresse assiégée » avait eu des « intentions premières plus larges » : la suppression durable de la monnaie et du marché. Il évoque certes les espoirs de révolution prochaine victorieuse en Occident nourrissant, dit-il, « ces espérances utopiques » de passage « du communisme de guerre au vrai communisme ». Mais il ajoute « on peut néanmoins dire en toute assurance que, même dans cette heureuse hypothèse, il aurait fallu renoncer à la répartition des produits par l'État et revenir aux méthodes commerciales » (Trotsky, 1953 : 458). La critique que Trotsky fait de la planification stalinisée portait dès lors non pas seulement sur l'étouffement de toute démocratie dans ses procédures, mais aussi sur la suppression d'instruments monétaires et marchands à incorporer au projet de prise en compte et

de satisfaction de besoins complexes. Mais Trotsky ne revient pas explicitement sur Cronstadt¹.

Les situations de guerre civile et de résistance isolée contre un ordre mondialement oppresseur ne sont pas favorables à la démocratie, bien sûr. La violence des affrontements de classe, l'importance des enjeux, le poids de l'environnement hostile et de la guerre civile – tout cela pesait dramatiquement et impose de ne pas se comporter en « donneurs de leçons ». Mais si l'on prend au sérieux l'idée que la dégénérescence bureaucratique stalinienne n'était pas fatale, alors il faut accorder la plus grande attention aux « bifurcations » de l'histoire tant soulignées par Daniel Bensaïd². Or, le début des années 1920 – le 10^e congrès (où seront interdites les fractions dans le parti) et Cronstadt, à la veille de la NEP – est encore une de ces bifurcations – justement parce que le bolchevisme n'était pas le stalinisme. Paradoxalement (du moins pour ceux qui ont de Lénine une vision stéréotypée et caricaturale antidémocratique), c'est Lénine qui au 10^e congrès et, dans son testament, a sans doute le mieux perçu ces questions. Il a le mieux distingué les déformations bureaucratiques de l'État, mais aussi les dangers de l'approche proposée par Trotsky (la militarisation des syndicats), voire de l'Opposition ouvrière dirigée par Kollontaï (s'appuyant plutôt sur la direction des syndicats) : parce que les travailleurs se confrontaient à « leur » État bureaucratifié, les syndicats devaient rester des organes de défense indépendants de la gestion de l'économie. Mais la répression du pluralisme (donc des élections libres) allait étouffer l'auto-organisation et faciliter la bureaucratification des soviets eux-mêmes – selon la logique anticipée par Rosa Luxemburg.

Si les finalités du projet communiste sont l'émancipation – celle de chacun·e étant la condition de l'émancipation de tou·tes, pour paraphraser le *Manifeste* – la citoyenneté universelle est un des garants de sa réalisation. Sa mise en œuvre dans une économie qui supprime la domination du capital peut donner au Parlement un tout autre contenu socio-économique qui doit s'enraciner dans un nouveau statut d'autogestionnaire des travailleurs/citoyens, hommes et femmes de toutes nationalités – donc permettre d'articuler démocratie représentative (et directement « politique » au sens des confrontations entre grands choix de société) et auto-organisation (subordonnant la gestion de l'économie à la satisfaction de besoins)³.

1. [► De l'autogestion à la bureaucratie soviétique].
2. [► Liberté, émancipation, autogestion... le fil du temps].
3. [► Autogestion et pouvoir(s)].

La question institutionnelle et politique (qui décide quoi, comment?) est alors ramenée au-devant des enjeux majeurs d'un projet socialiste. La démocratie apparaît alors non comme une recette simpliste, mais comme l'ensemble des moyens qui permet de satisfaire les buts socialistes : satisfaction des besoins au sens le plus riche, émancipation universelle impliquant un statut d'autogestionnaire.

On peut s'appuyer aujourd'hui encore plus qu'hier sur les bilans des expériences réalisées au nom du socialisme, de leurs réussites¹ et de leurs échecs – de l'URSS à la Yougoslavie².

2002

Source

Article publié dans *Contretemps*, février 2002.

Pour en savoir plus

- Actuel Marx (1992), *Weber et Marx*, Paris, PUF.
- Actuel Marx (2000), *Le marxisme d'Ernest Mandel*, Paris, PUF.
- Andréani, Tony (2001), *Le socialisme est (à)venir*, t. 1, *L'inventaire*, Paris, Syllepse.
- Artous, Antoine (1999), *Marx, l'État et la politique*, Paris, Syllepse.
- Bensaïd, Daniel (1995a), *La discordance des temps*, Paris, La Passion.
- Bensaïd, Daniel (1995b), *Marx l'intempestif*, Paris, Fayard.
- Coutrot, Thomas (1998), *L'entreprise néolibérale, nouvelle utopie capitaliste?*, Paris, La Découverte.
- Maler, Henri (1995), *Convoiter l'impossible*, Paris, Albin Michel.
- Poulantzas, Nicos (1978), *L'État, le pouvoir, le socialisme*, Paris, PUF.
- Samary, Catherine (1988a), *Le marché contre l'autogestion : L'expérience yougoslave*, Paris, Publisud/La Brèche, 1988a.
- Samary, Catherine (1988b), *Plan, marché, démocratie : L'expérience des pays dits socialistes*, Amsterdam, IIRE.
- Samary, Catherine (1999), « Propriété, État, démocratie », *La Pensée*, n° 317.
- Samary, Catherine (2000), « Des buts et des moyens, quel projet autogestionnaire socialiste? », *La Pensée*, n° 321, janvier-mars.
- Texier, Jacques (1998), *Révolution et démocratie chez Marx et Engels*, Paris, Actuel Marx, PUF.
- Trotsky, Léon (1963), *La révolution trahie*, dans *De la Révolution*, Paris, Minuit.

-
1. Tony Andréani (2001) a raison de résister à un « air du temps » qui, y compris chez les révolutionnaires, balaie les réussites passées dans les pays se réclamant du socialisme – ce qui ne permet pas de mesurer l'ampleur des dégradations produites par la restauration capitaliste en cours et de répondre aux « nostalgies » ambiguës qui s'expriment pour le régime passé.
 2. De nombreux débats, selon des approches multiples ont porté depuis des décennies sur des « modèles » de socialisme distincts de celui de l'URSS, intégrant notamment l'autogestion. Ernest Mandel fut un des protagonistes majeurs de cette réflexion (voir *Actuel Marx*, 2000). Sur le bilan de l'expérience, voir notamment Samary (1988a ; 1988b ; 2000). Dans tous ces ouvrages on trouvera de nombreuses références aux débats passés. Certains d'entre eux et la plupart des articles sont peuvent être retrouvés sur le site <http://csamary.free.fr>.

De la coopération

Vladimir Lénine

«Ce travail parmi les paysans a pour objectif économique la coopération. Si nous pouvions les grouper tous dans des coopératives, nous nous tiendrions des deux pieds sur le terrain socialiste. [...] Le régime de coopérateurs civilisés, quand les moyens de production appartiennent à la société et que le prolétariat comme classe a triomphé de la bourgeoisie, c'est le régime socialiste.»

1. Il me semble que nous ne prêtons pas une attention suffisante à la coopération. Je ne pense pas que tous comprennent que, depuis la révolution d'Octobre et indépendamment de la NEP (au contraire, sous ce rapport il faut dire : précisément grâce à la NEP), la coopération acquiert chez nous une importance tout à fait exceptionnelle. Les rêves des vieux coopérateurs renferment beaucoup de chimères. Ils sont souvent ridicules parce que fantastiques. Mais en quoi le sont-ils ? En ce qu'on ne comprend pas la signification fondamentale, essentielle, de la lutte politique de la classe ouvrière pour le renversement de la domination des exploités.

Aujourd'hui, ce renversement s'est fait chez nous, et bien des rêves fantastiques, voire romantiques, voire vulgaires, des anciens coopérateurs deviennent une réalité dépourvue de tout artifice.

En effet, chez nous, le pouvoir d'État étant exercé par la classe ouvrière, et l'État détenant tous les moyens de production, il ne nous reste effectivement qu'à grouper la population dans des coopératives. Lorsque la population est groupée au maximum dans les coopératives, le socialisme se réalise de lui-même, ce socialisme qui provoquait auparavant des railleries légitimes, des sourires, le dédain des gens convaincus avec juste raison de la nécessité de la lutte de classes, de la lutte pour le pouvoir politique, etc. Eh bien, tous les camarades ne se rendent pas compte de l'importance énorme, illimitée, que la coopération acquiert pour nous aujourd'hui en Russie.

Par la NEP nous avons fait une concession au paysan considéré comme marchand, au principe du commerce privé ; de là, précisément (à l'encontre de ce que certains s'imaginent), la portée immense de la coopération. En somme, tout ce qu'il nous faut, sous le régime de la NEP, c'est grouper dans des coopératives des couches suffisamment larges et profondes de la population russe ; car nous avons trouvé aujourd'hui le moyen de combiner l'intérêt privé, l'intérêt commercial privé, d'une

part, et son contrôle par l'État, d'autre part, le moyen de subordonner l'intérêt privé à l'intérêt général, ce qui autrefois était la pierre d'achoppement pour un grand nombre de socialistes.

En effet, le pouvoir d'État sur les principaux moyens de production, le pouvoir d'État aux mains du prolétariat, l'alliance de ce prolétariat avec les millions de petits et tout petits paysans, la direction de la paysannerie assurée à ce prolétariat, etc., – n'est-ce pas tout ce qu'il faut pour construire à partir de la coopération, de la coopération à elle seule, que nous traitions auparavant de mercantile, et qu'à certains égards nous avons le droit de traiter aujourd'hui, sous la NEP, de la même façon, n'est-ce pas tout ce qui est nécessaire pour édifier une société socialiste intégrale? Ce n'est pas encore la construction de la société socialiste, mais c'est tout ce qui est nécessaire et suffisant à cet effet.

Or, c'est ce que sous-estiment beaucoup de nos militants praticiens. On regarde la coopération avec dédain, on ne comprend pas l'importance exceptionnelle qu'elle a d'abord dans son principe (les moyens de production appartiennent à l'État), ensuite du point de vue de la transition à un nouvel état de choses par la voie la plus simple, la plus facile, la plus accessible au paysan¹.

Or, c'est là, encore une fois, l'essentiel. Imaginer toutes sortes de projets d'associations ouvrières pour construire le socialisme, est une chose; autre chose est d'apprendre à construire ce socialisme pratiquement, de façon que tout petit paysan puisse participer à cette œuvre. C'est à ce stade que nous sommes parvenus aujourd'hui. Ceci étant, il est certain que nous en profitons très insuffisamment.

En adoptant la NEP nous avons forcé la note non pas en ce sens que nous avons réservé trop de place au principe de l'industrie et du commerce libres, mais en ce sens que nous avons oublié la coopération, que nous la sous-estimons aujourd'hui, que nous avons déjà commencé à oublier la portée gigantesque de la coopération, des deux points de vue indiqués plus haut.

J'ai l'intention à présent de m'entretenir avec le lecteur de ce que l'on peut et de ce que l'on doit pratiquement accomplir tout de suite, en partant de ce principe «coopératif». Par quels moyens peut-on et doit-on, dès maintenant, développer ce principe «coopératif», de façon que chacun se rende nettement compte de sa portée socialiste?

Du point de vue politique, il faut faire en sorte que non seulement les coopératives bénéficient, en général et toujours, de certains avantages,

1. [► Coopératives et transformation de la société]

mais que ceux-ci soient d'ordre purement matériel (taux d'intérêt bancaire, etc.).

Il faut que l'État avance aux coopératives des fonds dépassant au moins légèrement les crédits que nous avançons aux entreprises privées, en les portant même au niveau des crédits consentis à l'industrie lourde, etc. Un régime social ne surgit qu'avec l'appui financier d'une classe déterminée. Inutile de rappeler les centaines et les centaines de millions de roubles que coûta la naissance du capitalisme « libre ».

Aujourd'hui, nous devons comprendre et mettre en pratique cette vérité qu'au moment actuel le régime social que nous devons soutenir par-dessus tout, c'est le régime coopératif. Mais il faut le soutenir dans le vrai sens du mot ; c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de n'importe quels échanges coopératifs ; on doit entendre par là l'appui en faveur des échanges coopératifs auxquels participent réellement les masses véritables de la population.

Accorder une prime au paysan qui prend part aux échanges coopératifs, c'est là un procédé absolument juste ; mais vérifier cette participation, voir à quel point elle est consciente et de bon aloi, voilà le nœud de la question. Lorsqu'un coopérateur arrive dans un village pour y ouvrir une boutique coopérative, la population, à parler strictement, ne prend aucune part à cette fondation. Mais guidée par son intérêt propre, elle cherchera à s'y associer au plus vite.

Cette question offre encore un autre aspect. Du point de vue de l'Européen « civilisé » (instruit avant tout), il nous reste à faire bien peu pour que la population tout entière participe activement, et non passivement, aux opérations des coopératives. À proprement parler, il nous reste « seulement » à rendre notre population « civilisée » au point qu'elle comprenne tous les avantages qu'elle offre un ralliement généralisé aux coopératives, et qu'elle l'organise. « Seulement » cela. Là est toute la sagesse qu'il nous faut à présent pour passer au socialisme. Mais ce « seulement » nécessite toute une révolution, toute une époque de développement culturel de la masse populaire.

Voilà pourquoi nous devons avoir pour règle de raffiner et de rationner le moins possible. Sous ce rapport, la NEP marque un progrès en ce sens qu'elle s'adapte au niveau du paysan le plus ordinaire, qu'elle ne lui demande rien au-delà. Mais pour obtenir, au moyen de la NEP, que l'ensemble de la population prenne part aux coopératives, il faut toute une époque historique. En mettant les choses au mieux, nous pouvons la franchir en dix ou vingt ans. Ce n'en sera pas moins une période historique particulière, et sans passer par là, sans généraliser l'instruction, sans une intelligence suffisante des affaires, sans apprendre dans

une mesure suffisante à la population à se servir des livres, sans une base matérielle pour cela, sans certaines garanties, disons, contre la mauvaise récolte, la famine, etc. – sans tout cela nous n’atteindrons pas notre but.

Le tout maintenant est de savoir allier cet élan révolutionnaire, cet enthousiasme révolutionnaire –, dont nous avons déjà fait preuve dans une mesure suffisante, et qui a été couronné d’un succès total – de savoir l’allier (dirais-je) à l’habileté d’un marchand intelligent et instruit, ce qui est tout à fait suffisant pour faire un bon coopérateur. J’entends par là un marchand civilisé. Voilà ce que devraient bien se mettre dans la tête les Russes ou simplement les paysans qui pensent : du moment qu’il fait du commerce, c’est qu’il sait le faire. C’est absolument faux. Il fait du commerce, mais de là au savoir-faire d’un marchand civilisé, il y a très loin. Il fait du commerce à la manière asiatique ; tandis que pour être un vrai marchand, il faut faire du commerce à l’européenne. Or, il en est éloigné de toute une époque.

Je termine : il faut accorder à la coopération une série de privilèges d’ordre économique, financier et bancaire ; c’est en cela que doit consister l’appui accordé par notre État socialiste au nouveau principe d’organisation de la population. Mais ce ne sont là que les lignes générales du problème ; car il reste encore à préciser et à décrire en détail le côté pratique, c’est-à-dire qu’il faudra encore déterminer les modalités des « primes » (ainsi que les conditions dans lesquelles elles seront attribuées) offertes à la coopération, et qui nous permettraient d’aider efficacement les coopératives, de former des coopérateurs civilisés. Or, le régime de coopérateurs civilisés, quand les moyens de production appartiennent à la société et que le prolétariat comme classe a triomphé de la bourgeoisie, c’est le régime socialiste.

2. Chaque fois que j’ai traité de la nouvelle politique économique, j’ai cité mon article de 1918 sur le capitalisme d’État. Cela a suscité plus d’une fois des doutes dans l’esprit de certains jeunes camarades. Mais leurs doutes visaient surtout des questions abstraites d’ordre politique. Ils pensaient qu’on ne devait pas appeler capitalisme d’État un régime où les moyens de production appartiennent à la classe ouvrière, et où celle-ci détient le pouvoir de l’État. Mais ils n’ont pas remarqué que je me servais de ce terme, premièrement, pour indiquer la liaison historique entre notre position actuelle et ma position dans la polémique contre les communistes dits de gauche ; déjà à ce moment, j’ai montré que le capitalisme d’État serait supérieur au régime économique existant actuellement chez nous ; l’important pour moi était d’établir la filiation entre le capitalisme d’État ordinaire et le capitalisme d’État non

ordinaire, et même extraordinaire, dont je parlais en exposant au lecteur la nouvelle politique économique.

Deuxièmement, ce qui m'a toujours préoccupé, c'était le but pratique. Or, le but pratique de notre nouvelle politique économique était d'accorder des concessions : celles-ci, dans nos conditions, allaient être évidemment une forme pure de capitalisme d'État. Voilà comment il faut entendre mes considérations sur ce sujet¹.

Mais il est encore un aspect du problème où nous pouvons avoir besoin de recourir au capitalisme d'État ou, du moins, à une confrontation avec lui. Je veux parler de la coopération.

Il est certain que dans un État capitaliste les coopératives sont des institutions capitalistes collectives. Il est également certain que dans notre situation économique actuelle, alors que nous joignons les entreprises capitalistes privées (uniquement sur la terre appartenant à la société, et sous le contrôle du pouvoir d'État appartenant à la classe ouvrière) aux entreprises de type socialiste proprement dit (les moyens de production appartiennent à l'État ; de même la terre où se trouve l'entreprise et toute l'entreprise dans son ensemble) –, la question se pose d'un troisième type d'entreprises qui, au point de vue du principe, ne formaient pas auparavant une catégorie à part, à savoir : les coopératives. Sous le capitalisme privé, les coopératives se distinguent des entreprises capitalistes comme les entreprises collectives se distinguent de celles qui sont privées. Sous le capitalisme d'État, les coopératives se distinguent des entreprises capitalistes d'État, d'abord comme entreprises privées, ensuite comme entreprises collectives. Dans notre régime actuel, les coopératives se distinguent des entreprises capitalistes privées, comme entreprises collectives, mais elles ne se distinguent pas des entreprises socialistes, si la terre où elles sont établies et les moyens de production appartiennent à l'État, c'est-à-dire à la classe ouvrière.

Voilà un point dont on ne tient pas suffisamment compte chez nous lorsqu'on traite des coopératives. On oublie que grâce au caractère particulier de notre régime politique, les coopératives acquièrent chez nous une importance tout à fait exceptionnelle. Si l'on fait abstraction des concessions qui, soit dit à propos, n'ont pas pris chez nous un développement tant soit peu considérable, très souvent, dans nos conditions, la coopération coïncide entièrement avec le socialisme.

Je m'explique. En quoi les plans des anciens coopérateurs, à commencer par Robert Owen, sont-ils chimériques ? C'est qu'on rêvait de transformer pacifiquement la société moderne par le socialisme, sans tenir

1. [► Implications de l'autogestion (Les)].

compte de ces questions essentielles que sont la lutte de classes, la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière, le renversement de la domination de la classe des exploités. Voilà pourquoi nous avons raison de dire que ce socialisme «coopératif» est une chose purement fantastique, romantique et même vulgaire, puisqu'on rêve de transformer les ennemis de classe en collaborateurs de classe, et la lutte de classes en une paix de classes (paix sociale, comme on dit), par le simple groupement de la population dans les coopératives¹.

Il est certain que du point de vue de la tâche majeure de notre époque, nous avons raison, car sans une lutte de classes pour le pouvoir politique dans l'État, il est impossible de réaliser le socialisme.

Mais voyez comme les choses ont changé maintenant que le pouvoir d'État appartient à la classe ouvrière, que le pouvoir politique des exploités est renversé, et que tous les moyens de production (excepté ceux que l'État ouvrier accorde volontairement aux exploités, à titre de concessions, pour un temps et à certaines conditions) se trouvent entre les mains de la classe ouvrière.

Aujourd'hui, nous sommes en droit de dire que le simple développement de la coopération s'identifie pour nous (compte tenu de la «petite» exception signalée plus haut) avec celui du socialisme. Force nous est de reconnaître en même temps que tout notre point de vue sur le socialisme a radicalement changé. Ce changement radical consiste en ceci: autrefois nous faisons porter le centre de gravité, et nous devons le faire, sur la lutte politique, la révolution, la conquête du pouvoir, etc. Aujourd'hui, le centre de gravité se déplace: il porte sur le travail pacifique d'organisation «culturelle». Je dirais bien que pour nous, le centre de gravité se déplace vers l'action éducative, n'étaient les relations internationales, le devoir que nous avons de défendre notre position à l'échelle internationale. Mais si l'on fait abstraction de ce point pour se borner à nos rapports économiques intérieurs, il est bien vrai qu'à présent le centre de gravité de notre travail porte sur l'action éducative.

Deux tâches essentielles s'offrent à nous, qui font époque. C'est d'abord de refondre notre appareil administratif qui ne vaut absolument rien et que nous avons hérité entièrement du passé; en cinq années de lutte, nous n'avons pas eu le temps de le modifier sérieusement, et nous ne pouvions le faire. Notre seconde tâche est d'engager une action culturelle pour la paysannerie. Or, ce travail parmi les paysans a pour objectif économique la coopération. Si nous pouvions les grouper tous

1. [► Un volcan d'émancipations en construction].

dans des coopératives, nous nous tiendrions des deux pieds sur le terrain socialiste. Mais cette condition implique un tel degré de culture de la paysannerie (je dis bien de la paysannerie, puisqu'elle forme une masse immense), que cette organisation généralisée dans les coopératives est impossible sans une véritable révolution culturelle.

Nos adversaires nous ont dit maintes fois que nous entreprenions une œuvre insensée, en voulant implanter le socialisme dans un pays insuffisamment cultivé. Mais ils se sont trompés : nous n'avons pas commencé par où il aurait fallu le faire selon la théorie (des pédants de toutes sortes) ; la révolution politique et sociale chez nous a précédé la révolution culturelle qui maintenant s'impose à nous.

Aujourd'hui, il suffit que nous accomplissions cette révolution culturelle pour devenir un pays pleinement socialiste. Mais elle présente pour nous des difficultés incroyables, d'ordre purement culturel (nous sommes illettrés), aussi bien que d'ordre matériel (car pour pouvoir devenir des hommes cultivés, il faut que les moyens matériels de la production aient acquis un certain développement, il faut posséder une certaine base matérielle).

1923

Source

La Pravda, n° 115 et 116, 26 et 27 mai 1923.

Demain est déjà commencé

Lucien Collonges

Nous ne partons pas de rien. L'autogestion, même si le mot est relativement récent, court comme un fil rouge à travers l'histoire de l'émancipation humaine, notamment au cours de moments paroxystiques particuliers où différentes formes d'autogouvernement – la Commune, les soviets, Lip et bien d'autres – ont esquissé un monde postcapitaliste où l'innovation a suscité des transformations de la conscience collective et des réflexions entièrement nouvelles.

Notre projet, notre projet commun, est de changer la société ou plutôt de changer de société. C'est donc toujours d'un « changement révolutionnaire » dont il s'agit, même si à notre époque, après un siècle et demi d'expérience du mouvement ouvrier et d'échec des révolutions anticapitalistes, il faut impérativement repenser et préciser les modalités

de ce changement. C'est à cette fin que nous soulignons l'actualité de l'autogestion : dans les crises et les béances que provoquent les transformations de la production et des institutions capitalistes, sont apparues des aspirations et des ouvertures qui rendent l'autogestion concevable et nécessaire. Nous espérons montrer que l'autogestion généralisée, la république autogérée, peuvent définir et structurer un nouveau projet de société, lequel apparaît plus que jamais souhaitable en cette période de décomposition et d'aporie patentes des forces de transformation sociale dans une grande partie du monde.

Nous avons la prétention d'y contribuer, de fournir des pistes de réflexion à un moment donné mais nous ne voulons ni ne pouvons nous substituer aux expériences issues du mouvement réel des masses qui, pas à pas, nous donnent de nouvelles indications politiques. C'est pourquoi nous devons constamment souligner ce qui dans les pratiques et les revendications des mouvements de contestation – qu'elles soient sociales, politiques, écologiques, nationales ou culturelles – exprime les aspirations à l'autodétermination et à l'autogestion. Cela est en effet un trait constant, et peut-être pour cela constamment minoré. Cette aspiration profonde et multiforme est plus que jamais une condition de l'émancipation du plus grand nombre.

Mondialisation, altermondialisme, autogestion

Notre temps est celui de la mondialisation des activités humaines, de la mise en place d'un système planétaire sous la domination du capitalisme – mais d'un capitalisme tardif, perclus de contradictions qui le minent et donc de potentialités qui permettent et nécessitent une autre société.

Notre époque est aussi celle d'un retour critique sur les révolutions antérieures, notamment l'Octobre russe qui a été un facteur majeur de transformation de la société capitaliste, tant du procès de travail que des institutions politiques. Si les bourgeoisies des pays du centre ont dû consentir à une certaine forme de démocratie – certes limitée et manipulée mais réelle –, c'est aussi le produit de cette révolution et de la dynamique d'espoir qu'elle a engendrée parmi les classes ouvrières.

Développée sur les marges du capitalisme, elle s'est attaquée au pouvoir politique et économique, elle n'a cependant pas su réaliser, ni même concevoir, des rapports sociaux proprement novateurs. Marquée par des conditions historiques très défavorables qui en ont freiné puis dévoyé les potentialités, elle n'a pas su ou n'est pas parvenue à les dépasser. Perpétuant les modes de dominations antérieurs, elle a très rapidement dévoyé les idées, les mots et les symboles dont les peuples

exploités s'étaient emparés, les vidant ainsi de la charge émancipatrice dont ils étaient porteurs.

C'est donc pour répondre aux errements du passé, mais aussi pour s'inscrire dans les potentialités du présent, que nous faisons de la démocratie l'axe du mouvement d'émancipation sociale et politique. Une démocratie étendue à tous les lieux sociaux et à toutes les institutions, une démocratie différente et approfondie : la démocratie d'autogestion.

À la fois fin et moyen du changement social radical, la démocratie d'autogestion est également nécessaire aussi pour répondre aux urgences écologiques et à la paupérisation aggravée du Sud. Ainsi, la démocratie d'autogestion est aujourd'hui plus que jamais inséparable de l'écologie¹ et du partage des richesses. De même, elle est inséparable du féminisme, compris à la fois comme mouvement émancipateur du genre humain et comme mouvement militant pour l'égalité des droits entre hommes et femmes. Un féminisme radical, dont les racines historiques sont celles de l'irruption massive des femmes dans le monde du salariat au Nord comme au Sud et dans les révolutions modernes et contemporaines, avec toutes les exigences nouvelles qu'entraîne cette dynamique².

Écologie, partage des richesses – ce à quoi renvoie fondamentalement la terminologie socialiste et communiste –, féminisme, ces exigences, comme l'autogestion, évoquent à la fois, l'objectif les moyens, une culture politique et les pratiques immédiates.

Si l'on voit la démocratie d'autogestion se déployer en Amérique latine³, en Europe même elle paraît « évanescence » aujourd'hui car nulle force n'est capable de dessiner les contours d'une nouvelle société et pas davantage les moyens d'y parvenir.

Le mouvement altermondialiste explore toutefois des voies nouvelles⁴. À la fois symbole et forme de la confrontation entre le capitalisme mondialisé et les peuples, il conteste, avec des contenus et dans des formes variées, le monde où nous vivons. Face au capitalisme global, c'est une opposition planétaire, à la fois multiple et globale, qui se dresse et qui se cherche. Ce mouvement rassemble l'ensemble des questions soulevées et des difficultés rencontrées par ceux et celles qui veulent « changer le monde ». S'y retrouvent combinées les contestations sociales, sociétales, féministes, écologistes, démocratiques, humanistes et donc politiques, mais aussi celles des peuples autochtones et des peuples

1. [► Écologie, le rouge et le vert (L')].

2. [► Féminisme et autogestion].

3. [► Un volcan d'émancipations en construction].

4. [► Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation (L')].

et nations dominés. Il tend aussi par sa propre dynamique à concevoir, construire et expérimenter de nouveaux rapports sociaux, de nouvelles institutions. Dans les grandes turbulences en cours, il préfigure ce que peut-être un *nouveau bloc social* pour la révolution du 21^e siècle. Cependant, ce mouvement a besoin de temps et d'expériences collectives accumulées pour découvrir les conditions de sa propre existence et pour organiser les réponses communes. Des réponses diverses surgissent, qui si elles restent à ce jour partielles et sectorielles, sont pourtant essentielles pour rebâtir un projet d'émancipation. À partir de la myriade d'alternatives dont les Forums sociaux mondiaux se font l'écho, il faut chercher à tracer les contours d'une alternative globale, d'une cohérence qui devienne le bien commun et dont l'évidence s'impose à tous et toutes.

248 La globalisation marchande, financière, politique et culturelle étend et aggrave les exploitations, les dominations et la crise écologique, aujourd'hui d'une profondeur sans précédent. L'épuisement des ressources naturelles, l'aggravation des pollutions, la disparition accélérée d'un nombre grandissant d'espèces végétales et animales, l'altération de beaucoup d'écosystèmes et, pour une part notable, le réchauffement climatique, constituent une composante majeure de cette globalisation. La crise écologique, majeure, exige donc des réponses anticapitalistes radicales et globales : c'est pourquoi elle ne peut trouver de solutions, que ce soit dans le « capitalisme vert », réponse commune à l'aile dite éclairée de la bourgeoisie et aux écologistes modérés, ou dans la « décroissance » dont la radicalité apparente masque à la fois les insuffisances de la démarche collective et les impasses. Ce qui est en jeu, c'est l'émergence d'un autre type de développement et la reconversion massive de la production, à la fois écologique et autogestionnaire¹.

Cependant, la globalisation n'est pas univoque : elle développe aussi, et dans le même temps, les contradictions et fait, bien malgré elle, apparaître une série d'autres possibles. Ceux-ci ne sont pas seulement une musique de l'avenir, mais s'entrevoient déjà au cœur même de la société telle qu'elle est et telle que la combattent des groupes et des mouvements sociaux qui tentent de modifier les conditions qui leur sont faites. Ainsi des luttes, des expériences, des avancées, des conquêtes mais aussi, paradoxalement, certaines défaites manifestent non seulement la permanence, mais le renouveau des aspirations à l'autogestion.

C'est ce que nous montrerons au fil de ces pages. Il ne s'agit nullement d'une nostalgie passéiste, mais au contraire d'une analyse de la

1. [► Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique (Les)].

situation créée par la globalisation et la crise capitalistes qui «remettent à l'ordre du jour» la problématique autogestionnaire. Il nous semble que le monde est tel que, pour sortir de la défensive, il faut, entre autres nécessités, s'aventurer à imaginer les avenir possibles en s'appuyant sur les expériences politiques et sociales qui combinent résistance à l'ordre dominant et esquisses d'autres rapports sociaux.

Nous n'avons nullement ici la prétention de mener à bien une telle tâche, celle-ci ne pouvant que résulter d'une confrontation d'idées et de pratiques à grande échelle et d'une confrontation majeure du mouvement des masses avec le système. Nous pouvons néanmoins tenter d'y contribuer sur la base de notre expérience politique et de notre réflexion autogestionnaire. C'est à notre sens une condition *sine qua non* pour sortir de la nasse où l'échec des révolutions du 20^e siècle et la déroute du «socialisme» réellement existant ont plongé le mouvement d'émancipation. Si ce livre donne un cadre de références pour le débat et pour l'initiative autogestionnaire au sein des mouvements de contestation actuels de la mondialisation capitaliste, alors nous aurons posé un jalon sur la longue route vers une démocratie authentique.

«Mouvement des mouvements», l'altermondialisme est la première manifestation massive qui exprime à l'échelle planétaire alors que le vieux mouvement ouvrier, tant dans ses formes que dans son projet, a épuisé sa trajectoire historique –, cette volonté populaire d'autodétermination. Ce mouvement témoigne de la diversité et de l'imbrication des problèmes et des oppositions que soulève le capitalisme globalisé. À l'origine de formes novatrices de contestation, d'expériences alternatives (même limitées) et d'une remise en cause radicale des vieilles conceptions léninistes du rapport aux mouvements des masses, l'altermondialisme hésite parfois sur les concepts et les stratégies, sans doute parce qu'il n'irrigue pas encore suffisamment le tissu social. Néanmoins, il est aujourd'hui devenu un acteur incontournable du mouvement d'émancipation, capable de mettre en évidence la parenté essentielle des différents champs de lutte (exploitation des ressources humaines et naturelles, domination de classe, de genre et de «race», défense des droits contre le capitalisme autoritaire et sécuritaire, implication dans les luttes paysannes et soutien à une autre agriculture, etc.) et d'organiser la synergie entre les forces sociales et politiques susceptibles de construire une *conscience hégémonique de rupture* avec le capitalisme¹.

De nombreux auteurs croient pouvoir reléguer l'autogestion au rang des illusions perdues, en la considérant au mieux comme une technique

1. [► Ébauches pour un projet autogestionnaire].

de réintégration sociale pour des chômeurs et des exclus, voire pour quelques marginaux et des métiers artisanaux. Ce serait au mieux le domaine de l'économie sociale et des coopératives de production. Nous défendons, on le verra, les expériences qui ont cours dans ces deux domaines, notamment la reprise en autogestion des entreprises qui ferment ou qui licencient.

Mais la stratégie autogestionnaire ne peut se réduire à la constitution d'enclaves auto-administrées qui, par une extension progressive, feraient tomber le capitalisme comme un fruit mûr, sans qu'il soit besoin de poser la question du pouvoir politique. En réalité, l'autogestion ne se conçoit pas sans initiative politique des salariés et des citoyens. Elle ne peut pas faire l'impasse sur une intervention massive dans l'économie, la politique et la culture. Elle ne peut pas s'imposer sans un rapport de forces à construire dans chacun de ces domaines. En elles-mêmes, ces enclaves, comme les coopératives ouvrières de production, ne permettent pas de faire émerger une conscience sociale de masse permettant de dépasser le capitalisme.

Si comme beaucoup nous voulons un autre monde, ce que nous avons de plus spécifique, c'est l'importance que nous attachons, comme moyen et comme fin, à l'autodétermination du plus grand nombre, à l'autogouvernement, à l'autogestion généralisée. Ce «point de vue» autogestionnaire se veut une esquisse d'orientation qui se confronte à d'autres «points de vue» qui, en France du moins, semblent dominants dans le cadre de la crise politique et culturelle du projet d'émancipation : «républicain étatiste», «social-démocrate de gauche», «révolutionnariste» et «protestataire». Pour nous, ces orientations constituent autant d'impasses. En effet, elles se contentent de reproduire des conceptions datées, issues de l'histoire du mouvement ouvrier, certes souvent utiles d'un point de vue défensif, mais qui ont échoué à changer le rapport des forces sociales et à faire apparaître un autre possible. Méconnaissent les transformations profondes du capitalisme, ces «points de vue» ne perçoivent pas les nécessités qui en découlent : une refondation complète du projet d'émancipation et un renouvellement profond des formes d'organisation des forces antisystème.

Nous avons la conviction que seule une orientation autogestionnaire, à condition de devenir hégémonique, au sens de Gramsci, parmi les salariés, peut ouvrir les voies d'une transformation anticapitaliste profonde évitant les dérives et les trahisons des régimes autoritaires ou bureaucratiques.

Notre «point de vue», à la fois autogestionnaire et révolutionnaire, vise d'autre part à arracher la «gauche de la gauche» au front du refus – où

elle se cantonne trop souvent – pour qu'elle se constitue en force d'actions et de propositions politiques et sociales alternatives (contre-plans¹, lois, mesures concrètes, mise en autogestion, coopératives, propositions constituantes et institutionnelles, etc.) qui appuie et formalise au plan politique ce qui se lit dans les combats sociaux et sociétaux et afin qu'elle apporte une contribution aux questions brûlantes (énergie, éducation, justice, agriculture, transports, santé, aménagement du territoire, choix industriels et scientifiques, etc.).

Il faut, bien entendu, défendre l'emploi, refuser les plans dits sociaux, interdire les licenciements, c'est le minimum. Mais ce faisant, nous devons nous appuyer sur les potentialités de ces luttes pour faire émerger une autre logique qui tout en répondant à des situations immédiates, doit aussi ébaucher les voies d'une alternative au capitalisme. Pour redonner espoir et lisibilité à un projet de société, il faut tenter à chaque moment politique d'articuler résistances et alternatives, le possible et le projet, l'exigence immédiate et la dynamique transformatrice, le présent et le futur. Irréaliste? Utopique? La vieille taupe de l'«*économie politique du travail*» (pour reprendre une formule de l'Adresse inaugurale de la 1^{re} Internationale) doit montrer le bout de son museau dès que l'occasion est propice :

Ce n'est pas par des arguments, mais par des actions, que les travailleurs ont prouvé que la production sur une grande échelle et en accord avec les exigences de la science moderne peut être exercée sans l'existence de la classe des maîtres [...]; que les moyens du travail, pour porter fruit, n'ont pas besoin d'être monopolisés ni d'être détournés en moyens de domination et d'exploitation².

Les processus de transformation sociale et politique en cours en Amérique latine (Bolivie, Équateur, Venezuela) sont là pour nous rappeler cette «leçon de choses». Dans ces pays et d'autres comme en Argentine et au Brésil, des dizaines de milliers de salariés licenciés ont inversé la logique dominante en expropriant et en licenciant leurs patrons. Là, c'est une «économie solidaire et populaire» qui est à l'ordre du jour. Il ne s'agit pas d'un «tiers-secteur» confiné à la réinsertion des exclus, ainsi privés de leur qualité de sujets capable d'autogénérer les conditions du dépassement de leur situation sociale. Il ne s'agit pas non plus de se contenter d'investir ce dont la marchandisation ne peut encore s'emparer; il s'agit de rien moins que de mettre en pratique «l'apprentissage qui permet à des fractions de la classe travailleuse d'assumer

1. [► Contre-plans ouvriers alternatifs].

2. [► Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs].

collectivement la gestion de l'économie», un «implant socialiste dans l'économie capitaliste» (Paul Singer et Joao Machado, *Economia socialista*, cité par Thomas Coutrot), ou encore une «brèche dans le système» (Karl Marx, *Le Capital*, livre III)¹. «Les biens de production représentent un patrimoine commun qui appartient à tous [...]. La propriété des moyens de production doit devenir sociale, elle doit faire partie et constituer le tronc même de ce qu'on appelle le bien commun», écrivait Frédo Krumnow, dirigeant la Fédération Hacuitex de la CFDT, en 1966².

Au-delà des formes que cela peut prendre ponctuellement, les salariés qui s'emparent de leur outil de production, peuvent dès lors fabriquer, vendre, se payer et faire la démonstration pratique qu'il est possible de mettre en place une autre logique économique qui tienne compte des besoins sociaux. Ils peuvent ainsi se percevoir comme sujets en voie d'émancipation, c'est-à-dire se débarrassant des vieux oripeaux de l'aliénation et devenus capables de s'appropriier la maîtrise de leur vie. La remise en cause du «dogme» de la propriété privée n'est alors plus une exigence abstraite portée par quelques cercles «utopistes» ou «extrémistes»; en construisant des «brèches», elle devient subversion et se situe à la «gauche du possible». Elle devient alors une réalité.

Pour ne prendre qu'un seul exemple français, Lu autogéré aurait pu produire pour les cantines scolaires, les restaurants d'entreprises, les municipalités, les comités d'entreprise, les collectivités locales. Lu autogéré aurait pu aussi passer des accords avec des fournisseurs respectant les normes sociales et écologiques, avec des coopératives agricoles labellisées, etc. Le tissu social et institutionnel dont dispose la gauche au sens large aurait alors été mis à contribution et valorisé. Les salarié-es des sites concernés, les comités d'entreprises et les collectivités locales auraient alors pu entrer en synergie pour produire et consommer autrement. Quelle démonstration cela aurait été d'une utopie authentiquement créatrice³!

La longue crise structurelle du capitalisme, les contradictions nouvelles nées de la crise financière, les transformations du procès de travail et l'émergence de nouveaux points d'appui – l'altermondialisme et de nouvelles configurations politiques et sociales en Amérique latine – ne vont-elles pas entraîner la résurgence d'espaces où l'autonomie des travailleurs et les processus de réappropriation collective d'entreprises peuvent s'engouffrer, comme ce fut le cas à de nombreuses reprises

1. [► Ouvrir une brèche dans la vieille société].

2. [► Treize questions sur l'autogestion].

3. [► Utopie contre pragmatisme].

dans l'histoire : en Algérie aux lendemains de l'indépendance, dans une Argentine à l'économie sinistrée après les crises de 2001 et 2008, au Pays de Galles, en France quand Lionel Jospin et son gouvernement de « gauche plurielle » se refusaient à envisager des solutions coopératives et autogestionnaires à la fermeture de Lu-Danone ?

Les salariés de Lu ne se sont pas engagés sur cette voie. Ce n'est pas par manque de combativité ni par défaut de conscience ouvrière. Bien au contraire, puisque la stratégie qu'ils ont proposée – le boycott des produits Danone – nécessitait un haut degré d'implication et d'organisation. Deux éléments combinés peuvent permettre de comprendre pourquoi les Lu – et bien d'autres avec eux, y compris depuis 2008 avec l'accélération de la crise économique du capitalisme – n'ont pas remis en route l'outil de production. Mentionnons d'abord la posture défensive que les luttes des salarié-es ont prise dès le début des années 1980 dans un contexte de renversement du rapport de forces entre capital et travail à l'échelle planétaire ; mentionnons ensuite le poids des structures pyramidales et de la délégation de pouvoir au sein du mouvement populaire et syndical, l'absence de relais politiques institutionnels avec la droitisation de la social-démocratie, toutes choses peu favorables à la transformation de l'inventivité ouvrière en formes organisées, alors même que l'effacement des courants favorables à l'autogestion concourrait elle aussi, toutes proportions gardées, à la limitation de l'expression des pratiques autogestionnaires dans les luttes de classe. Ces deux éléments interagissent entre eux pour faire régresser ce qui apparaissait possible dans les années 1970. Et si l'essai n'a pu être transformé, pas plus qu'il ne l'a été chez Lustucru-Riz¹, la vieille taupe autogestionnaire a de nouveau montré son museau chez Philips² à Dreux et chez Mollex à Villemur.

A contrario, les expériences de reprise de l'outil de production dans plusieurs pays d'Amérique latine, témoignent à la fois d'un début d'inversion du rapport de forces, cette fois plus favorable au travail, et du surgissement de nouvelles formes politiques qui permettent à ces expériences autogestionnaires d'entrer dans le jeu des possibles, y compris en Europe.

Si l'actuelle crise du capitalisme peut potentiellement donner naissance à des pratiques autogestionnaires, elles prendront néanmoins des formes diverses : occupation avec reprise de la production³, rachat et

1. [► Collectif pour le redémarrage de Lustucru].
2. [► Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier].
3. [► Entreprises récupérées par les travailleurs (Les)].

formation de Scop, etc. La gauche alternative doit se nourrir de ces pratiques et, en retour, en irriguer les mouvements de contestation.

Esquisser un projet et une stratégie autogestionnaires

La mondialisation, tendance inhérente au capitalisme, atteint un nouveau stade. Sont à l'œuvre des transformations fondamentales et largement irréversibles du procès de travail et de valorisation, des institutions politiques, des formations sociales. La persistance et même l'extension de certaines formes antérieures d'exploitation et de domination ne doivent pas nous dissimuler que prennent forme et force de nouvelles contradictions. La globalisation capitaliste – comprise non seulement comme mondialisation mais comme nouvelle phase de «socialisation» (au sens de Marx) – pose de redoutables problèmes mais ouvre en même temps de nouveaux possibles.

254 Nous n'irons pas jusqu'à dire comme André Gorz (2003) que déjà «plusieurs modes de production coexistent», mais les prémisses d'une nouvelle société semblent rassemblées, le dépassement de l'ancienne est concevable car il est inscrit dans les pores de la société. Ce sont ces conditions concrètes qui donnent toute son actualité au projet autogestionnaire.

Toute réflexion sur le système complexe et contradictoire de rapports sociaux et d'institutions à l'échelle de la planète, suppose de reprendre les analyses, de retravailler les concepts, d'examiner les expériences. La marchandisation, la financiarisation, la mondialisation, le procès de travail et celui de la valorisation, les trames politiques et les structures sociales, tout fait question. Tout exige une remise en perspective. Les matériaux pour cette reconstruction critique ne manquent pas, loin s'en faut, mais les synthèses restent à construire. Elles sont très largement conditionnées par le développement des conflits et des luttes, par l'expérience collective.

L'autogestion, c'est, pour le dire comme Marx, le produit de la «praxis historique» des travailleurs et des travailleuses, c'est-à-dire d'une expérience collective raisonnée, dans la succession des luttes et des représentations. Progressivement théorisé, le projet est constamment soumis à l'épreuve des combats sociaux et politiques. À chaque crise politique et sociale se développent des pratiques d'autonomie et d'auto-organisation dont les contenus et les formes sont suscités par les rapports sociaux capitalistes en pleine transformation; contenus et formes qui peuvent dans un second temps, et en général très vite, entrer en opposition avec la logique capitaliste qui a provoqué leur apparition, et devenir alors des points d'appui pour une lutte anticapitaliste.

Nous pouvons donc reprendre à notre compte la remarque de Jacques Bidet :

On ne peut se proposer un projet raisonnable de transformation sociale qu'à partir de la représentation de la forme de la société juste, ultimement concevable à un moment donné. On peut appeler « modèle de socialisme » de telles représentations d'un terme, par essence mobile et relatif à ce que nous savons à chaque moment. Ce n'est qu'à partir d'elles que nous pouvons penser des voies, des transitions, des étapes, compter les défaites et si possible les victoires¹.

Il faut en effet rebâtir une espérance qui éclaire les luttes quotidiennes et les conflits régionaux. Il faut dégager expérience après expérience, les grandes lignes d'un projet de société qui dépasse le capitalisme et redonne vie et chair à l'idée d'un autre monde possible et nécessaire.

Il nous semble indispensable d'analyser et vérifier la résonance et la pertinence des objectifs de telle lutte sociale, de telle proposition émanant d'un mouvement social, d'une force syndicale ou politique. Notre projet comme notre réflexion sont largement dépendants des luttes et des rapports sociaux.

Le présent, c'est notamment la crise généralisée de la démocratie représentative. La domination des intérêts capitalistes, souhaitée ou tolérée par les pouvoirs en place, réduit les fonctions des Parlements et des États au maintien de l'ordre public essentiellement soumis aux intérêts de la classe dominante. C'est dans les limites où ces intérêts ne sont pas menacés, où la logique du profit n'est pas remise en cause, que des aménagements sont tolérés en forme de concessions aux attentes du plus grand nombre.

Au présidentialisme et au bipartisme qui pendant longtemps apparaissaient comme les moyens les plus appropriés pour maintenir l'état des choses existant s'ajoute maintenant la *gouvernance* qui, sous prétexte de s'adresser directement aux intéressés, tend en fait à réduire encore le rôle des assemblées élues, des partis et des syndicats. La bureaucratie étatique formée et sélectionnée pour son adaptation et sa compréhension des besoins du capital deviendrait bientôt seule habilitée à décider des politiques et des lois.

1. « À une réserve près », écrivait Michel Fiant, la réserve, c'est le « modèle ». Les possibles ne peuvent se réduire au certain. C'est pourquoi nous préférons « projet » à « modèle », terme discrédité par l'expérience bureaucratique et désastreuse des pays de l'Est. Mais ce projet doit être suffisamment mis en forme pour être autre chose qu'une vague aspiration au changement ou une simple énumération de revendications, sans prétendre fournir clé en main un programme qu'il ne resterait qu'à appliquer. Il faisait la même remarque dans le débat qu'il avait avec Tony Andréani.

Pourtant, la complexité croissante des rapports sociaux mais aussi la prise en compte des dépendances réciproques de la société et de la nature rendent indispensable une implication active du plus grand nombre, dans les règles et les pratiques régissant les activités humaines. Mais l'initiative locale ou sectorielle, si elle ne s'appuie pas sur un mouvement d'ensemble et un rapport de forces suffisant, peut retomber sous la domination idéologique du capitalisme. Ainsi, la Banque mondiale s'est intéressée de près à l'expérience de démocratie participative de Porto Alegre¹ en tentant d'en réduire les enjeux immédiats, d'écartier les instances capables d'analyser les initiatives ponctuelles et de les replacer dans une perspective générale. Ce qui est en cause ici ce n'est pas la « démocratie participative » – pour notre part nous préférons le terme de démocratie active –, mais le fait qu'elle puisse être pensée ou appliquée en la déconnectant d'une stratégie de transition anticapitaliste d'ensemble.

À l'inverse de certains courants de l'antilibéralisme (en particulier ceux qui se réfèrent à la « République laïque »), nous ne rêvons pas du rétablissement de la démocratie parlementaire classique du siècle bourgeois passé mais nous réfléchissons à de nouvelles institutions. Pour nous, partisans de la république autogérée, il est nécessaire d'articuler la démocratie représentative avec l'exercice d'une démocratie directe effective et progressivement renforcée. Pour Tarso Genero, ancien maire de Porto Alegre, il faut remettre en chantier le concept de démocratie :

Un concept dans lequel la conquête du gouvernement par le vote populaire n'épuise pas la participation de la société mais, au contraire, permet d'initier un autre processus créant deux pôles de pouvoir démocratique : l'un issu du vote, l'autre issu des institutions directes de participation (Genero, 1998)².

Mais ces projets ne pourront prendre vie qu'après maintes remises en causes collectives nourries par l'expérience et la réflexion. Une phase de maturation s'avère indispensable. Il faut un *projet* qui fasse consensus dans de très larges cercles, comme y parvenaient autrefois le socialisme ou le communisme. Il s'agit de construire un *acteur politique* autour d'une stratégie ; celle-ci partira précisément du conditionnement réciproque de l'identité sociale et de l'identité politique, pour aboutir à l'émergence d'un bloc social et à l'affirmation de son projet.

Ce processus s'inscrit nécessairement dans les luttes et les problèmes immédiats. La première démarche doit dès lors tendre à l'élaboration

1. [► Budget participatif].

2. [► Thèses pour une théorie démocratique de l'État et du socialisme].

d'un *programme de transition*, c'est-à-dire d'un ensemble de revendications et exigences immédiates ou plus lointaines, économiques, politiques, écologiques, culturelles. Certaines revendications et exigences ne mettant pas en cause le système peuvent être satisfaites à court ou moyen terme, mais quand elles conduisent au rassemblement de forces sociales significatives le succès ouvre de nouvelles perspectives voire une organisation pérenne. Ce qui auparavant paraissait souvent impossible souvent s'avère alors très réaliste. Il faut donc entendre «programme de transition» non comme définissant des objectifs intermédiaires correspondant à une étape mais comme initiant et prolongeant un mouvement de mobilisation, de radicalisation aux effets durables.

Rupture, hégémonie, autogestion

Il n'est sans doute pas inutile de le rappeler ici, pour éviter tout faux débat, notre problème n'est pas de ressasser la nécessité de la rupture révolutionnaire avec le système capitaliste, mais d'en tracer certaines voies et modalités de préparation. La rupture étant ce cumul de sauts qualitatifs, de moments accélérateurs qui permettent de passer des pouvoirs en construction au pouvoir qu'il faut «conquérir», des pouvoirs au double pouvoir, des «parties» au «tout». En effet, si le mouvement peut se percevoir, se prévoir, l'événement lui est toujours imprévisible. Il faut donc le préparer et il nous semble que la stratégie d'autogestion permet de préparer cet «événement» et de l'assumer dans les meilleures conditions quand il se produit.

Après l'échec des révolutions du 20^e siècle, il semble indispensable pour que se déploient des mouvements sociaux de grande ampleur capables de renverser l'État capitaliste que préalablement ils aient perçu et vérifié la possibilité d'une gestion autonome des institutions sociales. La dualité de pouvoir constituée par la prise en main des moyens de production, des services, de la ville, de certaines institutions amènera d'emblée les organisations populaires à articuler tâches politiques, sociales et économiques.

On a trop souvent tendance à oublier les réalités d'une autre époque du mouvement ouvrier où celui-ci s'identifiait à un projet pour demain mais aussi (et surtout) à une contre-société vivant au sein même de l'actuelle société dont la «destruction» était l'objectif. Le fait que confrontée à des échéances cruciales (le fascisme, la guerre...), ce mouvement ouvrier et cette contre-société n'aient pas pu ou voulu rompre avec l'ancienne société pour des raisons politiques et stratégiques qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici, ne doit pas nous conduire à oublier ce qui devrait constituer une constante pour la reconstruction d'une stratégie

révolutionnaire : le projet sociétal doit d'ores et déjà vivre comme une alternative concrète dessinant les contours du possible au sein même du vieux monde.

Lucien Sfez dans un article intitulé « Autogestion et pierre philosophale » parlait de l'autogestion comme d'un « *temps germe* » (Sfez, 1978). Il désignait par là les processus de construction de l'identité collective de divers groupes sociaux au travers de leurs expériences au cours desquelles ces groupes s'auto-organisaient et s'approprièrent, qui un droit, qui une parcelle de pouvoir. L'après-68 a été le théâtre d'une multitude de « temps germe » qui éclairent, quarante ans après, d'une lumière crue l'urgence du réarmement culturel et stratégique de ceux qui entendent agir pour changer le monde. Ces « temps germes » sont, bien évidemment, non exempts de contradictions et de questions non résolues, ils permettent néanmoins de penser un nouvel horizon révolutionnaire. Moments d'affrontements avec la logique du système ils sont aussi des éléments d'une critique pratique du capitalisme et de ses rapports sociaux. Ce sont à l'évidence des moments et des lieux de « rupture partielle », de véritables « autogouvernements limités », qui permettent la constitution d'espaces échappant provisoirement et partiellement au système.

Ces espaces d'expérience collective, porteurs de mémoire, d'auto-organisation, de nouvelles cultures, de futurs possibles, de positions conquises dans la société sont des conditions préparatoires à la rupture révolutionnaire, au dépassement du capitaliste et au franchissement décisif d'un pas au-delà de la société bourgeoise. En effet, pour reprendre les mots de Rosa Luxemburg, « l'organisation, les progrès de la conscience et le combat ne sont pas des phases particulières, séparées dans le temps et mécaniquement [...] mais au contraire des aspects divers d'un seul et même processus¹ ».

Ainsi peut s'élaborer, en pratique et en théorie, l'hégémonie des producteur-trices, c'est-à-dire leur capacité, reconnue par des secteurs majoritaires de la société, à faire triompher le bien public, à réorganiser la société de manière à prendre en compte les intérêts de toutes et de tous et non plus ceux d'une minorité exploiteuse. L'hégémonie est indispensable pour que la transformation anticapitaliste ne retombe pas dans une gestion corporatiste de la société où un nouveau groupe social

1. Rosa Luxemburg (1974), extrait d'un article paru en 1904 dans l'*Iskra*, organe de la social-démocratie russe et dans *Neue Zeit*, revue théorique de la social-démocratie allemande. Elle y répond aux conceptions d'organisation du parti développées par Lénine dans *Un pas en avant, deux pas en arrière*.

s'érige en groupe dominant et fait passer ses intérêts avant ceux de la société. Le programme de transition doit se fixer parmi ses objectifs la constitution d'une conscience et d'une culture hégémoniques, au sens gramscien, parmi les salariés.

La conquête de nouveaux droits économiques, sociaux, démocratiques et culturels permet de faire progresser largement la conscience de la possibilité du dépassement du capitalisme. Elle montre *dans les faits*, aux yeux du plus grand nombre, tout l'écart qu'il peut y avoir entre l'étouffement de l'individualité sociale dans la société bourgeoise et les promesses de libération des potentialités humaines dans une société postcapitaliste¹.

Contre-pouvoirs et démarche transitoire permettent de construire certaines des conditions matérielles, organisationnelles et politiques du *dépassement-rupture*. Ils permettent non pas de réconcilier l'eau et le feu, le «réformisme» (entendu ici comme une «fin en soi») et la «révolution» (entendu ici comme mythe), mais de concevoir une articulation dynamique permanente entre les réformes, les transformations structurelles obtenues dans la lutte, la stabilisation de mouvements sociaux et la perspective révolutionnaire.

C'est sur cette dynamique autogestionnaire qu'il faut miser, sans préalables idéologiques. La distinction classique entre réforme et révolution n'est pas opératoire pour qualifier un processus de transition qui partant de luttes sectorielles, mettant en cause des pouvoirs patronaux ou étatiques, peut se généraliser. Même des luttes n'entraînant pas de radicalisation et de généralisation immédiates peuvent devenir exemplaires par leurs objectifs, leurs formes d'action et d'organisation. Avec Henri Lefebvre (1966), il faut «*étudier [l'autogestion] de deux façons différentes : en tant que moyen de luttes, frayant le chemin ; en tant que moyen de réorganisation de la société, la transformant de bas en haut, de la vie quotidienne à l'État²*». Elle mérite aussi une attention en tant que «culture» irriguant la conscience collective, construisant des réflexes démocratiques et favorisant les conditions de l'hégémonie politique. Contrairement aux tentatives révolutionnaires du 20^e siècle, l'autogestion se veut une approche débarrassée de toute projection mythologique sur l'avenir de l'humanité : c'est une construction sociale, même si – comme nous dans ce livre – certains en font une hypothèse forte, une théorie générale pour guider l'action et la réflexion.

1. [► Tout n'a pas été essayé].

2. [► Problèmes théoriques de l'autogestion].

La construction d'un rapport de forces «à un haut niveau» de mobilisation et de conscience ne peut évidemment résulter ni de la simple juxtaposition de revendications politiques ou sociales ni de la multiplication pure et simple des «contre-pouvoirs». Seule une activité insérée dans une démarche d'ensemble se concrétisant dans les luttes quotidiennes et esquissant d'ores et déjà les structures économiques et sociales de l'«après» permettra le rassemblement autour d'un projet de société.

La société autogestionnaire n'est pas un état qui surgira fin prêt comme par enchantement au lendemain de la victoire de la «révolution», c'est un processus actif d'élargissement constant des aires d'autodétermination sociale, économique, culturelle et donc politique et institutionnelle. Nul doute que ce processus d'élargissement n'ira pas sans difficultés et obstacles de toutes sortes. C'est dans ces moments sans aucun doute que les ruptures attendues se produiront et permettront d'aller plus loin ou, dans le cas contraire, entraîneront une régression si l'hostilité organisée de certaines couches ou fractions sociales parvient à «casser» le processus.

Selon nous, la *praxis autogestionnaire* a pour effet de produire une culture de contestation/construction. Elle donne vie à une nouvelle conscience sociale plus aiguë de sa propre capacité à combattre la domination et à ériger d'autres rapports sociaux. C'est à partir d'elle qu'il devient possible de déstabiliser les fonctionnements sociaux liés aux forces dominantes et d'inverser les formes de domination. Cet agir autogestionnaire permet de faire apparaître une volonté stratégique de lier les luttes politiques et revendicatives en dégageant une conception particulière de l'intérêt collectif. Il permet l'élaboration d'autres modes de régulation prenant en compte les équilibres géographiques, culturels, écologiques, les différenciations sexuées, les différenciations nationales, linguistiques et culturelles. La réflexion contre-planificatrice se développe alors comme partie du projet d'ensemble.

Coopératives, émancipation, autogestion

Dans son introduction au livre 3 du *Capital*, Maximilien Rubel indique que «la réalité de la praxis prolétarienne se présente dans l'œuvre de Marx par référence à plusieurs modes d'émancipation partielle et provisoire adoptées par les classes laborieuses au cours de leurs combats». Il cite «*les coopératives, les syndicats, les partis, les communes ouvrières*». Au début des années 1960, dans les *Cahiers de l'ISEA*, Thomas Lowit précise cette idée en affirmant que Marx voyait dans la coopération «*le nouveau mode de production surgissant au milieu de la société capitaliste et comme négation*

de celle-ci»¹. Il est vrai que dans son Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs (septembre 1864), Marx prend un parti positif sur la question de l'efficacité des tentatives de coopératives comme moyen révolutionnaire, tout en soulignant les limites et en les réinsérant dans le cadre du combat général pour l'émancipation :

Il y avait en réserve une victoire bien plus grande de l'économie politique du travail sur l'économie politique de la propriété. Nous voulons parler du mouvement coopératif et, spécialement, des manufactures coopératives érigées par les forces spontanées de quelques mains hardies. La valeur de ces grandes expériences ne saurait être surfaite. Ce n'est pas par des arguments, mais par des actions, que les travailleurs ont prouvé que la production [...] peut être exercée sans l'existence de la classe des maîtres employant celle des manœuvres ; que les moyens du travail, pour porter fruit, n'ont pas besoin d'être monopolisés ni d'être détournés en moyens de domination et d'exploitation contre le travailleur ; et que le travail salarié, tout aussi bien que le travail des esclaves, que le travail des serfs, n'est qu'une forme transitoire et inférieure qui est destinée à disparaître devant le travail associé².

Il rend aussi hommage et justice à Robert Owen, théoricien utopiste et praticien coopérativiste qui avait semé en Angleterre et dans le monde la graine du mouvement coopératif au grand effroi des bourgeois. Il faut se souvenir que dans les dix années qui ont précédé la révolution de 1848, l'Angleterre a été le théâtre du développement de près de cinq cents sociétés coopératives. Plus loin, Marx souligne les limites d'un mouvement coopératif qui pour «sauver les masses ouvrières doit être développé aux dimensions nationales», sa dynamique propre ne suffisant pas et précise que cela nécessite évidemment la conquête du pouvoir politique. Cette remarque critique a conduit nombre de lecteurs superficiels de Marx à inverser la problématique en subordonnant tout projet émancipateur partiel à la prise du pouvoir préalable.

Dans l'après 68, cela conduisait Roger Dangeville qui commentait Marx à affirmer qu'il s'agissait «avant tout de conquérir par des victoires politiques un terrain sur lequel cela pouvait être réalisé à long terme». Il s'agit là d'un travers commun à ceux qui en voulant à juste titre réaffirmer la nécessité d'une révolution réduisaient l'activité révolutionnaire autonome des masses au travers d'un prisme déformant : le primat du «politique», c'est ici celui du «parti», sur toute autre forme d'organisation et d'activité du mouvement social.

1. [► Marx et l'autogestion].

2. [► Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs].

En septembre 1866, le premier congrès de l'Association internationale des travailleurs reconnaissait à nouveau «le mouvement coopératif comme une des forces transformatrices de la société présente, fondée sur l'antagonisme des classes» :

Son grand mérite est de montrer pratiquement que le système actuel de subordination du travail au capital, despotique et paupérisateur, peut être supplanté par le système républicain de l'association de producteurs libres et égaux. [...] Mais le système coopératif restreint aux formes minuscules issues des efforts individuels des esclaves salarié, est impuissant à transformer par lui-même la société capitaliste. Pour convertir la production sociale en un large et harmonieux système de travail coopératif, des changements sociaux généraux sont indispensables.

262 Cela n'empêche pas le congrès de préconiser le développement des coopératives et de proposer des mesures pour lutter contre leur échec. Et on a trop souvent mis en avant la critique acerbe faite par Marx aux utopistes qui opposaient à la lutte des classes et aux processus historiques leurs constructions (phalanstères, Icarie, villages coopératifs, *home colonies*, etc.) et négligé sa compréhension du phénomène coopérativiste qu'il comprenait en réalité comme un produit même de ces luttes de classes. D'ailleurs, dans le tome 3 du *Capital*, Marx revient sur les coopératives en ces termes :

Pour ce qui est des coopératives ouvrières, elles représentent, à l'intérieur de l'ancien système [souligné par nous], la première brèche faite dans celui-ci, bien qu'elles reproduisent nécessairement et partout, dans leur organisation réelle, tous les défauts du système existant. Toutefois, dans les coopératives, l'antagonisme entre le capital et le travail se trouve surmonté, même si c'est encore sous une forme imparfaite : en tant qu'association, les travailleurs sont leur propre capitaliste, c'est-à-dire qu'ils utilisent les moyens de production à la mise en valeur de leur propre travail. Elles montrent comment, à un certain niveau du développement des forces productives matérielles et des formes sociales de production qui lui correspondent, un nouveau mode de production prend forme et se dégage tout naturellement de l'ancien [...]. À titre égal, les sociétés capitalistes par actions et les entreprises coopératives sont à considérer comme des formes de transition entre le mode de production capitaliste et le système d'association, avec cette seule différence que, dans les premières, l'antagonisme est surmonté de manière négative, et, dans les secondes, de manière positive.

Maximilien Rubel note à propos de la Société des pionniers de Rochdale fondée en 1844 par des partisans d'Owen, que «la coopération

ouvrière peut être considérée comme le premier modèle de cette praxis économique qui, avec le mouvement politique (chartiste) marquera la volonté d'émancipation». Encore en 1880, dans une «enquête ouvrière», Marx revient sur la question en posant deux questions, consacrée l'une à l'existence des sociétés de résistance l'autre aux sociétés coopératives alors qu'elles sont de plus en plus à cette époque intégrées au système capitaliste. Il faut noter qu'il n'aborde jamais la question des coopératives en elle-même, il la traite toujours dans la perspective de l'émancipation générale des travailleurs. Citons à nouveau Thomas Lowit :

En s'en remettant à la spontanéité ouvrière, Marx n'en est que plus libre pour proclamer constamment la nécessité de maintenir un point de vue plus large qui tienne compte du processus historique en plein développement. Aussi, à une appréciation des éléments intrinsèques d'un mouvement coopératif isolé – qui varie suivant le type d'expérience envisagée – se superpose toujours une considération de sa valeur dans la perspective de l'abolition du salariat à l'échelle de la société.

En effet dès l'époque de Marx se développaient des initiatives coopératives ne s'inscrivant pas dans la dynamique du mouvement émancipateur de la classe ouvrière, notamment sous l'influence du christianisme social. Ces considérations restent sans aucun doute très actuelles, alors que nous sommes à la recherche d'une redéfinition du projet émancipateur et que la crise capitaliste semble remettre l'association libre des producteurs au cœur des préoccupations de ceux et celles que le capital jette à la rue.

En 1906, dans sa polémique avec Eduard Bernstein au sujet des sociétés coopératives anglaises, Rosa Luxemburg insiste sur les risques d'auto-exploitation des travailleurs coopérateurs et la concurrence à laquelle les coopératives sont soumises dans le système capitaliste :

Les coopératives, et d'abord les coopératives de production sont

The Case for
**Workers'
Control**
in the Mining
Industry

by Eric Varley



des institutions de nature hybride au sein de l'économie capitaliste : elles constituent une production socialisée en miniature, qui s'accompagne d'un échange capitaliste. Mais dans l'économie capitaliste l'échange domine la production ; à cause de la concurrence il exige, pour que puisse vivre l'entreprise, une exploitation impitoyable de la force de travail, c'est-à-dire la domination complète du processus de production par les intérêts capitalistes. Pratiquement, cela se traduit par la nécessité d'intensifier le travail, d'en raccourcir ou d'en prolonger la durée selon la conjoncture, d'embaucher ou de licencier la force de travail selon les besoins du marché, en un mot de pratiquer toutes méthodes bien connues qui permettent à une entreprise capitaliste de soutenir la concurrence des autres entreprises.

Elle en conclut que les coopératives ne peuvent survivre au sein de l'économie capitaliste «qu'en supprimant un détour, la contradiction qu'elle recèle entre le mode de production et le mode d'échange, en se soustrayant artificiellement aux lois de la libre concurrence. Elle ne peut le faire qu'en s'assurant par avance un marché, un cercle constant de consommateurs, la coopérative de consommation lui en fournit le moyen» (Luxemburg, 1969)¹.

Un projet coopératif, de «contre-société», ne peut être apprécié que dans son articulation-dépendance avec le mouvement d'ensemble. Que ce projet résulte d'une démarche volontaire ou qu'il marque à un moment donné le rapport des forces dans un conflit. Et à l'inverse, ce mouvement d'ensemble nécessite l'émergence de ce «*temps germe*» comme forme transitoire découlant des transformations en cours. Ce qui est bien entendu le cas des projets coopératifs et des contre-pouvoirs qui nous intéressent, même si à l'évidence des pressions spécifiques s'exercent sur eux.

Une autre des préoccupations de Marx est son insistance sur l'indépendance complète du mouvement coopératif vis-à-vis des aides de l'État. Il polémiquera à ce sujet contre les partisans de Lassalle en 1875 qui voyaient dans l'aide de l'État allemand une perspective de développement ; les associations ouvrières, dit Marx, «n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont des créations indépendantes aux mains des travailleurs et qu'elles ne sont protégées ni par les gouvernants ni par les bourgeois». Il est intéressant de noter que, quelques décennies plus tard, l'Internationale communiste qui aux yeux d'observateurs superficiels se situe aux antipodes de cette préoccupation coopérative, s'est elle aussi penchée sur la question. À son troisième congrès, en 1921, elle s'est

1. [► Autogestion dans la lutte pour le socialisme (L')].

dotée de thèses sur l'action des coopératives alors dominées par les partis ouvriers réformistes¹.

Au-delà des considérants généraux sur la lutte d'influence en leur sein, il est fixé comme tâche à ces coopératives une «participation aux échanges commerciaux avec la Russie révolutionnaire, une participation à l'exploitation des richesses naturelles de l'URSS sous forme de concessions». Au-delà des aléas des relations à l'URSS, l'idée de la contre-société ouvrière capable d'autonomie économique et politique vis-à-vis de l'État bourgeois est ici implicitement présente. Elle nous renvoie sans détours aux solidarités à construire avec les pays engagés dans un processus de transformation radicale pour affirmer l'internationalisme altermondialiste comme une entreprise concrète. La brèche ouverte au cours du 19^e siècle par le mouvement coopératif comme forme de contre-pouvoir s'est effectivement refermée. Il n'en reste pas moins que ce mouvement constitue à la fois un pan de l'histoire ouvrière et, surtout, sous des formes renouvelées, un élément contemporain de la lutte pour l'émancipation des travailleurs et des travailleuses et des peuples. Encore une fois, les transformations réalisées en Amérique latine en soulignent l'actualité et la modernité.

Radicaliser la démocratie

Le suffrage universel des hommes a été à la fin du 19^e siècle une grande conquête pour le mouvement ouvrier. C'est à partir de là que se sont constitués ou reconstitués les partis ouvriers et que le prolétariat est devenu une classe pour soi. Mais nous ne sommes pas naïfs, ce fut également pour la bourgeoisie qui accédait enfin au pouvoir politique un renfort dans sa lutte contre les vestiges de l'Ancien Régime et un moyen d'intégrer la classe ouvrière dans le nouveau régime et de légitimer à ses yeux la domination de la classe capitaliste. Avec le temps, l'institutionnalisation de la démocratie conduisit cependant à de nouvelles concessions à la classe ouvrière survenant lors de grandes mobilisations populaires ou de façon préventive à l'occasion de débats parlementaires.

La crise de la démocratie parlementaire ne fait aujourd'hui qu'exprimer une modification de la posture, mais aussi de la structure de la classe dominante. C'est en partant des contradictions et des conflits que cela provoque que nous pouvons concevoir les propositions et les luttes nécessaires pour construire une nouvelle démocratie. C'est en effet d'une nouvelle démocratie qu'il s'agit car non seulement l'expérience

1. [► Internationale communiste et les coopératives (L)].

de plus d'un siècle a mis en évidence les limites de la démocratie de représentation, mais de surcroît les transformations en cours dans la production, le niveau d'éducation et le mode de vie appellent une autre démocratie, d'autres institutions.

Champion de la «démocratie» quand son ordre n'est pas menacé, le capital est en réalité organiquement hostile à la démocratie, à la décision libre des communautés humaines, à la délibération, à l'information et à l'intérêt collectif. Plus que jamais, la lutte contre la domination du capital est indissolublement liée à la défense intransigeante et à l'extension de la démocratie politique, de la démocratie sociale et de leur transformation qualitative.

La mondialisation du commerce, de la production et des investissements donne au grand capital la possibilité de mettre en concurrence les travailleurs et les travailleuses du monde entier, qu'ils ou elles soient ouvriers, techniciens ou même ingénieurs. Le degré d'accumulation du capital et la diffusion des techniques et des savoir-faire liée à la globalisation entraînent une nouvelle vague de prolétarianisation dans les pays dominés, mais aussi d'une façon différente dans les pays dominants. En même temps, nous assistons au début d'une déprolétarianisation qui ne fait qu'accroître les contradictions sociales¹.

C'est dans cette évolution que l'on voit d'une part une classe capitaliste mondiale s'organiser autour de quelques magnats et d'autre part une large partie des couches moyennes, réduite au salariat et soumise aux impératifs patronaux, se retrouve avec les ouvriers et employés. On a pu voir en France cette évolution dans la lutte contre le traité constitutionnel européen (TCE), puis *contre* le contrat première embauche (CPE). Mais cette alliance populaire qui se dessine ne pourra prendre corps que si elle s'organise pour de nouvelles institutions, pour de nouveaux rapports sociaux. Alors que la classe dominante s'efforce de mettre au point de nouvelles formes politiques de domination, c'est sans doute autour de la maîtrise de la société par elle-même et de la démocratie, que l'alliance peut se structurer, car toutes les contestations peuvent s'y retrouver.

Il ne s'agit pas de proposer ici un modèle intangible pour les institutions politiques. Les mouvements sociaux ont néanmoins besoin d'esquisses pour s'orienter et avoir une perspective. Nous ne pouvons ignorer l'extrême diversité des champs sociaux et des contestations propres à notre temps. Toutes sortes d'innovations s'avèrent indispensables, d'autant plus que nombre de suggestions faites aujourd'hui sont

1. [► Automation et avenir du travail].

partiellement compatibles avec la gouvernance de la classe dominante. Nos contributions peuvent donc être nécessaires, mais c'est dans les expériences collectives que se dégageront de nouvelles formes politiques répondant aux attentes et aux besoins du plus grand nombre. Au stade actuel de réflexion, de débats et d'expériences, nous nous en tiendrons donc à quelques remarques qui nous semblent essentielles.

Ce qu'il nous faut concevoir, expérimenter et construire, c'est une *démocratie active*, une démocratie où chacun et chacune puissent non seulement débattre mais aussi décider, contrôler et réaliser. Alors que la production des biens, des services et des savoirs fait de plus en plus appel à la fois à l'autonomie individuelle et à la coopération et que bien des savoirs se construisent et se diffusent au quotidien, les nouvelles institutions devront élargir encore les capacités individuelles et collectives d'analyses, de propositions, d'initiatives.

S'il faut dans notre pratique et dans nos perspectives privilégier les instances de base, on ne peut ignorer que nombre de questions supposent des réponses collectives plus larges, certaines au niveau mondial comme celles concernant les *biens universels* (l'air, l'eau, la biodiversité, le patrimoine des civilisations passées, etc.)¹, et d'autres au niveau continental ou national, les *biens publics*.

Il faut aussi envisager des instances qui ne relèvent pas *stricto sensu* de la géographie mais qui permettent l'expression des appartenances linguistiques et culturelles².

Le problème posé est donc celui de l'articulation entre démocratie directe et démocratie de délégation. Celle-ci ne peut disparaître d'autant que les divers niveaux de scrutins sont aussi des moments où se perçoivent et se construisent des solidarités et des représentations partagées. Si la délégation reste nécessaire, elle doit contribuer à une vie politique constante et non la réduire aux joutes électorales. Cela suppose sans doute : des assemblées populaires locales de démocratie directe, ayant une existence permanente – ce qui incidemment suppose qu'elles soient dotées de pouvoirs effectifs à l'exemple de Porto Alegre³ avec en particulier l'exercice du budget participatif ; des scrutins à la proportionnelle ; un nombre élevé de circonscriptions électorales et donc d'élu·es, afin que députés et conseillers puissent établir un dialogue effectif et fréquent avec les diverses instances politiques, économiques, associatives ; des mandats courts – un ou deux ans – à

1. [► Appropriation sociale, autogestion, commun].

2. [► Lutte pour les communs dans les Balkans (La)].

3. [► Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul].

la fois pour que les élections répondent à des questions concrètes et que le plus grand nombre possible de citoyens et citoyennes puissent être élus une fois au moins durant leur vie ; la représentation politique ne peut être un métier réservé à une certaine catégorie, les députés et conseillers ne doivent avoir qu'un unique mandat, sans cumul et avec un renouvellement limité, à une fois par exemple ; enfin, tant que l'égalité politiques des femmes et des minorités visibles n'est pas effective, il est indispensable d'établir la parité dans les assemblées élues en recourant avec deux collèges genrées et en réfléchissant aux modalités de représentations de ces minorités.

Plus généralement, c'est au travers des pratiques et des représentations de démocratie directe dans les diverses activités sociales que l'on peut généraliser une culture autogestionnaire. Il est nécessaire que dans un conflit social majeur se multiplient les initiatives et les foyers de lutte dispersant et neutralisant les forces hostiles. Pour ce faire, nous avons beaucoup à apprendre du passé, ancien et récent, des succès et des échecs. Nous savons aussi que les conquêtes partielles peuvent être déformées et digérées, que les forces réactionnaires de longue date ont appris à s'attaquer aux secteurs les plus faibles pour isoler les plus avancés.

Une révolution est évidemment indispensable. Mais celles du 21^e siècle seront différentes et longues (ce qui ne veut pas dire graduelles et insensibles) car il est nécessaire que les mobilisations populaires débouchent sur des succès, même partiels et provisoires. On le mesure à la lumière de ce qui se passe en Bolivie, en Équateur¹ et au Venezuela². Mais aux succès partiels doivent répondre un projet politique global, un projet de société, produits de l'expérience et des débats partagés. Il va de soi que les avancées majeures, les ruptures, ne se feront pas dans le respect des formes existantes de la démocratie représentative. Mais il serait tout aussi erroné de prétendre à la reproduction des formes révolutionnaires antérieures. L'expérience du 20^e siècle nous l'a cruellement montré : l'accommodement aux normes du capitalisme engluie la transformation sociale dans l'ordre existant, mais la fuite en avant vers l'abolition pure et simple conduit aussi à l'impasse.

Ce qu'il convient donc de penser et de construire, c'est une dynamique de dépassement où la problématique autogestionnaire joue un rôle nodal.

1. [► Communautés et autonomie].

2. [► Conseils communaux et double pouvoir].

Pour une activité de production autogérée

Nous voudrions ici d'abord considérer le *mouvement* et non l'*événement*, c'est-à-dire les conditions concrètes de réalisation de l'autogestion¹. On pourra considérer cette approche insolite. Mais ne sommes-nous pas tributaires pour concevoir et préparer le projet autogestionnaire non seulement de la situation présente mais surtout des contradictions en œuvre et des crises à venir, politiques, économiques ou écologiques? Nous ne pouvons certes répondre avec certitude aux multiples interrogations que pose cette perspective. En fait c'est à différentes alternatives que nous devons nous préparer et donc envisager différents « modèles » ou plutôt différentes hypothèses. Cette nécessité est d'autant plus forte que nous ignorons dans quel pays et quel continent peuvent éclater les crises majeures, comme nous sommes ignorants du moment et donc aussi du contexte mondial de ces crises. D'autant que d'autres développements sont inéluctables dans les prochaines années et décennies. La crise actuelle, profonde et de longue durée, doit nous conduire à envisager ces hypothèses.

Lorsque nous disons qu'il faut une société d'autogestion, nous disons en fait qu'il faut d'autres rapports sociaux, d'autres institutions, une autre civilisation. D'autres l'ont dit dans le passé, au cours de la lente agonie de l'ultime forme de la société seigneuriale. Mais ce qu'ils évoquaient était bien autre chose. Cela revêt aujourd'hui une importance historique nouvelle pour trois raisons :

1. Les conditions de production des biens, des services et des savoirs changent, dépassant les formes antérieures de socialisation. Ce qui se développe de façon contradictoire, comme nous l'avons déjà mentionné, c'est un mouvement de prolétarianisation sans précédent notamment en Chine, en Inde, au Brésil, au Mexique et en même temps une transformation du procès de travail, une élévation du niveau de compétences et de coopération entre de multiples acteurs.

2. Cette mutation ne peut avoir d'issue progressiste qu'à la condition que le plus grand nombre la comprenne et se l'approprie en lui donnant les formes nécessaires. Or, le lourd bilan de l'échec dramatique des deux grandes révolutions du 20^e siècle, la russe et la chinoise, pèse sur nous. Peu s'engageront maintenant sans voir clairement comment éviter les erreurs et les régressions qui les ont marquées. Ce qui est possible et nécessaire doit être pour cela précisément défini. À défaut c'est une autre forme de chaos que nous devrions alors redouter, tant au plan politique qu'écologique. Cette nécessité d'un projet clair, mis à

1. [► Processus (À propos du concept de)].

l'épreuve et enrichi par l'expérience, est d'autant plus forte par rapport aux épisodes précédents de l'humanité, qu'il faut agir au sein d'une société complexe tant dans ses rapports présents que dans son histoire.

3. Le chaos qui nous menace est très largement déterminé par le capitalisme, moteur essentiel de la surexploitation des humains et de la nature. Si l'humanité n'arrête pas la fuite en avant de la consommation, ce sont ses propres conditions de vie qu'elle va détruire. Or, arrêter cette fuite, c'est adopter des formes de régulation débarrassées des exigences du profit, c'est par exemple engager des urbanisations réfléchies, privilégier les transports collectifs et vivre le plus possible sur des produits locaux, plutôt que de se plier aux initiatives désordonnées du capital. C'est aussi donner aux hommes et aux femmes des raisons de vivre et d'agir, donc de se réaliser, étrangères aux pulsions et habitudes marchandes. La démocratie autogestionnaire peut y contribuer largement.

La contestation écologiste met en évidence les atteintes aux biens communs. Elle est aussi une critique du mode de vie consumériste indispensable au capital. Elle contribue à la conscience de la solidarité de l'espèce humaine. Les catastrophes ont obligé les États et les firmes mondiales à prendre quelques mesures immédiates. Mais il n'y a nulle part de politiques s'attaquant aux raisons fondamentales.

L'autogestion est là aussi un élément essentiel de la réponse à la problématique écologiste comme moyen et comme fin. Comme moyen elle permet dans la confrontation avec les autres mouvements sociaux une appropriation collective des nécessités écologiques. Comme fin elle débouche sur une autre civilisation dans laquelle les rapports humains, la création, les savoirs donnent d'autres satisfactions que la consommation.

Ce que nous voulons évoquer ici, ce sont donc les « modèles » possibles d'une production non capitaliste. Le terme de *modèle* peut être rejeté s'il désigne un schéma à prétention définitive, mais il peut cependant être employé comme le fait Tony Andréani :

Ces modèles doivent être pris pour ce qu'ils sont des épures, des maquettes simplifiées, définissant des structures de base, avec leurs articulations, ainsi que des principes de fonctionnement, et non des propositions concrètes, valables pour tel contexte particulier (Andréani, 2004).

Mais compte tenu des ambiguïtés qu'il comportera néanmoins pour beaucoup d'interlocuteurs nous aurons tendance à lui préférer « esquisse » ou « hypothèse ».

Ce qui fonde aujourd'hui le retour à l'autogestion c'est, pour le dire avec les mots de Hannah Arendt, une nouvelle rencontre entre

le travail et l'œuvre. Dissociés dès le 19^e siècle, ils furent complètement déconnectés par le développement du taylorisme. Sur sa chaîne ou devant sa machine l'ouvrier·e, voire l'employé·e, devait s'en tenir à des gestes simples, analysés et chronométrés, sans aucunement s'occuper de l'usage, de l'agrément en quelque sorte de l'usager. Désormais, il s'agit de répondre à un « client » hors ou dans l'entreprise, il s'agit que toute machine, toute organisation, toute production soit conçue en fonction de besoins identifiés, mais en outre diversifiés et changeants. La mise en algorithmes des indications ainsi rassemblées conduit à une formalisation détaillée de ces attentes qu'il est alors facile de transmettre à une machine.

Chaque ingénieur, technicien·ne, ouvrier·e, employé·e devient pour cette démarche un interlocuteur nécessaire. Le « savoir-être », c'est-à-dire la capacité d'interpréter ce que l'on entend, d'exprimer ce que l'on sait, de proposer et de débattre, voilà qui fait que le travail peut redevenir une création, une œuvre. Ce dépassement en cours de l'opposition entre le travail et l'œuvre est l'un des facteurs dynamiques des mutations actuelles d'autant qu'au travers de ces nouvelles pratiques de travail et de ces nouveaux rapports sociaux, nous construisons sans le savoir clairement une nouvelle culture. Cela ne signifie nullement une disparition du travail mais une très profonde transformation de ses formes et de ses contenus actuels, c'est-à-dire une véritable révolution. Elle prendra sûrement des formes inattendues dont la révolution bourgeoise – ou plutôt ce processus qui dura plus d'un siècle – ne peut constituer la référence.

L'aggravation de la crise de la démocratie de délégation, conséquence ultime de la mondialisation financière pose également la nécessité d'une autre société, d'autres institutions. Tout au long du 19^e siècle les bourgeoisies « occidentales » ont cherché les formes politiques leur permettant d'écarter les anciennes couches dirigeantes, sans recourir aux services de rois ou de bonapartes. La démocratie représentative leur apparut à juste titre le moyen de remplir une double fonction. D'une part se constituer en classe dominante, donc aussi en « classe pour soi », et d'autre part obtenir le soutien d'une part croissante de la classe ouvrière, de l'intégrer au système. Cela a bien fonctionné durant la majeure partie du 20^e siècle. Ce sont les progrès de la mondialisation et de la financiarisation, évolutions nécessaires au capitalisme, qui mettent maintenant en question ce régime politique. Les groupes financiers mondiaux qui se sont constitués dans les dernières décennies ont encore recours à l'État pour quelques missions et en premier lieu celle du maintien de l'ordre. Mais une série d'autres fonctions précédemment

assumées par les parlements et les appareils d'État leur sont apparues superflues : elles sont autant d'obstacles réels ou potentiels aux profits et spéculations financières.

Les États pourraient certes résister, mais ils ne le souhaitent pas, car cette résistance est susceptible de mettre en mouvement des forces qu'ils ne contrôlent pas et qui pourraient les mettre en cause. En effet, seules des mobilisations sociales massives, comme celles que nous connaissons aujourd'hui en Amérique latine, pourraient éventuellement amener les principaux groupes financiers à composer, à s'efforcer de trouver de nouveaux compromis. Cela est aujourd'hui très incertain tant pour les intentions que pour les résultats.

Il y a cependant dans certains milieux se voulant à gauche l'illusion d'un retour de l'«État social» et d'une rénovation de la démocratie de représentation. C'est ignorer ce qu'est cette démocratie, ce qu'est cet appareil d'État et même tout appareil d'État. La démocratie représentative est un régime conçu et peaufiné par la bourgeoisie pour établir et maintenir sa domination. La classe ouvrière y trouva certes les conditions d'une représentation et d'une organisation politique, mais sans jamais avoir la possibilité de transformer sa majorité sociale en majorité politique. La Révolution française et l'Empire furent un champ d'expérience pour toute la bourgeoisie «occidentale». Or, aucune des nombreuses Constitutions que connut notre pays n'oublia de mettre le droit de propriété¹ – c'est-à-dire celui des moyens de production, d'échange et de communication – dans les premières obligations. Ces Constitutions au travers de leurs textes successifs s'efforcèrent avec succès de donner lors des élections la primauté aux candidats bourgeois ou à ceux qui en fait sinon en paroles défendaient le régime et au-delà le système existant. Les hauts fonctionnaires qui sous diverses institutions élaborèrent les lois et les décrets furent formés et sélectionnés pour maintenir et conforter le contrôle de l'appareil d'État sur les milieux populaires. Il faut ajouter que tout État, quelles que soient ses origines et celles de ses fonctionnaires, tend à renforcer les pouvoirs des institutions en place. Si des représentations et des institutions politiques sont certes nécessaires, la logique et la dynamique d'une république autogérée doivent être déterminées par la volonté et l'initiative du plus grand nombre.

La perspective transnationale et altermondialiste défendue ici n'est qu'une conclusion tirée des profondes transformations qu'ont connues les rapports de production, les formations sociales et les institutions.

1. [► Nationalisation, autogestion et droit de propriété].

Toutes les perspectives révolutionnaires antérieures se plaçaient dans un cadre national faisant référence à l'internationalisme mais sans que celui-ci dépasse l'exemple et la solidarité. La nation et l'État étaient le cadre indépassable des actes et des tentatives révolutionnaires. Ces sociétés étaient fortement structurées par l'opposition entre la bourgeoisie et le prolétariat d'autant que celui-ci était de plus en plus réduit à ne vendre qu'une force de travail brute. Avec la mondialisation et l'informatisation, les évolutions antérieures ont abouti à des transformations encore plus profondes. Le cadre n'est plus national, mais mondial. La classe ouvrière est plus que jamais présente et même dans une phase de croissance prodigieuse notamment en Asie et en Amérique latine, mais c'est une *classe en soi* qui se développe alors qu'elle régresse comme *classe pour soi*; les désastres de Russie et de Chine ne sont pas dépassés. De nouvelles contradictions émergent: aux côtés du mouvement ouvrier se sont déployés de nouveaux mouvements de contestation. La diversité de l'histoire des peuples, mais aussi la nécessité d'assumer la nouvelle complexité des sociétés, font que la révolution est plus que jamais un processus.

Sous cet aspect, nous ne pouvons donc que partager l'opinion de Catherine Samary lorsqu'elle écrit en conclusion de son article intitulé «Des buts et des moyens: quel projet autogestionnaire socialiste?»:

L'aspiration à subordonner l'économie à des choix humains, éthiques, s'exprimait en 1968 en Yougoslavie dans la revendication d'une «autogestion de bas en haut», pour une planification autogestionnaire. Elle s'exprime aujourd'hui dans la diversité des mouvements qui veulent affirmer les exigences de remise en cause de la tyrannie des marchés financiers ou de l'Organisation mondiale du commerce; ou encore ceux qui résistent à la privatisation des services publics et dénoncent les critères d'«efficacité» portés par les intérêts des actionnaires. Mais l'extrême difficulté d'un projet autogestionnaire est qu'il ne suffit pas de «nationaliser» la propriété et de «prendre le pouvoir» pour qu'il se réalise. Parce qu'il combat le substitutisme du parti ou de l'État, il a besoin plus que tout autre d'expériences de masse, d'apprentissage de la démocratie. Comment s'y préparer dans le capitalisme sans tomber dans les ornières d'une adaptation aux règles du jeu capitaliste? Les expériences de «budget participatif» dans la gestion de municipalités comme celle de Porto Alegre au Brésil montrent comment les choix d'avenir marquent de possibles résistances actuelles, et leurs limites: résistances, mais non pas îlots de socialisme. Car le poids des institutions nationales (leurs lois, leur fiscalité), les possibles menaces de leurs appareils répressifs (si l'on va «trop loin» dans la contestation de l'ordre existant, même par des moyens démocratiques, comme ce fut aussi le cas dans le Chili

d'Allende), les rapports de production et de propriété dominants, bref l'environnement capitaliste fait qu'il faudra pour garantir les acquis de Porto Alegre « remonter » au pouvoir central (un pouvoir qu'il faudrait à son tour redéfinir, révolutionner par les mêmes exigences de démocratie, de responsabilité humaine, de contrôle social). Mais, une telle révolution pourrait-elle « tenir » sans trouver des soutiens régionaux et internationaux (Samary, 2000) ?

Il faut sans doute aller un peu plus loin avec Thomas Coutrot qui dans un article intitulé « Néolibération du travail et autogestion » écrit :

L'approfondissement radical de la démocratie que représente la pratique de la démocratie participative dans la sphère publique ne peut se soutenir à terme qu'avec un approfondissement parallèle de la démocratie économique. Or la maturation de ces conditions ne peut être renvoyée au lendemain de la révolution, coup de tonnerre dans un ciel serein : *la démocratie productive, pour pouvoir fonder la perspective d'une économie démocratique, devra naître, au cours d'un long processus, des contradictions actuelles de l'organisation capitaliste de la production et de la société* [souligné par nous]. À cet égard, le développement de ce qu'on appelle maintenant l'« économie solidaire » est ambigu. D'un côté il témoigne d'une aspiration réelle de nombre de citoyens à nouer entre eux des rapports économiques différents, non capitalistes. En ce sens, il est un signe extrêmement positif, qu'il faut soutenir et encourager, plus activement que par la création symbolique de structures publiques aux objectifs limités et dénuées de moyens. Mais il reste pour l'essentiel confiné aux marges du système économique.

En d'autres termes, la révolution nécessaire ne peut se résumer à un court événement, c'est d'un processus qu'il s'agit. Nous avançons à ce stade trois propositions : 1) des hypothèses explicites sur les modalités d'appropriation et de gestion des moyens de production dans une société autogérée sont indispensables ; 2) les conditions politiques, économiques, écologiques sont trop incertaines notamment à moyen et long terme pour s'enfermer dans des hypothèses uniques (il faut au contraire travailler sur des hypothèses concurrentes pour les enrichir de l'expérience et la réflexion collectives) ; 3) Il faut pourtant que les autogestionnaires se mettent constamment en situation d'avancer des esquisses clairement formulées, pour le débat et la décision¹.

Quels « modèles » pour l'autogestion ?

Revenons maintenant sur le sujet principal : quels « modèles » pouvons-nous proposer pour les structures et le fonctionnement des moyens de

1. [► Pour l'autogestion généralisée].

production de la nouvelle société que nous pensons possible et nécessaire? Pour répondre à cette question nous proposons de distinguer cinq sphères de production, qui appellent des réponses différentes sous certains angles au moins¹ :

1. La sphère affectée à la conservation, la gestion et la distribution des *biens universels* vitaux pour l'humanité, tels que l'air, l'eau, la biodiversité et le climat ne doit pas être différenciée de celles de biens sociaux à dimension universelle, comme la santé, l'éducation, la recherche, la culture ou la protection sociale. Même si certains d'entre eux appellent des réponses spécifiques – l'eau suppose une affectation en volume qui priorise les lieux où les pénuries sont fréquentes –, ils doivent tous être mis à l'abri d'une pure logique de marché au nom de leur statut de «biens publics mondiaux²». Une partie d'entre eux ne peut être gérée que par des institutions fédérées affichant des objectifs mondiaux, continentaux, nationaux et régionaux, le plus souvent à partir de la collecte des besoins à court terme et des objectifs à moyen et long terme exprimés par les communautés locales. Pour l'essentiel, les financements doivent être publics et leur affectation doit tenir compte de la nécessité d'effacer progressivement les déséquilibres entre pays riches, grands pays du Sud et pays pauvres.

Certains de ces biens, comme la santé, l'éducation ou la culture supposent à la fois une répartition planétaire des investissements – et donc des institutions qui correspondent à cette nécessité – mais aussi une adaptation aux particularismes des pratiques sociales qui ont sédimementé durant des siècles à l'échelon national, régional ou local et qu'il serait dangereux de vouloir «universaliser». Des structures décentralisées, regroupant représentants des pouvoirs publics, usagers et salariés impliqués dans la production de ces biens publics et dotées d'une large autonomie décisionnelle quant aux conditions d'affectation et d'organisation des ressources, doivent être mises en place aux différents échelons pertinents.

2. Puis viennent dans cette hiérarchie les biens publics qui ne peuvent fonctionner que pour de larges ensembles de population ou

1. [► Ébauches pour un projet autogestionnaire].

2. L'association «Biens publics à l'échelle mondiale» propose la définition suivante pour ce type de biens : «Les biens publics mondiaux sont des choses auxquelles les gens et les peuples ont droit, produites et réparties dans les conditions d'équité et de liberté qui sont la définition même du service public, quels que soient les statuts des entreprises qui assurent cette mission. Les droits universels humains et écologiques en sont la règle, les institutions internationales légitimes le garant, la démocratie l'exigence permanente, et le mouvement social la source.»

de territoires. Ce sont pour la plupart des activités en réseau pour lesquelles la pertinence d'une gestion impliquant les pouvoirs publics doit être appréciée non seulement en mesurant l'efficacité et le coût d'entreprises privées vouées à la concurrence mais aussi l'incidence économique et écologique de l'activité de celles-ci sur les conditions de vie du plus grand nombre. À titre d'exemple, nous évoquerons la socialisation des terres et des logements. À titre d'exemple, nous évoquerons la création de services publics municipaux du logement (rappelons que la ville de Vienne gère depuis pratiquement un siècle le logement locatif) et de coopératives de logements¹. En ce qui concerne la terre, il est ainsi envisageable de mettre en place une structure agraire comprenant des terres municipales louées à des paysans, afin de permettre la mise à disposition de terres à ceux qui n'y ont pas accès.

Cette question concerne aussi, évidemment, les transports, les communications et l'énergie.

3. Ensuite, novation importante à l'échelle envisagée, les *biens collectifs*, c'est-à-dire ceux appropriés et gérés sous des formes coopératives, mutualistes, associatives, reprenant comme usufruitières l'essentiel des actuels biens privés à fonction économique.

4. Enfin, les *biens privés* qui doivent subsister pour le petit commerce et l'artisanat ainsi que pour les biens d'usage individuel ou familial.

Cette différenciation, aux frontières évidemment soumises aux délibérations et décisions démocratiques, devrait entraîner des approches différentes dans la construction d'une société d'autogestion en ce qui concerne : la propriété ; les modes de gestion ; la composition des instances de gestion ; les dispositifs de financement ; et l'articulation entre plan et le marché.

Ce sont ces cinq questions qu'il s'agit d'approfondir, non par des propositions supposées achevées, mais par des propositions servant de point d'appui à de larges débats.

La propriété privée ne peut avoir dans une telle société autogérée qu'un espace et des droits nettement plus restreints qu'aujourd'hui.

Les biens universels par définition échappent à toute propriété individuelle, ils ne peuvent être vendus ou cédés ; autre chose étant l'accès à leur usage qui peut (mais non nécessairement), comme dans le cas de l'eau justifier une contribution des utilisateurs et des utilisatrices. Dans une large mesure il en va de même pour les biens sociaux, le recours éventuel à des prêts d'entités privées ou collectives n'ouvrant pas de droits de propriété mais au plus l'existence de procédures et de fonds de

1. [► Une coopérative d'habitants].

garantie. Les biens publics appartiennent aux communautés territoriales de l'aire d'activités. Celles-ci peuvent concéder la propriété et la gestion à d'autres communautés publiques, mais sans que cela suppose un prix. Il s'agit en effet d'une propriété publique dont l'acquisition peut poser problème comme pour tous les biens antérieurement privés. Par contre on peut d'ores et déjà retenir qu'un service venant en substitution totale ou partielle de celui cédé peut justifier une indemnisation par l'organisme bénéficiaire ou les pouvoirs publics.

Il reste maintenant à envisager la prise en possession par un organisme public ou par une entreprise collective c'est-à-dire rappelons-le, une coopérative, une mutuelle ou une association. Autrefois la chose pouvait s'exprimer simplement, on pouvait préconiser l'expropriation des patrons sans indemnité, ni rachat, sous réserve bien entendu de fournir une pension à celles et ceux y ayant droit ou un travail salarié à qui le réclamerait. La chose est aujourd'hui plus compliquée. Car un nombre croissant d'entreprises, grandes ou moyennes, sont en tout ou en partie propriété de fonds de retraites, de prévoyance, d'épargne. Sans même le savoir la plupart d'entre nous sommes dans un ou plusieurs de ces cas, pour une quotité sans doute modeste mais nullement négligeable. C'est *a fortiori* la situation d'une forte proportion des salarié·es des pays où ces fonctions sont rejetées vers la sphère privée. Il y aura donc à faire un tri distinguant les travailleurs des capitalistes rentiers et des spéculateurs.

Poursuivre cette réflexion sur les *modes de gestion*, c'est se replacer dans le *mouvement*, dans les mutations en cours et dans les contradictions qu'elles soulèvent. Or celles-ci ont toutes chances d'être une des causes de ruptures majeures. Dans l'ensemble de la production se sont en effet développées des relations de coopération au départ de façon plus pragmatique que prévue. Elles se sont avérées de fait indispensables pour atteindre la qualité et l'efficacité qu'appellent les nouvelles technologies. Elles ont conduit à élever le niveau de compétence collectif et individuel. Ainsi une contradiction nouvelle se développe. Le savoir-faire et par la suite le savoir scientifique tendent à se diffuser dans de larges couches sociales. Le monopole du savoir échappe de plus en plus aux dirigeants. Ils tentent bien de maintenir les contrôles anciens, de faire en sorte que le temps de travail soit bien rempli. Mais dans une mesure croissante, c'est dans le temps libre que le savoir et notamment le savoir-être se nourrit.

Cela crée en premier chez les salariés toutes les conditions de l'autonomie, d'un appétit croissant pour l'autonomie et cet esprit ne s'arrête pas bien sûr aux portes de l'entreprise. De surcroît, cette coopération est d'autant plus importante que dans ce lieu de socialisation déterminant

qu'est l'entreprise, elle contribue à renouer des liens et reconstruire des représentations que l'évolution de nos sociétés tend à dissocier. Toutes les structures, toutes les pratiques, toutes les revendications que nous suggérons doivent donc intégrer ces préoccupations. Ainsi nous soutiendrons la constitution d'équipes autonomes, la rotation des tâches et notamment celles vouées à la coordination des équipes, la formation permanente particulièrement lorsqu'elle concerne les plus démunis.

Il faut ici dire quelques mots sur l'appropriation sociale. Certains supposent que celle-ci peut coexister avec la propriété privée. Or, dans le projet de société que nous explorons la propriété privée n'a plus qu'une place très réduite, des biens qui ne peuvent être vendus ni même cédés sans une décision démocratique ne sont plus des «propriétés» privées au sens usuel. Lorsque nous disons appropriation, nous visons en général toute autre chose que la mutation d'un bien, celle d'une connaissance, d'un savoir. Et lorsque ce savoir, par sa genèse et son usage, est déjà collectif, on peut à bon droit parler d'appropriation sociale. Mais ne sommes-nous pas alors déjà entrés dans une phase de transition où la notion de propriété privée a perdu de sa substance tant elle est socialisée?

Cette exigence d'une socialisation des savoirs dans une société construisant l'autogestion se retrouve nécessairement dans notre conception des instances de gestion. Dans la classification avancée plus haut l'on trouvera comme sur les autres thèmes des situations qui appellent des réponses spécifiques, c'est le cas des biens universels et des biens privés. Dans le premier cas, ce sont une instance internationale (une ONU radicalement «démocratisée»?) et ses organismes spécialisés qui devrait exercer les responsabilités principales assistée de représentants d'ONG compétentes et suffisamment représentatives et de délégués des personnels des dits organismes. À l'autre extrême celui des biens privés, il doit y avoir matière à représentation du personnel dans le collectif de gestion d'une PME tant qu'il en subsistera. Mais à ce niveau c'est plutôt au travers de syndicats et de structures citoyennes locales que les salariés pourront peser sur les artisans et petits commerçants les employant.

Par contre dans les structures en charge de la gestion des biens sociaux, publics ou collectifs il devrait y avoir représentation des pouvoirs politiques, des personnels et des usagers; mais les délégués politiques, majoritaires dans les organismes gérant des biens sociaux, ne seraient présents que pour une information réciproque dans les assemblées des coopératives. Dans les services publics, ce sont les élus du personnel qui devraient assurer l'essentiel de la gestion mais d'une part comme exécutants des décisions des assemblées du personnel et d'autre part dans

le respect des décisions et des orientations arrêtées par les assemblées citoyennes compétentes après les confrontations indispensables avec les diverses instances représentatives¹.

Les biens universels réclament essentiellement des financements publics. Les biens sociaux et publics peuvent faire appel aux contributions des usagers, il faudra alors en soumettre l'opportunité et l'importance au débat et à la décision des citoyens et citoyennes. Les entreprises privées auront recours comme maintenant à des banques spécialisées avec toutefois des aides possibles pour des activités ayant un intérêt social. Pour maintenir ouverts une épicerie, un café, une boulangerie une aide des collectivités locales peut se concevoir.

Par contre le financement des établissements collectifs, coopératives mutuelles et associations, destinés à se substituer à la plus grande part des entreprises privées pose problème. Faire appel aux coopérateurs pour constituer un « capital », pour racheter une entreprise ne peut se concevoir, comme certains auteurs le font, que si le développement de l'autogestion se faisait dans un cadre capitaliste ! Autre chose est le soutien ou le développement des coopératives de production dans un contexte de crise économique. Ceux-ci sont ici souhaitables car démontrant que d'autres formes économiques sont possibles et aussi pour mettre en évidence des problèmes qu'elles peuvent poser y compris pour ceux et celles qui y sont favorables, dans leur fonctionnement interne ou leur insertion dans le tissu social et politique. Certains, dont Tony Andréani, par souci de réalisme sans doute, voient des difficultés pour un développement des coopératives dans les conditions réglementaires actuelles². Il est de fait que la constitution de la quote-part individuelle d'un coopérateur comme son remboursement peuvent poser des problèmes difficiles à surmonter. Mais ce sont les règlements qu'il faut changer et pour l'instant « bricoler », il y aurait peut-être à ce propos le moyen de faire plus en France que ne font les coopératives ouvrières. Dès l'instant que l'on récuse et l'apport individualisé et donc sa compensation sous quelque forme que ce soit le problème change pour les coopératives existantes et disparaît pour celles à venir. Par contre, la mutation du privé au coopératif pose problème.

Les programmes radicaux anciens, tel le « programme de transition » rédigé par Léon Trotsky en 1938 et adopté par la 4^e Internationale à sa fondation, avaient résolu ce problème. Il suffisait d'exproprier sans indemnité ni rachat les grands groupes financiers, ces véritables

1. [► Citoyen-producteur (Le)].

2. [► Démocratie d'entreprise et coopératives].

«féodaux capitalistes». Soulignons ici que notre critique ne porte pas sur un prétendu irréalisme des propositions de Trotsky qui les formulait à une époque aujourd'hui terminée et dans le cadre d'une stratégie de transition élaborée par un parti se posant comme conscience extérieure à la classe, conception qui est elle aussi dépassée. D'ailleurs, dans une actualité plus récente, on observe que l'expérience vénézuélienne se distingue des expropriations sans contrepartie des révolutions socialistes puisque l'État indemnise les propriétaires. Il s'agit certes d'une stratégie combinant des mobilisations permettant des conquêtes réelles – mais partielles – et des perspectives plus radicales trouvant leur justification et leur faisabilité dans ces premiers succès, mais cette stratégie n'a pas les liens avec les forces sociales aujourd'hui indispensables.

Ce qui ici nous semble poser problème, c'est que les groupes financiers actuels ne se réduisent pas à quelques milliers ou dizaines de milliers de riches propriétaires. Ceux-là, on sait, ou l'on peut rapidement savoir, de qui il s'agit et effectivement les exproprier. Mais comme il a déjà été souligné plus avant, le problème est qu'une part croissante du capital est la propriété de fonds de pension ou de fonds de placements d'origines multiples. Même si le procédé n'atteint pas en France la dimension qu'il a dans les pays anglo-saxons, il est certain qu'au travers de telle mutuelle ou de telle caisse de retraite nous sommes tous ou presque, sans le savoir ni le vouloir des actionnaires indirects de ces fonds. Il est donc nécessaire d'examiner minutieusement l'origine des fonds, d'exproprier ceux provenant de grosses fortunes et de convertir en rente viagère ceux couvrant des assurances et retraites, les impôts sur les revenus étant toujours appelé à réguler ces derniers.

L'articulation du plan et du marché nous semble pour tout un temps nécessaire, et même inévitable¹. S'il était encore nécessaire dans les temps prochains de revenir sur ce principe, nous devrions le faire, cependant évitons si possible les débats superflus. Mesurons d'abord le périmètre actuel du marché ou plus exactement la réalité de son autonomie par rapport aux pouvoirs publics. Quels que soient les efforts des gouvernements acceptant en réalité la concentration croissante qui résulte de ce «libéralisme» économique, la part des revenus socialisés croît sans cesse parce que la socialisation des activités humaines s'étend. Précisons que la «socialisation» ici évoquée n'est pas une forme quelconque de socialisme mais le fait que dans ses multiples activités l'espèce humaine est amenée à des dépendances multiples ou mieux des collaborations croisées entre tous ses membres; sans doute cette socialité tend au socialisme

1. [► Plan, marché, autogestion: une nouvelle dynamique?].

mais ne saurait se confondre avec lui. Pour en revenir aux tendances à la socialisation, elles sont parfaitement démontrées *a contrario* par le fiasco auquel aboutit la privatisation du chemin de fer britannique ou celle des réseaux électriques aux États-Unis.

On ne peut en tirer la conclusion que le socialisme est obligatoire pour assurer une gestion acceptable mais au moins que certains services ne sont viables que par une gestion collective sous le contrôle des institutions démocratiques et des pouvoirs publics.

On pourrait faire une démonstration encore plus percutante en abordant les problèmes écologiques, car là l'activité humaine paraît très souvent individuelle et n'apparaît comme un fait global de société qu'au travers de ses conséquences. C'est pourquoi s'il est un domaine où la propriété capitaliste provoque, en s'opposant aux socialisations nécessaires de l'activité économique, des conséquences désastreuses, c'est bien l'écologie. Dès à présent donc, c'est près de 50% du revenu d'un pays qui, par le biais de l'impôt, est maîtrisé par les services des principaux États. Leur poids dans et sur le marché est donc considérable même lorsqu'il n'est pas utilisé pour socialiser celui-ci au sens ou nous l'entendons. Il faudrait sans doute ajouter ici quelques développements sur la monnaie avant d'aborder le plan. N'ignorons pas cependant les mutations majeures que connaît la monnaie, qui n'a plus dans le monde aucun référent ni à une marchandise ni à la valeur de cette marchandise, comme cela était le cas avec l'or. Par ailleurs l'informatisation des différents moments des échanges tend à réduire la monnaie au signe. Les pièces et les billets n'auront bientôt plus que le rôle des piécettes de bronze qui dans la Rome antique servaient à acheter quelques victuailles ou quelques tissus voire à faire l'aumône. Au-delà de cette référence archaïque, la création et les fonctions de la monnaie dans le système devant nous sont sans doute à reprendre d'un point de vue théorique, puis pratique. Mais cela dépasse largement les objectifs que nous nous sommes donnés ici.

Ce qui en tout cas va subsister, ce sont les échanges et donc le recours à la valeur c'est-à-dire au temps de travail intégré dans la conception, la fabrication et la valorisation de chaque marchandise. Certes des aides ou des taxes peuvent corriger ces prix pour tenir compte de l'intérêt général. Nous ne croyons pas par contre que les prix doivent être décidés de manière bureaucratique ni même démocratique. La manipulation des termes d'échange ne pourrait que temporairement être camouflée par un plan très directif. De quel plan avons-nous cependant besoin et comment faudrait-il l'élaborer?

C'est le plus grand nombre qui doit s'approprier le plan dans les différentes phases de sa préparation, de son adoption, de sa réalisation. Il faut sans doute pour préparer ces diverses phases l'intervention d'un *Conseil économique* élu par les salarié·es et dont les différentes propositions seraient soumises en retour au débat dans les branches industrielles, les services, les administrations publiques et sanctionnées par les assemblées élues par l'ensemble des citoyens et citoyennes.

Ce plan devrait prévoir pour son élaboration de nombreux allers et retours entre les salarié·es des grandes entreprises, les associations constituées sur la base des petites et moyennes entreprises. Les consultations des assemblées et délégations citoyennes permettraient aux moments clés de l'élaboration de s'assurer de la cohérence entre les instances représentant les intérêts communs sous différents angles. C'est ainsi pour le bilan des développements antérieurs, la détermination des objectifs qualitatifs puis quantitatifs et leur hiérarchisation, la mise en regard des moyens de réalisation, la définition des démarches spécifiques tels que les financements, les incitations, les dispositions juridiques favorisant, limitant ou interdisant telle ou telle pratique... que pourrait être arrêté le plan par l'Assemblée nationale et l'Assemblée européenne en fonction de leurs compétences propres. Ceci s'entend sous réserve des précisions et des aménagements auxquels l'expérience et la délibération devraient conduire par la suite.

On voit alors apparaître la nécessité de concevoir et d'expérimenter les institutions politiques d'une *république autogérée*, ce qui pose le problème de l'articulation entre la démocratie directe et la démocratie de délégation, car elles sont complémentaires à condition que la démocratie directe ait une fonction dynamique et structurante. Mais l'autogestion, la culture autogestionnaire, comme le souligne Thomas Coutrot dans l'article précédemment cité, c'est une expérience, une culture collective et individuelle qui se construit dès maintenant.

L'autogestion d'hier à aujourd'hui

Nous sommes aujourd'hui contraints à un bilan. Celui-ci est manifestement incertain. Depuis plus d'un siècle, les tentatives d'autogestion ouvrière naissent et renaissent dans des entreprises isolées ou dans l'industrie de pays entiers; elles annoncent ou accompagnent les tentatives d'autodétermination politique. Mais, aussi régulièrement, la pression du profit, la répression des États capitalistes ou la bureaucratisation des régimes circonscrivent ou annihilent les avancées.

L'autogestion ne serait-elle alors qu'une forme fugace, propre aux transitions et limitée à la production? C'est ce que laisse entendre un

ouvrage paru en 2003 (Georgi, 2003) qui, au-delà de contributions intéressantes rapportant des événements, des débats dont le souvenir s'est largement estompé, comporte néanmoins quatre défauts majeurs. Il ne sort guère des frontières françaises tout en en passant rapidement sur les conditions particulières qui firent que dans les années 1960 et 1970 il y eut dans ce pays nombre de grèves et de mobilisations dont c'était le thème principal. Il ne s'intéresse pas aux raisons qui font qu'au paroxysme des crises sociales, locales ou générales, dans ce pays et dans bien d'autres, de façon récurrente, resurgissent les aspirations et les luttes autogestionnaires. Aussi ces mouvements sont-ils réduits à une mode sans lendemain.

C'est d'une posture opposée que nous avons voulu partir dans cet ouvrage. Nous voulons montrer qu'il y a des contradictions, des rapports sociaux et des idéologies, propres à la société capitaliste qui nourrissent et renouvellent ces manifestations ouvrières et populaires pour l'autogestion. Partis et syndicats peuvent les reprendre, les amplifier, les canaliser, mais elles sont le plus souvent spontanées.

Ne faut-il pas voir dans les constantes résurgences du mot et du fait, des tentatives récurrentes d'autodétermination des travailleurs et des peuples? Si le mouvement des Lip, en France, en 1973, a eu un écho mondial considérable¹ (dont témoigne encore le succès du film, *Les Lips, l'imagination au pouvoir*), celui que trouvent, en Amérique latine notamment, les processus de Porto Alegre, du Venezuela, de Bolivie ou d'Équateur témoigne de déterminations profondes et durables.

Pour ne laisser d'aucune façon croire que l'autogestion est une idéologie, voire une doctrine, nous n'avons pas voulu ouvrir cet ouvrage par des références ou des commentaires théoriques (d'une littérature, d'une théorisation imposantes : pourtant le moment est venu d'un retour en arrière). Il est pourtant nécessaire de faire retour sur le passé pour que d'autres avenir puissent surgir des luttes sociales et des confrontations politiques.

Nous ne tenterons pas ici une nouvelle confrontation entre Marx et Proudhon, même si elle a aujourd'hui de nouvelles justifications². C'est vers les années 1960-1970 qu'il faut se tourner, celles au cours desquelles se manifesta, en France, notamment dans l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), le Parti socialiste unifié (PSU) et la Confédération française démocratique du travail (CFDT), la réflexion sur la stratégie autogestionnaire, notamment au travers de la revue *Autogestion* rebaptisée

1. [► Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »].

2. [► Proudhon, l'autogestion ouvrière et les anarchistes].

Autogestion et socialisme, revue qu'il faut exhumer et relire aujourd'hui pour nourrir les réflexions collectives d'aujourd'hui, non seulement à la lumière des débats d'hier mais surtout des expériences d'un temps à la fois révolu et toujours présent¹. La confrontation provoquée par les expériences yougoslaves et algériennes, relancée par les tentatives péruviennes², tchécoslovaques³, puis polonaises⁴ ne peut que nous éclairer, non seulement sur les causes de leurs échecs mais surtout sur les questions posées aujourd'hui par la crise majeure du système.

Il faut aussi relire l'autogestion à la lumière des désillusions provoquées par cette gauche française qui s'y était « convertie » juste avant d'être portée au gouvernement (où elle oubliera les « convictions » affichées la veille !)⁵. Il fut en effet un temps – en France – où les principales organisations de gauche, politiques ou syndicales, ont affirmé l'une après l'autre la nécessité de l'autogestion, même si le PCF ne l'affirmait que par intermittence. C'était avant le succès électoral de la gauche en 1981 ! Cependant, durant les nombreuses années où la gauche fut au gouvernement l'idée disparut de leurs discours et plus encore de leur pratique. Déjà marqués par l'adaptation à la logique du capital ou incapables de s'ouvrir aux aspirations nouvelles, ces organisations ont vite réduit l'autogestion à un supplément d'âme ou un gadget. Les plus radicales d'entre elles insistant plus sur les dangers qu'elle recelait que sur ses potentialités d'émancipation.

La CFDT elle-même, celle qui s'était engagée aux côtés des expériences d'auto-organisation ouvrière et qui les a parfois suscitées, ne déclarait-elle pas en 1973 sous la plume de Pierre Rosanvallon :

L'autogestion n'est donc ni une utopie lointaine, ni un retour en arrière, ni un mode anarchique d'organisation, elle est la seule façon réaliste et satisfaisante de concevoir aujourd'hui un socialisme intégrant liberté et responsabilité. Cette autogestion qui définit le socialisme, est aujourd'hui possible et nécessaire. L'autogestion est ainsi triplement révolutionnaire : elle est révolutionnaire parce que nécessitant la propriété sociale, elle remet en cause le fondement économique du capitalisme ; elle est révolutionnaire, car elle modifie les rapports sociaux de domination capitaliste dans l'ensemble de la société, sans se limiter à l'entreprise ; elle est révolutionnaire, car elle est la seule réponse viable aux problèmes que pose aujourd'hui la

1. [► Regarder là-bas pour construire ici...].

2. [► Travailleurs et autogestion].

3. [► Printemps de Prague].

4. [► Pour le pouvoir aux travailleurs].

5. [► Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France].

gestion d'une économie complexe. L'autogestion est révolutionnaire, car elle ne s'arrête pas au changement des structures de la société; elle a pour but de changer la vie quotidienne dans tous ses aspects.

Dans le cadre de ce texte, parmi l'abondante production des autogestionnaires de ces années-là, nous avons retenu un document. Il s'agit d'un texte rédigé en 1972 par Victor Leduc dans le cadre du Comité de liaison pour l'autogestion socialiste¹. Il s'agit de « Quatorze thèses pour l'autogestion ».

Nous ne nous livrerons pas à une critique point par point de ces thèses qui s'inscrivent alors dans une perspective révolutionnaire. Mais il peut paraître surprenant qu'après avoir dénoncé les effets du capitalisme (thèse 1), montré que l'autogestion était souhaitable (thèse 3) et possible (thèse 4), pris ses distances avec le « programme commun de la gauche » (thèse 7), en abordant les conditions de mise en œuvre de l'autogestion, la thèse 9 nous propose une perspective largement marquée de réminiscences léninistes, celles qui ont précisément contribué aux apories du mouvement ouvrier durant les trois premiers quarts du 20^e siècle :

La destruction de l'appareil d'État de la bourgeoisie et de tous les pouvoirs sur lesquels il s'appuie... est le préalable à l'instauration du socialisme autogestionnaire. C'est donc un problème politique qu'affronte nécessairement le mouvement pour l'autogestion. Celui-ci doit élaborer et appliquer une stratégie adaptée aux conditions actuelles de la lutte des classes, stratégie dans laquelle les luttes pour le contrôle des travailleurs sur les entreprises et les services et pour le contrôle populaire sur l'habitat et le cadre de vie, l'éducation, la santé, etc. peuvent constituer des objectifs intermédiaires préparant la crise révolutionnaire. Au cours de cette crise, l'instauration d'un réseau de bases d'autogestion peut être une arme essentielle dans la bataille pour abattre le pouvoir de la bourgeoisie.

Les aspirations à l'autodétermination des mouvements sociaux, les expériences ponctuelles ou même sectorielles d'autogestion qui peuvent les concrétiser sont le produit de contradictions sociales et institutionnelles. Ce sont elles qui suscitent de nouvelles initiatives autogestionnaires. Cette dynamique peut à la fois permettre de construire un nouveau rapport de forces et proposer des exemples concrets de rapports sociaux et politiques répondants aux aspirations du plus grand nombre. Toute stratégie s'efforçant de contrôler la spontanéité des mouvements, au pire brisera leur dynamique, au mieux sera rejetée. Il

1. Le CLAS a réuni le Parti socialiste unifié (PSU), l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), le Centre d'initiative communiste (CIC), groupe issu du Parti communiste français et animé par Victor Leduc, et Objectif socialiste.

n'y pas à proposer, et moins encore à imposer, d'autolimiter cette dynamique au « contrôle ouvrier et populaire » tant que le pouvoir bourgeois subsistera. Car c'est précisément le contrôle de cette dynamique par les appareils politiques institutionnalisés qui rend impossible le mouvement de dépassement du pouvoir bourgeois. Se préparer à la destruction des pouvoirs et des dominations de la société capitaliste suppose que dans le développement et la conjonction des contestations soient conçus, expérimentés, théorisés, des formes et des rapports sociaux pouvant se substituer à ceux de l'ancienne société.

Durant près de vingt ans en tout cas, beaucoup de choses ont été dites, souvent bien vues et bien dites. C'est le legs d'une génération, legs qu'il nous faut reprendre et enrichir. Car aujourd'hui, en liaison avec la crise économique, écologique et sociale, se profilent de nouvelles et graves crises politiques. La mondialisation financière et une complexité sociale croissante se combinent pour délégitimer l'État et la démocratie de délégation. Les nouvelles contestations qui se nourrissent des conséquences contradictoires des transformations du travail, du gaspillage et de la destruction du patrimoine naturel et humain appellent à une transformation radicale de la société.

Nous faisons le pari raisonné que l'autogestion, loin de n'être qu'un supplément d'âme ou une consolation pour les forces d'adaptation, loin de se limiter à colmater les défauts d'un système indépassable, est au cœur de cette transformation. Comme culture de l'émancipation, elle est à la fois la clé stratégique de cette transformation et celle d'autres rapports sociaux postcapitalistes.

Alternative radicale et globale qu'il faut construire et opposer pied à pied à l'ordre établi, sa réactualisation est à l'ordre du jour. Chacun·e l'aura compris, nous nous inscrivons dans ce mouvement qui, en revisitant les expériences passées et en déchiffrant les potentialités du présent, cherche à dessiner un tout autre avenir.

avril 2010

Source

Ce texte formait l'introduction de *L'autogestion : Hier, aujourd'hui, demain*, paru en 2010 aux éditions Syllepse et qui a constitué en quelque sorte l'ébauche de cette encyclopédie. Il avait été rédigé à plusieurs mains à partir de notes et de fragments d'articles laissés Michel Fiant, disparu en septembre 2007. Il avait, de longue date, mis en chantier un ouvrage sur l'autogestion, mais, la maladie et la mort ne lui ont pas laissé le temps d'aboutir au projet qui était le sien. Pour le mener à bien, nous avions donc constitué un « collectif Lucien Collonges », un des pseudonymes qu'il utilisait, auquel ont appartenu Gilbert Dalgalian, Bruno Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Guy Giani, Claude Kowal, Patrick Le Tréhondat, Robi Morder, Richard Neuville et Patrick Silberstein.

Pour en savoir plus

- Andréani, Tony (2004), *Le socialisme est (à)venir*, t. 2, *Les possibles*, Paris, Syllepse.
- Genro, Tarso (1998), *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville*, Paris, Charles Léopold Mayer.
- Georgi, Frank (dir.) (2003), *Autogestion, la dernière utopie?*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Gorz, André (2003), *L'immatériel*, Paris, Galilée.
- Lefebvre, Henri (1966), «Problèmes théoriques de l'autogestion», *Autogestion*, n° 1, Paris, Anthropos, décembre.
- Luxemburg, Rosa (1969), *Œuvres*, t. 1, *Réforme ou révolution? Grève de masse, parti et syndicats*, Paris, François Maspero.
- Luxemburg, Rosa (1974), «Centralisme et démocratie», dans *Marxisme contre dictature*, Paris, Spartacus.
- Samary, Catherine (2000), «Des buts et des moyens : quel projet autogestionnaire socialiste?».
- Sfez, Lucien (1978), «Autogestion et pierre philosophale», dans *Cause commune, Qui a peu de l'autogestion?*, Paris, 10/18.

Démocratie d'entreprise et coopératives

Tony Andréani

L'entreprise autogérée a fait l'objet d'une considérable littérature, qu'il s'agisse de sa forme actuelle (les coopératives), ou que l'on cherche à en faire la base d'un socialisme autogestionnaire. Antithèse de l'entreprise capitaliste, puisqu'elle repose sur la démocratie d'entreprise (un individu/une voix), différente de l'entreprise d'État, qui n'admet au mieux qu'une représentation limitée des travailleurs dans les conseils d'administration, elle semble seule être porteuse d'une véritable alternative économique. Or, dans la réalité, elle ne parvient que rarement à se développer. Pourtant les problèmes qui bloquent son développement sont aujourd'hui bien identifiés, mais on peine à trouver leur solution.

On ne se propose pas ici d'inventorier tous ces problèmes, mais seulement de s'attacher à deux d'entre eux, ceux qui font le plus difficulté : le problème de la démocratie dans une grande organisation, et le problème du financement, de telle sorte que ce financement ne vienne pas contredire les principes de base de l'autogestion. En outre, ces questions se posent de manière différente selon que l'entreprise autogérée est pensée comme autonome et se situant dans un environnement capitaliste, ou bien comme partie d'un projet socialiste, dans un contexte où les grands choix collectifs (se matérialisant dans une planification,

fût-elle seulement incitative) orientent les choix privés et où il existe une très large socialisation de l'investissement. Dans cette communication on en restera à la première perspective, la plus modeste, mais la plus à portée de la main : comment créer un secteur d'entreprises autogérées qui marche¹, à côté des services publics (qui relèvent d'une manière ou d'une autre de la collectivité, donc de l'État), et du secteur capitaliste, et de telle sorte qu'il soit susceptible de conquérir du terrain sur ce dernier ?

Le problème de la démocratie dans une grande organisation

Un des arguments en faveur de l'entreprise capitaliste est qu'elle n'est pas contrainte par un problème de taille. D'une part le pouvoir, y étant concentré dans le haut management, plus ou moins contrôlé par un conseil d'administration ou de surveillance (c'est tout le problème de la «gouvernance d'entreprise»), peut y prendre des décisions sans s'embarasser de beaucoup de procédures et rapidement, quand l'urgence ou les opportunités l'imposent. D'autre part le montage capitaliste en sociétés mères (qui peuvent être des holdings) et en filiales ou sous-filiales permet, avec une détention du capital limitée, de contrôler un grand nombre d'entreprises en cascade, et ainsi de mettre en œuvre des stratégies pour tout un groupe (une sorte de planification interne, des prix de transfert, etc.). Cette concentration serait toujours favorable à des gains de productivité, réalisés essentiellement sous forme d'économie d'échelle et de synergies. En outre, s'agissant de multinationales, on peut optimiser les implantations en fonction des différences de salaires, de coûts sociaux, de fiscalité, donc gagner en compétitivité. La réalité est bien loin de cette présentation idéale, mais peu nous importe ici.

Dans une entreprise autogérée, les processus de décision sont plus lourds et plus lents, du fait de la complexité des procédures démocratiques. Il est cependant facile de rétorquer que ce handicap peut être largement compensé, sur le plan motivationnel, par l'engagement des travailleurs, sur le plan de l'efficience allocative (du travail, du capital) par un contrôle exercé par eux sur leurs dirigeants, sur le plan de l'efficience dynamique, par la révélation de tout un savoir caché ou retenu et par la qualité de l'innovation. Mais la question la plus sensible est celle de l'effectivité des procédures démocratiques elles-mêmes. Comment, passé un certain seuil (quelques dizaines ou, au mieux, quelques centaines de travailleurs), aller au-delà d'une démocratie représentative des plus formelles ? Et comment en même temps laisser à des sous-unités assez

1. [► Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré].

d'autonomie pour que la participation y soit effective et que l'on ne tombe pas dans un lourd système bureaucratique¹?

Une première voie serait de conserver des entreprises relativement petites nouant entre elles des partenariats ou passant divers contrats d'association. C'est possible dans certains cas, mais cela fait perdre toute vue d'ensemble, toute unité stratégique, et cela ne permet guère de réaliser des économies d'échelle. Or, il existe une autre solution, c'est la structure en réseau, qui existe déjà dans de grands groupes coopératifs, tels que les Caisses d'épargne ou les caisses du Crédit agricole. Plutôt que d'entrer dans le détail de la structure et du fonctionnement de ces groupes, je prendrai l'exemple, à mon avis le plus novateur et le plus réussi, du groupe des coopératives de Mondragón.

Pour aller à l'essentiel, ce sont ici une centaine de coopératives, dans un grand nombre de métiers, qui se fédèrent en sous-groupes de branche (chacun d'entre eux a aussi une assemblée générale, un organisme de direction et un directeur général). Les sous-groupes eux-mêmes sont organisés en divisions (il y a une division financière, une division dans la distribution et sept divisions dans la production). Enfin les divisions sont chapeautées par un organisme central au niveau du groupe dans son ensemble. Tout ceci ressemble fort à une pyramide de conseils ouvriers (une délégation d'étage en étage), et pourtant il n'en est rien. Le sommet est sous le contrôle d'un congrès des coopératives, constitué de représentants, au nombre de six cent cinquante, des coopératives de base, représentants qui ont en charge la planification et la coordination de l'ensemble du groupe. Il y a donc une réelle démocratie, tant au niveau des coopératives qu'à celui du groupe tout entier. Je passe ici sur bien d'autres dispositions originales (existence de plusieurs fonds centraux, d'un conseil social doublant le conseil de surveillance dans chaque entreprise, etc.). Le fait est que cette structure en réseau, qui donne de solides assises à la démocratie représentative, fonctionne bien. Après une période de construction et de tâtonnements qui a duré plusieurs décennies, le groupe des coopératives de Mondragón, devenu le huitième groupe espagnol (avec un effectif de 66 500 salariés en 2002, deux fois plus que toutes les coopératives de production françaises réunies), connaît depuis cinq ans un essor remarquable, pour ne pas dire foudroyant. La preuve est ainsi faite que la démocratie d'entreprise n'est pas seulement faite pour de petites structures².

-
1. [► Premiers pas de l'autogestion dans une usine de constructions mécaniques (Les)].
 2. [► Mondragón : un groupe coopératif unique au monde].

Le problème du financement

C'est le talon d'Achille des coopératives de production (et même des coopératives avec un très vaste sociétariat, comme les coopératives de crédit). L'autofinancement y est insuffisant. D'abord parce que les coopérateurs répugnent, au-delà des réserves impartageables, à mettre leurs économies dans l'entreprise, pour diverses raisons, dont la principale est qu'ils prendraient trop de risques, et ceci pour une rémunération de leurs parts sociales inférieure à la plupart des placements sur le marché. D'où une tendance générale, relevée dans les études empiriques, au sous-investissement. Ensuite parce que, même dans le meilleur des cas, l'autofinancement ne suffit pas à financer des investissements de grande taille et à long terme, pour créer de nouveaux établissements, ou pour fusionner avec d'autres entreprises.

Plusieurs modèles d'économie autogérée ont cherché à apporter des réponses à ce problème crucial. Bowles et Gintis (1998 : 3-71, 361-397) ont ainsi proposé de favoriser la prise de risque par les travailleurs associés en imaginant un système d'assurances sociales perfectionné, mettant largement les travailleurs à l'abri des autres risques, une politique redistributrice de grande ampleur leur offrant plus de ressources, un système de crédit amélioré permettant à chacun d'emprunter plus facilement l'argent nécessaire pour acquérir des parts sociales. Cela suppose un changement social de grande envergure, impliquant une forte intervention de l'État. Et cela limite quand même les possibilités de financement aux apports des coopérateurs. Sertel et Dow (1982) ont proposé un modèle un peu différent : pour intégrer une firme autogérée, les travailleurs devraient acquitter un droit d'entrée proportionnel à la valeur actualisée du capital (comme lorsque de nouveaux actionnaires des entreprises capitalistes paient, en sus de la valeur nominale de leur action, un droit de souscription). Les parts sociales pourraient ensuite être échangées sur un marché des droits d'association. Et l'accès au crédit pour disposer de l'argent nécessaire à l'acquisition de ces droits d'entrée serait également facilité par l'État. Cette proposition peut être utile, mais elle se heurte aux mêmes objections. Dès lors, quelles autres solutions¹ ?

Une première possibilité est de faire appel à des capitaux extérieurs, mais sans leur conférer un droit de vote. Elle est déjà en usage (par exemple, les parts B du Crédit agricole), mais elle est de faible portée. Les détenteurs de tels titres participatifs, ne touchant pas de dividendes et n'ayant pas de droit sur les réserves, seraient rémunérés par un

1. [► Propriété sociale en droit yougoslave (La)].

intérêt, qui devrait être à un niveau au moins égal à celui des obligations sur le marché. Mais ils n'auraient pas les mêmes fortes garanties de remboursement. Et surtout, les investisseurs institutionnels ne seraient nullement intéressés par des placements sur lesquels ils ne peuvent peser et qui ne seraient pas susceptibles de maximiser une valeur actionnariale (dividende plus plus-values à la cession). Cette première possibilité n'est pas à écarter. Certaines pratiques de financement solidaire (on ne parle pas ici des «fonds éthiques» qui proposent des placements dans des entreprises capitalistes supposées avoir des préoccupations éthiques, mais des fonds qui financent effectivement des entreprises alternatives) montrent qu'elle est praticable, mais à toute petite échelle. L'autre solution est l'appel massif au crédit bancaire.

L'objectif serait de parvenir à terme à un financement uniquement par le crédit, autrement dit de faire disparaître peu à peu les capitaux propres, ceux apportés par les coopérateurs comme ceux venant d'apporteurs extérieurs. Pourquoi? D'une part pour contourner la répugnance au risque des travailleurs associés. D'autre part pour empêcher l'accumulation privée des capitaux, comme dans le capitalisme, qui entraîne une inégalité entre les entreprises, celles qui sont mieux dotées en capital ayant de meilleures possibilités d'autofinancement et un accès plus facile au crédit. Il faut que les entreprises qui ont des projets viables puissent trouver l'argent dont elles ont besoin pour l'investissement, sans avoir à compter sur leurs propres ressources financières, qu'elles soient donc à armes égales face au marché. Il faut également que ceux qui veulent créer une entreprise autogérée puissent le faire sans disposer d'importantes ressources personnelles (ce problème a trouvé un début de solution, en économie capitaliste, avec le capital-risque).

Un financement largement ou uniquement par le crédit – ce qui va complètement à rebours du financement actuel des entreprises capitalistes, qui passe de plus en plus par les marchés financiers, surtout via les OPA et les OPE – suppose, pour être crédible et opérationnel, de profonds changements institutionnels, qui semblent pourtant réalisables dans une optique réformatrice résolue :

1. Du côté des entreprises autogérées, il conviendrait qu'elles maintiennent un certain pourcentage de ressources longues (des crédits de long terme), qui constitueraient leur assise financière et apporteraient la garantie qu'elles ne sont pas à la merci des remboursements en cas de difficultés passagères.
2. Du côté des banques, il faudrait des banques assez puissantes pour pouvoir faire largement appel à l'épargne à destination du secteur autogéré. Ce pourrait être le cas de banques publiques ou de banques

coopératives, ou du moins de filiales spécialisées de ces banques (dans le cas français on pourrait penser à la Caisse des dépôts et consignations, aux Caisses d'épargne-L'Écureuil, voire à La Poste). Les ressources pourraient par exemple être collectées sous forme de souscriptions à un livret «Économie autogérée», comparable au livret A, et sous forme de bons d'épargne à échéances et à intérêts divers.

3. La relation entre les banques et les entreprises s'inspirerait des méthodes mises au point par les organismes de financement solidaires. Les entreprises s'adresseraient, pour formuler leurs demandes de crédit, à des bureaux d'accueil et de conseil, financés par l'ensemble du secteur autogéré, sous forme d'une contribution (les Scop ont mis en place une institution de ce genre). Il existerait des comités de crédit, sortes de cabinets d'audit, comprenant des comptables et des professionnels, pour examiner et finaliser ces demandes. Ils seraient financés également par des contributions des entreprises et par les banques (qui y auraient tout intérêt). Un fonds de garantie mutuel serait créé, à partir d'une troisième contribution des entreprises, pour apporter sa caution à une partie des prêts fournis par les banques. Dans ces conditions, les banques, qui assument le risque de financement, le feraient dans de bien meilleures conditions qu'aujourd'hui. En outre les relations entre les banques et les entreprises devraient être beaucoup plus suivies.

On n'entrera pas plus avant dans cette esquisse. Mais on va voir qu'elle ouvrirait un espace qui permettrait de constituer assez rapidement un secteur d'entreprises autogérées assez vaste pour marcher sur ses propres jambes.

Qui a intérêt aujourd'hui à l'autogestion ?

On pourrait répondre : presque tous les salariés. Mais plaçons-nous dans une optique plus réaliste – si nous ne voulons pas attendre que les conditions d'un changement social à grande échelle soient réunies. Un grand nombre d'entrepreneurs individuels ou collectifs désireux de créer leur entreprise, ou d'accroître la taille de leur entreprise, sans se voir contraints de se faire racheter par une plus grande, demanderaient certainement à déposer des dossiers. De nombreuses coopératives de production qui manquent de capitaux en feraient autant, en changeant de statut, plutôt que de se mettre sous la coupe d'actionnaires extérieurs. Les salariés des établissements ou filiales que les entreprises capitalistes s'approprient à fermer, parce qu'elles ne sont pas assez rentables de leur point de vue, pourraient les racheter en obtenant, par les voies

indiquées, les financements nécessaires (il faudrait que la procédure soit assez rapide, respectant un délai légal) – alors que les rachats d’entreprises par les salariés sont aujourd’hui en général le fait des seuls cadres¹. Cela concerne des milliers de travailleurs chaque année, et nombre de ces entreprises ou de ces établissements seraient viables, dès lors qu’il n’y aurait plus à rémunérer des propriétaires, en dehors des travailleurs eux-mêmes (pour la part des capitaux que, dans un premier temps, ils apporteraient). Enfin les syndicats pourraient prendre l’initiative, quand les travailleurs le souhaitent, de faire étudier la transformation d’entreprises capitalistes en entreprises autogérées, de faire valider le projet par un cabinet d’audit public, et de demander un référendum. L’expropriation se ferait alors par décret, si une législation avait prévu le cas, et en indemnisant les anciens propriétaires. On le voit, les chemins seraient multiples et l’expérience pourrait se construire pas à pas. Il faudrait pour cela une volonté politique, susceptible d’engendrer aussi un fort soutien populaire.

2010

Pour en savoir plus

Bowles, Samuel et Herbert Gintis (1998), «A proposal for egalitarian markets», «Reconsiderations», dans Samuel Bowles et Herbert Gintis (dir.) (1998), *Recasting egalitarianism*, Londres/New York, Verso.
Sertel, Murat (1982), *Workers and incentives*, New York, North Holland.

Description de colonies communistes surgies ces derniers temps et encore existantes

Friedrich Engels

Lorsqu’on parle avec les gens de socialisme ou de communisme, il arrive très souvent qu’ils nous donnent tout à fait raison en substance et déclarent même que le communisme est une très bonne chose, «mais», disent-ils ensuite, «il sera toujours impossible de mettre quelque chose de semblable en pratique». Cette objection est si souvent faite qu’il a semblé utile et nécessaire à l’auteur de cet article de répliquer avec quelques données de fait, encore assez peu connues en Allemagne, afin d’ôter tout fondement à cette objection. En effet, le communisme – la vie

1. [► Projet de loi sur le système national d’autogestion].

et l'activité sociales en communauté de biens – n'est pas seulement possible, mais est déjà traduit en pratique dans de nombreuses colonies d'Amérique et en un lieu d'Angleterre – et ce avec le plus grand succès, comme nous allons le voir.

Au reste, si l'on considère cette objection d'un peu plus près, on s'aperçoit qu'elle se décompose en deux objections ultérieures: premièrement, qu'on ne trouvera pas d'ouvriers pour effectuer les travaux manuels les plus humbles et les plus désagréables, et deuxièmement: à partir du moment où il y aurait un même droit sur la propriété commune, les gens se disputeraient pour entrer en possession d'un bien à eux, et la communauté se dissoudrait.

La première objection se résout tout simplement comme suit: s'ils sont effectués en communauté, ces travaux cessent d'être bas, et puis on peut pratiquement les éliminer complètement en perfectionnant les installations améliorées, les machines, etc. Par exemple, dans un grand hôtel de New York, on nettoie les chaussures à la vapeur; et dans la communauté communiste de Harmony en Angleterre (dont nous parlerons plus loin), les toilettes (*water closets*), non seulement sont balayées automatiquement – selon les traditions anglaises de confort –, mais sont encore pourvues de tuyaux qui transportent directement les excréments dans un grand réservoir d'engrais.

En ce qui concerne la seconde objection, il se trouve que jusqu'ici toutes les colonies communistes sont devenues si riches au bout de dix ou quinze ans, qu'elles ont de tout au-delà de ce que l'on peut désirer consommer, autrement dit, elles n'ont pas le moindre motif de dispute.

Le lecteur découvrira que la plupart des communautés que nous allons décrire plus loin ont été établies par toutes sortes de sectes religieuses, qui généralement nourrissent les conceptions les plus déraisonnables et les plus absurdes sur les divers sujets. Aussi me bornerai-je à faire observer simplement que leurs idées n'ont absolument rien à voir avec le communisme. Au reste, il est parfaitement indifférent que ceux qui démontrent dans la pratique que ces communautés sont réalisables croient à un seul Dieu, à vingt ou à aucun. S'ils ont une religion déraisonnable, c'est un obstacle qui embarrasse la voie de la communauté, et si néanmoins celle-ci se maintient en vie, cela démontre qu'elle a encore bien d'autres possibilités chez ceux qui sont entièrement libres de telles folies.

Au demeurant, les colonies les plus récentes sont presque toutes libres de sornettes religieuses quoiqu'elles soient très tolérantes; il n'y a pratiquement personne chez les socialistes anglais qui ait de la religion et c'est ce qui fait aussi qu'elles soient si décriées et calomniées dans

l'Angleterre bigote. Mais que tous ces méchants racontars ne signifient rien, c'est ce que nos adversaires eux-mêmes doivent reconnaître lorsqu'il s'agit d'apporter des preuves.

Ceux que l'on appelle les shakers furent les premiers qui, en Amérique et dans le monde, ont mis en œuvre une association sur la base de la communauté de biens. Ils forment une secte particulière et ont des idées religieuses très curieuses : ils ne se marient pas et en général ne tolèrent pas de commerce entre les sexes, etc. Mais cela ne nous intéresse pas. La secte des shakers est née il y a quelque soixante-dix ans. Ses fondateurs étaient de pauvres hères qui s'associaient pour vivre dans un amour fraternel et la communauté de biens, et honoraient leur Dieu à leur manière. Bien que leurs conceptions religieuses et plus encore la prohibition du mariage rebutassent beaucoup de gens, ils trouvèrent tout de même des partisans, et ils ont maintenant dix grandes communautés dont chacune est forte de 300 à 800 membres. Chacune de ces communautés forme une belle cité, construite dans les règles de l'art, avec des maisons d'habitation, des fabriques, des ateliers, des édifices pour les assemblées et des greniers ; ils ont des jardins fleuristes, des potagers, des vergers, des forêts, des vignes, des prairies et des terres cultivées en surabondance ; en outre, ils ont du bétail de toutes sortes, chevaux et bœufs, moutons et cochons, de la volaille, et ce plus qu'ils n'en ont besoin et des meilleures sélections d'élevage. Leurs greniers regorgent toujours de céréales, leurs magasins sont pleins de vêtements, au point qu'un voyageur anglais qui leur rendit visite, a dit qu'il ne pouvait pas comprendre pourquoi ces gens continuaient de travailler alors qu'ils possédaient tout en surabondance ; à moins qu'ils ne travaillent que pour tuer le temps, car sinon ils n'auraient rien à faire. Parmi eux, il n'y a personne qui travaillerait contre son gré, et personne non plus qui se dépense vainement pour trouver du travail. Ils n'ont ni maisons de pauvres, ni hôpitaux, parce qu'ils n'ont pas un seul pauvre ni de malade, pas de veuves abandonnées ni d'orphelins ; ils ne connaissent pas la pénurie et n'ont pas lieu de la redouter. Dans leurs dix cités, il n'y a pas un seul gendarme, policier, juge, avocat ou soldat, pas de prison ou de bagne, et tout marche cependant bien. Les lois en vigueur dans le pays ne sont pas faites pour eux, et on pourrait tout aussi bien les abolir pour ce qui les concerne, sans créer le moindre inconvénient. En effet, ce sont les citoyens les plus paisibles, et ils n'ont jamais fourni aux prisons le moindre délinquant. Ils vivent – comme nous l'avons dit – dans la plus complète communauté de biens, et il n'existe pas d'argent ni de commerce entre eux. L'une de ces cités – Pleasant Hill près de Lexington dans l'État du Kentucky – a été visité l'an dernier

par un voyageur anglais du nom de Finch. Celui-ci en fait la description suivante :

Pleasant Hill se compose de nombreuses grandes et coquettes maisons d'ardoises et de pierres de construction, avec des fabriques, des ateliers, des écuries et des granges, le tout disposé dans le plus bel ordre ; c'est ce qu'il y a de mieux dans tout le Kentucky ; la terre cultivée par les shakers est facilement reconnaissable : de beaux murs de pierre l'entourent et elle est parfaitement travaillée. Dans les prés, un grand nombre de vaches et de moutons bien nourris paissent, et dans les vergers de nombreux cochons gras consomment les fruits tombés. Les shakers possèdent ici près de quatre mille arpents américains de terre, dont les trois quarts environ sont cultivés. Cette colonie fut établie en 1806 par une seule famille ; plus tard, d'autres vinrent la rejoindre et c'est ainsi qu'ils se multiplièrent ; certains apportèrent quelque argent avec eux, d'autres rien du tout. Ils ont eu à lutter contre de nombreuses difficultés, et, comme ils étaient le plus souvent très pauvres, ils durent subir de grandes privations au début. Mais, avec le zèle, l'épargne et la tempérance ils ont tout surmonté ; ils ont maintenant de tout en abondance, et ne doivent un sou à personne. Cette communauté se compose pour le moment de quelque trois mille membres, dont cinquante ou soixante enfants de moins de seize ans. Ils ne connaissent ni maîtres ni domestiques, et moins encore d'esclaves ; ils sont libres, riches et heureux. Ils ont deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, dans lesquelles on enseigne la lecture, l'écriture et le calcul, ainsi que l'anglais et les principes de leur religion. On n'apprend pas les sciences aux enfants, parce qu'ils croient qu'elles ne sont pas nécessaires à la félicité. Comme ils n'admettent pas le mariage, ces communautés finiraient par dépérir si de nouveaux membres ne venaient pas les rejoindre ; mais quoique la prohibition du mariage rebute des milliers de personnes et que beaucoup de leurs meilleurs membres les quittent aussi pour cette raison, il en arrive sans cesse de nouveaux, au point que leur nombre augmente sans cesse. Ils pratiquent l'élevage du bétail, la culture des jardins et des champs ; ils produisent eux-mêmes du lin, de la laine et de la soie qu'ils filent et tissent dans leurs propres fabriques. Ce qu'ils produisent au-delà de ce qu'ils peuvent consommer, ils le vendent ou l'échangent avec leurs voisins. Ils travaillent habituellement tant qu'il fait jour. Le conseil d'administration a un bureau public, dans lequel on tient les livres et les comptes, et tout membre a le droit de vérifier ces comptes aussi souvent qu'il le désire. Ils ignorent eux-mêmes à combien se monte leur richesse, étant donné qu'ils ne tiennent pas de comptabilité de leurs biens ; il leur suffit de savoir que tout ce qu'ils ont leur appartient, puisqu'ils n'ont

de dette vis-à-vis de personne. Une seule fois dans l'année, ils font les comptes de ce que leurs voisins leur doivent.

La communauté est divisée en cinq familles (sections) de 40 à 80 membres; chaque famille a une gestion distincte et occupe une grande et belle maison chacun reçoit ce dont il a besoin du dépôt général de la communauté sans avoir à payer quoi que ce soit, et ce dans la quantité qui lui est nécessaire. Dans chaque famille il y a un diacre qui se préoccupe de lui procurer tout ce qu'il faut et qui prévient autant que possible les désirs de chacun. Leur habillement est dans la manière quaker, simple, net et propre; leur nourriture est très variée et absolument de la meilleure qualité. Lorsqu'un nouveau membre se présente pour être admis, il doit – d'après les règlements – remettre à la communauté tout ce qu'il a, et il ne peut plus le réclamer, même s'il la quitte. Néanmoins, ils donnent à celui qui les quitte autant en retour que ce qu'il a apporté. Si un membre qui n'a rien apporté s'en va, il ne peut, d'après les lois, réclamer aucun dédommagement pour son travail, étant donné qu'il a été nourri et vêtu aux frais de tous dans la période où il a travaillé; toutefois, même dans ce cas, il est d'usage de lui donner un viatique, s'il les quitte en paix.

Leur gouvernement est établi selon la coutume propre aux premiers chrétiens. Chaque communauté a deux pasteurs – une femme et un homme – qui sont pourvus de deux vicaires. Ces quatre prêtres sont à la tête de l'ensemble et décident dans tous les litiges. À son tour, chaque famille de la communauté a deux présidents, pourvus de deux vicaires, et un diacre ou administrateur. Les biens de la communauté sont gérés par un comité d'administration composé de trois membres: il surveille tout l'établissement, dirige les travaux, et entretient le commerce avec les voisins. Il ne peut vendre ni acheter un fonds de terre sans l'accord de la communauté. En plus, il y a naturellement des régisseurs et surveillants dans les diverses branches d'activité; mais ils ont pour règle de ne jamais donner d'ordre à quiconque, tous devant être convaincus par la bonté¹.

Une autre colonie de shakers, à New Libanon dans l'État de New York, a été visitée en 1842 par un second voyageur anglais du nom de Pitkeithley. Ce monsieur Pitkeithley observa en détail toute la ville, qui compte près de huit cents habitants et à laquelle appartiennent de sept à huit mille arpents de terre; il fit le tour de leurs ateliers, fabriques, tanneries, scieries, etc., et déclara que tous ces établissements étaient parfaits. Il s'émerveilla lui aussi de la richesse de ces gens, qui commencent avec rien et deviennent chaque année plus riches, et de

1. [► Utopie aux commandes (L')].

dire : « Ils sont heureux et joyeux ; chez eux, il n'y a pas de discorde, mais, au contraire, l'amitié et l'amour règnent dans leur demeure, et dans toutes les parties de celle-ci, on trouve un ordre et une régularité sans égal. »

Cela pour les shakers. Comme nous l'avons dit, ils vivent en complète communauté de biens et ont dix communautés semblables aux États-Unis d'Amérique.

Outre les shakers, il existe encore en Amérique d'autres colonies fondées sur la communauté de biens. Avant tout il faut mentionner ici les rappites. Rapp était un pasteur du Wurtemberg qui, en 1790, s'est séparé en même temps que toute sa communauté de l'Église luthérienne pour aller en Amérique en 1802, parce que le gouvernement le persécutait. Ses partisans le suivirent en 1804, et c'est ainsi qu'avec une centaine de familles il fonda une colonie en Pennsylvanie. Pour toute fortune ils avaient au total 25 000 thalers, grâce auxquels ils achetèrent de la terre et des instruments. Ils s'installèrent dans des terres vierges et dépensèrent toute leur fortune ; ils payèrent le reste au fur et à mesure. Ils se groupèrent en communauté de biens, et conclurent le pacte suivant :

Chacun met en commun ce qu'il a, sans prétendre à aucun avantage en retour. Dans la communauté tous sont égaux.

Les lois et prescriptions de l'association engagent tout le monde au même degré.

Chacun travaille uniquement pour le bien-être de toute l'association et non pour soi.

Quiconque abandonne la communauté n'a aucun droit à l'indemnisation de son travail, mais il reçoit en retour tout ce qu'il y a apporté ; et quiconque n'a rien apporté et part en paix et dans l'amitié reçoit un libre viatique.

En retour, la communauté s'engage à fournir à chaque membre et sa famille les denrées nécessaires à la vie, et à apporter les soins adéquats aux malades et aux vieillards ; si les parents meurent ou s'en vont en laissant les enfants, c'est la communauté qui pourvoira à leur éducation.

Dans les premières années, lorsqu'ils défrichèrent une terre inculte et durent en outre rembourser 7 000 thalers pour les terrains, ils connurent bien sûr de durs moments. Cela rebuta certains – les plus riches – qui s'en allèrent après avoir repris leur argent, ce qui accrut considérablement les difficultés des colons. Mais la plupart supportèrent dignement ces conditions, si bien qu'en 1810, au bout de cinq ans à peine, ils réussirent à payer toutes leurs dettes. En 1815, pour diverses raisons, ils vendirent tout leur établissement et achetèrent de nouveau 20 000

arpents de terres vierges dans l'État de l'Indiana. Au bout de quelques années, ils y avaient déjà établi la charmante cité New Harmony, après avoir défriché la plupart des terres, mis en culture des vignes, des champs de céréales, ouvert une fabrique de laine et de coton, et ils devenaient chaque jour plus riches. En 1825, ils vendirent toute leur colonie pour 200 000 thalers à Monsieur Robert Owen et partirent pour la troisième fois dans des terres vierges. Cette fois, ils s'installèrent sur la rive du grand fleuve de l'Ohio et construisirent la cité Economy, qui est plus grande et plus belle que toutes celles qu'ils habitèrent jusque-là. En 1831, le comte Leon arriva en Amérique avec environ 30 Allemands afin de se joindre à eux. Ils accueillirent ces nouveaux arrivants avec joie; mais le comte excita une partie des membres contre Rapp, à la suite de quoi il fut décidé dans une assemblée de tous les membres que Leon et les siens devaient s'en aller. Ceux qui restèrent payèrent aux mécontents plus de cent mille thalers, et avec cet argent Leon fonda une seconde colonie qui échoua cependant par suite d'une gestion malheureuse; ses membres se dispersèrent, et le comte Leon, réduit au vagabondage, mourut peu de temps après au Texas. En revanche, la colonie de Rapp fleurit jusqu'à aujourd'hui. Le voyageur Finch nous rapporte sur sa situation actuelle :

La ville Economy se compose de trois longues et larges rues, qui sont traversées par quatre rues tout aussi larges; elle a une église, un restaurant, une fabrique de laine, de coton et de soie, un établissement pour l'élevage des vers à soie, des magasins publics de denrées à l'usage des membres et pour la vente à des étrangers, un cabinet d'histoire naturelle, des ateliers pour les métiers les plus divers, un éconamat et de belles et grandes maisons d'habitation pourvues d'un grand jardin pour les diverses familles. La terre cultivable, longue de deux heures de marche et large d'un quart d'heure, renferme de grands vignobles, un verger de sept cent trente arpents, outre de la terre arable et des prairies. Le nombre des colons se monte à environ quatre cent cinquante, qui tous sont bien vêtus et bien nourris, magnifiquement logés; les gens sont joyeux, satisfaits, heureux et vertueux et depuis de longues années ils ne souffrent plus d'aucun manque.

Ils étaient eux aussi pendant une certaine période très opposés au mariage; cependant ils se marient aujourd'hui, ont une famille et sont très désireux d'accroître le nombre de leurs membres, si des gens en accord avec eux se présentent. Leur religion est le Nouveau Testament, mais ils n'ont pas de confession particulière et laissent chacun libre de ses opinions, tant qu'il laisse les autres en paix et ne provoque pas de dispute à cause de ses croyances. Ils s'appellent harmonistes. Ils n'ont pas de pasteur appointé. Monsieur Rapp, qui

a plus de quatre-vingts ans, est à la fois pasteur, régisseur et arbitre. Ils s'adonnent au plaisir de la musique ; ils donnent parfois des concerts et des soirées musicales. La récolte a été précédée d'un grand concert donné dans les champs, le jour avant mon arrivée. Dans leurs écoles, on enseigne la lecture, l'écriture, le calcul et les langues ; mais on n'enseigne pas les sciences, exactement comme chez les shakers. Ils travaillent bien plus longtemps qu'il ne le faut, surtout l'hiver et l'été, du lever au coucher du soleil. Tout le monde travaille, et ceux qui ne trouvent pas à s'occuper dans les fabriques en hiver, s'occupent du battage et de l'élevage, etc. Ils ont 75 vaches à lait, de grands troupeaux de moutons, de nombreux chevaux, cochons et volailles ; leurs importantes épargnes sont déposées chez les commerçants et agents de change, et bien qu'ils en aient perdu une partie considérable à la suite de banqueroutes à l'étranger, ils ont encore une masse de cet argent inutile qui s'accroît chaque année.

Dès le début, ils s'efforcèrent de fabriquer eux-mêmes tout ce dont ils avaient besoin, afin d'acheter le moins possible chez les autres, si bien qu'ils fabriquèrent plus qu'il ne leur fallait, plus tard, ils acquirent un troupeau de cent moutons espagnols afin d'améliorer leur propre élevage, et ils le payèrent cinq cents thalers. Ils furent parmi les premiers en Amérique à confectionner des produits lainiers. Ils se mirent ensuite à planter des vignes, à cultiver le lin, à édifier une fabrique de coton et à pratiquer l'élevage des vers à soie et la fabrication de la soie. Mais en toutes choses, ils se préoccupèrent de se fournir eux-mêmes en abondance, avant de vendre quelque chose.

Ils vivent en familles de 20 à 40 personnes, dont chacune a sa propre gestion. Tout ce dont elle a besoin la famille le reçoit des dépôts communs d'approvisionnement. Il y a abondance pour tous, et ils reçoivent tout ce qu'ils désirent sans avoir à payer un sou. S'ils ont besoin de vêtements ou de chaussures, ils vont chez le maître-tailleur, chez la couturière ou chez le cordonnier, et on leur fait ce qui est à leur goût. On distribue la viande et les autres denrées alimentaires à chaque famille selon le nombre de leurs membres, et ils ont tout en abondance, voire en surabondance.

Une autre colonie vivant en communauté de biens s'est établie à Zoar dans l'État de l'Ohio. Ces gens sont également des séparatistes wurtembergeois qui ont quitté l'Église luthérienne en même temps que Rapp et, après avoir été persécutés durant dix années par tel puis tel gouvernement, ont émigré à leur tour. Ils étaient très pauvres et ce ne fut qu'avec le secours de quakers philanthropiques de Londres et d'Amérique qu'ils purent parvenir à leurs fins. Ils arrivèrent en automne 1817 à Philadelphie sous la direction de leur pasteur Bäumler et achetèrent à un quaker le terrain de sept mille arpents qu'ils possèdent aujourd'hui

encore. Le prix qui se monta à près de six mille thalers devait en être remboursé progressivement. Lorsqu'ils arrivèrent sur les lieux et comptèrent leur argent, ils trouvèrent qu'ils avaient tout juste six thalers par tête. C'était tout; pas un sou n'était encore payé pour l'acquisition de la terre, et avec ces quelques thalers ils devaient encore acheter du blé pour les semailles, de l'outillage agricole et des denrées alimentaires jusqu'à la prochaine récolte. Ils trouvaient devant eux une forêt avec quelques maisons en bois, et ils durent commencer par défricher; mais ils se mirent au travail avec tant d'entrain qu'ils en firent bientôt un champ cultivable, et ils construisirent dès l'année suivante un moulin à blé. Au commencement, ils divisèrent leurs terres en petits lopins, dont chacun était cultivé par une famille pour son propre compte et comme sa propriété privée. Mais ils s'aperçurent bientôt que cela ne convenait pas, car comme chacun ne travaillait que pour soi, on ne pouvait défricher assez rapidement les forêts et les rendre cultivables, ni en général s'entraider comme il fallait, si bien que nombre d'entre eux s'endettaient et furent en danger de devenir tout à fait pauvres. Au bout d'un an et demi, en avril 1819, ils s'associèrent donc en une communauté de biens, rédigèrent une constitution et à l'unanimité choisirent le pasteur Bäumlér comme directeur. À présent, ils remboursèrent toutes les dettes de leurs membres, obtinrent un délai de deux ans pour le paiement du prix de la terre et redoublèrent d'ardeur au travail après avoir combiné leurs forces. Ils s'en trouvèrent si bien que, quatre ans déjà avant le



terme fixé, ils eurent payé tout le prix de la terre, et pour ce qui est du reste rapportons-nous-en au récit de deux témoins oculaires.

Un marchand américain qui se rend très fréquemment à Zoar décrit ce lieu comme un modèle parfait de propreté, d'ordre et de beauté, avec un magnifique restaurant, un palais dans lequel habite le vieux Bäumler, un joli jardin public de deux arpents avec une grande serre et de belles maisons d'élégante facture architecturale entourées de jardins. Il rapporte que les habitants s'y trouvent heureux et satisfaits, et sont zélés au travail et fort convenables. Sa description a été reproduite dans le journal de Pittsburg (Ohio), le *Pittsburg Daily Advocate and Advertiser* du 17 juillet 1843.

Finch, que nous avons déjà cité à plusieurs reprises, déclare que cette communauté est la mieux aménagée de toutes les colonies qui en Amérique ont instauré la communauté de biens. Il dresse une longue liste de ses richesses et rapporte qu'ils ont une filature de lin et une fabrique de laine une tannerie, des fonderies, deux moulins de blé, deux scieries deux batteuses et quantité d'ateliers pour tous les métiers possibles. Et d'ajouter qu'il n'a pas vu de champs mieux cultivés dans toute l'Amérique.

Le *Penny-Magazin* estime la fortune des séparatistes à 170 000-180 000 thalers, qui ont été intégralement gagnés en vingt-cinq ans, car pour commencer, ils n'avaient rien d'autre que leurs six thalers par tête. Ils sont quelque deux cents. Ils avaient eux aussi interdit les mariages pendant une période, mais comme les rappistes, ils sont revenus sur leurs décision et se marient à présent. Finch reproduit la constitution de ces séparatistes. Voici quelle en est la substance :

- Tous les fonctionnaires de l'association sont élus par tous les membres ayant vingt et un ans révolus ; ils doivent être choisis au sein même de l'association, les fonctionnaires en sont :

- Trois administrateurs, dont l'un est nouvellement élu chaque année. Ils sont révocables à tout moment par l'association. Ils gèrent tous les biens de la communauté et pourvoient les membres du nécessaire en produits vitaux, logement, habillement et nourriture, selon les possibilités données par les conditions existantes et sans considération privée. Ils nomment des sous-régisseurs pour les diverses branches d'activité, arbitrent les petits conflits qui sont susceptibles de se produire et peuvent, en collaboration avec le conseil de la communauté, édicter de nouvelles prescriptions qui ne doivent cependant jamais contredire la constitution.

- Un directeur qui demeure aussi longtemps en fonction qu'il possède la confiance de la communauté et dirige toutes les affaires comme

fonctionnaire suprême. Il a le droit d'acheter et de vendre, de conclure les contrats, mais ne peut agir dans toutes les circonstances importantes qu'en accord avec les trois administrateurs.

■ Le conseil de la communauté, composé de cinq membres dont l'un quitte chaque année le conseil. Il représente le pouvoir suprême dans la communauté et édicte les lois avec le directeur et les administrateurs, surveille les autres fonctionnaires et règle les différends lorsque les parties ne sont pas satisfaites de la décision des administrateurs.

■ Le trésorier, élu pour quatre ans, qui est le seul parmi tous les membres et fonctionnaires à avoir le droit de garder de l'argent en dépôt.

Au reste, la constitution ordonne qu'un établissement d'éducation soit érigé, que tous les membres transfèrent pour toujours leur propriété à la communauté et ne peuvent plus la lui réclamer en retour, que les nouveaux membres ne peuvent être reçus que s'ils ont vécu un an dans la communauté et ont obtenu les voix de tous les membres en leur faveur, et que la constitution ne peut être modifiée que si les trois quarts des membres le demandent.

Ces descriptions peuvent très facilement être plus détaillées encore, car presque tous les voyageurs qui vont à l'intérieur de l'Amérique, visitent l'une ou l'autre des colonies dont nous venons de parler, et presque tous les récits de voyage en parlent. Or, jamais personne n'a été en mesure de dire du mal de ces gens, au contraire, tous n'ont pu que leur adresser des éloges ; à la rigueur ont-ils pu critiquer leurs préjugés religieux, notamment chez les shakers ; mais il est manifeste que la religion n'a rien à voir avec la doctrine de la communauté des biens. Ainsi pourrais-je mentionner les ouvrages de Miss Martineau, de Messieurs Melish et Buckingham et de nombreux autres. Mais tout est déjà dit à suffisance, et ce n'est pas nécessaire.

Les succès dont jouissent les shakers, les harmonistes et les séparatistes, ainsi que le besoin universel d'une organisation nouvelle de la société humaine et les efforts correspondants des socialistes et des communistes ont conduit beaucoup de gens en Amérique à s'attaquer à des tentatives analogues au cours de ces dernières années. Par exemple, Monsieur Ginal, un prédicateur allemand de Philadelphie, a fondé une association qui a acheté 37 000 arpents de forêts dans l'État de Pennsylvanie et y a édifié 80 maisons afin d'y installer quelque cinq cents colons, pour la plupart allemands. Ils ont une grande tannerie et une poterie, de nombreux ateliers et des magasins de provisions, et leur sort est excellent. Il saute aux yeux qu'ils vivent en communautés de biens, comme c'est le cas dans tous les exemples précédents. Un certain Monsieur Hizby, sidérurgiste à Pittsburg (Ohio) a édifié une

communauté semblable dans sa ville natale. L'an dernier, il a acheté quelque 4 000 arpents de terre non loin de la ville et il a l'intention d'y fixer une colonie en communauté de biens.

En outre, il existe une telle colonie dans l'État de New York à Skaneateles qui fut créée au printemps 1813 avec 30 membres par J. A. Collins, un socialiste anglais; à Minden dans l'État du Massachusetts il existe depuis 1842 une colonie d'environ 100 personnes; il en est deux, nouvellement édifiées à Pike Country dans l'État de Pennsylvanie, une autre à Brook Farm, Massachusetts, où cinquante membres et quelque 30 écoliers vivent sur environ 200 arpents et ont ouvert une excellente école sous la direction du pasteur unioniste G. Ripley; depuis 1842, il subsiste une communauté à Northampton: sur 500 arpents de terre, 120 membres y pratiquent l'agriculture, l'élevage, le travail artisanal et l'industrie dans des scieries, des fabriques de soie et une teinturerie; enfin, une colonie de socialistes anglais, émigrés à Equality près de Milwaukee dans l'État du Wisconsin, fut fondée l'an dernier par Thomas Hunt et elle progressa rapidement. À part cela, on a fondé tout récemment encore plusieurs communautés, mais nous manquons encore d'informations à leur sujet.

Une chose est néanmoins certaine, les Américains et surtout les travailleurs pauvres des grandes villes, New York, Philadelphie, Boston, etc., ont pris l'affaire à cœur et ont formé de nombreuses associations en vue de fonder de semblables colonies, et de nouvelles communautés sont inaugurées à tout moment. Les Américains sont lassés d'être encore les valets de quelques riches qui s'engraissent avec le travail du peuple. Du fait de l'intense activité et de la ténacité de cette nation, il est clair que la communauté de biens sera bientôt introduite dans une partie importante de leur pays.

Mais non seulement en Amérique, mais encore en Angleterre, on assiste à des tentatives de mettre en pratique la communauté des biens. Dans ce dernier pays, le philanthrope Robert Owen a prêché cette doctrine depuis une trentaine d'années; il a donné toute sa grande fortune et s'est dépensé lui-même jusqu'au bout pour créer la colonie qui existe maintenant à Harmony dans le Hampshire. Après avoir fondé une société dans ce but, celle-ci a acheté un terrain de 1 200 arpents et y a édifié une communauté sur la base des propositions d'Owen. Elle compte maintenant plus de cent membres, qui vivent tous dans un grand bâtiment et jusqu'ici s'occupent essentiellement de travaux des champs. Comme elle a été organisée d'emblée sur un modèle parfait du nouvel ordre social, il lui a fallu un capital important, et jusqu'à présent 200 000 thalers y ont déjà été placés. Une partie de cet argent a été empruntée

et doit être remboursée à terme, et il en dérive de multiples difficultés. De nombreuses installations n'ont pas été achevées, faute d'argent, et n'ont donc pu devenir productives. En outre, comme les membres de la communauté ne sont pas les seuls propriétaires de l'établissement, mais sont gouvernés par la direction de la Société des socialistes à laquelle appartient l'établissement, il s'ensuivit parfois des malentendus et de l'insatisfaction. Mais malgré tout, l'affaire suit son chemin, les membres vivent ensemble en bonne intelligence et, d'après le témoignage de tous les visiteurs, ils s'entraident mutuellement et, face à toutes les difficultés, l'existence de l'établissement est tout de même assurée.

L'essentiel est que les difficultés ne naissent pas de la communauté, mais du fait que la communauté n'est pas encore entièrement réalisée. Car s'il en était ainsi, les membres n'auraient pas à utiliser tout leur gain pour payer les intérêts et rembourser les sommes empruntées, mais ils pourraient au contraire parfaire leurs installations et pratiquer une meilleure gestion et alors ils choisiraient aussi eux-mêmes leur propre administration, sans dépendre toujours de la direction de la Société.

Cette communauté a été décrite récemment par un praticien économiste qui a voyagé à travers toute l'Angleterre, afin de s'informer de l'état de l'agriculture et a publié son compte rendu sous la signature de « Quelqu'un qui a sifflé derrière la charrue » dans le *Morning Chronicle* de Londres (13 décembre 1843).

Après avoir traversé une région fort mal cultivée, couverte de champs où les mauvaises herbes l'emportaient sur le blé, il entendit parler des socialistes de Harmony pour la première fois de sa vie dans un village voisin. Une personne aisée lui raconta qu'ils cultivaient un grand domaine, et ce excellemment; que toutes les rumeurs qui avaient été répandues étaient mensongères – qu'il serait un grand honneur pour la paroisse si la moitié seulement de ses habitants se comportaient aussi convenablement que ces socialistes et qu'il serait souhaitable enfin que les propriétaires de domaine de la région donnent aux pauvres du travail dans la même quantité et avec les mêmes avantages qu'à ces gens. Ils avaient certes leurs conceptions propres sur la propriété, mais néanmoins ils se conduisaient fort bien et étaient un bon exemple pour toute la région. Et d'ajouter que leurs conceptions religieuses étaient différentes: les uns vont dans telle Église, les autres dans telle autre, et ils ne parlent jamais de religion ou de politique avec les gens du pays. Deux personnes que j'interrogeais ensuite me répondirent qu'il n'y avait pas d'opinion religieuse déterminée parmi eux et que chacun pouvait croire en ce qu'il voulait.

Nous fûmes tous consternés lorsque nous apprîmes qu'ils venaient

s'installer ici, mais nous trouvons maintenant que ce sont d'excellents voisins, qu'ils donnent un bon exemple de moralité à nos gens, occupent beaucoup de pauvres, et comme ils n'essayeront jamais de nous persuader de leurs idées, nous n'avons pas de raison d'être mécontents d'eux. Ils se distinguent tous par un comportement décent et ils sont bien élevés; nul dans cette région n'a quelque chose à redire à leur conduite.

Notre journaliste a entendu la même chose d'autres sources encore, et il se rendit à Harmony. Après avoir traversé encore des champs mal cultivés, il tomba sur un champ de betteraves fort bien tenu avec une riche et belle récolte, et il dit à l'un de ses amis, un fermier des environs : si ce sont là des betteraves socialistes, cela s'annonce bien. Aussitôt après ils rencontrèrent sept cents moutons socialistes, également magnifiques, et ils arrivèrent alors devant un grand édifice, solide et de bon goût. Mais toutes les constructions n'étaient pas encore achevées : tuiles et bois de construction, murs à demi édifiés, terrain non encore creusé. Ils entrèrent, et furent accueillis avec courtoisie et amitié, et on leur fit visiter toutes les installations. Au rez-de-chaussée, il y avait un grand réfectoire et la cuisine, d'où les casseroles pleines étaient transportées par une machine dans le réfectoire, tandis que les vides étaient rapportées par le même moyen dans la cuisine. Quelques enfants montrèrent cette machine aux visiteurs : ils se distinguaient par leurs vêtements propres et nets, leur belle santé et leurs manières convenables. Les femmes de la cuisine étaient également d'un aspect très propre et convenable, et le visiteur s'ébahissait beaucoup de ce qu'elles pouvaient encore avoir une apparence aussi nette et propre parmi toutes ces casseroles encore sales, car le repas de midi venait tout juste de s'achever. La cuisine elle-même était aménagée avec un bon goût au-dessus de tout éloge, et l'architecte londonien qui l'avait faite déclara qu'à Londres même très peu de cuisines étaient aménagées aussi complètement et aussi dispendieusement, et notre visiteur de déclarer qu'il partageait entièrement cet avis. Près de la cuisine, il y avait de confortables buanderies, des salles de bain, des chambres de rangement et des pièces dans lesquelles il y avait de quoi se laver au retour du travail.

Au premier étage, il y avait une grande salle de bal, et au-dessus les chambres à coucher, le tout installé très confortablement. Le jardin, de vingt-sept arpents, était tenu dans l'ordre le meilleur, et partout on pouvait observer une grande activité. Ici on faisait des tuiles, plus loin on préparait de la chaux, et là on construisait et on ouvrait des routes. Cent arpents de blé étaient déjà semés, et on s'appropriait à cultiver encore d'autres champs de céréales; on aménageait un bassin pour recevoir de l'engrais liquide, tandis que l'on ramassait du terreau dans un

petit bois jouxtant le domaine pour l'utiliser comme engrais; bref, on faisait tout pour accroître le rendement de la terre.

Et notre visiteur de conclure :

Je pense que leur terre vaut en moyenne un loyer annuel de trois livres (vingt-cinq thalers) alors qu'ils ne paient que quinze shillings (cinq thalers). Ils ont fait une excellente affaire, à condition seulement de la gérer raisonnablement, et quoi que l'on pense de ces maisons sociales, il faut reconnaître qu'ils cultivent leur domaine d'une manière remarquable.

Ajoutons encore quelques mots sur l'aménagement intérieur de cette communauté. Les membres vivent ensemble dans un grand édifice, et chacun a sa chambre à coucher particulière, qui est aménagée avec le plus grand confort; les travaux de la maison sont effectués en commun par une partie des femmes, ce qui économise naturellement beaucoup de frais, de temps et de peine que l'on perdrait s'il y avait de nombreux foyers plus petits, et ce grâce à quoi on se procure nombre de commodités qui ne sont même pas imaginables dans les petites économies privées. Ainsi le feu des cuisines chauffe en même temps toutes les pièces de la maison avec de l'air chaud et, au moyen d'un réseau de tuyaux, de l'eau chaude et froide est conduite dans chaque chambre; bref, on y trouve toutes sortes de commodités et d'avantages qui ne sont possibles que dans une organisation communautaire. Les enfants sont envoyés à l'école qui est rattachée à l'établissement, et ils y reçoivent une éducation à compte commun. Les parents peuvent les voir quand ils veulent, et l'éducation est conçue pour la formation corporelle aussi bien qu'intellectuelle et même pour la vie communautaire. On ne tracasse pas les enfants avec des diatribes religieuses et théologiques, ni avec le grec et le latin; en revanche, ils n'en apprennent que mieux la nature, leur propre corps et leurs capacités intellectuelles et, entre les quelques heures de classe qu'on leur réclame ils passent leurs récréations dans les champs, la classe a lieu en plein air, comme dans les locaux clos, et le travail fait partie intégrante de l'éducation. L'enseignement de la morale se limite à l'application de ce principe: ne pas faire aux autres, ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse, bref, c'est la mise en pratique de l'égalité la plus parfaite et de l'amour fraternel.

L'établissement est gouverné, comme nous l'avons dit par un président sous la direction de la Société des socialistes; cette direction est élue chaque année par un congrès auquel chaque section de la société envoie l'un de ses membres, elle a des pleins pouvoirs illimités dans le cadre des statuts de la Société et est responsable devant le congrès. La communauté est donc gérée par des personnes qui vivent en dehors d'elle, et

dans ces conditions il ne peut manquer de surgir des malentendus et des accroc; cependant même si l'expérience de Harmony devait échouer pour cette raison et les difficultés suscitées par l'argent – ce que rien ne laisse cependant présager – cela ne pourrait être qu'un argument de plus en faveur de la communauté de biens, étant donné que ces deux difficultés proviennent de ce que la communauté n'est pas encore réalisée de manière complète. Mais malgré tout cela, l'existence de l'établissement est assurée, et même si l'on n'y progresse pas aussi rapidement et aussi parfaitement, les adversaires de la communauté n'auront certainement pas la satisfaction de la voir périr.

En somme, nous voyons que la communauté des biens n'est pas du tout une impossibilité, mais au contraire que toutes ses expériences ont parfaitement réussi. Nous voyons aussi que les gens qui habitent en communauté vivent mieux en travaillant moins, qu'ils ont plus de loisir pour développer leur esprit, et sont des hommes meilleurs et plus moraux que leurs voisins qui ont conservé la propriété. Tout cela les Américains, les Anglais, les Français et les Belges, ainsi que quantité d'Allemands l'ont déjà reconnu. Dans tous les pays, il existe un certain nombre de personnes qui se préoccupent de répandre cette doctrine et ont pris parti pour la communauté.

Si cette affaire est importante pour tous, elle l'est de manière spéciale pour les travailleurs pauvres, qui ne possèdent rien, dépensent demain le salaire qu'ils gagnent aujourd'hui et peuvent à tout instant être privés de pain par des coups du sort imprévisibles et inévitables. Ils y trouvent la perspective d'une existence indépendante, assurée et libre des angoisses, d'une égalité de droits complète avec ceux qui peuvent aujourd'hui, grâce à leur richesse, faire des travailleurs leurs esclaves. Les travailleurs sont les plus concernés par cette question. Dans d'autres pays, les ouvriers forment le noyau du parti qui réclame la communauté des biens, et il est du devoir des ouvriers allemands aussi de prendre cette question très à cœur.

Si les ouvriers s'unissent entre eux, s'ils font preuve de solidarité et poursuivent un même but, ils seront infiniment plus forts que les riches. Et s'ils ont tous en vue un but aussi raisonnable et recherchent le meilleur pour tous les hommes – comme c'est le cas de la communauté de biens –, il va de soi que les meilleurs et les plus raisonnables parmi les riches se déclareront d'accord avec les ouvriers et se rangeront à leurs côtés. Il y a déjà un grand nombre de personnes aisées et cultivées dans toutes les parties de l'Allemagne qui se sont déclarées ouvertement en faveur de la communauté de biens et soutiennent les revendications du

peuple sur les biens de cette terre que les riches ont confisqués à leur profit.

1845

Source

Karl Marx et Friedrich Engels, *Propriété privées et expropriations : Des coopératives à l'autogestion généralisée*, Paris Syllepse, 2013.

Pour en savoir plus

Engels, Friedrich (2005), *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Bruxelles, Aden, 2005.

Deux siècles de coopération

Benoît Borrits

309

Comme on le sait, Karl Marx autant que Friedrich Engels, se refusaient à «faire bouillir les marmites de l'histoire», à décrire comment la société future sera organisée, le communisme n'étant que «le mouvement réel qui abolit l'état actuel des choses» (Marx, 2008). Nous ne disposons donc que de peu d'indications sur la façon dont ils envisageaient l'organisation de cette société. Cependant, Karl Marx voyait dans les coopératives, une forme concrète de ce que pourrait être le communisme (Marx et Engels, 2013). Les principes de base de la coopération, la démocratie dans les prises de décisions ainsi que la formation de réserves impartageables auraient pu préfigurer une appropriation collective et autogérée des moyens de production. Pourtant, le mouvement ouvrier s'en est détourné pendant de nombreuses années.

Avec l'approfondissement de la crise économique et ses cohortes de licenciements, la coopérative réapparaît comme une solution pour protéger l'emploi. Après deux siècles d'expériences, quelles sont les conditions qui feront de celle-ci un élément d'un projet d'émancipation ?

Les deux grandes familles de la coopération

En 1831, un médecin philanthrope, Philippe Buchez, initiera des associations de travailleurs entre différents menuisiers, puis bijoutiers. En 1840, celui-ci fonde un journal, *L'Atelier*, qui prône une réforme de la société basée sur l'association ouvrière. Ces associations, disposant d'un

capital indissoluble et inaliénable, devaient permettre, en se généralisant, de rassembler un «capital ouvrier» global sur lequel la classe ouvrière aurait pu établir son émancipation. Ce processus est resté marginal et cette revue a cessé d'exister une dizaine d'années plus tard. D'autres expériences du même type se créeront ici et là, néanmoins freinées par la loi Le Chapelier de 1791, proscrivant les associations ouvrières. Nous avons ici l'origine des futures coopératives de travail qui, en France, se sont d'abord appelées Associations ouvrières de production (AOP) puis Sociétés coopératives ouvrières de production (Scop) et aujourd'hui Sociétés coopératives et participatives.

Dans cette forme coopérative, les membres sont les travailleurs de l'entreprise. Ils dirigent ainsi celle-ci et élisent leur direction sur la base d'une voix par personne. Dans le cas de cette structure, les travailleurs deviennent «leurs propres patrons» abolissant ainsi *de facto* l'exploitation. De même, en se rendant maîtres de leur travail, cette forme ouvre la voie à la désaliénation du travail. Si cette forme a été plébiscitée par le mouvement ouvrier au début du 19^e siècle, elle restera marginale et n'intéressera que des ouvriers fortement qualifiés. La nécessité pour ces associations ouvrières de trouver un marché et des clients, de maintenir un outil de production capable de rivaliser avec la concurrence explique sans doute cela.

En Angleterre, les Pionniers équitables de Rochdale (The Rochdale Society of Equitable Pioneers) vont expérimenter une autre voie que l'associationnisme ouvrier. En 1844, dans la région de Manchester, 28 tisserands se regroupent et forment une association d'un type radicalement nouveau: plutôt que de s'organiser comme une association de travailleurs qui ne cherche qu'à vendre sa propre production, ils commencent un regroupement de consommateurs qui va accumuler un capital dans l'unique objectif d'apporter «des avantages financiers et l'amélioration des conditions sociales et domestiques de ses membres» (Rochdale Society, 1844). Leur première action sera l'établissement d'un magasin d'alimentation et d'habillement permettant, entre autres, d'écouler la production des tisserands. Cette action est immédiatement suivie d'autres objectifs tels que la construction de logements, la mise en place d'unités de fabrication de biens manufacturés, la location de bâtiments ou de terres agricoles. Le fonctionnement de cette association est innovant: elle part des besoins de ses membres pour déterminer ce qu'il faut produire en associant prioritairement les personnes dépourvues de travail. La question-clé du capital sera abordée d'une façon originale: chaque consommateur entrant dans l'association doit souscrire des parts sociales, lesquelles sont rémunérées à un taux annuel fixe, le reste du

surplus de l'association devant être réparti au prorata des achats de chacun¹. D'une quarantaine de souscripteurs à ses débuts, ceux-ci seront 390 en 1849 et plus de 10 000 en 1880. L'expérience des pionniers de Rochdale est à l'origine du puissant mouvement coopératif britannique d'aujourd'hui et peut être vue comme le précurseur des coopératives d'usagers, c'est-à-dire de coopératives dont les membres sont les utilisateurs des services proposés.

Ces expériences ouvrières sont à l'origine des deux grands courants de la coopération contemporaine : la coopérative de travail et la coopérative d'usagers². Toutes les coopératives opèrent sur les mêmes principes de décisions prises sur la base d'une voix par personne et d'une rémunération limitée du capital. Mais la question de la nature des membres reste ouverte. Dans la première forme, ce sont ceux qui travaillent qui sont membres alors que dans la seconde, ce sont les usagers. Ceci a une incidence directe sur les rapports de travail. Dans la première forme, les travailleurs sortent de la subordination salariale alors que dans la coopérative d'usagers, les travailleurs ont été embauchés pour répondre à un besoin social et ceux-ci conservent un statut salarial classique et ce, même si les finalités d'une coopérative d'usagers sont différentes de celles d'une société de capitaux. On pourrait donc penser que le mouvement ouvrier aurait toujours privilégié la coopérative de travail. Pas si simple.

L'omniprésence des rapports marchands

L'Association internationale des travailleurs, dans son premier congrès de 1866, a été explicite quant à ses options :

Nous recommandons aux ouvriers d'encourager la coopérative de production³ plutôt que la coopérative de consommation⁴, celle-ci

1. C'est l'origine de la « ristourne coopérative » calculée sur des vignettes de fidélité qui existe dans bien des coopératives de consommation.
2. On n'évoquera pas les coopératives de commerçants qui, comme leur dénomination l'indique, ne puisent pas leur origine dans le mouvement ouvrier. Néanmoins, le fait que des commerçants adoptent la forme coopérative est un témoin des limites du modèle capitaliste dans lequel la décision est conditionnée par le montant de l'investissement.
3. Autre appellation courante de la coopérative de travail. Nous lui préférons néanmoins ce dernier terme qui évite toute confusion, certains auteurs classant aussi les coopératives agricoles dans cette catégorie : en effet, ceux-ci sont aussi des producteurs.
4. La coopérative de consommation n'est qu'une des formes de la coopérative d'usagers. La coopérative bancaire ou d'habitation sont aussi d'autres formes de coopératives d'usagers qui n'existaient pas encore en 1866.

touchant seulement à la surface du système actuel, l'autre l'attaquant dans sa base.

Ce choix n'était toutefois pas sans réserve : «Le système coopératif restreint aux forces minuscules issues des efforts individuels des esclaves salariés, est impuissant à transformer par lui-même la société capitaliste.» Afin de lever toute ambiguïté la résolution précise : «Le pouvoir d'État, arraché des mains des capitalistes et des propriétaires fonciers, doit être manié par les producteurs eux-mêmes» (Marx et Engels, 2013)¹. En clair, la coopérative permet d'expérimenter, de donner un avant-goût de la société future mais la conquête du pouvoir d'État permettra de généraliser. Pourtant, très vite, un véritable divorce va s'établir entre le mouvement ouvrier et les coopératives de travail. Alors qu'elles étaient un élément clé de l'organisation économique de la Commune de Paris en 1871, le congrès ouvrier de Marseille en 1879, qui consacre la prépondérance des idées de Jules Guesde, rejette l'expérimentation coopérative.

Pourtant le mouvement ouvrier renouera avec la coopération mais dans sa version «coopérative de consommation». Alors que, pour diverses raisons, les coopératives de travail peinent à s'inscrire dans le paysage économique français, le mouvement coopératif britannique, inspiré par l'expérience de Pionniers équitables de Rochdale, est florissant. Ce sont deux protestants nîmois, Auguste Fabre et Édouard de Boyve, dont la mère était anglaise et en contact avec les Christian Socialists, qui vont initier la formation de coopératives dans cette ville. L'économiste Charles Gide (Pénin, 1998) les rejoindra et théoriserà ces expériences à travers un bulletin *L'Émancipation*. Rejetant tout à la fois le socialisme et le libéralisme, Charles Gide développe alors un projet de «République coopérative» destiné à transformer la société tout entière dans lequel le pouvoir des usagers dans les coopératives de consommation est déterminant :

Qu'est-ce que le consommateur, disent-ils? Rien. Que doit-il être? Tout... l'ordre social actuel est organisé en vue de la production et nullement en vue de la consommation ou si vous aimez mieux, en vue du gain individuel et nullement en vue des besoins sociaux [...]. La pyramide qui était posée sur la pointe, ce qui donnait un équilibre instable, sera retournée sens dessus dessous et assise désormais, sur sa base, ce qui donnera un équilibre stable. La production au lieu d'être maîtresse du marché, reviendra ce qu'elle n'aurait jamais

1. [► Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs].

dû cesser d'être, servante, obéissant docilement aux ordres de la consommation¹.

Dès 1889, il détaille son programme en trois étapes : regrouper le plus possible de coopératives pour créer de grands magasins à même d'opérer des achats à grande échelle, puis constituer des unités de production pour enfin acquérir des domaines et des terres.

Comme en Angleterre, ces coopératives de consommation vont s'inscrire dans le temps au point que le mouvement ouvrier s'y intéressera et créera ses propres structures telles que la Bellevilloise, l'Égalitaire² ou encore l'Avenir de Plaisance. Deux fédérations s'opposeront alors : l'Union coopérative, d'inspiration gidienne, et la Bourse des coopératives, organisée par les socialistes. Sous la double volonté de Jean Jaurès et de Charles Gide, ces deux organisations fusionneront en 1912 pour créer la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC). Cette structure, indépendante des partis politiques comme des syndicats, sera profondément investie par le mouvement ouvrier, toutes tendances confondues, qui y voyait un moyen pratique pour la classe ouvrière d'accéder à la consommation de masse.

Comment expliquer ce revirement du mouvement ouvrier favorable aux coopératives d'usagers ? On en retrouve une explication assez limpide chez Rosa Luxemburg dans *Réforme sociale ou révolution?*, écrit contre le révisionnisme d'Eduard Bernstein :

Les coopératives, et d'abord les coopératives de production sont des institutions de nature hybride au sein de l'économie capitaliste : elles constituent une production socialisée en miniature qui s'accompagne d'un échange capitaliste. Mais dans l'économie capitaliste, l'échange domine la production ; à cause de la concurrence il exige pour que puisse vivre l'entreprise, une exploitation impitoyable de la force de travail, c'est-à-dire la domination complète du processus de production par les intérêts capitalistes. [...] D'où pour la coopérative de production, la nécessité, contradictoire pour les ouvriers, de se gouverner eux-mêmes avec toute l'autorité absolue nécessaire et de jouer vis-à-vis d'eux-mêmes le rôle d'entrepreneurs capitalistes (Luxemburg, 2001).

Elle envisage ensuite envisager la coopérative de consommation comme un début de solution :

D'où il résulte que la coopérative ne peut assurer son existence

1. Extraits de «La coopération : Des transformations que la coopération est appelée à réaliser dans l'ordre économique» de Charles Gide (Ferreira, 2004 : 34).

2. [► Extraordinaire histoire de la coopérative l'Égalitaire, 1876-1914 (L')].

au sein de l'économie capitaliste qu'en supprimant, par un détour, la contradiction qu'elle recèle entre le mode de production et le mode d'échange, en se soustrayant artificiellement aux lois de la libre concurrence. Elle ne peut le faire qu'en s'assurant par avance un marché, un cercle constant de consommateurs, la coopérative de consommation lui en fournit le moyen.

On le voit, Rosa Luxemburg comme Eduard Bernstein semblent d'accord sur la nécessité de développer les coopératives de consommation. Cependant, alors qu'Eduard Bernstein voit dans le développement des coopératives le moyen de transformer la société dans une approche réformiste, Rosa Luxemburg en voit les limites :

Toutes les branches les plus importantes de la production capitaliste : l'industrie textile, minière, métallurgique, pétrolière ainsi que l'industrie de construction de machines, des locomotives et des navires sont exclues d'avance de la coopérative de consommation.

Ce qui l'amène à conclure que :

La réforme socialiste basée sur le système des coopératives abandonne la lutte contre le capital de production c'est-à-dire contre la branche maîtresse de l'économie capitaliste et se contente de diriger ses coups contre un capital commercial et plus exactement le petit et le moyen capital commercial ; elle ne s'attaque plus qu'aux branches secondaires du tronc capitaliste.

Ce choix des coopératives de consommation contre celles de travail influencera les vues de Lénine quant à la conception de la future société : «La société socialiste est une immense coopérative de consommation dont la production est rationnellement organisée en vue de la consommation» (Lénine, 1972 : 383). Cette vision exproprie *de facto* les travailleurs de la conduite des unités de production. Comment va alors s'exprimer le pouvoir des usagers ? On mesure la vision centralisatrice d'une telle ambition... et le substitutisme potentiel d'une avant-garde censée définir le bonheur de la population¹.

En France, en dépit des succès de la FNCC, la coopérative de consommation ne va pas tarder à décevoir. Charles Gide comprendra quelques années avant sa mort que l'avènement de sa «République coopérative» n'aura pas lieu. Ses successeurs enterreront ce projet au profit d'un «tiers-secteur» qui cohabitera avec l'économie marchande et le secteur public. Le coup de boutoir final viendra au tournant des années 1960 et 1970 lorsque la grande distribution s'imposera en France. La mobilisation des capitaux privés n'aura guère de mal à imposer le modèle des

1. [► De la coopération].

grandes surfaces face à celui des coopératives de proximité. L'adhésion du consommateur à la coopérative, censée assurer à l'entreprise un marché captif, n'aura été qu'un frêle barrage contre les forces du capital. Aujourd'hui, la FNCC ne représente plus que l'ombre d'elle-même avec quatre coopératives régionales employant moins de 10 000 salariés.

En Angleterre, à la fin des années 1950, le mouvement coopératif ne parviendra pas à imposer sa vision face à la volonté du parti travailliste de favoriser une société de consommation dont la concurrence est le ressort principal (Gurney, 2010). Néanmoins, ce mouvement réussira à se maintenir en fusionnant ses principales coopératives dans le Co-operative Group, lequel s'est diversifié dans plusieurs secteurs tels que le funéraire, l'agriculture, les agences de voyage, les services légaux ou encore la banque. Cependant, le développement de ce groupe ne s'est nullement fait dans une logique coopérative associant pour chaque domaine des usagers mais en développant des filiales. Récemment, ce groupe a fait l'acquisition de la chaîne de supermarchés Summerfield. Il emploie aujourd'hui 100 000 salariés, réalise 10 milliards de livres sterling de chiffre d'affaires et traverse une crise sans précédent. L'année 2013 s'est soldée par une perte de 2,5 milliards de livres. Son ex-filiale, la Co-operative Bank, n'a dû son salut qu'à son rachat *in extremis* par un fonds d'investissement. Son ancien PDG, Peter Marks, qui touchait un salaire annuel d'un million de livres, a été remercié. Un nouveau a été désigné : Euan Sutherland qui s'est vu attribué un salaire de 1,5 million auquel il faut ajouter un autre 1,5 million au titre de «cadeau de bienvenue»... Des pratiques qui rappellent furieusement celles des grands groupes capitalistes : les sociétaires de grosses coopératives de consommation comme les actionnaires n'ont d'autres solutions que de s'en remettre à des hommes providentiels...

Les exemples français comme britannique nous montrent l'impasse des coopératives d'usagers. Contrairement à ce que l'on avait imaginé au 19^e siècle, elles ne permettent pas de s'affranchir des contraintes du marché. Elles résistent difficilement aux assauts de concurrents plus puissants et si elles survivent, elles tendent à reproduire en leur sein les mêmes dérives que celles de leurs homologues capitalistes, dérives qui s'expliquent par le fait que les travailleurs ont un statut de subordination salariale de même nature que dans les entreprises capitalistes.

Le mouvement coopératif aujourd'hui

Le mouvement coopératif est structuré autour de l'Alliance coopérative internationale (ACI) qui a été fondée en 1895. Aujourd'hui, l'ACI indique que plus de 800 millions de personnes sont membres d'une

coopérative dans le monde, que ces coopératives fournissent plus de 100 millions d'emplois, c'est-à-dire environ 20% de plus que l'ensemble des entreprises multinationales. Ce mouvement est particulièrement développé dans certains grands pays dont le Canada (un tiers des individus sont membres d'au moins une coopérative), les États-Unis (un quart le sont), l'Inde (236 millions de membres) ou la Chine (180 millions de membres)¹.

L'expansion et l'hétérogénéité de ce mouvement aboutira à définir de façon précise les principes qui fondent l'adhésion des entreprises à la coopération. Ces principes sont au nombre de sept et portent sur : l'adhésion volontaire et ouverte à tous ; le pouvoir démocratique exercé par les membres ; la participation économique des membres ; l'autonomie et l'indépendance des coopératives ; l'éducation, la formation et l'information ; la coopération entre les coopératives ; l'engagement envers la communauté.

La coopération affiche des objectifs pluriels de développement humain et d'émancipation de l'individu qui vont bien au-delà du seul revenu de ses membres. De ces principes, nous devons souligner l'accent porté sur l'adhésion volontaire, la gestion de l'entreprise sur le critère d'une voix par individu quels que soient ses apports financiers, la rémunération limitée du capital qui engendre la formation de réserves impartageables, l'autonomie des coopératives, une fonction d'éducation populaire pour ses membres, le primat de la coopération entre coopératives plutôt que le règne de la concurrence et enfin la nécessité d'un engagement positif de la coopérative à l'égard de la communauté dans laquelle elle exerce. L'ensemble de ces principes constituent un programme dense et en rupture totale avec l'entreprise capitaliste dont l'unique finalité est le profit.

Ceci étant, le profil des membres des coopératives reste une question totalement ouverte qui, nous l'avons vu, est loin d'être anecdotique car elle détermine la nature de la relation de travail. Or, dans cet ensemble, les coopératives de travail, organisées internationalement au sein de l'ACI dans la Cicopa, occupent une place marginale. Si les phases de croissance de cette forme coopérative sont souvent associées à des processus politiques forts (Argentine, Venezuela...)², cette forme reste néanmoins minoritaire.

Les critiques qui ont été adressées à cette forme dès le 19^e siècle restent donc profondément valides. Or, la coopération de travail préfigure une

1. ► Papeterie de Zhengzhou contre la privatisation (La)].

2. ► Multiples facettes de l'autogestion (Les)].

appropriation sociale qui n'est pas basée sur l'assujettissement salarial à l'image de ce qu'on pu être la nationalisation ou la coopérative d'usagers. Essayons de brosser quelques pistes de réflexion quant au dépassement de cette forme.

Quelle place pour les usagers ?

La nature du sociétariat, travailleurs ou usagers, est une question qui a toujours traversé le mouvement coopératif sans qu'aucune réponse définitive n'ait été apportée, en témoigne l'actuelle diversité du mouvement. Comme nous l'avons vu, le mouvement ouvrier a lui même constamment oscillé entre les deux positions. Si la coopérative de travail est un moyen concret de commencer à abolir l'exploitation comme l'aliénation, la portée transformatrice de cette forme est limitée par sa nécessité de survivre dans le marché. Au lendemain de la Commune de Paris, Karl Marx voyait les coopératives de travail comme une forme concrète de ce que pourrait être le communisme à la condition qu'elles sachent se coordonner :

Si la production coopérative ne doit pas rester une feinte et un piège ; si elle doit remplacer le système capitaliste ; si des coopératives unies doivent régler la production nationale sur un plan commun, la prenant ainsi sous leur propre contrôle et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont les fatalités de la production capitaliste, que serait-ce, Messieurs, sinon du communisme, du très « possible » communisme ? (Marx, 2007)¹.

Malheureusement, la mise en œuvre concrète de la planification n'a pas pris la forme d'une coordination de coopératives de travail mais d'une étatisation de l'économie dirigée par une bureaucratie autoritaire.

S'inspirant des coopératives de consommation, Dominique Pelbois a proposé une implémentation fort originale et décentralisée de la planification (Pelbois, 2005). Il prône une imbrication des entreprises entre elles, le pouvoir devant échoir en majorité aux clients de l'entreprise et secondairement aux travailleurs. Au niveau des ménages, nous retrouvons donc les actuelles coopératives d'usagers (avec participation des travailleurs), lesquelles deviendraient, avec ce système, décisionnaires dans les entreprises auprès desquelles elles achètent et ainsi de suite. C'est le principe déjà existant des coopératives de second niveau, coopératives dont les membres sont d'autres coopératives. Ainsi, la volonté des ménages se propagerait progressivement dans la chaîne de production réalisant ainsi ce qu'il appelle la « planification spontanée ». Si nous

1. [► Association internationale des travailleurs et le travail coopératif (L)].

ne pouvons qu'être réticents à un modèle dans lequel les travailleurs auraient un pouvoir de décision minoritaire par rapport aux usagers, il n'en reste pas moins vrai qu'il s'agit d'une proposition organisationnelle fort intéressante pour soumettre le plan de production aux besoins des usagers et de réduire par là même la prégnance des rapports marchands et concurrentiels. Parce que l'objectif des entreprises n'est plus de gagner des parts de marché (ce qui, potentiellement, pourrait être la tendance des coopératives de production), mais de satisfaire les besoins des clients, les entreprises auront naturellement tendance à coopérer entre elles. De même, dans le cadre de l'entreprise capitaliste, les clients n'ont aucun accès aux instances de décisions. En cas d'insatisfaction, ils n'ont d'autres ressources que de s'adresser à la concurrence (ce qui n'est possible que si les entreprises ne sont pas en position de monopole ou d'oligopole). Dans le cadre de ce nouveau type d'entreprise, la qualité et les objectifs de la production sont une affaire de dialogue permanent entre clients et travailleurs.

La solution passerait donc par une forme coopérative dans laquelle producteurs comme usagers partageraient le contrôle de l'entreprise. Ces formes commencent à exister au sein du mouvement coopératif. Il s'agit des coopératives sociales italiennes, des coopératives de solidarité du Québec ou encore, en France, de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Dans ces formes, le pouvoir est partagé entre différents collèges (travailleurs, usagers, financeurs, etc.) qui se répartissent le pouvoir sur la base d'un pourcentage prédéfini, chacun d'entre eux fonctionnant sur la base d'une voix par personne. Pour autant, ces formules peinent à se généraliser et restent essentiellement utilisées dans des secteurs à vocation sociale ou écologique (dispensaires de santé, aide à l'insertion, énergies alternatives...)¹. Diverses explications de cette marginalité peuvent être données parmi lesquelles la complexité de constitution ou encore la difficulté de gérer le multisociétariat: des statuts qui fixent arbitrairement des pourcentages de décision pour chacun des collèges peuvent être à l'origine de certains blocages.

La solution à cette question du pouvoir dans l'entreprise ne devrait-elle pas s'affranchir de cette contrainte qui consiste à définir des rapports de forces dans l'entreprise entre usagers et travailleurs par le jeu d'un pourcentage dans les prises de décisions? Il convient en effet de noter que le lien à l'entreprise est largement différent selon que l'on est travailleur ou consommateur. Dans le premier cas, nous allons passer un

1. En France, pour exister, une SCIC doit obligatoirement avoir un objet «social» qui doit être validé par la préfecture.

temps significatif de notre vie dans cette entreprise, dans le second cas, nous n'y sommes en relation que le temps d'un achat ou de l'utilisation des biens et services proposés. Ce sont donc deux relations fondamentalement différentes, la première appelant le contrôle et la gestion de ses conditions de travail, la seconde portant plutôt sur la qualité et la disponibilité des produits. Que la classe ouvrière, que nous appellerions salariat aujourd'hui, prenne le contrôle de ses propres conditions de travail, implique qu'elle amoindrisse les relations marchandes, ce qui signifie qu'elle consente aux consommateurs et aux citoyens un droit de regard sur la production, faute de quoi les entreprises rentreront à nouveau en concurrence, ce qui recréera la renaissance d'une nouvelle exploitation. La solution pratique à cette question n'est-elle pas de concevoir des entreprises dirigées par leurs propres travailleurs mais autorisant les consommateurs ou les citoyens à s'organiser en assemblées pouvant élire éventuellement des organes de surveillance devant lesquels les travailleurs seraient responsables?

La question ouverte de la propriété publique

Les réserves impartageables sont un trait caractéristique fort du mouvement coopératif. Dans l'entreprise capitaliste, les propriétaires ont un droit sur l'ensemble des fonds propres¹. Comme il n'y a potentiellement aucune limite à la valeur des fonds propres, une telle définition ouvre la porte à une valorisation infinie du capital mis à disposition. Dans la coopérative, la rémunération du capital est limitée (généralement au maintien de la valeur ou à la rémunération du marché monétaire). La valeur comptable non distribuée aux parts est alors consignée en «réserves impartageables», qui ne peuvent être revendiquées par aucun coopérateur pris individuellement mais qui restent à la disposition de la coopérative pour son fonctionnement futur. Si les parts sociales de coopératives restent des titres de propriété privée², les réserves impartageables constituent indiscutablement une forme de propriété collective qui pourrait préfigurer un mode d'appropriation collective des moyens de production.

Cependant, si cette propriété est collective vis-à-vis des membres de la coopérative, elle n'en reste pas moins privée à l'égard des non-membres. À cet égard, il convient de rappeler que l'investissement constitue un effort, une privation immédiate au profit d'une consommation future.

-
1. Qui correspondent à l'ensemble de ce que l'entreprise possède (ses actifs) moins ses dettes.
 2. Et ce, même si le champ de cette propriété est limité de par sa rémunération et l'application de la règle démocratique d'une voix par individu quels que soient ses apports.

Voilà pourquoi, même si les réserves impartageables représentent une propriété socialisée pour les membres de la coopérative, celles-ci restent une «propriété» et les membres de la coopérative souhaitent naturellement les défendre et deviennent, souvent à leur insu, des capitalistes agissant de façon collective. C'est cette dérive que l'on a clairement retrouvée dans le Co-operative Group britannique où les sociétaires finissent par singer les actionnaires de groupes privés. Mais c'est aussi, hélas, un phénomène que l'on retrouve dans certaines grosses coopératives de travail, l'exemple le plus emblématique étant le groupe Mondragón¹. Pour faire face à la concurrence mondiale, ce groupe a développé une politique de développement à l'international passant par la constitution de filiales: les fonds propres des coopératives, résultat de l'épargne économique des sociétaires, ont servi à racheter des entreprises et il devenait alors hors de question d'accorder le sociétariat aux salariés de ces entreprises. Les travailleurs sociétaires de Mondragón devenaient alors *de facto* de nouveaux patrons pour les salariés des filiales.

On peut donc légitimement interroger la pertinence de l'épargne sous forme de parts coopératives ou de réserves impartageables pour les travailleurs. Très souvent dans les reprises d'entreprises par les salariés sous forme coopérative, on s'aperçoit que les banques et le mouvement coopératif financent la quasi-intégralité des besoins. Alors que l'on exige de l'actionnaire, par nature extérieur à l'entreprise, un apport significatif en fonds propres pour envisager un endettement², on s'aperçoit que cette exigence est moindre dans les coopératives de travail dans la mesure où la motivation de conserver son poste de travail est supérieure aux quelques parts sociales que le sociétaire pourrait souscrire³. On pourrait même se demander s'il n'est pas possible d'envisager une entreprise sans fonds propres, intégralement financée par endettement.

1. [► Mondragón: un groupe coopératif unique au monde].

2. Pour les PME, de l'ordre d'un euro de fonds propres pour un euro d'endettement, voire seulement 50 centimes...

3. La reprise de Céralep par ses salariés en 2004 est typique de cette situation. Le fonctionnement de l'entreprise nécessitait 900 000 euros de fond de roulement. Les banques et le mouvement coopératif a financé 800 000 euros et ont demandé aux salariés d'apporter les 100 000 euros restants. Devant l'impossibilité de rassembler une telle somme, ils ont réalisé une collecte parmi les habitants de Saint-Vallier qui a rapporté 49 000 euros et ont apporté les 51 000 euros restants. Au final, les salariés n'auront apporté que 5,7% du fond de roulement, ratio inacceptable selon les standards de la finance. Cela n'a pas empêché cette reprise d'être un succès, l'engagement financier des travailleurs étant marginal par rapport à leur motivation de conserver l'emploi.

[► Céralep: le refus du diktat des actionnaires!].

Dans un tel cas, les travailleurs auraient une rémunération qui correspondrait exactement à la valorisation marchande de leur travail et n'auraient alors plus besoin d'épargner.

Sans aller jusque-là, on pourrait au moins envisager que les actifs de long terme soient tous financés par endettement. Ces actifs de longue durée se définissent comme étant tout objet ou savoir-faire d'une certaine valeur et dont l'utilisation par l'entreprise dépasse l'année: il peut aussi bien s'agir d'immobilier que de machines ou encore de programmes de recherche et développement. Dans ce cadre, les entreprises n'auront plus qu'à financer les actifs de courte durée, c'est-à-dire les stocks (d'intrants de production ou de production finie), les créances sur les clients et les travaux en cours de courte durée. Dans *Les fondements de l'entreprise*, Daniel Bachet introduit un distinguo entre l'entreprise proprement dite dans laquelle des individus travaillent et la société de capitaux qui la finance (Bachet, 2007). Dans la vision comptable qu'il propose, les actifs de long terme sont propriétés de la société de capitaux alors que les actifs de court terme sont détenus directement par l'entreprise. Nous ne faisons que reprendre cette division à ceci près que les sociétés de capitaux seront alors socialisées.

Il est donc nécessaire qu'un relais externe permette l'investissement de long terme et ce relais est naturellement le secteur bancaire et financier. La violente crise bancaire de l'automne 2008 nous a démontré les dangers d'un secteur financier laissé aux forces destructrices du marché. Elle a nécessité des nationalisations opérées dans l'urgence par des forces politiques opposées à un tel processus. Cette crise a réactualisé la revendication d'une socialisation du secteur bancaire et financier, revendication qui pourrait alors devenir le dispositif central de l'appropriation collective des moyens de production pour peu que l'on pose comme règle l'obligation de financement public des actifs de long terme. Les libéraux ne manqueront pas de critiquer la nationalisation au motif qu'elle réduirait la diversité des opinions quant aux investissements, ce qui est un comble quand on assiste, impuissant, à ce terrible blocage du crédit depuis l'automne 2008. Dans *La crise de trop*, Frédéric Lordon détaille un système socialisé du crédit, système dans lequel les agences seraient sous le contrôle des parties prenantes que seraient les travailleurs, les entreprises, les associations, les collectivités locales, les représentants locaux de l'État (Lordon, 2009). Un tel système garantirait une pluralité totale d'opinions qui permettra aux entreprises d'avoir des sources de financement autrement plus diversifiées que celles existant actuellement.

Un point essentiel que n'intègre cependant pas Frédéric Lordon est la possibilité d'un pilotage citoyen de l'économie. À partir du moment où le système financier est totalement public, les objectifs de celui-ci ne sont plus exclusivement la stabilité de la monnaie ou le niveau d'emploi mais aussi des paramètres de budget: quel est le niveau d'investissement que les citoyens souhaitent réaliser ainsi que sa répartition entre zone géographique ou thème (immobilier, machines, recherche et développement, énergies nouvelles...). Nous aurons ainsi un système économique parfaitement autogéré du niveau macro au niveau micro. Par voie de consultations multiples, la population est appelée à définir son niveau global d'investissement ainsi que la nature de celui-ci. Par son action locale au niveau des coopératives, celle-ci met en œuvre de façon pratique ses décisions au plus près de ses besoins.

De la coopération à l'appropriation sociale

322

Après presque deux siècles d'existence, le mouvement coopératif a prouvé la viabilité d'une économie basée sur d'autres principes que la valorisation du capital. Malheureusement, la perte de l'esprit coopératif, souvent favorisée par des acquisitions et la gestion de filiales selon des modalités intégralement capitalistes, est souvent la rançon du succès économique. Cette tendance est, bien entendu, moins présente dans les coopératives de production qui connaissent une expansion économique plus limitée. Celles-ci auraient fort à gagner à intégrer dans leur mode de gestion une intervention des usagers à l'image de certaines coopératives multicollèges. Cependant, une troisième composante reste absente dans cette alliance des travailleurs et des consommateurs: celle des citoyens qui décident démocratiquement de l'orientation donnée à l'économie. Un levier essentiel de cette orientation pourrait être impulsé par un système public de financement qui détiendrait les actifs à long terme des entreprises et résoudrait par là même les difficultés de financement des coopératives. Mais cela suppose de sortir du cadre strictement économique que s'impose le mouvement coopératif pour défendre des perspectives éminemment politiques...

juillet 2014

Pour en savoir plus

Argouse, Anne et Hugues Peyret (2007), *Les Fagor et les Brandt*, Paris, DVD Antoine Martin.

Bachet, Daniel (2007), *Les fondements de l'entreprise: Construire une alternative à la domination financière*, Paris, L'Atelier.

- Ferreira, Nathalie (2004), *Économie sociale et autogestion, entre utopie et réalité*, Paris, L'Harmattan.
- Gurney, Peter (2010), « Une remise en question de l'opulence : le mouvement coopératif britannique après la Seconde Guerre mondiale », *Reema*, n° 318, octobre.
- Lénine, Vladimir Illich (1972), *Œuvres*, vol. 9, Paris, Éditions sociales.
- Lordon, Frédéric (2009), *La crise de trop : Reconstruction d'un monde failli*, Paris, Fayard.
- Luxemburg, Rosa (2001), *Réforme sociale ou révolution ? Grève de masse, parti et syndicats*, Paris, La Découverte.
- Marx, Karl (2007), *La guerre civile en France*, Paris, Les Mille et une nuits.
- Marx, Karl (2008), *L'idéologie allemande*, Paris, Nathan.
- Marx, Karl et Friedrich Engels (2013), *Propriété et expropriations : Des coopératives à l'autogestion généralisée*, textes présentés par Pierre Cours-Salies et Pierre Zarka, Paris, Syllepse.
- Pelbois, Dominique (2005), *Pour un communisme libéral : Projet de démocratie économique*, Paris, L'Harmattan.
- Pénin, Marc, *Charles Gide 1847-1932 : L'esprit critique* (1998), Paris, L'Harmattan.
- Robert, Virginie (2007), *L'irrésistible montée de l'économie sociale*, Paris, Autrement.
- Rochdale Society (1844), *Laws and Objects of the Rochdale Society of Equitable Pioneers*, Rochdale, Jesse Hall.

Droit du travail et droits des travailleurs

Robi Morder

En s'en tenant à une société capitaliste développée comme la France, le lien entre autogestion et droit du travail n'est guère facile à établir. En effet, si l'on a le plus souvent évoqué comme nous allons le voir des notions telles que celles de « contrôle » (réduit au seul droit à l'information), « citoyenneté », « participation », voire « cogestion » c'est que l'on demeure dans le cadre d'un droit de propriété (capitaliste) ou l'entreprise appartient non à ceux qui y travaillent, mais à ses propriétaires privés (actionnaires, sociétaires, associés) ou publics (État, collectivités locales, établissements publics), et ce même si parfois on a – de façon marginale – une participation financière des salariés. La question des sociétés coopératives.

C'est dans ce droit de propriété que le droit du travail existe : « Le travail développant le capital, le droit du travail participe en réalité du droit du capital mais il a pour objet spécifique de régler l'exploitation sur lequel le système économique repose », le droit reconnaît l'existence du travail « sans en modifier fondamentalement la condition » (Collin et coll., 1980 : 28-29). Toutefois sans abolir le pouvoir patronal, en tant

que codification à un moment donné de rapports de forces, il peut aussi être un point d'appui pour le monde du travail – ou pour la classe dominante, selon justement l'état des rapports de forces.

Le droit du travail est d'abord le droit du travail subordonné

Là où la Révolution française attendait l'avènement d'un peuple de travailleurs indépendants, la subordination s'est affirmée comme le critère du contrat de travail. [...] La subordination apparaît comme le substitut de la dépossession (Supiot, 2004 : 67).

Le droit du travail est «un droit du pouvoir», pouvoir d'abord de fait, issu de la domination économique, reconnu comme pouvoir de droit en tant que «moyen d'assurer l'autorité patronale sur les ouvriers réputés indisciplinés». L'employeur reçut la force du droit, mais son pouvoir put aussi être limité et encadré (Auzero et Dockès, 2014 : 3, 631-632). Ce droit ordonne les rapports entre employeurs et salariés octroie des «moyens d'une domination douce, plus rationnels et efficients que la coercition» contribue au maintien d'un ordre inégalitaire mais ces normes pouvant procurer «quelques tangibles protections aux travailleurs» (Lyon-Caen et Jeammaud, 1986 : 9).

Si dans ce contexte le droit du travail peut difficilement instaurer ou légaliser l'autogestion généralisée qui nécessite des transformations et bouleversements politiques, économiques, sociaux, et juridiques profonds et radicaux, il n'est pas inutile de considérer des dispositions légales et conventionnelles accordant des droits aux travailleurs comme des exercices de «gymnastique autogestionnaire» dans lesquels les travailleuses et travailleurs peuvent prendre confiance en eux, en leurs savoirs, leurs compétences. C'est une manière de rendre concrète la contradiction entre le développement des forces productives et le frein que constituent les rapports capitalistes de production, surtout à une époque où la formation et l'information économique et sociale se sont développées de manière considérable au sein d'une main-d'œuvre de plus en plus diplômée et qualifiée¹.

L'ambition de ce chapitre avec quelques textes publiés dans le site de l'association Autogestion (www.autogestion.asso.fr), est de donner des éléments d'information, en vue de poursuivre un chantier qui devra – puisque nous nous sommes limités à la France – obligatoirement prendre en compte les expériences internationales, et notamment comment les expériences dans certains pays de l'Est (Yougoslavie,

1. [► Automation et avenir du travail].

Tchécoslovaquie, Pologne) ou dans la révolution coloniale (Algérie) ont pu avoir des traductions en termes de normes juridiques tant sur le droit de propriété que sur les droits collectifs d'intervention des travailleurs.

Capacités des travailleurs à la gestion

Le droit du travail ne régit pas l'ensemble des situations de travail. Si près de 90% de la population active n'est pas propriétaire de ses moyens de production, et s'avèrent des subordonnés, 20% sont soumis non au Code du travail mais au statut de la fonction publique (d'État, territoriale, hospitalière). Toutefois, en matière de relations collectives, les droits reconnus par le préambule de la Constitution de 1946, qui demeure celui de la Constitution de 1958, s'appliquent sous des formes adéquates. Il s'agit notamment des droits syndicaux, de grève, de « participation des salariés à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises » (alinéa 8 du Préambule de la Constitution).

La domination patronale est certes d'abord une domination économique et politique. Elle est aussi idéologique en ce qu'elle cherche – et réussit par les moyens dont elle dispose en tant que classe dominante consciente de ses intérêts – à convaincre les autres classes, groupes, catégories qu'ils n'ont pas les compétences, les connaissances requises pour gérer les entreprises comme la société. Bref, si les décideurs décident à votre place (et bien entendu dans l'« intérêt général » qui n'est que leur intérêt particulier), c'est que, eux, ils savent et pas vous ! D'ailleurs, il en va de même dans le mouvement ouvrier ou social quand les représentants estiment qu'ils ont l'expérience, les connaissances, les informations qui leur permettent de décider seuls et que les représentés n'ont qu'à leur faire confiance. Toutefois, comment considérer, et faire considérer que leurs subordonnés sont des incompetents ? En 1968, la moyenne d'âge de fin d'études pour les actifs se situait à 15 ans, avec 9,2 années d'études ; seuls 10% avaient poursuivi des études après 18 ans. En 2013, si l'on compte dans la population active encore 25% de sans diplôme (ce qui ne signifie pas absence d'expérience ni de qualification) 40% ont le bac ou plus (24% sont diplômés de l'enseignement).

Le patronat a profité de ces compétences étendues pour accentuer au nom de la « responsabilisation » l'individualisation. Les techniques nouvelles autorisent une plus grande surveillance, mordent sur les libertés individuelles, elles sont utilisées également pour le recrutement et l'embauche qui demeure du pouvoir de l'employeur, sans que – sauf quelques informations globales – les salariés et leurs représentants puissent exercer un contrôle (Lyon-Caen, 1992).

Pourtant ces transformations permettent de développer une plus grande démocratie et prise en charge de leurs affaires par toutes et tous. Certes cela n'immunise pas contre d'autres formes d'expropriation par certaines des fractions les plus diplômées, ou dont les fonctions leur ont donné des expériences plus développées de la gestion – l'exemple de la Yougoslavie¹ est une des manifestations de ces délégations de pouvoir devenues autodélégations – mais jamais les bases matérielles et culturelles n'ont été aussi favorables à l'exercice du pouvoir par la classe travailleuse.

Un retour historique : les comités d'entreprise ou la Libération confisquée ?

La participation des travailleurs à la vie économique quand elle existe se fait jusqu'en 1936 hors de l'entreprise. C'était le prix à payer pour que le syndicalisme participe à la «paix sociale» et à l'effort de guerre en 1914-1918.

Mais les salariés ignorent à peu près tout de l'entreprise dans laquelle ils travaillent (Virton, 1968 : 268) quand après la Libération le comité d'entreprise fait son entrée dans le droit (ordonnance du 22 février 1945, modifiée par la loi du 16 mai 1946). De la «citoyenneté interdite» (1830 aux années 1880) puis «esquissée» jusqu'en 1936, la période qui va du Front populaire à 1980 est-elle vraiment celle d'une «citoyenneté reconnue» (Le Goff, 2004)? Le «pacte social» qui s'impose à la sortie de guerre est «caractéristique de l'ambiguïté [et de] la volonté, pour les apporteurs en capital de ne pas perdre leur pouvoir et l'intention d'associer les salariés [en sollicitant leur adhésion] à l'impératif de productivité» (Ferrerres, 2013).

Il convient d'abord de rappeler que la Libération voit dans nombre d'entreprises désorganisées, souvent abandonnées par leurs propriétaires² craignant que leur attitude sous l'Occupation ne leur attire pour le moins des ennuis et des représailles, se mettre en place de véritables comités de gestion (Minguet, 1997)³ qui assurent «la remise en fonctionnement par les salariés et les syndicats. [...] Il y avait là incontestablement des expériences de gestion associative et collective» (Desseigne, 1995). Maurice Cohen (2002 : 55) en évoque «trois types» : les comités patriotiques d'entreprise, les comités à la production et les comités de gestion⁴. Le programme du Conseil national de la résistance prévoit «la

1. [► Ce n'est pas seulement un printemps].

2. [► Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion].

3. [► Août 1944 : du contrôle à l'autogestion].

4. [► Comités de gestion (1944-1945)].

participation des travailleurs à la direction de l'économie». Le 22 mai 1944, les institutions provisoires de la France libre décident d'instaurer – toujours l'effort de guerre – des comités mixtes à la production dans l'aéronautique, avec de véritables prérogatives de cogestion dans les domaines de la fabrication et de l'embauche.

En légalisant les comités d'entreprise, le gouvernement tripartite limite leur compétence. C'est d'abord l'ordonnance de 1945 qui écarte toute ingérence dans la gestion en réduisant la mission du comité d'entreprise à la simple «coopération avec la direction à l'amélioration des conditions collectives de travail et de vie de son personnel». L'exposé des motifs de l'ordonnance insiste bien que les comités ne sont pas des organismes de décision dans le domaine économique, ne «sauraient avoir de caractère revendicatif». Ils sont, y compris pour la CGT «au service de la bataille de la production» jusqu'au grand tournant de 1947 avec la grève Renault et la sortie du Parti communiste français du gouvernement (Le Crom, 2005 : 60).

Critiquée par les syndicats, l'ordonnance de février 1945 est complétée, après la démission de De Gaulle, par la loi du 16 mai 1946 qui fait passer le seuil de 100 à 50 salariés nécessaire à la création d'un comité d'entreprise, oblige à des consultations, permet son assistance par un expert-comptable, «autorise» la désignation de deux de ses membres avec voix consultative aux conseils d'administration des seules sociétés anonymes¹. La résistance du Conseil national du patronat français (CNPF) a été bien évidemment forte et – comme aujourd'hui – préfère orienter le comité d'entreprise vers les activités sociales et culturelles que vers ses compétences économiques. Certes, avec le transfert au comité d'entreprise de toutes les «œuvres» et activités sociales auparavant gérées par l'employeur (colonies de vacances, cantines, aides...) permet «l'abandon du paternalisme» en la matière (Lyon-Caen, 1992) au point que Marcel Paul estime que les comités d'entreprise deviennent des «instruments de collaboration de classe», alors qu'ils devraient être des «instruments de combat contre le capitalisme sous tous ses camouflages» (cité par Le Goff, 2002 : 40). Après une période où la question du ravitaillement est prioritaire, les années 1950 voient l'accent mis en premier sur les aides sociales et la prévoyance, et se développent les services à l'enfance et en quatrième la culture (Le Crom, 2005 : 67).

Malgré ces limites, le patronat n'entend pas faciliter la tâche. Fin 1947, à peine plus de la moitié des entreprises assujetties sont pourvues

1. [► Contrôle ouvrier et État bolivarien].

d'un comité ; en 1950 Marcel David fait le constat d'un échec partiel. En 1962, seules 25% des entreprises disposent d'un comité d'entreprise. Sans changer fondamentalement la donne, la réforme du 18 juin 1966 donne au comité d'entreprise quelques pouvoirs supplémentaires en matière d'information économique et instaure un collège «cadres». Mais pour le ministre Capitant et les rédacteurs de la loi, il n'en demeure pas moins que les comités d'entreprise ne sont pas faits «pour diriger l'entreprise ni même pour partager cette direction» (Hemar et coll., 1972). Ils peuvent être consultés, présenter des suggestions, mais «la liberté du chef d'entreprise demeure entière» (Roblot, 1980 : 370).

Dans les cinq années qui suivent la grève générale de mai et juin 1968, le nombre des comités d'entreprise triple, phénomène qui va de pair avec la légalisation de la présence syndicale dans l'entreprise (loi instaurant la section syndicale d'entreprise du 27 décembre 1968) et l'augmentation de la syndicalisation comme de la conflictualité sociale¹. Si dans le rapport de forces des années 1968 le droit évolue, sans même parler de cogestion, la «participation» ne concerne certainement pas l'«association à la gestion», mais simple «intéressement aux bénéficiaires» (Lyon-Caen, 1995 : 13).

La gauche au pouvoir, la citoyenneté proclamée, mais l'autogestion non !

L'arrivée de la gauche au pouvoir en mai et juin 1981 augmente les droits individuels et collectifs des salariés, sans pour autant que la situation soit fondamentalement transformée. Quelques innovations juridiques abritent cette volonté proclamée d'étendre la démocratie au-delà de l'organisation des pouvoirs publics (Lyon-Caen et Jeammaud, 1986 : 13), c'est-à-dire dans l'entreprise. L'on pourrait dire qu'en matière de pouvoir patronal, on passe de la monarchie absolue à la monarchie constitutionnelle, mais que l'on reste dans le monarchisme.

Les lois «Auroux» (du nom du ministre socialiste du travail) sont précédées d'un rapport qui insiste à juste titre sur la nécessité d'une stabilité garantie de l'emploi aux travailleurs comme condition d'exercice de droits. C'est ce qui motivait les dispositifs limitant le recours aux contrats précaires. La promesse des 35 heures non seulement pour partager le travail entre toutes les mains disponibles, mais pour libérer du temps afin que les salariés puissent débattre et discuter collectivement, se cultiver, se documenter... n'a pas été tenue. En ne prenant pas une offensive globale sur tous les aspects, les lois ont pu être contournées, le patronat profitant d'autres dispositifs : le temps partiel, la flexibilité,

1. [► Sans-terre urbains (Les)].

les contrats d'insertion pour les jeunes, sans oublier l'armée de réserve toujours augmentée des chômeurs ont accentué la précarité réelle.

Paradoxalement, les années 1980 sont «le temps des incertitudes, [de] la citoyenneté ébranlée» (Le Goff, 2004), la décennie qui précède avec la crise voit ainsi des stratégies patronales de satisfaisant à certaines revendications qualitatives (horaires libres, travail à domicile), individualisant en cassant ou limitant l'expression collective (Bron, 1982)

Ce qui a été développé, ce sont d'abord des pouvoirs supplémentaires aux institutions représentatives du personnel, avec de nouveaux moyens pour les comités d'entreprise. Les dispositifs juridiques ont effectivement permis de freiner certains plans de licenciements, les expertises à permettre aux comités d'entreprise, aux syndicats, aux personnels de proposer des solutions alternatives dans bon nombre de conflits, et cela n'est pas négligeable. Revers de la médaille, l'institutionnalisation poussée des syndicats et des institutions représentatives du personnel a un effet pervers : la coupure entre les titulaires d'un mandat, se réunissant pendant leurs heures de délégation (c'est-à-dire pendant le temps de travail), de plus en plus pris par les réunions de négociations, de comités, de commissions, et les syndiqués, les salariés sans mandat (Labbé, 1995) qui ne peuvent participer aux réunions syndicales puisque celles-ci se déroulent pendant leurs heures de travail.

La gauche au pouvoir à nouveau, entre 1997 et 2002 (gouvernement de Lionel Jospin), fait le réforme des 35 heures, mais dans des conditions telles que loin de permettre une amélioration des conditions collectives d'exercice de droits, le dispositif renforce l'individualisation et l'éclatement des collectifs de travail.

Enfin, sous la présidence de François Hollande, les quelques timides avancées après 2012 (information des salariés en cas de cession d'entreprises, extension des possibilités de reprises par les salariés¹, de la présence de représentants du personnel dans les conseils d'administrations d'entreprises privées...) (Jeansen, 2014) du début du quinquennat ont été l'objet de reculs et restrictions.

L'accord et la loi de 2008 qui ont modifié les règles de la représentativité syndicale ont rompu avec le modèle essentialiste des origines. C'est désormais un système inspiré du parlementarisme politique plus que du social qui est adopté. Seuls comptent désormais les résultats électoraux du premier tour des élections des comités d'entreprise et délégués du personnel. Les salariés sont appelés à voter tous les quatre ans, cela fixe la représentativité, y compris pour les conseils de prud'hommes puisque

1. [► Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises].

la gauche au pouvoir a supprimé les élections des conseillers. Venant après l'abandon définitif des élections à la Sécurité sociale, les différents dispositifs de la loi Macron, contribuent à forger une « démocratie sociale » bien éloignée de formes authentiquement démocratiques de contrôle, sans parler d'autogestion.

juillet 2015

Pour en savoir plus

- Auzéro, Gilles et Emmanuel Dockès (2014), *Droit du travail*, Paris, Dalloz.
- Bron, Jean (1982), *Histoire du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions ouvrières.
- Cohen, Maurice (2002), « Les attributions économiques des comités d'entreprise depuis la loi sur les nouvelles régulations économiques », *Droit ouvrier*.
- Collin Francis et coll. (1980), *Le droit capitaliste du travail*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Desseigne, Gérard (1995), *L'évolution du comité d'entreprise*, Paris, PUF.
- Ferreras, Isabelle (2013), « Entre gestion et gouvernement. De la place des investisseurs en travail dans le gouvernement de l'entreprise capitaliste », *Cahiers du droit de l'entreprise*, n° 2, mars-avril.
- Hémard, Jean et coll. (1972), *Sociétés commerciales*, Paris, Dalloz.
- Jeansen, Émeric (2014), « Participation des salariés à la gestion des entreprises du secteur public », *Jurisque travail*, fascicule 15-88.
- Labbé, Dominique (1995), *Syndicats et syndiqués en France*, Paris, L'Harmattan.
- Le Crom, Jean-Pierre (2005), « La CGT et les comités d'entreprise dans les années 1950 », dans Élyane Bressol et coll., *La CGT dans les années 1950*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Le Goff, Jacques (2002), *Droit du travail et société*, t. 2, *Les relations collectives de travail*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Le Goff, Jacques (2004), *Du silence à la parole : Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Lyon-Caen, Gérard, (1992), *Les libertés publiques et l'emploi : Rapport au ministre du travail*, Paris, La Documentation française.
- Lyon-Caen, Gérard (1995), *Le droit du travail, une technique réversible*, Paris, Dalloz.
- Lyon-Caen, Antoine et Antoine Jeammaud (dir.) (1986), *Droit du travail, démocratie et crise*, Arles, Actes Sud.
- Minguet, Simonne (1997), *Mes années Caudron : Une usine autogérée à la Libération*, Paris, Syllepse.
- Roblot, René (1980), *Traité élémentaire de droit commercial*, Paris, LGDJ.
- Supiot, Alain (2004), *Le droit du travail*, Paris, PUF.
- Virton, Pol (1969), *Histoire politique du droit du travail*, Paris, Éditions ouvrières.

Droit d'expression des salariés : une histoire encore d'actualité ?

Robi Morder

BUTS,
CHEMINS
ET MOYENS

331

Dans la dynamique de Mai 68, les aspirations au contrôle et à l'autogestion se reflètent au sein même du mouvement syndical. La CFDT puis la CGT revendiquent des « conseils d'atelier et de bureau ». Après la victoire de François Mitterrand à la présidentielle de mai 1981, une majorité de gauche (socialistes, communistes et radicaux de gauche) arrive à l'Assemblée nationale et au gouvernement. Deux ministres sont concernés par ces questions : le ministère du travail avec Jean Auroux, dont le nom sera associé aux lois « Auroux », et le ministère de la fonction publique avec Anicet Le Pors et sa loi de « démocratisation du secteur public ».

Parmi les quatre lois Auroux, un droit à « l'expression directe et collective » des salariés « sur le contenu et l'organisation de leur travail » est proposé à titre expérimental – donc temporaire – dans la loi du 4 août 1982. Il y eut dès l'abord résistance du patronat qui n'avait, pas plus hier qu'aujourd'hui, nulle envie de voir son pouvoir ne serait-ce que légèrement grignoté¹. Le patron des patrons, Yvon Chotard, dénonçait l'« instauration de soviets » (Alézard, 2008). En 2014, Jean Auroux expliquera que « dès juin 1981, ni les syndicats ni évidemment le patronat ne se montrèrent favorables ni à la cogestion ni l'autogestion » et qu'en conséquence, il ne lui restait qu'à « bâtir un ensemble cohérent allant le plus possible dans cette perspective de démocratie économique en faisant des salariés des “citoyens” et des “acteurs du changement dans l'entreprise” » (Auroux, 2014).

Pourtant, c'est d'abord au patronat que Jean Auroux cède avec une loi dont le contenu s'éloigne d'une citoyenneté plénière et démocratique d'inspiration autogestionnaire : « Il en écarte le spectre pour les chefs d'entreprise » (Le Goff, 2004 : 468-469) ; « Il n'est pas question de remettre en cause dans le secteur privé le pouvoir de direction et de décision dans l'entreprise » (Auroux, 2014). La loi expérimentale de 1982 prévoyait un rapport avant juin 1985 précédant un nouveau débat parlementaire. Cette loi sera finalement confirmée avec quelques modifications par celle du 3 janvier 1986, toujours officiellement en vigueur

1. [► Droit du travail et droits des travailleurs].

aujourd'hui. Sous une forme particulière faisant explicitement mention de conseils d'atelier et de bureau, la loi de démocratisation du secteur public (1983) a également consacré ce droit dans la Fonction publique.

Contrairement au secteur public où des règles minimales étaient définies (une réunion au moins tous les deux mois, six heures de réunion par an), dans les entreprises privées, la loi renvoie les modalités d'application du droit d'expression à la négociation entre patronat et syndicats.

Dans le rapport soumis au Parlement pour tirer le bilan de la «loi expérimentale», celui-ci apparaît bien modeste: «Une connotation statistique avantageusement présentée» maintient mal les difficultés multiples mises pourtant mises en exergue par l'inspection du travail (Frachon, 1985).

L'échec des négociations est dû au refus du patronat et à sa volonté de reproduire dans les groupes les rapports hiérarchiques, d'absence de transparence et de suivi, de mise à l'écart volontaire des institutions représentatives du personnel et des organisations syndicales et de promotion commerciale sans précédent des cercles de qualité et autres formules patronales dotées de moyens sans commune mesure avec ceux concédés aux groupes d'expression (Rennes, 1986). Il est vrai que «la liberté concédée au salarié n'a pas vocation à nourrir une opposition à l'autorité patronale», mais bien au contraire «contribuer à un exercice plus mesuré, et plus pertinent» de cette dernière (Supiot, 2007: 158-159).

Dix ans après, le bilan n'apparaît guère meilleur avec «un usage insuffisant du droit d'expression» (Coffinneau, 1993). Selon l'analyse des accords, le nombre des réunions est de une à deux par an dans 58% des cas et de trois à quatre dans 26%. Dans les PME apparaît une convergence entre syndicats et employeurs pour qu'il n'y ait pas d'accord, les syndicats privilégiant les institutions représentatives du personnel. Il est vrai que la gestion de l'information est marquée par le taylorisme, et que le droit d'expression s'apparente au management participatif et aux formes traditionnelles de l'amélioration de la productivité et de l'efficacité managériale.



Avec les lois Auroux, «l'expression, c'est un peu l'invention du pauvre, du salarié ordinaire dont l'œuvre ne s'inscrit pas dans un brevet ou une création, où le droit reconnaîtrait l'expression de la personne. Alors on lui donne la parole sur ce qu'il fait et la manière dont il le fait, avec l'intention affirmée de consacrer ainsi sa valeur de sujet, et l'espoir secret de faire profiter l'entreprise de son savoir empirique. À la lisière du droit et des techniques de gestion du personnel qui investissent dans la personne du salarié pour que le salarié s'investisse dans l'entreprise, et qui prétendent réconcilier ainsi humanisme et productivité [...] promouvoir un nouveau type de salarié, non plus travailleur anonyme mais professionnel engagé dans la réussite de son entreprise» (Supiot, 2007: 102).

Force est de constater que plus de «deux siècles révolus après la Révolution française, la démocratie qui prévaut dans la cité demeure bannie de l'entreprise [...] organisée de manière féodale [...] concentration entre mains du chef d'entreprise de tous les pouvoirs législatifs (organisation souveraine de l'entreprise), exécutif (commandement) et disciplinaire (application des sanctions)» (Saint-Jours, 1993). Ce que confirme Alezard (2008): «On peut s'interroger sur leur réalité aujourd'hui. Sans noircir le tableau, il y a bien désuétude de l'exercice du droit d'expression.» Les directions ont cherché à le mettre sous tutelle et les cercles de qualité ont suscité beaucoup de méfiance des salariés, ce qui explique le désengagement.

Le mouvement syndical a lui aussi hésité et fait preuve d'une certaine frilosité en la matière. Peu habitué à passer d'une forme traditionnelle de la délégation de pouvoir à d'autres modes d'expression des salariés, il n'a pu être capable de saisir l'occasion pour aller au-delà des limites légales, et notamment d'imposer – au moins dans les entreprises à forte implantation syndicale – que l'ordre du jour des discussions des groupes porte sur des sujets touchant à l'ensemble de la vie de l'entreprise, du groupe d'entreprises, de la branche. Bien évidemment, à défaut, c'est le patronat qui a transformé la situation en sa faveur. Les rapports de forces et l'implantation syndicale plus faibles d'aujourd'hui ne rendent pas la situation facile. Mais si le droit d'expression est tombé en désuétude, il n'en existe pas moins dans la loi¹. Le comité d'entreprise doit être informé, voire consulté, à ce sujet. Et il n'est pas inimaginable que, dans certaines situations, des batailles pour son application ne permettent d'une part de mettre le patronat en demeure, de mobiliser pour ce faire, et d'autre part d'investir les «groupes d'expression» d'un

1. Toujours en vigueur dans le texte du Code de travail (L 2281-1 et suivants).

contenu remettant en cause le pouvoir patronal à l'occasion de ces conflits et mobilisations. Les salariés peuvent encore se revendiquer des textes du Code du travail dans leurs stratégies et tactiques de lutte, à la condition que ceci favorise l'autonomie et non la subordination.

Entre démocratie directe embryonnaire et renforcement de la délégation de pouvoir en faveur des institutions représentatives du personnel, il faut penser des moyens nouveaux pour l'expression et la décision collective des salariés organisés.

janvier 2015

Pour en savoir plus

- Alézard, Gérard (2008), « Les lois Auroux 25 ans après », colloque de l'IHS CGT, www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf_Gerard_Alezard_-_G2_-_Lois_Auroux.pdf.
- Auroux, Jean (1981), « Introduction », *Les droits des travailleurs, rapport au Premier ministre et au président de la République*, Paris, La Documentation française.
- Auroux, Jean (2014), « Témoignage de Jean Auroux », *Histoire@Politique, Politique, culture, société*, n° 24, <http://rt30.free.fr/Aurouxdroits travailleurs.pdf>.
- Coffinneau, Michel (1993), *Les lois Auroux dix ans après*, Paris, La Documentation française.
- Frachon, Martine (1985), *Rapport d'information sur la mise en œuvre des droits nouveaux des travailleurs*, Paris, Imprimerie de l'Assemblée nationale.
- Le Goff, Jacques (2004), *Du silence à la parole : Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Rennes, Pascal (1986), revue *Droit ouvrier*.
- Saint-Jours, Yves (1993), « L'entreprise et la démocratie », *Dalloz, chronique 4*.
- Supiot, Alain (2007), *Critique du droit du travail*, Paris, PUF.

334

Du contrôle ouvrier à l'autogestion

Victor Fay

La propagande en faveur du socialisme autogestionnaire a déjà rencontré, dans le milieu des travailleurs syndiqués et politisés, un écho considérable. Ce qui était implicite dans cette aspiration est subitement devenu explicite. Un nouveau clivage, se superposant à celui qui séparait les réformistes des révolutionnaires, s'est fait jour, opposant les partisans de la démocratie ouvrière à ceux d'une structure étatique autoritaire. Hélas, les deux clivages ne se recouvrent pas !

Il existe, parmi les réformistes, un courant se réclamant de l'autogestion, sans renoncer pour autant au passage pacifique et graduel du capitalisme au socialisme. On trouve parmi eux des gens pour qui

l'autogestion est conciliable avec la propriété privée des moyens de production, parce qu'ils confondent, le plus souvent de bonne foi, la cogestion avec l'autogestion ouvrière et avec le contrôle des travailleurs sur la gestion.

Il existe d'autre part, parmi les révolutionnaires, des gens qui n'admettent l'autogestion et la démocratie conseilliste que du bout des lèvres et qui, en fait, restent attachés à la tradition du socialisme autoritaire et au rôle dirigeant d'un parti unique. Nombre d'entre eux ont été surpris par l'accueil favorable qu'a rencontré ce projet dans les rangs de l'élite et de l'avant-garde ouvrière; ce qui les fait réfléchir et les incline à prendre en charge ce nouvel aspect de la lutte pour le socialisme, sans qu'ils renoncent pour autant, sous prétexte de la cohésion et de la vigilance nécessaires pour empêcher la contre-révolution, à la structure autoritaire de la société de transition.

Il existe, enfin, une troisième catégorie de militants qui, partisans de l'autogestion et de l'action révolutionnaire, répudient d'emblée toute forme d'autorité centrale, toute coordination de la lutte pour le pouvoir et pour l'édification du socialisme. Ils se fient, sans restriction, à l'instinct créateur des masses populaires à leur aspiration révolutionnaire spontanée, ne voient dans les partis et les syndicats ouvriers que des obstacles à ces aspirations. Ils ignorent, de propos délibéré, les expériences passées prouvant que les actions spontanées, si elles peuvent déclencher une révolution, doivent, pour vaincre, trouver une organisation et une direction capables d'encadrer et d'orienter le mouvement révolutionnaire.

Tels sont, avec des variantes diverses, les trois courants qui s'affirment à l'égard de l'autogestion. Tout cela est encore confus et mouvant. Les attitudes très tranchées au début, s'assouplissent et se nuancent, au fur et à mesure que le projet autogestionnaire pénètre peu à peu dans les masses, qu'il s'annonce comme une force politique en devenir. Comme toujours quand le mouvement ouvrier franchit une étape nouvelle, nombreux sont les travailleurs qui se méfient de cette « nouveauté », dont ils ignorent la portée réelle, et qui hésitent à l'adopter. Ce qui surprend, ce ne sont pas ces réserves inévitables, mais au contraire, la facilité et la rapidité relatives avec laquelle ce projet soulève l'intérêt de différentes catégories de travailleurs. Qui sont-ils? On a cru tout d'abord que les couches supérieures des travailleurs, dont le niveau de vie est en gros satisfaisant, étaient celles qui accordaient la priorité à la revendication autogestionnaire. On a cru ensuite que les ouvriers spécialisés, en raison du caractère parcellaire et répétitif de leurs tâches, cherchaient à s'en affranchir en voulant obtenir la réforme du processus de production. On s'est aperçu enfin que ces aspirations ne sont

limitées ni aux techniciens, ni aux OS, qu'elles concernent l'ensemble du prolétariat, qu'elles expriment d'une façon encore imprécise mais déjà impérieuse, le besoin profond d'un changement fondamental des conditions de travail et d'existence.

Cette popularisation du projet autogestionnaire, ignoré il y a quelques années à peine, témoigne de ce que les travailleurs ne peuvent plus, en leur majorité, vivre comme auparavant et qu'une minorité d'entre eux ne veut plus supporter le genre de vie qu'on leur impose. Ce sentiment est à tel point impérieux que le patronat lui-même s'en rend compte et admet la nécessité de modifier les aspects les plus intolérables du système de production, en particulier le travail à la chaîne.

Bien entendu, cette ouverture ne résulte pas d'une propagande plus ou moins adroite. Elle correspond à l'état actuel de la technologie, et notamment au développement de l'automation¹. L'ouvrier ressent instinctivement qu'on lui impose un effort épuisant et dégradant que la technique actuelle rend superflu. D'où la volonté de maîtriser cette technique, de la mettre au service du travailleur, au lieu de lui asservir le travailleur. Cette volonté de comprendre, ce refus d'un travail dont le comment et le pourquoi lui échappe, expriment la maturation du prolétariat en tant que future classe dominante, devant prendre en charge le processus global de la production en société socialiste.

C'est, pourrait-on dire, voir loin bien au-delà des prémisses qui apparaissent à peine. C'est vrai! Mais le rôle d'un marxiste est de déceler ce qui devient, et d'en déduire une stratégie qui corresponde à ce processus objectif, qui permette de développer la conscience de classe du prolétariat, en faisant converger les revendications immédiates vers un but qui les réalise et les dépasse.

Ce but, dans l'état actuel du mouvement socialiste, c'est le contrôle ouvrier et populaire de la production, de la répartition et du mode de vie en général. Cet objectif, dont il importe de préciser les différents aspects et contours, offre l'occasion d'un passage concret à l'autogestion et permet de mettre fin à la confusion qui règne entre les notions de cogestion, d'autogestion et de contrôle ouvrier. Cette confusion est due à l'existence des zones de transition entre ces trois modes de l'intervention prolétarienne; elle exprime la tendance à l'intégration de certaines revendications dans le système capitaliste, adapté aux nouveaux impératifs technique et sociaux. On ne peut pas, grâce à une analyse abstraite, dissocier ce qui est associé dans la vie. On peut cependant, dans une

1. [► Automation et avenir du travail].

certaine mesure, dégager sous la confusion apparente les tendances profondes et les intérêts qu'elles expriment.

Ainsi, toute tentative d'appliquer l'autogestion en régime capitaliste aboutit inévitablement à la cogestion de type allemand ou à la « participation » de type français, où la réalité du pouvoir est détenue par le capital et où la représentation ouvrière ne fait qu'éviter les affrontements et permet d'associer étroitement les travailleurs au fonctionnement du mode actuel de production. Cela ne signifie pas que, dans certaines conditions, les ouvriers doivent refuser les places qu'on leur offre dans les conseils d'administration ou de surveillance.

Cela veut dire qu'au lieu de partager les responsabilités de la gestion patronale, ils doivent utiliser leur présence pour contrôler cette gestion, pour la critiquer, pour la faire connaître aux travailleurs, pour dénoncer comme une duperie la cogestion qu'on leur offre; en un mot pour transformer la cogestion en contrôle ouvrier.

L'autogestion ouvrière, ce n'est pas le socialisme qui ne pourrait être réalisé qu'après une longue période de transition, après la disparition des classes et de l'État. C'est une forme d'organisation sociale qui permet de construire le socialisme dans la liberté, en assurant aux travailleurs la possession et la gestion des moyens de production, et, partant de cette conquête, la direction de la société tout entière. Elle ne peut être appliquée qu'après la conquête du pouvoir par les travailleurs, après l'expropriation des capitalistes, après l'instauration d'une démocratie directe, celle des conseils. Toute autre conception de l'autogestion, et notamment le projet d'implanter des îlots autogestionnaires en plein océan capitaliste, se réduit aux coopératives ouvrières de production soumises aux lois du marché¹.

La tâche des partisans du socialisme autogestionnaire est double. Il s'agit, en premier lieu, de dissiper les illusions sur les possibilités de faire l'économie d'une révolution en réalisant progressivement l'autogestion dans les usines capitalistes, en s'emparant de ces usines, en y établissant un pouvoir ouvrier à la base. Certes, c'est ainsi que le processus doit être engagé. Il ne peut se maintenir à ce niveau. La dynamique de la lutte aboutit inévitablement à la conquête du pouvoir, à la destruction de l'État bourgeois, à la création d'une démocratie des conseils ou à l'échec de l'entreprise. Le pouvoir ouvrier est un ou il n'est pas. L'autogestion n'est possible qu'après la conquête du pouvoir par les travailleurs.

Il s'agit en second lieu d'enlever à la propagande en faveur de l'autogestion son caractère abstrait. Il ne suffit pas d'expliquer les bienfaits

1. [► Coopératives et transformation de la société].

de l'autogestion comme Jules Guesde, ce commis-voyageur du premier parti ouvrier français, annonçait dans tous les coins du pays, y compris à la Chambre des députés, l'avènement du socialisme. Ce genre de prophétisme révolutionnaire n'est plus de mise. L'immense majorité de travailleurs ressent intimement la nocivité du capitalisme et la nécessité de son renversement. Ce qui la retient de s'engager dans la lutte pour le socialisme, ce sont les inquiétudes que soulèvent les résultats décevants du socialisme en Europe de l'Est et en Chine¹. Ce qui les préoccupe c'est à la fois quel socialisme il importe de réaliser et surtout par quelles voies?

Les voies qui mènent au socialisme sont multiples, selon le terrain qu'elles traversent. Mais les conditions essentielles sont toujours les mêmes. On ne peut entreprendre l'édification du socialisme avant la conquête du pouvoir par les travailleurs et l'expropriation des capitalistes, sans la transformation fondamentale des structures de la société. L'autogestion et la démocratie des travailleurs organisés en conseils, tels sont les objectifs après la conquête du pouvoir. Oui, mais avant? Comment parvenir à ce stade élevé de la lutte de classe, comment établir la jonction entre les revendications immédiates, pouvant être satisfaites dans le cadre du régime existant, et la conquête du pouvoir? Quel est le moyen de passage des unes à l'autre? C'est le contrôle ouvrier qui doit, dès avant la lutte pour le pouvoir, permettre de circonscrire la toute-puissance patronale, de la soumettre à l'investigation vigilante des travailleurs, de donner à ceux-ci le sens de responsabilité et la conscience de leur force. C'est pourquoi l'action pour le contrôle ouvrier peut s'étendre à une période relativement longue, prendre des aspects et viser des objectifs très divers. Il s'agit de partir toujours d'une situation concrète, d'une revendication ressentie comme immédiate et urgente.

Parler du contrôle ouvrier en général c'est encore une fois se tromper de cible. Les ouvriers ne se battraient jamais pour le contrôle ouvrier en soi. Pour eux, ce n'est pas un but, mais un moyen. Ils se battent pour une meilleure aération de l'atelier, pour une meilleure cantine, pour de meilleures conditions d'hygiène, contre le pointage, le chronométrage, contre les rythmes excessifs et la monotonie abrutissante du travail parcellisé, contre la hiérarchie des salaires, les pénalités et les licenciements arbitraires. Tel est le plus souvent le point de départ, cependant, les ouvriers désirent, de plus en plus souvent, connaître et comprendre non seulement le comment mais aussi le pourquoi du plan de production, afin de pouvoir contrôler son exécution. Ils le réclament surtout en

1. [► Pour une appropriation plurielle des bilans].

cas de mauvaise gestion de l'entreprise, qui risque de compromettre leur gagne-pain. Pour obtenir satisfaction et pour éviter qu'on leur enlève d'une main ce qu'on leur a cédé de l'autre, ils cherchent à contrôler l'application et le respect des avantages obtenus. Il leur faut, pour y parvenir, imposer l'existence et les droits des délégués d'atelier, des comités d'usine, des sections syndicales. [...]

Pour déjouer [les] manœuvres patronales [...], il faut unifier la représentation ouvrière dans un seul organisme auquel tous les autres seront à la fois intégrés et subordonnés et qui sera le porte-parole de la communauté ouvrière de l'entreprise. Un tel organisme, c'est le comité d'usine élu par tous les travailleurs qui doit jouir de leur confiance et être renouvelé assez souvent pour ne pas se couper de ses mandants. Certes, le danger d'intégration et de manipulation d'un tel organisme est constant. Quand il ne peut pas le briser par la répression, le patronat s'efforce de le neutraliser. Pour l'empêcher, il importe de ne jamais se contenter des avantages acquis; tout en cherchant à les défendre et consolider, le comité d'usine doit saisir chaque occasion pour mettre en avant une revendication plus exigeante, plus difficile à admettre par le patron, nécessitant la mobilisation des énergies ouvrières.

Le contrôle ouvrier possède sa dynamique propre; s'il n'avance pas, s'il n'étend pas son champ d'intervention, il recule. En revanche, s'il se développe, s'il franchit les murs de l'usine, s'il passe progressivement, selon des rythmes à déterminer, du contrôle encore anodin des œuvres sociales à celui, bien plus important, des rythmes du travail et des licenciements, jusqu'à celui de la gestion technique, économique et financière de l'entreprise, sans tenir compte des secrets de fabrication et de la répartition des bénéfices, on peut arriver, par paliers successifs, si le rapport des forces l'autorise, et sans dessaisir le patronat de ses responsabilités, au seuil de l'expropriation et de l'autogestion ouvrière¹.

À l'examiner de l'extérieur, le contrôle ouvrier n'est qu'un pont provisoire menant à l'autogestion. Dès qu'on l'examine de l'intérieur on se rend compte de ses immenses possibilités de promouvoir le pouvoir ouvrier à l'usine, de restreindre progressivement la puissance patronale jusqu'à la limite où elle ne gardera que les apparences, la réalité du pouvoir passant entre les mains des représentants ouvriers. Cette limite ne sera que rarement atteinte, car les patrons, dès qu'ils seront dépouillés de la plupart de leurs profits, refuseront d'assumer des responsabilités sans contrepartie suffisante et préféreront soit quitter la place, comme ce fut le cas lors de la Révolution d'octobre en Russie, soit se reconvertir

1. [► Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion].

en cadres supérieurs salariés comme ils l'ont fait pour la plupart en Chine communiste dans les premières années après la révolution.

De leur côté, les ouvriers ayant atteint un niveau élevé du contrôle tendent, surtout après la conquête du pouvoir politique par le prolétariat, à dépasser le stade du contrôle et à prendre en main la direction de l'entreprise.

«Contrôler aujourd'hui pour décider demain», ce slogan du PSU exprime les étapes successives de la lutte pour le pouvoir au niveau de l'entreprise¹. Il est certain que le passage du contrôle à la décision implique la conquête, simultanée ou préalable, du pouvoir politique au niveau du pays. Elle peut être préparée par les congrès des comités de contrôle ouvrier au niveau local, régional et national, formant des embryons du pouvoir révolutionnaire.

Le contrôle ouvrier peut, dans certains cas, retarder sur la conquête du pouvoir, ce qui s'est produit en Russie, après la Révolution d'octobre². Le décalage ne saurait être de longue durée. Le contrôle ne peut en aucun cas se muer en autogestion avant que cette conquête ne soit accomplie ou, pour le moins, en voie d'accomplissement.

En Russie, les ouvriers, malgré les conseils de modération de Lénine, qui redoutait la catastrophe économique, qu'il n'a pu éviter, se sont emparés des usines et ont essayé, tant bien que mal, de les faire marcher. À de très rares exceptions près, le contrôle ouvrier, même étendu à toutes les formes de gestion, n'a été qu'une brève étape sur le chemin de l'expropriation. Hélas, les tentatives maladroites de gestion ouvrière ont été vite abandonnées sous la pression du pouvoir central qui, après en avoir écarté les comités d'usine et les syndicats, a établi d'abord une direction tripartite (parti, syndicat, direction technique), puis unipersonnel, en réduisant les représentants ouvriers au rôle purement consultatif et en supprimant leurs prérogatives gestionnaires. L'expérience de la gestion étatique centraliste a abouti en URSS à dessaisir les travailleurs de tout pouvoir à l'usine.

Par contre, l'autogestion appliquée en Yougoslavie au niveau des unités primaires, territoriales et économiques, a permis d'assurer aux travailleurs la possession des moyens de production et de les protéger contre les ingérences autoritaires et souvent arbitraires des bureaucrates centralistes. Elle n'a pas permis cependant d'instaurer un système cohérent d'autogestion à tous les niveaux et dans tous les domaines. En effet, les technocrates se sont taillés la part du lion de la direction et

1. [► Contrôler aujourd'hui pour décider demain].

2. [► Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe].

des revenus des entreprises¹, et la Ligue communiste, soutenue par l'armée, domine toujours les organismes autogestionnaires et maintient un double pouvoir de fait, au sein duquel elle se réserve le dernier mot.

Nulle part au monde l'autogestion ouvrière n'a été instaurée en tant que pouvoir unique souverain, sauf à quelques rares et brefs moments. Aucun modèle n'existe qui permettrait de s'y référer. Nous savons, tout au plus, que l'autogestion implique, après la conquête du pouvoir et la collectivisation de principaux moyens de production et d'échange, la coexistence d'une démocratie directe et d'une planification économique globale. Nous ne pouvons qu'esquisser les contours de telles institutions et laisser aux événements futurs le soin de leur élaboration concrète.

mai 1973

Source

Critique socialiste, n° 13-14, mai-septembre 1973.

Du parti-État au parti-mouvement

Bruno Della Sudda et Romain Testoris

Les autogestionnaires peuvent-ils soutenir la forme parti? Outil de synthèse et d'action, le parti pris des autogestionnaires de ne plus faire de la conquête de l'État le but unique et ultime les conduit à privilégier une nouvelle forme d'organisation politique qui favorise l'auto-organisation et ne prétend pas à un rôle de direction. Une manière de renoncer aussi à la hiérarchisation partis, syndicats, associations. Si le parti-mouvement reste à être inventé, il se dessine déjà dans les coulisses des mouvements sociaux de notre époque et dans nos bilans du siècle dernier.

La crise de la forme parti est un élément de la crise politique contemporaine. Elle en révèle la profondeur et la complexité. Le discrédit et la désaffection qui frappent les partis politiques sont d'une ampleur sans précédent. Tout ce qui surgit de neuf et qui renouvelle les contestations anticapitalistes sectorielles ou globales depuis Mai 68 en posant la question d'un projet alternatif de société s'est produit en extériorité

1. [► Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures].

des partis politiques, y compris de ceux se réclamant du mouvement ouvrier.

Les réponses que tentent d'apporter ces derniers à la crise de la forme parti sont dérisoires : abandon de telle notion, nouveau nom donné à telle instance, voire au parti lui-même, personnalisation accentuée... Il est vrai que toute leur ambition est de participer à la vie politique telle qu'elle est et aux institutions telles qu'elles sont, sans en remettre en cause les cadres, et de maintenir la cohérence d'un appareil qui prend en charge la représentation des intérêts sociaux légitimant l'existence de ce parti. Pour les autogestionnaires que nous sommes, il s'agit de penser cette crise au-delà de la conjoncture : pour cela un bref retour historique s'impose.

Les labyrinthes de la mémoire

342

Pour le Marx du *Manifeste communiste*, « les communistes ne forment pas un parti distinct des autres partis ouvriers, ils n'ont pas d'intérêts distincts de ceux du prolétariat dans son ensemble. Ils ne présentent pas de principes particuliers d'après lesquels ils prétendent modeler le mouvement prolétarien. Voici ce qui distingue les communistes des autres partis prolétariens : d'une part dans les différentes luttes nationales des prolétaires, ils mettent en avant et font valoir les intérêts indépendants de la nationalité et communs au prolétariat tout entier ; d'autre part dans les diverses phases que traverse la lutte entre prolétariat et bourgeoisie, ils représentent toujours l'intérêt du mouvement dans son ensemble. Pratiquement, les communistes sont donc la fraction la plus résolue des partis ouvriers de tous les pays, celle qui pousse toujours plus avant toutes les autres. Théoriquement, ils ont sur le reste de la masse prolétarienne l'avantage de comprendre clairement les conditions, le cours et les fins générales du mouvement prolétarien ».

Cette citation dans son intégralité, replacée dans le contexte du jeune mouvement ouvrier, permet de mieux saisir les deux caractéristiques majeures justifiant, aux yeux de Marx, à la fois la constitution de l'aile la plus éclairée du mouvement ouvrier en organisation politique distincte, et le lien que cette aile marchante doit constamment entretenir sans sectarisme avec les autres structures organisées et avec l'ensemble du mouvement ouvrier. Cette seconde caractéristique a été le plus souvent oubliée dans l'histoire du mouvement ouvrier dans ses phases ultérieures et tout au long du 20^e siècle par quasiment toutes les variantes se réclamant de la tradition communiste.

Pour le Lénine de *Que faire?*, la conscience spontanée est synonyme d'illusion idéologique et d'inorganisation. La conscience révolutionnaire

ne peut être développée que par un parti révolutionnaire rassemblant intellectuels et ouvriers conscients et jouant un rôle d'avant-garde, parti construit de haut en bas à partir d'un noyau organisateur. Le «centralisme démocratique» assure la subordination de la base au sommet, celui-ci étant à ses yeux le congrès et non le sommet d'un appareil, congrès où ont lieu les discussions, où se prennent les décisions, où s'en vérifie l'application. Lénine veut construire un parti sérieux, honnête, démocratique, et sa critique du spontanéisme doit être entendue comme celle d'une conscience spontanée livrée à elle-même et laissée sans travail d'élucidation théorique visant à dégager une orientation. Cette critique n'implique de la part de Lénine aucun mépris à l'égard du mouvement spontané et des initiatives prises par les masses elles-mêmes. C'est ainsi qu'il comprendra l'importance des soviets en Russie¹. De fait, le Parti bolchevik fera la Révolution d'octobre en étroite relation avec le mouvement des masses, et, notons-le, sans secrétaire général ni bureau politique, seulement avec un comité central où Lénine est mis en minorité à plusieurs reprises.

Dès 1904, ce modèle suscite la perplexité et l'inquiétude de Rosa Luxemburg qui insiste sur la nécessité de respecter la démocratie interne et pointe des risques de bureaucratisation. Rosa Luxemburg critique ce qu'elle appelle l'ultracentralisme de Lénine; elle craint que doter le comité central de pouvoirs absolus n'aboutisse à renforcer le conservatisme qu'elle juge inhérent à tout organe institutionnalisé. Elle vise non seulement le Parti bolchevik mais aussi la social-démocratie allemande. Pour elle, «les erreurs commises par un mouvement ouvrier vraiment révolutionnaire sont historiquement infiniment plus fécondes et plus précieuses que l'infailibilité du meilleur comité central». Malgré ses désaccords avec les bolcheviks, elle soutiendra avec enthousiasme la Révolution d'octobre 1917.

Dans un premier temps, Trotsky s'oppose lui aussi aux conceptions de Lénine qui supposeraient selon lui le contrôle de tous les membres du parti par un comité central omniprésent. Il y voit une conception abstraite et bureaucratique et préconise un parti constitué d'organisations ouvrières autonomes reconnaissant l'influence et les vues générales du parti. En octobre 1917, il se rallie aux conceptions de Lénine et adhère au Parti bolchevik. Dès lors, il considérera que l'existence d'un parti révolutionnaire est la condition indispensable de la révolution socialiste et se fait le champion du parti comme instrument de

1. [► Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe].

la conquête du pouvoir, parti incarnant la dictature du prolétariat en cumulant l'unité de volonté, l'unité d'organisation et l'unité d'action.

Chez Lénine, le rôle d'avant-garde, la subordination de la base au sommet, la verticalité, sont cohérents avec une stratégie qui tout en admettant comme possible sur le plan de la théorie une révolution pacifique et démocratique, prépare de fait la conquête de l'État et la dictature du prolétariat par des voies insurrectionnelles. Le Parti bolchevik a pu abattre le tsarisme et remporter la guerre civile. Mais construire l'alternative, comme on dit aujourd'hui, a tout de suite fait problème. Fonctionnant comme un parti-État, centralisant toute vie politique, concentrant la science de la vie sociale et l'apportant de l'extérieur aux masses, le Parti bolchevik n'a pu tenir les promesses des soviets qu'il a immédiatement instrumentalisés : les masses ne pouvaient plus s'approprier les conditions de leur vie sociale, de leur propre transformation ; le parti-État se chargeait de fait de faire la révolution à leur place. Non seulement ce modèle est contradictoire avec une stratégie visant à assurer l'hégémonie des pratiques autogestionnaires dans la société civile, mais le bolchevisme, pratique, culture et organisation, est caduc du tout au tout.

La bureaucratisation quasi immédiate de la Révolution d'octobre 1917 pour des raisons objectives (situation d'arriération combinée aux effets de la double guerre mondiale et civile) et subjectives (limites propres et conceptions du Parti bolchevik) va créer le terrain où se développe la contre-révolution stalinienne, à la fois en continuité et en rupture avec le bolchevisme¹. Le centralisme démocratique devient un centralisme autocratique, établissant par la terreur le pouvoir absolu du secrétaire général sur le parti et le peuple entier. Les directions prennent un rôle fondamental et exercent leur pouvoir sur les membres privés de toute autonomie.

C'est ce modèle, frauduleusement donné comme fidèle au modèle bolchevik, qui va régir la vie des quelques partis communistes de masse d'Europe occidentale jusqu'aux années 1980-1990. En France, ce stalinisme ordinaire va laisser la place à une institutionnalisation grandissante et à des réflexes de survie de la part de l'appareil procédant à des réformattes dans une ambiance de sauve-qui-peut théorique, laissant plus de jeu aux structures locales défendant chacune ses intérêts matériels immédiats autour d'un réseau d'élus locaux de plus en plus réduit.

Au début des années 1920, Gramsci, aux prises avec les premiers signes du stalinisme, voit les limites du modèle bolchevique pour les

1. [► De l'autogestion à la bureaucratie soviétique].

pays capitalistes développés. Pour pouvoir mener la guerre de position, pour que les classes subalternes puissent devenir hégémoniques, c'est-à-dire accéder à l'intérêt universel, le parti révolutionnaire doit réintégrer les tâches politiques dans la société civile et ne peut plus être le seul centre de médiation politique, le seul lieu de concentration de la vie politique. Le parti révolutionnaire doit être autre chose qu'un anti-État. De fait, Gramsci renoue avec les meilleures théorisations de Lénine mais il ne définit pas un modèle différent. Il ne pose pas la question des relations avec les autres partis politiques et ne s'interroge pas sur l'identification du parti et de l'État pendant la période de transition.

N'en déplaisent aux «nouveaux philosophes» des années 1980, il faut rappeler que la bureaucratisation n'est pas l'apanage des partis révolutionnaires. L'autoritarisme bureaucratique remonte au Parti social-démocrate allemand (SPD), à la charnière des 19^e et 20^e siècles. Trahissant les idées de Marx et d'Engels en matière d'organisation, ce parti, qui conjugue l'autocratie et le réformisme le plus plat, va fonctionner le premier comme un appareil d'État où les directions toutes puissantes et infaillibles règlent les affaires du parti à l'insu de ses membres et imposent l'unanimité autour de sa ligne, où tout se passe en haut, où la participation aux institutions et aux élections est conçue comme une fin en soi, où le syndical et le social est subordonné à l'intérêt du parti. C'est d'ailleurs Kautsky, tête pensante du SPD, qui avance la thèse de la conscience révolutionnaire apportée de l'extérieur aux masses, thèse reprise par Lénine dans *Que faire?*, lequel Lénine essaiera, tardivement mais en vain, de corriger le tir.

De fait, toutes les organisations ouvrières qui vont s'installer dans les institutions bourgeoises tout en évoquant de loin en loin la révolution vont se bureaucratiser.

Les tâches du présent

La mémoire mise à jour, restent à accomplir les tâches du présent. Ces tâches ne sont plus exactement celles que Marx proposait à l'aile marchante du mouvement ouvrier, appelée communiste, au milieu du 19^e siècle. Il s'agissait alors d'un jeune mouvement ouvrier dispersé dans une nébuleuse de structures très diverses, sans représentation politique significative.

Un siècle et demi d'expériences du mouvement ouvrier et un capitalisme largement renouvelé et mondialisé sont passés par là : prolongement des révolutions industrielles, extraordinaire développement des forces productives avec des effets profondément contradictoires, révolution scientifique et technique, élévation massive du niveau éducatif et

culturel des populations au Nord comme au Sud, mais aussi expérience des échecs tragiques des révolutions anticapitalistes du 20^e siècle comme des tentatives réformistes, anciennes de couleur rose, et plus récentes de couleur verte, visant à humaniser le capitalisme en prétendant faire l'économie d'une transformation radicale.

La crise de la représentation politique et plus profondément de la politique elle-même est aussi le produit de cette histoire tragique et de ces tentatives inabouties. Ce n'est pas la politique comprise comme « chose publique » et comme « les affaires de toutes et de tous » qui est aujourd'hui rejetée, en particulier dans les milieux populaires, mais la distance grandissante qui s'est instaurée entre la société, ses besoins et ses exigences, d'une part, et d'autre part la représentation « professionnalisée » et le système politique ; le tout sur fond d'absence de perspectives politiques émancipatrices et de projet alternatif consécutives aux échecs de toutes les composantes du mouvement ouvrier, comme de l'écologie politique. Cette crise renforce également dans les réseaux associatifs et syndicalistes une méfiance tenace vis-à-vis du politique, déjà alimentée par l'héritage négatif d'un siècle qui a vu la grande majorité des partis – petits et grands – du mouvement ouvrier s'efforcer de manipuler associations et syndicats, et y parvenir dans bien des cas. La remarque vaut aussi pour les partis écologistes, historiquement beaucoup plus jeunes et de dimension plus modeste, mais qui ont tenté à leur tour de manipuler les associations de défense de l'environnement à partir des années 1980.

Dans ce dernier cas, l'héritage est moins lourd. Mais le tableau d'ensemble favorise pour nombre de syndicalistes et d'associatifs l'illusion que l'activité politique est superflue et que toute structure politique est *a priori* suspecte, alors que son caractère généraliste – à la différence des associations et des syndicats dont le champ d'activité est sectoriel – lui donne une fonction de synthèse irremplaçable¹.

C'est donc au présent, et non en prétendant corriger les erreurs du passé, que se joue la définition de la forme parti. Notre thèse sera qu'il ne faut pas tout abandonner de la forme parti – la fonction de mémoire, de socialisation et sa vocation d'ancrage populaire demeurent nécessaires – mais qu'il faut la transformer en parti-mouvement. À la fois parti et mouvement, celui-ci sera souple et agile, capable de se dépasser lui-même, ne niant point la spontanéité mais l'aidant à s'organiser elle-même, organisateur permanent de prise de conscience et

1. [► Associations ouvrières (Les)]

d'initiative politiques, bannissant toute forme de politique professionnelle et tout pouvoir des directions sur ses membres.

Ce qui est décisif, c'est la fonction politique à assumer. Pour une stratégie autogestionnaire qui ne fait pas de la conquête de l'État un préalable, pour qui la participation aux élections n'est pas l'activité principale, il s'agit de favoriser sans attendre toutes les formes d'appropriation sociale et de désaliénation et toutes les capacités à s'organiser, débattre, décider, à développer dans la société civile l'hégémonie des idées et des pratiques autogestionnaires.

Quelles sont dans cette perspective les fonctions de la forme parti? Il s'agit de porter la mémoire des luttes indispensable à leur pérennité, d'assurer la synthèse entre l'expérience, la pratique et le projet; de socialiser et mettre en cohérence les luttes; d'organiser l'expression des mouvements sociaux et des mobilisations citoyennes dans les formes politiques générales qui leur évitent de s'émietter en régressions de type catégoriel ou corporatiste; d'intégrer en théorie et en pratique les luttes dans un projet d'émancipation global sans lequel ne seront pas mises en cause sur le fond les déterminations essentielles du capitalisme, projet que les mouvements sociaux et les mobilisations citoyennes ne développent pas spontanément, tout au moins d'un point de vue global et avec une vision d'ensemble. Ce travail de synthèse est d'autant plus crucial à notre époque où reste à réaliser la convergence des luttes féministes, écologistes, ouvrières et démocratiques.

Autogestionnaire dans ses objectifs, le parti-mouvement doit l'être aussi dans son fonctionnement. Les pratiques autogestionnaires doivent être non pas institutionnelles, ce qui est une forme de bureaucratisation, mais instituantes; c'est-à-dire que les institutions auxquelles elles donnent naissance doivent être soumises au contrôle de la société, évoluer en fonction des besoins, s'enrichir, donc rester vivante. Et cela aussi bien pour la vie interne que pour la vie publique.

L'organisation interne du parti-mouvement donne à voir la sincérité de ses convictions et la réalité de son projet. Il s'agira de rompre avec la verticalité et le centralisme, et non pas avec toute forme de centralité, lieu où les pratiques se socialisent, où les propositions se confrontent, où les décisions se prennent et se confirment après débat. Priorité sera donnée aux formes de décision les plus démocratiques. Le développement des réseaux est à la fois une caractéristique majeure et extrêmement positive et l'une des conditions des mobilisations citoyennes et de l'altermondialisme dans la dernière décennie du 20^e siècle. Cependant, le principe du réseau ne peut se substituer au parti-mouvement: leurs fonctions ne sont pas identiques, elles sont complémentaires et la forme

réseau peut aussi se déployer au sein du parti-mouvement sans être sa forme d'organisation dominante. Le réseau ne peut assumer l'héritage de ce qu'il convient de conserver des fonctions antérieures de la forme parti, et il ne peut être paré de toutes les vertus démocratiques : parfois, il est déjà lui aussi à travers l'utilisation d'un outil comme Internet le lieu à travers lequel se construisent de nouvelles inégalités au sein même des organisations associatives, syndicales et politiques, tendant à favoriser les individus maîtrisant le mieux l'écrit et l'accès aux sources d'information, et disposant de plus de temps libre que d'autres. Mais la culture en gestation dans le mouvement altermondialiste pourra apporter beaucoup pour favoriser les initiatives individuelles et locales, dans la mesure notamment où elle met l'accent sur l'«ici et maintenant» des actions à entreprendre et laisse une grande initiative aux groupes et aux individus.

348 Bannissant tout autoritarisme et toute unanimité imposée, la centralité ainsi conçue pourrait alors assurer sans coercition la cohérence de l'organisation et sa pérennité, l'essentiel étant la participation de tous et de toutes aux initiatives communes, à l'élaboration de la stratégie, du projet et du programme, à la critique permanente. La rotation des responsabilités, et la parité dans tous les lieux d'animation collective – prenant la place des anciennes «directions d'organisations» – sont impératives. Le droit de tendance, lié au pluralisme fondateur indispensable du parti-mouvement, doit être garanti, même s'il ne suffit pas à assurer la démocratie. Priorité sera donnée aux droits et aux initiatives des adhérentes et adhérents et à leur formation critique qui doit tendre à devenir une autoformation permanente. Parce que l'activité politique s'inscrit dans le cadre d'une citoyenneté active, et qu'elle doit devenir l'affaire de toutes et de tous, le «parti-mouvement» combattra sans concession la professionnalisation de la politique, qui est la réponse de la bourgeoisie et de ses partis à la crise de la politique et de sa représentation.

Le parti-mouvement reconnaîtra sans exception et sans restriction l'autonomie des mouvements sociaux. Il ne dirigera ni les syndicats, ni les associations, ni les mouvements de masse et ne s'y substituera pas ; il ne créera pas de tendances politiques dans les syndicats et les associations. Avançons l'idée sans doute paradoxale de «coopération conflictuelle» pour exprimer l'idée que les luttes du politique et du social contre leurs adversaires communs n'excluent nullement contradictions et désaccord et exigent une critique réciproque et menée au grand jour, un débat public et citoyen, dont les Forums sociaux sont déjà une expression¹.

1. [► Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation (L)].

Dans les mobilisations citoyennes comme dans les mouvements sociaux, le parti-mouvement n'aura nulle prétention à un rôle de direction : il agira dans l'optique la plus unitaire et la plus respectueuse des structures d'auto-organisation dont se dotent mobilisations citoyennes et mouvements sociaux, en étant attentif aux nouvelles formes du « front unique politico-social » telles que celles qu'ont mises en place et expérimenté associations, syndicats et forces politiques en Guadeloupe dans le cadre du Liyannaj Kont Pwofitasyon (LKP) en 2008, et de la mobilisation qu'il a rendue possible et déployée en 2009.

Le parti-mouvement prolongera sur le terrain politique les nouvelles pratiques expérimentées avec succès au sein du mouvement altermondialiste et esquissées d'un point de vue pratique et théorique par les courants autogestionnaires de l'après-68 (Parti socialiste unifié, Alliance marxiste révolutionnaire, courants libertaires) à contre-courant du PCF et des groupes trotskistes et maoïstes d'alors : le refus des pratiques autoritaires, la rupture avec les rapports « parti/avant-garde/masses » dans lesquels le parti domine et manipule les structures associatives et syndicales, et la construction de nouvelles et fructueuses relations égalitaires, sans hiérarchie ni chef d'orchestre et sans aucune domination de telle ou telle structure sur les autres : les coopérations horizontales du mouvement altermondialiste et des Forums sociaux dessinent la voie à suivre¹.

Le projet du parti-mouvement doit prendre pour fil rouge l'anti-capitalisme. Le féminisme et l'écologie ne sont pas les contradictions secondaires du capitalisme qui serait la contradiction principale, ils ne sont ni des contradictions secondes ni des contradictions secondaires. Simplement, si les dégâts dans la nature sont vieux comme l'humanité, ils deviennent sous le capitalisme mondialisé une catastrophe permanente ; et si la domination subie par les femmes a sa logique et son contenu propres, elle recoupe en des points essentiels l'organisation capitaliste du travail où les femmes occupent pour le plus grand nombre une place subalterne.

Le féminisme, en tant que revendication à l'égalité des droits, et en tant qu'expression d'une émancipation spécifique, doit être intégré à

1. C'est d'ailleurs là où le bât blesse dans la contribution dite « du 22 mars 2010 » de Daniel Cohn-Bendit (*Libération*, 22 mars 2010). S'il est particulièrement pertinent en ce qui concerne la nécessaire transformation de la nature et des formes de la politique, on peut craindre que la radicalité salutaire de la forme politique nouvelle à construire se substitue chez lui à la nature du projet d'émancipation et soit mise en avant au détriment du dépassement du capitalisme.

► Auto-organisation, association et démocratie].

la définition même d'une société émancipée au même titre que l'appropriation collective des moyens de production. Pour l'essentiel les victimes de la catastrophe écologique sont les victimes de la crise économique. La synthèse du rouge et du vert est possible; elle n'est assurée aujourd'hui par aucune force politique à une échelle de masse. Le parti-mouvement devra en faire une de ses tâches prioritaires: ni vieux paradigme rouge, ni nouveau paradigme vert, mais contribution à une nouvelle synthèse et nouveau projet alternatif¹.

Le parti-mouvement doit voir grand. Au cœur de la crise qui secoue le capitalisme mondialisé, une forte poussée d'individuation travaille la société. Dévoyée en individualisme consumériste par la marchandisation, elle s'exprime avec une force particulière dans la jeunesse. Les formes actuelles de citoyenneté craquent de toute part. La socialisation sous domination capitaliste impose de cruelles souffrances aux salariés et sont souvent remises en cause. Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes s'interrogent, commencent à tirer les leçons des expériences passées et des drames qui ont marqué le mouvement ouvrier. On les retrouve dans les mobilisations féministes, écologistes, antiracistes, sociales et dans les Forums sociaux de l'altermondialisme. Les hommes et les femmes qui se retrouvent dans ces mobilisations ont très souvent une méfiance profonde et justifiée vis-à-vis des structures politiques, y compris des structures qui se réclament de la gauche radicale, de l'écologie politique et parfois encore du communisme, comme en France. Leur culture, leur expérience, leurs aspirations, tout alimente cette méfiance qui ne doit pas être assimilée à une méfiance vis-à-vis du politique en tant que tel, et qui peut être dépassée si, ainsi que nous en émettons l'hypothèse et comme nous en formons le souhait, le parti-mouvement voit le jour comme une construction politique commune dont ils et elles maîtriseront entièrement le processus, construction politique commune qui ne peut se réduire à la transcendance d'une force politique déjà existante, mais qui requiert un pluralisme politique constitutif.

Marx se fixait comme objectif une société où le libre développement de chacune et de chacun est la condition du libre développement collectif. Aujourd'hui plus qu'à son époque lourds sont les périls, mais mieux qu'à son époque existent les possibilités d'une action émancipatrice. Telle est la raison d'être de l'autogestion, comme pratique et comme éthique, avec les conséquences qui en découlent sur le type d'organisation politique nécessaire. S'organiser sur le plan politique demeure indispensable car les fonctions du parti-mouvement ne peuvent être

1. [► Écologie, le rouge et le vert (L')].

assumées par aucune des autres structures par ailleurs nécessaires, encore faut-il en redéfinir les modalités, en tenant compte du mouvement réel, de la crise de la forme parti et du projet autogestionnaire.

avril 2010

Pour en savoir plus

- Actuel Marx* (2009), «Partis Mouvements», n° 46, octobre.
- Aguiton, Christophe (2001), *Le monde nous appartient*, Paris, Plon.
- Althusser, Louis (1978), *Ce qui ne peut plus durer dans le Parti communiste*, Paris, François Maspero.
- Bauby, Pierre et Thierry Gerber (1996), *Singulière jeunesse plurielle. Les jeunes des années 1990 et leurs mobilisations*, Paris, Publisud.
- Collectif (2008), *Vers un parti-mouvement demain*, Les Alternatifs.
- Cours-Salies, Pierre et Michel Vakaloulis (dir.) (2003), *Les mobilisations collectives. Une controverse sociologique*, Paris, PUF.
- Critique Communiste* (2003), n° 169-170, été-automne, dossier «Mouvement social et politique: inventer de nouveaux liens?»: «Entretiens avec Claire Villiers et Christophe Aguiton»; François Castaing, «Une remise en cause de la culture du partage des tâches»; Gilbert Dalgalian, «La mobilisation des volontés»; Bruno Della Sudda, «Ce que nous dit le mouvement altermondialisation»; Michel Lequenne, «Du mouvement social».
- Guérin, Daniel (1971), *Rosa Luxemburg et la spontanéité révolutionnaire*, Paris, Flammarion.
- Labica, Georges (dir.) (1982), *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, PUF, articles: «Bureaucratie»; «Centralisme démocratique»; «Conseils»; «Esprit de parti»; «Léninisme»; «Luxemburgisme»; «Parti»; «Trotskisme».
- Leneveu, Claude et Michel Vakaloulis (dir.) (1998), «Faire mouvement. Novembre-décembre 1995», *Actuel Marx Confrontation*, Paris, PUF.
- Lénine, Vladimir (1977), *L'État et la révolution*, Paris, Éditions sociales.
- Luxemburg, Rosa (1969), *Grève de masses, parti et révolution*, dans *Œuvres*, t. 1, Paris, François Maspero.
- Mendel, Gérard (2003), *Pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative*, Paris, La Découverte.
- Neveu, Erik (1996), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.
- Sève, Lucien (1999), *Commencer par les fins: La nouvelle question communiste*, Paris, La Dispute.
- Trotsky, Léon (1970), *Nos tâches politiques*, Paris, Denoël.

Ébauches pour un projet autogestionnaire

Michel Fiant

À nouveau l'autogestion apparaît dans les pratiques et dans les mots. Ainsi sont balayées les affirmations selon lesquelles il ne s'agissait que d'une mode passagère, propre aux années 1970.

En fait, les mouvements d'émancipation se développent au travers de périodes successives d'avancées et d'attente, au travers de moments de larges mobilisations et d'autres de replis.

Après la Révolution française, c'est dans la succession des révoltes et révolutions que la classe ouvrière s'organise, se construit, au travers des mutuelles, des coopératives, des syndicats plus ou moins tolérés. C'est dans le quartier, dans le métier que s'affirme cette autonomie. Jusqu'au jour où la nécessité s'imposa pour elle d'une représentation spécifique dans les institutions politiques. Ce mouvement avait en héritage certaines critiques de la République jacobine; il trouva appui sur quelques idéologues et bienfaiteurs bourgeois, mais il fut très largement spontané¹.

On retrouvera ensuite le même balancement. Ce sont les mobilisations et les luttes populaires qui permettent les avancées, non sans échecs, non sans défaites. Mais ce sont les syndicats, les partis, voire les associations qui en conservent la mémoire, qui s'efforcent de tirer les enseignements de celles-ci et de celles-là et souvent alors prétendent à la direction des mouvements sociaux. Cette tendance va être considérablement renforcée, institutionnalisée, par la généralisation dans les pays «occidentaux» de la démocratie représentative et du suffrage universel – réduit aux hommes le plus souvent. Cette réelle avancée est la conséquence des mobilisations politiques et sociales du 19^e siècle. Mais en même temps on ne peut ignorer les intentions explicites des gouvernements de l'époque; ils y voyaient le moyen d'intégrer au système la classe ouvrière, et d'en faire de surcroît un contrepois aux reliquats des anciennes classes dominantes. Les guerres, les conquêtes coloniales et l'exaltation de la nation firent le reste.

Les prémisses de l'autogestion

Aujourd'hui la démocratie représentative ne fonctionne plus. Le capital mondialisé en réduit constamment les compétences; il n'y voit plus qu'un moyen utile de manipulation. Dans le même temps il s'avère qu'elle ne peut efficacement gérer une société complexe. Une nouvelle démocratie est à construire, pour nous c'est celle résultant d'une généralisation de l'autogestion, celle de la *république autogérée*.

Mais il ne suffit pas de se référer aux multiples expériences et tentatives ouvrières, d'autodétermination, d'autogestion qui marquèrent les deux siècles écoulés pour justifier une stratégie et un projet autogestionnaires pour le siècle qui commence. On pourrait au contraire tirer comme

1. [► Commune et forme révolutionnaire].

leçon des échecs du passé, comme Jospin le fit, que «le capitalisme est un horizon indépassable». Certes, ces échecs obligent tous les courants qui militent pour des transformations radicales de la société, à analyser finement et concrètement l'histoire des mouvements d'émancipation. Alors que sous la férule du capital mondialisé l'humanité entre dans une nouvelle zone de tempête cela devient même impératif; le système capitaliste, les institutions – nationales et mondiales – qui le structurent, nourrissent de nouvelles contradictions. Celles-ci engendrent de nouvelles dynamiques, de nouvelles contestations, appelant de nouvelles réponses, politiques, sociales, écologiques, culturelles.

Pour l'analyse, on peut distinguer cinq espaces sociaux où se développent et se développeront des contestations majeures : l'entreprise, la cité, la civilité, l'écosystème, la mondialité. Mais il ne faut jamais oublier leurs interpénétrations, leurs conditionnements réciproques, leur totalité.

1- *La production des biens, des services et des savoirs* présente des transformations contradictoires. De graves régressions des rapports sociaux coexistent avec le développement du travail intellectuel, avec une «banalisation», une «socialisation» de la connaissance.

En Asie et, à un moindre degré, en Amérique latine s'est engagé un processus massif d'industrialisation et prolétarianisation. Des pans entiers de la population ne peuvent échapper à une misère extrême qu'en acceptant des conditions de travail inhumaines rappelant le début du 19^e siècle européen. En même temps, la délocalisation concerne déjà certaines productions réclamant un bagage et un travail intellectuels comparables aux exigences des entreprises des métropoles capitalistes. Il y a là des distorsions du tissu social et des institutions grosses de crises politiques majeures.

Dans les principaux centres du capitalisme globalisé se produit un phénomène similaire mais aux proportions inverses. Les entreprises se trouvent dans l'obligation de dépasser le taylorisme. Les luttes sociales et les modalités techniques n'autorisaient plus de nouvelles avancées de la productivité et donc des marges bénéficiaires. Faute de bénéficier d'une formation initiale ou permanente adaptée, 25 ou 30% des travailleurs sont jugés inaptes aux nouvelles conditions de la production et rejetés aux lisières de la société, par le travail à temps et revenu partiels, par le chômage, par l'exclusion. Les immigrés, les femmes sont les plus touchés.

Dans les services, l'administration et la production manufacturière, le travail intellectuel tend à se substituer au travail manuel par le recours entre autres aux formalisations et aux simulations informatiques. Des

couches nouvelles de salariés se développent ainsi qui doivent faire preuve d'un niveau certain de connaissance mais aussi de capacités de communication, de coopération. Il leur faut associer le savoir, le savoir-faire, le savoir être. Relativement privilégiés par le contenu et la rémunération de leur travail, ils sont eux aussi soumis aux contraintes de la flexibilité, aux risques de délocalisation boursière. Mais la généralisation du travail intellectuel instaure un autre partage du savoir dans l'entreprise. Les patrons et leurs collaborateurs directs – qui lorsqu'ils ne sont pas déjà des capitalistes le deviennent grâce à des rétributions faramineuses – s'occupent essentiellement du contrôle des finances et du personnel. Le savoir technique est de plus en plus délégué à des sous-ordres. Dans la coopération qui s'instaure se construit un nouveau travailleur collectif. Ce n'est plus celui auguré par Marx au 19^e siècle, qui se réduisait à une succession linéaire de tâches parcellaires, organisées et distribuées par le patron ou le contremaître. De la conception à la valorisation, il s'installe maintenant un dialogue critique entre un ensemble d'acteurs, de spécialités bien différentes au départ; ces spécialistes finissent par construire et partager un savoir collectif que la direction peut encourager ou sanctionner mais pas réellement pénétrer. Ce savoir ne peut que très partiellement se traduire en algorithmes et donc devenir une marchandise. Le taylorisme – assisté par l'ordinateur – se survit, il s'efforce de maintenir les cadences. Mais il ne peut ainsi maîtriser une productivité qui dépend beaucoup plus des échanges, de la coopération, entre les différents partenaires que du temps que chacun consacre au travail. À cela s'ajoute que la productivité et les compétences, se nourrissent d'une culture acquise en dehors des heures et des lieux de travail. La hiérarchie de l'entreprise perd de sa légitimité, la domination du capital est menacée¹.

2- *Les institutions politiques* qui gèrent la « cité », la société, ne peuvent plus fonctionner comme par le passé. La démocratie représentative qui permet l'intégration, l'inclusion du plus grand nombre au système, est remise en cause. Dans le couple indissoluble que constituent le Capital et l'État, la prééminence s'est inversé. La mondialisation financière et industrielle, la concentration extrême qui en résulte dans les principales activités économiques, réduisent la capacité des États à réguler les rapports sociaux et les obligent même à déléguer certaines fonctions souveraines. Le droit, la justice, la monnaie sont de plus en plus largement gérés par des institutions internationales à l'abri de toutes sanctions électorales, voire par des conventions entre firmes privées. Le

1. [► Automation et avenir du travail].

maintien de l'ordre national et international tend à être l'ultime fonction des États jusqu'à redonner une surprenante actualité à la formule de Engels «l'État, c'est un groupe d'hommes armés». La prétention des États-Unis à s'imposer comme gendarmes du monde entier en est la plus dramatique démonstration. Mais l'hégémonie mondiale des États-Unis n'est possible que par l'étroite alliance, l'intrication, du capital, de l'État et de l'armée, c'est maintenant dans un système mondial hiérarchisé une exception.

De façon générale, le dépérissement de la démocratie représentative conduit à la mise en place d'États autoritaires. Les assemblées élues, malgré des modes d'élections limitant la représentation des contestations populaires, en sont quand même tributaires. Aussi, leurs fonctions législatives sont de plus en plus restreintes au profit des exécutifs. Le maintien de l'ordre peut nécessiter dans tel ou tel pays quelques concessions face aux mobilisations populaires mais sans remettre en cause les libertés du capital. La crédibilité des institutions politiques, partis compris, est de plus en plus affectée par cette régression générale de la démocratie. Or, ceci survient au moment même où la complexité des rapports sociaux exigerait des procédures démocratiques faisant apparaître la diversité des aspirations et des besoins du plus grand nombre et la nécessité tout à la fois de les hiérarchiser et de les concilier. La démocratie n'est pas à rénover mais à réinventer¹.

3- *La société civile*, pour employer la désignation actuelle du champ sociétal, c'est le lieu où s'expriment et se confrontent les multiples déterminations et contradictions de notre époque. Mais c'est particulièrement l'espace où ont émergés et se développent des contestations mineures, voire absentes, dans les époques antérieures, le féminisme², l'écologisme³, l'altermondialisme. Dans la sphère de la production ou celle du politique, du fait des rapports sociaux qui leur sont spécifiques et plus encore des institutions qui les encadrent, ils ne sont pris en compte que de façon subsidiaire, voire ignorés ou combattus.

C'est l'espace de l'association, du réseau relationnel plus ou moins formalisé, des nouveaux mouvements sociaux et donc du mouvement des mouvements. C'est aussi celui de la *quotidienneté*, des échanges de voisinage et ceux du fortuit.

C'est l'espace où peuvent le mieux se construire et en tout cas se diffuser les représentations, tant idéologiques et mythiques que théoriques.

1. [► Regarder là-bas pour construire ici...].

2. [► Féminisme et autogestion].

3. [► Société de consommation, écologie et autogestion].

C'est le lieu du débat c'est l'agora informelle. C'est maintenant l'espace de la négation globale d'une société globalisée, de l'utopie, voire de la subversion. L'entreprise qui antérieurement, pouvait prétendre à ce rôle, n'intègre plus l'ensemble des contradictions, des dynamiques tendant à la transformation radicale de nos sociétés. Le prolétariat n'est plus l'émancipateur universel.

C'est enfin l'espace ou l'individu prend conscience de son unicité, de son individualité, de sa sensibilité particulière à telle oppression, de son affinité propre pour telle activité, tel mode d'expression. Alors que dans le même temps, son appartenance à l'espèce humaine, à l'humanité, s'affirme tant dans les travaux quotidiens que dans les enjeux planétaires, il est déjà un *individu social*, demain il le saura.

4- *L'écosystème est en question*. Les évolutions actuelles obligent un nombre croissant de personnes, de groupes sociaux à se poser une question effectivement vitale; combien de temps l'espèce humaine pourra telle survivre si de semblables formes de développement doivent persister.

Les catastrophes mettant en cause nombre de personnes et au-delà des *biens communs*¹, suscitent des interventions des États, plus rarement en l'absence d'obligations légales, voire juridiques, des firmes en cause. Mais les causes réelles des catastrophes écologiques, celles qui font événement comme celles qui cheminent sourdement, ne sont jamais mises en évidence par les pouvoirs politiques et économiques. La logique du profit devant laquelle ceux-ci s'inclinent n'y trouverait pas son compte.

Face à cela la contestation écologiste si elle demeure isolée, recourt aux manifestations d'opinion – non sans certains succès immédiats –, au dispositif légal lorsqu'il l'autorise. Elle s'organise aussi en partis présents dans les diverses élections. En privilégiant la présence institutionnelle, ces partis se coupent d'une partie de leur mouvance, alors même que leur positionnement univoque les condamne à être minoritaire dans le jeu d'une démocratie de représentation aux capacités passablement réduites.

La contestation écologiste ne peut s'attaquer aux causes fondamentales du «productivisme» qu'en s'attaquant au système capitaliste, qu'en établissant une alliance organique avec les autres mouvements sociaux et avec les peuples les plus touchés par les désastres écologiques.

L'écologisme, comme critique et comme action est une condition nécessaire d'un socialisme d'autogestion. Mais l'autogestion est

1. [► Appropriation sociale, autogestion, commun].

nécessaire à la contestation écologiste, comme moyen et comme fin. Comme moyen car elle permet dans les structures d'initiatives et de luttes de concilier voire de conforter dans la pratique et dans le fond les diverses contestations en présence. L'enjeu est une réelle *appropriation collective* des nécessités écologiques par le mouvement général. Comme fin, car la généralisation de l'autogestion – et donc la disparition des dominations et des aliénations capitalistes – déboucherait, sur une autre civilisation dans laquelle les rapports humains, la création, les savoirs apporteraient d'autres satisfactions que la consommation compensatoire ou ostentatoire.

5- *Le capitalisme est en survie.* Ce système et la société qu'il structure, sont en effet confrontés au développement de trois contradictions majeures articulées : entre la propriété privée et un savoir qui se socialise ; entre la tyrannie réelle du capital et la démocratie formelle ; entre l'exploitation du patrimoine naturel et culturel et la pérennité de l'humanité.

Une crise de civilisation paraît donc inéluctable. Le principal foyer de ce processus révolutionnaire est aujourd'hui en Amérique latine. Il pourrait demain être étouffé, mais son expérience, ses avancées, sont déjà acquises. Ni répressions, ni concessions mineures ne peuvent arrêter la dynamique globale en mouvement mais au pire la retarder. La longue transition dans laquelle l'humanité s'est déjà engagée ne peut s'accomplir sans ruptures, sans que l'exploitation capitaliste de l'espèce humaine et de la nature fasse place à d'autres rapports sociaux, sans que l'État s'efface au profit d'autres formes politiques. Si le choix ultime est toujours entre la barbarie et le socialisme, le socialisme ne peut plus être qu'autogestionnaire.

Cette révolution réclame un acteur, une stratégie, un projet de société. L'autodétermination, les pratiques et les formes autogestionnaires, conditionnent leur construction et leur appropriation par de larges masses populaires, elles ne suffisent pas. Le moyen et la fin doivent se développer concurremment.

Une utopie concrète

Pour aller plus avant il y a nécessité de synthèses, de représentations théoriques, d'une utopie.

1- *Les mouvements sociaux* organisent et plus ou moins représentent la contestation par les individus de rapports sociaux différenciés, qu'ils subissent concurremment ou successivement. L'exploitation salariale ne subsume pas les dominations ou les contraintes du «genre», de l'habitat,

de la culture, etc. Si les travailleurs et travailleuses constituent une *classe en soi*, ils ne deviennent *classe pour soi* que par construction, au travers des luttes et des représentations communes. C'est cette construction que le marché et les institutions capitalistes tendent à limiter ou empêcher.

L'aliénation marchande, c'est aussi l'occultation des acteurs de l'échange, c'est le face à face entre le consommateur et des entreprises, des marques, tentaculaires, omniprésentes, paradoxalement perçues comme des institutions quasiment anonymes. C'est la réduction idéologique des rapports sociaux à une confrontation – écrasante – entre l'individu et une société massifiée par le marché.

Les institutions de la démocratie représentative, présentent d'un pays à l'autre des différences liées à des contextes historiques et sociaux spécifiques. Mais toutes sont conçues pour éviter et s'il y a lieu contenir, les débordements populaires. L'alternance au gouvernement entre une droite et une gauche également modérées, était jusqu'à présent au moins, le meilleur moyen d'y parvenir.

Dans ce cadre, les contestations sociales, politiques, écologiques, si elles restent sectorielles et partielles – ce qui est très généralement le cas – débouchent souvent sur des concessions et des aménagements ne mettant pas en cause l'ordre existant. Indépendamment de leurs intentions, elles deviennent alors un facteur de régulation du système.

L'*utopie*, les utopies, sont une condition nécessaire d'un changement de système, d'un changement de civilisation. Ces utopies naissent de la critique, de la confusion, des modes de production vieillissants. Certaines restent confinées à un cercle étroit, d'autres trouvent un large écho. Dès lors, réduites à une vision idéologique ou fondées en théorie, elles témoignent d'aspirations partagées par un grand nombre et donc de conflits, de contradictions profondes de la société.

L'utopie prenant corps, devenant mouvement, va être l'*analyste*, le *révélateur* de possibles qui ne se réduisent jamais à l'apparence, à l'immédiat. Mais c'est seulement lorsque s'engagent des forces sociales puissantes, lorsque sont mises en évidence les contradictions fondamentales, lorsque des réponses effectives, pratiques, sont apportées aux dysfonctionnements qui les ont suscités que cette utopie s'affirme comme *utopie concrète*¹.

Les *partis « ouvriers »* – réformistes ou révolutionnaires – ont dans les périodes antérieures produit de telles utopies, de tels projets. Il apparaîtrait à l'expérience que même les plus radicaux n'ont réagi qu'à des conditions spécifiques, voire à des contingences, sans jamais répondre

1. [► Travailleurs prennent les choses en main (Les)].

aux besoins universels qu'ils prétendaient satisfaire. Aujourd'hui intégrés dans l'appareil d'État ou campant sur des analyses passéistes, plus ou moins privés de leurs anciennes bases ouvrières, sans être parvenus à faire leur jonction avec les nouvelles couches de travailleurs, ces partis seraient bien en peine de jouer le rôle d'*intellectuel collectif* qui était une de leur justification essentielle. Leur expérience fait partie du patrimoine commun des mouvements d'émancipation, pour le bon comme pour le mauvais, mais dans la nouvelle étape que ceux-ci ont entrepris ils s'avèrent globalement obsolètes.

L'intellectuel collectif qui nous est maintenant nécessaire s'esquisse. Il se tisse des réseaux informels entre des intellectuels des divers continents qui réfléchissent et dialoguent sur les rapports sociaux et institutionnels entre les individus, entre les peuples, sur des rapports qui ne détruisent pas la planète. Les Forums sociaux mondiaux et continentaux sont des lieux qui plus que d'autres, favorisent leurs débats et confortent leurs interrogations. Donner une forme stable, une problématique explicite à ces réseaux devient indispensable. Encore faut-il qu'à ces chercheurs qui militent s'adjoignent des militants qui cherchent. La multitude des expériences et des luttes, dans les différents contextes, doivent constamment nourrir nos problématiques. Cela suppose de nombreux relais nationaux, régionaux et locaux. Les Forums sociaux locaux, les centres sociaux autogérés et toutes les formes d'association que suscite la résistance à la marginalisation peuvent ici jouer un rôle qui dépasse les problèmes immédiats, tout en obligeant les différents partenaires à des propositions concrètes et intelligibles pour le plus grand nombre.

Cette refondation théorique et politique des mouvements d'émancipation ne dispense pas d'envisager et d'avancer dans la construction de nouveaux partis. Bien plus, ces deux démarches doivent aller de concert. La présence dans le champ institutionnel de partis militants pour des changements sociaux et institutionnels radicaux reste indispensable. Elle les oblige à une posture cohérente, intégrant l'ensemble des problèmes sociaux, politiques, écologiques et à tendre, en principe au moins, à la même exigence chez leurs partenaires, dont les mouvements sociaux. Cette présence leur permet aussi d'apprécier les vices et les vertus de la démocratie de délégation et de se positionner dans l'opinion publique. La fonction tribunicienne des Parlements subsiste. C'est d'ailleurs presque l'ultime attribut de ceux-ci.

Cela étant, un parti autogestionnaire ne peut concevoir ses relations avec les autres composantes du mouvement d'émancipation sur le mode de l'hégémonie, pas plus que ses rapports internes ne peuvent être

façonnés par le centralisme, même s'il se dit démocratique. Pour les Alternatifs c'est d'un *parti-mouvement* dont il maintenant question.

5- *Le modèle est une des formes que prennent maintenant les propositions de transformation sociale et politique.* Certains auteurs se réclamant de l'autogestion ont cette démarche. Il est de fait que l'antagonisme originel entre les diverses chapelles du socialisme utopique et le socialisme scientifique de Marx a – dans une large mesure – perdu de sa pertinence. Le bilan des révolutions du siècle dernier incite à dire explicitement ce que pourraient être les alternatives au capitalisme. Ces expériences ont mis en évidence les impasses et les situations inacceptables de certaines politiques. Il y a donc un souci légitime de ne pas s'engager, ni engager autrui, dans des perspectives aventureuses voire désastreuses.

Nous sommes par ailleurs dans une situation comparable à celle du 18^e siècle, la critique nourrit des contradictions et des possibles d'un système en survie, se transforme en revendications, en propositions. Ainsi les développements du capitalisme engendrent des attentes et des aptitudes qui plus que jamais rendent possible le projet socialiste; au travers de multiples débats l'épure d'une république autogérée peut être dessinée. Nul n'est en état de dresser un catalogue des politiques et des institutions d'une nouvelle société, mais le débat autour de modèles plus ou moins contrastés devrait permettre d'enrichir et de préciser le projet, de favoriser les convergences entre les mouvements sociaux, de construire l'acteur social indispensable pour un changement radical, pour les ruptures qu'il suppose¹.

Les modèles ne sont donc qu'une représentation partielle ou globale des devenir possibles. Mais comme toute démarche *hypothético-déductive* celle-ci réclame une vérification concrète. Elle doit alors se transformer en *praxis* au sens qu'Henri Lefebvre donnait à ce concept:

La praxis au plus haut degré (créatrice, révolutionnaire) inclut la théorie qu'elle vivifie et vérifie. Elle comprend la décision théorique comme la décision d'action. Elle suppose tactique et stratégie. Pas d'activité sans projet; pas d'acte sans programme; pas de praxis politique sans exploration du possible².

Cette praxis nécessaire pour comprendre le *système de contradictions* que génère une société complexe, suppose la mise en évidence de la dialectique ternaire entre le vécu, le perçu et le conçu, la *systémique matérialiste* est toujours en chantier.

1. [► Construire le «buen vivir – Sumak Kawsay»].

2. [► Problèmes théoriques de l'autogestion].

Pour un projet autogestionnaire

1- Une *trame essentielle* se dessine, nous semble-t-il, à partir de l'évolution/révolution dans laquelle l'humanité est engagée. La construction d'un projet autogestionnaire doit se faire en partant des contradictions du capitalisme et en intégrant les enseignements des initiatives et des luttes populaires, dans chacun des pays mais aussi des continents, de la planète. Trois axes majeurs semblent s'imposer.

■ L'extension du travail salarié dans les pays dominants ou dominés, une exploitation et une concentration du capital sans précédents, accentuent fortement la *polarisation sociale*. En haut, les richesses de quelques millions de capitalistes, affairistes, managers ou rentiers s'accroissent. En bas, la concurrence entre les milliards de travailleurs et travailleuses rendue possible par la mondialisation tend à un alignement des salaires sur les plus défavorisés, à une réduction des impôts, donc des services publics, d'enseignement, de santé, de protection sociale. L'unité des travailleurs et des travailleuses comme salariés, habitants et citoyens est impérative. Elle réclame de nouvelles structures de débats et d'initiatives.

■ Les nouvelles techniques d'information et de communication appellent au développement du *travail intellectuel*, à l'implication individuelle. Elles autorisent aussi un contrôle permanent des salariés de tout niveau. Les coopérations indispensables entre des techniques et des responsabilités multiples, la construction d'un *savoir collectif, socialisé*, font non seulement perdre sa «légitimité» au pouvoir patronal, mais posent les prémisses d'un *changement qualitatif des rapports de production et de reproduction*.

■ La démocratie, conquête des siècles antérieurs, régresse. Il n'empêche que les pouvoirs en place ne cessent de brandir les droits démocratiques comme justification de leur domination tant à l'échelle nationale que mondiale. L'élévation du niveau de connaissance, l'aspiration qui se généralise à une intervention personnelle dans les affaires collectives soulignent les contradictions entre le discours et la réalité. Or, les diverses contestations se retrouvent pour exiger un dialogue et des structures démocratiques. Il est donc fort possible que les *lignes de rupture* du système apparaissent sur ce terrain et non sur celui de l'entreprise.

Le développement d'une *démocratie active* dans les organisations populaires, dans les communes voire les entreprises et la nouvelle *culture démocratique* en résultant conditionnent un large rassemblement populaire et la minorisation des classes dirigeantes. L'appropriation par de

larges masses d'un projet et d'une stratégie autogestionnaires – donc leur participation à son élaboration – sans garantir que les *ruptures institutionnelles* indispensables soient *pacifiques* rendrait cette espérance plus plausible.

Du passé au présent

Une des raisons de l'échec de l'expérience soviétique, c'est le refus par les bolcheviks de l'autonomie de la gestion ouvrière. Les conseils ouvriers réduisent la démocratie à une représentation politique ; la pyramide des conseils limite l'expression des aspirations et des expériences. On peut y voir une des causes de l'exaspération du débat politique qui aboutit à l'interdiction des autres partis et à la suppression de fait du droit de tendances dans le Parti bolchevik. Tout en n'oubliant pas la guerre civile, les interventions de corps expéditionnaires et la dispersion du prolétariat de Moscou et de Petrograd, la transformation de la dictature du prolétariat en dictature du parti contribua fortement à la bureaucratisation du régime.

Durant la guerre d'Espagne qui vit s'affronter les républicains et les forces putschistes de Franco, les coopératives rurales et urbaines, en Catalogne notamment, construisirent une autogestion de résistance sans parvenir à réguler les échanges et moins encore à instaurer d'autres formes démocratiques au niveau des Espagnes¹. Les espoirs d'émancipation s'évanouirent, mais la création en 1941, par un prêtre, des coopératives de Mondragón peut être interprétée comme une réponse partielle aux attentes ouvrières, tendant à les intégrer au régime franquiste².

La dernière expérience autogestionnaire, massive et durable fut celle de la Yougoslavie³. Elle achoppa d'abord sur la limitation de l'autogestion aux entreprises, sous un contrôle étroit de la Ligue communiste, pour finalement être complètement soumise aux règles du marché national et mondial. Cette double limitation aboutit à la résurgence de nationalismes exacerbés. Les carences du régime titiste conduisirent à l'explosion très dommageable de la fédération yougoslave.

Ces précédents et la complexité des rapports sociaux qui s'est développée depuis lors incitent d'une part à la généralisation de l'autogestion, mais aussi à son adaptation. On ne peut imaginer que la multiplication de coopératives suffise à réguler la production et les échanges. Pas plus que l'autonomie des communes ne pourrait répondre aux problèmes

1. [► Vers l'autogestion].

2. [► Mondragón : un groupe coopératif unique au monde].

3. [► Repères yougoslaves].

continentaux et mondiaux. Il faut sans doute concevoir et construire de nouvelles combinaisons de la démocratie directe et de la démocratie représentative. Il ne s'agit pas de revenir à la *démocratie mixte* prônée par Aristote, mais d'aller vers une *démocratie active* où le plus grand nombre soit tour à tour impliqué dans la gestion des communes, des entreprises mais aussi des associations, des syndicats, des partis. L'enjeu c'est la généralisation d'une *culture autogestionnaire* au travers de *pratiques apprenantes*, politiques, sociales, économiques, écologiques. Les exemples de cet apprentissage collectif se multiplient dans de nombreux pays, en réponse au désengagement étatique, mais aussi à l'autonomie que construisent aussi bien des communautés marginalisées depuis des siècles comme les Amérindiens d'Amérique latine que des métiers confrontés à l'incapacité des États à répondre à des problèmes qui ne peuvent trouver de réponse que par une large participation et une véritable implication des acteurs de terrains.

Cette culture autogestionnaire est sans doute une condition nécessaire, une *condition première*, de la révolution au 21^e siècle même si sa généralisation suppose d'autres rapports de propriété, d'autres institutions politiques.

Quelles institutions ?

Les délibérations, les décisions et la gestion concernant les diverses activités sociales, économiques, politiques, culturelles doivent être chaque fois que possible, prises par les intéressés eux-mêmes. La discrimination entre les différents niveaux de responsabilité doit faire l'objet de débats entre ceux-ci et recourir à des procédures d'arbitrage ou si nécessaire de votes par des majorités qualifiées. Il faut récuser la *subsidiarité* qui confère ce choix aux instances supérieures¹.

Seules des *assemblées populaires*, larges sont habilitées à prendre les décisions majeures : plan, budget, lois-cadres, etc. Au niveau des communautés ou de fractions de communautés, des assemblées annuelles ayant délibéré sur les questions essentielles il est procédé ensuite à un scrutin uninominal ou binominal tant que l'égalité homme-femme ne sera pas effective. Tout parti, syndicat, association, comité peut soutenir telle ou telle candidature mais ce parrainage n'est nullement obligatoire. Ces délégués ayant un mandat explicite peuvent être récusés par l'assemblée populaire correspondante et leur siège soumis à un nouveau scrutin. Nul ne peut prétendre à plus de deux ou trois délégations espacées, au cours de sa vie.

1. [► De la citoyenneté au dépérissement de l'État].

Il s'agit, on l'aura compris, de faire en sorte que ces assemblées s'inscrivent dans un véritable processus de débat, que les préoccupations du plus grand nombre soient directement prises en compte et que les choix essentiels ne soient pas délégués à une « élite » de politiques professionnels. Avec 10 000 membres une telle assemblée aurait à peu près le même effectif que la centaine de conseils généraux actuels.

Un *conseil législatif* est élu pour cinq ans à la proportionnelle intégrale, sur liste nationale. Il a pour mission d'élaborer les projets de lois et les décrets d'application, sur saisine de l'assemblée correspondante ou de son propre chef. Il prépare conjointement avec le conseil économique et social, le cas échéant avec des propositions alternatives issues des différents courants politiques ou organisations sociales, présents dans ces conseils, les avant-projets des plans et budget pour la session suivante de l'assemblée ; ces avant-projets sont soumis aux débats des assemblées et conseils des divers niveaux. La rédaction finale des textes incombant aux Assemblées. Le mandat des membres d'un conseil, ne peut être renouvelé qu'une fois.

Des *conseils régionaux* sont élus avec des responsabilités et des modalités correspondantes. À ces divers niveaux la constitution de listes est libre, mais la nature des travaux des conseils devrait donner une place essentielle aux partis dont les propositions sont ou devraient être nourris par la mémoire et la critique de l'évolution des rapports sociaux et des institutions, dans leur propre pays mais aussi dans ceux proches ou lointains. Dans ce dispositif ces acquis politiques et théoriques, indispensables par ailleurs, ne devraient pas entraver les décisions et l'expérience collectives.

Des *conseils économiques et sociaux* sont élus pour cinq ans, au niveau national et régional, par les travailleurs et travailleuses de toutes professions, par des collègues correspondants aux diverses branches de production des biens, des services et des savoirs ; les artisans et les professionnels indépendants bénéficiant également d'une représentation.

Ces conseils ont pour vocation de préparer les documents nécessaires au plan et aux financements de diverses origines et de suivre leur mise en œuvre. Ils peuvent proposer au conseil législatif et aux assemblées les aménagements et les novations qui leur paraîtraient utiles. Pour ces différentes responsabilités, ils sont en relation constante avec les diverses branches et les principaux établissements. Le nombre de mandats possibles dans ces conseils est également limité à deux.

C'est la nécessité que les travailleurs et les travailleuses assument pleinement et collectivement la responsabilité de leur travail et de leur œuvre qui rend nécessaire, pour tout un temps au moins d'instances

spécifiques qui fasse émerger les différents besoins et les régulent. L'appropriation, la socialisation des savoirs sont aussi conditionnées par une organisation et une représentation spécifiques.

Les *procédures de l'autogestion* ne peuvent être celles de la démocratie de délégation. La démocratie autogestionnaire devrait être un régime qui reconnaisse l'individu et en même temps conforte la sociabilité et la socialisation. C'est la démocratie d'une société complexe où des impulsions, des demandes et des réponses proviennent de centaines de milliers – voire davantage – de «foyers» autonomes mais interdépendants. À cette démocratie de réseaux il faut des procédures particulières, bien distinctes de celles de la démocratie de représentation. Il n'y a plus ici d'Assemblée et moins encore de gouvernement, censé représenter, constituer, le peuple souverain.

Nul ne peut aujourd'hui prétendre définir de façon certaine la nature et les rapports des instances d'autogestion, mais cela n'empêche pas d'y réfléchir. D'autant que l'organisation réticulaire de certaines entreprises ou certaines industries autorise quelques propositions.

- Nécessité de constants aller et retour, d'un dialogue, entre les différents «sites» concernés.

- Droit et presque obligation de chaque instance de s'exprimer sur les sujets en discussion. En corollaire nécessité d'un certain laps de temps et d'incitations pour chaque débat.

- Ouverture de ces débats, notamment lorsqu'ils ont lieu dans une institution de délégation, aux organisations militantes, d'activités ou d'affinités (syndicats, associations, «forums», etc.) concernés de près ou de loin.

- Période probatoire de deux ou trois ans pour les lois et décrets, autorisant l'évaluation de leurs effets. Contrôle des modalités et des résultats des dispositions légales ou réglementaires par les instances locales, municipalités, comités de quartier, etc.

- Droit d'appel à un nouveau débat, assorti d'un moratoire, sur des dispositions légales ou politiques pour des instances de rang égal ou proche de celle ayant eu à décider.

- Recours au référendum, sur décision du conseil législatif, dans le cas de modifications constitutionnelles, d'absence de majorité qualifiée dans une assemblée populaire sur une décision urgente, d'une pétition rassemblant un nombre significatif de signatures, sous réserve toutefois

que les propositions alternatives soumises au vote soient rédigées par chacune des parties et qu'un large débat public précède le scrutin¹.

Un gouvernement ?

Les fonctions législatives étant assurées par l'assemblée populaire et les conseils, le contrôle par les instances locales, le «gouvernement» se réduit à l'administration. Les actuels ministères peuvent plus modestement devenir des administrations centrales. En lieu et place du ministre, un secrétariat collégial constitué de délégués de l'assemblée et des conseils, de représentants du personnel peuvent assurer la représentation de l'administration, la répartition des tâches et le suivi des missions.

De même au niveau national, une présidence collégiale peut assurer la représentation de la République autogérée et s'il en est besoin faire tourner cette responsabilité. C'est déjà la pratique de la Confédération helvétique...

Et en matière de contrôle, les collectivités locales et les associations citoyennes, sous réserve de quelques moyens supplémentaires pourraient se substituer sur la base du volontarisme et pourquoi pas du tirage au sort, à la prolifération actuelle d'organismes confiés à quelques hauts fonctionnaires plus ou moins retraités, qui ont une activité et une efficience pratiquement nulles.

Fonction publique et fonctionnaires

Le temps est encore loin où les tâches d'administration et d'expertise, indispensables pour le fonctionnement de la société pourront être assurées bénévolement par les citoyens. Gardons à l'esprit cette utopie lointaine, mais préparons la longue époque de transition qui peut y conduire.

La première tâche est sans doute de «désétatiser» la fonction publique, de démanteler cet appareil qui génération après génération s'emploie – indépendamment des critiques et des réticences individuelles – à reproduire la domination matérielle et idéologique du capitalisme. Mettre en cause la prééminence des exécutifs c'est donner aux instances délibératives et législatives les moyens humains indispensables, c'est établir dans tous les domaines un dialogue entre des postures fonctionnellement différentes. C'est aussi ne pas contraindre les fonctionnaires à endosser systématiquement les options explicites ou implicites de ceux qui les dirigent. Cela au contraire leur reconnaître des responsabilités majeures dans la définition et l'organisation des travaux qui

1. [► République autogérée].

leur incombent. Il faut par exemple, une très surprenante cécité pour prétendre que quelques douzaines de hauts fonctionnaires peuvent, dans le moindre détail commander un million d'enseignants. Il s'agit pourtant d'un des groupes sociaux les plus impliqués dans son travail. Il est de surcroît décisif dans la construction d'une nouvelle sociabilité. L'éducation aujourd'hui suppose l'autogestion, dans les méthodes et les structures, pour que les nouvelles générations s'approprient le savoir, le savoir-faire, le savoir-vivre. Et l'éducation, bien sûr, ne se limite pas à l'école.

Dès lors que les fonctionnaires voient leurs responsabilités s'enrichir, qu'ils se détachent de corps étroits dont ils devaient péniblement gravir les échelons, la fonction publique non seulement rend possible mais favorise les permutations d'une spécialité à l'autre, condition d'une polyvalence, d'une culture, d'un accomplissement de la citoyenneté. Si la garantie d'emploi, de revenu et de formation est accordée à tous et toutes, les frontières entre l'administration publique et l'activité des entreprises sous autogestion deviendraient elles-mêmes plus perméables.

Et pourtant l'Europe

Il semble assez évident que nulle transformation radicale ne pourra avoir lieu sans la construction d'un rapport de force, face notamment aux pouvoirs militaires et économiques des États-Unis. Il y a donc un enjeu majeur, c'est celui de substituer à l'Europe des concurrences entre les travailleurs une *Europe des solidarités*. On ne sait pas encore ce qu'il adviendra de la prétendue Constitution concoctée par Giscard d'Estaing et ses invités. Il est tout cas vraisemblable que la faille apparue en France notamment, entre les « élites » – dirigeants politiques et notables de tous ordres – et un peuple depuis l'origine laissé à l'écart des tractations et des accords qui ont présidé à la construction européenne, ne se refermera pas, ne doit pas se refermer. La conjonction et la construction des forces sociales et des courants politiques européens luttant pour une autre Europe devient urgente. Une des conditions de ce rassemblement est d'opposer aux institutions fondées sur le profit, les principes et les méthodes pouvant déboucher sur l'*Europe des peuples*.

Démocratiser la production

Il faut des structures démocratiques spécifiques pour la production des biens, des services, des savoirs. Trois raisons principales le justifient.

L'entreprise est le lieu où sévit l'exploitation capitaliste. C'est là que prioritairement les travailleurs construisent leur solidarité, où ils s'organisent comme classe. Or, c'est là maintenant où il est fait appel, dans un

nombre grandissant de cas, à l'implication individuelle, à la polyvalence et à la coopération. L'autonomie et simultanément des formes indirectes de contrôle se développent. Le conflit entre le pouvoir patronal et le savoir collectif des travailleurs est latent voire évident. L'appropriation par les travailleurs de l'ensemble des modalités de la production est une condition majeure de dépassement des diverses formes de l'aliénation capitaliste. Il n'est pas possible, au moins pour tout un temps, de réduire la démocratie des travailleurs à sa seule dimension citoyenne même si celle-ci est indispensable pour la mise en cohérence des attentes et des nécessités sociales. D'autant plus que l'autogestion de la production est aussi une condition de la culture politique autogestionnaire. La remarque de Thomas Coutrot à ce propos, nous paraît parfaitement pertinente :

Les personnes auxquelles l'organisation du travail refuse l'opportunité d'utiliser et de développer leur initiative et leur jugement critique sont beaucoup moins enclines à s'intéresser aux enjeux politiques et sociaux généraux (Coutrot, 2005 : 189).

Construire un modèle de référence pour l'autogestion de la production des biens, des services et des savoirs est à la fois plus compliqué et plus simple que lorsqu'il s'agit d'envisager les structures politiques de l'autogestion. Plus difficile car le nombre de critères qu'il faut intégrer, supposent des propositions beaucoup plus diversifiées et des interactions plus complexes que dans le champ politique. Plus simple car deux ouvrages, celui de Tony Andréani, *Le socialisme est (à)venir* (2004) et celui de Thomas Coutrot, précédemment cité, analysent nombre de travaux pionniers et notamment ceux de Diane Elson et plus tard de Pat Devine, mais aussi ceux du brésilien Paul Singer, l'économiste de référence de la gauche «pétiste¹».

On doit prendre en considération les trois critères énoncés par Thomas Coutrot pour la mise en œuvre du socialisme d'autogestion, dans la sphère économique : la propriété sociale des entreprises ; la socialisation des décisions d'investissement ; la politisation du marché². Mais il faut en ajouter un quatrième : l'organisation systématique de la coopération.

La citation antérieure, comme d'autres que l'on peut trouver dans ses écrits, permet de penser qu'il n'y verrait aucune objection. On ne peut de fait omettre ces transformations qualitatives indispensables du procès de travail, d'autant qu'elles pointent déjà sous le capitalisme globalisé et constituent l'un des termes des contradictions qui le mettent en question. C'est de surcroît l'une des conditions pour qu'une bureaucratie ne

1. [► Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve (La)].

2. [► Instructions générales aux organes de presse écrite et orale].

puisse s'approprier d'un même mouvement pouvoirs et savoirs et ainsi substitue sa domination à celle de la bourgeoisie.

Si l'autogestion est nécessaire partout ou presque, ces modalités devraient être différentes selon le statut des établissements considérés, selon l'importance qu'a leur activité pour la société, pour l'humanité. On propose de retenir comme hypothèse de travail, une typologie sommaire permettant d'y réfléchir : les *biens communs inaliénables* que sont ou devraient être l'air, l'eau, la biodiversité, etc.; les *biens publics*, services assurant sans but lucratif, l'enseignement, la santé, la protection sociale, la recherche, les réseaux de transport, de télécommunications, etc.; les *biens sociaux* constitués par la grande majorité des entreprises dépendant du marché, mais encadré, qui peuvent être scindées, fusionnées, cédées, fermées mais dont le « capital » ne peut être privatisé; les biens privés dont la propriété et la jouissance sont individualisés, qui maison, commerce ou entreprise artisanale peuvent être librement vendus.

En fait la définition de ces catégories comme leurs conditions de gestion ressortent d'un choix politique. Ils doivent faire l'objet de délibérations tant pour les premiers actes que dans le cours de l'expérience et de l'évolution sociale et politique. D'autant que pour ces différentes catégories nous avons des contraires dialectiquement liés :

■ *Le patrimoine et l'appropriation.* Dans la grande majorité des cas, cette « propriété » n'est plus que virtuelle, la société tout entière est le propriétaire éminent¹. Mais ses représentants vont se trouver confrontés à la nécessité d'une pleine implication des personnels, donc à une définition commune des objectifs et des moyens. Pour les biens inaliénables comme pour les biens publics ce sont les instances de la démocratie citoyenne, qui aux divers niveaux, après les délibérations nécessaires, déciderons s'il y lieu de modifier les structures, de les scinder, de les unifier, de les dissoudre. Mais les collectifs de gestion ont leur mot à dire, leurs propositions à faire et donc le personnel aussi, lors de ses assemblées et par ses représentants dans les organes de gestion.

Les biens sociaux réclament des modalités particulières de contrôle du patrimoine. C'est à une ou plusieurs, union des coopératives de production que devrait revenir cette tutelle. Chaque coopérative ayant la responsabilité de proposer les aménagements qui lui sembleraient nécessaires. L'union ayant droit de décision et pouvant aussi prendre en charge la gestion en cas de défaillance. Des procédures et des instances d'arbitrages s'avéreront donc sans doute nécessaires.

■ *Le patrimoine et sa gestion :* en matière de gestion il y a une différence

1. [► Propriété sociale en droit yougoslave (La)].

essentielle entre d'une part les biens inaliénables et les biens publics et d'autre part les biens sociaux. Dans le premier cas ce sont les instances politiques représentatives qui désignent la majorité des administrateurs, dans le second cas c'est au collectif des travailleurs qu'il revient de l'élire. En tout état de cause même minoritaire les travailleurs doivent avoir une représentation dans les conseils de gestion, ainsi que les associations. Cette dernière délégation pose, quant à elle, un problème particulier. Il risque d'y avoir peu de sièges pour un grand nombre d'associations. Il convient alors que les associations qui se sentent concernées se retrouvent dans une assemblée *ad hoc* pouvant élire ses représentants et dans le cas d'organismes d'une certaine importance, qu'elle mette en place un observatoire permanent. La communauté d'implantation et s'il y a lieu la région peuvent aussi prétendre à une représentation permanente dans les conseils des entreprises gérant des biens sociaux.

Sur la stratégie et les revendications transitoires

Les contradictions du capitalisme provoqueront nécessairement, à court ou moyen terme, des crises, mais nul n'en peut prévoir le moment, le lieu, les causes immédiates. Il faut donc, dans cette phase de maturation, rassembler, construire, les acteurs sociaux, le projet, la stratégie, permettant d'affronter le système capitaliste. Il faut une mobilisation populaire large et durable, touchant au départ au moins un continent, pour concrètement mettre en question le capitalisme mondial. Cela



suppose, pour réunir ces conditions, une expérience et une réflexion d'une durée non négligeable. La tâche première est de favoriser toutes les initiatives, toutes les luttes, tous les débats, qui peuvent contribuer à cette autoconstruction.

Dans cette phase, la dénonciation, la délégitimation de la domination et de l'exploitation, des pouvoirs capitalistes sont indispensables. Cela ne suffira pas à créer les conditions d'un affrontement frontal et moins encore d'un succès populaire.

D'une part, le capital désormais est mondial, quelquefois encore continental, mais ce qui n'est que national est devenu subsidiaire. Face à des menaces mettant en cause ses biens ou ses positions dans des pays mineurs, l'Empire n'hésite à faire donner les troupes des États dominants, mais si les troubles atteignent ceux-ci, il lui sera difficile de détruire ses biens et ses amis. La sanction sera alors économique, le retrait des capitaux flottants, le transfert des activités financières et industrielles dans des zones plus sûres. Il y a plusieurs façons de ramener un peuple à la «raison», capitaliste s'entend. Il faut donc préalablement que le plus grand nombre soit, par expérience, convaincu de la possibilité de ruptures et de l'existence d'alternatives concrètes. C'est, tout au moins en Europe, une *stratégie de contournement* qu'il faut alors envisager; stratégie dans laquelle des avancées partielles, sur des terrains ne paraissant pas vitaux pour le système, devraient renforcer l'autonomie et la solidarité des forces populaires et accroître les contradictions endogènes du capitalisme¹.

Il faut mettre sous une pression constante les oligopoles, en se souvenant de l'importance qu'ils attachent aujourd'hui à leur image. Leurs implantations, leur politique commerciale et industrielle, leurs pratiques financières, les conditions de travail de leurs salarié·es ou celles des entreprises sous-traitantes, les atteintes éventuelles à la sécurité des populations, à la biosphère, leur «empreinte» écologique; tout doit être mis en évidence, passé au crible. Il y a quelque 500 groupes qui, directement et indirectement, dominent l'économie mondiale. Il doit bien y avoir 5 000 ou 10 000 syndicalistes qui détiennent l'essentiel des informations nécessaires et sans doute autant internautes qui seraient ravis de traquer l'information cachée. Qui prendra l'initiative dans les prochains forums sociaux mondiaux de tisser méthodiquement ce réseau?

La solidarité des forces populaires semble pouvoir se construire autour de quatre thèmes essentiels: la démocratie, les services publics, les solidarités internationales, l'écosystème. D'évidence, sur ces terrains des

1. [► Autogestion: une question pour le 21e siècle?].

aspirations, des volontés se font jour. Mais il faut là aussi s'interroger sur les pratiques, sur nos pratiques. Les comités de quartier, les municipalités, les partis – de gauche s'entend car nous n'allons pas exiger de la droite qu'elle se convertisse à la démocratie participative... –, les syndicats, les associations doivent être interrogés sur leur mode de fonctionnement. Certains, très connus et importants dans le mouvement altermondialiste, ne sont pas sur ce plan à l'abri de critiques.

Les services publics peuvent être défendus s'ils sont considérés d'abord comme condition de citoyenneté et non pas comme s'adressant uniquement à des clients ni même à des usagers. C'est pour défendre les liens sociaux, la sociabilité de leurs villages que tant de maires se sont récemment mobilisés en France pour défendre la Poste. C'est comme citoyens, et non comme usagers, que nous pouvons convaincre les salariés EDF qu'il faut miser sur les énergies renouvelables et battre retraite sur le nucléaire. Car un problème nous est posé à tous; comment faire en sorte que les citoyens soient convaincus que ces services sont encore ou peuvent redevenir «publics», ce n'est sans doute pas d'abord un problème de statut mais de respect des attentes citoyennes et de construction de liens effectifs avec le mouvement associatif.

Développer les dynamiques contradictoires de la propriété privée et de la généralisation des savoirs ne va pas de soi. C'est faire reconnaître le savoir comme un *bien public* et la *coopération* comme une forme indispensable de rapports sociaux. C'est faire des luttes des chercheurs une vraie cause populaire, c'est donner un contenu sans ambiguïté à une *sécurité sociale de l'emploi*, garantissant le travail, le revenu et la formation, c'est développer les coopérations dans les diverses activités sociales, c'est favoriser le redéploiement des coopératives de production entre autres dans les services de proximité et l'artisanat. Il serait d'ailleurs utile de disposer d'un dossier sur le montage de Scop permettant de proposer rapidement des solutions réalistes aux salariés d'entreprises menacées de délocalisation, de faillite ou en déshérence.

Les partis écologistes se sont maintenant – pour la plupart – installés dans les assemblées élues, en fait dans le régime capitaliste. Ils ont cru que les causes du désastre écologique étaient idéologiques, l'accusé était le «productivisme». Ils ont privilégié la dénonciation plutôt que les mobilisations de masse et imaginé qu'ils pouvaient ignorer les autres mouvements sociaux. Leur échec est maintenant évident. Il faut redonner une expression politique à l'écologisme «social». La défense et le développement du réseau ferroviaire en Europe donne la possibilité de faire converger les syndicats de cheminots, les défenseurs des services publics et les écologistes. Un tel rassemblement ouvrirait d'autres

possibilités de convergences et de luttes. Il y a là une carte majeure à jouer pour la gauche radicale [...].

juin 2005

Pour en savoir plus

Andréani, Toni (2004), *Le socialisme est (a)venir*, t. 2, *Les possibles*, Paris, Syllepse.
Courtot, Thomas (2005), *Démocratie contre capitalisme*, Paris, La Dispute.

Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste

Sérgio Kapron

BUTS, CHEMINS
ET MOYENS

373

Introduction¹

Au cours des deux dernières décennies, l'économie populaire solidaire a connu un essor important au Brésil et, tout particulièrement dans l'État du Rio Grande do Sul, plus connu par sa capitale Porto Alegre, pour avoir innové avec le budget participatif à partir de 1990 et pour avoir été le lieu d'accueil de premiers Forums sociaux mondiaux (FSM). À partir du milieu des années 1990, en réponse à la politique menée sous la présidence de Fernando Henrique Cardoso – qui entreprend une grande vague de privatisation d'entreprises publiques et l'ouverture au capital étranger qui se traduit par la fermeture de milliers d'entreprises et une augmentation importante du chômage –, les travailleurs brésiliens engagent des processus de récupérations d'entreprises et organisent de grandes mobilisations. Ils sont accompagnés par l'Association nationale des travailleurs des entreprises autogérées (Anteag), créée en 1994 à São Paulo et par des syndicalistes. Ils sont également soutenus par des politiques publiques impulsées par certains états, à travers l'accès au crédit et le soutien à certains secteurs d'activité, c'est le cas notamment du gouvernement du Rio Grande do Sul, présidé par Olivio Dutra (1998-2002)² qui apporte une aide

1. L'introduction a été rédigée par Richard Neuville.

2. Olivio Dutra est l'un des fondateurs du PT. Ancien syndicaliste dans la banque, il est également l'un des fondateurs de la Centrale unique des travailleurs (CUT). Après avoir été le premier maire de Porto Alegre en 1988, il devient gouverneur de l'État du Rio Grande do Sul en 1998.

spécifique aux coopératives et préserve la filière de la chaussure. Parallèlement, sous l'influence notamment de Paul Singer, l'économie populaire solidaire s'y développe.

À partir de ces expériences de la fin du siècle passé, la gauche du Parti des travailleurs (PT) et notamment sa tendance publique, Démocratie socialiste, alors affiliée à la 4^e Internationale, entreprend de mener des débats stratégiques sur la manière d'intégrer l'économie populaire solidaire et l'autogestion dans un projet socialiste. Elle considère comme fondamental que les marxistes révolutionnaires – dans un contexte de crise de l'hégémonie néolibérale – réfléchissent à la définition d'un «nouvel internationalisme anticapitaliste et l'affirmation d'un projet alternatif». C'est dans ce contexte que s'inscrit l'article de Sérgio Kapron, militant de l'économie solidaire et membre de cette tendance, il l'a rédigé en 2001. Dans sa contribution, il tente de définir ce que pourrait être une «perspective de développement national alternatif au capitalisme» reposant sur une «économie composée par des producteurs-travailleurs associés et autogestionnaires». Il considère comme nécessaire la nécessité d'«affronter le débat sur l'organisation de l'économie sous le socialisme» et de réfléchir «sur l'organisation de la production, y compris dans le mode de production capitaliste» sans le repousser à la «période post-révolutionnaire». Il confronte sa réflexion à celle d'Ernest Mandel qui considérait comme «réformiste, la recherche de la démocratie économique sans le renversement de l'État bourgeois» (Mandel, 1973) ou celles des marxistes révolutionnaires défendant la «centralité de la rupture politique dans la prise de pouvoir». Ou bien encore à celle de Rosa Luxemburg dans *Réforme ou Révolution* concernant le rôle des coopératives dans une économie capitaliste qui ne feraient qu'«accroître l'exploitation des travailleurs» (Luxemburg, 1969).

Sans renier ces «contributions essentielles à la lutte des travailleurs», l'auteur juge indispensable d'intégrer la «sphère économique, déterminante pour les formes de domination dans n'importe quel mode de production et les organisations sociales que cela a engendré» car elles peuvent «constituer un espace important d'accumulation de forces des travailleurs». Il estime que planter «les graines de l'économie socialiste» peut servir à approfondir les contradictions du mode de production actuel. En effet, il ne faut pas se bercer d'illusions sur la «simple augmentation du nombre d'entreprises autogérées» dans un

système capitaliste hégémonique mais les entreprises autogérées «peuvent jouer un rôle de cohésion pour les travailleurs» et «jeter les bases de la démocratie économique des travailleurs». Sérgio Kapron n'élude pas les limites économiques des gouvernements de gauche, confrontés au risque «réformiste simple» et susceptibles d'être prisonniers des «contradictions et des limites économiques du capitalisme», dont on sait qu'elles allaient se confirmer ultérieurement avec l'accès au pouvoir de Lula en 2003 mais avec des axes stratégiques bien différents.

Il poursuit en insistant sur la nécessité de «radicaliser la démocratie» et de faire émerger un «nouveau sujet révolutionnaire» reposant sur les «travailleurs-producteurs de l'économie solidaire» et s'appuyant sur la «lutte altermondialiste» pour façonner une «unité anticapitaliste». Il conclut en déclinant des éléments pour un programme politique autour de l'autogestion et de l'économie populaire solidaire permettant de «construire, à partir de la base économique, des espaces de pouvoir pour renforcer la lutte politique des travailleurs dans la construction d'une alternative au capitalisme».

En conclusion, si l'accès au pouvoir du PT – sur d'autres bases idéologiques – notamment au niveau fédéral a amplement démontré toutes ses limites, la gauche de ce parti continue néanmoins d'expérimenter localement en développant un tiers-secteur, ce qui permet le débat sur l'organisation et le contrôle de la production par les travailleurs.

Une définition

L'économie populaire solidaire et l'environnement qu'il implique occupent une place croissante chez les militants de gauche. En réponse à la montée croissante du chômage au cours de la dernière décennie, les initiatives des travailleuses et des travailleurs se sont souvent multipliées pour gérer ou maintenir des emplois, accéder à des revenus ou à la consommation à travers la création d'entreprises associatives ou coopératives. Parallèlement, les entités se sont également multipliées à l'initiative des associations religieuses et des ONG, du mouvement syndical (Centrale unitaire des travailleurs et Agence mondiale de solidarité développement) et des sphères de gouvernement (comme celui d'avant-garde dans le Rio Grande do Sul¹), qui sous une forme ou une autre ont cherché à soutenir et à encourager ces alternatives pour lutter

1. [► Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul].

contre l'exclusion du droit au travail. Dans cet article, nous essayons de partager des réflexions stratégiques pour l'économie populaire solidaire, notamment pour l'autogestion, se situant dans la lutte pour construire une société socialiste. Par conséquent, nous considérons comme fondamental que soit intégré dans la discussion des marxistes révolutionnaires, en particulier en ce début de siècle marqué des éléments de la crise de l'hégémonie néolibérale, par la recomposition de la gauche mondiale, un nouvel internationalisme anticapitaliste et la nécessité de l'affirmation d'un projet alternatif.

Une conceptualisation précise de l'économie solidaire est encore en construction. Un des théoriciens brésiliens qui a beaucoup réfléchi sur le sujet, Paul Singer¹, se réfère à diverses initiatives «non-capitalistes», à savoir celles de personnes qui possèdent «les moyens individuels de production et de distribution [...] ou qui ne disposent que de leur capacité à travailler», mais les deux dépendent de la vente du produit ou du travail pour survivre. Les hommes et les femmes organisés en tant que producteurs associés, les petits producteurs organisés collectivement pour vendre avec des économies d'échelle, des salariés achetant des produits en commun pour réduire les coûts et améliorer leur qualité de vie, les petits producteurs et des travailleurs regroupant leurs économies pour former des fonds mutuels et financer leurs activités, des coopératives d'assurance et de logement et des entreprises collectives sont des initiatives non-capitalistes décrites par Singer qui démontrent un grand potentiel dans l'organisation de la solidarité parmi les secteurs marginalisés du capitalisme². Singer se réfère à l'économie sociale comme une pratique des travailleurs qui, à travers le monde, a été étudiée et propagée par les penseurs socialistes. Déjà, Orlando Nuñez³ entendait par économie populaire «une économie orientée vers la valorisation de la force de travail et de la valeur d'usage, la valeur d'usage des biens et la valeur d'utilisation de sa propre force de travail» qui conduit à la

1. Paul Singer a été électrotechnicien, enseignant puis économiste à l'université catholique de São Paulo, il fut l'un des fondateurs du Parti des travailleurs en 1980. Travaillant sur l'économie solidaire, il créa l'Incubateur technologique de coopératives populaires à São Paulo en 1998. En 2003, il est devenu secrétaire d'État à l'économie solidaire, rattaché au ministère du travail et de l'emploi.

2. [► Commune du 17 avril (La)].

3. Orlando Nuñez Soto, militant sandiniste, il est directeur du Centre pour la promotion, la recherche et le développement rural et social, Managua. Il est notamment l'auteur de *La Economía Social Solidaria en las naciones proletarizadas y el proletariado por cuenta propia en la transformación del sistema – Primer Manifiesto de los trabajadores por cuenta propia CTCP-FNT*, Managua, Clasco/Cielac, 2011.

réduction de la journée de travail. Il se réfère également à l'économie composée par des producteurs-travailleurs, associés et autogestionnaires qui construisent une perspective de développement national alternatif au capitalisme.

Un débat à affronter

Un des défis majeurs de la gauche révolutionnaire a été de savoir comment affronter le débat sur l'organisation de l'économie sous le socialisme, ou comment mettre l'accent – se concentrer ou non – sur l'organisation de la production, y compris dans le mode de production capitaliste. Cependant, tout au long du 20^e siècle, ce débat a été repoussé (ou circonscrit) à la période post-révolutionnaire, c'est-à-dire, à ceux qui parviennent à prendre le pouvoir, depuis les révolutions en Europe de l'Est dans la première moitié du siècle jusqu'aux révolutions méso-américaines de la seconde moitié. En dehors de cela, tout le débat économique, en particulier sur la façon d'agir, même sous l'hégémonie capitaliste, revêtait un caractère réformiste et il est ainsi devenu un fruit défendu pour les véritables révolutionnaires.

La centralité de la rupture politique dans la prise du pouvoir, illustrée par la révolution russe et les conceptions de certains de ses principaux dirigeants, ont constitué la base de la pensée des marxistes révolutionnaires du 20^e siècle. Ernest Mandel, un penseur socialiste de premier plan du siècle, a explicitement défini comme «réformiste» la recherche de la démocratie économique sans le renversement de l'État bourgeois. Pour Mandel, l'autogestion n'acquiert une importance qu'au cours d'une période de crise révolutionnaire¹.

Déjà, Rosa Luxemburg, dans son classique *Réforme ou révolution*, dans son analyse du rôle des coopératives, construit l'idée qu'elles ne feraient qu'«accroître l'exploitation des travailleurs», parce que dans l'économie capitaliste, l'échange domine la production, le revenu des travailleurs se dégraderait parce que leurs coopératives devraient survivre à la concurrence. Rosa reconnaît que c'est seulement à petite échelle, coordonnées au niveau régional à partir des coopératives de consommation que ces initiatives pourraient survivre. Mais alors, elles seraient donc limitées aux biens de consommation et n'auraient pas la capacité de lutter contre le capital commercial et pourraient signifier un retour à l'économie de marché précapitaliste.

Certes, ces critiques sont cohérentes et leurs auteurs ont apporté des contributions essentielles à la lutte des travailleurs. Toutefois, nous

1. [► Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion].

pensons que de nouvelles idées adaptées à la réalité d'aujourd'hui en ce qui concerne les limites du pouvoir politique dans la domination capitaliste ou les possibilités que la technologie et la mondialisation de l'économie permettent de rendre viables un système d'échanges, la coopération productive et technologique et le financement des initiatives autogestionnaires des travailleurs à travers le monde entier. Ou, tout simplement, ce qui convient pour des millions de chômeurs pour lesquels le mouvement syndical ne parvient pas à offrir des alternatives pour la survie, ou tout au moins, d'organisation et de lutte.

Se soustraire à ce débat et se limiter seulement à la centralité de la lutte politique de l'organisation des travailleurs par la contestation du capitalisme, la gauche ne parvient pas à reconnaître que la sphère économique, déterminante pour les formes de domination dans n'importe quel mode de production et les organisations sociales que cela a engendrées, peut constituer un espace important d'accumulation de force des travailleurs. Mandel, dans sa critique, met en évidence l'aspect politique, mais relativise l'importance que les soviets, comme espaces autogérés dans de nombreuses usines auraient pour l'accumulation de forces des travailleurs, à travers le contrôle direct de la production, ce qui a conduit à une rupture de pouvoir en Russie en 1917¹.

La contribution apportée par Orlando Nuñez Soto à l'économie populaire associative et autogérée reflétant l'expérience sandiniste au Nicaragua, nous paraît cruciale pour ce débat. Même après avoir perdu le gouvernement central, le Front sandiniste de libération nationale continue à occuper des espaces importants – la majeure partie de l'économie reste sous le contrôle des travailleurs – qui limiteront les réformes du gouvernement de droite.

Nuñez souligne que «le pouvoir ne s'exprime pas seulement dans les appareils institutionnels, mais aussi dans l'exercice et le contrôle direct des moyens économiques et idéologiques» et «dans notre stratégie, les espaces politiques et économiques se conquièrent simultanément», parce que «le contrôle de l'État passe par le contrôle de l'économie [...] par le contrôle direct du marché et le système d'accumulation et de la consommation». Ces éléments nous obligent à réfléchir à l'importance que peut avoir le contrôle de la base économique par l'accumulation du pouvoir des travailleurs.

Planter «les graines de l'économie socialiste» peut servir à approfondir les contradictions du mode de production actuel, peut être le germe du neuf, ou tout simplement créer de nouveaux espaces d'organisation

1. [► Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe].

populaire, former une nouvelle culture chez les travailleurs, ou même avancer des propositions pour une négation du capitalisme. Ne pas reconnaître cette dimension, nous semble très identique au fait de renvoyer la résolution des conflits entre les sexes après la révolution¹.

Poser les contradictions

D'abord, pour éviter les malentendus ou les préjugés sur le débat, il est important de ne pas nourrir l'illusion que la simple augmentation du nombre d'entreprises autogérées peut réduire l'hégémonie du capitalisme. La lutte politique dans toutes les sphères, la construction d'une dualité des pouvoirs et une rupture avec le système sont essentielles à la construction du socialisme. Les entreprises autogérées et l'organisation des sphères économiques fondées sur la solidarité peuvent jouer un rôle de cohésion pour les travailleurs et faire de la propagande pour la fin de l'exploitation du travail par le capital mais également jeter les bases de la démocratie économique des travailleurs. La croissance de l'auto-gestion et de l'économie solidaire n'aura de sens révolutionnaire que pour contribuer à l'intensification révolutionnaire des contradictions capitalistes.

Les limites économiques des gouvernements de gauche

Une des grandes questions pour nos gouvernements (municipalités, états et même à l'échelle du pays) est de savoir comment élargir l'hégémonie et ne pas tomber dans le réformisme simple (serons-nous encore à l'abri des méfaits de la social-démocratie?), ou pire, ne pas être prisonnier des contradictions et des limites économiques du capitalisme (comme la viabilité financière pour gouverner) qui peuvent vaincre nos gouvernements. Même au niveau de l'État, l'ordre du jour sur le projet de développement est devenu une priorité. D'une part, les instruments de politique économique sont limités, et d'autre part, ce débat devrait nous intéresser car il exprime l'incapacité du capitalisme et des politiques libérales à assurer les conditions matérielles d'une vie digne à toute l'humanité. Mais, pour cela, nous avons besoin d'avoir une proposition supérieure, qui soit reconnue et acceptée par la population. C'est probablement l'une des limites de notre travail dans les institutions. Comme c'est un point central de notre stratégie, il est essentiel que ces actions ne se limitent pas à une adaptation au capitalisme institutionnel.

1. [► Féminisme-marxiste et économie solidaire].

La tâche des révolutionnaires est de conférer un caractère profondément transformateur à la sphère économique.

Le gouvernement du Rio Grande do Sul a mis en œuvre une stratégie de développement économique axée sur le renforcement de l'économie locale, à travers l'appui aux micros, petites et moyennes entreprises (au-delà des politiques d'inclusion, de réforme agraire et du soutien à l'agriculture familiale). D'une part, cela signifie apporter une réponse à la recherche de développement d'une base sociale encore résistante à notre projet, que nous avons jugé essentiel pour la gouvernabilité immédiate et l'évolution de notre hégémonie.

D'autre part, cette stratégie est un contrepoint politique fort à l'opposition libérale conservatrice dans l'État, qui en application de la doctrine libérale, a favorisé les multinationales tout en se détournant des producteurs locaux. Par ailleurs, elle cherche à tracer un chemin vers un développement qui intègre notre identité, telles que la participation populaire, la création d'emploi, la répartition des revenus, les garanties sociales et autres. Si nous croyons que notre stratégie de développement économique est susceptible de remplir ces fonctions, nous ne pouvons pas nous bercer d'illusions sur le fait qu'il s'agirait d'une stratégie à caractère socialiste. Au contraire, elle est clairement délimitée au cadre capitaliste. Cela ne signifie pas que ce soit un grand progrès par rapport à l'hégémonie des politiques néolibérales. La question posée est de savoir si cette stratégie est suffisante pour un programme anti-capitaliste. Beaucoup diront que c'est une possibilité pour ce moment historique. Peut-être, mais nous ne devrions pas nous limiter à cela¹. Dans ce contexte, nous soulignons le potentiel réel de transformation de l'économie populaire solidaire, présent dans la stratégie du gouvernement *gaúcho*² – même si elle ne concerne pas cet aspect idéologique, mais seulement son aspect de politique de création d'emplois et de revenus. Même la réforme agraire, largement considérée comme la plus révolutionnaire de nos politiques, peut être limitée à un réformisme si elle ne contribue pas à un modèle de gestion et de production supérieur au modèle capitaliste.

C'est ce que les socialistes devraient viser avant la gestion de l'économie : organiser la production démocratiquement, éliminer l'exploitation

1. [► Demain est déjà commencé].

2. Le terme *gaúcho* désigne en Argentine, au Paraguay, à Tarija (Bolivie) et en Uruguay le peuple de gardiens de troupeaux de la pampa sud-américaine. Au sud du Brésil, les *gaúchos* gardiens de troupeaux sont à l'origine du *gentilé gaúcho*, qui sert à désigner les habitants de l'État de Rio Grande do Sul.

par le biais du salaire, éliminer la rémunération reposant sur le facteur capital et attribuer individuellement dans le secteur privé, privilégier la production de valeurs d'usage et non de valeurs d'échange. Ce sont les valeurs de l'autogestion dans les entreprises. Aujourd'hui, ces valeurs existent seulement de manière spécifique dans le secteur de l'économie solidaire mais ne sont pas intégrées dans toutes les expériences actuelles dans ces fondements.

Faire émerger le neuf, le courage de construire l'avenir...

Radicaliser la démocratie : cela devient un objectif de lutte majeur pour la gauche mondiale, pour lesquels les expériences de nos gouvernements comme le budget participatif ont été décisives. Toutefois, nous devons aller plus loin dans la démocratisation des finances publiques (budgets formés à travers les impôts). Avancer dans la démocratisation des finances privées pour imposer un nouveau coup aux libéraux et à leur fausse démocratie. Montrer qu'il est possible de mettre fin au profit capitaliste et transformer l'ensemble du résultat de la production en revenu collectif, démocratiquement distribué ou réinvesti, peut être en plus une grande stimulation pour notre lutte.

Un nouveau sujet révolutionnaire

Si les capitalistes, qui se sont approprié les moyens de production, se comportent en parasites et contribuent efficacement à la reproduction sociale, et, si le prolétariat, exproprié de l'accumulation du travail, a besoin de quitter la condition d'exploité, quelles seront les relations et qui seront les protagonistes d'une véritable démocratie économique ?

Marx, dans les lois du mouvement dialectique, a noté que « le germe du nouveau émerge de l'ancien. Si les capitalistes et les prolétaires sont l'ancien, sujets de relations décadentes, quelles relations et sujets devront émerger ? »

De nouveau, référons-nous à la contribution de Nuñez, qui souligne que « les secteurs opprimés peuvent être les sujets de libération, mais pas les protagonistes du nouveau système ». Il observe que, comme avec le renversement de la féodalité, c'est la bourgeoisie qui a émergé, les changements vers d'autres modes de production également, une troisième force politique et sociale a émergé : une « nouvelle classe ou un secteur se convertit en la nouvelle force qui organise, dirige et exécute l'orientation de la nouvelle société. »

Les relations autogestionnaires, qui radicalisent la démocratie productive au sein de l'économie solidaire populaire, nous présentent un sujet

qui va au-delà de la propre force de travail et de la gestion des moyens de production. L'appropriation des moyens de production et l'auto-gestion génèrent des relations supérieures que celles construites dans l'ex-URSS, qui fonda sa production dans la relation entre les travailleurs et des moyens de production appartenant à l'État (non démocratisés et distincts des travailleurs).

C'est avec ces nouvelles relations que nous nous approchons le plus des travailleurs-producteurs librement associés de Marx ou tout simplement, des travailleurs-producteurs de l'économie solidaire¹.

L'actualité historique

Ce caractère stratégique pour l'économie populaire solidaire acquiert une grande actualité dans l'agenda internationaliste qui a émergé dans la lutte altermondialiste. L'économie solidaire interroge à la fois la rémunération du capital, le profit et l'intérêt, par conséquent, interroge la spéculation financière internationale qui affecte les travailleurs dans le monde entier. Le libre-échange ne peut pas être au service d'un rendement plus élevé des capitaux qui monopolisent les nouvelles technologies, à travers le transfert de revenus des travailleurs de la périphérie vers le capital des pays du centre. La production de transgéniques prétend devenir le brevet – ou l'appropriation privée – des produits naturels. Le mouvement de logiciel libre n'est rien de plus que la lutte contre l'appropriation privée des connaissances et des technologies.

Par conséquent, toutes ces luttes qui façonnent une unité anticapitaliste, probablement jamais vue dans l'histoire, apportent quelque chose de très semblable à ce que propose l'économie solidaire, en particulier lorsqu'elle se concentre sur l'autogestion. Nous croyons que la combinaison de ces éléments de lutte est ce qui peut amener un programme de propositions pour la gauche internationale. Donc, faire émerger un projet de société socialiste définitivement supérieur au capitaliste.

Éléments pour un programme politique de l'économie populaire solidaire

L'ensemble des travailleurs et des militants qui agissent et qui construisent l'économie sociale, que ce soit à partir des entreprises, des organisations, des ONG, ou des politiques publiques, sont en train de construire un mouvement social ayant la capacité et la responsabilité de participer aux luttes des travailleurs du mouvement syndical, communautaire, des paysans sans terre, antiraciste, féministe, de la jeunesse et

1. [► Citoyen-producteur (Le)].

beaucoup d'autres qui contribuent au programme anticapitaliste internationaliste. Dans toutes les sphères d'intervention, certains éléments peuvent être envisagés pour renforcer la lutte sociale :

- La lutte contre l'exclusion : les politiques publiques d'inclusion, pas d'assistance ; des politiques actives pour le développement.
- La solidarité de classe : l'organisation collective des travailleurs, la coopération face à la concurrence du marché capitaliste ; des valeurs opposées à la nature égoïste de capitalisme.
- L'expérience productive : la domination des moyens directs de production, la désaliénation du travail, l'élaboration de techniques de production qui permettent la satisfaction du sujet ; la compréhension de l'inutilité du capitalisme.
- La référence pour la lutte syndicale : les conditions de travail et de rémunération seront des références pour les négociations des autres travailleurs avec les patrons.
- Renforcer la dualité des pouvoirs : la sphère de l'économie sociale peut conférer une référence pour un véritable projet politique des travailleurs.

Enfin, le programme autour de l'autogestion et de l'économie populaire solidaire doit construire, à partir de la base économique, des espaces de pouvoir pour renforcer la lutte politique des travailleurs dans la construction d'une alternative au capitalisme. Ceci, sans l'illusion d'acquérir l'hégémonie – de forme linéaire – sur l'économie capitaliste, mais avec l'objectif de constituer une force et d'accumuler pour construire une rupture politique, former la base culturelle et sociale d'un nouveau mode de production, contester la conception de l'économie et finalement proposer un programme au projet anticapitaliste.

2001

Pour en savoir plus

- Mandel, Ernest (1973), *Autogestion, occupations d'usines et contrôle ouvrier*, Paris, François Maspero.
- Luxemburg, Rosa (1969), *Réformes ou révolution ? Grève de masse, parti et syndicats*, t. 1, Paris, François Maspero.

Élections à la Sécurité sociale: une histoire ancienne

Robi Morder

Alors qu'en guise de « démocratie sociale », on vient de supprimer l'élection des conseillers prud'homaux au profit d'un système de désignation, il n'est pas inutile de rappeler que l'élection fut le principe retenu pour l'administration de la Sécurité sociale, avant d'être supprimé, puis rétabli pour enfin être achevé sans retour. Et pourtant, il s'agit de gérer les cotisations sociales au nom des assurés !

L'organisation de la sécurité sociale a été, à la Libération, le fruit combiné des rapports de forces plutôt favorables aux travailleurs et d'un processus qui dû essuyer le refus d'une sécurité sociale généralisée (à l'anglaise) de la part des professions libérales, indépendantes et agricoles. Ces derniers ayant construit leurs propres systèmes, le régime général de sécurité sociale est alors un compromis entre intervention de l'État et l'autonomie puisée dans les traditions mutualistes du mouvement ouvrier français. À la puissance publique de fixer les règles générales (barèmes, taux de cotisations) et le contrôle *a posteriori*, mais aux organismes autonomes, les caisses, personnes morales de droit privé (comme les associations, les mutuelles), l'immatriculation des assurés et la gestion¹.

De l'élection... à la désignation

Dans chaque caisse, primaire, régionale, un conseil d'administration désigne le directeur et adopte un budget. À l'origine, jusqu'aux ordonnances de 1967, ces conseils d'administration étaient composés pour les trois quarts de salariés élus, et pour un quart de représentants des employeurs². Ces caisses, bien qu'organismes de droit privé, bénéficiaient des prérogatives de la puissance publique.

Les élections qui ont eu lieu se sont étalées au fur et à mesure dans le temps, avec des mandats de plus en plus longs : trois ans pour les élus 1947, puis cinq pour les élus 1950, sept ans pour les élus de 1955. Les dernières élections se déroulent en 1962. La participation demeure stable, entre : 71,4% et 68,8%. Aux caisses d'allocation familiale, la

1. Caisses primaires et caisses régionales, ces dernières s'occupant particulièrement de la vieillesse et des prestations familiales.

2. Dans les caisses d'allocation familiale les salariés sont la moitié, les employeurs toujours un quart et les indépendants un quart.

même stabilité : entre 66,7% et 68,8% (Adam, 1967). Aux premières élections, la Confédération générale du travail (CGT) récolte près de 60% des suffrages, la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) 26,5%. Après la scission entre CGT et CGT-Force ouvrière (CGT-FO) (1948) les résultats se stabilisent à un peu plus de 40% pour la CGT, 20% pour la CFTC¹ et 16% pour FO.

De manière tendancielle, l'État va prendre du pouvoir. C'est sous de Gaulle que deux réformes ôtent de la légitimité au suffrage. La première est encore timide : les directeurs des caisses ne seront plus élus par les conseils d'administration, mais proposés à l'agrément ministériel. C'est surtout la réforme de 1967 qui, s'inspirant des préconisations du Confédération nationale du patronat français (CNPF), sépare en plusieurs caisses les risques, passant « d'une gestion humaine à une gestion technocratique » (Saint-Jours, 1980), et impose le paritarisme de désignation à la légitimité de l'élection. Sur 18 administrateurs par caisse, il y aura neuf patrons (avec monopole du CNPF) et neuf salariés sur la base de trois CGT, deux Confédération française démocratique du travail (CFDT), deux FO, un CFTC, un Confédération générale des cadres (CGC). Quasiment toutes les caisses vont ensuite être présidées par des alliances CNPF/FO, CFTC, CGC. Ce fut « une machine de guerre anti-CFDT et CGT » (Dupèrènt, 1980).

« Que tu votes ou pas, le pouvoir est ailleurs... »

L'arrivée de la gauche au pouvoir en mai-juin 1981 rétablit le principe des élections sociales. Ainsi, en octobre 1983, pour la première fois depuis vingt et un ans (et la dernière – mais on ne le savait pas à l'époque), les assurés sociaux désignent directement leurs représentants dans les caisses. Le nombre d'inscrits était bien plus élevé (28 millions) qu'en 1962 (11,7 millions), mais les taux de participation furent moins importants : 52% chez les salariés, encore plus faibles chez les industriels et commerçants (32,26%) et chez les artisans (32,44%). Le paysage syndical avait lui-même évolué avec la transformation de la CFTC en CFDT, et la disparition des listes « mutualistes » et « familiales » des années 1950 et 1960. Les résultats permettaient néanmoins de confirmer sur le long terme la progression de FO et de la CGC et le recul de la CGT (Aujard et Volkoff, 1986). Le mandat de six ans allait se prolonger au point qu'en 1996 un sénateur de droite questionnait le ministre des affaires sociales en ces termes :

1. Le processus de déconfectionnalisation de la CFTC aboutit en 1964 à sa transformation en CFDT. Seule une minorité conservera la dénomination de CFTC.

Se pose un problème de légitimité du paritarisme actuel qui s'apparente à un partage territorial. La CGC gère l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC), la CFTC les allocations familiales, la CFDT partage le chômage, la maladie est l'empire de FO. Et les dernières élections aux caisses d'assurance maladie remontent à 1983. Aussi, pour donner un élan à la nouvelle sécurité sociale, pour faire en sorte que la réforme ne soit pas technocratique mais démocratique, il serait souhaitable d'organiser des élections en 1996 et de revenir, pourquoi pas, à des élections libres comme avant 1967.

Mais la décision fut prise d'officialiser la désignation plutôt que l'élection. La réforme de 1996 renforce le pouvoir administratif puisqu'elle élargit les conseils d'administration à des personnalités qualifiées nommées par l'État. Les conseils des caisses nationales comprennent treize représentants des employeurs et treize représentants des assurés sociaux, quatre personnalités qualifiées. S'y ajoutent des représentants de la mutualité (Fédération nationale de la mutualité française) pour la CNAM et des associations familiales pour la CNAF (les représentants des familles n'ont que voix consultative dans les autres caisses nationales). Les personnels ont trois représentants, avec voix consultative. Au niveau local et régional, ce sont les mêmes principes sauf que le nombre de représentants patronaux et des assurés est de huit et huit¹.

Le retour au suffrage : une nécessité démocratique

Beaucoup d'arguments ont été développés contre les élections : le scrutin coûte cher, de toute façon il y a une faible participation, les syndicats représentatifs sont assez responsables et compétents pour participer à la gestion. Avec de tels arguments, l'on pourrait supprimer bon nombre d'élections qui ont connu un nombre supérieur d'abstentions et confier le pouvoir aux seules élites autoproclamées. Certes, l'élection ne résout pas toutes les questions et ne garantit pas à elle seule un fonctionnement démocratique des conseils, mais elle permet au moins un débat public régulier pour peu que la durée des mandats permette des renouvellements rapprochés. Mais des élections pour élire qui, et quels pouvoirs ? Car là est le véritable enjeu : la cotisation est

1. Au niveau national : trois voix pour CGT, FO et CFDT et deux pour CFTC et CGC. Aux niveaux locaux : deux voix pour CGT, FO, CFDT et une pour CFTC et CGC. Les sièges des employeurs sont répartis entre Medef, CGPME et UPA – l'Union patronale artisanale – (de fait seulement l'UPA depuis le départ du Medef et de la CGPME en 2001).

► Droit du travail et droits des travailleurs].

salariale avant tout, les représentants des salariés doivent donc avoir la majorité dans les caisses, comme aux origines ! Et ensuite, la gestion doit être l'affaire de toutes et tous, les questions discutées au-delà des conseils d'administration, publiquement et pas uniquement tous les cinq ou six ans lors des renouvellements. Il s'agit aussi d'éviter les alliances confinantes parfois aux « petits arrangements » dans la « discrétion » plutôt opaque. L'on pourrait déjà rendre les réunions des conseils et commissions accessibles à tous par télévision ou internet à l'instar du Sénat et de l'Assemblée nationale.

La Sécurité sociale fut une conquête, elle est devenue aux yeux de la majorité de la population une administration qui lui paraît étrangère. D'où l'importance de sa réappropriation directe.

avril 2015

Pour en savoir plus

Adam, Gérard (1967), *Atlas des élections sociales en France*, Paris, FNSP.

Dupérent, Jean-Jacques (1980), *Droit de la Sécurité sociale*, Paris, Dalloz.

Saint-Jours, Yves (1980), *Traité de Sécurité sociale*, Paris, LGDJ, 1980.

Aujard, Jean-Pierre et Serge Volkoff, (1986), « Une analyse chiffrée des audiences syndicales », *Travail et emploi*, n° 30.

Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion

Gilbert Dalgalian

L'autogestion n'a jamais été l'application d'un modèle préconçu. Elle a toujours été la réponse à une crise. Tantôt crise de l'entreprise : Lip, Fralib, les entreprises autogérées d'Argentine après 2001. Tantôt crise de l'État ou urgence politique : en Yougoslavie avec la nécessité pour Tito de se donner dès 1950 un surcroît de légitimité face aux pressions usurpatrices de Staline ; en Algérie au lendemain de l'indépendance, lorsqu'il fallut trouver une solution urgente pour la gestion des « biens vacants » après le départ des gros propriétaires terriens pieds-noirs. Il n'y a pas de modèle clés en mains.

Cependant quelques finalités et une démarche s'imposent : cela s'appelle l'utopie créatrice. L'autogestion s'invente et se définit en marchant. Dans l'urgence, dans la crise et dans le tâtonnement. Mais toujours son essor et sa réussite dépendent d'un environnement favorable. Aux deux niveaux : économique et politique.

Lorsqu'elle reste isolée à une seule entreprise ou un seul secteur économique, l'autogestion soit dépérit, soit risque le sabotage. L'exemple de l'usine des montres Lip¹ à Besançon en 1973 est l'illustration d'un tel sabotage : d'un côté les salariés, en majorité des femmes, « produisent, vendent et se paient » et tout fonctionne, de l'autre le gouvernement sous Giscard, avec l'aide du grand patronat, bloque la bonne marche de l'usine. Pour ce faire, il n'a plus besoin d'envoyer les CRS, il lui suffit de provoquer la perte d'un gigantesque marché : celui des pendulettes de tableaux de bord de tous les véhicules Renault ; ainsi que la « grève des fournitures », notamment des quartz, dont la production des montres dépend absolument. L'entreprise autogérée a toujours besoin d'un amont et d'un aval industriel et commercial favorables.

Dans un environnement autogestionnaire élargi, les entreprises sont dans une interdépendance solidaire, aux antipodes des compétitions et des surenchères libérales au seul bénéfice de l'actionnariat. L'économie est alors repensée en fonction de critères d'utilité sociale et d'harmonisation, non de compétitivité et de rendements financiers à court terme.

L'environnement économique favorable ne se conçoit pas sans un soutien politique. En l'absence d'une conception et d'un engagement politiques, l'extension de l'autogestion à plusieurs secteurs de l'économie ne se réalise pas. Les entreprises autogérées ont besoin d'un établissement de crédit qui ne doit pas dépendre du bon vouloir de banques privées. Le crédit ne peut venir que d'une banque publique : il y faut un choix au niveau de l'État. En outre le secteur autogéré a besoin d'atteindre une certaine masse pour générer sa propre dynamique. L'autogestion n'est donc pas une simple structure économique, elle est *d'abord* une conception politique. On ne peut parler que d'une autogestion généralisée.

Ce qui aura manqué à l'autogestion yougoslave, c'est précisément sa généralisation aux structures politiques : comment concevoir la gestion éminemment démocratique que suppose l'autogestion sans un pluralisme syndical et sous le régime du parti unique ? Sans un débat ouvert et permanent concernant les salaires, les conditions de travail, mais aussi les choix et les méthodes de production, l'autogestion ne peut être qu'un affichage purement idéologique. Elle peut dès lors se dissoudre dans un processus de bureaucratisation qui aggrave les inégalités et empêche le contrôle citoyen. Or, l'autogestion a pour finalités de faire reculer les inégalités et de permettre justement ce contrôle citoyen en le

1. [► Commune : un laboratoire historique (contre-culture, contre-société, contre-institution) (La)].

généralisant. Autogestion et pluralisme politique sont indissociables. Ce ne fut pas le cas sous Tito, malgré un pas en avant inédit pour l'époque.

Une riposte à la mainmise financière sur la politique

Avec la mondialisation, la politique est soumise aux marchés financiers comme jamais dans le passé. Les États ont abandonné des pans entiers de souveraineté, tantôt à des structures supranationales comme la Commission européenne, tantôt aux instances internationales du commerce (OMC) et du crédit (FMI et BCE) – et désormais du traité commercial transatlantique (TAFTA) – qui échappent à tout contrôle démocratique.

Les abandons de souveraineté, notamment depuis Maastricht et plus encore avec le traité de Lisbonne, n'ont jamais été compensés par une démocratie accrue. La perte de souveraineté nationale fut à chaque fois une perte de souveraineté des peuples européens. De cette réalité la Banque centrale européenne, est l'exemple le plus révélateur : par les règlements de l'Union, elle est « légalement » dispensée de tenir compte des demandes et des besoins des États, de leurs économies, de leurs choix politiques. Quand par exception, son directeur prend quelques libertés avec ce règlement, il se fait rappeler à l'ordre par les vigies de l'ultralibéralisme. Dans une autogestion généralisée, la finance (publique) sera remise au service de l'économie : en tournant le dos aux objectifs financiers, elle permet une organisation nouvelle de toute l'économie dans l'esprit d'une planification souple et solidaire¹.

Une revendication centrale des autogestionnaires sera le retour sous contrôle démocratique des grandes orientations de politique économique. Cela peut provisoirement passer par un regain de souveraineté nationale, même si cette voie n'est pas la seule, et ne peut être définitive. Un contrôle démocratique véritable des institutions européennes est tout à fait pensable. Reste à en inventer les modalités : listes électorales uniques pour toute l'Union européenne ? Mandats impératifs et révocables ? Comptes rendus annuels de mandats ? Révocation et remplacement des élus défaillants ?

Cependant ces pistes ne sauraient suffire et il faudra concevoir des changements plus fondamentaux : redéfinir les finalités de l'Union européenne en prenant pour priorités une harmonisation sur les meilleurs critères sociaux, sanitaires et éducatifs, ainsi que de protection de l'environnement ; renégocier avec l'OMC les règles du commerce international selon ces mêmes critères ; imposer au FMI des règles beaucoup plus

1. [► Une alternative pour la Grèce].

souples de crédits aux pays du Sud. Seul cet ensemble de réorientations peut stopper un engrenage planétaire aberrant par lequel on fait payer aux peuples les crises financières et les destructions de l'environnement dans lesquelles ils n'ont eu aucune part de responsabilité. L'Union européenne ainsi réorientée peut alors représenter un modèle de référence et de contagion politique. Ce serait mettre en œuvre un véritable internationalisme. Tout le contraire du traité transatlantique en gestation!

Une alternative à l'impasse de la démocratie représentative

À bien des niveaux et dans la plupart des domaines, la démocratie représentative a été vidée de tout contenu. Ainsi, la décentralisation française n'est pour l'essentiel qu'une délocalisation de l'État central, avec quelques délégations de pouvoirs aux régions, mais sans véritable autonomie de décision dans quelque domaine important comme la culture et les médias, l'éducation ou la santé. En outre, pèsent sur les régions et les pouvoirs locaux les mêmes pressions financières que celles dont l'État central reste le garant et le relais servile.

En l'absence de pouvoirs plus étendus et de ressources accrues, la réduction programmée du nombre de régions en France équivaut à un renforcement du pouvoir central et des préfets. Cette perspective est encore aggravée par la création en cours de «grandes métropoles» annexant leur arrière-pays: si ce type d'aménagement du territoire devait se poursuivre, les tendances actuelles au productivisme et à la compétition, au saccage de l'environnement et au bétonnage, au délaissement des pays ruraux et de leurs infrastructures seraient décuplées. Tout le contraire d'une avancée démocratique.

Il faut comparer ce centralisme français au gain démocratique (relatif, mais réel) qui caractérise la décentralisation chez la plupart de nos voisins (Länder allemands, cantons suisses, régions espagnoles, la «dévolution» britannique au Pays de Galles, à l'Écosse et à l'Ulster, et les quatre régions autonomes d'Italie). La décentralisation française est un alibi et une piste d'évitement.

Comment décentraliser selon des principes autogestionnaires? Sans prétendre à une méthode unique ou définitive, on peut suggérer un esprit et une démarche: d'abord consulter les régions et leurs citoyens sur les attributions politiques et administratives souhaitées, en exclusivité ou en partage avec le centre; établir ensuite une charte de la décentralisation acceptable par une majorité de pouvoirs locaux et incorporer cette charte à la Constitution; enfin appeler l'électorat à se prononcer par référendum sur cette nouvelle Constitution. Ce serait un premier grand pas vers une refondation de la démocratie et une 6^e République.

Par ailleurs l'industrie, le commerce et les services publics sont actuellement gérés – ou démantelés – selon ces mêmes critères financiers que les gouvernements ont arbitrairement érigés en « science exacte ». De leur côté, une majorité de journalistes, chroniqueurs et économistes, parfois pointus, sont prisonniers d'une science totalement idéologisée ; ils ne raisonnent, souvent de façon « savante », que selon les critères et dans les strictes limites du capitalisme libéral mondialisé. On peut dire qu'ils ont « le nez dans le guidon » et ne perçoivent plus l'essentiel : les impasses et les contradictions mortelles du système. Leurs nuances et leurs « divergences » éventuelles restent dans le cadre strict d'une idéologie libérale-capitaliste.

Ce cadre est en outre consolidé par une triple manipulation idéologique : mainmise du capital sur les médias, l'édition et les courants culturels dominants ; auto-aliénation notamment de l'intelligentsia qui a majoritairement renoncé à penser les urgences et les enjeux d'aujourd'hui ; l'énorme mystification autour de la dette ; d'où enfin la démission des citoyens qui se traduit par des abstentions massives aux échéances électorales. Et désormais le refuge illusoire et empoisonné de nombre d'électeurs dans les bras du Front national.

Les facteurs objectifs porteurs de l'autogestion

Sur le plan politique le système délégataire manipule l'opinion, domestique les élus et transforme les parlements en chambres d'enregistrement. Ce n'est pas par hasard que le Parlement français est « courtoisement informé » des interventions militaires à l'étranger. Le pouvoir de ce Parlement est devenu une farce depuis que les élections législatives ont lieu dans la foulée des présidentielles, conférant ainsi au Président une hégémonie totale sans contre-pouvoirs. Pourtant cette incohérence de la démocratie représentative – devenue « monarchie élective » – est aussi à terme un terreau favorable à toute pensée et sursaut autogestionnaires.

Sur le plan sociologique, l'économie dite « cognitive » – soit une plus-value due à de hauts niveaux de formation et de savoir-faire presque partout – est une réalité qui aurait dû se traduire par un contrôle et une participation accrue des salariés à la définition du travail, de ses conditions et de ses objectifs, à un meilleur partage des responsabilités. En réalité, elle a presque partout conduit à une *prolétarianisation généralisée*, y compris des couches intermédiaires (ingénieurs, techniciens, cadres, chercheurs, médecins et enseignants). Cette contradiction est à terme fatale au système capitaliste dans sa phase libérale exacerbée actuelle : celui-ci

a formé les hommes et les femmes qui sont en capacité de le détruire et de le remplacer.

L'autogestion est une réponse au quotidien à hauteur de ces dérives usurpatrices dans les entreprises et les services. Tout ce qui accroît la part de responsabilité des salariés dans le travail et la production contribue effectivement à leur désaliénation et prépare une sortie organisée du salariat. Toute prise de responsabilité est un contre-pouvoir potentiel.

L'autogestion n'est pas une disposition économique au seul service des salariés, elle remet l'économie au service de la société, de l'intérêt général: c'est une politique globale; elle n'est pas confinée à l'entreprise et n'est donc pas le contraire de la citoyenneté, mais au contraire *la condition même de l'exercice de la citoyenneté*. Ainsi l'autogestion est le fondement de l'autogouvernement: elle ne se substitue pas à l'autogouvernement elle n'est pas le règne du chacun pour soi, mais la naissance d'une République enfin solidaire.

Sur le plan démocratique, l'autogestion permet une expression contradictoire d'une large palette de forces productives et citoyennes; la sortie du capitalisme ne peut pas être vue comme la «mission» exclusive d'une seule classe (comme ce fut le cas à d'autres époques et dans un autre rapport des forces sociales avec le concept de «dictature du prolétariat»), mais la résultante d'un large consensus populaire, d'un bloc sociopolitique organisé en réseaux.

L'autogestion et l'autogouvernement ouvrent une voie politique à un large ensemble de forces sociales. Ils mettent en œuvre une responsabilité collective, aux antipodes de l'actuel «tout le pouvoir au Président»: le savoir n'est jamais le fait d'un seul, même s'il est élu.

L'autogestion généralisée organise la consultation et le consensus des citoyens à tous les niveaux: là où la gestion directe n'est pas possible pour les questions qui ne relèvent pas de l'intérêt local ou d'entreprise, la délégation de pouvoirs sera assortie de *mandats impératifs et révocables* et de contrôles des mandants sur leurs élus. Les citoyen·nes, les producteur·trices, les parents d'élèves, les consommateur·trices retrouveront toutes leurs responsabilités dans la gestion de la cité. La pratique des contre-pouvoirs peut aboutir à des situations de double pouvoir, en cas de réactions conservatrices ou totalitaires toujours possibles. La violence n'est pas dans la démocratie accrue, mais dans l'opposition à celle-ci.

Dans les luttes écologiques, l'illusion d'un «capitalisme vert» (qui est le mirage de certains écologistes) se dissipera vite avec le constat que les intérêts financiers n'investiront jamais massivement dans la préservation de l'environnement (pas assez de retours sur investissements) et qu'une écologie véritable exige des fonds publics et doit être confiée à une

agence publique de l'environnement : seul le contrôle citoyen garantira l'activité de ce dernier en fonction de l'intérêt général. L'autogestion est le seul garde-fou écologique¹.

Par le changement de finalités et de méthode qu'elle enclenche, l'autogestion déverrouille une culture démocratique bloquée et ouvre de nouveaux horizons à l'intelligentsia et aux couches populaires, aujourd'hui enkystées dans des routines idéologiques ou dans le désespoir politique.

Les démocraties capitalistes laissent de moins en moins de place aux contre-pouvoirs ; la séparation des pouvoirs est en régression partout. La force des autogestionnaires, c'est de proposer ce qui répond non seulement aux urgences et aux besoins fondamentaux, mais aussi aux possibilités scientifiques, technologiques et humaines contemporaines. Tout en remettant à l'ordre du jour une réflexion nouvelle sur vrais et faux progrès : ainsi les technologies de l'avenir – les multiples applications du numérique, du génie génétique, de la robotique et des nanotechnologies – sont à promouvoir sous la double condition d'un contrôle éthique et d'une approbation démocratique stricts.

La pire dérive contemporaine tient aux investissements astronomiques dans les armements (de plus en plus sophistiqués), y compris dans les pays émergents ! Sans oublier les pays exportateurs traditionnels d'armes qui alimentent toutes les zones de guerre et font supporter à leurs peuples ces investissements. En France, par exemple, plus d'un million de familles sont abonnées aux Restos du cœur. Ces énormités sont l'expression même de l'impasse démocratique partout.

En un mot la *démocratie représentative*, c'est aujourd'hui l'organisation minutieuse de la *démission généralisée*. La riposte ne peut être qu'une refondation radicale de la démocratie pour modifier les rapports de forces locaux, nationaux et internationaux. Autogestion et autogouvernement sont appelés à devenir des références internationales, sinon exportables, du moins adaptables.

Féminisme et autogestion

Une révolution culturelle majeure est en gestation quant au statut des femmes, mais elle est loin d'être achevée. Les résistances sont considérables. La place des femmes dans la société est à la fois un marqueur démocratique majeur et un des moteurs intrinsèques des processus autogestionnaires². La libération des femmes ne peut se contenter d'une

1. [► Écologie et socialisme : travail, production et valeur].

2. [► Autodéfense féministe en Italie : une pratique autogestionnaire (L')].

parité à la marge, limitée à quelques sphères de l'État ou de cadres d'entreprises. Elle devra se déployer sur tous les plans : économique, professionnel, familial, civique, culturel et sexuel...

La critique de l'État n'est pas la même pour tous

Projet et pratiques autogestionnaires amènent à repenser l'État, les souverainetés, le rôle et le statut des élus et des dirigeants en général.

La critique libérale du «tout-État» est un *trompe-l'œil* : elle se limite au démantèlement des services publics, des prestations sociales, du droit du travail et du droit des affaires dans le sens des intérêts privés. *Ce discours anti-État est le camouflage d'un accaparement programmé de nouveaux champs d'investissement* : retraites par capitalisation, baisse et privatisation des prestations sociales ; pressions sur les salaires, ainsi que sur les salariés pour en faire des actionnaires ; prise en charge de la dépendance par des assurances privées.

Aujourd'hui, en Europe et ailleurs, l'État en est réduit à des fonctions de contrôle et de maintien de l'ordre social, globalement au service des directives supranationales de l'Union européenne, du FMI, de l'OMC, de la BCE – et bientôt du nouveau Traité transatlantique concocté loin des parlements et des médias – au service des multinationales et de la finance mondialisée. Le projet de «gouvernement économique de l'Union», le Pacte de stabilité, la règle d'or – et avant cela le traité de Lisbonne qui a dépossédé le peuple de sa victoire au référendum de 2005 – en sont les principales traductions politiques. [...]

Il importe de souligner combien la démission des politiques devant la finance est un *choix délibéré, idéologique* : le dogme que «l'État ne peut pas tout faire» et ne peut intervenir qu'à la marge doit être réfuté. C'est toujours le contraire qui se passe : l'État privatise ou nationalise, régule ou dérégule, renfloue ou laisse couler telle banque ou tel institut de crédit. L'État *décide toujours du périmètre de son emprise économique* et de celle qu'il concède aux institutions financières.

En outre, la critique anti-État ne va pas jusqu'à se passer de lois : impunité pénale du président, impunité des agences de notation et des nombreux conflits d'intérêts associés, impunité de la spéculation, démantèlement des lois sociales. Tout est possible à l'abri des lois. Le dépérissement de l'État, toujours souhaité, jamais réalisé, doit passer par de nouvelles instances de contrôle et de gestion démocratiques et ce, pour une longue période. Seule un régime d'autogouvernement peut décider quelles prérogatives l'État doit conserver, sous quelles formes et à quels niveaux. Si cela est possible au niveau national, ça l'est aussi au niveau européen, certes non sans conflits et non sans mobilisations.

Toute construction européenne n'est pas *a priori* synonyme de dépossession de souveraineté populaire : on peut sortir de l'actuelle dépendance des institutions financières, abroger le traité de Lisbonne et emprunter auprès de la BCE en la transformant en un « Institut européen de crédit solidaire » ; donner au Parlement de Strasbourg un rôle législatif décisif avec droit de veto. Bref, une autre Union européenne ! [...].

Il est une dimension de l'autogestion trop rarement mentionnée, pas assez perçue de tous : la démarche autogestionnaire met à l'ordre du jour l'accès du plus grand nombre aux outils et aux concepts économiques. *L'information et la formation sont le fondement de pratiques nouvelles et de toute citoyenneté.* Oui, une société d'autogestion généralisée doit se construire sur une économie cognitive, mais à condition que celle-ci soit fondée sur une responsabilité largement partagée. La liberté qu'apporte l'autogestion n'est pas séparable de la maîtrise des contraintes économiques, sociopolitiques et technologiques. Que peut être une autogestion qui serait privée des savoir-faire et applications du numérique, notamment dans l'information et la gestion ? L'autogestion est une autoformation, individuelle et collective.

Cette dimension d'autoformation est à mettre en relation avec la réduction du temps de travail : il n'est pas vrai que l'actuelle RTT soit la principale réduction du temps de travail ; le très haut niveau de chômage presque partout est une réduction beaucoup plus drastique du temps consacré à produire. Le chômage est la preuve tangible que l'actuel système de production capitaliste peut se passer d'une très grande partie de la main-d'œuvre et des savoir-faire disponibles : les avancées technologiques le permettent. Il est tout à fait possible et légitime de répartir autrement le temps de travail. Et 30 heures/semaine maximum permettraient un triple pas en avant : un meilleur partage du travail ; du temps dégagé pour l'autogestion et l'autoformation ; enfin une sortie bien amorcée de l'aliénation du salarié, aujourd'hui sans responsabilité (autre que d'exécution), dans son entreprise.

L'autogestion implique une redéfinition des souverainetés

Tant qu'elle n'est conçue que comme nationale, la souveraineté souffre d'un double défaut historique : tantôt en raison de frontières imposées sous domination coloniale ou étrangère, tantôt en raison de nations construites sur l'éradication des langues et cultures des peuples que ces nations rassemblent. Sans aucune issue hors de cette impasse dans le cadre traditionnel de la démocratie représentative où s'impose toujours une majorité dite nationale au détriment de toutes les minorités. *Une majorité peut aussi être oppressive.*

C'est le cas, avec des différences de degrés, au détriment de nombreuses minorités : Kurdes de Turquie ou d'Irak, Indiens d'Amérique latine, Tamouls du Sri Lanka, Arméniens du Haut-Karabakh ; et c'est le cas d'une certaine façon pour les Basques d'Espagne, les Corses, les Basques et les Bretons de France. Et aussi de beaucoup d'autres minorités dans un monde où les frontières n'ont jamais été décidées en tenant compte des peuples et où des ethnies – et pas seulement en Afrique – se trouvent souvent à cheval sur deux ou trois frontières¹.

L'ethnocentrisme en question

Il faut ici rappeler combien ces souverainetés nationales oppressives ont été le résultat d'ethnocides dans l'histoire des nations : par l'éradication massive des langues et des cultures. Certes toutes les cultures ont une composante plus ou moins ethnocentrique. Mais toutes ne vont pas jusqu'au génocide, ni ne pratiquent l'ethnocide. Génocide et ethnocide ont en commun cette caractéristique : « Dans les deux, l'Autre c'est d'abord la différence, mais la mauvaise différence » (Clastres, 1980). Mais, contrairement au génocide qui extermine, dans l'ethnocide, « les autres sont mauvais, mais on peut les améliorer en les transformant jusqu'à les rendre identiques au modèle qu'on leur impose » (Clastres, 1980 : 52). Telle fut l'œuvre des conquistadors, des missionnaires, des conquérants de l'ouest nord-américain et d'Australie, ainsi que des différents colonialismes à divers degrés.

Cependant, nous dit l'ethnologue Pierre Clastres en 1974, si l'ethnocentrisme est présent dans toutes les cultures, seule l'occidentale a été ethnocidaire : pourquoi ? C'est ici qu'il faut se tourner vers l'Histoire : c'est parce que la civilisation occidentale « est ethnocidaire à l'intérieur d'elle-même qu'elle peut l'être ensuite à l'extérieur » :

On ne peut pas penser la vocation ethnocidaire de la société occidentale sans l'articuler... à ce critère classique de distinction entre les Sauvages et les Civilisés, entre le monde primitif et le monde occidental : le premier regroupe l'ensemble des sociétés sans État, le second se compose de sociétés à État (Clastres, 1980 : 52).

Il ajoute que si l'État « se proclame le centre de la société, le tout du corps social », il ne peut avoir qu'une vocation :

Le refus du multiple [...] l'horreur de la différence [...]. La pratique ethnocidaire et la machine étatique fonctionnent de la même façon et produisent les mêmes effets : volonté de réduction de la différence et de l'altérité. À chaque développement du pouvoir central

1. [► Une logique de contre-plan].

correspond un développement accru du monde culturel. [...] L'expansion de l'autorité de l'État se traduit dans l'expansionnisme de la langue de l'État (Clastres, 1980 : 53).

La machine étatique procède alors, écrit-il, «par uniformisation du rapport qui la lie aux individus : l'État ne connaît que des citoyens égaux devant la loi» (Clastres, 1980 : 54). Donc acquis ou soumis à la culture et, si possible, à la langue dominante !

Pourtant l'ethnologue a dû tenir compte d'un cas particulier, celui des pratiques ethnocidaires de l'État des Incas. Pour en arriver à la constatation que «toute organisation étatique est ethnocidaire [...] pas seulement [le fait] d'un vague "monde blanc", mais d'un ensemble de sociétés à État» (Clastres, 1980 : 55). Sauf que chez les Incas, «la pratique ethnocidaire cesse dès que l'État ne court plus aucun risque». Tandis que ce qui «rend la civilisation occidentale infiniment plus ethnocidaire, c'est son régime de production économique [...], espace infini de fuite en avant permanente» :

Ce qui différencie l'Occident, c'est le capitalisme, en tant qu'impossibilité de demeurer dans l'en deçà d'une frontière [...]. La plus formidable machine à produire est pour cela même la plus formidable machine à détruire. Races, sociétés, individus, espace, nature, mers, forêts, sous-sols, tout doit être productif.. à son maximum d'intensité.

Le capitalisme a donc érigé l'ethnocide et parfois le génocide en nécessité et en système¹.

L'internationalisme

Dans une perspective autogestionnaire l'internationalisme n'est jamais la négation des langues et des cultures, des spécificités et des racines des peuples. Un internationalisme qui voudrait «dépasser» les différences en se substituant aux peuples serait un affichage cosmétique ignorant toute solidarité entre les peuples, toute considération pour eux. Cette dimension fut profondément ressentie et comprise par les révolutionnaires qui soutinrent les soulèvements coloniaux, notamment pendant la guerre d'Algérie.

Mais elle fut insuffisamment théorisée. Ce soutien internationaliste était certes dominé par l'obligation de combattre l'exploitation impérialiste, mais également par le rejet de la domination culturelle multiforme des peuples soumis. Or, ces révolutions coloniales étaient toujours nationalistes. Il est donc important de penser clairement le

1. [► Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales].

rapport entre ces nationalismes de libération et l'internationalisme qui conduisit quelques milliers de militants à les soutenir matériellement et politiquement. Le fondement du nationalisme fut imparfaitement analysé : le nationalisme commence toujours par une forme d'amour (pour les siens, pour son ethnie, sa culture, son sol) et jusque-là se justifie pleinement. Le problème surgit lorsque ce même nationalisme se prolonge en haine de l'Autre, ce qui fut régulièrement le cas : nos « grandes guerres », les guerres coloniales, les exactions interethniques et les génocides jalonnent l'histoire récente et restent partout des menaces.

Le nationalisme et la défense d'une communauté ne sont légitimes que dans les limites de l'autodéfense et des luttes de libération. Elles menacent souvent de dégénérer en domination d'un peuple ou d'une ethnie sur l'autre. Le sentiment national devient très vite une haine destructrice qui peut se nommer chauvinisme, racisme, antisémitisme, communautarismes ou intégrismes.

Le communautarisme qui s'ignore, celui des dominants, n'est pas le moins pernicieux : combien y a-t-il d'élus et de politiques conscients que le fait de refuser le droit aux langues (des régions, des migrants, des voisins), au nom du monolinguisme centralisateur, constitue un déni des droits humains ? Combien sont conscients d'ériger ainsi des murs communautaristes là où les nombreux bilingues et plurilingues (en France notamment) sont de véritables ponts entre les peuples ?

Les autogestionnaires devront être vigilants sur les limites du patriotisme partout. Sans pour autant sombrer dans une dérive éradicatrice. Comme c'est le cas des néojacobins de notre temps, dont le principe de départ se présente comme l'unité et la solidarité entre les peuples de France, mais qu'une logique trop formelle conduit à la négation des peuples, des langues, des cultures et des régions. Historiquement, le combat contre la féodalité dériva inexorablement en ethnocide niant cette richesse et cette diversité. Il convient de se poser la question : l'idéal jacobin fut-il le point culminant de la Révolution française ou un coup d'arrêt face à des forces plébéiennes trop exigeantes ? Il fut notoirement la première substitution d'une avant-garde autoproclamée aux masses révolutionnaires. Or, le fondement et la raison d'être des autogestionnaires, c'est de préserver la politique des toute dérive substitutiste.

Les limites d'une approche marxiste de l'ethnocentrisme

La démonstration de Pierre Clastres sur les dérives historiques de l'ethnocentrisme est incontestable dans leur contexte. Elle ne dispense pas d'examiner plus à fond quelques tragédies plus récentes qui ne se

laissent pas réduire aux deux seuls facteurs mis en avant par Clastres : les sociétés à État et l'expansion capitaliste.

Ces tragédies sont les génocides arménien, juif, khmer, rwandais, ainsi que la montée des fièvres antisémites, anti-roms, anti-arabes et antimusulmanes. N'y a-t-il pas eu là, n'y a-t-il pas encore bien d'autres facteurs à l'œuvre ? Et ce, dans des combinaisons toujours uniques ?

Examinons-les tour à tour. Les génocides arménien et juif, pour l'essentiel, ne doivent rien à un quelconque expansionnisme capitaliste ; du moins pour ce qui est des Jeunes-Turcs dans l'extermination des Arméniens ; en revanche l'implication de l'État-major allemand dans la planification du génocide arménien est avérée et répondait à ses propres objectifs : stratégiques dans le soutien à son allié ottoman dans la guerre totale, et parfaitement impérialiste dans l'entreprise allemande de pénétration économique et territoriale en terre arabe (la construction du chemin de fer Istanbul-Bagdad à cette fin).

Pourtant, dans ces deux génocides, intervient un autre facteur bien plus terre à terre qui n'a pas un caractère impérialiste, mais une motivation basement économique : la déportation et l'extermination de 1,5 million d'Arméniens et de 6 millions de Juifs ont servi à une spoliation de très grande ampleur de capitaux, de commerces et de biens au profit le plus souvent des cadres les mieux placés dans la machine étatique, ottomane dans un cas, nazie dans l'autre. C'est même là une motivation très réelle de l'État turc de 2015 pour s'agripper à son négationnisme : cent ans après, la reconnaissance du génocide arménien pourrait entraîner une cascade de réparations (car le cadastre de 1915 existe encore et révélerait la totalité des biens spoliés).

Voilà une forme d'«accumulation primitive» du capital que Marx n'avait décidément pas imaginée. La spoliation des biens juifs, notamment, fut aussi une réalité française et européenne dans toutes les parties occupées par le Reich nazi. Le rôle de l'État est ici indéniable, sous des formes hypercentralisées.

Cependant il faut s'interroger sur d'autres aspects que le seul facteur étatique. Dans les deux génocides qui jalonnent la première moitié du 20^e siècle, une très large adhésion idéologique des armées, des administrations et même de secteurs entiers de la population a permis le crime et facilité la terreur, en Turquie comme plus tard en Allemagne et en Europe.

Quelle est la nature profonde de cette idéologie ? Nous revoilà face aux perversions de l'ethnocentrisme qui prend toujours la couleur du mépris de l'Autre. Comme autrefois dans le comportement des Conquistadores, des esclavagistes, puis des colonialistes, le mépris

permet de justifier la domination, culturelle, économique ou politique. Lorsqu'enfin le mépris raciste est institutionnalisé par un État – jeune-turc ou nazi –, il se transforme en haine et autorise les répressions les plus sanglantes.

Il y a bien lieu d'identifier – en appui des facteurs économiques et étatiques – un élément proprement irrationnel qui ouvre la voie aux manipulations les plus extrêmes et, le plus souvent, à la recherche d'un bouc émissaire susceptible de fixer et d'instrumentaliser politiquement les phobies.

Les nouvelles dérives de l'ethnocentrisme

Désormais cet engrenage irrationnel et aliénant se retrouve partout : dans la chasse aux Roms, dans les attentats antisémites, les comportements anti-arabes et antimusulmans. Partout est à l'œuvre l'amalgame qui se nourrit des phobies. La décolonisation n'a été nulle part une décolonisation des esprits ; une critique institutionnelle du colonialisme fut méthodiquement évitée, ce qui donne lieu désormais – en retour – à une revendication de la mémoire que certains qualifient de « repentance ». Il ne s'agit pas de repentance ; il est ici question d'autre chose, de l'absolue nécessité d'en finir avec les mystifications sur de prétendues supériorités ethniques, culturelles, religieuses ou linguistiques. C'est l'absence d'une telle décolonisation des esprits qui ouvre la voie aux nouvelles phobies anti-immigrés. Le droit à la différence est imprescriptible, mais la différence ne donne pas le droit à une quelconque domination.

Les révolutionnaires d'aujourd'hui doivent faire front face à la montée de multiples irrationnels ethnocentrés. Dans ce combat ils ne disposent que d'une seule arme théorique et pratique, la défense des cultures et des ethnies contre les nivellements centralisateurs des États ou les instrumentalisation identitaires par des sectes ou des partis, lorsqu'ils sont intégristes. Cette arme, c'est l'autogestion de la société dans toutes ses composantes. L'autogestion généralisée est le seul garant du droit des autres, du respect de l'Autre.

Le cas des Khmers rouges est spécifique : leur auto-aliénation se fonde sur une interprétation raciste de la lutte des classes : celle-ci devait chez Marx et les marxistes permettre au prolétariat de libérer la société tout entière ; les Khmers rouges ont fait de la lutte des classes – ou de son ersatz raciste – une arme contre la société elle-même. Cas unique d'un auto-génocide, stade suprême de l'irrationnel, où toute référence à l'ethnie est évacuée : ils restèrent « internationalistes » dans une perspective d'extermination de toutes les couches supposées hostiles « par

nature»... Ce fut le cas de substitutisme le plus féroce d'une avant-garde autoproclamée. Enfin, le Rwanda présente une situation exceptionnelle de communautés imbriquées, avec un taux de mariages mixtes et de métissages très élevé, vivant dans les mêmes villages et quartiers, qu'aucune différence culturelle, religieuse ou linguistique ne sépare. Seule l'origine sociohistorique lointaine les distingue – ethnies aristocratiques tutsies d'un côté, paysans hutus de l'autre – et imprègne encore les mémoires. Ce résidu de l'histoire a été exploité et transformé en phobies et en génocide par des politiciens avides de pouvoir et peu soucieux de faire cohabiter et s'unir les deux souches de leur peuple. Gros déficit de démocratie ! La décolonisation s'est limitée au remplacement des colons blancs par une oligarchie noire.

Quel statut pour le dirigeant et l'élu ?

Dans une conception autogestionnaire de l'État il faut aussi aborder le statut de l'élu, du dirigeant. Là encore les observations de l'ethnologue Pierre Clastres sont pertinentes : « Tout pouvoir doit être considéré comme s'opposant à la culture » du peuple, en instaurant « une autorité extérieure à la société et créatrice de sa propre légalité. » La fonction politique unificatrice s'exerce en quelque sorte non à partir de « la société et conformément à elle, mais à partir d'un au-delà incontrôlable et contre elle ». Ainsi, les sociétés indiennes ont su « inventer un moyen de neutraliser la virulence de l'autorité politique » :

Le chef ne traduit pas autre chose que sa dépendance par rapport au groupe et l'obligation dans laquelle il se trouve de manifester à chaque instant l'innocence de sa fonction. [...] Cela apparaît nettement dans la relation du pouvoir à la parole : [...] il est si peu nécessaire au discours du chef d'être écouté que les Indiens ne lui prêtent souvent aucune attention.

Belle leçon de philosophie politique pour nos sociétés de démission démocratique généralisée ! Ainsi, à condition d'éviter les anachronismes, les attributs du pouvoir peuvent donc être retournés en instruments de dépendance des dirigeants par rapport au groupe, à la société. Ce que nous, en démocratie représentative, faisons aussi : une fois tous les cinq ans... ! Pour quelques heures de démocratie délégitimée et largement fantasmée.

Nos élus en régime d'autogestion seront choisis pour leur capacité d'écoute et de synthèse. Lorsque cette capacité s'avérera défailante, on élira un meilleur écouteur de ses mandants sans attendre cinq ans.

Retour sur la question démocratique

La question de la démocratie n'a pas été épuisée par l'analyse traditionnelle des marxistes qui s'est concentrée sur la critique de la démocratie bourgeoise : la critique était fondée, car la démocratie capitaliste a été essentiellement un trompe-l'œil. Mais ils allaient trop vite en besogne en jetant le bébé avec l'eau du bain. Compte tenu de la difficulté d'improviser un changement révolutionnaire du jour au lendemain, les principes démocratiques auraient dû être exploités par les révolutionnaires pour modifier les rapports de forces ; ce qui d'ailleurs a été en partie le cas avec les nouveaux droits des travailleurs, des femmes, de la sécurité sociale, des retraites, etc. Mais sans jamais se traduire en théorie chez la plupart des marxistes, par crainte certainement de tomber dans les impasses réformistes.

D'où l'éternel refrain que certains opposent encore aux autogestionnaires : « Vous mettez la charrue avant les bœufs », ce qui revient à dire que « l'autogestion ne peut surgir qu'après la révolution » (et ils s'appuient d'ailleurs sur les précédents historiques de la Commune de Paris, des exemples yougoslave et algérien). Ce faisant, ils renvoient l'éducation des masses travailleuses à plus tard, ils renvoient la préparation même du processus révolutionnaire à plus tard. Or, les moyens mêmes de la transformation sociale préfigurent la société qu'on cherche à instaurer. *Les moyens préfigurent toujours la fin*. C'est dans les pratiques d'aujourd'hui qu'on esquisse les institutions et les comportements de demain, certes imparfaitement, mais c'est un processus auto-éducatif collectif. Les contre-pouvoirs préparent et anticipent l'autogestion généralisée.

On doit également remarquer combien les impasses et les dérives totalitaires ou bureaucratiques des révolutions passées ont été largement le résultat d'un état d'arriération socio-économique et éducatif des sociétés. Rappelons encore que les dirigeants bolcheviks ne croyaient pas possible de développer une société socialiste dans un seul pays, à tel point que Lénine et Trotsky attendaient impatiemment l'appui de la révolution, notamment allemande. Ils étaient conscients que *la transformation sociale exige un niveau de développement culturel et économique*. Or ce niveau est largement atteint aujourd'hui dans les pays du Nord et déjà en partie dans les pays émergents.

Du modèle bolchevik au projet autogestionnaire

Le modèle bolchevique – fondé sur la discipline, un fort centralisme et, pour une très courte période, le pouvoir des soviets – était une réponse pratique et institutionnelle à cette arriération de la Russie

tsariste. Mais il faut rappeler aussi que ce pouvoir concédé aux soviets ne fut qu'un passage en force de Lénine qui imposa les «Thèses d'avril» contre une majorité bolchevique opposée: celle-ci était encore notablement hostile à toute dépossession politique de l'«avant-garde». Ainsi le pouvoir aux soviets qui aurait dû être un acquis définitif, n'étant pas relayé par cette «avant-garde», perdit très vite sa vitalité face à une bureaucratisation difficilement évitable de ce pays encore féodal et sous-développé. Staline fut en quelque sorte un produit indirect du sous-développement de la Russie révolutionnaire.

Le système des conseils, les soviets, aurait-il pu évoluer en autogestion? Au départ, en février et en octobre 1917, c'est bien d'un processus autogestionnaire que naquirent les soviets (déjà expérimentés brièvement en 1905). Cette évolution eût été possible, mais elle ne correspondait ni à l'état du pays, ni à la conception dominante chez les bolcheviks. Très vite le pouvoir des soviets a tourné en contrôle des soviets par le parti, devenu parti unique. Puis la suppression des tendances et le contrôle des syndicats ont fait le reste¹. Pourtant un régime d'introduction graduelle d'autogestion aurait pu être une vaste entreprise d'éducation des masses et de parade aux dérives bureaucratiques; pour cela il aurait fallu une réflexion théorique plus aboutie et c'est probablement l'état d'arriération du pays qui a rendu cette réflexion impensable et inactuelle. Ce n'est plus le cas dans notre monde d'aujourd'hui, où l'expérience sociale et le niveau de formation autorisent une refondation de la théorie et de la pratique démocratiques.

Bref, *les soviets étaient une matrice potentielle d'autogestion socialiste*, mais dans un pays héritier du régime des tsars, paralysé par la guerre, la guerre civile et l'intervention étrangère, les potentialités ont très vite reflué et la pensée politique avec elles.

En ce 21^e siècle de capitalisme mondialisé et d'environnement gravement menacé, seule une démocratie autogestionnaire est susceptible de rassembler de larges couches dans un processus de transformation sociale radicale, de mettre toutes les compétences au service de ce mouvement, de ne léser aucun groupe, aucune minorité, sans retomber dans les dérives substitutistes (ignorant les peuples) qui ont conduit partout aux échecs.

La pulsion démocratique et ses composantes

Arrivé à ce point de l'exposé, il convient de souligner pourquoi la démocratie n'est pas seulement une invention de la Grèce antique

1. [► De l'autogestion à la bureaucratie soviétique].

ou des grandes révolutions américaine et française. Elle n'est pas née dans l'esprit de quelque philosophe inventif, ni issue du seul rapport des forces sociales dans les sociétés antiques. Elle a aussi ses racines dans la nécessité – finalement assumée au fil des âges – d'accepter que l'Autre soit autre et qu'une vie commune s'organise au-delà des conflits et des guerres. Il faut donc en rechercher les racines profondes dans l'évolution millénaire d'*Homo Sapiens*. On ne peut comprendre la profondeur de *la pulsion démocratique que comme composante du très long cheminement de l'hominisation*.

Deux aspects dominant ce cheminement et ont été très largement sous-estimés : la prolifération inouïe des types humains et l'invention de la solidarité organisée. La diversité croissante des humains crée l'obligation – souvent contrariée par des conflits et des massacres, mais inévitable sur la longue durée – sinon de respecter l'Autre, du moins d'accepter les différences. Quant à la solidarité organisée – qui n'est pas réductible à l'instinct grégaire – elle surgit de la faiblesse physique des humains, faiblesse compensée par son développement neuronal qui trouve cette traduction concrète : la supériorité d'*Homo Sapiens* ne se manifeste pas par les seules avancées techniques, mais avant tout par sa capacité de coopération, d'organisation solidaire. Reprenons ces deux facteurs de l'hominisation.

La biodiversité – qui à partir d'une certaine ère se saisit d'abord d'*Habilis* et d'*Erectus*, puis de *Sapiens*, et les modifie de mille façons – se prolonge naturellement et inévitablement en une *nouvelle diversité proliférante* : profils humains uniques et innombrables, modes de vie, coutumes et civilisations, lesquels s'expriment toujours dans des langues et des mythes époustoufflants de créativité et d'imagination. Cette richesse inédite s'exprimant toujours dans les langues et les cultures, nous la nommerons par ce néologisme : la glossodiversité (Dalgalian, 2012). Il apparaît aujourd'hui évident que, la biodiversité ayant proliféré dans toutes les directions du vivant, elle n'allait pas s'arrêter au moment où *Homo* y ajoutait mille nouvelles dimensions de savoir-faire et d'adaptations. Ce, dans un processus de coévolution permanente avec un environnement toujours changeant.

Enfin il existe un lien organique – qui semble avoir été insuffisamment perçu ou souligné – entre d'une part le foisonnement des profils, des ethnies, des langues et des cultures et, d'autre part, tout ce que les neurobiologistes nous révèlent sur nos capacités d'autostimulation, de renouvellement et d'autonomie. *Notre diversité est bien le fruit de notre créativité neuronale, comme toujours sous pression de notre environnement*. Ainsi qu'à la faveur de métissages de plus en plus nombreux à travers les âges.

Comment ce foisonnement et cette profusion auraient-ils pu se développer sans ces *réserves d'inventivité* au plus profond de nos sillons de matière grise? Et comment, chemin faisant – en trois millions d'années ou plus – cette diversification et cette complexification auraient-elles pu ne pas s'incruster profondément dans nos structures cérébrales qui ont ouvert à chaque étape les voies du dépassement et de la survie? On pressentait depuis Darwin ces évolutions et ces interactions? Certes! Mais en a-t-on tiré toutes les implications?

Notre immaturité à la naissance, unique dans le règne du vivant – à partir d'Homo – s'est traduite chez le nouveau-né humain par sa très grande vulnérabilité et sa dépendance par rapport à la famille ou au groupe qui le prend en charge pour une longue période, l'épigenèse. C'est cette immaturité de départ qui nous a ouvert le plus vaste *champ de potentialités* d'acquisitions, d'apprentissages et d'inventions, que seule la combinaison unique d'un cerveau inachevé – mais bien doté: cent milliards de neurones! – avec une très longue épigenèse/éducabilité aura fait surgir au bénéfice de l'homínisation. Parce que la vulnérabilité du nouveau-né humain est compensée par une très longue prise en charge par un clan lui assurant la survie et surtout la transmission des savoirs indispensables à son autonomie. *Notre éducabilité, unique par sa durée et exclusive dans le monde vivant, est le bénéfice induit de notre naissance en tant qu'êtres immatures et éducatibles.*

Le langage, mais aussi les nouveaux outils, les mythes, les musiques, les techniques, les croyances et les religions ne sont pas le premier grand saut qualitatif, ils sont la conséquence et les retombées de cette éducatibilité inédite du bébé humain. Si *Homo* n'a jamais cessé de naître au fil de ses inventions, c'est bien à partir de cette immaturité initiale qu'il va connaître sa véritable accélération en Sapiens Sapiens. Ce, toujours dans une diversité humaine s'accéléranant de plus en plus.

L'homínisation fut donc inséparable de la diversification. Or, la glossodiversité, cette profusion de langues et de cultures, est à la fois source et condition de notre richesse intellectuelle et donc de toute liberté de pensée. Elle est même partie intégrante de notre créativité et de nos capacités d'adaptation futures. Le saut qualitatif vers une civilisation alternative n'est pas à rechercher du côté d'un nivellement culturel et d'une uniformisation linguistique (dont rêvent certains), mais de nos enrichissements mutuels et du respect de l'Autre. *Le respect de cette diversité péniblement acquise et enrichie au cours des âges est une composante de notre humanisation encore fragile.*

Pourtant ce facteur de diversité n'est pas seul à l'œuvre: la reconnaissance et le respect de nos diversités ont pour corollaire une solidarité

organisée. Aux origines de l'humain, celle-ci fut une nécessité pour la survie face aux prédateurs, aux cataclysmes naturels, aux ennemis, mais aussi pour une plus grande efficacité dans la chasse, la pêche, la cueillette, la conquête de nouveaux territoires, la conservation du feu. Au fil des âges la solidarité s'est transformée, effilochée et réduite à des cercles de plus en plus restreints. Cela, sur fond de différenciation en classes sociales de plus en plus antagonistes. Désormais, elle est menacée d'extinction jusque dans nos vies quotidiennes et notre mémoire collective.

L'invention millénaire de la solidarité et son organisation politique sont à remettre au centre de nos combats et de notre réflexion : à l'ère de la mondialisation, la solidarité ne peut plus se confiner au clan, à l'ethnie, à la nation ; elle n'est pas non plus compatible avec une culture unique mondialisée. (N'est-ce pas le mépris colonial et postcolonial qui ont mis l'Afrique et le Sud en général dans l'état d'exploitation et de délaissement qui sévit depuis près de trois cents ans?)

Diversification et solidarité organisée ayant été – bien plus que les progrès techniques – *les vrais moteurs de l'homínisation*, ce sont encore ces deux moteurs qui permettront les avancées démocratiques à inventer pour l'avenir des humains et de leur environnement : c'est là une définition anthropologique de la société autogestionnaire. Elle est inscrite dans notre longue préhistoire et dans nos sillons de matière grise.

La perspective stratégique

Il semble évident que les finalités et les principes ci-dessus appellent de nouvelles formes d'organisation sociopolitique : le parti du changement et des transformations sociales radicales ne peut plus se concevoir comme parti centralisé et hiérarchisé. Le «parti» de l'autogestion solidaire est nécessairement *un parti-mouvement, un parti-réseau*, composé de militants politiques, associatifs et syndicaux, représentant en son sein les couches sociales mais aussi les intérêts de défense de l'environnement,



des services publics, notamment du logement, de la santé et de l'éducation, ainsi que de structures propres aux femmes.

Le régime interne de ce parti-mouvement ne sera pas un régime de courants et de tendances figées, mais une confrontation mouvante d'objectifs et de points de vue, avec le but de dégager sur chaque question le meilleur consensus possible : que des alliances se nouent est inévitable et probablement indispensable, mais aucune alliance n'y sera un affrontement cartel contre cartel. La qualité première de ce parti-mouvement sera son aptitude à faire passer l'intérêt le plus large avant les intérêts catégoriels, une sorte de « *nouveau civisme autogestionnaire* » en somme¹.

Pourtant cet esprit de synthèse n'est pas issu de quelque esprit béatement optimiste : l'autogestion généralisée, telle que nous venons de l'esquisser à grands traits, est une base de rassemblement possible – et en partie déjà réelle dans les luttes et les textes – de plusieurs courants politiques constitués : l'autogestion est d'ores et déjà un point de rencontre entre libertaires et marxistes ; elle peut aussi attirer les écologistes les plus avancés dans la rupture avec le capitalisme, les « décroissants » et les féministes.

Ce premier noyau devra également fédérer autour de lui toutes sortes de groupes et d'associations dont le point d'ancrage initial n'est pas forcément partidaire, mais axé sur des engagements aussi divers que la promotion des pays du Sud, la défense des sans-papiers, l'aide aux migrants, l'agriculture paysanne équitable et biologique, la promotion d'initiatives de production et de consommation citoyennes, les mouvements pédagogiques, les droits des femmes et les droits humains en général. Parallèlement ce courant autogestionnaire aura pour priorité l'organisation de formations tous azimuts, liées à la pratique de l'autogestion et de l'autogouvernement. L'objectif est de produire un basculement de l'opinion publique – comme cela a déjà commencé avec les critères écologiques désormais largement repris – et de créer une nouvelle culture démocratique et socioculturelle favorable aux initiatives de base sur tous les sujets d'intérêt général. Ce, sur fond de contre-pouvoirs institutionnels modifiant les rapports de pouvoir dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Pourtant cette révolution – qui se conçoit comme un processus progressif et démocratique – ne se fera pas sans heurts. Ceux-ci peuvent se révéler violents, tant peut être extrême la réaction (dans tous les sens du terme) des nantis et de leurs soutiens idéologiques : l'ultra-libéralisme peut devenir ultra-violent et il en a les moyens. Les formes

1. [► Du parti-État au parti-mouvement].

de la résistance et de la riposte ne sont ni prévisibles, ni uniformes ; en aucun cas il ne faudrait nourrir l'illusion qu'un approfondissement de la démocratie pourra se passer de mobilisations et de luttes.

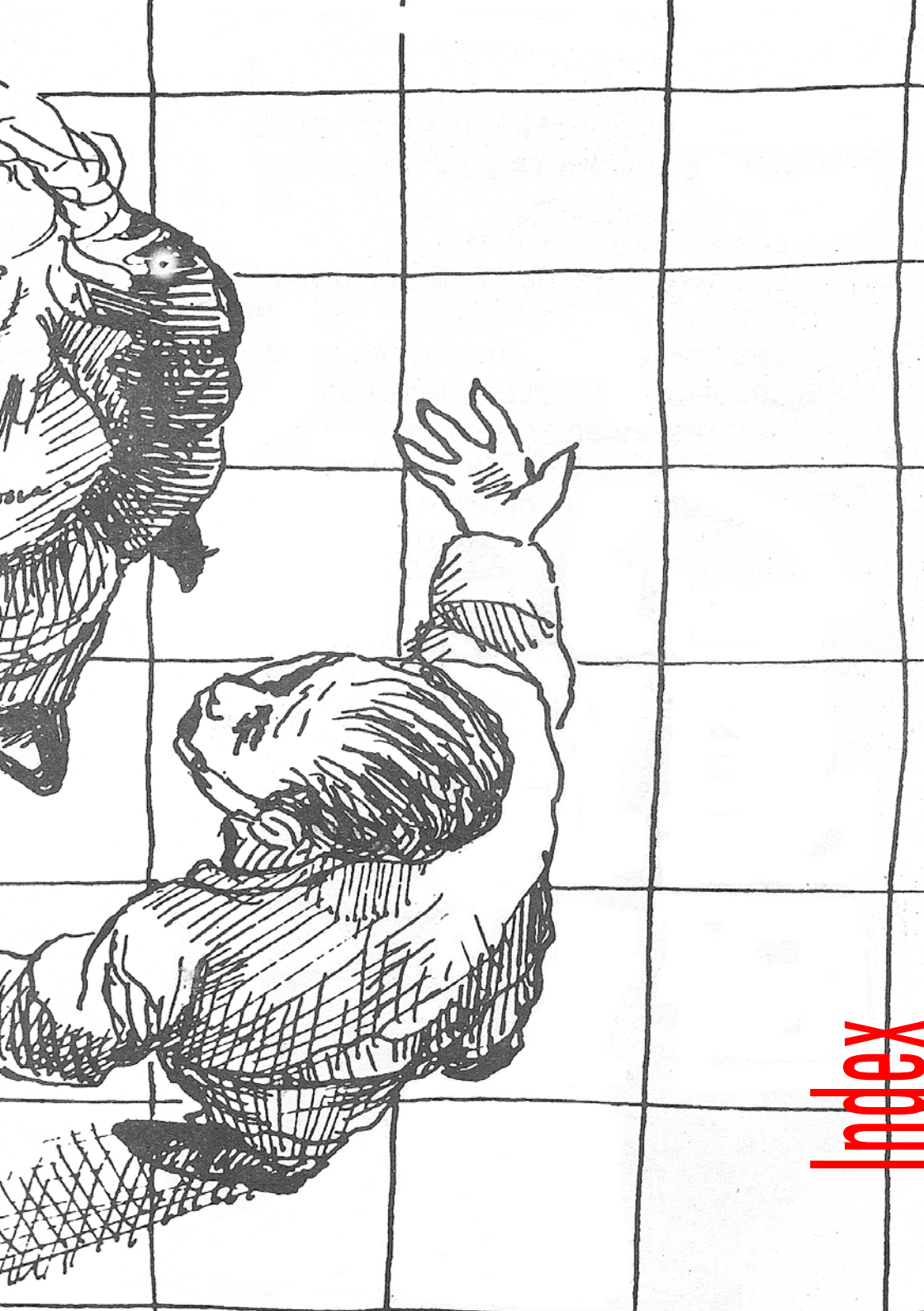
Nous avons dit que l'autogestion n'était pas une réponse clés en main à tous les problèmes. Alors, qu'on ne vienne pas dire : à quoi sert-elle ? Car la vraie question est : y a-t-il une autre solution démocratique pour renverser un système capitaliste à l'agonie ?

2013

Pour en savoir plus

Clastres, Pierre (1980), *Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Le Seuil.

Dalgalian, Gilbert (2012), *Capitalisme à l'agonie : Quel avenir pour Homo Sapiens ?* Paris, L'Harmattan.



Index

INDEX DES ARTICLES

TOME 1

5. Que cette encyclopédie devienne un bien commun

Prologue

17. Du passé/présent à l'invention d'autres possibles

L'autogestion en actes

Algérie (1962-1965)

- 29. Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve (La)
- 33. À propos du congrès des travailleurs de la terre
- 36. Instructions générales aux organes de presse écrite et orale
- 37. Comment s'est déroulé le congrès des travailleurs de la terre ?
- 42. Producteurs ou marchandises ?
- 44. Un article antisocialiste
- 45. Une démocratie autogestionnaire en gestation
- 53. Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes
- 54. Décrets sur l'autogestion des entreprises industrielles et minières
- 59. Décrets sur les règles de répartition du revenu des exploitations et entreprises d'autogestion
- 61. Circulaire relative au mode d'élection des conseils des travailleurs et des comités de gestion
- 62. Charte d'Alger

Égypte

- 68. Travailleurs prennent les choses en main (Les)

Tunisie

- 73. Optimum Group Évolution en Scop

Amérique indo-afro-latine

- 77. Un volcan d'émancipations en construction
- 85. Amérique andine
- 85. Communautés et autonomie
- 104. Construire le « buen vivir – Sumak Kawsay »

Argentine

- 111. Capitale mondiale des entreprises récupérées (La)

- 125. Consolidation des entreprises récupérées
- 133. Curt-Impex
- 136. Genèse d'une mobilisation ouvrière inédite
- 145. Jugos Suin : Désormais, les jus de fruits ont le goût des travailleurs
- 148. Multiples facettes des coopératives (Les)
- 153. Occuper, résister, produire
- 159. Pipinas, un hôtel abandonné puis récupéré
- 161. Plus de 60 entreprises récupérées entre 2010 et 2013
- 166. Red Gráfica Cooperativa, un réseau pour s'émanciper des lois du marché
- 169. Regarder là-bas pour construire ici...

Brésil

- 174. Budget participatif
- 188. Commune du 17 avril (La)
- 196. Démocratisation, crise économique et récupérations d'entreprises
- 201. Entreprises récupérées par les travailleurs (Les)
- 210. Flaskô, dix ans d'occupation
- 212. Flaskô, le manifeste
- 216. Occupation urbaine et coopérative solidaire
- 218. Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul

Chili (Unité populaire, 1970-1973)

- 224. Poder popular
- 236. Projet de loi sur le système national d'autogestion

Mexique

- 241. Autonomie et construction d'alternatives
- 247. Can worker-owners make a big factory run?
- 260. Commune de Oaxaca (La)
- 269. Continental : une multinationale battue
- 274. Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales

Pérou

- 291. Travailleurs et autogestion
- 294. Villa El Salvador : économie solidaire, développement local et co-production de services dans un bidonville

Uruguay

- 299. ABC Coop
- 303. Un processus historique de récupération d'entreprises
- 322. Sans-terre urbains (Les)

Venezuela

- 333. Conseils communaux et double pouvoir
- 354. Contrôle ouvrier et État bolivarien

366. Essai de caractérisation du processus bolivarien
381. Impact et incidences des politiques publiques dans le développement coopératif

INDEX DES ARTICLES

TOME 2

Amérique du Nord

17. Utopie aux commandes (L')

États-Unis (1880-1940)

21. Aube du mouvement coopératif américain (L')
26. Commune de Seattle (La)
30. Building Utopia
33. Black Power
43. Centres médicaux populaires (Les)
44. Pour l'autogestion
45. Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré
64. Une coopérative bio à Brooklyn
65. Une économie au service des communautés
66. Chicago : l'autogestion a sa fenêtre
70. New Era Windows
72. Northeast Greensboro : les habitants veulent une épicerie
73. Taxi, coopérative et immigrés

Québec (Les années 68)

76. Tricofil
87. Uniroyal : les ouvriers s'emparent de l'usine

Belgique (Les années 68)

93. Produire, vendre et remplacer le patronat défaillant

Espagne (1936-1939)

101. Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire (L')
109. Catalogne : la classe ouvrière avait pris le dessus
120. Athénées libertaires... d'hier à aujourd'hui (Les)
124. Collectivisations industrielles
139. Décret de collectivisation de la Généralité (Le)
140. Gestion ouvrière des transports publics
145. Vers l'autogestion
154. Autogestion et usines récupérées dans la nouvelle réalité espagnole
157. Autogestion et le mouvement du 15 mai (L')

Pays basque

172. Mondragón : un groupe coopératif unique au monde

France

189. Alternative et reprises d'entreprises

(1848-1871)

194. Aube précoce de Lyon (L')

200. Appel pour la formation d'une cuisine coopérative

202. Association internationale des travailleurs et le travail coopératif (L')

203. Ateliers coopératifs de la Commune de Paris

204. Biens vacants

209. Commune de Paris (La)

210. Commune de Paris : entre autogestion et projet souverain

220. Conception communaliste (La)

221. Décret du 16 avril 1871 sur les biens vacants

(avant 1914)

222. CGT 1900 : poussées autogestionnaires

231. Extraordinaire histoire de la coopérative l'Égalitaire, 1876-1914 (L')

(Front populaire)

236. Une tentative d'exploitation directe

(La Libération)

240. Août 1944 : du contrôle à l'autogestion

242. Comités de gestion (1944-1945)

242. Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion

(Mai 68)

248. Autogestion comme mot d'ordre d'action (L')

250. Nantes : récit des débuts d'une gestion directe

255. Soviets à Saclay (Des)?

256. UNEF propose (L')...

(Les années 68, les années Lip)

259. Caron-Ozanne : une expérience d'autogestion en Normandie

260. Fracture

263. Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »

273. Lip : l'histoire d'un syndicalisme particulier

286. Pouvoirs étudiant et lycéen

(De nos jours)

294. Acières de Ploërmel : quand des métallos deviennent propriétaires de leur usine

298. Ambiance Bois ou l'aventure d'un collectif autogéré

303. Ardelaine : une « coopérative de territoire » en Ardèche

- 309. Céralép : le refus du diktat des actionnaires !
- 312. Collectif pour le redémarrage de Lustucru
- 314. De Pilpa à La Fabrique du Sud
- 317. La Fabrique du Sud (ex-Pilpa)
- 321. Fralib : le chemin d'une alternative populaire
- 327. De Fralib à la Scop-Ti, état des lieux
- 331. Hélio-Corbeil, c'est notre outil
- 333. De l'économie sociale à l'économie sociale et solidaire en passant par l'économie alternative et solidaire
- 344. Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises
- 348. Mutualité étudiante : l'autogestion expropriée (1948-2015)
- 354. Notre-Dame-des-Landes, zone à autogestion déterminée
- 359. Notre-Dame-des-Landes : les composantes de la lutte
- 364. Gaz de schiste : une lutte citoyenne en Ardèche méridionale
- 369. Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier
- 372. Sanofi : bien public ou marchandise ? Qui décide ?
- 380. SeaFrance : du sauvetage au naufrage

Corse

- 383. Une logique de contre-plan
- 384. Une stratégie d'autodétermination

Guadeloupe

- 387. Une expérience d'autogestion en 1905
- 388. Ferme de Campêche (La)

Grande-Bretagne

- 391. Nationalisation ou contrôle ouvrier ?
- 399. De Londres à Glasgow : la flamme du contrôle ouvrier
- 404. Grève active à la Clyde
- 409. Tower Colliery : treize années de gestion ouvrière

TOME 3

Grèce (Les années troïka)

- 13. Oxi avait conjuré les « dix plaies » de la Grèce
- 17. Une alternative pour la Grèce
- 24. Dispensaires et pharmacies autogérés
- 26. Dispensaire de la rue Kannigos (Le)
- 28. Du champ à l'assiette
- 33. Initiatives solidaires de commerce équitable
- 36. Un hôpital sous contrôle ouvrier
- 38. Un journal en autogestion !

- 40. Relance de la télévision publique
- 41. Thessalonique s'oppose à la privatisation de l'eau
- 45. *Vio.Me*: « Si vous ne le pouvez pas, nous, nous le pouvons! »
- 47. *Vio.Me* commence sa production sous contrôle ouvrier!

Italie (1919-1920)

- 50. Printemps des conseils ouvriers (Le)
- 58. Atelier Zéro est né (L')
- 60. Centres sociaux: une pratique autonome et radicale
- 64. Rimaflo Trezzano, les travailleurs font renaître l'entreprise sans patron
- 66. Rimaflo, le film

Portugal (la révolution des œillets, 1974-1976)

- 68. Nationalisations et contrôle ouvrier dans la révolution portugaise
- 89. Révolution des Œillets, Poder popular et autogestion
- 95. Portées et limites de l'autogestion

Turquie

- 102. Kazova: 100% coton, 100% laine, 100% produit sans patron

Pays de l'ancien «socialisme réel»

- 107. Introduction
- 112. Mouvements pour l'autogestion en Europe du centre et de l'est

Hongrie

- 127. Conseils ouvriers à Budapest

Pologne (1980-1981)

- 145. Affaire de tous les travailleurs (L')
- 147. Autogestion et Solidarnosc (L')
- 157. Contre-plan ouvrier à la Compagnie aérienne polonaise LOT (Un)
- 159. Dix conditions pour un renouveau de l'autogestion
- 162. Instructions en cas de grève générale
- 163. Pour le pouvoir aux travailleurs
- 179. République autogérée
- 183. Résolution sur l'autogestion

Russie (1917-1918)

- 186. Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe
- 216. De l'autogestion à la bureaucratie soviétique

Tchécoslovaquie (Les années «printemps de Prague»)

- 221. Printemps de Prague
- 228. Premiers pas de l'autogestion dans une usine de constructions mécaniques (Les)
- 236. Projet de statuts de l'autogestion des travailleurs de l'usine W. Pieck

239. Projet de thèses du 14^e congrès extraordinaire (clandestin) du Parti communiste tchécoslovaque

Yougoslavie

242. Repères yougoslaves

243. Propriété sociale en droit yougoslave (La)

255. Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures

263. Constitution de 1963 (La)

274. Rapport sur le projet de Constitution à la 6^e session ordinaire de l'Assemblée populaire fédérale (1953)

280. Rapport sur le projet de nouvelle Constitution (1962)

281. Amendements à la Constitution

289. Loi sur le travail associé (La)

312. Pour une appropriation plurielle des bilans

Bosnie-Herzégovine (Après 1989)

334. Ce n'est pas seulement un printemps

339. Première proclamation du Plénum des citoyens de Tuzla

341. Revendications communes adoptées par les plénums

Croatie

343. Une usine autogérée sur les ruines d'un géant yougoslave

Espace balkanique

349. Lutte pour les communs dans les Balkans (La)

Chine

371. Papeterie de Zhengzhou contre la privatisation (La)

Japon

375. Seisan kanri!

Australie

384. *Work-in* chez Harco Steel

387. Prendre les commandes au patron

TOME 5

11. Esquisse des fondements de la démocratie directe

32. Faire dépérir l'État

54. Figures de l'appropriation sociale chez Marx (Les)

84. Guerre civile en France (La)

85. Implications de l'autogestion (Les)

90. Internationale communiste et les coopératives (L')

- 91. Industrie nationalisée et gestion ouvrière
- 94. Liberté, émancipation, autogestion... le fil du temps
- 115. Lutte pour l'autogestion et la révolution (La)
- 117. Marx et l'autogestion
- 127. Marx et le marxisme
- 138. Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France
- 168. Multiples facettes de l'autogestion (Les)
- 171. Nationalisation, autogestion et droit de propriété
- 184. Organiser la production sur une base coopérative
- 185. Ouvrir une brèche dans la vieille société
- 187. Ouvrir le débat sur les perspectives pour le contrôle et l'autogestion socialiste
- 214. Planification et autogestion
- 229. Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique ?
- 245. Problèmes théoriques de l'autogestion
- 253. Processus (À propos du concept de)
- 262. Programme de Gotha (Critique du)
- 263. Propositions positives (Des)
- 264. Pour l'autogestion généralisée
- 276. Proudhon, l'autogestion ouvrière et les anarchistes
- 298. Question de l'appropriation sociale (La)
- 328. Quelques considérations
- 330. Représentants des salariés dans les conseils d'administration : « Des plénipotentiaires envoyés en pays ennemi »
- 334. Thèses pour une théorie démocratique de l'État et du socialisme
- 340. Tout n'a pas été essayé
- 345. Travail coopératif
- 346. Treize questions sur l'autogestion
- 360. Utopie contre pragmatisme
- 366. Vers une révolution autogestionnaire

TOME 6

École, éducation, culture

- 13. Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école
- 33. Pédagogie Freinet et autogestion
- 36. Lycée autogéré de Paris
- 40. Résistance pédagogique
- 42. Samosz
- 44. Oui au contrôle étudiant
- 45. Berkeley Gets Rolling
- 46. Éducation émancipatrice (L')

50. Politisation et autogestion du marché du livre en Allemagne

50. Pratiques culturelles et autogestion

Écologie, transition écologique

61. Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique (Les)

71. Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire

85. Écologie et socialisme : travail, production et valeur

96. Écologie, le rouge et le vert (L')

104. Écosocialisme et planification démocratique

123. Société de consommation, écologie et autogestion

134. Thèse et l'antithèse (La)

Féminisme

139. Autodéfense féministe en Italie : une pratique autogestionnaire (L')

151. Féminisme « décolonial » et économie sociale et populaire

167. Féminisme et autogestion

179. Féminisme et autogestion en Bolivie : « Démocratie dans le pays, dans la maison et dans le lit »

189. Féminisme-marxiste et économie solidaire

195. Femmes de la Brukman (Les)

195. Genre et autogestion à la Brukman

217. Genre et entreprises récupérées en Argentine

230. Lip, combat féministe ? Le rôle de l'autogestion dans l'émancipation des ouvrières

243. Pourquoi nous réclamons-nous de l'autogestion ?

244. Self-Help

245. Sí se puede !

Ville, urbanisme, habitat

249. Pour une autre ville

266. Consult'action à Bobigny

270. Une coopérative d'habitants

280. Entraide et réhabilitation urbaine

287. Le spectre et son esprit

Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs »

292. 4^e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » (2013)

294. Des Rencontres sud-américaines porteuses de perspectives (2013)

300. 1^{er} Rencontres européennes de « L'économie des travailleurs » (2014)

305. 5^e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » (2015)

Bibliographie, filmographie

317. L'autogestion en actes

343. Buts, chemins moyens

Les auteur-es et les membres du comité éditorial international

Association Autogestion (L')

« Les employés du Plaza décident d'un système d'autogestion »

INDEX THÉMATIQUE

ABC Coop

tome 1 : 299

Ambiance Bois

tome 2 : 298, 299, 300, 302, 308

Acampamento

tome 1 : 80, 188, 189, 190, 191, 195

Aciéries de Ploërmel

tome 2 : 294, 296

tome 4 : 222, 224

tome 6 : 302

ADN

tome 2 : 243, 244, 245, 247

Appropriation par l'usage commun

tome 4 : 39, 40

Appropriation sociale, appropriation collective

tome 1 : 20, 65, 77, 78, 124, 234, 266, 279, 315, 352

tome 2 : 79, 82, 96, 112, 113, 239, 246, 250, 319, 321, 347, 373, 374, 375, 379, 389, 406

tome 3 : 34, 97, 108, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 265, 291, 317, 328, 379

tome 4 : 23, 26, 27, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 91, 117, 121, 168, 213, 274, 278, 309, 317, 319, 321, 347, 350, 357, 369, 382

tome 5 : 36, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 136, 142, 164, 165, 173, 178, 181, 182, 235, 239, 241, 258, 260, 289, 298, 299, 300, 301, 302, 304, 307, 308, 309, 312, 313, 314, 319, 321, 324, 325, 326, 327, 340, 342, 343, 344, 346

tome 6 : 77, 106, 107

Ardelaine

tome 2 : 303, 304, 305, 306, 307, 308

Asentamiento

tome 1 : 331

tome 6 : 289

Assemblée des délégués

tome 1 : 228

tome 3 : 168, 371, 372, 373

Assemblée générale

tome 1 : 55, 56, 57, 58, 60, 61, 118, 129, 205, 262, 270, 271, 295, 301, 311, 346

tome 2 : 49, 62, 78, 79, 81, 82, 88, 95, 96, 98, 102, 106, 112, 113, 116, 126, 128, 129, 141, 173, 177, 196, 197, 206, 233, 234, 241, 259, 260, 264, 266, 267, 269, 276, 277, 280, 292, 300, 310, 321, 341, 355, 356, 362, 367, 371, 410

tome 3 : 25, 31, 34, 36, 37, 38, 39, 41, 46, 47, 82, 90, 113, 123, 385

tome 4 : 49, 88, 101, 102, 103, 106, 148, 149, 164, 202, 203, 289

tome 5: 116, 147, 171, 183, 184, 208, 275, 331, 332, 346, 353
tome 6: 37, 38, 39, 45, 197, 212, 214, 215, 233, 234, 235, 239, 273, 277

Assemblée populaire

tome 1: 112, 168, 225, 265
tome 4: 122, 267, 363, 365, 366
tome 5: 112

Assemblée populaire des peuples de Oaxaca (APPO)

tome 1: 81, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 273

Assemblée des travailleurs

tome 3: 45, 232, 234, 236, 237

Association de consommation, association de consommateurs

tome 2: 206
tome 3: 151, 155

Association de production

tome 2: 206
tome 4: 262

Association des bijoutiers en doré

tome 2: 192

Association fraternelle de l'industrie française

tome 2: 198

Association fraternelle des ouvriers menuisiers

tome 2: 196

Association fraternelle laborieuse des cordonniers-bottiers

tome 2: 197

Association générale et solidaire des tailleurs de pierre du Rhône

tome 2: 197

Atelier zéro

tome 3: 59, 60

Athénée

tome 1: 325
tome 2: 120, 121, 122, 123

Autodéfense

tome 1: 350
tome 2: 26, 211, 252, 264, 407
tome 3: 23, 146, 172
tome 4: 153, 154, 398
tome 5: 151
tome 6: 139, 146, 147, 148, 149, 150

Autodétermination

tome 1: 92, 94, 122, 186, 216, 234, 391
tome 2: 41, 44, 47, 48, 383, 384, 385, 386
tome 3: 239, 326, 330, 331

tome 4: 144, 145, 246, 249, 250, 260, 282, 283, 285, 352, 357

tome 5: 115, 146, 147, 151, 267

Autogouvernement

tome 1: 47, 92

tome 3: 36, 38, 112

tome 4: 42, 98, 116, 245, 250, 258, 392, 393, 394, 407

tome 5: 123, 146, 166, 167, 261, 304, 305, 306, 308, 314

Avenir de Plaisance

tome 2: 233

Berliet

tome 2: 247

Biens communaux

tome 1: 279

tome 4: 119, 127

Biens communs

tome 1: 82

tome 2: 374

tome 4: 21, 69, 77, 81, 84, 85, 88, 267, 270, 356, 369

tome 5: 181, 258

tome 6: 64, 95, 287

Biens vacants

tome 1: 54

tome 2: 221

tome 3: 91, 114, 115

tome 4: 206, 387

Black Power

tome 1: 5, 22

Bourse des sociétés coopératives

tome 2: 233

Brukman

tome 1: 118, 120, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 150

tome 6: 195, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216

Buda

tome 2: 270

Budget participatif

tome 1: 18, 78, 80, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 219, 220, 221, 296, 348

tome 4: 267, 273, 373, 381

tome 5: 161, 162, 231

tome 6: 63, 121, 260, 267, 269

Buen Vivir

tome 1: 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110

tome 6: 163, 191

Bureau national d'animation du secteur socialiste

tome 1: 29

Caisse centrale d'égalisation

tome 2: 107

Caracoles

tome 1: 78, 276

Caudron

tome 2: 240, 241

Centre social

tome 3: 32, 58, 60, 61, 91

tome 6: 55

Centri Sociali Occupati Autogestiti (CSOA)

tome 3: 60, 61, 62

Centro Popolare Autogestito Firenze-Sud

tome 3: 61

Céralep

tome 2: 309, 310, 312, 344

Cerizay

tome 2: 270

Charte d'Alger

tome 1: 31, 35, 38, 39, 41, 42, 44, 62

Chambre autogestionnaire, Chambre de l'autogestion

tome 3: 161, 175

tome 4: 78

tome 6: 82

Chambres de droits spécifiques, Chambre des nations

tome 3: 240

tome 4: 73

tome 6: 82

Chambre des services sociaux

tome 3: 240

Chambre économique

tome 5: 50

Chambre industrielle

tome 3: 240

Chambre socio-économique

tome 3: 175

CIP

tome 2: 270

Clyde (chantiers navals de la)

tome 1 : 5, 22

tome 2 : 394, 395, 396, 397, 400, 401, 403, 404, 405, 406, 407

tome 3 : 384

tome 5 : 213

Cofuesa

tome 1 : 309

Colase

tome 1 : 309

Collectivisation

tome 2 : 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 124, 125, 126, 129, 130, 131, 133,
135, 137, 143, 151, 154, 357

tome 3 : 80, 219

tome 4 : 137, 142, 341

tome 5 : 156, 178, 206, 258

tome 6 : 84

Combine Committee

tome 4 : 134, 135, 136

Comité de gestion

tome 1 : 36, 38, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 221

tome 2 : 95, 102, 105, 106, 108, 127, 242, 245, 247

tome 3 : 117

Comité central de grève

tome 2 : 26, 27, 252, 253, 254

tome 5 : 142

Commandos communaux

tome 1 : 229

Comité central d'action

tome 2 : 255

Comité consultatif de gestion

tome 2 : 243, 244, 245

Comité de grève

tome 2 : 26, 27, 28, 237, 238, 251, 254, 260, 264, 266, 357

tome 3 : 123, 154, 162, 163

tome 4 : 88, 101, 102, 147, 148, 149, 170

tome 5 : 135, 184, 208, 346

Comité de production

tome 3 : 229, 232, 233

Comité d'usine, conseil d'usine

tome 2 : 112

tome 3 : 109, 186, 216, 217, 218, 219

tome 4: 339

tome 5: 22, 266

Comité national de grève

tome 3: 162

Comité ouvrier

tome 2: 106, 116, 241, 394, 395, 396

Commerce véridique

tome 2: 194

Commune de Oaxaca

tome 1: 81, 246, 260, 263, 265, 268

Commune de Lyon

tome 2: 214

Commune de Marseille

tome 2: 214

Commune de Paris

tome 1: 5, 18, 22, 47, 176, 233, 349, 368

tome 2: 203, 204, 205, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222

tome 3: 109, 113

tome 4: 27, 77, 103, 118, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 170, 194, 245, 312, 317, 402

tome 5: 13, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 36, 38, 39, 40, 41, 50, 63, 69, 80, 81, 82, 83, 84,
85, 102, 103, 104, 106, 108, 122, 124, 126, 133, 154, 171, 249, 272, 317, 318, 349, 364

tome 6: 107

Commune du 17 avril

tome 1: 80, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195

Compagnie des autobus de Barcelone

tome 2: 107

Compagnie des tramways de Barcelone

tome 2: 107, 111, 130, 131, 140, 141, 142

Comuna

tome 1: 191, 192, 194, 357

tome 6: 306, 310

Conseil central ouvrier

tome 3: 127, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 142

Conseil communal d'animation de l'autogestion

tome 1: 55

Conseil d'atelier

tome 2: 111

tome 3: 168

tome 5: 353, 358

Conseil de défense des travailleurs

tome 3: 85

Conseil de dépôt

tome 2: 111

Conseil d'établissement

tome 6: 24, 35

Conseil d'utilisateur

tome 6: 19

Conseil ouvrier, conseil de travailleurs

tome 1: 5, 22, 36, 38, 47, 55, 56, 57, 61, 62, 176, 349, 363, 364, 368

tome 3: 50, 51, 53, 55, 110, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 148, 151, 153, 155, 159, 160, 161, 166, 168, 170, 184, 224, 225, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 322

tome 4: 103, 129, 130, 143, 144, 145, 149, 152, 163, 165, 167, 170, 171, 174, 175, 176, 177, 179, 183, 184, 185, 194, 207, 289, 362

tome 5: 107, 110, 128, 129, 150, 152, 175, 266, 272, 329, 349

tome 6: 79, 80, 308

Contre-plan

tome 1: 5

tome 2: 272, 383

tome 3: 110, 157

tome 4: 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139

tome 5: 241, 276

tome 6: 67, 70

Contre-pouvoir

tome 1: 82, 94, 326, 328, 350

tome 2: 264, 384

tome 3: 156, 178

tome 4: 19, 22, 85, 147, 152, 208, 209, 235, 260, 264, 265, 391, 392, 393, 402, 407

tome 5: 182, 269

tome 6: 65

Contrôle de la production

tome 3: 81, 83, 84, 153, 174, 216, 223, 375, 377, 379

Contrôle étudiant

tome 2: 287, 290, 291, 293, 351, 352

tome 4: 49, 181

tome 6: 44, 45

Contrôle lycéen

tome 2: 290

Contrôle ouvrier

tome 1: 20, 81, 112, 118, 121, 122, 127, 139, 140, 170, 172, 203, 210, 211, 212, 214, 225, 229, 231, 248, 259, 344, 355, 359, 360, 361, 362, 364, 371, 372, 374, 375, 376

tome 2: 29, 64, 93, 115, 117, 139, 140, 167, 239, 240, 264, 369, 372, 391, 392, 393, 394, 395, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 405, 407, 408

tome 3: 36, 48, 67, 69, 72, 74, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 91, 93, 94, 109, 115, 119, 123, 166, 186, 216, 217, 218, 219, 346, 377, 379, 384, 386

tome 4: 41, 75, 90, 109, 110, 111, 131, 143, 145, 156, 159, 161, 162, 164, 166, 169, 170, 183, 187, 195, 221, 226, 227, 286, 336, 337, 338, 339, 340

tome 5: 22, 51, 115, 116, 150, 151, 152, 176, 177, 209

tome 6: 67, 198, 204, 209, 210, 296, 297, 299, 303

Contrôle ouvrier et populaire

tome 4: 286, 336

Coopdy

tome 1: 309

Cooperativa de Trabajadores del Molino Santa Rosa

tome 1: 309

Cooperativa Maderera del Norte

tome 1: 309

Cooperativa NiboPlast

tome 1: 309

Cooperativa Pipinas Viva

tome 1: 159, 160, 161

Cooperativa Radio Taxi del Cerr

tome 1: 308

Cooperativa trabajadores democráticos de Occidente (Tradoc)

tome 1: 19

Coopérative

tome 1: 19, 20, 22, 73, 74, 81, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 127, 128, 129, 130, 131, 137, 139, 140, 142, 148, 149, 150, 154, 168, 170, 192, 193, 194, 204, 207, 211, 212, 216, 217, 247, 253, 255, 256, 257, 259, 260, 271, 272, 273, 300, 301, 302, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 318, 327, 328, 338, 344, 346, 347, 369, 370, 381, 385

tome 2: 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 30, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 48, 51, 53, 54, 55, 59, 61, 64, 65, 66, 68, 69, 76, 77, 87, 90, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 107, 112, 114, 122, 143, 156, 157, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 209, 216, 222, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 270, 272, 282, 294, 295, 300, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 313, 314, 319, 322, 324, 325, 326, 329, 334, 336, 340, 341, 344, 345, 346, 347, 350, 376, 378, 384, 385, 394, 407, 408, 410

tome 3: 19, 22, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 57, 65, 66, 82, 92, 100, 102, 103, 104, 108, 113, 117, 152, 162, 181, 206, 240, 271, 293, 297, 299, 303, 307, 308, 310, 317, 363, 365, 377, 378, 380, 382

tome 4: 13, 39, 52, 53, 74, 75, 83, 86, 87, 117, 168, 174, 188, 191, 214, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 250, 251, 252, 253, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 276, 277, 278, 279, 287, 289, 290, 292, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 322, 323, 337, 352, 362, 369, 372, 374, 375, 376, 377

tome 5: 35, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 90, 91, 106, 118, 123, 153, 161, 163, 164, 166, 168, 179, 184, 185, 186, 229, 238, 243, 249, 255, 261,

262, 263, 264, 265, 286, 290, 291, 293, 300, 301, 303, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 316, 318, 319, 321, 327, 328, 345, 346, 349, 351, 363, 364, 366

tome 6 : 27, 35, 45, 50, 83, 105, 165, 183, 186, 188, 192, 195, 196, 198, 204, 210, 212, 217, 223, 225, 245, 270, 271, 272, 275, 276, 277, 278, 279, 290, 294, 295, 302, 303, 310

Coopérative Ampo

tome 2 : 177

Coopérative Aurora

tome 1 : 308

Coopérative d'ateliers mécanique

tome 1 : 306

Coopérative de logements

282

Coopérative de production

tome 1 : 67, 73, 74, 117, 130, 132, 155, 273, 305, 307, 312, 313

tome 2 : 24, 35, 48, 53, 54, 59, 69, 76, 94, 112, 196, 202, 227, 228, 229, 232, 384, 408

tome 3 : 100

tome 4 : 53, 188, 250, 263, 310, 311, 313, 337

tome 5 : 35, 63, 64, 68, 73, 118, 238, 262, 291, 307, 345, 346, 351

tome 6 : 275

Coopérative de production de thermos

tome 1 : 307

Coopérative de transports de Paysandú

tome 1 : 306

Coopérative Irizar

tome 2 : 177

Coopérative Som Energía

tome 2 : 157

Coopérative Tinta Negra

tome 2 : 157

Coopérative Ulgor

tome 2 : 172, 173, 175, 182

Coopérative Unidad Cardiorrespiratoria Emergencia Móbil

tome 1 : 307

Coopima

tome 1 : 309

Cordon industriel

tome 1 : 79, 228, 229, 230, 231, 232

tome 4 : 103

tome 5 : 110

Cuisine sociale

tome 3 : 31, 32

Curt-Impex

tome 1: 133, 134, 135, 136

Delespaul-Havez

tome 2: 236, 237, 238, 239

Démocratie active

tome 1: 78, 80, 335, 336

tome 4: 30, 105, 256, 267, 361, 363

tome 5: 43, 95, 136, 162, 166

tome 6: 63, 68, 69, 102, 103, 177

Démocratie directe

tome 1: 78, 82, 177, 178, 184, 186, 222, 328, 334, 345, 349, 357, 367

tome 2: 118, 123, 126, 210

tome 3: 31, 34, 154, 168, 239

tome 4: 63, 65, 73, 74, 88, 105, 231, 256, 267, 268, 282, 334, 337, 341, 363

tome 5: 11, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 31, 32, 41, 129, 133, 136, 148, 156, 183, 242

tome 6: 36, 63, 69, 112, 177

Démocratie participative

tome 1: 78, 181, 222, 334, 336, 337, 339, 340, 349, 359, 367, 371

tome 4: 105, 116, 117, 118, 208, 256, 274, 372

tome 5: 161, 162

tome 6: 28, 266, 267, 269, 270

Dépérissement de l'État

tome 1: 49, 376

tome 2: 252

tome 3: 226

tome 4: 27, 74, 132, 176, 195, 231, 394

tome 5: 20, 21, 23, 24, 30, 40, 59, 81, 113, 136, 141, 142, 246, 248, 267, 305, 343, 349

Double pouvoir

tome 1: 82, 230, 268, 333, 334, 335, 345, 349, 350, 351, 368, 373

tome 2: 116, 135, 247, 255, 398, 406

tome 3: 69, 70, 79, 80, 81, 85, 90, 92, 93

tome 4: 50, 54, 101, 103, 201, 257, 341, 392

tome 5: 116, 145, 146, 157, 205

tome 6: 174

Doux

tome 2: 270

Droit de préemption

tome 2: 68, 340, 344, 346, 347, 376

Économie politique du travail

tome 4: 13, 251, 261

tome 5: 65

tome 6: 287

Économie sociale et solidaire

tome 1 : 317

tome 2 : 193, 320, 327, 333, 339, 340, 341, 342, 345

tome 4 : 34, 39, 87

tome 5 : 158, 161, 164, 165, 166, 167, 179, 229

tome 6 : 21, 152, 154, 194

El Chef

tome 3 : 32

Emis kai o Kosmos

tome 3 : 35

Empowerment

tome 6 : 49

Entreprise récupérée

tome 1 : 18, 20, 80, 83, 112, 114, 116, 117, 120, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 137, 138, 140, 148, 149, 150, 153, 154, 155, 156, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 170, 171, 172, 196, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 211, 212, 303, 304, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 375

tome 4 : 191

tome 6 : 195, 196, 197, 198, 199, 204, 205, 211, 214, 217, 218, 219, 222, 288, 289, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 301, 303, 304, 306, 308, 310, 311, 312

Everwear

tome 2 : 270

Exploitation directe

tome 2 : 110, 236, 239

Expropriation

tome 1 : 20

tome 2 : 17, 141, 144, 205, 209, 383

tome 3 : 16, 18, 19, 56, 86, 92, 147, 216, 217

tome 4 : 34, 37, 38, 52, 163, 277, 280, 293, 337, 338, 339, 340

tome 5 : 82, 85, 91, 92, 111, 119, 141, 144, 145, 323

tome 6 : 162, 194, 196, 198, 210, 211, 218, 222

Fagor

tome 2 : 172, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185

Famille rennaise

tome 2 : 227

FaSinPat (Zanón)

tome 1 : 117, 118, 119, 121, 149, 150, 172, 173

tome 6 : 295

Ferme de Campêche

tome 2 : 388, 389

Flaskô

tome 1: 18, 197, 203, 210, 211, 212, 214, 215

tome 6: 297, 299

Fontanille

tome 2: 191

tome 4: 222

tome 6: 302

Fralib (Scop-Ti)

tome 1: 18, 19, 20, 165, 173

tome 2: 190, 191, 192, 230, 315, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 344, 345, 376

tome 4: 42, 87, 222, 223, 224, 387

tome 5: 162, 164, 165, 167, 181

tome 6: 27, 291, 298, 300, 302, 303, 306

Funsacoop

tome 1: 309

Geslot-Voreux

tome 2: 237

Gestion directe

tome 1: 36, 64, 82, 115

tome 2: 143, 206, 251, 254, 255, 263

tome 3: 231

tome 5: 12, 16, 17, 31, 149, 172, 173, 183

tome 6: 299, 307

Gestion ouvrière

tome 1: 112, 119, 120, 121, 123, 172, 212, 270, 274, 302, 374, 376

tome 2: 29, 83, 140, 141, 143, 239, 243, 245, 247, 400, 404, 406, 408

tome 3: 47, 54, 119, 216, 218, 222, 223

tome 4: 41, 145, 164, 169, 340, 362

tome 5: 91, 93, 94, 149, 151

tome 6: 242, 288, 297

Gillet

tome 2: 191

tome 4: 222

Grève active

tome 2: 288

tome 3: 51, 146, 147, 150, 153, 154, 165, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 384

tome 4: 165

tome 5: 154

Grève productive

tome 2: 268, 270

tome 5: 152

tome 6: 231, 232, 233, 242

Harco Steel

tome 3: 384, 386, 387

Hélio-Corbeil

tome 2: 191, 331, 332

tome 4: 222

tome 6: 302

Hôtel Bauen

tome 1: 120, 127, 149, 162, 163

tome 6: 296, 298, 299

Industrias Torio

tome 1: 309

Ingraco

tome 1: 309

Isotube

tome 2: 270

Jedinstvo Novo

tome 1: 18

tome 3: 343, 344, 345, 346, 347, 348

Jugos Suin

tome 1: 145, 146

Kazova

tome 3: 102, 103, 104

Konen-Westinghouse

tome 2: 270

L'Agricultrice

tome 3: 35

L'Égalitaire

tome 2: 231, 232, 233, 234, 235

La Fabrique du Sud

voir Pilpa

La Prolétarienne

tome 2: 229

Les Industries de Palente

tome 2: 272

Libero Mondo

tome 3: 35

Librairie coopérative de Cordon

tome 1: 308

Librairie des Volcans

tome 2: 191

tome 4: 222

Lip

tome 1 : 5, 22

tome 2 : 93, 259, 260, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 284

tome 3 : 380

tome 4 : 191, 245, 283, 387, 388

tome 5 : 45, 139, 143, 144, 148, 151, 152, 157, 167, 170, 176, 196, 213, 241

tome 6 : 176, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 237, 238, 239, 240, 241, 242

LOT

tome 3 : 157, 158, 159

Lucas Aerospace

tome 1 : 18, 19

tome 2 : 400

tome 4 : 133, 134, 136, 142, 245

Lustucru

tome 2 : 312, 313

Manuest

tome 2 : 270

Manufacture de coton uruguayenn

tome 1 : 308

Marentreq (Marseille entreprises réquisitionnées)

tome 2 : 246

Margueira

tome 3 : 85

Marque syndicale

tome 2 : 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229

Molino Santa Rosa

tome 1 : 309

Mondragón

tome 2 : 60, 63, 154, 172, 173, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186

tome 4 : 289, 320, 362

tome 5 : 179, 329

Mouvement coopératif

tome 1 : 81, 166, 211, 304, 319, 323, 324, 325, 329, 330, 343, 351, 368, 377, 382, 384, 385, 386

tome 2 : 21, 24, 25, 26, 29, 35, 36, 37, 38, 40, 69, 76, 79, 121, 180, 194, 200, 202, 230, 233, 399

tome 3 : 14

tome 4 : 13, 261, 262, 263, 264, 265, 311, 312, 315, 317, 318, 319, 320, 322, 323

tome 5 : 64, 65, 66, 70, 154, 161, 309, 314, 315, 316, 318, 345, 363

tome 6 : 299

Nationalisation

tome 1 : 40, 63, 99, 100, 103, 112, 118, 121, 122, 127, 139, 172, 203, 210, 211, 212, 214, 226, 227, 231, 272, 360, 361, 363, 371, 374, 375

tome 2: 112, 207, 244, 250, 375, 378, 380, 391, 392, 393, 398

tome 4: 38, 91, 113, 261, 317, 321

tome 5: 22, 69, 77, 92, 151, 156, 157, 163, 172, 173, 174, 177, 178, 181, 188, 194, 195, 198, 209, 226, 266, 276, 298, 300, 310, 312, 319, 320, 331, 341

tome 6: 64, 198, 199, 209, 210, 297

New Era Windows

tome 1: 18

tome 2: 41, 69, 70

tome 6: 291

Optimum Group Évolution

tome 1: 73

O Sporo

tome 3: 34, 35

Philips-EGP

tome 2: 189, 369, 370, 372

tome 5: 162

Pigüé

tome 6: 291, 294, 295, 299, 300, 303, 310

Pil

tome 2: 270

Pilpa (La Fabrique du Sud)

tome 1: 18, 20, 173

tome 2: 191, 192, 230, 314, 315, 316, 317, 319, 320, 344

tome 4: 222, 223, 224

tome 5: 162

tome 6: 291, 300, 302, 303, 306, 308

Pionniers de Rochdale

tome 2: 194, 400

tome 4: 262, 310, 311, 312

tome 5: 309

Piron

tome 2: 270

Planification

tome 1: 51, 66, 67, 122, 167, 179, 184, 205, 222, 237, 294, 296, 297, 325, 333, 335, 338, 340, 341, 344, 367, 374

tome 2: 38, 107, 136, 403

tome 3: 95, 97, 100, 113, 118, 119, 144, 151, 159, 221, 242, 243, 313, 317, 322, 323, 324, 325, 329

tome 4: 27, 41, 42, 55, 61, 63, 78, 79, 90, 108, 117, 118, 147, 157, 161, 173, 175, 191, 209, 210, 211, 236, 273, 287, 288, 289, 317, 341, 389, 399

tome 5: 60, 61, 62, 73, 74, 75, 76, 80, 81, 101, 116, 141, 143, 145, 147, 151, 154, 157, 161, 165,

178, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 234, 237, 238, 240, 242, 247, 252, 266, 290, 293, 307, 312, 346, 347, 348, 352, 354
tome 6 : 19, 24, 35, 63, 64, 69, 71, 72, 77, 80, 81, 82, 83, 84, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 120, 121, 123, 161, 164

Plémer

tome 2 : 270

Poder popular

tome 1 : 22, 79, 230

tome 3 : 90, 91, 92, 93, 95

tome 4 : 103

Pouvoir étudiant

tome 2 : 256, 257, 287

tome 4 : 181

tome 6 : 44

Pouvoir ouvrier, pouvoir des travailleurs

tome 1 : 49, 363

tome 2 : 250, 287

tome 3 : 81, 95, 169, 239

tome 4 : 54, 55, 56, 86, 143, 145, 147, 148, 163, 166, 168, 170, 172, 179, 337, 339, 378

tome 5 : 117, 352, 357, 358

Printemps de Prague

tome 1 : 5, 22, 265

tome 2 : 45

tome 3 : 110, 221, 325

tome 4 : 66

tome 5 : 139, 146, 218

tome 6 : 79

Prise en main

tome 2 : 65, 149, 152, 254, 321, 322, 394

tome 3 : 146, 385

tome 4 : 167

Propriété sociale

tome 1 : 43, 214, 227, 234, 292, 359, 371

tome 2 : 203

tome 3 : 109, 110, 111, 112, 115, 148, 151, 223, 228, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 316, 324, 327, 329, 332, 344

tome 4 : 81, 196, 202, 284, 368

tome 6 : 67, 82

Reconversion

tome 1 : 96, 369

tome 2 : 241

tome 3 : 58, 59, 65, 91, 116, 156

tome 4 : 79, 248

tome 5: 51, 70, 71, 167, 182, 333

tome 6: 53, 65, 67, 69, 81, 303

Récupération d'entreprises, reprise d'entreprises

tome 1: 63, 78, 81, 86, 100, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 130, 133, 137, 138, 141, 142, 143, 144, 153, 155, 157, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 171, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 210, 211, 216, 222, 273, 299, 304, 305, 307, 308, 309, 310, 312, 314, 315, 316, 318, 320, 321, 362, 371, 373, 374

tome 2: 85, 123, 154, 156, 157, 189, 191, 192, 193, 312, 369, 408

tome 3: 111, 348

tome 4: 214, 320

tome 5: 164

tome 6: 301

Remise en marche, remise en route

tome 1: 69, 72

tome 2: 237, 239, 242, 259, 267

tome 3: 90, 122, 123, 385, 386

tome 4: 189

tome 5: 162

République autogérée

tome 1: 187

tome 2: 404

tome 4: 366

tome 5: 103, 107, 169

tome 6: 79

Réquision

tome 1: 96

tome 2: 110, 112, 141, 149, 205, 207, 208, 215, 239, 242, 243, 244, 246, 247

tome 3: 20

tome 5: 45, 176, 182

Rimaflow

tome 1: 18

tome 3: 59, 64, 66, 67

tome 6: 298, 300, 303, 308

Sacoo

tome 3: 85

Scop

tome 1: 20, 148

tome 2: 182, 189, 190, 191, 192, 193, 272, 295, 296, 297, 300, 303, 305, 306, 308, 310, 311, 312, 315, 316, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 333, 340, 344, 346, 347, 381, 382

tome 3: 122

tome 4: 42, 104, 106, 107, 139, 222, 223, 224, 254, 292, 310, 372

tome 5: 48, 162, 179, 180, 328

tome 6: 196, 301, 306

Scop-Ti

Voir Fralib

SeaFrance

tome 1: 20

tome 2: 190, 380, 381, 382

tome 4: 221, 222

tome 6: 302

Self-Help

tome 6: 244

SET

tome 2: 191

Shop-Steward

tome 2: 392

tome 4: 133

Simo

tome 1: 68, 71, 72

Six

tome 2: 237

Socialisation des moyens de production

tome 1: 20, 64, 79, 191, 229, 318, 360, 366, 371, 374

tome 2: 103, 104, 106, 108, 110, 113, 115, 117, 118, 119, 129, 130, 131, 132, 135, 136, 137, 155, 375

tome 3: 55, 148, 164, 177, 185, 216, 217, 254, 356

tome 4: 39, 63, 74, 77, 91, 156, 213, 214, 254, 269, 276, 281, 321, 368

tome 5: 26, 60, 62, 63, 66, 69, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 84, 106, 111, 147, 157, 163, 164, 172, 174, 175, 177, 178, 179, 181, 233, 238, 240, 242, 276, 298, 302, 311, 322, 323, 324, 325, 326, 336, 342, 344, 363

tome 6: 63, 97, 107, 135, 168, 169, 290

Sociedade Central de Cervejas

tome 3: 85

Sociedad Cooperativa de Trabajadores Pascual

tome 1: 81

Solame

tome 2: 270

Soviet

tome 1: 47, 176, 260

tome 2: 255, 403

tome 3: 53, 79, 107, 109, 113, 186, 188, 189, 193, 194, 195, 196, 200, 201, 202, 203, 205, 206, 210, 212, 318

tome 4: 55, 65, 103, 149, 166, 170, 171, 174, 177, 194, 230, 237, 245, 331, 343, 344, 378, 402, 403

tome 5: 22, 24, 134, 175, 250, 365

Take over

tome 1: 259

tome 3: 196, 209, 388, 391

Teppaz

tome 2: 270

Terra Verde

tome 3: 35

TFR

tome 2: 270

To Koukoutsis

tome 3: 35

Tower Colliery

tome 2: 409, 410, 411

Tradoc (Cooperativa trabajadores democráticos de Occidente)

tome 1: 81, 247, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 272, 273

Transition

tome 1: 48, 63, 64, 65, 225, 226, 233, 359, 364, 385, 386, 387

tome 2: 107, 120, 122, 154, 155, 322, 324, 326, 343, 368, 383

tome 3: 77, 78, 86, 120, 166, 202, 205, 218, 276, 330, 344, 348, 360

tome 4: 28, 33, 45, 54, 56, 58, 61, 90, 169, 173, 176, 177, 180, 184, 188, 198, 199, 209, 210, 211, 240, 256, 257, 259, 262, 278, 279, 280, 335, 336, 337, 345, 357, 366

tome 5: 11, 23, 25, 26, 29, 30, 49, 58, 60, 62, 63, 66, 70, 71, 77, 79, 81, 116, 117, 118, 123, 143, 147, 166, 174, 177, 186, 239, 246, 254, 267, 269, 299, 300, 301, 303, 304, 309, 310, 311, 318, 346, 362, 365

tome 6: 63, 66, 67, 68, 69, 70, 84, 109, 110, 115, 118, 119, 121, 180

Unión Solidaria de Trabajadores

tome 1: 173

Unikon

tome 3: 380, 381, 382, 383

Unimel

tome 2: 270

Universal

tome 3: 381, 382

Urola

tome 2: 177

Uruven

tome 1: 309

Victoriaen

tome 1: 309

Villa El Salvador

tome 1: 185, 294, 295, 296, 297, 298

Vio.Me (Viomijanikí Metaleftiki)

tome 1: 18, 19

tome 3: 45, 47, 48, 49, 104

tome 6: 288, 300, 302, 303

Workers' committee, workers' council

tome 3: 187, 189, 194, 195, 196, 198, 200, 202, 203, 204, 206, 210, 213, 215, 255, 256, 257, 258, 259, 261, 263, 277, 279, 281, 291, 305, 309

tome 5: 266

Workers' control

tome 2: 391, 400

tome 3: 186, 187, 188, 190, 193, 194, 195, 197, 198, 199, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 209

Worker co-operative, Worker ownership

tome 1: 247, 253, 254, 255, 256, 257, 259

tome 2: 30, 31, 32, 36, 37, 38, 41, 70, 71, 73, 74, 75, 253, 254, 255, 256, 257, 259, 260, 400

Workers' management, worker's self-management

tome 2: 32, 391

tome 3: 190, 214

tome 4: 85, 86, 87, 88, 89, 238

Worker ownership

tome 1: 247, 253

tome 2: 70, 73

Work-in

tome 3: 385, 386, 387, 391, 394

Yomuri

tome 3: 376

Zanón (FaSinPat)

tome 1: 18, 112, 117, 118, 119, 120, 149, 172, 212

tome 6: 198, 204, 206, 211, 215, 295

Zévallos

tome 2: 387, 388

Zone à défendre (Zad)

tome 2: 354, 355, 356, 357, 358, 359, 362

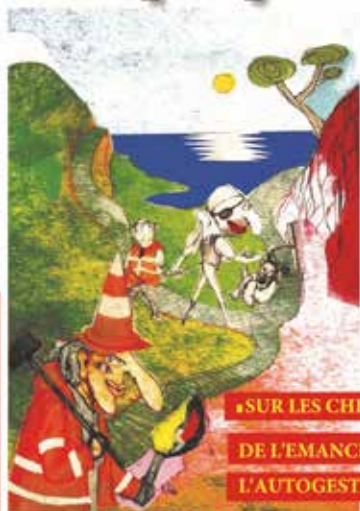
Benoît Borrits

**COOPÉRATIVES
CONTRE
CAPITALISME**



SYNTHÈSE

LES NUMÉRO 1.0 - PRINTEMPS 2011 CAHIER DE RÉFLEXIONS
utopiques



■ SUR LES CHEMINS

DE L'EMANCIPATION,

L'AUTOGESTION

SYLÉPSE

Union
syndicale
Solidaires

Autogestión

自主管理

AUTOGESTÃO

самоуправления

Samoupravljanje

savivalda

Self-management

αυτοδιαχείριση

Само-управљања

selvforvaltning

autogestione

تجارت ائلا، ائالا

samorząd

工人自治

zelfbeheer

samospráva pracovníků

jesyon ak pwòp tèt ou

각자 관리

munkavállalói irányítás

fitantanantena

RIADIACA SAMOSPRÁVA

Özyönetim

Selbstverwaltung